Archives diocésaines de Quimper et Léon

57e Année. Vendredi 9 Janvier 1942 N° 1.

# LA SEMAINE RELIGIEUSE

## DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

**Abonnement :** France et Colonies..... **25 francs par an.**
— Luxembourg et Canada... **40** —
— Autres pays étrangers.... **50** —
Le numéro..... **60 centimes.**
Changement d'adresse : **1** franc **50.**

**L'abonnement, payable d'avance (C/C 93.81, Nantes), part du 1er de chaque mois.**

**Rédaction et Administration :** *31, rue Élie-Fréron, Quimper.*

**SOMMAIRE :**

I. Partie officielle. — *Communications de l'Evêché :* Mise en garde ; Bourses nationales ; Nominations ; Décoration diocésaine ; Décès.

II. Partie non officielle. — *Chronique du diocèse :* Offices paroissiaux ; Avis de services ; Intention recommandée ; Abbaye de Thymadeuc ; Le Nouvel An à l'Evêché ; Primelin : l'Adoration ; Nécrologie : M. Calvarin, recteur de Tréglonou ; Discours prononcé par Mgr Le Marrec, au service funèbre célébré à Plouider pour Mgr Person, évêque des Cayes ; Nécrologe du diocèse. — Table des matières pour l'année 1941.

QUIMPER
IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE, IMPR. DE L'ÉVÊCHÉ
1942

Archives diocésaines de Quimper et Léon



## Offices de la semaine

*Dimanche*, 11 *Janvier*. — La Sainte Famille de Jésus, Marie, Joseph. Double majeur. Blanc. — *A vêpres, mémoires du 7e jour de l'Octave, et du dimanche dans l'Octave.*
*Lundi*, 12. — 7e jour de l'Octave. Semi-double. Blanc.
*Mardi*, 13. — Octave de l'Epiphanie. Double majeur. Blanc.
*Mercredi*, 14. — S. Hilaire, Evêque, Confesseur et Docteur de l'Eglise. Double. Blanc.
*Jeudi*, 15. — S. Paul, 1er Ermite. Double. Blanc.
*Vendredi*, 16. — S. Marcel, Pape et Martyr. Semi-double. Rouge.
*Samedi*, 17. — N.-D. de Pontmain. Double majeur. Blanc.
*Dimanche*, 18. — 2e dimanche après l'Epiphanie. Semi-double. Vert. — *Au chœur peut se faire la solennité de la Sainte Famille. Ou à vêpres, mémoires de S. Melaine, de la Chaire de S. Pierre, des SS. Marius et Compagnons, de S. Canut, Roi et Martyr.*

**Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :**

Landerneau ..... 6-12 Janvier.
Sainte-Croix, Quimperlé ..... 13-19 —

# PARTIE OFFICIELLE

## COMMUNICATIONS DE L'EVÊCHÉ

**I. Mise en garde**. — Nous recommandons à nos prêtres d'être très circonspects dans les circonstances actuelles vis-à-vis des prêtres de passage et d'exiger, selon les règles du droit canonique, la présentation du *Celebret*, de la part de ceux qui veulent dire la messe, surtout lorsqu'ils ne sont nullement connus.

**II. Bourses nationales.** — L'arrêté ministériel du 5 Décembre 1941 a fixé au 7 Mai 1942 les épreuves écrites de 1re et 2e séries, et au 21 Mai celles des séries supérieures (3e, 4e, 5e, 6e).

Les épreuves commenceront à partir de 8 heures dans les centres suivants : Landerneau, Morlaix, Châteaulin, Carhaix, Quimper, Douarnenez, Pont-l'Abbé, Audierne. Rosporden, Quimperlé, pour la 1re et 2e séries ; Morlaix, Quimper, pour les séries supérieures.

Les candidats sont priés de demander *au plus tôt*, à M. l'Inspecteur d'Académie, rue de Brest, à Quimper, le formulaire des renseignements à fournir et du dossier à constituer en vue de l'admission à l'examen.

Les pièces à fournir, en conformité de ce formulaire, comprennent : 1e un extrait de naissance ; 2e un certificat de nationalité française ; 3e une demande d'inscription (sur papier timbré à 6 fr.).



En ce qui concerne les ressources, les parents auront à produire un certificat de traitement pour les fonctionnaires, un certificat de salaire pour les salariés. Pour les cultivateurs dont le revenu professionnel est difficile à préciser, les familles sont priées d'indiquer dans la colonne « Observations » (page 3 de la notice de renseignements), la superficie de l'exploitation agricole, la qualité de fermiers ou de propriétaires, le détail du cheptel.

La Commission chargée d'examiner les demandes se verra dans l'obligation de refuser l'admission au concours des candidats dont les dossiers ne seraient pas *complets* et *réguliers*. L'arrêté du 5 Décembre prévoit la réunion de la Commission départementale des bourses *dès le* 15 *Janvier* 1942. Les dossiers qui parviendraient après le 20 Janvier risquent donc de ne pouvoir être examinés par les Commissions départementale et régionale.

**III. Nominations.** — Par décision de Monseigneur l'Evêque a été nommé :

Vicaire à Gouézec, M. François Le Jouis, auxiliaire.

Monseigneur a autorisé M. Guégan, recteur de Locmaria, à porter la mosette de doyen.

Monseigneur autorise MM. Kérautret et Sévellec, sous-directeurs des Œuvres diocésaines, à porter la mosette de doyen.

**IV. Décoration diocésaine**. — Monseigneur l'Evêque a décerné la médaille d'argent du Mérite diocésain à Mme veuve Pierre Guégan, de Tréméoc, au service bénévole de l'église depuis 31 ans.

**V. Décès**. — Monseigneur l'Evêque recommande aux prières du clergé et des fidèles M. Jacques Calvarin ancien recteur de Tréglonou, décédé le 29 Décembre 1941, à l'âge de 73 ans.

# PARTIE NON OFFICIELLE

## CHRONIQUE DU DIOCÈSE

***Evêché :*** **c/c 3480. Nantes. —** ***Semaine religieuse :*** **c/c 9381, Nantes.**

## Offices paroissiaux.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — *Dimanche* 11 *Janvier, fête de la Sainte Famille Jésus, Marie, Joseph : au chœur, solennité de l'Epiphanie :* messes à 7, 8, 9, 10, 11 h. (grand'messe) et 12 h. 30. — Vêpres à 15 h. 30, prières pour la paix, bénédiction. — Quêtes pour l'Œuvre Antiesclavagiste. — A 16 h. 30, réunion bretonne, prières, sermon, bénédiction.

*Lundi :* à 8 heures, à la chapelle, réunion des Mères chrétiennes. — A 15 heures, conférence et bénédiction.

*Lundi* et *mardi :* à 7 h. 30, services pour les Trépassés.

*Tous les jours :* à 18 heures, prières pour la paix.

Archives diocésaines de Quimper et Léon



— Eglise de Saint-Mathieu. — *Dimanche* 11 *Janvier, fête de la Sainte Famille Jésus, Marie, Joseph ; au chœur, solennité de l'Epiphanie :* messes à 7, 8, 9, 10, 11 h. (grand'messe) et 12 h. 30. — A 15 h. 30, vêpres, prières pour la paix, bénédiction.

*Lundi, mardi* et *mercredi :* à 8 h. 30, services pour les Trépassés.

*Tous les soirs :* à 18 h. 15, prières pour la paix.

**Avis de service.** — Bannalec : mardi 13 Janvier, à 12 h. (heure off.), service anniversaire pour M. l'abbé André Marzin, ancien curé-doyen.

**Intention recommandée.** — Sainte-Croix de Quimperlé : l'Adoration, du mardi 13 au lundi 19 Janvier.

**Abbaye de Thymadeuc.** — La Trappe de Thymadeuc nous prie d'insérer la note suivante :

Etant donné la difficulté du ravitaillement et le nombre de réfugiés hébergés à l'Abbaye, les RR. PP. Trappistes ne peuvent désormais servir de repas aux visiteurs à leur hôtellerie, ni y recevoir des congressistes ou groupements de jeunesse. Les retraitants seuls seront admis dans la mesure des places disponibles et à condition d'en faire la demande une quinzaine de jours à l'avance.

**Le nouvel An à l'Evêché.** — Le mercredi 31 Décembre, selon l'usage, le clergé de Quimper et de la banlieue s'est réuni à l'Evêché pour offrir ses vœux de bonne année à Monseigneur. En paroles émues, M. le Doyen du Chapitre félicite Monseigneur de sa belle santé, de sa vigueur et de son activité, conservées en dépit de l'âge, des privations, des soucis et des peines. Il prie le bon Dieu de nous le conserver encore longtemps, pour l'édification, la joie et la consolation de ses ouailles, prêtres et fidèles...

Monseigneur remercie Monsieur le Doyen de ses vœux et félicite le vénérable Chapitre des sentiments élevés et du bon cœur dont il fait preuve.

Même dans les temps tristes, toutes les années sont bonnes, puisque l'on peut y procurer la gloire de Dieu et le salut des âmes.

Il rappelle nos malheurs publics et les épreuves diocésaines, nos morts parmi lesquels figurent Mgr Person et le général Huntziger, les bombardements de Brest dont nos écoles viennent de souffrir si grandement, les naufrages de nos marins-pêcheurs.

Mais il se réjouit de l'émouvante visite pastorale des trois retraites ecclésiastiques, de la belle fête du 21 Novembre au Séminaire de Lesneven, du sacre de l'évêque de Vannes, et de l'adoption charitable de la ville de Brest par la ville de Lyon. Il signale la bénédiction de la nouvelle école de Locmaria de Quimper.

Au milieu de difficultés sans cesse renaissantes, toutes nos écoles, tous nos collèges, ont pu se reconstituer. Ce miracle



est dû à la coopération parfaite entre le personnel enseignant et MM. le Directeur et les Inspecteurs de l'enseignement diocésain. En les félicitant, Monseigneur exprime notre commune reconnaissance au chef de l'Etat pour la nouvelle législation scolaire qu'il inaugure. Il souhaite que nos revendications soient pleinement satisfaites.

Les catholiques doivent comprendre que l'œuvre scolaire ne vivra, comme les autres, que par leur concours, c'est-à-dire par l'Action Catholique, qui n'a pas encore atteint toul son développement, mais qui progresse chaque jour grâce à l'activité de son chef et de ses trois dévoués auxiliaires. Ils ont réalisé dans l'ensemble un mouvement de vie spirituelle et de vie pratique admirable. De son côté, l'atelier de charité créé par la Ligue féminine au Centre catholique et social a fait des merveilles dont nos prisonniers et nos familles pauvres ont bénéficié.

Ce qu'il faut maintenant dans tout le diocèse c'est un grand effort d'éducation catholique par le catéchisme, et une vigilance de tous les instants contre la mauvaise presse, le mauvais théâtre, le mauvais cinéma, et contre l'anticléricalisme renaissant.

Monseigneur remercie les représentants des Congrégations religieuses qui sont venus le saluer. Il espère que les retraites, les adorations, les missions vont recommencer.

Il affirme que par nos prières, notre travail, notre esprit d'économie, la France reprendra son rang dans le monde si elle suit fidèlement les directives morales du maréchal Pétain, si elle se groupe en masse compacte autour de lui, si elle accomplit enfin cette conversion religieuse que prédisait magnifiquement le Pape Pie X et qu'annonce à son tour le Pape Pie XII.

Primelin. — **L'Adoration** (10-17 *Décembre*). — N'écoutant que son zèle, M. le Recteur de Primelin a tenu, malgré les circonstances, à donner à ses ouailles une adoration prêchée et des exercices de huit jours pleins. Il n'a pas eu à le regretter. Sur 1.500 habitants — hélas ! un grand nombre loin du foyer — plus de 950, malades non comptés, se sont approchés de la Sainte Table. Enfants et adultes, hommes et femmes ont écouté, inlassables, la parole du P. Le Jollec ; ils ont assiégé les confessionnaux, qu'occupaient alternativement MM. les Recteurs et MM. les Vicaires d'Audierne et d'Esquibien; sous l'habile et paternelle direction de M. L'Hier, vicaire de Beuzec, ils ont fait résonner nos plus beaux refrains latins, bretons, français. La manifestation eucharistique, à la fin de chaque série d'exercices, a été une apothéose. Dans l'après-midi du dimanche 14 Décembre, délicieuse fête d'enfants : leurs prières ardentes pour la France et pour les parents ont fait couler de discrètes larmes, tandis que leurs acclamations au Dieu de l'Eucharistie réjouissaient les anges du ciel.

Primelin honore comme patron saint Primel, le vieil ermite que saint Corentin se plaisait à visiter Mais le saint le plus populaire, c'est Tujan, abbé. La superbe chapelle qui

Archives diocésaines de Quimper et Léon



lui est dédiée, les foules qui y accourent en pèlerinage prouvent la confiance qu'on a en sa protection. On l'invoque pour être préservé ou guéri de la rage. Il a comme attribut une clef de forme spéciale, rappelant le *Tau* symbole de la croix : c'est elle que l'on fait toucher aux malades. Autrefois on donnait aux pèlerins des petits pains, sans levain, sanctifiés par l'application de la même clef, pour qu'ils ne succombent pas en route.

Comme jadis les Maunoir et les Trémaria, le prédicateur de l'adoration de Primelin a fustigé les vices qui, en provoquant la rage, blessent et tuent l'âme. Comme remède à tous les maux pour les individus comme pour les sociétés, il a exhibé la croix du Christ Jésus. Aux pèlerins de l'éternité, il a instamment conseillé de prendre le *pain de vie*, afin de trouver un jour au ciel porte ouverte. L. J. C.

---

**Décès.** — *M. CALVARIN, Recteur de Tréglonou.* — « *Justus autem ex fide vivit.* » — M. Calvarin a réalisé cette définition du grand apôtre : il eut une foi vive et agissante. A Guilligomarc'h, à Lampaul-Guimiliau, à Plougoulm, où il passa le temps de son vicariat, à Tréglonou, où il passa les 27 ans de son rectorat, on n'oubliera pas ce petit homme brun et maigre, à l'œil vif, qui s'en allait d'un pas nerveux, le nez au vent, à son travail de pasteur : mener et diriger ses ouailles, les reprendre et les former inlassablement jusqu'à en faire une troupe d'élite.

M. Calvarin naquit en 1868 à Tréouergat, dans une solide famille chrétienne. Jakig montra de bonne heure d'excellentes dispositions à la piété ainsi qu'à l'étude ; ce ne fut qu'assez tard cependant quil entra au Petit puis au Grand Séminaire : il avait 26 ans quand il fut élevé à la prêtrise.

Son premier poste de vicaire fut Guilligomarc'h, dans le poétique pays d'Arzano, mais dont la langue vannetaise donna du souci au jeune prêtre léonard. De Guillgomarc'h il fut promu à Lampaul-Guimiliau, où il trouva une jeunesse ardente et un cercle d'études, dont il fut l'animateur. A Plougoulm ce fut ensuite un autre ministère rural, plus étendu et plus varié.

Mais c'est à Tréglonou que M. Calvarin devait donner sa mesure: sous son impulsion toutes les œuvres de jeunesse masculine et féminine, toutes les associations d'hommes et de femmes eurent une floraison magnifique. Et son *Kannadig* venait avec une régularité parfaite et attendue apporter à chaque maison des nouvelles et surtout des consignes. Son renom s'étendit au loin et rendit légendaire « Persoun Treglonou ».

Son capital de santé, qui n'avait jamais été considérable, s'amenuisa peu à peu, puis avec vitesse : son cœur fléchit et une tumeur à l'intestin l'épuisa. Depuis des mois il était condamné. Cependant il se faisait des illusions : il fallut presque lui arracher sa démission ; d'ailleurs il comptait bien, une fois guéri, recevoir de l'Evêque un poste de choix.

Ce poste de choix, il l'a reçu au Ciel. Il est mort à Rumengol le lundi 29 Décembre, après une douce et pieuse agonie : il garda sa connaissance jusqu'au bout ; il récitait encore son acte de contrition et son Pater en breton une heure avant son trépas.

Rumengol a célébré ses funérailles le mardi 30. La cérémonie du lendemain à Tréglonou fut un triomphe autant qu'un enterrement : un chanoine : M. Favé, deux curés-doyens : Lannilis et Saint-Renan, 32 prêtres, d'innombrables parents et amis et toute la paroisse y assistaient.

Une sainte mort, couronnant une sainte vie, nous donne l'espoir que son âme est au Ciel. Prions encore cependant.



**Discours prononcé par Monseigneur Le Marrec,**

*vicaire général d'Haïti, supérieur du Séminaire Saint-Jacques, au service funèbre célébré à Plouider le 16 Décembre 1941, pour le repos de l'âme de Son Excellence Monseigneur Person, évêque des Cayes.*

*Erat enim sacerdos.*

EXCELLENCE (1),
MES FRÈRES,

Parmi les anciens usages de Cluny nous en trouvons un bien touchant, celui du rouleau des morts. Quand un bénédictin mourait dans un monastère, le Père Abbé inscrivait son nom sur un parchemin qu'on roulait ensuite et qu'un religieux portait alors suspendu à son cou, de couvent en couvent, pour solliciter des prières en faveur du défunt.

Ce que faisait autrefois ce religieux, je le fais aujourd'hui. Dans cette église où il a été baptisé, où il a fait sa première communion, où il a chanté sa première messe, où il a prié si souvent, je viens solliciter de votre charité des prières pour le repos de l'âme de

*Son Excellence Monseigneur PERSON,*
*Evêque des Cayes.*

Si je suis ici, ce n'est donc pas pour tresser des couronnes, Néanmoins, pour répondre à votre attente légitime, je retracerai brièvement la vie de celui qui était la gloire de Plouider et qu'une mort prématurée vient de ravir à votre affection.

⁂

Le 20 Novembre 1895 venait au monde, au village de Rospouloudic, un enfant qui reçut au baptême les noms de François-Joseph-Marie. Il appartenait à une famille très chrétienne, comme il y en a encore beaucoup, grâce à Dieu, dans cette brave paroisse de Plouider, véritable pépinière de vocations sacerdotales, missionnaires et religieuses. Ses parents, sachant que les enfants appartiennnent d'abord à Dieu, souhaitaient que le Seigneur daignât prendre à son service au moins l'un de leurs nombreux enfants. Leurs désirs furent exaucés. De bonne heure le petit François se fit remarquer par sa piété et sa modestie. Dieu ne l'aurait-il pas marqué pour le sacerdoce ? Ses parents l'espéraient, les prêtres de la paroisse aussi. Un des vicaires lui donna les premières leçons de latin et François entra au Collège Saint-François à Lesneven. Il n'y fit pas grand bruit. Elève pieux, discipliné, studieux, d'une bonté toujours souriante, il se concilia les sympathies de tous.

A la fin de ses études secondaires, il n'eut pas un instant d'hésitation : il voulait être prêtre et il sollicita son admission au Grand Séminaire de Quimper. Il n'y resta pas longtemps, hélas ! La guerre, l'horrible guerre venait d'éclater. Comme la plupart de ses confrères, l'abbé Person fut mobilisé. Il fit vaillamment son devoir. Caporal-radiotélégraphiste, il fut blessé à son poste le 17 Juin 1918, en réparant son antenne sous un violent bombardement, fut cité à l'ordre du régiment, puis réformé.

Après sa démobilisation, qu'allait-il devenir ? Prêtre ? Oui, certes, plus que jamais, il voulait l'être, car l'épreuve n'avait fait qu'affermir sa vocation et le contact avec des misères morales de toute sorte lui avait montré le besoin de prêtres nombreux et saints. Mais resterait-il dans son diocèse d'origine ? Depuis longtemps la pensée des Missions le hantait. Il entra au Grand Séminaire de Saint-Jacques qui prépare des prêtres pour Haïti, afin

(1) Son Excellence Monseigneur Cogneau.

Archives diocésaines de Quimper et Léon



d'y terminer sa philosophie et d'y suivre ensuite les cours de théologie. Pendant les quatre années qu'il a passées sous ma direction, je dois lui rendre le témoignage qu'il fut un séminariste exemplaire : observateur scrupuleux du règlement, pieux, non d'une piété de sentimentalité, mais d'une piété solide, convaincue, il se préparait dans le silence et la solitude au grand jour du sacerdoce.

Mais une cruelle épreuve lui était réservée. Quoique solidement charpenté, l'abbé Persoo était d'une santé plutôt délicate. Il eut quelques crachements de sang qui firent craindre des lésions au poumon. Les médecins consultés le firent entrer au sanatorium de Guervénan. Devrait-il donc renoncer à l'idéal entrevu ? Ses rêves d'apostolat allaient-ils s'évanouir ? Dieu ne le permit pas. Après quelques mois de sanatorium, il put reprendre ses chères études. Le 16 Juillet 1923, il recevait le sous-diaconat. Un an après, il était prêtre pour l'éternité et le jour même de sa prêtrise il était désigné pour le diocèse des Cayes.

L'heure de la séparation arriva. Quoiqu'il ait fait le sacrifice de sa vie, le missionnaire n'en reste pas moins un homme, et quand arrive le moment de quitter famille, patrie, pour s'en aller dans un pays lointain et inconnu, il ne peut pas ne pas éprouver un déchirement de cœur. Le Père Person n'échappa pas à cette souffrance. Il arriva en Haïti au mois de Novembre 1924. Son Evêque, Mgr Pichon, le nomma vicaire au Sacré-Cœur, une des deux paroisses de la ville des Cayes. Il y trouva un curé zélé, entreprenant, homme d'œuvres, qui eut vite fait d'initier au ministère paroissial son jeune vicaire. Celui-ci était heureux de se dépenser au service des âmes en ville, mais surtout dans les chapelles qui dépendaient du centre. Les fidèles s'attachèrent à ce prêtre si zélé, si modeste, qu'on appelait le bon Père Person.

Mais les fatigues du ministère sous un soleil tropical eurent vite raison de la santé du Père. Mgr Pichon lui proposa un poste moins fatigant, un poste aussi de confiance, celui de secrétaire général de l'Evêché. C'était un changement complet de vie. Adieu les longues randonnées à cheval que le Père aimait tant ! Il faudrait aussi briser les liens qui l'attachaient déjà fortement aux fidèles du Sacré-Cœur. Mais homme de devoir avant tout, il se donna tout entier au travail de bureau. Les confrères, qui tous avaient recours à lui, étaient sûrs de trouver toujours auprès de lui un accueil souriant. Qui dira les services qu'il leur rendit ?

Resterait-il toute sa vie confiné dans cette vie de bureau ? Il avait la nostalgie du ministère et eût été heureux d'être à la tête d'une paroisse. Mais les desseins de Dieu ne sont pas les nôtres. Mgr Pichon sentait le poids des ans. Avec l'âge étaient venues des misères de toute sorte. L'Archevêque-Evêque des Cayes souhaitait d'avoir un jeune coadjuteur pour l'aider dans l'administration de son vaste diocèse. Il jeta les yeux sur son secrétaire. Qui mieux que lui serait un sûr bâton pour sa vieillesse ? Mais aux premières propositions qui lui furent faites, le Père se récria : « Oh ! non ! je ne suis pas digne ; je n'ai pas ce qu'il faut pour être Evêque ». Mgr Pichon le laissait dire. Avec sa ténacité de Breton, il revint à la charge et réussit à vaincre les résistances de son secrétaire. Les démarches faites auprès du Gouvernement d'Haïti et du Saint-Siège aboutirent. Le 26 Juin 1937, Mgr Person était promu Coadjuteur des Cayes avec le titre d'Evêque de Thespie. Le 5 Décembre suivant, dans sa nouvelle cathédrale, Mgr Pichon sacrait son coadjuteur. Dans la lettre-circulaire qu'il adressa à ses diocésains pour leur annoncer les cérémonies du sacre, l'Archevêque-Evêque laissa parler son cœur et traça de son coadjuteur un portrait qui dut certainement blesser la modestie de ce dernier.

Ce fut un jour de liesse aux Cayes. Outre l'élu, il y avait là quatre Archevêques, trois Evêques, tout le clergé du diocèse sans



exception, des représentants du clergé de tous les autres diocèses. C'était la première fois qu'on voyait aux Cayes un sacre d'Evêque. Toute la ville voulut fêter le nouvel Evêque. Rien ne manqua : décoration des maisons, arcs-de-triomphe, messe en musique.

La paroisse de Plouider voulut s'associer à la joie des Haïtiens. Elle tint à offrir à Mgr Person sa belle crosse. Celui-ci fut touché de ce geste de ses compatriotes et, aussitôt après son sacre, leur adressa un télégramme pour leur exprimer ses sentiments de gratitude.

Lorsque, à la fin de la cérémonie, le vieil Archevêque-Evêque des Cayes eut entendu les souhaits rituels que lui adressa par trois fois son coadjuteur, il crut pouvoir dire : « Maintenant, je puis m'en aller en paix. L'avenir du diocèse des Cayes est assuré pour bien des années. Je le laisse en bonnes mains », sans se douter que les événements lui donneraient bien vite un cruel démenti.

« *Caritas nunquam excidit* », la charité ne finira jamais, Mgr Person voulut réaliser sa devise. Il se mit à l'œuvre. Déjà il avait eu l'occasion de parcourir une grande partie du diocèse. Maintenant il le connaîtrait tout entier. Les tournées pastorales sont partout une fatigue pour l'Evêque — vous pouvez en parler en connaissance de cause, Monseigneur Cogneau, — mais cela est vrai surtout dans les pays de mission où la plupart des courses se font à dos de cheval ou de mulet. Aussi, à la fin de ses tournées, Mgr Person était-il vraiment fatigué.

Un voyage au pays natal eût été presque nécessaire. Il en fut sérieusement question en 1939. Tous les cœurs étaient à la joie à la pensée que Plouider verrait un Evêque originaire de la paroisse. Quelle belle réception on lui ménageait ! Et le 8 Septembre, comme tous seraient heureux de voir le jeune Evêque qui avait mis dans ses armes la statue de Notre Dame du Folgoët, venir mettre son épiscopat sous la protection de la douce Patronne !

Hélas ! ces désirs légitimes ne se réalisèrent pas. Le 1er Septembre c'était la guerre. Les rapports entre la France et Haïti devinrent de plus en plus rares. A partir de Juillet 1940 ce fut le silence presque complet. Oh ! cette privation de nouvelles, comme nous en souffrons ! On s'attend au pire. Il y a quelques semaines, une nouvelle circule : « Mgr Person est mort ». Nous nous refusons à y croire. Mais nous avons dû nous incliner devant la dure réalité. Que s'est-il passé ? Des renseignements qui nous sont parvenus nous savons que Mgr Pichon, atteint d'un cancer, a donné sa démission et a subi une opération à Port-au-Prince. Son coadjuteur, Mgr Person, devenait par le fait même Evêque des Cayes et prenait possession de son siège. Hélas ! il n'aura pas été longtemps à la tête de son diocèse. Huit jours seulement. Nous n'avons aucun détail sur ses derniers moments.

Il doit reposer dans sa Cathédrale, loin de sa patrie, loin des siens. J'aime à croire que son neveu, le R. P. Monot, Montfortain, aura eu la consolation de l'accompagner à sa dernière demeure.

Nous fondions les plus grandes espérances sur l'épiscopat de Mgr Person. Dieu en a décidé autrement. Que son Saint Nom soit béni ! Je suis convaincu que Dieu aura accueilli favorablement celui qui avait tout quitté : famille, patrie, pour lui gagner des âmes. Mais n'oublions pas que, pour entrer dans le séjour de la gloire, il faut être absolument pur. Le compte que nous aurons à rendre à Dieu sera d'autant plus rigoureux que nous aurons plus reçu de Dieu, et le prêtre, et surtout l'Evêque, est un privilégié de Dieu. Aussi demandons avec notre Sainte Mère l'Eglise que Dieu veuille donner à Mgr Person le repos éternel.

*Requiem æternam dona ei Domine. — Amen.*

Archives diocésaines de Quimper et Léon



**Nécrologe du diocèse pour l'année 1940-1941.** — Voici la liste des membres du clergé décédés en 1940, non portés au dernier nécrologe, et ceux décédés dans le courant de 1941 :

ANNÉE 1940

MM.

| | | | |
|---|---|---|---|
| 17 | Mai. | Daniélou (Auguste), séminariste de Crozon, tombé au champ d'honneur..... | 23 ans. |
| 7 | Juin. | Le Bureller (Hervé), séminariste de Trégunc, tombé au champ d'honneur.... | 24 — |
| 11 | — | Moal (Jean), séminariste de Lannédern, tombé au champ d'honneur ..... | 25 — |
| 11 | — | Floc'h (François), vicaire-instituteur à Ploumoguer, tombé au champ d'hon'. | 27 — |
| 13 | — | Abiven (Marc), séminariste de Lambert, tombé au champ d'honneur ..... | 24 — |
| 19 | Nov. | Dom Corentin Guyader, abbé de Melleray ..... | 64 — |
| 12 | Déc. | Soubigou (Alexandre), recteur de Lanneuffret ..... | 60 — |
| 17 | — | Bernard (François), recteur de Langolen. | 66 — |
| 24 | — | Pelliet (Charles), ancien vicaire de Landerneau ..... | 76 — |
| 25 | — | Marzin (André), curé-doyen de Bannalec | 60 — |
| 26 | — | Goulven (Eugène), chan. hon., aumônier des Ursulines, Saint-Pol-de-Léon .... | 83 — |
| 30 | — | Philippon (Pierre), professeur à l'Ecole Saint-Yves, Quimper ..... | 58 — |
| 31 | — | Masson (Michel), chan. hon., anc. aumôn. des Filles de la Croix, Lambézellec.. | 92 — |

ANNÉE 1941

MM.

| | | | |
|---|---|---|---|
| 3 | Janvier. | Paugam (Yves), chan. hon., recteur de Guilers ..... | 77 ans. |
| 7 | — | Neildé (Pierre), rect. d'Ergué-Gabéric.. | 57 — |
| 10 | Février. | Picart (François), anc. rect. de Kernilis. | 89 — |
| 16 | — | Luguern (Pierre-Marie), recteur de La Forest-Landerneau ..... | 60 — |
| 17 | — | Cann (Prigent), ancien recteur de Trémaouézan ..... | 76 — |
| 18 | Mars. | Quillivéré (Jean), recteur de Plouguin.. | 58 — |
| 20 | Avril. | Billant (Nicolas), recteur de Plouhinec. | 71 — |
| 1 | Juillet. | Kérouédan (Corentin), vic. de Plomelin. | 27 — |
| 8 | — | Inizan (Yves), recteur de Coilorec..... | 69 — |
| 21 | — | Pichon (Pierre), recteur de Quimerc'h.. | 57 — |
| 6 | Août. | Plougoulm (Hervé), ancien recteur de Tréboul ..... | 78 — |
| 7 | — | Morvan (Louis), vic. auxil. de Sibiril... | 65 — |
| 9 | — | Hamon (Jean), recteur de Laz ..... | 81 — |
| 9 | — | Le Pape (Yves), vicaire à Plomodiern.. | 54 — |



| | | | |
|---|---|---|---|
| 7 | Sept. | Maréchal (Jean-Marie), ancien recteur de Plovan ..... | 75 — |
| 15 | — | Kéruzec (Pierre-Marie), ancien chapelain à Santec ..... | 73 — |
| 23 | — | Pellé (Pierre), ancien chapelain de La Norgard ..... | 74 — |
| 27 | — | Simon (Nicolas), chan. hon., ancien recteur de Guissény ..... | 81 — |
| 4 | Nov. | Le Moan (Corentin), recteur de Loc-Eguiner-Saint-Thégonnec ..... | 57 — |
| 1 | Déc. | Colloc (François), ancien vicaire auxiliaire de Henvic ..... | 67 — |

R. I. P.

# BIBLIOGRAPHIE

*Librairie PAILLARD, 1, place Alphonse-Deville, Paris* (6e).
C. C. Paris 93-44.

LA CONSCIENCE CATHOLIQUE EN FACE DU DEVOIR CIVIQUE ACTUEL, par M. l'abbé LESAUNIER, directeur au Séminaire des Carmes. — La soumission au « Pouvoir établi », les autorités scripturaires et ecclésiastiques (Encycliques et Lettres pontificales) ne laissent aucun doute sur la voie que doit suivre tout catholique digne de ce nom.
Plaquette 11×17 de 24 pages. L'unité, 2 fr. 50 ; franco, 3 fr.

*Editions SPES, 79, rue de Gentilly, Paris* (13e).

J. DE COURBERIVE : VÉRITÉS DE BASE. — Prix : 10 fr. ; franco, 11 fr.
A l'heure où parmi les désarrois de la défaite en liquidation on se recueille, on se concerte pour la construction d'une France neuve, il importe au plus haut degré d'avoir présentes à l'esprit et au cœur les vérités de toujours qui président aux renouveaux spirituels et sociaux. Sur le besoin de Dieu, sur la foi et l'Eglise, sur l'activité de Jésus-Christ, enfin sur les points vitaux de l'Action Catholique, l'auteur s'adresse aux jeunes de préférence.

**SOCIÉTÉ GÉNÉRALE**

**Agences** : BREST, QUIMPER

**Bureaux permanents** : Châteaulin, Concarneau, Douarnenez, Morlaix, Pont-l'Abbé, Quimperlé, Saint-Pol de Léon.

et nombreux bureaux périodiques

Toutes opérations de banque et de bourse, garde de titres, coffres-forts

Archives diocésaines de Quimper et Léon

La circulation du
**sang**
est indispensable
à la vie de
L'HOMME

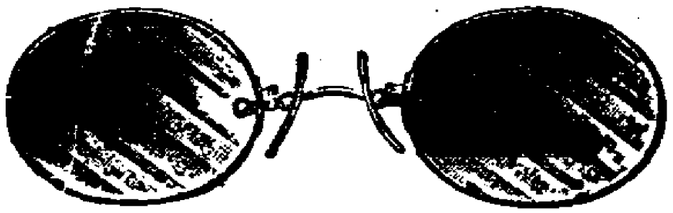
La circulation de
**l'épargne**
est indispensable
à la vie de
LA NATION

*Souscrivez aux*
**BONS DU TRÉSOR**

**CINÉMA & PROJECTION - FIXE**

Appareils muets et parlants 8-9, 5-16 m/m. Location de Films
Tous Appareils, sans exception
Vente et Location des Films, toutes Editions
**CINÉMATHÈQUE Ste-THÉRÈSE**, 46, rue Paul-Bert, ANGERS

DELBENN DÉPOSÉE
**LUNETTERIE & ORTHOPÉDIE**
**DELBENN**
**16, Rue Kéréon, QUIMPER**



**P. LE GUENNEC**
Opticien diplômé
BANDAGISTE

MAISON DE CONFIANCE, RECOMMANDÉE AUX MEMBRES DU CLERGÉ

*Le Gérant :* D. PLOUZENNEC.

QUIMPER. — IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE

57e ANNÉE. Vendredi 16 Janvier 1942. N° 2.

# LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

## DE QUIMPER ET DE LÉON

**Abonnement :** France et Colonies..... 25 francs par an.
— Luxembourg et Canada... 40 —
— Autres pays étrangers.... 50 —
Le numéro..... 60 centimes.
Changement d'adresse : 1 franc 50.

L'abonnement, payable d'avance (C/C 93.81, Nantes), part du 1er de chaque mois.

**Rédaction et Administration :** *31, rue Élie-Fréron, Quimper.*

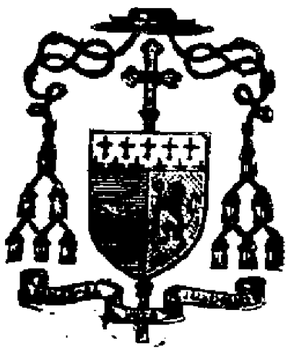
**SOMMAIRE :**

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* Don du Souverain Pontife ; On demande des bréviaires ; Correspondance avec l'Evêché.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — *Chronique du diocèse :* Offices paroissiaux ; Avis nécessaire ; Distinction universitaire ; Caisse des Ecoles privées ; M. Georges Villiers, maire de Lyon, à Brest et à Quimper. — Le Message de Noël du Saint-Père.

III. — *Bibliographie.*

IV. — *Annonces et avis divers.*



QUIMPER
IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE, IMPR. DE L'ÉVÊCHÉ
1942

Archives diocésaines de Quimper et Léon



## Offices de la semaine

*Dimanche*, 18 *Janvier.* — 2e dimanche après l'Epiphanie. Semi-double. Vert. — *Ad libitum, solennité de la Sainte Famille*, ou à *vêpres, mémoires de S. Melaine, de la Chaire de S. Pierre, de S. Paul, de S. Marius et Compagnons, de S. Canut.*

*Lundi*, 19. — S. Melaine, Evêque et Confesseur. Semi-double. Blanc.

*Mardi*, 20. — S. Fabien, Pape, et S. Sébastien, Martyrs. Double. Rouge.

*Mercredi*, 21. — Ste Agnès, Vierge et Martyre. Double. Rouge.

*Jeudi*, 22. — Les SS. Vincent et Anastase, Martyrs. Semi-double. Rouge.

*Vendredi*, 23. — S. Raymond de Pennafort, Confesseur. Semi-double. Blanc.

*Samedi*, 24. — S. Timothée, Evêque et Martyr. Double. Rouge.

*Dimanche*, 25. — 3e dimanche après l'Epiphanie. Semi-double. Vert. — *A vêpres, mémoires de S. Polycarpe, de la Conversion de S. Paul, et de S. Pierre.*

**Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :**

Sainte-Croix, Quimperlé ..... 13-19 Janvier.
Pont-l'Abbé ..... 20-26 —

# PARTIE OFFICIELLE

## COMMUNICATIONS DE L'EVÊCHÉ

**I. Don du Souverain Pontife.** — Sa Sainteté le Pape Pie XII, dans sa paternelle sollicitude — tout en regrettant de ne pouvoir faire davantage — vient de faire parvenir à Son Excellence Monseigneur l'Evêque, à l'occasion des fêtes de Noël, la somme de 50.000 francs destinés aux sinistrés de son diocèse particulièrement éprouvé par la guerre.

Monseigneur l'Evêque, très touché de cette marque de bienveillance si délicate, lui en exprime sa très vive reconnaissance.

**II. On demande des bréviaires.** — Il devient de jour en jour plus difficile, et en tout cas extrêmement coûteux, de se procurer un Bréviaire contenant le Propre du diocèse. C'est pourquoi Nous demandons à nos prêtres qui auraient un bréviaire de rechange encore en bon état, ou en trouveraient un dans la succession d'un confrère défunt, de vouloir bien en disposer en faveur de nos futurs sous-diacres, en le faisant parvenir à M. le Supérieur du Grand Séminaire, à Lesneven. En même temps qu'ils feront ainsi œuvre charitable, ils auront part aux prières que réciteront chaque



jour les jeunes confrères auxquels ils auront procuré le moyen de réciter leur office.

On rendrait également un grand service aux séminaristes en mettant à leur disposition des exemplaires de la Somme de Saint-Thomas qu'il est impossible, dans les conditions actuelles de se procurer.

**III. Correspondance avec l'Évêché.** — L'augmentation des tarifs postaux nous oblige à demander aux confrères qui écrivent à l'Evêché de vouloir bien joindre à leur lettre un timbre pour la réponse.

# PARTIE NON OFFICIELLE

## CHRONIQUE DU DIOCÈSE

*Evêché* : c/c 3480. Nantes. — *Semaine religieuse* : c/c 9381. Nantes

### Offices paroissiaux.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — 2e *dimanche après l'Epiphanie* (18 *Janvier*) : messes à 7, 8, 9, 10, 11 h. (grand'messe) et 12 h. 30. — Vêpres à 15 h. 30, procession du Saint-Sacrement (Confréries du T. Saint-Sacrement, du Sacré-Cœur et de l'Adoration perpétuelle). Prières pour la paix, bénédiction.

*Lundi* et *mardi* : à 7 h. 30, services pour les Trépassés.

*Tous les jours* : à 18 heures, prières pour la paix. Bénédiction.

— Eglise de Saint-Matheu. — 2e *dimanche après l'Epiphanie* : 18 *Janvier*) : messes à 7, 8, 9, 10, 11 h. (grand'messe) et 12 h. 30 — A 15 h. 30, vêpres, réunion de la Confrérie du Saint-Sacrement, procession, prières pour la paix, bénédiction.

*Lundi, mardi* et *mercredi* : à 8 h. 30, services pour les Trépassés.

*Tous les soirs* : à 18 h. 15, prières pour la paix.

**Avis nécessaire.** — 1. *Il est donc difficile d'inscrire son numéro* avant *son adresse.*

2. *Beaucoup lisent : Votre abonnement finit, comme s'il y avait : Votre abonnement commence, et sont d'un an en retard.*

3. *Reproduire exactement son adresse avec le service de poste : par X., par Z., etc...*

**Distinction universitaire.** — M. l'abbé P. Batany, aumônier de l'école Saint-Louis, à Châteaulin, vient de soutenir brillamment, devant la Faculté des Lettres de Rennes, une thèse sur Luzel, poète et folkloriste breton. Son travail lui vaut le titre de Docteur de l'Université avec la mention Honorable.

Archives diocésaines de Quimper et Léon



**Caisse des écoles privées.** — La loi du 6 Janvier 1941, qui permettait aux communes « de participer aux dépenses d'éclairage, de chauffage, de fournitures, de cantine de toute institution privée dont l'objet est de recueillir, de surveiller ou d'éduquer les enfants âgés de moins de quatorze ans », est abrogée.

Cette mesure nous ramène à l'ancien régime. Les communes ne peuvent plus participer aux dépenses des écoles privées, même de celles qui ne seront pas subventionnées sur les fonds départementaux. Elles conservent le droit d'accorder gratuitement les fournitures scolaires à tous les élèves des écoles primaires publiques, mais elles ont défense de les accorder aux élèves des écoles libres à moins qu'ils ne soient indigents. On ne voit pas les raisons qui ont amené l'interdiction faite aux communes d'accorder le plus humble secours aux écoles primaires libres, alors que l'Etat, en vertu de l'article 4 de la loi du 14 Septembre 1941, accorde à ces collectivités, pour faire face à leurs charges scolaires, une subvention proportionnelle au nombre d'enfants inscrits dans les écoles publiques et *privées* de leur circonscription.

On peut déplorer également l'abrogation de la loi du 15 Octobre 1940 qui avait supprimé pour les distributions de secours aux enfants indigents toute discrimination entre les élèves en raison de leur origine scolaire. Qu'ils fussent inscrits dans une école publique ou dans une école privée, tous les enfants indigents avaient les mêmes droits. La loi du 15 Novembre 1940 avait beaucoup contribué à faire l'union des esprits. La loi du 2 Novembre 1941 ramène la division et rouvre la porte aux querelles partisanes. Ce n'est pas le moment.

Les municipalités honnêtes auront du moins la faculté de venir en aide aux Caisses des écoles privées qui peuvent être instituées dans chaque commune en exécution de l'article 1er de la loi du 2 Novembre 1941. La Caisse des écoles privées « a pour but d'encourager et de faciliter la fréquentation des écoles privées par des récompenses aux élèves assidus ou par des secours aux élèves indigents ou peu aisés, soit en leur donnant les livres et fournitures de classe qu'ils ne pourraient se procurer, soit en payant leurs frais de scolarité, soit en distribuant des vêtements, des chaussures et des aliments, notamment grâce à l'organisation d'une cantine scolaire.

« Ses ressources se composent : des fondations et souscriptions particulières ; des libéralités en nature telles que livres, objets de papeterie, vêtements, denrées alimentaires ; des subventions qu'elle pourra recevoir de la commune, du département et de l'Etat ; du produit des quêtes, fêtes de bienfaisance ; des dons et legs, autorisés par le préfet.

« Elle est administrée par un Conseil composé du maire de la commune, de l'inspecteur primaire de la circonscription, d'un représentant du conseil municipal, et de six membres élus par l'assemblée générale des fondateurs et souscripteurs, à la majorité des membres »

Demandez les statuts à la mairie.



Aux termes de la loi, « la création de cette caisse est décidée soit par arrêté du préfet, soit par délibération du conseil municipal approuvé par le préfet ». Il peut être utile néanmoins de provoquer un groupement provisoire de personnes désireuses d'adhérer à la future caisse, afin d'inciter les conseils municipaux à prendre une délibération tendant à créer la caisse ou de demander cette création au préfet. C'est à ce groupement provisoire qu'il appartiendra de faire les premières démarches et notamment d'écrire à M. le Maire une lettre d'une forme très simple l'invitant à saisir son conseil municipal du projet d'institution d'une *Caisse des écoles privées*, en conformité de la loi du 2 Novembre 1941.

---

**M. Georges Villiers, maire de Lyon, à Brest et à Quimper.** — Brest a subi en dix-huit mois plus de cent bombardements; aucune ville de France n'a été, depuis l'armistice, aussi éprouvée : de semaine en semaine, la liste des victimes s'allonge, les ruines s'accumulent et les souffrances s'aggravent. A la demande de M. le chanoine Courtet, curé-archiprêtre, une quête fut ordonnée au printemps dernier dans tout le diocèse en faveur des sinistrés, et bien des misères ont pu être secourues.

Mais les sommes recueillies allaient s'épuiser et la détresse continuait à s'étendre. Comment la soulager ? M. le Curé de Saint-Louis songea à faire appel à la charité universellement connue des catholiques de Lyon ; dans un rapport émouvant, M. le chanoine Cardaliaguet exposa les épreuves douloureuses de l'agglomération brestoise. Chaleureusement recommandée par Monseigneur Duparc, la requête de M. le chanoine Courtet trouva auprès de l'éminent cardinal archevêque de Lyon le plus cordial accueil ; et par l'entremise de Monseigneur l'Evêque, l'Eglise de Lyon vient de faire parvenir à M. le Curé-Archiprêtre de Saint-Louis un chèque de cent mille francs.

Voulant donner à cette aide plus d'ampleur, le cardinal Gerlier entreprit d'y intéresser la municipalité de Lyon. Le préfet régional, M. Angeli, qui n'oublie pas le département qu'il administra en des jours si difficiles, ainsi que M. Pontet inspecteur de l'Assistance publique du Finistère, récemment promu secrétaire général des hospices civils de Lyon, l'appuyèrent de tout leur pouvoir ; et quand M. Georges Villiers, maire de la cité, soumit la question à son Conseil, celui-ci, déjà sollicité d'accorder son parrainage au Havre, décida, à l'unanimité et avec le plus grand enthousiasme, d'adopter la ville de Brest.

Ceci se passait le 9 Décembre. On ne chôme pas à Lyon. Mercredi 7 courant, le maire de la grande cité rhodanienne arrivait à Brest porteur d'un premier secours d'un million de francs. Accueilli à la gare par M. Perreau-Pradier, sous-préfet, M. le chanoine Courtet et Me Masseron, bâtonnier de l'Ordre des avocats, faisant fonction de maire, il visita les quartiers les plus éprouvés de la ville et de la banlieue, prit contact avec les autorités civiles et les œuvres d'assistance. Au cours de la réception qui eut lieu dans la soirée à la

Archives diocésaines de Quimper et Léon



mairie, il exprima son admiration devant le courage de la population qui poursuit, calme, sa vie laborieuse ; il l'engagea à suivre avec confiance le maréchal Pétain qui a félicité la ville de Lyon de son geste de solidarité à l'égard du grand port de guerre, et il dit la volonté bien ferme de la cité dont il est le représentant d'apporter à Brest qui est désormais plus que la filleule, la sœur de Lyon, toute l'aide matérielle et morale en son pouvoir.

Le lendemain, M. Georges Villiers, accompagné de M. Masseron, faisait à Quimper visite à M. George, préfet du Finistère, et à Monseigneur l'Evêque. Jeune encore et de taille élancée, d'une distinction parfaite et en même temps d'une grande simplicité, le Maire de Lyon a toutes les qualités d'un chef : esprit clair et réfléchi, il connaît les besoins et les possibilités de notre temps ; volonté résolue et calme, il va à son devoir, sans hésiter devant les erreurs à corriger ni devant les initiatives à prendre. De plus, chrétien convaincu, il sait de quelle valeur sont pour le relèvement de notre pays la doctrine sociale de l'Eglise et les mouvements spécialisés d'Action Catholique qu'il a suivis de près.

M. Georges Villiers a gagné la sympathie de tous ceux qui l'ont vu, et la population brestoise lui a voué dès maintenant la plus vive reconnaissance.

---

**Le Message de Noël du Saint-Père.** — Le Pape a prononcé, le 24 Décembre, à 12 h. 30, devant le consistoire des cardinaux qui étaient venus lui présenter leurs vœux, un message de Noël destiné au monde.

Sa Sainteté a rappelé tout d'abord qu'un Noël de plus se célèbre au milieu de la désolation de la guerre et de la destruction, au milieu du sang répandu, les dévastations, des familles privées de leur foyer qui souvent ont perdu leurs proches les plus chers. « Bienheureux, a-t-il ajouté, ceux qui croient en un avenir meilleur, car le christianisme triomphera. »

Le Pape a souligné la grande responsabilité que prendraient les hommes de bonne volonté qui seraient chargés de reconstruire le monde après la guerre actuelle. Il a dit que la paix future devrait être basée sur les principes suivants :

1° Le nouvel ordre économique devra respecter la liberté de tous les Etats, le patrimoine national de chaque peuple. Ses capacités et ses possibilités de production seront respectées ;

2° Le nouvel ordre économique devra respecter les minorités ;

3° Le nouvel ordre devra être tel qu'aucune nation ne soit privée de ce qui lui est nécessaire pour vivre. Les possédants devront donner à ceux qui n'ont rien ou peu ;

4° Le nouvel ordre de choses devra s'occuper de la limitation progressive des armements. Il ne faut pas que l'humanité connaisse une troisième guerre mondiale. Il faut que chaque nation ait sa sécurité et son intégrité garanties et assurées ;



5° Il ne faut pas que le christianisme soit persécuté.

Le Pape n'a pas caché que le programme ne se réaliserait pas en un seul jour. Ceux qui feront la paix future devront avoir la foi. Ils ne devront plus permettre que les enfants soient élevés contre la famille et contre la religion.

Et après avoir dit : « Nous aimons tous les peuples sans exception », Sa Sainteté a appelé la bénédiction divine, en disant : « Nous espérons que le jour n'est pas loin où le monde entier sera de nouveau libre d'adorer son Créateur. »

---

# BIBLIOGRAPHIE

*Emmanuel VITTE, 10, rue Jean-Bart, Paris* (6e).

TRAITÉ MODERNE, de RAMBAUD, O. P. Prédication, par le R. P. Gros volume de 400 pages où l'auteur passe en revue toutes les questions pratiques concernant la prédication, les sources de la prédication, l'exercice de la prédication, le prédicateur.

DEUX COLLECTIONS PÉDAGOGIQUES ! — Directeurs et directrices d'Œuvres, qui regrettez les anciennes revues qui vous donnaient chaque mois des conseils pédagogiques et techniques et des plans de travail pour vos œuvres, vous lirez avec intérêt et profit les fascicules des deux collections nouvelles : « Educateurs » et « Educatrices ».

Le premier fascicule de chacune vient de paraître au prix de 12 fr, à l'*Union des Œuvres, 31, rue de Fleurus, à Paris* (6e).

Un conseil : le tirage étant très limité, commandez sans tarder les numéros parus et souscrivez pour les suivants qui ne tarderont pas à paraître.

*BONNE PRESSE, 5, rue Bayard, Paris* (8e).

Illustré, *Semailles* : 5 francs.

Mgr GONON, évêque de Moulins : *Heure Sainte pour la paix* : 1 fr. 50, port, 0,40. Remises.

*Paris, 7, rue Saulnier.*

*Les Documents maçonniques*, revue mensuelle illustrée : 6 mois, 40 fr. ; un an, 70 fr. — 1 et 2 Octobre et Novembre viennent de paraître.

*Editions SPES, 79, rue de Gentilly, Paris* (13e).

Collection *Prends et lis.* Brochures à 3 fr. ; franco 3 fr. 30.

1. R. P. de Parvillez : *Notre vie divine.*
2. S. Pidoux de la Madrière : *Je crois au miracle.*
3. Jean Soulairal : *A la recherche de l'âme.*
4. Joseph Ageorges : *Le Message de Lacordaire.*
5. R. P. Dassonville : *Une mystique familiale.*
6. Jean Marienval : *Je choisis mon journal.*

---


ORNEMENTS D'ÉGLISE — BRONZE ET ORFÈVRERIE

Crèches de Noël. Statues. Chemins de Croix.
Croix de procession métal doré ou argenté

G. LE POULLOUIN, 12, rue de la Trinité, GUINGAMP

Toutes les réparations, la dorure, l'argenture, le vernis or, le bronzage sont exécutés dans mon atelier et livrés rapidement. Articles de luminaires, encens, bougies, braise, rats de cave, etc. *Lampes électriques 2 bougies pour sanctuaires.*

Archives diocésaines de Quimper et Léon

DICTIONNAIRE SÉLECTIONNÉ

**BILLET**

n. m. Petite lettre, missive. Carte d'entrée ou de parcours : Billet de spectacle. Billet de Banque • Papier-monnaie.
Un seul billet de la loterie Nationale peut rapporter des liasses de billets de banque.

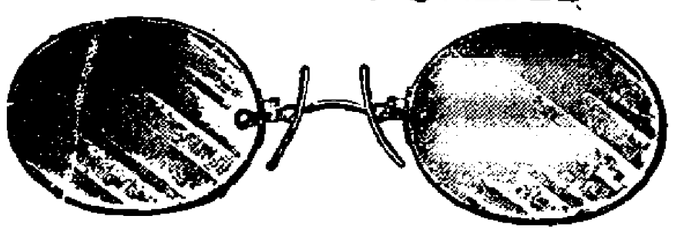
**BLASON**

n. m. Ensemble des armoiries ou des signes qui composent un écu armorial. Loc. prov. Redorer son blason : S'enrichir à nouveau, refaire sa fortune.
Un des bons moyens est de recourir à la loterie Nationale.

L 4

HARMONIUMS
NEUFS ET D'OCCASION DE TOUTES MARQUES
ÉCHANGE • LOCATION • CRÉDIT
LABROUSSE
33, Rue de Rivoli - Paris (4e)
41 bis, Boulevard des Batignolles - Paris (8e)
221, Faubourg Saint-Honoré - Paris (8e)

CINÉMA & PROJECTION - FIXE
Appareils muets et parlants 8-9, 5-16 m/m. Location de Films
Tous Appareils, sans exception
Vente et Location des Films, toutes Editions
CINÉMATHÈQUE Ste-THÉRÈSE, 46, rue Paul-Bert, ANGERS

DELBENN DÉPOSÉE
P. LE GUENNEC
Opticien diplômé
BANDAGISTE
LUNETTERIE & ORTHOPÉDIE
DELBENN
16, Rue Kéréon, QUIMPER

MAISON DE CONFIANCE, RECOMMANDÉE AUX MEMBRES DU CLERGÉ

*Le Gérant :* D. PLOUZENNEC.

QUIMPER. — IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE

57e ANNÉE. Vendredi 23 Janvier 1942. N° 3.

# LA SEMAINE RELIGIEUSE

## DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

**Abonnement :** France et Colonies..... 25 francs par an.
— Luxembourg et Canada... 40 —
— Autres pays étrangers.... 50 —
Le numéro..... 60 centimes.
Changement d'adresse : 1 franc 50.

L'abonnement, payable d'avance (C/C 93.81, Nantes), part du 1er de chaque mois.

**Rédaction et Administration :** *31, rue Élie-Fréron, Quimper.*

**SOMMAIRE :**

I. PARTIE NON OFFICIELLE. — *Chronique du diocèse :* Offices paroissiaux ; Intention recommandée ; Avis de service : Châteauneuf-du-Faou : Adoration ; Tréméoc : Bénédiction des cloches ; Nécrologie : M. l'abbé Joseph Tanguy, vicaire à Gouézec. — Un Saint de chez nous : Le Bienheureux Père Grignion de Montfort.
II. *Chronique générale.* — Motu Proprio de S. S. Pie XII sur l'Œuvre pontificale des Vocations Sacerdotales ; Rome et la France ; Nos prisonniers ; Souffrances et joies du Purgatoire ; Servante de cure, « Servante du Seigneur ».
III. — *Annonces et avis divers.*

QUIMPER
IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE, IMPR. DE L'ÉVÊCHÉ
1942

Archives diocésaines de Quimper et Léon



## Offices de la semaine

*Dimanche*, 25 *Février*. — 3e dimanche de l'Epiphanie. Semi-double. Vert. — *A vêpres, mémoires de S. Polycarpe, de la Conversion de S. Paul, de S. Pierre.*
*Lundi*, 26. — S. Polycarpe, Evêque et Martyr. Double. Rouge.
*Mardi*, 27. — S. Jean Chrysostome, Evêque, Confesseur et Docteur de l'Eglise. Double. Blanc.
*Mercredi*, 28. — S. Pierre Nolasque, Confesseur. Double. Blanc.
*Jeudi*, 29. — S. François de Sales, Evêque, Confesseur et Docteur de l'Eglise. Double. Blanc.
*Vendredi*, 30. — Ste Martine, Vierge et Martyre. Semi-double. Rouge.
*Samedi*, 31. — De la Férie. Semi-double. Vert.
*En partie, le 4e dimanche anticipé.*
*Dimanche*, 1er *Février*. — Septuagésime. Semi-double. Violet. — Vêpres de la Purification, *mémoires du dimanche et de S. Ignace.*

**Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :**

| | |
|---|---|
| Pont-l'Abbé | 20-26 Janvier. |
| Le Huelgoat | 27-29 — |
| Tréglonou | 30-31 — |
| Saint-Evarzec | 1- 3 Février. |

# PARTIE NON OFFICIELLE

## CHRONIQUE DU DIOCÈSE

***Evêché* : c/c 3480. Nantes. — *Semaine religieuse* : c/c 9381, Nantes.**

## Offices paroissiaux.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — 3e *dimanche après l'Epiphanie* (25 *Janvier*) : messes à 7, 8, 9, 10, 11 h. (grand'messe) et 12 h. 30. — Vêpres à 15 h. 30, prières pour la paix bénédiction. — A 16 h. 30, réunion du Tiers-Ordre. — A 18 heures, Confrérie des Trépassés, sermon breton, vêpres des morts.
*Lundi* et *mardi* : à 7 h. 30, services pour les Trépassés.
*Tous les jours* : à 18 heures, prières pour la paix, bénédiction.

— Eglise de Saint-Mathieu. — 3e *dimanche après l'Epiphanie* (25 *Janvier*) : messes à 7, 8, 9, 10, 11 h. (grand'messe) et 12 h 30. — A 15 h. 30, vêpres, prières pour la paix, bénédiction du Saint-Sacrement.
*Lundi* : à 8 h. 30, service pour les Trépassés.
*Mardi* 27, *mercredi* 28 *et jeudi* 29, *Triduum eucharistique de saint François de Sales, second patron de la paroisse* : le Saint-Sacrement sera exposé, pendant ces trois jours, depuis la fin de la première messe jusqu'à la fin de la réunion du soir, qui aura lieu à 18 heures. Les trois jours, à 18 heures, sermon par M. l'abbé Kérautret, sous-directeur des Œuvres.
*Tous les soirs* : à 18 h. 15, prières pour la paix.



**Intention recommandée.** — Treffiagat : Adoration du 4 au 8 Février.

**Avis de service.** — Plouvorn : mardi 3 Février, à 11 h. (heure off.), service anniversaire pour M. Picart, ancien recteur de Kernilis.

Chateauneuf-du-Faou. — **Adoration** (31 *Decembre-7 Janvier*). — Notre Dame des Portes vient de procurer à ses enfants le bienfait d'une adoration. Malgré une époque et des circonstances peu propices, près de deux mille personnes ont répondu à l'appel de leur sympathique pasteur, payant leur tribut d'hommages à l'Hôte de nos tabernacles, écoutant avidemment la parole des PP. Le Jollec, Vigouroux et Guervenou, recevant avec dévotion le pain qui fait les forts.
Châteauneuf compte un martyr béatifié, le P. Vincent-Joseph Le Rousseau de Rosancoat, S. J., massacré aux Carmes à Paris, le 2 Septembre 1793. Il était au nombre de ces prêtres qui, d'après le rapport du commissaire Violette, s'en allaient à la mort, comme à un repas de noces. Ils avaient au cœur l'amour de Dieu et regardaient le ciel, déjà ouvert pour les recevoir. — Qu'à l'exemple du Bienheureux Vincent les paroissiens de Châteauneuf, fortifiés par la communion, soient toujours et de plus en plus des chrétiens sans peur ni reproche, et leur vénérée Madone réalisera pour eux son glorieux nom de *porte du ciel !*

L. J. C.

Tréméoc. — **Bénédiction des cloches.** — Le dimanche 4 Janvier, M. le vicaire général Joncour, délégué par Monseigneur l'Evêque de Quimper, procédait à la bénédiction solennelle de deux cloches dues à la générosité des paroissiens.
Les parrains et marraines étaient : Yves Le Roux et Marie-Louise Le Rhun pour « Marie-Louise » ; Pierre Stéphan et Marie-Jeanne Béchennec pour « Marie-Thérèse ».
L'église avait peine à contenir la nombreuse assistance à la tête de laquelle étaient M. le Maire et ses conseillers municipaux et les membres du Conseil paroissial. Les enfants ne manquèrent pas de bénéficier de l'occasion qui leur était offerte de pouvoir, en ces temps de restrictions, goûter aux douceurs offertes par les parrains et marraines.
Aux côtés de M. le Vicaire général et de M. le Recteur de Tréméoc, honorant de leur présence cette belle cérémonie, prenaient place au chœur : MM. le chanoine Kerjean, curé de Pont-l'Abbé ; les abbés Rosuel, de Combrit : Jézégou, de Penmarc'h ; Branquec, de Kerbernès, et Le Neuder, du Pensionnat Saint-Gabriel, chargé de diriger les cérémonies.
A l'issue de cette bénédiction, M. le vicaire général Joncour bénissait un nouveau drapeau du Sacré-Cœur, don de la paroisse. Puis au nom de Monseigneur, la médaille « Bene merenti » du diocèse fut épinglée par Mme Bérchouc-Le Rhun au corsage de Mme Marie-Louise Le Pape, veuve Pierre Guéguen.

Archives diocésaines de Quimper et Léon



M. le chanoine Joncour souligna en quelques notes l'humble, persévérant et désintéressé dévouement de la nouvelle décorée, au service de l'église de Tréméoc.

Après la messe solennelle, chantée par M. l'abbé Le Ster, inspecteur diocésain, au cours de laquelle s'était fait entendre dans une belle allocution de circonstance le vénéré délégué de Monseigneur, les parrains et marraines vinrent à la sacristie signer au registre qui conservera dans les archives paroissiales le procès-verbal de cette belle fête digne de la chrétienne paroisse de Tréméoc. L. N.

---

**Nécrologie.** — *M. l'Abbé Joseph TANGUY, Vicaire à Gouézec.* — Joseph Tanguy naquit à Loqueffret en 1913, dans une famille profondément chrétienne. De bonne heure, il perdit sa mère. Sa première éducation fut confiée aux Frères de Brasparts. Bientôt il devint élève au collège Saint-François de Lesneven. Il y passa sans bruit, aimé de ses maîtres et de ses camarades pour l'aménité de son caractère. Le bon Maître avait sur lui ses desseins qu'Il réalisa sans contrainte ni éclat. En 1931, Joseph passa tout naturellement du collège au Grand Séminaire de Quimper. Séminariste pieux, il fut l'ami modeste et simple, dont le langage pittoresque, empreint de bonhomie et de malice, rendait la compagnie agréable Le 1er Juillet 1938, il fut ordonné prêtre, au cours de cette ordination imposante qui comptait 46 prêtres et 37 sous-diacres.

Le temps de chanter sa première grand'messe — Loqueffret n'en avait pas eu depuis 100 ans — il fut nommé vicaire à Gouézec. Sorti d'une lignée de paysans, il se réjouissait de consacrer les prémices de son apostolat aux paysans.

A Gouézec, il fut vite apprécié. Les paroissiens parlaient de lui avec fierté. Il s'occupa des jeunes et posa les premiers fondements de la J. A. C. Les pauvres se rappelleront longtemps sa charité aussi discrète qu'efficace.

Puis ce fut la guerre. Il partit, mobilisé au 248e R. I. Par sa bonté et sa simplicité, il sut gagner les sympathies de tous. Il ne comptait que des amis. D'emblée, il avait su se mettre à la portée de ces paysans bretons aupres desquels son action fut féconde.

Il avait le pressentiment qu'il ne reviendrait pas de cette guerre. Dès le début, il avait fait le sacrifice de sa vie, pour ses deux frères — aujourd'hui prisonniers — et pour la France. « Mourir pour la France est une belle mort », disait-il à ses paroissiens de Gouézec, lors de sa dernière permission, dans un sermon qui était déjà un adieu. Et avant de partir, il confiait à M. le Recteur de Gouézec ses dernières volontés.

Il est tombé, à son poste, auprès de Brunehamel (Aisne), dans la nuit du 15 au 16 Mai.

La mort ne l'a pas surpris, ni trouvé les mains vides. Une différence de matricule avait fait quelque temps espérer qu'il était prisonnier. En Décembre dernier, l'avis officiel est venu confirmer le dénouement que l'on redoutait.

Une première cérémonie funèbre eut lieu à Gouézec, et le



30 Décembre, une trentaine de prêtres et de séminaristes et toute la population de Loqueffret vinrent rendre un dernier hommage à sa mémoire. A ses paroissiens, il a voulu donner un suprême témoignage de sa charité en faisant distribuer ses biens aux pauvres de la paroisse. A tous, il laisse l'exemple de sa bonté souriante.

---

### Un Saint de chez nous

## Le Bienheureux Père Grignion de Montfort

*Si la Vendée a son tombeau,*
*La Bretagne fut sa patrie.*
*Elle eut l'aurore de sa vie*
*Et la gloire de son berceau.*

Ainsi chantait le chanoine Brault, secrétaire général de l'Archevêché de Rennes, à l'occasion de la béatification du Père de Montfort, le 22 Janvier 1888. M. Lepage, organiste de la cathédrale, harmonisa ce beau cantique qui, à l'occasion de la canonisation prochaine du serviteur de Dieu, va connaître sans doute, chez nous, une nouvelle faveur. Et c'est justice.

Il nous convient de célébrer le futur saint, puisqu'il est nôtre par la naissance. Il vit le jour à Montfort-la-Cane, dans le diocèse de Saint-Malo, le 31 Janvier 1673 et fut baptisé, le lendemain, dans l'église Saint-Jean. Quoique transformée, la maison de Grignion subsiste toujours et l'on y montre la chambre où naquit le Bienheureux.

Sa famille était honorable, mais peu fortunée Son père, Jean-Baptiste Grignion, sieur de la Bachelleraie, était avocat. La famille était nombreuse : elle comptait dix-huit enfants.

Louis-Marie fréquenta l'école de Montfort jusqu'à l'âge de douze ans. Il passait le temps des vacances dans une gentilhommière appelée le Bois-Marqué, située sur le territoire d'Iffendic. On croit que dans la vieille et curieuse église de cette paroisse, il fit sa première communion.

En 1685, à l'âge de douze ans, Louis-Marie Grignion devint élève des Jésuites de Rennes. Il devait le rester pendant huit ans. Le collège a disparu pour faire place au lycée actuel. Mais, du moins, l'église a survécu et c'est au pied du rétable monumental, qui en constitue la richesse, que le pieux enfant pria et communia souvent, avec toute l'ardeur de son âme Nous possédons, sur ses années de collège, les détails les plus circonstanciés. Ils nous ont été conservés par un condisciple du futur Bienheureux, M. Blain, qui devait mourir chanoine de Rouen.

Le collège de Rennes ne comptait guère que des externes : le plus grand nombre des élèves logeait chez l'habitant. Louis-Marie Grignion reçut l'hospitalité de son oncle maternel, Messire Robert de la Vizeule de Launay, prêtre sacriste de l'église Saint-Sauveur. Plusieurs fois par jour, le petit élève des Pères s'agenouillait devant l'image miraculeuse de Notre-Dame des Miracles et Vertus. Il aimait aussi à s'arrêter rue

Archives diocésaines de Quimper et Léon



Vasselot, dans l'église des Grands Carmes, pour y prier Notre-Dame de la Paix.

Au cours des vacances de 1693, une pieuse femme, Mlle de Montigny, propose au jeune philosophe, dont les études secondaires sont terminées, de le faire entrer à Paris, au Séminaire de Saint-Sulpice, récemment fondé par M. Olier. Cette offre est acceptée avec enthousiasme.

Par un matin d'automne, Louis-Marie Grignion quitte la ville de Rennes. Sur le pont de Cesson, il dit adieu à son oncle et à l'un de ses frères qui l'ont accompagné. Quelques instants plus tard, il a donné à un pauvre sa bourse et à un autre son habit neuf. C'est couvert de haillons qu'il entre au Séminaire.

Son arrivée en pareil équipage a fait sensation. Pendant tout le cours de ses études cléricales, il aura beaucoup à souffrir, et de toutes façons. A une date que nous ne connaissons pas d'une façon précise, mais qui dut être le 12 Juin 1700, il célébra sa première messe, à l'autel de la Sainte Vierge, dans l'église de Saint-Sulpice. « J'assistai à cette cérémonie, a écrit le chanoine Blain. J'y vis un homme comme un ange à l'autel. » La chapelle de l'abside n'a pas changé. Elle a été seulement ornée de la statue du Bienheureux, par le sculpteur rennais Goupil.

Dès lors, le Père de Montfort n'est plus des nôtres. Après quelques essais infructueux d'apostolat dans les hôpitaux de Paris et de Poitiers, il va se donner tout entier, sur les conseils du Pape Clément XI, à l'œuvre des missions en France :

*C'en est fait, je parcours le monde*
*Pour le salut du cher prochain.*

Tout son programme est contenu dans ces paroles. Le Poitou et la Vendée bénéficieront surtout de son apostolat. La Bretagne beaucoup moins. « *Nul n'est prophète en son pays* ». Il évangélisa cependant les paroisses de Montfort, Dinan, Taden, Saint-Suliac, Bécherel, Baulon, Le Verger, La Trinité-Porhouët, Bréal-sous-Montfort, Romillé, au diocèse de Saint-Malo. A l'ombre d'un grand chêne, qui subsiste toujours, il multiplia les prières et les pénitences dans l'ermitage de Saint-Lazare, tout près de sa ville natale.

Rennes n'a entendu sa parole qu'à deux reprises. Une première fois, vers 1707, il parla dans l'église des Calvairiennes, au Carthage et, à l'issue de la cérémonie, on le vit, son bonnet carré à la main, solliciter les aumônes en faveur de l'église Saint-Sauveur, à demi-ruinée.

Le Père de Montfort revint à Rennes, en 1714. Logé chez un de ses amis, M. d'Orville, à l'entrée de la rue Haute, il évangélisa les habitants du quartier et fit réciter chaque soir le chapelet sur la place Sainte-Anne. Au Couvent tout proche des Dominicains, Notre-Dame de Bonne-Nouvelle entendit ses prières.

C'est alors qu'il composa le fameux cantique sur les *Malheurs de Rennes*, qu'aimait tant à citer Son Eminence le cardinal Charost.



*Adieu Rennes, Rennes, Rennes,*
*On déplore ton destin.*
*On t'annonce mille peines*
*Tu périras à la fin,*
*Si tu ne romps pas les chaînes*
*Que tu caches dans ton sein.*

*Tout est en réjouissance.*
*Monsieur est au cabaret,*
*Mademoiselle à la danse*
*Et Madame au lansquenet...*

*On y passe la journée*
*Dans la rue et dans les jeux.*
*L'église est abandonnée.*
*Son séjour est ennuyeux.*

*Les torrents de tous les crimes,*
*Qui l'inondent de tout temps,*
*Entraînent dans les abîmes*
*Presque tous ses habitants,*
*Pour les rendre les victimes*
*De tous les débordements !*

Six ans plus tard, au mois de Décembre, éclatait le formidable incendie qui, pendant huit jours, ravagea la ville entière. On y vit un châtiment du ciel et la réalisation de la prophétie du Bienheureux de Montfort.

L'Apôtre de la Croix et du Rosaire mourut à Saint-Laurent-sur-Sèvre, paroisse du diocèse de la Rochelle, le 28 Avril 1716, au cours d'une mission. Son évêque, Monseigneur de Champflour lui ferma les yeux et dit en pleurant : « J'ai perdu le plus saint prêtre de mon diocèse. »

« Le Père au grand Chapelet » fut enterré dans la vieille église de Saint-Laurent. Sur la pierre de dur granit qui recouvrit la tombe, un ouvrier du pays, de son ciseau malhabile, grava ces mots :

*Prêtre de Jésus-Christ,*
*Il retraça Jésus-Christ par sa vie.*
*Partout il le prêcha par sa parole.*
*Il ne s'arrêta que dans la tombe.*
*Sa mort glorieuse ressembla à sa vie.*
*Mûr pour le ciel, il s'y envola.*

Rome s'apprête à sanctionner d'une manière éclatante et définitive les paroles et l'éloge de l'humble ouvrier vendéen.

Chanoine Louis RAISON.

## CHRONIQUE GENERALE

**Motu Proprio de Sa Sainteté Pie XII sur l'Œuvre Pontificale des Vocations sacerdotales,** — La Sacrée Congrégation préposée aux Séminaires et aux Universités des Etudes nous ayant exposé qu'il était très opportun de fonder une œuvre centrale des vocations sacerdotales, qui se proposerait de

Archives diocésaines de Quimper et Léon



développer chez les fidèles du Christ — de toutes les façons mais spécialement par des œuvres de ce genre constituées dans tous les diocèses — la volonté de protéger, d'aider les vocations ecclésiastiques, de propager sur la dignité et la nécessité du sacerdoce catholique des idées justes, de provoquer les fidèles dans toutes les parties du monde à mettre en commun leur prières et leurs pieux exercices,

Nous, de notre propre mouvement et de par la plénitude de notre puissance apostolique, nous établissons près ladite Sacrée Congrégation, l'œuvre des *Vocations sacerdotales*, avec le titre d'œuvre pontificale, lui accordant la faculté de s'agréger les œuvres et personnes qui en feront la demande et en même temps d'étendre à tous ceux qui s'inscriront toutes indulgences et faveurs spirituelles concédées ou à concéder.

Ainsi soit et demeure décidé et réglé nonobstant toutes dispositions contraires.

Donné à Rome, près de Saint-Pierre, le 4 Novembre, en la fête de saint Charles Borromée, l'an 1941, de notre Pontificat le troisième.

PIE XII, Pape.

---

**Rome et la France.** — A l'occasion de la nouvelle année, le Maréchal, chef de l'Etat, a adressé le télégramme suivant au Souverain Pontife :

« Au seuil de la nouvelle année, je tiens à assurer Votre Sainteté des sentiments de filiale et respectueuse affection de la nation française et à lui exprimer les vœux très sincères que je forme pour sa personne et son pontificat. »

---

**Nos Prisonniers.** — *Pour la libération des prisonniers ayant appartenu au Service sanitaire.* — M. le Médecin général directeur du Service de Santé de la Région de Paris, 28, avenue Friedland, Paris (8e), Bureau des Prisonniers, vient de déclarer, au sujet des pièces qui peuvent servir à la libération des prisonniers ayant appartenu au Service de Santé :

Si l'on possède une pièce militaire officielle (certificat de présence au corps, ordre de mission, permission, etc...) remplissant les quatre conditions suivantes : 1° Indication de la qualité de sanitaire ; 2° Date entre le 1-9-39 et le 25-6-40 ; 3° Cachet et signature d'un officier de l'unité ; 4° Ecriture lisible à l'encre ou à la machine ; l'envoyer à Paris, à l'adresse ci-dessus.

A défaut de pièce militaire, envoyer l'original du *certificat de présence au corps*, que la famille avait remis à la mairie pour justifier la situation militaire de l'intéressé et obtenir les allocations militaires ; ou bien encore indiquer la gendarmerie du domicile du prisonnier, qui peut avoir dans ses archives des indications utiles.

Que l'on trouve, ou non, une pièce réalisant les conditions indiquées, établir et envoyer une fiche dite fiche F., très exactement remplie, du modèle que voici :



ATTESTATION D'IDENTITÉ SANITAIRE

Je soussigné (1) .....
demeurant à .....
Certifie sur l'honneur que le sanitaire .....
NOM ..... Prénoms .....
Grade ..... Fonction .....
Né le ..... à .....
Situation de famille (2) .....
Classe recrutement ..... Classe mobilisation .....
N° Matricule ..... Recrutement .....
a été rappelé à l'activité le ..... 1939
ou était en activité à (3) .....
et affecté à (4) .....
jusqu'à la date de sa capture, le ..... 1940
N° du prisonnier ..... Stalag .....
Kdo .....

A ....., le ..... 1941.

Signature — Vu pour certification de la signature ci-contre : — Le Maire ou le Commissaire de police.

N. B. — MM. les Curés voudront bien porter ces renseignements à la connaissance des familles qu'ils pourraient intéresser et, tout d'abord, aux familles de nos prêtres ou séminaristes prisonniers.

(1) Nom, prénoms, grade et fonction militaire s'il y a lieu.
(2) Marié, nombre d'enfants.
(3) S. I. M., Train, Génie.
(4) Unité du temps de guerre, la dernière s'il y a lieu.

---

**Souffrances et Joies du Purgatoire.** — Comme nous voudrions connaître les secrets de cette « nuit, où l'on ne travaille plus »... ce purgatoire mystérieux, où tant d'âmes souffrent loin de Dieu, très près de Lui par l'amour !...

Interrogeons la théologie. Elle est discrète sur le *purgatoire*. Mais ce qu'elle nous dit de ses *souffrances* et de ses *joies* est déjà redoutable pour nos fautes et consolant pour notre amour.

I. — Ses *souffrances* d'abord... L'âme, une fois quittée la couche où l'on s'agite autour d'un cadavre, voit tout à coup changer la perspective de son regard sur toute chose. Désincarnée de la matière, elle découvre les mille liens invisibles qui rattachent tout l'humain à Dieu.

Découverte si complète, si définitive, que la volonté se trouve irréductiblement fixée au bien, aimantée sur le But unique, sur l'unique Amour... Comme l'ange, l'âme sera désormais incapable et de mériter et de pécher...

Mais elle aborde l'Eternité en traînant avec elle un triple fardeau :

les habitudes mauvaises contractées ici-bas..
les fautes vénielles qu'aucune absolution n'a effacées...
les dettes pour les fautes pardonnées, mais pas encore expiées...

Archives diocésaines de Quimper et Léon



Lourdes chaines que nous portons légèrement ici-bas, mais insupportables à l'âme qui voit réaxées toutes ses perspectives. Le Ciel s'ouvrirait-il devant elle qu'elle s'en détournerait et irait d'elle-même s'offrir à cette purification que le feu du purgatoire va opérer en elle.

Dieu n'impose pas sa Justice dans l'autre monde. C'est l'âme même qui y court...

⁂

Ce feu mystérieux, dont la théologie ne dit qu'une chose : qu'il existe, sa nature, sa nature nous est inconnue... Son action est-elle matérielle ?... Est-elle seulement spirituelle et produit-elle dans l'âme cette souffrance morale que nous éprouvons en quelques heures atroces de notre vie — vraie morsure que nous comparons à un feu, et « cuisante » comme lui ?...

Sous son action pénétrante, l'âme voit ses taches se résoudre peu à peu, ses tendances se redresser, son amour se purifier.

Cette torture du feu — la peine du sens — frappe notre imagination. Mais elle est moindre que la privation de Dieu

⁂

L'âme qui a découvert que Dieu est ce foyer autour de quoi tout gravite et où tout amour s'avive, se sent emportée vers Lui par un élan impétueux qui croît à tout instant à mesure que monte la pression de sa charité.

Nous n'imaginons pas cela. Seul sans doute le cœur d'une mère privée de son enfant doit pouvoir réaliser un peu cet écartèlement de l'âme butée aux parois de sa prison de feu, se portant dans un élan incoercible vers un Dieu invisible encore, mais qu'elle sent si proche... et retombant sans cesse... et sans cesse attirée par cet Etre infiniment digne d'amour et indiciblement aimé...

II. — *Ses joies aussi*... Car les souffrances des âmes au purgatoire sont mêlées de joies.

Il y a en elles un peu de cet état mystérieux où était plongé le Christ durant sa passion. La vision béatifique s'était réfugiée à l'extrême pointe de l'âme, pendant qu'en bas, la souffrance, l'angoisse soufflaient en ratales...

⁂

*Joies de l'intelligence.*

Les âmes du purgatoire *voient plus* et elles *voient mieux*.

Délestées des sens, les activités de l'esprit sont simplifiées. La vérité est décapée de toute erreur et s'offre sans recherches...

Leurs souvenirs sont plus précis, leurs connaissances plus étendues.

Leur vie leur apparaît dans une unité plus grande... Elles ne sont plus ces aveugles qui avancent en tâtonnant, les mains étendues devant eux.

⁂

*Joies du cœur... Elles aiment... Elles sont aimées...*

Sur cet unique amour qu'elles donnent à Dieu, et qu'elles



reçoivent de Lui, se greffe l'amour de tous ceux qui, unis à Lui, le sont à elles...

Ceux de là-haut, ceux d'ici-bas. Tous ceux dont elles partageront bientôt la béatitude et dont elles partagèrent les épreuves. Et parmi eux, ceux qui conjuguèrent leur destinée humaine avec la leur : leur famille, leurs amis...

Et toute l'Eglise militante, dont le suffrage incessant vient, en vagues pressées, rafraîchir leur prison brûlante...

Elles aiment jusqu'à ce feu qui, en les purifiant, les rapproche de Dieu, et auquel elles s'offrent avec la même avidité que le malade au remède qui va le sauver...

⁂

Et par-dessus tout, cette *joie indicible de la sécurité*... cette *confiance* qui est comme la prise de possession anticipée de l'avenir.

La traversée, qui fut si aventureuse, est finie. L'étape est franchie. Elles ont abordé et elles n'ont plus sur ce monde où nous continuons à ramer en aveugles, que ce regard du voyageur qui se sent en lieu sûr... Leur pensée nous y accompagne. Mais comment ne pas goûter la joie d'être arrivées ?...

Près d'elles l'enfer, précipice si longtemps côtoyé et dont elles savent maintenant l'horreur, d'une science plus précise.

⁂

A mesure qu'elles montent vers la lumière, voient-elles leurs peines diminuer ? Les théologiens se le sont demandé...

Peut-être leurs souffrances se transforment-elles mystérieusement. Comment la privation de Dieu — la peine du dam — diminuerait-elle dans ces âmes qu'un amour grandissant pousse avec plus d'élan vers ce Dieu toujours absent, et à qui plus de lumière le montre plus désirable ?...

Mais, sans doute la peine du sens diminue-t-elle à mesure que s'effacent les restes du péché, jusqu'au moment libérateur où le Feu, privé de combustible, se confond enfin avec la flamme dévorante de la divine Charité...

L. G.

---

**Servante de cure « Servante du Seigneur »** La coutume nous rend familière, au presbytère, la présence de la servante de Monsieur le Curé. Elle nous reçoit avec simplicité et bonne grâce, s'empresse auprès de nous, nous introduit auprès de son maître ; puis s'efface, disparaît et retourne à son humble besogne. Silencieusement, elle reprend sa tâche de dévouement.

Et ce dévouement est en effet si spontané, si naturel que beaucoup ne l'aperçoivent point. Pour être servante de cure, elle doit pourtant quitter sa famille, abandonner les siens, s'isoler même de la société, pour vivre un peu une vie de recluse et de cloîtrée. Peu nombreux sont ceux qui y songent. On a bien plus tôt deviné les menus défauts qu'elle n'a point eu encore le temps ou la possibilité de corriger. On les examine à la loupe ; la malice les grossit à plaisir. Pour la servante de cure, comme pour M. le Curé, le monde peut être parfois méchant, il se montre toujours d'une extrême exigence. Raison de plus pour elle, d'être sans reproche aux yeux de Dieu, et, s'il se peut, des paroissiens. Faut-il nous en plaindre ? — Non ! — Honneur oblige.

Archives diocésaines de Quimper et Léon



Humble servante de cure, savez-vous la beauté de votre vocation ? Car c'est bien de vocation qu'il s'agit, de vocation au plus beau sens du mot.

Vous n'êtes pas simplement une domestique à gages. C'est évident ; le prêtre ne peut vous donner qu'une si mince rétribution. Vous gagnez bien en un an ce que d'autres gagnent en un mois. Et le reste se compte au budget du dévouement.

Vous avez, il est vrai, vos petits avantages. Vous êtes sans doute moins strictement tenue que d'autres ; vous êtes un peu maîtresse de maison. Vous avez surtout la possibilité de vivre parfaitement votre vie chrétienne, à l'ombre de l'église et tout près du tabernacle. Oui : c'est vrai ; mais tout cela, ne saurait suffire à cette vocation de dévouement qui est la vôtre. Voici le grand mot :

Servante de cure, vous êtes « Servante du Seigneur ».

Vous êtes la servante du Seigneur dans son prêtre, cet autre Jésus-Christ. Vous êtes auprès de lui comme Marie auprès de Jésus Souverain Prêtre. Vous faites ce que la Sainte Vierge faisait dans l'humble maison de Nazareth. Vous servez le Maître, en servant votre maître.

Ayez cette vue de foi : votre vocation s'irradie d'une splendeur divine ; toute votre vie en est transfigurée. Vous servez Jésus ; voilà la vérité capitale, essentielle. Si vous la comprenez, vous avez tout compris ; si vous ne la comprenez pas il vous reste tout à apprendre.

Se peut-il rien de plus grand, rien de plus beau ? Vous n'avez certes pas, comme la religieuse, la consécration officielle de votre personne et de votre vie au service de Dieu. Si vous le voulez, vous avez une consécration effective et pratique, qui exige de vous une vie toute donnée à Dieu, dans la sainteté du sacrifice.

Servante du Seigneur, voyez donc avec quel respect religieux vous devez servir votre maître ! Même pour les rapports les plus ordinaires, et les soins les plus humbles, il y a la manière déférente qui convient, et la manière audacieuse qui ne convient pas. Vous prendrez toujours la première. Malgré son caractère sacré, le prêtre, certes, n'a pas la perfection de son divin modèle Jésus-Christ, servez-le pourtant, sans trop voir ses imperfections, comme vous serviriez Jésus en personne. Servez-le de telle manière que la malice des hommes soit désarmée devant votre attitude de respectueuse vénération.

Vous ne tomberez jamais dans ce travers si regrettable dont parle saint François de Sales : « Ce n'est pas d'aujourd'hui, dit-il, que les inférieurs veulent conduire leurs maîtres selon leur volonté ». (*Entretiens* XIII, édition d'Annecy, vol. VI, p. 224.) M. le Curé, certes, ne le permettrait pas ; mais mieux vaut qu'il n'ait pas à exiger cette soumission parfaite, laquelle vous voulez de vous-même lui donner. Soumission d'ailleurs toute cordiale, où le dernier mot est à la divine charité.

Puisqu'envers M. le Curé vous faites profession de dévouement, que ce dévouement soit en effet universel. Donnez tout au Seigneur. Et n'oubliez pas que vous servez un maître pauvre. Le prêtre, sans doute, est moins pauvre que le Christ, qui n'avait « pas une pierre où reposer sa tête ». Vous serez cependant économe et attentive à ne rien gaspiller. Point de luxe, mais du soin et de la propreté ; c'est la seule richesse que peut se permettre le prêtre de Jésus-Christ. Que la cure soit bien tenue. Pas de désordre, ni de laisser-aller. A moins d'impossibilité, que tout soit fait parfaitement et avec grand soin. C'est votre devoir d'état. Faites-le pour le Seigneur que vous servez.

×



Mais vous n'êtes pas seulement servante du Seigneur pour le prêtre ; vous l'êtes encore, à votre manière, pour les âmes, et, d'une façon plus prochaine, pour celles de la paroisse.

Si vous comprenez bien votre rôle, et le remplissez bien, vous serez la première et la plus précieuse auxiliaire de M. le Curé dans son propre ministère. Voilà qui mérite grande attention.

Faudra-t-il donc que vous vous occupiez encore des affaires de la paroisse ? Non ! Précisément, de ne vous en point occuper, sera habituellement votre manière d'aider puissamment M. le Curé dans sa tâche. Et, sur ce point, votre vertu capitale sera la discrétion.

Discrétion à la cure, pour éviter toute curiosité suspecte. Que viennent faire ces personnes chez M. le Curé ? De quoi traitent-elles ? Ne vous en inquiétez nullement. C'est un secret. Celui-là doit être gardé plus que tout autre. Discrétion : ne parlez pas au dehors de ce qui se passe à la cure, et fuyez les commérages où certaines personnes voudraient vous entraîner. Voilà le premier apostolat que vous pouvez exercer. Ce sera, en vérité, grande édification pour les paroissiens, et le ministère de M. le Curé en sera grandement facilité.

Accueillez bien les gens qui viennent à la cure ; vous êtes aussi à leur service. C'est votre rôle, et ce rôle est très beau. On vous saura gré de savoir vous tenir strictement à votre place, sans trop vous plaindre du dérangement que cela vous cause, ou du surcroît de travail qui en résulte pour vous. De grâce, ne vous effrayez pas trop, si des souliers mal essuyés salissent un peu vos planchers. Ne dites rien, la cause que vous servez y gagnera beaucoup. Cela vaut bien un coup de balai de surcroît.

Et savez-vous que vous pouvez exercer un véritable apostolat par votre vie exemplaire de piété, de dévouement, de modestie. Que vous le vouliez ou non, on vous observe, et votre seule tenue peut avoir une influence considérable. Si l'on vous voit très fidèle à vos devoirs, à vos exercices de piété, à la sainte messe et à la communion, si l'on vous voit, en tout, donner le bon exemple, comme il convient à la servante du Seigneur, vous pouvez faire un bien immense.

Vous approchez le prêtre de plus près, vous êtes de sa maison ; il convient que vous profitiez mieux que d'autres de ses enseignements. Et votre vie parfaite sert d'elle-même la cause de Dieu et de la sainte Eglise.

Tout spontanément vous créez ainsi autour du prêtre une atmosphère de confiance, de respect, de surnaturelle affection dont ne peut que bénéficier son action sur les âmes.

Souvent même, vous pourrez encore exercer une action plus directe et apporter une aide précieuse aux œuvres de la paroisse. A condition que vous soyiez courageuse et qu'il vous demeure quelques loisirs, vous pourrez peut-être vous occuper de la sacristie et des linges d'autels ; et vous ne manquerez pas d'y intéresser avec vous les jeunes filles de la paroisse. Ce travail en commun peut être très fructueux à tous les points de vue. Vous mettrez dans ce groupe savoir-faire, piété, esprit d'initiative. Ce sera tout naturellement un noyau de militantes que vous formerez pour l'action catholique. Vous deviendrez ainsi, sans qu'il paraisse, l'animatrice des confréries et des œuvres de jeunes filles.

Avec l'assentiment de M. le Curé, vous pourrez peut-être vous occuper encore des enfants, et au besoin faire le catéchisme. Les grandes personnes même, les mères de famille, si vous êtes prudente et discrète, seront bien aise que, pareillement, vous les aidiez un peu dans leurs œuvres paroissiales.

Et ce ne sont là que des indications ; votre industrie même saura découvrir une multitude d'occasions où, sans empiéter le

Archives diocésaines de Quimper et Léon



moins du monde sur un domaine qui n'est pas le vôtre, vous deviendrez l'auxiliaire très active de M. le Curé. Et sans doute ce travail de surcroît, où prime le dévouement, vous aidera à mieux remplir encore votre strict devoir d'état.

L'important est, qu'en toutes choses, vous vous considériez bien comme la « Servante du Seigneur », que vous vous laissiez guider en tout par un grand esprit de foi, que vous rompiez avec l'esprit du monde, pour vivre, dans votre vocation, d'un vrai esprit religieux, j'allais presque dire sacerdotal. Vous êtes, en servant le prêtre, tout entière au service du Seigneur.

×

Or précisément, si la vocation de servante de cure est si belle, il en résulte pour le prêtre lui-même de graves obligations.

D'abord la servante doit être choisie avec très grand soin. Les règles canoniques, sur ce sujet si important, seront suivies avec ponctualité. Toute personne suspecte est vraiment indigne de cette fonction et sera écartée.

S'il n'existe pas de congrégation religieuse (1) pour former et préparer des servantes aux prêtres, ce qui, semble-t-il, serait pourtant fort souhaitable, il serait du moins à désirer que la servante de cure pût recevoir une véritable formation en rapport avec sa haute mission.

Pour ce qui est de la tenue de la maison, de la cuisine, du linge, etc..., il conviendrait que cette personne, si elle n'est déjà initiée, pût suivre pendant quelques temps les cours d'une école ménagère.

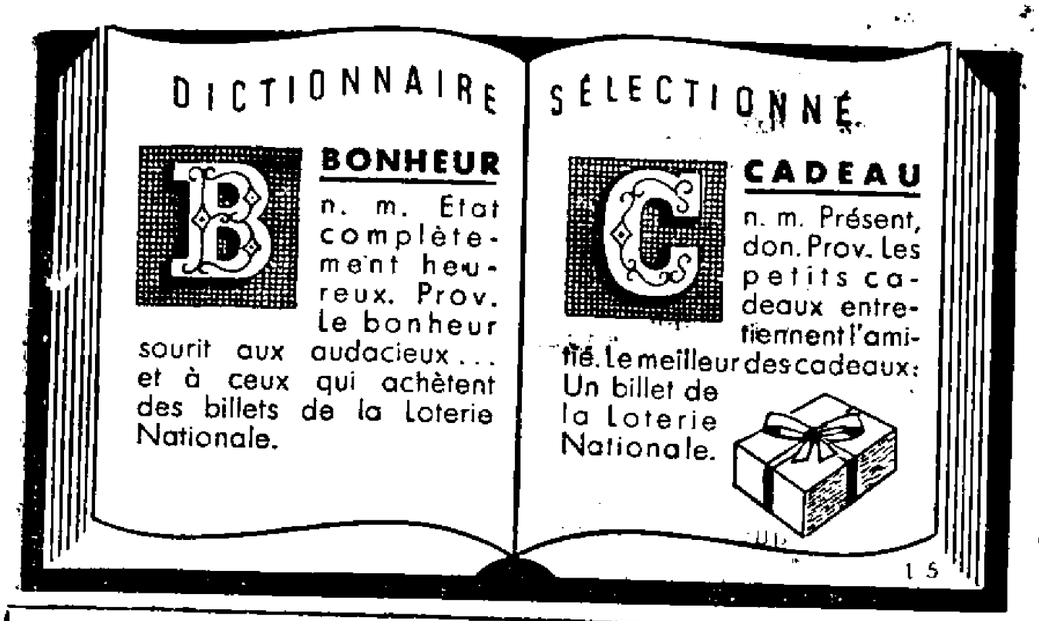
Pour la formation spirituelle, de toutes la plus importante, elle ne saurait être laissée au hasard. Même une formation générale ne suffit pas. Son devoir d'état est d'une telle importante que des directives spéciales lui sont rigoureusement nécessaires. De ses obligations, elle n'entend jamais parler. Elle prend parfois des habitudes très regrettables, incompatibles avec sa fonction et sa vocation. Il est donc absolument nécessaire et urgent de ménager aux servantes de cure le grand bienfait de retraites particulières, spéciales. Et MM. les Curés sont eux-mêmes les premiers intéressés à favoriser, même au prix de très réels sacrifices, les retraites réservées aux servantes de cure. Qu'ils y envoient leur propre domestique, comme ils vont eux-mêmes à leur retraite. Ce sera une vraie manière d'intensifier leur propre apostolat.

Autre point angoissant. Ces personnes si dévouées, qui se mettent ainsi au service du prêtre, mériteraient aussi qu'on prît soin d'assurer leurs vieux jours. Elles n'ont, hélas ! ni pensions ni retraites. Plusieurs, sans doute, accepteraient volontiers cette mission de dévouement, si elles pouvaient compter trouver un refuge dans quelque maison d'accueil quand leurs forces épuisées au service du prêtre ne leur permettront plus de se dévouer. Qui trouvera une solution équitable à ce problème angoissant aura fait beaucoup pour le service de l'Eglise, en adoucissant le sort des humbles servantes du Seigneur.

X...

(1) Le dernier Congrès du Recrutement sacerdotal, à Rennes, a fait le plus grand éloge des Sœurs de Sainte-Jeanne-d'Arc. Cette Congrégation fondée au Canada par un religieux français compte déjà plus de 300 religieuses. Elle a essaimé en France où elle dessert plusieurs presbytères, à Paris notamment, n'ayant d'autre but que le service matériel des prêtres, cures et églises.

Il existe aussi dans plusieurs diocèses de pieuses Associations de servantes de cure. C'est ainsi qu'à Rodez, par exemple, les Marthe du Clergé ont une maison d'accueil pour leurs vieux jours, où elles se retrouvent également à l'occasion de leur retraite annuelle.


SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

**Agences**

BREST
QUIMPER

**Bureaux permanents**

Châteaulin, Concarneau, Douarnenez, Morlaix, Pont-l'Abbé, Quimperlé, Saint-Pol de Léon.

et nombreux bureaux périodiques

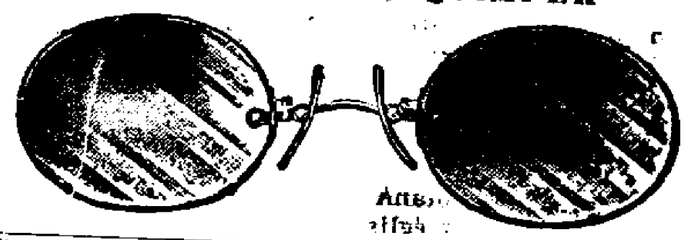
Toutes opérations de banque et de bourse, garde de titres, coffres-forts

**CINÉMA & PROJECTION - FIXE**

Appareils muets et parlants 8-9, 5-16 m/m. Location de Films
Tous Appareils, sans exception
Vente et Location des Films, toutes Editions
CINÉMATHÈQUE Ste-THÉRÈSE, 46, rue Paul-Bert, ANGERS

DELBENN
DÉPOSÉE
P. LE GUENNEC
Opticien diplômé
BANDAGISTE

LUNETTERIE & ORTHOPÉDIE
DELBENN
16, Rue Kéréon, QUIMPER



MAISON DE CONFIANCE, RECOMMANDÉE AUX MEMBRES DU CLERGÉ


*Le Gérant :* D. PLOUZENNEC.

QUIMPER. — IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE

Archives diocésaines de Quimper et Léon


***Des billets de banque qui rapportent :***

# LES BONS DU TRÉSOR

***LEURS AVANTAGES :***

- INTÉRÊT PAYÉ D'AVANCE
  Exemple : s'il s'agit d'un Bon de 1.000 Francs à 2 ans, l'acquéreur ne doit verser que 945 Francs. La différence de 55 Francs représente l'intérêt de 2,75 % qu'il encaisse, à l'instant même où il prend son Bon.
- EXEMPTION DE TOUT IMPÔT
  Les revenus des Bons du Trésor ne subissent :
  - Ni impôt cédulaire sur les valeurs mobilières (25 %) ;
  - Ni surtaxe exceptionnelle (5 %) ;
  - Ni impôt général sur le revenu ;
  - Ni droit de transmission ;
- FACILITÉS DE REMBOURSEMENT
  L'argent placé en Bons du Trésor peut être transformé en billets de banque dès qu'on en a besoin (escompte ou avances par la Banque de France).
- AUCUNE FORMALITÉ
  Pour souscrire, vous n'avez à remplir aucune formalité ; pas même à donner votre nom. Aucune formalité non plus, pour obtenir le remboursement.
- OU TROUVER LES BONS ?
  Dans les Caisses publiques, les Bureaux de poste et les Banques, chez les Agents de change et les notaires ; auprès des Caisses d'Épargne.

**Souscrire, c'est donc faire de son argent l'emploi le plus profitable, en même temps que travailler au relèvement du pays.**

AC 4



57e Année. Vendredi 30 Janvier 1942 N° 4


# LA SEMAINE RELIGIEUSE

## DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON


**Abonnement :** France et Colonies..... 25 francs par an.
— Luxembourg et Canada... 40 —
— Autres pays étrangers.... 50 —
Le numéro..... 60 centimes.
Changement d'adresse : 1 franc 50.

L'abonnement, payable d'avance (C/C 93.81, Nantes), part du 1er de chaque mois

**Rédaction et Administration :** *31, rue Élie-Fréron, Quimper.*


**SOMMAIRE :**


I. Partie officielle. — *Communications de l'Evêché : Ordo* diocésain ; En vue des subventions aux écoles ; Décès.

II. Partie non officielle. — La Présentation.

III. *Chronique du diocèse.* — *Offices paroissiaux :* Avis de services ; Avis aux confrères.

IV. *Chronique générale.* — Quelques directives de conscience pour le temps présent ; Saint François de Sales.

V. — *Annonces et avis divers.*



QUIMPER
IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE, IMPR. DE L'ÉVÊCHÉ
1942

• Archives diocésaines de Quimper et Léon



## Offices de la semaine

*Dimanche*, 1er *Février*. — Septuagésime. Semi-double. Violet. — Vêpres de la Purification, *mémoires du dimanche et de S. Ignace*.
*Lundi*, 2. — PURIFICATION DE LA B. V. M. Double de 2e classe. Blanc.
*Mardi*, 3. — S. Gildas, Abbé. Semi-double. Blanc.
*Mercredi*, 4. — S. André Corsini, Evêque et Confesseur. Double. Blanc.
*Jeudi*, 5. — Ste Agathe, Vierge et Martyre. Double. Rouge.
*Vendredi*, 6. — S. Tite, Evêque et Confesseur. Double. Blanc.
*Samedi*, 7. — S. Romuald, Abbé. Double. Blanc.
*Dimanche*, 8. — Sexagésime. Semi-double. Violet. — *A vêpres, mémoires de S. Cyrille d'Alexandrie, de S. Jean de Matha, de Ste Apollonie.*

**Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :**

Saint-Evarzec ..... 1-3 Février.
Treffiagat ..... 4-8 —

# PARTIE OFFICIELLE

## COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

**I. *Ordo* diocésain.** — Trois erreurs sont à corriger à la page 11 de l'*Ordo* :

1° au lieu de : année 1941, lire : année 1942 ;

2° au lieu de : devront se présenter à cet examen les prêtres ordonnés en 1926, lire : les prêtres ordonnés en 1927 ;

3° à la dernière ligne de la page, au lieu de : Statuts diocésains, pages 1 à 37, lire : pages 37 à 67.

Nous prions MM. les Curés et Recteurs de porter cette note rectificative à la connaissance de MM. les Vicaires.

**II. En vue des subventions aux Écoles.** — Invité à présenter *avant le 13 Février* les demandes de subvention aux écoles primaires prévues par la loi du 2 Novembre 1941, Monseigneur l'Evêque a chargé les Inspecteurs diocésains d'aller sur place donner aux intéressés toutes indications utiles et préparer avec eux les dossiers réglementaires.

Doivent obligatoirement prendre part aux réunions MM. les Directeurs et Directrices d'école, et, autant que possible, MM. les Curés ou Recteurs de leurs paroisses. Liberté leur est laissée de choisir un centre plus à leur convenance.

Voici pour les cantons qui n'ont pas encore été visités les dates de réunions :

M. *Moënner* sera le lundi 2 Février à Pont-l'Abbé à l'école des filles, à 14 h. 30, pour le doyenné ; — le mardi 3, à Douarnenez, à 11 heures, à l'école des filles, pour le doyenné ; —



le mercredi 4, à Pont-Croix, à 11 heures, à l'école des filles, pour le doyenné et Plozévet ; — le jeudi 5, à Quimperlé, à 14 h. 30, à l'école des filles, pour les doyennés de Quimperlé, d'Arzano, Bannalec, Scaër.

M. *Grill* sera le lundi 2 Février à Landerneau, à 14 h. 30 ; — le mardi 3, à Brest, école Sainte-Anne, à 10 heures ; à Saint-Renan, à 15 h. 30 ; — le mercredi 4, à Ploudalmezeau, à 10 h. 30 ; à Lannilis, à 15 h. 30 ; — le jeudi 5, à Plabennec, à 10 h. 30 ; à Lesneven, à 15 h. 30.

M. *Le Ster* sera le lundi 2 Février, à Plouigneau, à 15 heures ; — le mardi 3, à Morlaix, à 11 heures, pour les doyennés de Morlaix, Lanmeur, Saint-Thégonnec ; à Saint-Pol, à 16 heures, pour les doyennés de Saint-Pol et de Taulé ; — le mercredi 4, à Plouescat, pour les doyennés de Plouescat et Plouzévédé ; à Landivisiau, à 16 heures ; — le jeudi 5, à Sizun, à 11 heures, pour les doyennés de Sizun et Floudiry ; à Châteaulin, à 16 heures, pour les doyennés de Châteaulin et Crozon.

L'heure indiquée est l'heure de l'Europe centrale.

**III. Décès.** — Monseigneur recommande aux prières du clergé et des fidèles M. Stanislas Danfec, ancien recteur de Saint-Derrien, décédé à Ploumoguer, le 24 Janvier, à l'âge de 72 ans ;

M. Emmanuel Gaudiche, recteur de Ploujean, décédé le 25 Janvier, à l'âge de 66 ans ;

M. Coquet, séminariste d'Esquibien, décédé le 25 Janvier.

# PARTIE NON OFFICIELLE

## La Présentation

*Nunc dimittis servum tuum, Domine.*

« Maître, laissez partir, selon votre promesse,
Laissez partir en paix votre vieux serviteur,
Maintenant que mes yeux ont connu l'allégresse
De contempler le Rédempteur !
Maintenant que j'ai vu se lever la lumière
Qui dissipe la nuit pesante à nos paupières,
Laissez partir en paix votre vieux serviteur ! »
Ainsi chante le saint vieillard. Sa voix, qui tremble
A travers la blancheur de sa barbe, rassemble
Quatre mille ans d'espoirs, d'attente, de désirs :
Adam, Abram, Jacob, tous les saints patriarches
Qui vers le Rédempteur ont dardé leurs soupirs,
Moïse qui marcha quarante ans avec l'Arche
Et ne vit Chanaan que du haut de la mort,
David, le luth royal dont Dieu toucha les cordes,
Salomon qui bâtit le Tabernacle d'or,
Job dont la plainte est un grand fleuve qui déborde,
Et les Voyants debout sur les sommets du temps,
Aux quatre vents du ciel jetant leur prophétie :
« Il vient le Désiré que l'univers attend

Archives diocésaines de Quimper et Léon



Et voici qu'une Vierge enfante le Messie ».
Tous les Justes sans nom qui, des yeux et des mains,
Du plus profond de l'ombre ont imploré la cime
Où devait resplendir l'Orient surhumain,
S'unissent au cantique où le vieillard exprime
Le torrent de bonheur qui roule dans son sein.

Puis il se tait, et, de ses mains appesanties
Par le fardeau sacré dont la douceur l'émeut,
Il élève l'enfant comme on fait d'une hostie.

Tel qu'un prêtre à l'autel, Siméon offre à Dieu
L'Agneau médiateur promis au sacrifice.
Or, le Fils, connaissant ce que le Père veut,

Et, prévoyant déjà la forme du supplice
Dont il rachètera les péchés d'ici-bas,
Jésus tend vers le ciel ses mains expiatrices,

Et, comme sur la croix, ouvre ses petits bras.

Louis MERCIER : *Virginis Corona.*

# CHRONIQUE DU DIOCÈSE

**Evêché : c/c 3490. Nantes. — *Semaine religieuse* : c/c 9381, Nantes.**

## Offices paroissiaux.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — *Dimanche de la Septuagésime* (1er *Février*) : messes à 7, 8, 9, 10, 11 h. (grand'messe) et 12 h. 30. — Vêpres à 15 h. 30, prières pour la paix, procession des confréries du Rosaire et du Scapulaire, bénédiction.

*Lundi, Purification de la Très Sainte Vierge* : messes à 7, 8, 9, 10 h. ; à 11 h., bénédiction des cierges, procession, grand'messe. — Vêpres à 15 h. 30, prières pour la paix, bénédiction.

*Mardi* et *mercredi* : à 7 h. 30, services pour les Trépassés.

*Mercredi* : confession des filles des catéchismes.

*Jeudi* : après-midi, confessions.

*Vendredi* : exposition du Saint-Sacrement de 8 h. 30 à 18 h. A 18 h., prières pour la paix, bénédiction. — A 20 h., heure d'adoration pour les hommes et jeunes gens.

*Samedi* : confession des garçons des catéchismes.

— EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — *Dimanche de la Septuagésime* (1er *Février*) : messes à 7, 8, 9, 10, 11 h. (grand'messe) et 12 h. 30. — A 14 h. 30, vêpres, réunion de l'Archiconfrérie, procession du Rosaire, prières pour la paix, bénédiction du Saint-Sacrement.

*Lundi, fête de la Purification de la Bienheureuse Vierge Marie* : messes à 7, 8, 9, 10 h. (bénédiction des cierges et grand'messe). — A 18 h. 15, Complies.

*Mardi* et *mercredi* : à 8 h. 30, services pour les Trépassés.

*Mercredi* : confession des enfants des écoles libres.

1er *Vendredi du mois*, 6 *Février* : le Saint-Sacrement sera exposé de 9 h. 30 à 18 h. 15.

*Tous les soirs* : à 18 h. 15, prières pour la paix.

**Avis de services.** — Edern : mercredi 4 Février, à 11 h. (h. off.), service anniversaire pour M. l'abbé Jean Guyader, ancien vicaire de Plougasnou, tombé au champ d'honneur.

— Bohars : jeudi 5 Février, à 11 heures (h. all.), service anniversaire pour M. l'abbé Prigent Cann, ancien recteur de Trémaouézan.



— Ploumoguer : mardi 3 Février, à 11 h. 30, service de huitaine pour M. Stanislas Dantec, ancien recteur de Saint-Derrien,

— Ploujean : jeudi 5 Février, à 10 h. 30 (h. off.), service de huitaine pour M. Gaudiche, recteur de Ploujean.

**Avis aux Confrères.** — MM. les Recteurs ou Vicaires, à qui le regretté M. l'abbé Bernard, ancien recteur de Langolen, avait, de son vivant, prêté des fascicules des Dictionnaires de la Bible ou de la Théologie Catholique, seraient bien aimables de les adresser, dès que possible, au P. F. Le Bourhis, Abbaye de Langonnet (Morbihan).

Les numéros manquants sont : Dictionn. de la Bible, fascicule 24 ; Dictionn. de Théol. Cath., fasc. 87-87, 101-102.

# CHRONIQUE GENERALE

**Quelques directives de conscience pour le temps présent.** — *Dans la* Semaine religieuse de Paris, *S. Em. le cardinal Suhard adresse sous ce titre à ses diocésains des conseils immédiatement pratiques :*

Dans la situation difficile que la guerre nous a faite, le souci des choses nécessaires à la vie, tant pour l'alimentation que pour le vêtement, devient une affaire de plus en plus grave pour chacun de nous, particulièrement pour les pères et mères de famille et pour tous ceux qui ont charge de pourvoir aux besoins d'un certain nombre de personnes.

Le gouvernement français y est attentif. Il prend les mesures qu'il estime nécessaires pour réglementer la production, la répartition et le prix des denrées, en vue du bien général. Il en résulte pour tous des devoirs à remplir. Nous croyons utile de rappeler ces devoirs aux chrétiens, en nous référant aux règles posées par la Théologie morale, lesquelles, dans l'occurence, se confondent avec celles de la simple honnêteté naturelle.

1) Les prescriptions légales concernant le commerce des denrées nécessaires à la vie obligent en conscience ; et même, de principe, cette obligation est grave, parce que l'existence, ou du moins la santé de beaucoup y sont intéressées.

Ces prescriptions sont fréquemment critiquées (et avec quelle incompétence!). On oublie que si elles n'obtiennent qu'imparfaitement leur effet, c'est souvent parce qu'elles sont mal obéies d'un grand nombre.

2) Spécialement en ce qui concerne les prix : ceux qui sont fixés par la loi s'imposent à la conscience. Quand il n'existe pas de taxe officielle, le juste prix est celui que les théologiens appellent le prix de l'*estimation commune*, c'est-à-dire le prix courant ou le prix du marché, formé dans des conditions régulières non sans la possibilité de quelques différences en plus ou en moins, qui s'expliquent ou se légitiment par les circonstances.

3) Les modestes opérations extra-légales par lesquelles on

Archives diocésaines de Quimper et Léon



se procure quelques suppléments jugés nécessaires se justifient tout à la fois par leur peu d'importance et par les nécessités de la vie. L'autorité les tolère assez largement ou même parfois les régularise. Elles servent à compenser les insuffisances, toujours à craindre, de ce que permettent les règlements administratifs : ceux-ci ne pouvant prévoir tous les cas particuliers.

4) Pour ce qui est des opérations de plus large envergure, par lesquelles des commerçants achètent aux producteurs leurs denrées à des prix qui dépassent notablement le prix courant, pour les revendre ensuite systématiquement *beaucoup plus cher*, ces opérations ne sont pas permises et cela pour deux raisons : 1) parce qu'elles contribuent à fausser le juste prix ; 2) parce qu'elles nuisent a l'équitable répartition dont le public doit profiter.

Nous admettons que, pour calculer les bénéfices légitimes, on tienne compte des variations possibles de la monnaie. Il n'en est pas moins vrai qu'une fortune vite faite dans de telles conditions ne saurait se légitimer par l'habileté ou par la chance. Elle va contre la règle morale d'un profit modéré.

Elle est malhonnête en son origine. On s'est montré sévère à l'égard des *profiteurs de guerre :* il faut l'être tout autant pour les *profiteurs de disette.*

5) Vivre modérément, en s'imposant avec courage les privations raisonnables, pour n'empêcher personne d'avoir sa maigre part à ce que nous appelions autrefois le banquet de la vie, c'est à l'heure présente ic devoir de tous : devoir de justice, souvent — devoir de solidarité française aussi, et, devoir de charité chrétienne.

---

*SAINT FRANÇOIS DE SALES, Evêque et Prince de Genève, fondateur de la Visitation Sainte-Marie, docteur de l'Eglise* (1567-1622), *d'après ses écrits, ses premiers historiens et les deux procès inédits de sa canonisation*, par le chanoine Francis Trochu, docteur ès-lettres. — Tome 1er paru : *La Vocation, le Sacerdoce*, un in-octavo de 716 pages, portrait, plan et carte hors texte ; couverture en 4 couleurs (1).

Cette *Vie nouvelle* de *Saint François de Sales* vient d'apparaître dans les librairies nantaises.

La couverture blanche, aux armoiries du Prince Evêque de Genève, attire par son élégance, et elle porte un nom connu, qui est à lui seul une recommandation : celui de l'auteur du *Curé d'Ars*, ouvrage tiré déjà à 80.000 exemplaires. Le prélat savoisien dont il nous donne aujourd'hui l'histoire, est tellement « français », tellement aimable, et nous est montré sous un jour si complet, avec tant de détails inédits, que très nombreux seront ceux qui voudront lire sa vie présentée par un maître écrivain et un biographe si documenté.

Voici en effet une *Vie de Saint*, telle qu'on peut et doit la désirer de nos jours. Saint François de Sales n'est pas ici une statue ou une figure de vitrail, figée, impassible ; c'est un saint vivant et dont l'histoire prouve qu'il n'était pas d'une autre argile que nous : il peine, il souffre, il travaille avec acharnement et zèle

(1) Le volume : 80 fr. Les deux en souscription jusqu'au 31 Janvier : 150 fr. Maison éditrice : Vitte, 3, place Bellecour, Lyon. Librairie : 10 rue Jean-Bart, Paris (6e).



sans réussir tout de suite et toujours ; il s'achemine, avec l'aide de Dieu, vers les sommets de la sainteté, mais à force de volonté et de persévérance. En ce nouveau livre, on croit le voir, l'entendre, on compatit à ses épreuves, on se sent entraîné par ses exemples.

L'ouvrage entier comprendra deux volumes de grand format, en tout 1500 pages, d'une impression fort belle. Pour le moment, le tome premier est seul paru — le second, l'*Episcopat* (1602-1622) ne tardera guère.

Nous avons donc, dès maintenant, l'histoire de l'enfance, de la vocation et des études du jeune François, puis de son ordination sacerdotale, de ses « premières armes » dans Annecy et autres lieux comme prévôt du Chapitre, de son départ volontaire pour le bailliage du Chablais où sur 25.000 habitants tous, sauf, une centaine, sont devenus calvinistes. Là, François mènera pendant quatre années l'existence d'un véritable missionnaire; il ne quittera le Chablais qu'après avoir retourné les chiffres, y laissant une centaine de calvinistes au milieu de 25.000 catholiques ! Il verra ses travaux couronnés par le splendide triomphe des Quarante Heures d'Annemasse et de Thonon... Alors, à moins de 32 ans, il sera appelé à l'épiscopat. Mais, avant son sacre, il remplira une importante mission auprès du roi Henri IV qui, gagné par le charme souverain de sa sainteté, essaiera de le retenir dans l'un ou l'autre des plus importants diocèses de France. Enfin, François, revenu en Savoie, se fera sacrer dans l'humble église de son baptême, en présence de son incomparable mère.

Un résumé aussi rapide ne saurait donner l'idée des richesses inconnues accumulées ici en 48 chapitres. L'auteur nous révèle bien, dans une *Introduction* aussi nette que pressée, les sources nombreuses auxquelles il lui a été permis de puiser; mais il faut entendre la bonne nourrice Pétremande Puthod qui vint, à 82 ans, témoigner sur la première enfance de François : Pétremande n'a rien oublié de sa naissance, de son baptême, des bobos qui mirent en péril la vie du bébé, du premier éveil de son âme... D'autres témoins ont dit sa vie de petit châtelain, de collégien à La Roche et à Annecy, d'étudiant à Paris et à Padoue. On sait par eux ses succès dans les lettres humaines, mais aussi ses vertus, ses tentations et ses luttes, en particulier cet « étrange tourment » dont il pensa mourir et que dissipa le recours à Marie... Que de scènes pour ainsi dire vécues : sur les chemins de Savoie, d'Italie ou de France, au « Quartier Latin » ; et les attaques des condisciples, et les incompréhensions du père et de la mère, et les luttes douloureuses pour suivre une vocation si bien marquée ! — Il est vivement souhaitable que soit réalisé un tirage à part de cette première partie de l'œuvre, pour les jeunes gens, étudiants et autres, qui y trouveraient de réconfortantes et entraînantes leçons.

La mission du Chablais a retenu particulièrement l'auteur qui lui a consacré près de 350 pages. En vérité, si François de Sales fût mort à trente ans, aussitôt après ses merveilleux succès apostoliques aux rives du Léman, il eût mérité l'auréole des saints. C'est un drame qui se joue à ciel ouvert, avec une myriade de personnages en mouvement, dans l'un des plus beaux décors qui se puisse rêver. Et c'est peut-être en ces récits, où parfois le rire se mêle aux larmes, que l'historien a donné le plus d'inédit. Cependant François ne cesse d'apparaître ingénieux et pratique dans son zèle : des conférences en plein air, à Thonon ou à Genève, il en arrive à ces tracts imprimés, réunis depuis dans le volume des *Controverses* et qui sont les précurseurs des bulletins paroissiaux de nos jours.

Et de quelle manière tout cela est-il raconté ? Quiconque a lu l'histoire du *Curé d'Ars* peut déjà s'en faire une idée. Pourtant, dans la *Vie de Saint François de Sales*, la forme emprunte au

Archives diocésaines de Quimper et Léon



sujet même, aux paysages, aux événements, aux coutumes de l'époque, quelque chose de plus coloré et de plus somptueux. Citons seulement les premières lignes du chapitre liminaire :

« Le mercredi 17 Juillet 1566, Annecy, la « bonne ville de Nessy », pour parler comme les chroniqueurs, bourdonnait d'une rumeur de fête : bruits de foule, envolées de cloches, fanfares lointaines... Depuis la porte de Bœuf jusqu'à la collégiale Notre-Dame de Liesse, une multitude s'écrasait sous les massives arcades, le long des boutiques et des tavernes. Tous, le cou tendu, attendaient l'arrivée d'un cortège...

» Soudain, dans l'étroite rue, s'amplifièrent les fanfares... »

Et c'est ainsi que l'on voit passer, mêlés à l'escorte du prince Jacques de Genevois-Nemours, le gentilhomme et la dame de qui naîtra François de Sales.

Cela, comme tout le reste du livre, est écrit avec une simplicité qui n'est pas forcément la facilité et qui sans doute recèle un patient et long travail. Le style, lumineux, a encore son harmonie, sa cadence propre. Enfin, chaque partie dans le livre est si bien liée au tout qu'elle retient doucement, sans fatigue, mais impérieusement, l'attention du lecteur, à la fois conquis et charmé.

***

**CINÉMA & PROJECTION - FIXE**

Appareils muets et parlants 8-9, 5-16 m/m. Location de Films
Tous Appareils, sans exception
Vente et Location des Films, toutes Editions
**CINÉMATHÈQUE Ste-THÉRÈSE**, 46, rue Paul-Bert, ANGERS

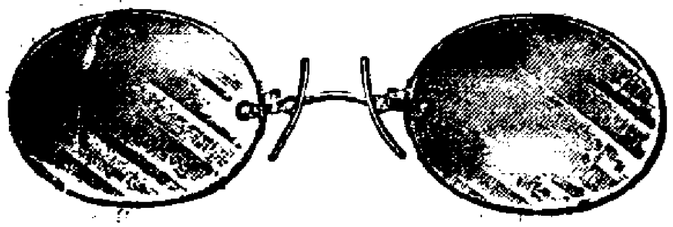
**ORNEMENTS D'ÉGLISE — BRONZE ET ORFÈVRERIE**

**Crèches de Noël. Statues. Chemins de Croix.**
**Croix de procession métal doré ou argenté**
**G. LE POULLOUIN,** 12, rue de la Trinité, GUINGAMP

Toutes les réparations, la dorure, l'argenture, le vernis or, le bronzage sont exécutés dans mon atelier et livrés rapidement. Articles de luminaires, encens, bougies, braise, rats de cave, etc. *Lampes électriques 2 bougies pour sanctuaires.*

DELBENN DÉPOSÉE

**LUNETTERIE & ORTHOPÉDIE**
**DELBENN**
**16, Rue Kéréon, QUIMPER**



**P. LE GUENNEC**
Opticien diplômé
BANDAGISTE

MAISON DE CONFIANCE, RECOMMANDÉE AUX MEMBRES DU CLERGÉ

*Le Gérant :* D. PLOUZENNEC.

QUIMPER. — IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE

57e ANNÉE. Vendredi 6 Février 1942. N° 5.

# LA SEMAINE RELIGIEUSE

## DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

**Abonnement :** France et Colonies..... 25 francs par an.
— Luxembourg et Canada... 40 —
— Autres pays étrangers.... 50 —
Le numéro..... 60 centimes.
Changement d'adresse : 1 franc 50.

L'abonnement, payable d'avance (C/C 93.81, Nantes), part du 1er de chaque mois

**Rédaction et Administration :** *31, rue Élie-Fréron, Quimper.*

**SOMMAIRE :**

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* La quête pour les Œuvres sociales maritimes ; Avis aux Pensionnats scolaires; Prix de Vulpian; Cinéma ; Recensement professionnel des Prisonniers de guerre ; Nominations ; Tableau de la Visite pastorale et des Confirmations pour 1942.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — *Chronique du diocèse :* Offices paroissiaux ; Documents scolaires ; Avis de services ; Intentions recommandées ; Avis.

QUIMPER
IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE, IMPR. DE L'ÉVÊCHÉ
1942

Archives diocésaines de Quimper et Léon



## Offices de la semaine

*Dimanche*, 8 *Février*. — Sexagésime. Semi-double. Violet. — *A vêpres, mémoires de S: Cyrille, de S. Jean de Matha, de Ste Apollonie.*
*Lundi*, 9. — S. Cyrille, Evêque d'Alexandrie, Confesseur et Docteur de l'Eglise. Double. Blanc.
*Mardi*, 10. — Ste Scholastique, Vierge. Double. Blanc.
*Mercredi*, 11. — Apparition de la B. V. M. Immaculée. Double majeur. Blanc.
*Jeudi*, 12. — Les Sept Fondateurs Servites. Double. Blanc.
*Vendredi*, 13. — De la Férie. Violet.
*Samedi*, 14. — De la B. V. M. Simple. Blanc.
*Dimanche*, 15. — Quinquagésime. Semi-double. Violet. — *Vêpres, sans mémoire.*

**Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :**

| | |
|---|---|
| Treffiagat ..... | 4- 8 Février. |
| Nizon ..... | 9-11 — |
| Plougar ..... | 12-13 — |
| Plouider ..... | 14-18 — |

# PARTIE OFFICIELLE

## COMMUNICATIONS DE L'EVÊCHÉ

**I. La Quête pour les Œuvres Sociales Maritimes** sera faite le dimanche 15 Février dans toutes les paroisses du diocèse. Elle sera annoncée dimanche prochain et le produit en sera expédié immédiatement au Secrétariat de l'Evêché (C/C Nantes 3.480).

**II. Recensement professionnel des Prisonniers de guerre.** — Nous avons reçu de M. le Directeur départemental du Service de recensement professionnel des prisonniers de guerre la note suivante :

« Un recensement professionnel et général des prisonniers de guerre est actuellemnt en cours d'exécution.

Dans l'intérêt des prisonniers, en particulier pour qu'ils retrouvent du travail à leur retour, ce recensement doit être fait rapidement, d'une façon très complète et précise. Nous demandons à MM. les Curés de nous aider dans cette importante tâche en engageant leurs paroissiens à répondre de leur mieux aux personnes chargées de ce travail, à faire connaître à la mairie rapidement les prisonniers non recensés à ce jour, en particulier ceux qui n'ont pas de famille et les proches parents de réfugiés. »

Nous prions MM. les Curés et Recteurs de répondre à cet appel.



## III. Tableau de la Visite Pastorale et des Confirmations pour 1942

| MOIS | DATES | JOURS DE LA SEMAINE | PAROISSES OU LA CONFIRMATION SE DONNE LE MATIN | PAROISSES OU LA CONFIRMATION SE DONNE LE SOIR |
|---|---|---|---|---|
| AVRIL | 16 | Jeudi..... | Melgven ..... | Pont-Aven — Nizon. |
| | 17 | Vendredi .. | Névez..... | Riec-sur-Bélon. |
| | 18 | Samedi .... | Clohars-Carnoët..... | Moëlan. |
| | 19 | Dimanche.. | Le Trévoux ..... | Mellac. |
| | 20 | Lundi ..... | Arzano..... | Guilligomarc'h. |
| | 21 | Mardi ..... | Querrien ..... | Locunolé. |
| | 22 | Mercredi... | Quimperlé, N.-D. — Baye. | Pensionnat Kerbertrand. |
| | 23 | Jeudi..... | Sainte-Croix — Tréméven.. | Rédéné. |
| | 24 | Vendredi .. | Saint-Thurien ..... | Scaër. |
| | 25 | Samedi .... | Bannalec..... | Kernével. |
| | 28 | Mardi ..... | | Châteaulin — Saint-Coulitz. |
| | 29 | Mercredi... | Gouézec — Lothey..... | Châteauneuf-du-Faou. |
| | 30 | Jeudi..... | Laz — Saint-Thois..... | Coray — Trégourez. |
| | 1 | Vendredi .. | Leuhan ..... | Saint-Goazec. |
| | 2 | Samedi .... | Plonévez-du-Faou..... | Collorec. |
| | 3 | Dimanche.. | Spézet ..... | Landeleau. |
| | 4 | Lundi ..... | Cléden-Poher..... | Carhaix — Plounézével. |
| | 5 | Mardi ..... | Motreff..... | Saint-Hernin. |
| | 6 | Mercredi... | Plouguer — Kergloff..... | Poullaouen — Loc-Maria. |
| | 7 | Jeudi..... | Huelgoat..... | Plouyé. |
| | 8 | Vendredi .. | Berrien ..... | Scrignac — Bolazec. |
| | 9 | Samedi .... | La Feuillée — Botmeur.... | Brennilis. |
| | 10 | Dimanche.. | Loqueffret..... | Lannédern. |
| MAI | 14 | Jeudi..... | Quimper, La Retraite..... | Le Likès. + Saint-Yves. |
| | 15 | Vendredi .. | Dinéault — Trégarvan..... | Port-Launay. |
| | 16 | Samedi .... | Pont-de-Buis ..... | Saint-Ségal. |
| | 17 | Dimanche.. | Le Faou ..... | Rosnoën. |
| | 18 | Lundi..... | Quimerc'h..... | Lopérec. |
| | 19 | Mardi ..... | Brasparts — Saint-Rivoal.. | Le Cloître. |
| | 20 | Mercredi... | Lennon ..... | Pleyben. |
| | 21 | Jeudi..... | Cast ..... | Quéménéven. |
| | 24 | Dimanche.. | Quimper, Loc-Maria..... | Saint-Corentin. |
| | 25 | Lundi ..... | Saint-Mathieu ..... | Ste-Thérèse + Pens$^{t}$ Ste-Thér. |
| | 26 | Mardi ..... | Plomodiern ..... | Saint-Nic. |
| | 78 | Mercredi... | Camaret ..... | Roscanvel — Lanvéoc. |
| | 22 | Jeudi..... | Crozon..... | Landévennec. |
| | 29 | Vendredi .. | Telgruc..... | Argol. |
| | 30 | Samedi .... | Plonévez-Porzay..... | Locronan — Kerlaz. |

La Confirmation se donne soit le matin, soit le soir, dans la paroisse inscrite la première.

Arrêté à Quimper, le 2 Février 1942.

† **ADOLPHE,**
*Evêque de Quimper et de Léon.*

Archives diocésaines de Quimper et Léon



**IV. Avis aux pensionnats scolaires.** — La Direction régionale du Service national des Statistiques demande à connaître les écoles religieuses, *ayant des pensionnaires* qui n'ont pu, avant le départ pour les vacances de Noël, procéder au retrait des cartes d'alimentation de leurs pensionnaires.

MM. les Directeurs et Directrices de pensionnats qui se trouveraient dans cette situation sont priés de la signaler à M. le Directeur régional du Service des Statistiques, 25, rue Brizeux, à Rennes.

**V. Prix de Vulpian, en faveur d'une famille nombreuse.** — Nous rappelons que les conditions fixées pour obtenir ce prix sont les suivantes :

1° La famille bénéficiaire devra avoir au moins 10 enfants vivants, habiter dans le diocèse de Quimper, être catholique pratiquante, jouir de l'estime générale, s'être distinguée pour la façon dont les enfants auront été élevés.

2° Toute demande devra être présentée par M. le Curé de canton et envoyée à l'Evêché *avant la fin de Mars*. Une formule de dossier sera adressée à ceux qui la désireront.

3° Le prix sera décerné chaque année par Son Excellence Monseigneur l'Evêque, à l'occasion de la Fête des Mères.

**VI Cinéma** (*Salles familiales*). — Bon espoir nous est donné par la C. C. R. de voir autoriser bientôt l'ouverture des salles familiales. Tous les Directeurs qui avaient adressé leur dossier à la C. C. R. recevront bientôt directement du C. O. I. C. un questionnaire qui semble cette fois-ci acceptable.

Nous demandons aux directeurs de salles de faire retour de ce questionnaire, non pas au C. O. I. C. mais à la C. C. R, 129, Faubourg - Saint - Honoré, Paris, qui servira de trait d'union au mieux des intérêts des salles. Ainsi sera garanti en même temps le contrôle moral de la production.

**VII. Nominations.** — Par décision de Monseigneur l'Evêque ont été nommés :

Recteur de Ploujean, M. Christophe Le Guillou, vicaire à Saint-Louis de Brest ;

Recteur de Guipronvel, M. François Marzin, vicaire à Fouesnant.

# PARTIE NON OFFICIELLE

## Offices paroissiaux.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — *Dimanche de la Sexagésime (8 Février) :* messes à 7, 8, 9, 10, 11 h. (grand'messe) et 12 h. 30. — Vêpres à 15 h. 30, prières pour la paix, bénédiction. — Après vêpres, sermon breton, prières, bénédiction.

*Lundi :* à 8 heures, messe des Mères chrétiennes à la chapelle ; à 15 heures, conférence et bénédiction.

*Lundi* et *mardi :* à 7 h. 30, services pour les Trépassés.

*Jeudi :* à 9 heures, messe mensuelle pour les prisonniers.

*Vendredi :* confession des enfants qui n'ont pas encore communié.



— Eglise de Saint-Mathieu. — *Dimanche de la Sexagésime (8 Février) :* messes à 7, 8, 9, 10, 11 h. (grand'messe) et 12 h. 30. — A 15 h. 30, vêpres, prières pour la paix, bénédiction du Saint-Sacrement.

*Lundi, mardi* et *mercredi :* à 8 h. 30, services pour les Trépassés.

*Tous les soirs :* à 18 h. 15, prières pour la paix.

## Documents scolaires

*Subventions communales* (Cir. du 24/12/41, aux Préfets, Recteurs et I. A.). — « La loi du 2/11/41 ouvre un droit éventuel à une subvention au profit des écoles primaires élémentaires privées. Corrélativement et afin d'assurer une saine gestion des deniers publics, elle rapporte, dans son art. 3, la loi du 6 Janvier précédent permettant aux communes de contribuer à certaines dépenses de « toute institution privée, dont l'objet est de recueillir, surveiller et éduquer les enfants âgés de moins de 14 ans ».

« Il était impossible de procurer ainsi, législativement et de façon définitive, pour les écoles primaires privées, c'est-à-dire pour la catégorie de beaucoup la plus nombreuse et la plus importante des établissements privés, un cumul de subventions.

« Cependant, comme la loi du 2/11/41 n'est pas encore entrée en application, quoique les études en vue du décret portant règlement à cette fin soient près de leur achèvement, MM. les Préfets voudront bien autoriser les communes, exceptionnellement et à titre d'avance, à continuer jusqu'au 1er Octobre 1942 leur participation aux dépenses d'éclairage, de chauffage, de fournitures des institutions privées dans les conditions que prévoyait la loi du 6 Janvier. »

*Examen des Bourses d'enseignement secondaire* (Circ. du 24/1/42 de M. le Secrétaire d'Etat à M. le Recteur). — « Conformément aux dispositions du décret du 3 Octobre 1941, une bourse d'externat simple a été attribuée à tous les candidats reçus à l'examen des bourses du 4 Décembre dernier (5e et 6e séries).

« La question m'a été posée de savoir si ces mêmes élèves pouvaient obtenir actuellement des bourses d'entretien, d'externat surveillé, de demi-pension.

« La réponse ne peut être que négative. Le Décret du 3 Octobre 1941 spécifie en son article 2 que les bourses accordées à la suite de l'examen du 4 Décembre seront exclusivement des bourses d'externat simple. Je vous rappelle qu'il s'agissait d'empêcher qu'un seul élève ne fût appelé à arrêter ses études par suite de la suppression de la gratuité dans le second cycle.

« Mais rien n'interdit à ces boursiers d'externat de postuler une bourse d'une autre nature. Ils devront se présenter à cet effet en Mai prochain à la session ordinaire de l'examen des bourses. Toutefois, les formalités d'inscription pour cette catégorie de candidats devront être simplifiées. Les familles n'auront à fournir qu'une demande motivée sur papier timbré. Les autres pièces (acte de naissance, certificat scolaire, extrait des contributions et feuille de renseignements sur la

Archives diocésaines de Quimper et Léon



situation de la famille) ayant été fournies en Octobre dernier, n'auront pas à être produites à nouveau. Elles seront jointes à la nouvelle demande (par les soins de l'Inspection académique).

« Quant aux candidats qui ont subi les épreuves de la 6e série et qui auront été reçus à la première partie du baccalauréat, ils pourront renouveler leur demande pour obtenir une bourse à titre bachelier. »

*Liquidation des Bourses nationales.* — En application de la circulaire du 24 Octobre 1941, les Bourses nationales seront payées à l'avenir au début de chaque trimestre scolaire. Cette mesure entraîne quelques modifications à la procédure de liquidation et d'ordonnancement.

Toutes les bourses nationales allouées aux élèves des établissements privés seront considérées comme bourses d'entretien, et c'est la famille qui recevra et qui versera elle-même à l'établissement le montant de la rétribution scolaire (d'internat comme d'externat).

Les chefs d'établissement auront à fournir trimestriellement, les 5 Janvier, 5 Avril et 5 Novembre, 3 états de liquidation (modèle n° 4, Instructions du 16 Décembre 1941) des bourses d'entretien. Au vu de ces pièces, transmises par l'Inspection académique, le Préfet mandatera à chaque famille le montant trimestriel de la bourse d'entretien, augmenté des restes à payer du trimestre précédent ou diminué des trop perçus. Lorsque le trop-perçu d'un trimestre antérieur ne pourra être défalqué du trimestre en cours (déchéance de bourse, décès de l'élève, abandon d'études, etc...), il serait délivré un ordre de reversement.

---

**Avis de services.** — Saint-Derrien : mardi 10 Février, à 10 heures (h. solaire), service de huitaine pour M. Dantec, ancien recteur.

— La Forest-Landerneau : jeudi 12 Février, à 11 heures (h. off.), service anniversaire pour M. Luguern, recteur.

---

**Intentions recommandées.**— Plouzévédé : *a)* Retraite des mères chrétiennes, du 8 au 12 Février ; *b)* Retraite des jeunes gens, du 22 au 26 Février.

— Mahalon : l'Adoration, du 23 au 28 Février.

— Loc-Eguiner-Ploudiry : l'Adoration, du 15 au 21 Février.

---

Esquibien. — **Retraites** (10-25 *Janvier*). — Sous l'impulsion d'un recteur actif, bien secondé par le vicaire, à Esquibien, la vie chrétienne s'organise, croît, s'épanouit. Il y a trois ans, malgré les obstacles, une école libre s'ouvrait pour les filles et déjà elle est florissante. En pleine crise économique, un superbe patronage surgit du sol. La J. A. C. et la J. A. C. F. exercent une action religieuse discrète mais profonde. La série de récollections ou de retraites prêchées par



le P. Le Jollec, comme une nouvelle Pentecôte a ébranle toute la paroisse. 200 enfants, 250 jeunes filles. 480 mères de famille, 150 jeunes gens, 320 hommes mariés en ont bénéficié. Les esprits ont été éclairés, les cœurs embrasés, les volontés affermies dans le bien. On a prié pour les absents : prisonniers, ouvriers, marins. On a prié pour le salut de la France et la paix du monde. On a surtout acclamé le Christ Jésus, lui jurant fidélité à tout jamais. L. J. C.

---

**AVIS.** — L'Union professionnelle de la Presse de province, considérant les difficultés croissantes de l'approvisionnement en papier, décide qu'à dater du 1er Février 1942, tous les journaux devront appliquer la méthode de vente à compte ferme, c'est-à-dire sans reprise d'invendus.

Nous invitons donc nos lecteurs à se faire inscrire dès maintenant chez le dépositaire ou le vendeur habituel, afin de ne pas s'exposer à être privés de leur journal. Chaque dépôt ne recevra que le nombre d'exemplaires correspondant à celui des acheteurs inscrits.

Nous prions nos dépositaires de vendre 0 fr. 75 le numéro, en prélevant pour eux le petit bénéfice ordinaire.

A partir du mois de Mars, nos abonnements restant de 25 francs pour la Bretagne, seront élevés à 30 fr. pour les autres départements.

Enfin, il nous est impossible de rester toujours avec trois ou quatre cents abonnements en retard. Question d'ordre et non pas surtout de finances.

---

# L'Emprunt du Crédit National

Un arrêté du 21 Janvier 1942 a autorisé le Crédit National à procéder à l'émission d'obligations 3,50 % à lots, amortissables en 50 ans, pour un montant de 5 milliards de francs. Cette opération est destinée à assurer le financement d'une première tranche de la réparation des dommages causés par la dernière guerre.

Les coupures de cet emprunt sont d'un montant unitaire de 2.000 francs ou de 10.000 francs. Le prix d'émission ressort à 1.982 fr. 50 par coupure de 2.000 francs. Les lots, dont sont assorties les obligations pour un montant total de 13.600.000 fr. par an, donneront lieu à quatre tirages annuels les 1er Janvier, 1er Avril, 1er Juillet et 1er Octobre.

L'emprunt est par ailleurs exempt de toutes taxes spéciales frappant les valeurs mobilières et il est émis sur le gage d'annuités versées par l'Etat au Crédit National et affectées par privilège à son service.

On souscrit à tous les guichets des comptables du Trésor et des Postes et Télégraphes, à la Banque de France, dans toutes les banques agréées par le Crédit National.

La notice exigée par la loi a été publiée au B. A. L. O. du 26 Janvier 1942. Le placement a commencé à cette date.

Archives diocésaines de Quimper et Léon


# SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

**Agences**

BREST
QUIMPER

**Bureaux permanents**

Châteaulin, Concarneau, Douarnenez, Saint-Pol de Léon. | Morlaix, Pont-l'Abbé, Quimperlé,

et nombreux bureaux périodiques

Toutes opérations de banque et de bourse, garde de titres, coffres-forts

# HARMONIUMS

NEUFS ET D'OCCASION DE TOUTES MARQUES
ÉCHANGE · LOCATION · CRÉDIT

**LABROUSSE**

33, Rue de Rivoli - Paris (4e)
41 bis, Boulevard des Batignolles - Paris (8e)
221, Faubourg Saint-Honoré - Paris (8e)

## CINÉMA & PROJECTION - FIXE

Appareils muets et parlants 8-9, 5-16 m/m. Location de Films
Tous Appareils, sans exception
Vente et Location des Films, toutes Editions

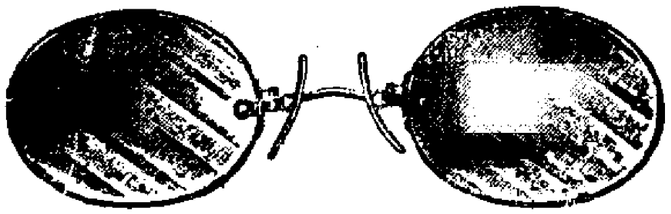
CINÉMATHÈQUE Ste-THÉRÈSE, 46, rue Paul-Bert, ANGERS

DELBENN
DÉPOSÉE

P. LE GUENNEC
Opticien diplômé
BANDAGISTE

## LUNETTERIE & ORTHOPÉDIE
## DELBENN

**16, Rue Kéréon, QUIMPER**



MAISON DE CONFIANCE, RECOMMANDÉE AUX MEMBRES DU CLERGÉ



*Le Gérant :* D. PLOUZENNEC.

QUIMPER. — IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE



57e ANNÉE. Vendredi 13 Février 1942. N° 6.


# LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

## DE QUIMPER ET DE LÉON


**Abonnement :** France et Colonies..... 25 francs par an.
— Luxembourg et Canada... 40 — —
— Autres pays étrangers.... 50 — —
Le numéro..... 60 centimes.
Changement d'adresse : 1 franc 50.

L'abonnement, payable d'avance (C/C 93.81, Nantes), part du 1er de chaque mois

**Rédaction et Administration :** *31, rue Élie-Fréron, Quimper.*


**SOMMAIRE :**


I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* Attribution à l'Association Diocésaine ; Mandement pour le Saint Temps du Carême.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — *Chronique du diocèse :* Offices paroissiaux ; Avis à nos lecteurs et dépositaires ; Intentions recommandées ; Nécrologie : M. l'abbé Emmanuel Gaudiche.

III. — *Bibliographie.*

IV. — *Annonces et avis divers.*



QUIMPER
IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE, IMPR. DE L'ÉVÊCHÉ
1942

Archives diocésaines de Quimper et Léon



## Offices de la semaine

*Dimanche*, 15 *Février*. — Quinquagésime. Semi-double. Violet. — *Vêpres sans mémoire.*
*Lundi*, 16. — De la Férie. Violet.
*Mardi*, 17. — S. Guévroc, Abbé. Semi-double. Blanc.
*Mercredi*. — Les Cendres. De la Férie. Violet.
*Jeudi*, 19. — De la Férie. Violet.
*Vendredi*, 20. — De la Férie. Violet.
*Samedi*, 21. — De la Férie. Violet.
*Dimanche*, 22. — 1er dimanche du Carême. Semi-double. Violet. — *A vêpres, mémoires de S. Jean Damien, de la Chaire de S. Pierre, de S. Paul.*

**Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :**

| | |
|---|---|
| Plouider ..... | 14-18 Février. |
| Loc-Eguiner-Ploudiry ..... | 19-20 — |
| Lambert ..... | 21-22 — |

# PARTIE OFFICIELLE

## COMMUNICATIONS DE L'EVÊCHÉ

**I. Attributions à l'Association Diocésaine.** — Nous prions encore une fois MM. les Curés et Recteurs qui ont obtenu par l'intermédiaire de l'Evêché l'autorisation préfectorale pour l'attribution de biens immobiliers à l'Association diocésaine, de nous informer soit directement soit par leur notaire du résultat de l'opération, en nous *faisant connaître la date de l'acte et de son enregistrement. L'acte d'attribution doit être expédié au Secrétariat de l'Evêché.*

**II. Mandement pour le Saint Temps du Carême.** — Après en avoir conféré avec Nos vénérables Frères les Chanoines et Chapitre de Notre insigne église Cathédrale ;

Le Saint Nom de Dieu invoqué ;

Nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit :

Article Ier. — Nous rappelons aux fidèles l'obligation de faire pénitence pendant le saint Temps du Carême, en observant tout d'abord les lois de l'Eglise au sujet du jeûne et de l'abstinence.

Nous leur donnons connaissance de ces lois en les informant que le Saint-Siège Nous permet de reporter au mercredi l'abstinence prescrite en Carême le samedi.

Article II. — La loi de l'*abstinence* est obligatoire pour tous les fidèles, dès l'âge de sept ans accomplis.

Cette loi défend de faire usage de viande et de jus de viande. — Mais elle permet l'usage des œufs, du lait, du beurre, du fromage et de la graisse.

Il y a obligation d'observer l'abstinence tous les vendredis.

*En vertu d'un Rescrit du Saint-Siège, Nous dispensons, pendant le temps de guerre, nos fidèles de l'abstinence prescrite par le Droit canonique, aux autres jours de l'année.*



Article III. — La loi du *jeûne* est obligatoire pour les fidèles, à partir de vingt et un ans accomplis jusqu'à soixante ans commencés.

Cette loi prescrit de ne faire dans la journée qu'un seul repas complet. — Cependant ceux qui jeûnent peuvent prendre, en outre, le matin et le soir, un léger supplément de nourriture, selon les coutumes ou usages légitimes.

D'après l'usage reçu dans notre diocèse, on peut prendre le soir, à la collation, mais en moindre quantité qu'au repas ordinaire, toute sorte d'aliments maigres, y compris lait, beurre et fromage.

Pour la réfection du matin, on peut prendre, sans lait, du café, du thé ou du chocolat, et une petite quantité de pain.

Quand l'usage de la viande est permis un jour de jeûne, les fidèles tenus au jeûne ne peuvent user d'aliments gras qu'une fois dans la journée, au repas principal.

Il y a obligation de jeûner : 1° tous les jours du Carême, sauf les dimanches ; l'obligation prend fin le Samedi-Saint à midi ; 2° les jours des Quatre-Temps ; 3° les vigiles de la Toussaint et de Noël, quand elles ne tombent pas le dimanche (1).

Article IV. — Les fidèles peuvent être exemptés, ou dispensés, soit de l'abstinence, soit du jeûne, en raison de leur état de santé, de leurs fatigues, de leurs travaux, etc. MM. les Curés et Recteurs useront des pouvoirs que leur confère le Droit canonique en cette matière (Can. 1245, § 1). De plus, Nous autorisons MM. les chanoines pour Nos diocésains, les Supérieurs et Aumôniers pour les communautés et pensionnats dont ils sont chargés, les Confesseurs pour leurs pénitents, à accorder, toute l'année, les permissions qui leur paraîtraient justifiées par des motifs légitimes, pourvu qu'ils ne le fassent pas d'une manière générale.

Article V. — Nous exhortons les fidèles à compenser par des bonnes œuvres, et spécialement par des aumônes proportionnées à leurs ressources, les adoucissements apportés par l'Eglise à l'ancienne rigueur de la pénitence.

Ces aumônes seront remises à MM. les Curés, Recteurs et Aumôniers, ou déposées dans un tronc spécial pour être envoyées au Secrétariat de l'Evêché.

Les pauvres qui n'auraient pas le moyen de faire une aumône, même légère, pourront y suppléer en récitant, chaque semaine, pendant la durée du Carême, cinq *Pater* et *Ave* pour les besoins de l'Eglise, de la France et du diocèse.

Article VI. — Le temps fixé pour satisfaire à la communion pascale s'ouvrira, pour le diocèse, le dimanche de la Passion, et finira le second dimanche après Pâques.

(1) Dans le diocèse de Quimper, on n'est point tenu au jeûne la veille de la Pentecôte, en vertu d'une coutume plus que centenaire.

Archives diocésaines de Quimper et Léon



Nous recommandons instamment à MM. les Curés et Recteurs de donner à leurs paroissiens la plus grande liberté pour le choix de leur confesseur.

Dès le quatrième dimanche du Carême, MM. les Curés et Recteurs liront en chaire la traduction du canon 859, § 1, du Code de Droit canonique (2) et rappelleront à leurs paroissiens le précepte de la Communion pascale.

On lira et expliquera également la traduction du canon 854 sur la Communion des enfants (4). Les enfants qui ont atteint l'âge de raison et qui réunissent les conditions exigées par le canon précité sont tenus de communier à Pâques.

Les parents sont obligés de présenter, et MM. les Curés et Recteurs de préparer les enfants à la communion pascale sous peine de manquer gravement à leur devoir.

ARTICLE VII. — La quête pour le Denier du Culte sera faite, autant que possible, avant Pâques. Les fidèles comprendront la nécessité qui s'impose à eux, en conscience, de pourvoir à l'entretien du clergé.

Les offrandes ainsi recueillies seront intégralement transmises, au plus tard vers la fin de Juin, au Secrétariat de l'Evêché, pour être, avec le concours de la Commission de contrôle, affectées au traitement du clergé.

ARTICLE VIII. — Nous renouvelons, d'une manière toute spéciale, les prescriptions antérieures touchant les quêtes qui doivent se faire : pour les Séminaires, à Pâques, la Pentecôte, l'Assomption et Noël ; pour les Lieux Saints, pendant les offices du Vendredi-Saint ; pour le Denier de Saint-Pierre, le jour de la solennité des Apôtres Pierre et Paul ; pour l'œuvre des Cercles et Patronages, le dimanche du Rosaire.

Nous recommandons en outre très particulièrement à la

(2) Canon 859 :

§ 1. Tout fidèle de l'un et l'autre sexe, parvenu à l'âge de discrétion, c'est-à-dire dès qu'il a l'usage de la raison, doit, au moins une fois chaque année, pendant le Temps pascal, recevoir le sacrement de l'Eucharistie, à moins que, d'après l'avis du curé ou de son confesseur, pour une cause raisonnable, il ne doive s'en abstenir, pour un temps.

(4) Canon 854 :

§ 1. L'Eucharistie ne doit pas être administrée aux enfants qui, en raison de la faiblesse de leur âge, n'ont encore ni la connaissance ni le goût de ce sacrement.

§ 2. Pour que la sainte Eucharistie puisse et doive être administrée aux enfants en péril de mort, il suffit qu'ils sachent distinguer le corps du Christ de la nourriture ordinaire et l'adorer avec révérence.

§ 3. Hors du danger de mort, il faut une connaissance plus complète de la doctrine chrétienne ; une préparation plus soignée est à bon droit requise, à savoir celle qui consiste au moins dans la connaissance, proportionnée à leur intelligence, des mystères de la foi nécessaires de nécessité de moyen, et qui leur permet de s'approcher de la sainte Table avec la dévotion que comporte leur âge.

§ 4. Le jugement des dispositions suffisantes des enfants, pour être admis à la première communion, appartient à leur confesseur et aux parents ou à ceux qui les remplacent.

§ 5. Mais c'est du devoir du curé de veiller, même par examen, si dans sa prudence il le juge opportun, à ce que les enfants n'approchent pas de la sainte Table avant d'avoir l'usage de la raison ou sans les dispositions suffisantes ; il doit également avoir soin de faire communier au plus tôt ceux qui ont l'usage de la raison et sont suffisamment disposés.



charité des fidèles, l'Œuvre des Ecoles chrétiennes, qui répond à l'un des besoins les plus urgents et les plus graves de l'heure présente. Nous rappelons qu'une quête est faite, le jour de l'Ascension, dans toutes les églises, pour l'Institut catholique d'Angers, et Nous ordonnons qu'une quête soit faite pour les écoles chrétiennes du Diocèse, le dimanche de la solennité du T. S.-Sacrement.

ARTICLE IX. — L'Œuvre des Vocations, dite de saint Corentin et de saint Pol, doit être établie et fonctionner régulièrement dans toutes les paroisses. Nous la recommandons d'une manière pressante au zèle du clergé et à la générosité des fidèles.

ARTICLE X. — Nous rappelons, au clergé et aux fidèles, la nécessité d'organiser solidement dans chaque paroisse et de développer activement « l'Action Catholique », si instamment recommandée par le Souverain Pontife.

ARTICLE XI. — Nous autorisons la bénédiction du Très Saint-Sacrement pour chacune des réunions du soir qui auront lieu, à l'occasion du Carême, dans les églises et chapelles de Notre diocèse.

Et seront Notre présente Instruction pastorale et Notre Mandement, lus et publiés dans toutes les églises et chapelles publiques de notre diocèse, le dimanche de la Quinquagésime et les dimanches qui suivront.

Donné à Quimper, en Notre maison de Saint-Joseph, sous Notre seing, le sceau de Nos armes et le contre-seing du Secrétaire général de Notre Evêché, le 2 Février 1942, en la fête de la Purification de la Très Sainte Vierge Marie.

PAR MANDEMENT :

Y. PERROT, CHAN. HON.,
*Secrét. gén. de l'Évêché.*

† ADOLPHE,
*Evêque de Quimper et de Léon.*

# PARTIE NON OFFICIELLE

## CHRONIQUE DU DIOCÈSE

***Evêché :* c/c 3480. Nantes. — *Semaine religieuse :* c/c 9381, Nantes.**

### Offices paroissiaux.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — *Dimanche de la Quinquagésime* (15 *Février*) : messes à 7, 8, 9, 10, 11 h. (grand'messe) et 12 h. 30. — Vêpres à 15 h. 30, prières pour la paix, bénédiction. — Exposition du Saint-Sacrement de la fin de la première messe à la fin des vêpres. — Quêtes pour les Œuvres sociales maritimes.

*Lundi* et *mardi* : exposition du T. Saint-Sacrement de la fin de la première messe à la fin des vêpres. — Grand'messe à 10 heures ; vêpres à 16 heures.

*Mercredi, les Cendres* : messes à 7, 8, 9 heures. — A 10 heures, bénédiction solennelle et imposition des cendres, grand'messe.

*Vendredi* : à 17 h. 30, Chemin de la Croix.

— EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — *Dimanche de la Quinquagésime* (15 *Février*) : messes à 7, 8, 9, 10, 11 h. (grand'messe) et 12 h. 30. — A 15 h. 30, vêpres.

Archives diocésaines de Quimper et Léon



*Dimanche* 15, *lundi* 16 et *mardi* 17 : prières des Quarante Heures. Le Saint-Sacrement sera exposé depuis la fin de la première messe jusqu'à la fin des vêpres, qui seront chantées à 15 h. 30 le dimanche ; le lundi et le mardi à 16 heures.

*Mercredi des Cendres*, 18 *Février* : on impose les cendres aux messes de 7 et 8 heures. — A 9 heures, bénédiction des cendres, suivie de la grand'messe.

*A partir de mercredi* : à 18 h. 15, prières pour la paix.

---

**Avis à nos lecteurs et dépositaires.** — *L'Union professionnelle de la Presse de province, considérant les difficultés croissantes de l'approvisionnement en papier, a décidé qu'à dater du 1er Février 1942, tous les journaux devront appliquer la méthode de vente à compte ferme, c'est-à-dire sans reprise d'invendus.*

*Nous invitons donc nos lecteurs à se faire inscrire dès maintenant chez le dépositaire ou le vendeur habituel, afin de ne pas s'exposer à être privés de leur journal. Chaque dépôt ne recevra que le nombre d'exemplaires correspondant à celui des acheteurs inscrits.*

*Nous prions nos dépositaires de vendre 0 fr. 75 le numéro, en prélevant pour eux le petit bénéfice ordinaire.*

*A partir du mois de Mars, nos abonnements, restant de 25 francs pour la Bretagne, seront élevés à 30 francs pour les autres départements.*

*Enfin, il nous est impossible de rester toujours avec trois ou quatre cents abonnements en retard.*

*Question d'ordre et non pas surtout de finances.*

---

**Intentions recommandées.** — Névez : du 15 au 16 Février, Retraite des jeunes filles,

du 19 au 22 Février, Retraite des mères de famille.

---

**Nécrologie.** — *M. l'Abbé Emmanuel GAUDICHE* (1876-1942). — Un prêtre très peu connu et cependant inoubliable, isolé par ses fonctions mêmes des mouvements où se brassent les réputations, et cependant mêlé aux travaux profonds qui restent.

Fils de deux sangs, d'Alsace et de Bretagne, héritier de cultures plus différentes qu'opposées, il avait la grande force de s'ouvrir à des inspirations très diverses, car sa haute et puissante intelligence lui permettait de comprendre très vite et à fond. Musicien, il était capable de compléter en une nuit une partition pour un orchestre à qui il manquait les parties de hautbois ou de clarinette; il écrivait de mémoire ce qu'il avait entendu, et il montra particulièrement sa science de l'harmonie en restaurant dans son église de Ploujean l'orgue trop longtemps muet. Il maniait le pinceau et la plume avec une rare dextérité : il avait dans ses cartons des « Mater dolorosa » et des « Gethsémani » d'une intense émotion. Sa manière s'apparentait à celle des grands imagiers allemands, Albert Dürer en particulier, pour qui il avait une admiration justifiée. Il travaillait les métaux, le bois, l'ivoire, sculptait



les têtes de Christ, il s'attaqua même à la pierre avec succès et dirigea l'exécution des principales œuvres de Santelli : c'est d'après les dessins de M. Gaudiche que furent exécutés la Vierge qui orne la façade du Grand Séminaire, le Calvaire qui surmonte l'entrée de la chapelle du collège Saint-Louis, le maître-autel de Landivisiau. Il fit lui-même, à la pointe de feu, le chemin de Croix de Sainte-Anne-la-Palud et du patronage Saint-Louis ; architecte sans diplôme, mais non sans expérience ni instruction, il fit l'école de Kerlouan et conseilla heureusement MM. Kerbiriou et Pellé, recteurs de Saint-Pierre ; et enfin il laisse à sa paroisse la chapelle de Sainte-Thérèse de Coatserho.

Si l'on ajoute à cela une vaste information philologique, une connaissance exacte des langues et des littératures germaniques, une culture classique égale à celle des spécialistes les plus distingués, on comprendra qu'il ait eu comme professeur à Bon-Secours et à Saint-Louis, une grande autorité sur ses élèves. Comment ne pas admirer quelqu'un qui avait traduit Faust en vers français !

Il avait aussi les dons du cœur : c'est dans ses relations avec ses confrères, avec ses mousses de l'*Armorique* et ses pupilles de la Villeneuve qu'il en donna la mesure : il aurait pu être riche, mais il ne savait pas lui-même le prix de son travail ; l'argent de ses leçons particulières, de ses dessins, de ses plans, se dispersait sans bruit. Causeur intarissable et toujours en verve, doué d'une imagination très éveillée, notre Manu savait aussi bien « feindre l'indignation » que respecter la discrétion et la charité. On peut dire qu'il eut toujours une santé magnifique qui lui permit dans bien des cas de se montrer un infirmier modèle : pendant la grande guerre, au Centre de rééducation, il rendit d'inappréciables services ; il trouva encore dans le ministère des prisonniers allemands, l'occasion de déployer un zèle sacerdotal bien éclairé.

Pendant 16 ans, il fut aumônier des écoles préparatoires de la Marine. En lui donnant la Légion d'honneur, la Marine n'a fait que couronner un très pur dévouement. Quelle joie pour notre cher Manu, les jours où il présentait à la Confirmation des bandes de mousses ou de pupilles qu'il avait catéchisés et baptisés ! Quelle vie il savait mettre dans les cérémonies de sa chapelle !

Six ans d'un labeur fécond à Ploujean, et puis le Bon Dieu lui a donné le moyen de couronner sa carrière de prêtre et d'artiste par le sacrifice lentement offert pendant trente-trois jours d'une asphyxie sans espoir et presque sans soulagement. Sûrement lui sont revenus les souvenirs très doux de ses ministères de professeur, d'aumônier et de recteur, et s'il lui était resté quelque trace des souillures terrestres, comme dit la liturgie, il faut croire que la cruelle souffrance, supportée sans plainte, aura tout effacé et qu'il aura offert à Dieu une belle copie « conforme à l'image de son Fils ».

P. A.

---

Archives diocésaines de Quimper et Léon



## BIBLIOGRAPHIE

SAINT CORENTIN, par le chanoine Corentin LE GRAND. Allocution prononcée à l'occasion de la Solennité de saint Corentin à la Cathédrale de Quimper, le dimanche 14 Décembre 1941.

I. *L'Epoque.* II. *Le Patronage.* III. *L'âme* de saint Corentin. Couverture en trois couleurs, avec dessin de R. Micheau-Vernez.

En vente à : l'Imprimerie Cornouaillaise, librairie Le Goazlou, librairie Guivarch, Quimper. — Prix : 3 francs.


DICTIONNAIRE SÉLECTIONNÉ

**DATE**

n. f. Temps précis où un évènement a eu ou aura lieu. Ex. : La date à laquelle vous pouvez devenir millionnaire, - la date du tirage de la Loterie Nationale.




**DÉCUPLER**

v. a. Rendre dix fois aussi grand. Ex. : Décupler sa fortune, décupler ses chances de bonheur... en participant à chaque tirage de la Loterie Nationale.

17

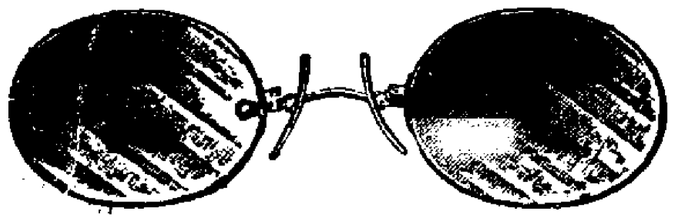
**CINÉMA & PROJECTION - FIXE**

Appareils muets et parlants 8-9, 5-16 m/m. Location de Films
Tous Appareils, sans exception
Vente et Location des Films, toutes Editions
CINÉMATHÈQUE Ste-THÉRÈSE, 46, rue Paul-Bert, ANGERS

DELBENN DÉPOSÉE

**LUNETTERIE & ORTHOPÉDIE DELBENN**

16, Rue Kéréon, QUIMPER



P. LE GUENNEC
Opticien diplômé
BANDAGISTE

MAISON DE CONFIANCE, RECOMMANDÉE AUX MEMBRES DU CLERGÉ


*Le Gérant :* D. PLOUZENNEC.

QUIMPER. — IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE

57e ANNÉE. Vendredi 20 Février 1942. N° 7.

# LA SEMAINE RELIGIEUSE

## DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON


**Abonnement :** France et Colonies..... 25 francs par an.
— Luxembourg et Canada... 40 —
— Autres pays étrangers.... 50 —
Le numéro..... 60 centimes.
Changement d'adresse : 1 franc 50.

L'abonnement, payable d'avance (C/C 93.81, Nantes), part du 1er de chaque mois.

**Rédaction et Administration :** *31, rue Élie-Fréron, Quimper.*


**SOMMAIRE :**


I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* Lettre pastorale de Mgr l'Evêque, sur *La Restauration du Foyer,* et Mandement pour le Carême ; Dispense du jeûne ; Action Catholique et Action Sociale; Avis; Nomination ; Prédicateurs de Carême ; Décès.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — *Chronique du diocèse :* Offices paroissiaux ; Intention recommandée ; Avis de service ; Allocution prononcée par Mgr Duparc, à Brest, pour la 5e Station du Vœu à N.-D. du Folgoët ; Nécrologie : M. Pierre Pichon, recteur de Quimerc'h ; M. Jean Guyader, vicaire à Plougasnou ; Penmarc'h et Loperhet : Retraites de jeunes filles ; Saint-Evarzec : L'Adoration ; etc...

III. — *Bibliographie.*

IV. — *Annonces et avis divers.*



QUIMPER
IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE, IMPR. DE L'ÉVÊCHÉ
1942

Archives diocésaines de Quimper et Léon



## Offices de la semaine

*Dimanche*, 22 *Février*. — 1er *dimanche du Carême*. Semi-double. Violet. — *A vêpres, mémoires de S. Pierre Damien, de la Chaire de S. Pierre, de S. Paul.*
*Lundi*, 23. — *Vigile de S. Mathias*. S. Pierre Damien, Evêque, Confesseur et Docteur de l'Eglise. Double. Blanc.
*Mardi*, 24. — S. Mathias, Apôtre. Double de 2e classe. Rouge.
*Mercredi*, 25. — De la Férie. Violet.
*Jeudi*, 26. — De la Férie. Violet.
*Vendredi*, 27. — S. Gabriel de la Vierge douloureuse. Double. Blanc.
*Samedi*, 28. — S. Ruellin, Evêque et Confesseur. Semi-double. Blanc.
*Dimanche*, 1er *Mars*. — 2e dimanche du Carême. Semi-double. Violet. — *A vêpres, mémoire de S. Joévin.*

**Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :**

| | |
|---|---|
| Lambert | 21-22 Février. |
| Mahalon | 23-25 — |
| Loqueffret | 26-28 — |
| Fouesnant | 1 5 Mars. |

# PARTIE OFFICIELLE

## COMMUNICATIONS DE L'EVÊCHÉ

### I. Lettre Pastorale de S. E. Mgr l'Évêque de Quimper et de Léon, sur *La Restauration du Foyer*, et Mandement pour le Carême de l'an de grâce 1942.

*Adolphe-Yves-Marie DUPARC, par la grâce de Dieu et du Saint-Siège Apostolique, Evêque de Quimper et de Léon, Assistant au Trône Pontifical, Comte Romain, au Clergé et aux Fidèles de Notre Diocèse, salut, paix et bénédiction en Notre Seigneur Jésus-Christ.*

NOS TRÈS CHERS FRÈRES,

Les malheurs et les inquiétudes du présent ne doivent pas empêcher de songer à l'avenir. Bien au contraire De toute notre âme nous appelons la Paix. Ce but une fois atteint fera passer au premier plan le problème du redressement, auquel nous consacrons déjà tous nos soins. Tout le monde, à l'heure actuelle, interroge avec anxiété les lendemains qui peuvent surgir du sang répandu et des ruines accumulées. Soyez-en bien convaincus, notre relèvement national ne viendra d'aucune puissance étrangère, il viendra de nous-mêmes, à condition que nous sachions le mériter, et l'agent principal de cette œuvre de salut sera, avec la grâce de Dieu, la Famille.



Je vous exprime la pensée du Chef de l'Etat : « La Famille, déclare-t-il, est la cellule essentielle, elle est l'assise même de l'édifice social. C'est sur elle qu'il faut bâtir : si elle fléchit, tout est perdu ; tant qu'elle tient, tout peut être sauvé. » Et je vous traduis en même temps la consigne du Pape. Au lendemain de l'invasion, alors que les populations affolées fuyaient en désordre comme un troupeau qui a perdu la file, le Vatican radiodiffusait en français, à l'usage des Français, cette paternelle directive : « Recueillez-vous sur la Maison : ramenez-y la Foi : faites la revivre, faites-y vibrer l'âme ardente et fière de la France. »

La Lettre Pastorale, que Nous vous adressons aujourd'hui ne sera qu'un écho de ces hauts enseignements. Elle vous parlera de la Famille ou du Foyer, qui ne font qu'un. Elle soulignera son importance capitale, analysera sa déchéance présente et signalera les moyens d'y remédier. De tous les redressements qui s'imposent et s'imposeront, pour sauver la Patrie en danger, le plus grave et le plus urgent, celui qu'aucun autre ne pourrait suppléer et qui garantit à tous les autres leur efficacité, c'est le redressement du Foyer. Sur le chantier des reconstructions futures, le mot d'ordre doit être : Famille d'abord. C'est par la Famille régénérée que l'Eglise travaillera le plus efficacement au salut de la France. La France ne revivra que par la Famille. La Famille ne revivra que par l'Eglise.

⁂

I. — Tout le monde convient que le Foyer est la pierre angulaire, la clef de voûte et le rempart de la société. Chacune de ces expressions énonce un aspect de son rôle, prépondérant dans la vie d'un peuple.

C'est en effet sur le Foyer, comme sur une pierre d'angle, que repose la nation. Considéré en soi, l'individu n'a pas d'existence complète, qu'on l'envisage dans le plan de la Providence ou dans le cadre de la vie réelle. Dieu n'a pas destiné l'homme à vivre dans l'état isolé mais à l'état de groupement et tout d'abord en famille. A peine Adam est-il sorti du néant que Dieu lui assigne une compagne. A ce couple primitif il donne, avec sa bénédiction, la consigne de vie : croissez, multipliez-vous, remplissez la terre. Voilà le principe simple et fécond, trop souvent méconnu à notre époque, qui marque à la famille sa place privilégiée et qui justifie ses exigences.

Observez, d'autre part, les réalités. Par les conditions de sa naissance, par la nature, disons mieux, par la volonté de Celui qui en a posé les lois, tout être humain se trouve, au début de sa carrière, dans un état de complète dépendance et, avant de s'appartenir, reste plusieurs années sous l'indispensable tutelle de ceux qui lui ont donné le jour. Tous nous venons au monde faibles et ignorants. Notre corps a besoin d'être protégé, notre intelligence d'être éveillée, notre conscience d'être éclairée. Où l'enfant, si désarmé de toute façon, trouvera-t-il les attentions affectueuses et constantes dont il ne saurait se passer ? Où, si ce n'est au foyer paternel ?

La Famille est comme l'institution par excellence, pré-

Archives diocésaines de Quimper et Léon



posée providentiellement à la formation des tout petits. C'est elle également, parce qu'elle est un cercle tout intime et bien fermé, qui est la sauvegarde des adultes. C'est elle qui apprend à pratiquer les vertus individuelles, c'est par elle que se conservent et que se transmettent les traditions locales et nationales. Par la propriété elle adhère solidement au sol, elle s'y enracine, pourrait-on dire, et dès lors elle s'intéresse à toutes les mesures propres à assurer l'ordre et la paix.

Sans doute, dans un pays comme le nôtre, les lettres, les sciences, les arts, jouent un grand rôle, et l'instruction, à tous les degrés, est nécessaire. Et pourtant ce ne sont ni les grandes ni les petites écoles qui inculquent la notion profonde des hommes et des choses, des idées et des faits. Si utile et si féconde que soit l'instruction, elle n'a pas la solution de l'avenir. Cette solution, c'est d'abord et surtout à la Famille qu'il convient de la demander. La Famille est la première école où se forment les consciences, où se décident les orientations de l'individu et les destinées de la Patrie. Sans doute, encore, on ne saurait méconnaître, pas plus demain qu'aujourd'hui, l'importance des armées et de la technique militaire. Mais, Nous osons le dire, l'avenir définitif du monde n'est pas aux armées. Les victoires durables et fécondes ne sont pas au canon ou à la torpille. L'avenir de l'Europe appartiendra aux peuples qui compteront le plus de Familles nombreuses, laborieuses et chrétiennes.

Assise fondamentale de la Patrie, le Foyer en est aussi la clef de voûte. Toutes les constitutions politiques, administratives, corporatives, qui s'élaborent dans les conseils d'un gouvernement ne prendront de fermeté et d'efficacité qu'en s'épaulant à une constitution domestique solide et robuste. Tant vaut la Famille, tant vaut la nation. Or la valeur d'une Famille est conditionnée et garantie par deux éléments, qui sont, sous l'autorité du chef, le nombre et la qualité de ses membres.

« Une nation, a dit un homme d'Etat (1), existe, non seulement par son histoire et par son territoire, mais par ses masses humaines, qui se reproduisent de génération en génération ; si elles ne le font pas, c'est la servitude et c'est la fin. » Les berceaux vides préparent la ruine des foyers et des patries. Il faut à un pays, qui veut demeurer grand, de nombreux enfants pour défendre son sol, pour labourer sa terre, pour exercer son industrie, pour développer son commerce. Le fléau de la stérilité tue un peuple dans sa prospérité à l'intérieur en même temps qu'il arrête son rayonnement à l'extérieur. Toutefois, s'il importe d'avoir des foyers peuplés, il importe tout autant d'avoir des foyers sains de corps et d'esprit. A quoi servirait de posséder un verger chargé de fruits, si tous ces fruits sont véreux ? Des centaines de fruits gâtés ne valent pas une douzaine de fruits sains. La vraie force d'une société, la plus sûre garantie de son avenir, réside dans la valeur morale de ceux qui la composent, dans la trempe des caractères, dans la droiture des consciences et dans l'énergie des volontés; toutes choses qu'on doit pour

(1) Mussolini.



une large part à la Famille. Le meilleur de la vitalité d'un pays se trouve ainsi dans les vertus domestiques, dont le foyer familial est le cénacle. Qu'elle est glorieuse et féconde la mission des pères et des mères ! Silencieusement, persévéramment, péniblement, ils font les grandes et belles familles, et, par elles, les belles et grandes nations.

Nous aurons tout dit sur l'importance du Foyer, quand Nous aurons ajouté qu'il est le dernier *rempart* de la Patrie. La durée des nations, comme leur prospérité, se mesure à la constitution plus ou moins robuste des Familles qui les composent. Si le lien familial n'était jamais relâché, les nations seraient immortelles.

Au contraire, la Famille languit-elle, anémique ou gangrénée, c'est l'épuisement, la décrépitude, l'irrémédiable vieillesse, la mort à bref délai, sans ressource et sans gloire. Grâce à une organisation artificielle et à de savants étais, la masse peut encore parfois faire illusion, et paraître imposante, tandis que le moindre choc suffit à la renverser. On voit alors un empire romain emporté par un flot de barbares, un empire de Byzance se dissolvant dans la corruption. Et ce phénomène n'est pas rare. Chaque fois que les hommes ont tenté de bouleverser l'organisation providentielle de la Famille, un abaissement général de la moralité, toute espèce de désordres et de souffrances sont venus les avertir qu'ils s'égaraient.

« Parmi tous les faits de l'Histoire, déclare Mgr Freppel (1), il n'en est pas de plus instructif ni de moins contestable. La longévité promise sur le Sinaï à l'observation des commandements de Dieu concerne les peuples non moins que les individus. Avec les mœurs restées intactes du Foyer domestique, un pays peut traverser les plus grandes crises sans y trouver sa perte. En dépit de ses revers, il conserve au milieu de lui, féconde et pure, la source où se renouvelle sa vitalité. Mais, quand le désordre s'introduit dans la Famille elle-même, pour en troubler la divine économie, alors le mal exerce d'autant plus de ravages qu'il est plus profond. C'est le cœur même de la nation qui reçoit de telles blessures ; et l'effet en est mortel, comme il arrive d'un arbre, qui dépérit lentement malgré toutes les apparences contraires, quand la racine même est attaquée. »

Résumons ce premier point : la Famille est la plus essentielle des institutions humaines. Rien n'est compromis, tant qu'elle reste saine. Mais aussi tout est menacé dès qu'elle se corrompt. Nous l'expérimentons à nos dépens.

(*A suivre.*)

(1) *Œuvres pastorales.* Tome I, page 255.

**II. Dispense du jeûne** — En raison des difficultés provenant du rationnement des denrées alimentaires, Son Excellence Monseigneur l'Evêque, usant des pouvoirs extraordinaires donnés par le Saint-Siège pour le temps de la guerre, dispense tous ses diocésains de l'observation du jeûne, pendant cette année, à l'exception du Vendredi-Saint.

Archives diocésaines de Quimper et Léon



**III. Action Catholique et Action Sociale.** — Les RR. PP. Viliain, directeur des Dossiers de l'Action Populaire, et Sauvage, directeur des Cahiers d'Action Sociale et Religieuse, accepteraient de donner une session d'étude aux prêtres du diocèse, du lundi 9 Mars au jeudi 12 Mars, midi ; vraisemblablement à Landerneau. Ils étudieraient les questions à l'ordre du jour sur la famille, la jeunesse, la charte du travail et la corporation sous l'angle de la doctrine chrétienne et ce serait du plus vif intérêt. Avant de prendre une décision ferme, la direction des Œuvres veut être assurée d'un certain nombre d'auditeurs. Elle désire donc avoir, avant le 25 Février, un nombre suffisant d'engagements de la part des prêtres désireux de suivre cette session. Il est souhaitable que de chaque doyenné un prêtre au moins soit délégué. Veuillez écrire au plus tôt, rue Feunteunick-ar-Lez, Quimper.

**IV. Avis.**— En vue des fêtes de la Confirmation et de la Communion solennelle, MM. les Curés et Recteurs feront bien de recommander aux familles d'être prévoyantes et de s'y prendre à temps pour se procurer les vêtements et chaussures nécessaires à leurs enfants.

**V. Nomination.** — Monseigneur l'Evêque a nommé M. François Le Ster, inspecteur diocésain, chanoine honoraire ;

et a autorisé M. Pierre Férec, directeur d'école à Plabennec, et M. Alexandre Lagathu, aumônier et instituteur à Plougastel-Daoulas, à porter la mosette de doyen.

Par décision de Monseigneur l'Evêque, a été nommé recteur de Tréogat, en remplacement de M. Olivier Caër, démissionnaire pour raison de santé, M. François-Joseph Olier, aumônier de l'Institution Saint-Joseph du Pilier-Rouge, en Lambézellec.

**VI. Prédicateurs de Carême.** — *A la Cathédrale,* le R. P. Le Jeune, Oblat de Marie Immaculée.

*A Saint-Mathieu de Quimper,* le R. P. Villecourt, Dominicain de la maison d'Angers.

*A Saint-Martin de Brest,* le R. P. Péron, Oblat de Marie Immaculée.

*A Saint-Joseph du Pilier-Rouge,* le R. P. Le Gall, de la Compagnie de Marie.

*A Landerneau,* le R. P. Lehuédé, des Missionnaires de l'Immaculée de Nantes.

*A Châteaulin,* pour la quinzaine pascale, M. le chanoine Le Grand, official.

**VII. Décès.** — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles M. Jean-Marie Tournellec, ancien recteur de Mahalon, décédé au Bourg-Blanc, le 15 Février, à l'âge de 73 ans.

---



# PARTIE NON OFFICIELLE

## CHRONIQUE DU DIOCÈSE

***Evêché* : c/c 3480. Nantes. — *Semaine religieuse* : c/c 9381, Nantes.**

### Offices paroissiaux.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — 1er *dimanche du Carême* (22 *Février*) : messes à 7, 8, 9, 10, 11 h. (grand'messe) et 12 h. 30. — Vêpres à 15 h. 30, prières pour la paix, bénédiction. — A 16 h. 30, réunion du Tiers-Ordre à la chapelle. — A 20 heures, ouverture de la Station du Carême.

*Lundi* et *mardi* : à 7 h. 30, services pour les Trépassés.

*Mardi* et *jeudi* : à 20 heures, sermon du Carême à la cathédrale.

*Mercredi* : à 20 heures, sermon du Carême breton à la chapelle.

— Eglise de Saint-Mathieu. — 1er *dimanche du Carême* (22 *Février*) : messes à 7, 8, 9, 10, 11 h. (grand'messe) et 12 h. 30. — A 15 h. 30, vêpres, prières pour la paix, bénédiction du Saint-Sacrement.

*Lundi, mardi* et *mercredi* : à 8 h. 30, services pour les Trépassés.

*Tous les soirs* : à 18 h. 15, prières pour la paix.

---

**Intention recommandée.** — Loqueffret : l'Adoration, du 23 au 28 Février.

---

**Avis de service.** — Bourg-Blanc : jeudi 26 Février, à midi, service de huitaine pour M. Tournellec, ancien recteur de Mahalon.

---

### Allocution prononcée par S. E. Mgr Duparc, à Saint-Louis de Brest, le 8 Février, pour la 5me Station du Vœu à Notre-Dame du Folgoët.

M. le Préfet,

MM. les Représentants des Autorités Civiles, Militaires et Maritimes,

Mes Frères,

Du temps du Roi Saint Louis, dans la Cathédrale de Quimper, se passa un jour une scène terrible, dont le souvenir dure encore dans la mémoire populaire.

Un gentilhomme, partant pour la Croisade, avait confié à l'un de ses amis un précieux trésor, qu'il lui réclama à son retour. L'ami infidèle protesta audacieusement qu'il n'avait pas reçu le dépôt.

Le Croisé indigné le cita à comparaître et à déférer le serment devant un crucifix de bois qui existe encore au-dessus de l'un des autels d'un bas-côté de la cathédrale, et il le défia d'oser jurer, devant la croix, que le dépôt ne lui avait pas été confié. Le parjure n'hésita pas. Il fit le faux serment. Et l'on vit alors cette chose effroyable et merveilleuse : trois gouttes de sang vivant et presque bouillonnant s'échappèrent des pieds du Christ en Croix, en signe de répulsion et d'horreur pour le parjure qui venait de violer d'une façon sacrilège la promesse faite à un ami. Le corporal qui reçut ces

Archives diocésaines de Quimper et Léon



trois gouttes de sang existe encore. Les taches rougeâtres y sont toujours visibles sur le tissu devenu grisâtre. Le trésor de la Cathédrale garde précieusement la relique, qui montre comment Dieu sanctionne, à l'occasion, les promesses que nous faisons et châtie ceux qui les violent.

Ce n'est pas aux habitants de cette paroisse que leur patron saint Louis pourra reprocher de n'être pas fidèles à leurs promesses. Vous avez fait à la Sainte Vierge un vœu que vous voulez aujourd'hui renouveler une fois de plus, et vous le renouvelez non pas pour reprocher à la Sainte Vierge d'avoir trop tardé à y répondre, mais pour lui exprimer, en plus grand nombre encore que les mois précédents, et d'un cœur plus généreux, votre confiance plénière et affectueuse.

C'est par le ministère du Roi Saint Louis que je veux faire présenter aujourd'hui à Notre Dame ce vœu solennel qui engage toutes les paroisses de Brest et des environs à accomplir un pèlerinage à Notre-Dame du Folgoët pour la remercier, après la paix, de la protection qu'elle nous aura, nous l'espérons, accordée contre les bombardements dont nous souffrons si cruellement.

Le bon Roi qui fut successivement vainqueur et vaincu, chef d'une armée puissante et prisonnier douloureux des Musulmans, a qualité pour parler en notre nom à la Vierge, Reine de France, dont il fut toujours le bon et fidèle serviteur, aussi dévot que saint Bernard lui-même, aussi tendre que sainte Jeanne d'Arc en personne. Je crois même que sa situation historique, assez semblable en son temps à celle du chef actuel de l'Etat Français, lui donne le droit et lui impose le devoir de s'associer par l'esprit et par le cœur aux prières qui portent notre vœu jusqu'au ciel et d'y ajouter l'élan de sa propre ferveur.

×

Mes Frères, il n'y a pas d'âme qui soit plus puissante sur le cœur de la Sainte Vierge que celle des vieux soldats. Rappelez-vous le Maréchal Pélissier à la prise de Sébastopol. Il lui attribua la victoire.

Or, si la Sainte Vierge nous a souvent aidés à remporter des victoires, elle vient à notre aide plus maternellement encore dans l'humiliation et dans la défaite. C'est une vérité d'expérience. Méditez-la. Et vous comprendrez que la Vierge, Reine du pays de France depuis que la France existe, ait gardé le Roi Saint Louis, pendant toute sa captivité, dans la dignité d'attitude qui lui permit de dominer moralement son vainqueur, tandis qu'il discutait hardiment avec lui les conditions de sa délivrance et peut-être déjà tout son programme de restauration des forteresses de Terre Sainte. Et vous serez tentés alors, mes Frères, de le comparer au chef d'Etat d'aujourd'hui, disputant pied à pied le terrain aux exigences de son vainqueur, et affirmant le droit de la France à renaître au complet et son devoir de conserver son glorieux empire colonial.

Alors Saint Louis dira aux Brestois : Priez la Vierge de vous protéger contre les bombes. Oui. Mais priez-la plus ardemment encore de garder l'intégrité du territoire français, et l'intégrité de cette terre bretonne, de cette terre brestoise devenue, dans son épreuve, désormais plus sacrée pour nous. Priez-la de libérer nos prisonniers, de garder au Maréchal le bon sens qui caractérisait Saint Louis, le souci de la vie morale et chrétienne de la nation comme Saint Louis, l'esprit social qui peut seul organiser la paix dans le travail, la justice et la charité, comme le fit Saint Louis en son temps, comme essaie de le faire aujourd'hui notre grand Chef.

Priez avec confiance. Soyez en sûrs, ce qui manque à l'heure



actuelle dans les rapports entre la Sainte Vierge et les Brestois, ce n'est pas la bonté de la part de la Sainte Vierge, ce qui manque, c'est plutôt la confiance de notre part. Je veux dire que nous prions *encore trop faiblement*.

Le maire de Lyon admirait, l'autre jour, votre moral courageux. C'était justice. Vous êtes une cité vaillante. D'ailleurs vous êtes peut-être la ville du diocèse qui compte les catholiques, sinon les plus nombreux, du moins les plus éclairés, les plus consciencieux, les plus vivants, les plus zélés dans la pratique des œuvres, les plus intelligents dans la bataille des idées, les mieux préparés à tous les genres de sacrifices, parce que vous êtes les plus charitables. Mais peut-être ne croyez-vous pas toujours assez pleinement à la puissance presque miraculeuse de la prière. Et saint Louis vous dirait : Croyez plus fermement, et vous serez exaucés. Il y a beaucoup de mal à Brest, dit-on. Oui. Mais, à Brest, il y a aussi beaucoup de bien. Nous ne nions pas les fautes. Nous les expions. Il faut que devant Dieu le bien parle plus fort que le mal. Le bien, le mal, c'est l'histoire du peuple, de tous les peuples, c'est une histoire qui compte des pages splendides, mêlées à des pages hideuses. Faisons parler le bien plus fort que le mal, la prière plus fort que le blasphème, l'amour plus fort que la haine. Dans la religion, tout aboutit à l'Amour.

×

Mes Frères, l'Amour réfléchi et sincère de Dieu, dans l'âme des hommes mûrement décidés à vivre en vrais chrétiens, suffirait à sauver la France. Mettez cet amour, loyal et fervent, et confiant, et digne de Saint Louis, dans vos prières. Cela ne rendra pas votre vœu héroïque, mais cela le rendra efficace.

Héroïque ? A coup sûr, quand on compare notre vœu aux deuils et aux sacrifices du pays, il apparaît très humble. La prière a rarement un air héroïque. Elle est un acte d'humilité, puisqu'elle est d'aveu de notre impuissance et de nos besoins. Mais il faut juger les sentiments et les intentions plus que l'acte lui-même. Si l'âme est grande, si l'intention est haute, si l'offrande vient du cœur, si la souffrance l'accompagne, si tous les fidèles s'y associent, si les pouvoirs publics, par l'élite de leurs représentants, y prennent eux-mêmes une part, et si le peuple y met ses contritions avec ses espérances, s'il se montre disposé et décidé à aimer son Dieu comme autrefois, plus et mieux que les autres peuples, et à verser sur les pieds du Sauveur, avec le sens des expiations nécessaires, le parfum de gloire chevaleresque que la France et la Bretagne mêlent à tous leurs actes, il y a, je crois, dans le vœu ainsi compris, une ardeur surnaturelle qui cadre bien avec l'histoire maritime et militaire, avec l'histoire civile et religieuse de votre noble cité.

Et voilà pourquoi, dès maintenant, la prière, qui est l'âme du vœu et son grand moyen de succès, doit prendre, en tous ceux qui s'unissent pour l'offrir, un caractère plus pressant, être accompagnée de plus de vigilance et de vertu, déterminer dans les cœurs plus d'austérité, dans les esprits plus de droiture chrétienne, dans toute la vie encore plus d'œuvres catholiques et patriotiques, avec une persévérance plus soutenue. Ne trouvez-vous pas que ce vœu prend ici l'aspect héroïque qui semblait lui manquer, et qui lui permettra, même en dehors de sa valeur pieuse, de figurer avec honneur parmi les actions les plus hautes que l'histoire devra louer dans les annales de nos jours tragiques ?

Ce sera le moyen par excellence de montrer l'union de tous les cœurs, autour du grand Chef, au service de Dieu et de la France, comme au temps où Saint Louis s'appliquait à faire vivre tout son peuple en union intime avec Dieu, pour que le règne du Roi devint le règne de Dieu sur la terre. *In conveniendo populos in unum et reges ut serviant Domino.*

×

Archives diocésaines de Quimper et Léon



C'est ainsi que vous poursuivrez ensemble les étapes de ce grand vœu paroissial, en attendant que nous allions le conclure, après la paix, au Folgoët, pour remercier notre libératrice. Nous serons tous au rendez-vous, tous par l'âme au moins, si nous n'y pouvons pas l'être par le corps. Vous amènerez vos prisonniers. Leur souffrance donnera à nos actions de grâces des vibrations plus poignantes.

Vous amènerez vos morts. Vous avez payé assez cher le droit de parler pour eux.

Faites l'appel de tous les anciens combattants, surtout ceux de la dernière guerre. On en a dit trop de mal. Il y a eu des défaillances parmi eux, mais l'héroïsme incontestable du plus grand nombre a largement sauvé l'honneur, sauvé sur mer, sauvé sur terre, dans des combats prolongés et sanglants, que l'histoire militaire a déjà enregistrés, et qui ont coûté à la France 80.000 morts, 20.000 disparus, 120.000 blessés. Saint Louis les présidera. Ils ont le droit de figurer avec lui dans le cortège qui s'en ira de Brest au Folgoët, et qui chantera en s'agenouillant devant N.-S. Jésus-Christ et devant sa sainte Mère, le verset magnifique du Psaume de David: « Nous voilà, peuple et souverain, unis pour servir notre Dieu : *in conveniendo populos in unum et reges ut serviant Domino* ».

AINSI SOIT-IL.

---

**Nécrologie.** — *M. Pierre PICHON, Recteur de Quimerc'h.* — Le 21 Juillet dernier, M. Pierre Pichon, accompagné de M. Tiec, recteur de Lopérec, se dirigeait vers le Cap, tout joyeux à la pensée de prendre un repos mérité, de revoir ses parents et son pays natal. Il roulait à bicyclette dans la direction de Quimper quand, tout à coup, il fut pris en écharpe par une auto, filant à toute vitesse. La choc fut d'une violence extrême, et M. Pichon, atteint à la nuque, fut projeté, tout sanglant, sur le sol. M. Tiec, qui avait pris les devants, fut prévenu par un voyageur. Il revint, en toute hâte, reconnut son ami, lui administra l'absolution, mais il n'en put obtenir aucun signe d'intelligence. M. Pichon expirait bientôt entre ses bras.

Quand la nouvelle du tragique accident parvint à Quimerc'h et dans le canton du Faou, ce fut une consternation générale. M. Pichon n'avait passé que quelques courtes années dans la paroisse confiée à sa charge. Mais en peu de temps, il avait accompli beaucoup de besogne. Dès son arrivée, il avait vu l'œuvre à entreprendre : remettre en état la maison de Dieu et ranimer la ferveur de la population. Il avait tout ce qu'il fallait pour réussir dans cette double tâche : un caractère heureux, une humeur facile et conciliante, une âme d'artiste. Déjà au Petit Séminaire, il s'était fait remarquer par ses aptitudes exceptionnelles pour le dessin et la sculpture. Il sut les cultiver et les utiliser.

Des premiers à s'inscrire pour l'enseignement primaire libre, après l'examen du brevet, il fut nommé à l'école de Recouvrance : il y dirigea la classe du brevet jusqu'en 1914 Mobilisé pour la grande guerre, il la fit d'un bout à l'autre et combattit en brave, en première ligne. Il sortit de la tourmente sans aucune blessure, et, la guerre finie, reprit son poste à Recouvrance, heureux d'y retrouver et ses élèves et ses pinceaux. En dehors de la classe, il employait ses loisirs



à peindre et à sculpter. Son sujet de choix était le Christ : il en a sculpté une douzaine.

En 1924, il fut nommé vicaire à Moëlan. Dans cette importante paroisse, son dévouement et son amabilité ne tardèrent pas à lui attirer la sympathie universelle Il avait l'estime et la confiance de tous ; et l'on venait à lui comme à un ami et à un conseiller.

En 1936, Son Excellence Mgr Duparc le mit à la tête de la paroisse de Quimerc'h. Il y travailla sans relâche. Ses premiers soins furent pour l'église paroissiale qu'il voulait d'une propreté absolue et digne de Dieu. Lui-même, il la nettoya, remit de la teinture sur les boiseries ; puis il la dota de vitraux artistiques aux chaudes et riches couleurs. Ceux qui encadrent le maître-autel représentent les grandes scènes de la vie du Sauveur : sa naissance à Bethléem, sa mort sur la croix, puis l'institution de l'Eucharistie, à la dernière Cène.

En même temps qu'il embellissait son église, M. Pichon s'appliquait à conquérir l'âme de ses paroissiens. Il les visitait, il les recevait cordialement dans son presbytère et leur rendait mille services. Cet apostolat par la bonté et la charité réussissait merveilleusement.

Une mort soudaine et imprévue l'a brusquement brisé. Mais son œuvre reste. Dieu qui, sans doute, a déjà récompensé son vaillant serviteur, répandra ses meilleures bénédictions sur la paroisse, pour laquelle il s'est dévoué, pour laquelle, en bon pasteur, il a fait le sacrifce de sa vie.

— *M. l'Abbé Jean GUYADER, Vicaire à Plougasnou.* — Le mercredi 4 Février a été chanté à Edern, le service anniversaire pour M. Jean Guyader, vicaire à Plougasnou.

Au mois de Juin 1940, tombait au champ d'honneur ce prêtre d'une humilité telle qu'il aurait plutôt voulu que l'on gardât le silence sur son ministère si consciencieusement rempli dans les paroisses où il a trop vite passé. Il est né à Landrévarzec en 1903, mais sa famille ne tarda pas à venir s'établir à Edern. Ses parents, chrétiens avant tout, ne voulurent pas le confier à l'école laïque d'Edern et l'envoyèrent à Briec dans l'établissement tenu par les Frères de Ploermel. Elève laborieux et pieux, il attira l'attention d'un des prêtres de Briec, qui pensa à le diriger vers le Petit Séminaire de Pont-Croix. Son professeur fit observer que son état de santé ne lui permettrait probablement pas de faire les études nécessaires pour arriver au sacerdoce. Mais Jean, voyant quelques-uns de ses condisciples se rendre régulièrement au presbytère pour apprendre les premiers éléments du latin, vint de lui-même trouver ce prêtre : « Moi aussi, dit-il, je voudrais être prêtre. » Il reçut le meilleur accueil. A Pont-Croix, comme à Briec, il fut édifiant par sa régularité et sa piété. Il entrait au Grand Séminaire de Quimper en 1923 et fut ordonné prêtre en 1930.

Nommé vicaire à Cast, tôt après son ordination, il acquit l'estime et l'affection des paroissiens par sa grande bonté, sa simplicité et son dévouement. Quand on apprit sa nomination à la paroisse de Plougasnou, il n'y eut qu'un cri dans la population : « Quel bon vicaire nous perdons ». A Plou-

Archives diocésaines de Quimper et Léon



gasnou, il a laissé les mêmes regrets. Les paroissiens l'ont bien montré en venant nombreux, comme ceux de Cast, assister au service célébré à Edern, dès la nouvelle de sa mort. On le vit partir pour la guerre souriant comme toujours, entièrement abandonné à la volonté de Dieu

*Beati qui in Domino moriuntur.* Bienheureux ceux qui meurent dans le Seigneur.

---

PENMARC'H. — **Retraite de jeunes filles** (11-15 *Janvier*). — Les jeunes filles de Penmarc'h étaient invitées à suivre une retraite, du 11 au 15 Janvier, sous la direction du Père Rozec, supérieur des missionnaires du Froud Wenn. Elles ont bien répondu à l'appel de leur zélé pasteur, M. l'abbé Jézégou. Le temps cependant manquait de clémence. Ni la glace, ni le brouillard humide du matin n'ont empêché les déplacements des courageuses retraitantes. Une mention spéciale est due aux jeunes filles de l'agglomération et de la paroisse de Saint-Guénolé qui, par leur assiduité et leur entrain, ont largement contribué à rendre la retraite vivante. Les confesseurs, M. l'abbé Sévellec, sous-directeur des œuvres maritimes, M. l'abbé Le Bot, recteur de Plomeur et le prédicateur, ont totalisé 250 confessions. Le nombre des communions, le 15 Janvier, était légèrement inférieur à ce chiffre. Il faut attribuer ce fait à la grippe et à la dureté de la température Des défaillantes du jour de clôture, quelques-unes avaient communié la veille, les autres auront tenu, la santé revenue, à mettre le point final à leur retraite, en faisant une fervente communion.

Dans le cours de ces exercices spirituels. les retraitantes auront eu le plaisir et l'avantage d'entendre un éloquent exposé sur la J.O.C.F. et un vibrant appel à l'enrôlement à cette association si méritante et si bienfaisante. M. l'abbé Sévellec peut être assuré que sa parole aura porté des fruits.

Daigne saint Nonna, patron de Penmarc'h, aider ses protégées à tenir fidèlement aux résolutions de retraite. Le bonheur relatif de la terre réside dans une vie parfaitement chrétienne.

---

SAINT-EVARZEC. — **L'Adoration** (1er *au* 3 *Février* 1942). — Les ouvriers en ont été : MM. Baron, vicaire à Fouesnant, et Plantec, vicaire à Elliant. L'assistance aux exercices, l'entrain, le recueillement ont été admirables et l'on se serait cru dans les meilleures paroisses du Bas-Léon. Dès le dimanche, la foule se pressait autour des confessionnaux, et jusqu'à la fin rien n'a pu briser l'élan du début. On a compté, pendant les exercices, 800 communions : 600 grandes personnes et 200 enfants. Il est vrai qu'aux enfants de Saint-Evarzec se sont joints pour l'adoration les petits réfugiés de Saint-Marc, qui sont hébergés à l'école libre de la paroisse.

Les prêtres qui sont venus travailler à l'adoration n'ont certes pas ménagé leur dévouement, mais ils travaillaient sur un terrain bien préparé, car, s'il est vrai que la paroisse possède deux écoles libres florissantes, elle a comme pasteur, depuis bientôt vingt ans, le bon M. Cloâtre, qui, avec un zèle



de véritable apôtre, s'est appliqué au travail obscur de la formation des âmes. Puisse-t-il, longtemps encore, continuer au milieu de sa sympathique et chrétienne population son travail fécond, et que S. Primel, le patron de la paroisse, inspire à tous ses enfants de Saint-Evarzec la résolution de mener toujours une vie vraiment chrétienne par l'observation rigoureuse des commandements de Dieu et de l'Eglise.

PESTIS.

---

LOPERHET. — **Retraite de jeunes filles.** — Le bienfait d'une retraite a été accordé aux jeunes filles de Loperhet, du 26 au 29 Janvier. Plus de 100 jeunes filles de la paroisse, auxquelles sont venues se joindre quelques-unes de Dirinon, y ont pris part.

La prédication était assurée par le R. P. Médard, des Capucins de Roscoff, qui était aidé pour les confessions par M. Le Bars, de Daoulas.

Dans un langage simple et direct, qui forçait l'attention, le P. Médard les a mises en face de leurs devoirs de chrétiennes, spécialement de leurs devoirs dans les temps actuels. L'attitude recueillie de ses jeunes auditrices et plus encore leur assiduité à tous les exercices pendant les trois jours de retraite, malgré la mauvaise saison et les autres circonstances défavorables, lui ont montré qu'il s'adressait à des âmes bien disposées et bien décidées à marcher désormais dans la voie qu'il leur traçait.

Le jeudi matin, à la messe de clôture, 120 jeunes filles s'approchèrent de la Sainte Table avec la plus grande ferveur.

---

**Réponse du Maréchal, Chef de l'Etat, à l'adresse des Archevêques et Evêques de l'Ouest.**

Messieurs les Archevêques, Messieurs les Evêques, Messieurs les Evêques Auxiliaires, Monsieur le Vicaire Capitulaire de la région d'Angers et de Rennes.

Touché des marques de confiance et de dévouement que vous avez bien voulu me témoigner une fois de plus, à l'occasion de l'assemblée annuelle de l'Université Catholique de l'Ouest, je vous remercie de votre fidèle confiance et de l'aide que vous m'apportez.

Elle m'est précieuse, surtout dans la région où vous exercez votre ministère ; vous m'aiderez à accomplir la mission qui m'a été confiée.

Je vous prie d'agréer les assurances de mes sentiments les plus dévoués.

Ph. PÉTAIN.

---

**Veillée de prières du monde rural.** — Le 22 Mars, pour continuer une heureuse tradition, en union avec la journée de prières des agriculteurs catholiques à Montmartre, dans toutes les paroisses rurales, jeunes paysans et paysannes, ainsi que les foyers ruraux, organiseront une veillée de prières. Le thème en sera : « La valeur chrétienne du travail ».

Archives diocésaines de Quimper et Léon



## BIBLIOGRAPHIE

*Dernières nouveautés de la* BONNE PRESSE, 5, *rue Bayard, Paris* (8e).

Mgr GRENTE, de l'Académie Française, évêque du Mans : *Français et Chrétiens*. In-12, 156 pages.

Pierre L'ERMITE : *Mieux que le mariage*. Roman. In-8. 190 pages.

Albert FLORY : *Albert de Mun*. Brochure in-12. 105 pages

Andrée VERTIOL et Angel FLORY : *Dame Violette et son mari Jean-Loup*. Roman. Brochure in-12. 125 pages.

Les questions actuelles. — L'enseignement en France, Juillet 1940-Octobre 1941. — Documents officiels et textes administratifs. — Brochure in-4 sur deux colonnes. 220 pages.

Pierre CROYDIS : *Pierre Grandin, l'Apôtre du Désert Blanc*. Introduction de sa Cause. Brochure de 112 pages.

Docteur CATTIER : *La santé et l'effort, la gymnastique pour tous*. Brochure de 64 pages.

Jean MAUCLÈRE : *Ce qu'il voulut*, roman.

OLIVIÉRO : *Une fâcheuse trouvaille*, roman.

Guy WIRTA : *Le Fils de Christine*, roman

*Gerbe d'histoires pour enfants*, in-4°. Recueil à 3 francs le numéro

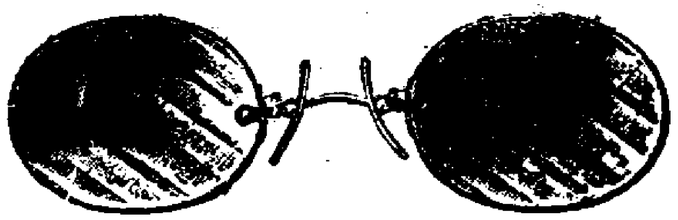
*Etoiles*, in-4°, même prix.


**SUIS** ACHETEUR DE TIMBRE-POSTES USÉS Français ou des Colonies Françaises, dits des Missions, par toutes quantités, au poids Faire offre de suite à M. J. MAYFOI, 14, rue du Docteur-Noël, à *Boulogne-sur-Mer* (Pas-de-Calais).

HARMONIUMS — PIANOS — INSTRUMENTS
**Neuf — Occasion — Achat — Echange — Réparation**
TRONCHET — Nogent-le-Rotrou (E.-&-L.)

**CINÉMA & PROJECTION - FIXE**
Appareils muets et parlants 8-9, 5-16 m/m. Location de Films
Tous Appareils, sans exception
Vente et Location des Films, toutes Editions
**CINÉMATHÈQUE Ste-THÉRÈSE**, 46, rue Paul-Bert, ANGERS

DELBENN DÉPOSÉE
**P. LE GUENNEC**
Opticien diplômé
BANDAGISTE
**LUNETTERIE & ORTHOPÉDIE DELBENN**
**16, Rue Kéréon, QUIMPER**



MAISON DE CONFIANCE, RECOMMANDÉE AUX MEMBRES DU CLERGÉ


*Le Gérant :* D. PLOUZENNEC.

QUIMPER. — IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE


**SOCIÉTÉ GÉNÉRALE**

**Agences** : BREST, QUIMPER

**Bureaux permanents** : Châteaulin, Concarneau, Douarnenez, Morlaix, Pont-l'Abbé, Quimperlé, Saint-Pol de Léon.

**et nombreux bureaux périodiques**

**Toutes opérations de banque et de bourse, garde de titres, coffres-forts**

**HARMONIUMS**
NEUFS ET D'OCCASION DE TOUTES MARQUES
ÉCHANGE • LOCATION • CRÉDIT
**LABROUSSE**
33, Rue de Rivoli - Paris (4e)
41 bis, Boulevard des Batignolles - Paris (8e)
221, Faubourg Saint-Honoré - Paris (8e)

**ORNEMENTS D'ÉGLISE — BRONZE ET ORFÈVRERIE**
**Crèches de Noël, Statues, Chemins de Croix.**
**Croix de procession métal doré ou argenté**
**G. LE POULLOUIN,** 12, rue de la Trinité, GUINGAMP
Toutes les réparations, la dorure, l'argenture, le vernis or, le bronzage sont exécutés dans mon atelier et livrés rapidement. Articles de luminaires, encens, bougies, braise, rats de cave, etc. *Lampes électriques 2 bougies pour sanctuaires.*

DICTIONNAIRE SÉLECTIONNÉ

**DESTINÉE**
n. f. Sort, condition, état de vie. Ex. : Tout homme désire améliorer sa destinée.
Prendre un billet de la Loterie Nationale en aura été, pour beaucoup, un moyen très efficace.

**DEUX**
adj. num. Nombre double de l'unité. Chiffre qui représente cenombre. Prov. : Deux sûretés valent mieux qu'une. Ex. : vous aurez deux fois plus de chances de gagner en prenant deux billets de la Loterie Nationale.



18

Archives diocésaines de Quimper et Léon


***Des billets de banque qui rapportent :***

# LES BONS DU TRÉSOR

***LEURS AVANTAGES :***

- INTÉRÊT PAYÉ D'AVANCE
  Exemple : s'il s'agit d'un Bon de 1.000 Francs à 2 ans, l'acquéreur ne doit verser que 945 Francs. La différence de 55 Francs représente l'intérêt de 2,75 % qu'il encaisse, à l'instant même où il prend son Bon.
- EXEMPTION DE TOUT IMPÔT
  Les revenus des Bons du Trésor ne subissent :
  - Ni impôt cédulaire sur les valeurs mobilières (25 %) ;
  - Ni surtaxe exceptionnelle (5 %) ;
  - Ni impôt général sur le revenu ;
  - Ni droit de transmission ;
- FACILITÉS DE REMBOURSEMENT
  L'argent placé en Bons du Trésor peut être transformé en billets de banque dès qu'on en a besoin (escompte ou avances par la Banque de France).
- AUCUNE FORMALITÉ
  Pour souscrire, vous n'avez à remplir aucune formalité ; pas même à donner votre nom. Aucune formalité non plus, pour obtenir le remboursement.
- OU TROUVER LES BONS ?
  Dans les Caisses publiques, les Bureaux de poste et les Banques, chez les Agents de change et les notaires ; auprès des Caisses d'Épargne.

**Souscrire, c'est donc faire de son argent l'emploi le plus profitable, en même temps que travailler au relèvement du pays.**

AC 4



57e Année. Vendredi 27 Février 1942. N° 8.


# LA SEMAINE RELIGIEUSE

## DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON


**Abonnement :** Bretagne..... 25 francs par an.
— Autres Départements.. 30 —
Le numéro..... 75 centimes.
Changement d'adresse : 1 franc 50.

L'abonnement, payable d'avance (C/C 93.81, Nantes), part du 1er de chaque mois.

**Rédaction et Administration :** *31, rue Élie-Fréron, Quimper.*


**SOMMAIRE :**


I. Partie officielle. — *Communications de l'Evêché :* Lettre pastorale de Mgr l'Evêque, sur *La Restauration du Foyer*, et Mandement pour le Carême (suite et fin) ; Bulletins paroissiaux ; Les cierges de Communion ; Prédicateurs de Carême ; Centrale Catholique du Cinéma.

II. Partie non officielle. — *Chronique du diocèse :* Offices paroissiaux ; Avis de service.

III. *Chronique générale.* — Cause de Guy de Fontgalland ; La grande amie (à suivre) ; La tradition chrétienne de la France.

IV. — *Bibliographie.*

V. — *Annonces et avis divers.*



QUIMPER
IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE, IMPR. DE L'ÉVÊCHÉ
1942

Archives diocésaines de Quimper et Léon



## Offices de la semaine

*Dimanche*, 1er *Mars*. — 2e dimanche du Carême. Semi-double. Violet. — *A vêpres, mémoire de S. Joéven.*
*Lundi*, 2. — S. Joéven, Evêque et Confesseur. Semi-double. Blanc.
*Mardi*, 3. — S. Guénolé, Abbé. Double majeur. Blanc.
*Mercredi*, 4. — S. Casimir, Confesseur. Semi-double. Blanc.
*Jeudi*, 5. — De la Férie. Violet.
*Vendredi*, 6. — Les Ste Perpétue et Félicité, Martyres. Double. Rouge.
*Samedi*, 7. — S. Thomas d'Aquin, Confesseur et Docteur de l'Eglise. Double. Blanc.
*Dimanche*, 8. — 3e dimanche du Carême. Semi-double. Violet. — *A vêpres, mémoires de Ste Françoise Romaine et de S. Jean de Dieu.*

**Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :**

| | |
|---|---|
| Fouesnant ..... | 1- 5 Mars. |
| Gouézec ..... | 6-10 — |

# PARTIE OFFICIELLE

## COMMUNICATIONS DE L'EVÊCHÉ

### I. Lettre Pastorale de S. E. Mgr l'Évêque de Quimper et de Léon, sur *La Restauration du Foyer*, et Mandement pour le Carême de l'an de grâce 1942 *(suite et fin)*.

II. — Durant des siècles pourtant, la Famille française a passé pour être en Europe un modèle universellement admiré: toutes les secousses et les changements de régime n'avaient pas réussi à l'ébranler. Il a fallu un demi-siècle de laïcisme et le désarroi de la guerre pour déterminer et mettre à nu des plaies vives, qui n'affectent pas encore, Nous l'espérons, le fond du tempérament. Ayons aujourd'hui le courage de regarder en face nos misères et nos déchéances familiales. L'analyse du mal doit précéder l'application du remède. Elle risque de révéler des causes profondes et déjà lointaines.

Au cours du dix-huitième siècle, brisant avec le passé, des philosophes d'occasion entreprirent d'enseigner autour d'eux que l'homme, né bon, n'avait plus à connaître d'autre règle que celle de l'instinct et de la nature. La religion, le mariage indissoluble, les hiérarchies de l'ordre social, tout cela devait tomber pour faire place à une communauté libre, farouchement égalitaire et individualiste, dans laquelle l'être humain isolé d'une part et l'Etat tout puissant de l'autre seront en présence sans aucun intermédiaire, sans rien entre



eux ni surtout au-dessus d'eux. L'individu n'est plus subordonné au plan divin, au devoir, à la race. Il entend demeurer maître de son destin, il proclame ses droits, sans faire mention de ses devoirs.

Le Code Napoléonien, élaboré tôt après, devait fatalement se ressentir de l'ambiance dans laquelle il avait été conçu. A son sujet, un écrivain spirituel a pu dire : « Nos lois sont faites pour des Français qui naîtraient enfants trouvés et qui mourraient célibataires. » Otez à cette boutade ce qu'elle a d'excessif ; le fait est, — il faut le reconnaître, — que la Famille a tenu, jusqu'à tout récemment, peu de place dans notre législation et dans notre vie publique.

Comment et jusqu'à quel point cet esprit des lois s'est-il infiltré dans le courant des idées et des mœurs de nos jours, un éminent Archevêque l'explique, avec une éloquente maîtrise, en ces termes : « Depuis que les doctrines du XVIIIe siècle et des temps révolutionnaires répandirent l'idée que l'homme naît bon, qu'il est naturellement vertueux et sage, et qu'il n'a que des droits, depuis que ces nouveaux Moïses communiquèrent au monde de nouvelles tables de la Loi, où Dieu, la chute originelle et ses conséquences étant rejetés, il n'était plus question de modeler la vie sur des dogmes intangibles, mais seulement de suivre la raison, la nature, les instincts, — depuis ce jour, il se produisit dans les esprits un bouleversement. « Vivre sa vie toujours plus ardemment, toujours plus pleinement. Tout y est bon, pourvu que la passion y trouve son compte. Chacun pour soi. » Tels furent les principes et l'idéal que répandirent les maîtres du temps et que monnayèrent par la suite les dirigeants de l'opinion et de la pensée. »

« Le désordre des idées entraîna comme corollaire la dépravation des mœurs. En pouvait-il être autrement ? Quand l'homme s'affranchit de la loi morale qui garantit sa grandeur et sa dignité, il ne songe plus qu'à la satisfaction de ses appétits, et c'est pour cet être dévoré par la volupté que s'organiseront les lieux de plaisir, que se créeront les théâtres libertins, les revues légères, les journaux licencieux. La gangrène de l'esprit descend bientôt jusqu'au cœur, et dans une atmosphère saturée de luxure, la conscience s'étiole, la conception de la Famille, la notion du devoir, le respect de soi-même et des autres, tout cela disparaît peu à peu. « Ce qui est reçu », « ce qui se fait », prend place insensiblement dans le programme de la vie ordinaire, même chez les meilleurs et dans le chrétien lui-même. Si les réflexes de la conscience ne jouent plus, il ne reste qu'un homme, avec tout ce qu'il a d'inférieur » (1).

Nous en étions là ! Ce qui devait se produire est arrivé. Quand les fondations sont sapées, quand les colonnes de soutien sont disloquées, quand les contreforts sont ébranlés la maison chancelle, le Foyer s'effrite et s'effondre. La mort l'emporte sur la vie. Dispensez-moi de reproduire ici les statistiques désolantes qui authentiquent cette catastrophe :

(1) Mgr Roques : *Lettre Pastorale de 1939*, pages 12-13.

Archives diocésaines de Quimper et Léon



ne remplissent-elles pas les livres, les revues, les journaux, que nos malheurs émeuvent ?

Notre Bretagne elle-même n'a pas échappé à la contagion. Certes, les berceaux y sont encore plus nombreux que les cercueils. Mais il s'en faut de peu. On signale de divers côtés que beaucoup de Foyers sont volontairement stériles, que certains vices autrefois à peine connus dans les villes, commencent à ravager nos campagnes, que les Familles nombreuses, naguère si communes, deviennent de plus en plus rares, que la vigueur de la race décroît, que ses forces s'affaiblissent, avec les populations diminuées dans les villages, étiolées dans les agglomérations. On ajoute que, dans beaucoup de maisons, les enfants sont mal élevés, qu'ils ne sont pas surveillés et encore moins corrigés, qu'ils grandissent sans obéissance et sans respect, sans reconnaissance et sans affection, dans des habitudes d'indifférence religieuse et de dépravation morale. On affirme enfin qu'un grand nombre de parents, par ignorance ou par lâcheté, contrairement à leurs obligations les plus graves, gouvernent à contresens leur foyer, compromettant l'éducation de leur postérité et préparant au pays un avenir de tempêtes et de malheurs.

Nous vous en supplions, pères et mères de famille, ne méritez jamais de tels reproches. Et d'abord acceptez allègrement la postérité qu'il plaît au ciel de vous donner. Comment faisaient nos pères pour élever huit, dix, douze enfants? Ils vivaient simplement, ils ignoraient tant de satisfactions inutiles qui dépassent les vrais besoins et en créent de factices, et ils pouvaient plus facilement qu'aujourd'hui suffire aux nécessités d'une nombreuse famille. Et puis ils croyaient en Dieu, ils se confiaient à sa Providence, ils l'invoquaient tous les jours, ils méritaient les grâces de leur état parce qu'ils en accomplissaient les devoirs. Les enfants s'élevaient sous la garde des anges, et les parents contents et courageux travaillaient sous la garde de Dieu.

Que sont devenus ces mœurs antiques ? Assurément, Nous sommes loin de prétendre et de penser que ce ne soit là qu'un souvenir et qu'il n'en reste plus trace dans le monde actuel. Grâce à Dieu, Nous connaissons encore, et dans toutes les classes de la société, des Familles qui ont conservé ces heureuses traditions, et Nous déclarons que ces familles sont dignes des bénédictions du Ciel pour ce monde et pour l'autre, dignes de la reconnaissance de tous et de ceux mêmes qui ne se préoccupent que du bon ordre extérieur et de la prospérité des sociétés civiles. Néanmoins il faut avoir la franchise d'avouer que, même chez nous, depuis que s'affaiblit l'esprit chrétien, le nombre des familles vigoureuses et fécondes diminue dans la catholique Bretagne et tend de plus en plus à devenir l'exception.

III. — L'heure est venue de réagir contre ce fléchissement. Nous avons à choisir entre la marche à l'étoile dans le sillage de nos ancêtres et la course aux abîmes sous le poids du matérialisme d'une civilisation corrompue. Vers l'étoile on marche, et l'ascension est difficile ; à l'abîme on court, la pente entraîne, on brûle les étapes. Les enfants de



France gardent encore dans les os assez de moelle chrétienne, assez de force morale atavique pour escalader les hauteurs et rebâtir sur les sommets la maison dévastée. Mais dans leurs esprits et leurs cœurs imprégnés de néo-paganisme, se sont glissées aussi des idées et des tendances qui les poussent à consommer l'œuvre de bassesse et de mort dont souffrent déjà tant de familles. Le mal, issu des lois, de mœurs et de l'irréligion, ne saurait être réparé que par la correction des lois, la réforme des mœurs et le retour à la Religion.

Le mal de la législation, disions-Nous il n'y a qu'un instant, provient de ce qu'elle ne pense qu'à l'individu et ne tient pas compte de la Famille en tant que véritable cellule organique de la société. Tous ceux qui détiennent à quelque degré la puissance législative auraient profit à changer ce point de vue et à prendre le Foyer comme l'observatoire où il conviendrait de se placer pour apprécier les faits, les institutions, les organisations. Est bonne toute mesure qui fortifie la Famille ; est mauvaise, au contraire, toute mesure qui l'ébranle ou la désagrège. Ce principe ne trompe pas. Il détermine la juste valeur des lois, des décrets, des circulaires, des règlements administratifs qui émanent du pouvoir. Et le moins que l'on puisse attendre de ces règlements, décrets ou lois, c'est que d'abord la famille n'en reçoive aucun dommage dans sa constitution essentielle.

L'œuvre de refonte est amorcée et bien amorcée. Depuis quelques années, les questions familiales ont pris une importance qu'elles n'avaient plus et qui désormais est manifeste dans la législation. Le Code de la Famille entré récemment en vigueur n'est pas parfait, et le temps se chargera de lui apporter plus d'une retouche : tel quel néanmoins il marque un progrès considérable. Si le divorce, qui descelle et disjoint les piliers du Foyer, n'est pas supprimé, du moins est-il rendu plus malaisé. L'institution des allocations familiales, garanties par l'Etat avec le concours du patronat français, représente dans l'ordre social une des plus généreuses réalisations qui aient été obtenues depuis longtemps. Plus heureuses encore sont les dispositions prises en faveur de la mère au foyer. « C'est par un abus néfaste et qu'il faut à tout prix faire disparaître, avait dit l'Encyclique *Quadragesimo anno*, que les mères de famille, à cause de la modestie du salaire paternel, sont contraintes à chercher hors de la maison une occupation rémunératrice, négligeant les devoirs tout particuliers qui leur incombent, et notamment l'éducation des enfants. » Des secours, avantages ou dégrèvements, sont reconnus aux familles nombreuses. L'Etat, en les accordant, ne fait que rembourser les avances consenties par le père de famille en fondant son Foyer. Le Foyer bien peuplé procure au pays la plus précieuse de ses ressources en lui donnant des enfants. La justice veut que ce service social, le premier de tous, soit encouragé, récompensé. Rien n'est à négliger de ce qui peut aider la famille dans sa vie matérielle, et les réalisations obtenues ne doivent pas nous faire perdre de vue d'autres améliorations souhaitables. Ne refusons pas notre concours aux ligues multiples qui ont pris

Archives diocésaines de Quimper et Léon



cette tâche à cœur. Réservons cependant notre collaboration dévouée à celles qui joignent aux préoccupations matérielles le souci des transformations morales encore plus indispensables.

C'est ici le cas de répéter la formule célèbre: Que sont les lois sans les mœurs ? Les lois, mêmes les meilleures, resteront inopérantes aussi longtemps qu'elles ne trouveront pas un climat favorable. On ne fera jamais revivre la Famille saine et forte si les âmes demeurent livrées aux scandales de la presse, de la radio, du cinéma, du théâtre. Il faut que les honnêtes gens, tous les honnêtes gens, usant des droits que leur confère la loi elle-même, protestent avec vigueur et persévérance contre certaines affiches qui déshonorent ici et là les murs de nos villes, contre les publications éhontées qui s'étalent aux regards dans les kiosques de journaux ou les vitrines des libraires, contre les cinémas qui déroulent à l'écran, sous les yeux même des enfants, des scènes ignobles, contre les théâtres qui tiennent sur les tréteaux école de libertinage et d'immoralité. Sous peine de périr, la France doit assainir sa maison, en balayer les immondices, par une sévère discipline morale. Trop d'hommes, en ces dernières années, ont prostitué leur talent de parole ou de plume à démontrer que le mariage est un mal, le divorce un droit, l'adultère une nécessité, à tourner en ridicule la fidélité de l'épouse et les joies simples du foyer domestique, à préconiser l'amour libre, les émotions violentes du plaisir et du vice. Sus à tous ces malfaiteurs publics, écrivains, conférenciers, artistes, qui ont intoxiqué tant de cerveaux, corrompu tant de cœurs faibles, perverti et bouleversé tant de ménages ! Et qu'ils se lèvent tous ceux qui savent parler et écrire, mais pour dénoncer les pièges tendus à l'innocence, pour réparer les ruines accumulées dans les âmes, et que par eux soient réhabilitées, glorifiées et popularisées les vertus austères qui font la force de l'époux, le mérite de la femme, l'honneur du foyer.

Toutefois, dans la série des remèdes, le dernier mot doit revenir à la religion. L'Esprit-Saint lui-même a pris soin de nous en avertir. C'est en vain que les hommes essaient de bâtir la maison, si Dieu n'y met pas la main. Oui, c'est Dieu qu'il faut mettre à la base de l'édifice familial. Dieu avec les grandes vérités morales qu'il suppose et que rien ne remplace. Lui seul a l'autorité voulue pour imposer le devoir et pour communiquer la force de l'accomplir jusqu'au bout.

Réfléchissez-y : le mal est principalement dans la conscience, dans les âmes. Or, il n'y a que la religion pour agir efficacement dans ce domaine réservé, pour purifier et revivifier les âmes. Il faut avoir une foi, une croyance, un idéal supérieur pour se croire obligé de faire son devoir, pour donner à la famille et à la patrie tous les enfants qu'elles réclament et pour les élever à la hauteur de leur tâche. Si la France n'a pas assez d'enfants, c'est surtout parce qu'elle n'a pas assez de religion ; et si les enfants ne répondent pas assez à ce qu'on attend d'eux, c'est parce que les parents auront oublié ou trahi leur mission éducatrice. Nous voulons



que la France vive et qu'elle continue d'avoir une place respectée et un rôle grandissant dans le monde. Prenons-en les moyens. Rendons-lui toute sa vigueur religieuse et sa vieille mentalité catholique. Le reste lui sera donné par surcroît. L'autel et le foyer, les foyers adossés aux autels : telle est la loi de l'humanité dans tous les temps et dans tous les lieux. Déjà dans l'antiquité païenne la religion tenait sa place et une grande place au foyer. Chez les Grecs et chez les Romains notamment, la maison d'habitation comportait à l'intérieur une sorte d'autel. Sur cet autel, il y avait toujours un peu de cendre et de charbons allumés. Le feu ne devait jamais s'éteindre. Quand il arrivait qu'il s'éteignit, c'était mauvais signe. Cela voulait dire qu'il n'y avait plus personne dans la famille pour l'entretenir, donc que la famille avait péri tout entière. Foyer éteint, famille éteinte étaient deux expressions synonymes chez les anciens (1).

Le Christianisme a, plus que toutes les autres religions et sur des bases autrement solides et certaines, restauré et fortifié la famille en son unité divine et providentielle ; il en a assuré les fondements, vivifié l'âme par la grâce d'un Sacrement. Il a dès lors des titres supérieurs à réclamer la religion du Foyer. S'il est vrai que la Famille exige la communauté du nom et des intérêts temporels, il est vrai aussi et même davantage que cette communauté doit être à la fois plus profonde et plus élevée, et qu'elle doit être couronnée par une communauté de foi, d'espérance et d'amour : un sanctuaire où, sinon tout à fait comme à l'église, du moins avec quelque analogie, tout se passe dans un religieux respect.

Il n'est pas encore bien éloigné le temps où les familles de notre pays breton offraient le spectacle, comme aux jours de la primitive Eglise, d'un seul cœur et d'une seule âme au service de Dieu. Autour de la table familiale, on pensait à Dieu avant et après chaque repas. L'Angelus et le Chapelet, la lecture de la Vie des Saints, étaient en honneur, et en commun on faisait la prière du soir, ensemble on s'en allait à la messe du dimanche, ensemble on communiait. Ces vénérables et saintes traditions, combien Nous voudrions les voir revivre parmi vous ! Vous avez à votre disposition pour les faire refleurir un moyen simple et pratique, un moyen qui a pour lui, outre une expérience bien établie désormais, la bénédiction et la faveur des Papes, et que Nous vous recommandions Nous-même, s'il vous en souvient par une Lettre Pastorale du 20 Avril 1929 : Nous voulons dire l'*Intronisation du Sacré-Cœur dans les Familles*. Par cette pratique, Nous vous demandions d'*introniser*, c'est-à-dire de mettre comme sur un trône, à la place d'honneur, l'image, statue ou tableau, du Sacré-Cœur, en reconnaissance du droit souverain de Jésus sur toute la Famille et sur chacun de ses membres. Il y vient comme jadis à Nazareth, à Béthanie, à Cana et autres lieux de Galilée et de Judée. Il y est pour présider à la vie du foyer et pour recueillir les hommages de la Famille. Les loyaux sujets prennent l'engagement de faire chaque soir devant son image la prière commune, d'être fidèles à la

(1) D'après Fustel de Coulanges : *Cité Antique*.

Archives diocésaines de Quimper et Léon



communion et, autant que possible, à l'Heure Sainte des premiers vendredis du mois, de s'inspirer dans leur conduite des leçons et des exemples du Divin Cœur et de recourir à cette source de toutes grâces dans les joies aussi bien que dans les peines, dans les larmes qui se versent sur les tombes comme dans les sourires qui s'épanouissent sur les berceaux, enfin dans les difficultés de la vie quotidienne comme dans les accidents qui viennent en interrompre le cours normal et régulier.

Tel est le sens de l'Intronisation du Sacré-Cœur dans les Familles. Ce qu'on ne dira jamais trop, c'est l'influence heureuse que cette prise de possession, bien comprise et vécue, peut et doit exercer au foyer. Elle y introduit toute une atmosphère nouvelle. La prière, a-t-on dit, est la respiration de l'âme. Vrai de la prière individuelle, cela l'est plus encore de la prière en commun lorsque les âmes communient entre elles par la communauté de pensées, de sentiments, de traditions, d'intérêts même, comme c'est le cas de la Famille. La présence divine, rendue plus sensible par la sainte image du Sacré-Cœur, exposée et honorée, fera régner partout l'ordre et la paix. Le père et la mère sont plus respectés et mieux obéis; les grands parents se voient entourés d'affection et achèvent paisiblement leur vie au milieu de leurs petits-enfants. Jusque dans les rapports des maîtres avec les serviteurs, l'influence du Sacré-Cœur est salutaire, développant chez les uns l'esprit de justice et de bienveillance, chez les autres la confiance et le dévouement. Ah ! si elles étaient bien nombreuses les Familles où se pratiquerait à la lettre et dans son esprit l'intronisation du Sacré-Cœur, il n'est pas douteux que la restauration de la Famille par le Foyer devenu chrétien ne soit plus sûrement et plus vite réalisée.

⁂

L'académicien Henry Bordeaux, dans un de ses livres, a rapporté un fait qui ne serait pas déplacé dans une *Légende dorée*. C'était en Irlande, pendant la persécution religieuse Les églises étaient détruites ou fermées, les prêtres disaient la messe où ils pouvaient, tantôt en plein air, tantôt dans quelque grange. Un jour d'hiver que l'office avait lieu dans un bâtiment lézardé, au plafond bas, un des murs, sous le poids de la neige, céda. Les paysans présents s'arcboutèrent et soutinrent les poutres du toit jusqu'à ce que la messe fût achevée, « mur vivant, colonnes vivantes, qui portèrent le sanctuaire où s'accomplissait le mystère divin »(1).

On peut dégager de ce trait un symbole expressif en harmonie parfaite avec notre sujet. La Famille française, premier et dernier rempart de la Patrie, est en péril. Le foyer lézardé menace de s'écrouler. Quel homme de cœur pourrait rester insensible à la perspective de ce malheur ? La France a le droit de compter sur l'assistance de tous ses enfants sans exception. Le gouvernement se propose d'organiser, dit-on, dans l'ensemble des communes, des associations familiales, avec mission de défendre les droits de la Famille, et de

(1) H. Bordeaux : *Les pierres du foyer.*



protéger l'exercice de ses devoirs, « murs vivants, colonnes vivantes », où elle s'appuiera. Notre devoir évident est de seconder ses efforts. Bien plus, en tant que catholiques, nous avons l'obligation de marcher au premier rang, dès lors qu'il s'agit du bien de nos frères, de la santé morale et du plus bel avenir de notre Patrie bien-aimée.

Nous avons confiance que nos fidèles diocésains n'y failliront pas, et c'est à eux plus spécialement que nous voulons adresser notre suprême appel : « Pères et mères catholiques, dans l'actuel désarroi, c'est à vous tout particulièrement qu'il appartient de maintenir ou de redresser le Foyer sur les assises solides et durables que Dieu lui a données. C'est à vous d'en garder les vertus, et d'en faire rayonner l'austère et pure beauté. Si, comme Nous en avons la conviction, notre pays, en sortant du cataclysme le plus effroyable qu'il ait jamais subi, parvient à se ressaisir et, dans un sursaut libérateur, à se reprendre au désir de vivre ; s'il peut, ouvrant les yeux à la vérité, revenir aux religieuses traditions des ancêtres, ce sera en grande partie grâce aux exemples et à l'influence conquérante de foyers intégralement catholiques. La Famille catholique aura été le roc sur lequel la tempête n'aura pas eu de prise, la citadelle sainte qui aura été le rempart de la Patrie. Ses fils formeront l'élite autour de laquelle se grouperont pour le relèvement et le salut de la France toutes les âmes généreuses sous la bénédiction du Père qui est dans les Cieux. »

**II. Bulletins Paroissiaux.** — Désormais les « Bulletins paroissiaux » ne devront paraître que tous les quinze jours.

De plus, ils ne peuvent être publiés que sur quatre pages et dans le format in-octavo.

**III. Les cierges de Communion.** — Malgré la difficulté de se procurer de la cire, on veut bien nous promettre de fournir des cierges aux premiers communiants, selon les possibilités. Ces cierges seront de dimension réduite et d'un modèle uniforme.

Pour que la vente n'en devienne pas abusive, MM. les Curés et Recteurs, et les Chefs des établissements religieux devront faire connaître, au plus tôt, aux fournisseurs, le nombre exact de leurs premiers communiants, et délivrer à chacun de ceux-ci un bon ou un certificat qui leur permettra d'acheter leur cierge chez le marchand.

**IV. Prédicateurs de Carême** — *Sainte-Thérèse, Quimper :* le R. P. Jaffrès, Oblat de Marie Immaculée.

*Audierne :* le R. P. Rannou, Oblat de Marie-Immaculée.

**V. Centrale Catholique du Cinéma.** — *Choisir* nous informe que la 6e liste « Films à voir ou à ne pas voir », comportant le titre et la cotation des films parus durant l'année 1941, vient de paraître.

Le prix de cette liste est fixé à 10 francs, plus 2 francs pour les frais d'envoi.

Prière d'adresser toute demande ou envoi d'argent à *Choisir*, 129, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris (8e). Compte chèque postal 1306-78.

Archives diocésaines de Quimper et Léon



# PARTIE NON OFFICIELLE

## CHRONIQUE DU DIOCÈSE

***Evêché* : c/c 3480. Nantes. — *Semaine religieuse* : c/c 9381, Nantes.**

### Offices paroissiaux.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — 2e *dimanche du Carême* (1er *Mars*) : messes à 7, 8, 9, 10, 11 h. (grand'messe) et 12 h. 30. — Vêpres à 15 h. 30, procession du Rosaire et du Scapulaire, prières pour la paix, bénédiction. — A 20 heures, sermon du Carême pour tous.

*Lundi* et *mardi* : services pour les Trépassés, à 7 h. 30.

*Mardi* : à 20 heures, sermon du Carême.

*Mercredi* : confession des filles des catéchismes.

*Jeudi* : après-midi, confession. — A 20 h., sermon du Carême.

*Vendredi* : messe et communion réparatrice au chœur, à 8 heures. — Exposition du T. Saint-Sacrement de 8 h. 30 à 18 h. A 18 h., chapelet et bénédiction. — A 20 h., heure d'adoration pour les hommes et les jeunes gens.

*Samedi* : confession des garçons des catéchismes.

— Eglise de Saint-Mathieu. — 2e *dimanche du Carême* (1er *Mars*) : messes à 7, 8, 9, 10, 11 h. (grand'messe) et 12 h. 30. — A 14 h. 30, vêpres, réunion de l'Archiconfrérie, procession du Rosaire, prières pour la paix, bénédiction du Saint-Sacrement.

*Lundi, mardi* et *mercredi* : à 8 h. 30, services pour les Trépassés.

1er *Vendredi du mois* : le Saint-Sacrement sera exposé de 9 h. 30 à 18 h. 15.

*Tous les soirs* : à 18 h. 15, prières pour la paix.

**Avis de service.** — Mahalon : mardi 3 Mars, à 10 heures (h. solaire), service de huitaine pour M. Tournellec, ancien recteur.

## CHRONIQUE GENERALE

**Cause de Guy de Fontgalland.** — Son Eminence le cardinal Salotti, Préfet de la Sacrée Congrégation des Rites, vient d'adresser au Cardinal-Archevêque de Paris la notification de la réponse du Saint-Père le Pape Pie XII, concernant l'introduction de la cause de Béatification de Guy de Fontgalland.

A la question posée par la Sacrée Congrégation, le Saint-Père, dans une audience en date du 28 Novembre 1941, a répondu que *cette cause devait être écartée.*

En exécution de la lettre à Lui adressée par Son Eminence le cardinal Salotti, le Cardinal-Archevêque de Paris a porté cette réponse à la connaissance du clergé et des fidèles de son diocèse et demandé qu'on renonce à toute activité qui tendrait à établir officiellement la réputation de sainteté de Guy de Fontgalland.

**La grande amie...** — *O fortunatos nimium !...* s'écriait le poète latin... Ils seraient trop heureux, les cultivateurs, s'ils connaissaient leur bonheur !...

Il s'agit, ici, non de la grande culture industrielle, qui est



tout à fait à part, et que, certes, le poète ne connaissait pas. Mais de l'humble culture pastorale... celle du paysan vivant sur ses quatre ou cinq hectares.

Oui, s'il savait son bonheur d'avoir, sans faire des queues épuisantes, sans calculer laborieusement de fuyants tickets, tous les légumes dans sa cave..., des œufs dans son poulailler..., du lait dans ses pots..., des lapins dans ses cabanes... et, par-dessus tout, l'indépendance de sa vie...

⁂

Hélas ! que de paysans ne l'ont pas apprécié, leur bonheur !

Peu à peu, d'abord... puis, en masse, ils ont déserté la terre pour aller s'enfourner dans la soi-disant vie facile des villes.

Des pays entiers et fertiles se sont ainsi vidés de ceux qui devaient les magnifier.

J'ai traversé tel village, où il ne restait plus que le menuisier. Après avoir, jadis, fait des meubles pour les jeunes ménages, il finissait le dernier cercueil pour le dernier vieux qui n'avait pas pu, ou pas voulu partir.

⁂

C'est sûrement Dieu qui a fait la campagne.

Lisez la Bible, et vous rêverez devant la joie profonde du patriarche regardant, avec tendresse, « épier » son jeune blé, et chantant, d'un tel cœur, le parfum du champ plein... *odor agri pleni*, que sa voix a traversé les âges, et se fait entendre jusqu'à nous.

Mais c'est Satan qui a poussé l'homme à faire la grande ville, avec ses mille tentations au coin des milliers de rues.

Il y trouve tellement son compte !

Quand j'étais curé de Montmartre, que de fois j'ai contemplé, le soir, du haut de la butte sacrée, cet énorme Paris, dont la rumeur montait, immense... cette masse haletante d'humanité... ces boîtes de nuit qui s'allumaient... ces églises... ces couvents où tintaient les notes de l'*Angelus*... tout ce bien qui se tait... tout ce mal qui s'affiche... cette cuve où, sans cesse, bouillonnent les sept péchés capitaux...

⁂

C'est dans tout cela qu'arrive le paysan.

Qui dira tout ce qu'il y perd !

Il y perd sa race.

Paris, c'est la fournaise géante, dont la province est la houille. Une famille paysanne, qui s'installe dans la capitale, s'y éteint au bout de deux ou trois générations.

Il y perd sa santé.

Tout jeune vicaire de Clichy, je regardais, avec un serrement de cœur, ces Bretons des Côtes-du-Nord, le torse nu, devant les cornues de la grande usine à gaz. Il fallait, alors, débiter, décharger, recharger ces cornues, en un nombre limité de coups de pelle, et transporter ensuite, au dehors, sur des chariots de fer, le coke incandescent.

Bien peu résistaient longtemps à ce métier d'enfer.

Archives diocésaines de Quimper et Léon



Combien j'en ai administré de ces corps d'hercules, charpentés pour vivre cent ans, s'ils étaient restés à la terre de chez eux qui les avait nourris depuis des millénaires.

Le paysan ne perd pas seulement la santé du corps, il perd aussi celle de son âme.

Encadré par sa famille, ses traditions, son clergé, il aurait conservé la foi.

A l'usine, au lieu de se redresser dans la fierté de sa religion, il s'effondre à la première plaisanterie, et il suit les autres, comme le mouton suit le mouton.

(*A suivre.*)

---

## La Tradition Chrétienne de la France

Mgr Grente *(Français et Chrétiens)*

Ce n'est pas à Reims que le christianisme apparut d'abord sur notre sol, mais c'est à Reims, où il s'était depuis longtemps enraciné par le sang et le zèle de ses premiers apôtres et progressait avec méthode et prudence, qu'au v^e^ siècle, en un jour solennel, la tradition chrétienne de la France a providentiellement commencé.

Dans la splendeur, encore persistante, du geste initial, que voyons-nous ? Beaucoup mieux qu'un baptême de roi et de soldats. A la barbarie et au paganisme s'est substituée la civilisation de l'Evangile. Une source a jailli.

Remi n'a pas seulement, en effet, créé ou élargi un diocèse, édifié de ses vertus une région ; père de la chrétienté française, il est, avec Martin, Louis IX et Jeanne d'Arc, un de nos saints nationaux. Lothaire le nomma « duc de France » ; Charlemagne l'appelait « l'apôtre des Francs » ; à l'exemple de ses chefs, le peuple français, par un émouvant plébiscite, a placé sous son patronage un millier de ses paroisses. Il a droit que les générations successives le connaissent et le révèrent.

De famille noble, de haute taille, les traits agréables, avec la barbe et les cheveux blonds, le regard limpide, Remi était si disert qu'on apprenait ses sermons par cœur. Modeste et pieux, la Providence lui avait donné, à la fois, l'esprit de discernement, un élan d'entreprise, une ténacité imperturbable et ce fluide du chef qui inspire la confiance.

Ses diocésains admiraient son entrain, ses fondations, sa charité. En accroissant ses mérites, les années ajoutaient à sa réputation. Au milieu des organismes gallo-romains, fragmentaires et anémiés, il était devenu, par sa juridiction sur douze églises, une puissance sociale autant que religieuse. A la ronde, ses collègues, la plupart ses disciples, le consultaient et le choisissaient pour modèle, eux que, pourtant, on vénérait : Vaast, d'Arras ; Eleuthère, de Tournai ; Médard, de Noyon... Sur la foi de sa renommée et de ses miracles, de saints personnages accouraient d'Irlande vers lui. Plus encore qu'un aimant, il était une pierre angulaire, et lorsqu'il entrait dans un Concile, hommage à sa valeur et à sa vertu, l'assemblée entière se levait.

⁂

Alors Clovis le rencontra.

Deux grandes forces allaient s'affronter : le roi des Francs, inculte, volontaire, avec toute la spontanéité de la fougue et le dédaigneux orgueil de l'avenir devant les molles résistances du passé ; Remi, d'éducation sérieuse, actif, mais pondéré et prévoyant, conscient de ses ressources, prompt, néanmoins, et fidèle à invoquer l'aide de Dieu. Le premier, grisé de ses victoires, avide de jouissance, incarnant la vigueur et le pouvoir de l'homme ; le second, oublieux de soi, réfractaire à la cupidité et à la bassesse, désireux seulement d'assurer le règne de Jésus-Christ, le salut des peuples, simplement et magnifiquement « un homme de Dieu ».



Ces deux forces vont-elles se mesurer, ou s'entendre ?

Aujourd'hui que nous connaissons l'issue, il est facile d'en débattre ; mais alors ?

L'enjeu devait d'autant plus inquiéter Remi que son éloquent et habile collègue de Clermont, Sidoine Apollinaire, se cramponnait à l'autorité impériale de Rome, nominalement maîtresse de la Gaule. Convenait-il à l'épiscopat gallo-romain de renoncer à une civilisation si belle, à la solidité d'une armature familiale et sociale qui avait maintenu l'équilibre ? Pouvait-il oublier les services de Constantin et le glorieux frisson du Labarum au faîte du Capitole ?

Les solutions audacieuses n'effraient pas l'Eglise. Jamais elle ne s'inféode à un parti ; jamais elle ne devient vassale des intérêts humains. Disposée à négocier avec chaque régime politique, elle préserve de toute emprise son indépendance.

Après réflexion et prière, Remi se décide à s'aventurer en des voies nouvelles. Adieu, la brusquerie audacieuse de saint Aignan, à Orléans, et de saint Loup, à Troyes, qui saisirent par la bride les chevaux des envahisseurs et détournèrent leur élan ! Il essaiera une autre méthode pour faire, par la douceur, des ténèbres qu'on redoute, le lever d'une aurore.

Une lettre aimable va féliciter Clovis de son accession au trône. Mais, sous la broderie des éloges, perçait, en forme de vœux, la condition du ralliement : se méfier de sa jeunesse ; consulter sagement des gens d'expérience ; se révéler un homme supérieur. Les approches ont réussi, tenu. Après la correspondance se succéderont les visites, la fréquentation..., faut-il dire la direction ?...

⁂

Si Remi avait été accessible à l'amour-propre, quelle soudaine justification de son attitude ! quelle réponse à ses détracteurs, quand celui que Bossuet appelle « un nouveau Constantin » s'avança, le jour de Noël 496, vers sa cathédrale, afin d'y recevoir, de ses mains, le baptême !

Le somptueux cortège, qui passe encore, resplendissant, sur la toile de fonds de nos origines, les paroles prononcées, ou attribuées, qui continuent de retentir dans le concert des mots fameux, glorifieront, de siècle en siècle, l'évêque de Reims. Il demeure le baptiste qui a « courbé le front du Sicambre » l'apôtre élu de Dieu pour creuser la source de vie chrétienne dont les eaux, tièdes et bienfaisantes, se répandirent sur tout notre pays.

---

# BIBLIOGRAPHIE

*Librairie Catholique Emmanuel VITTE,*
*Lyon, 3, place Bellecour ; 10, rue Jean-Bart, Paris.*
(Compte ch. postal : Zone libre, Lyon 56-62 — Zone occ., Paris 1634-55).

SAINT FRANÇOIS DE SALES, par le chanoine Francis Trochu.

*Vient de paraître :* Tome I. *La Vocation, le Sacerdoce* (1567-1602). 1 vol. in-8° : 80 fr. ; franco, 86 fr.

*Sous presse :* Tome II. *L'Episcopat* (1602-1622). 1 vol. in-8° (23×15) de plus de 700 pages, à paraître vers le milieu de 1942.

Depuis la biographie écrite, il y aura bientôt cent ans, par le pieux M. Hamon, il n'a paru aucune histoire assez complète de saint François de Sales. Regrettable lacune, que vient de combler M. le chanoine Trochu, de Nantes, en offrant au grand public cette *Vie* tant souhaitée.

Archives diocésaines de Quimper et Léon



L'historien du *Curé d'Ars* n'a pas eu à changer sa manière. Ici, il l'a seulement perfectionnée.

Remontant dans un passé déjà lointain, il s'est documenté directement aux sources : dans les 26 volumes des *Œuvres* (la si belle édition de la Première Visitation d'Annecy, surtout les 11 volumes de *Correspondance*) ; dans le *Procès* inédit *de canonisation*, auquel témoignèrent, aussitôt après son décès, les familiers du saint, ses domestiques, ses fournisseurs, son ancienne nourrice elle-même ; si bien que l'auteur s'est comme trouvé dans la situation d'un contemporain qui aurait écrit sous la dictée des témoins les plus immédiats et les plus fidèles, de façon à pouvoir donner sur le prince-évêque de Genève, plus de trois siècles après sa mort, mille détails jusque-là ignorés, avec maintes rectifications ou précisions nouvelles.

L'auteur a, de plus, consulté très attentivement les premières biographies du saint Docteur, composées dans le rayonnement, et plusieurs sous l'inspiration et la surveillance du meilleur témoin de la Cause, sainte Jeanne de Chantal. De plus, par ses relations ou ses études, il s'est mis en contact avec les « salésianisants » modernes les plus estimés.

D'où un ouvrage bien au point, d'un très beau travail typographique, qui, en plus du mérite de la forme, claire et vivante, présente l'avantage, grâce à sa documentation hors pair, de reconstituer dans sa vraie lumière une existence aussi exemplaire que sympathique.

En résumé, biographie qui, loin de décevoir aucun de ses lecteurs, les édifiera en les charmant. C'est là un de ces livres comme il en faut pour aider, par l'exaltation des hautes vertus traditionnelles, à notre relèvement national.

*MAISON DE LA BONNE PRESSE, 5, rue Bayard, Paris* (8e).
Ch. P. 1668, Paris.

*Vient de paraître :* FRANÇAIS ET CHRÉTIENS, par Mgr Grente, de l'Académie Française. — Beau volume (format 12×19) de 158 pages. 15 francs ; port, 2 francs.

Ce livre évoque les raisons de confiance fondées sur l'histoire. Que de fois, près de l'abîme, la France n'a-t-elle pas rebondi jusqu'aux sommets ! Les revers présents ne peuvent pas plus effacer les gloires du passé que les malheurs temporaires d'une famille n'altèrent son renom et ses services.

Il exhorte à travailler au redressement national et en indique les conditions morales et religieuses. Il se plaît à montrer qu'un ferment très actif de noblesse, de dévouement et de bonté subsiste toujours dans les âmes françaises. Il s'achève par un acte d'espérance.

*Editions SPES, 79, rue de Gentilly, Paris* (13e). C. C. Paris 525.52.

LES CONFÉRENCES DE NOTRE-DAME DE PARIS. — Carême 1942, par le R. P. Panici, S. J. : *Christianisme et valeurs vitales :* Le Christ et l'Ordre.

22 Février. — *Le Christ et les formes trompeuses de l'ordre.*
1er Mars. — *Le Christ, splendeur de l'ordre naturel.*
8 Mars. — *Le Christ, source et chef-d'œuvre de l'ordre surnaturel.*
15 Mars. — *Le Christ et notre attitude envers l'ordre.*
22 Mars. — *Le Christ et la réalisation de l'ordre naturel.*
29 Mars. — *Le Christ et l'accomplissement de l'ordre surnaturel.*
*Retraite Pascale.* — L'Ordre intérieur.
Lundi Saint. — *Le Christ et l'ordre dans les idées.*
Mardi Saint. — *Le Christ et l'ordre dans les sentiments.*
Mercredi Saint. — *Le Christ et l'ordre dans les actions.*
Jeudi Saint. — *Le Christ et l'ordre de l'amour.*
Vendredi Saint. — *Le Christ et la splendeur de l'ordre*
Jour de Pâques. — *Le Christ, force de l'ordre dans notre vie.*

Les Conférences paraissent en 6 fascicules immédiatement après le prononcé de chacune d'elles. — La Retraite forme un septième fascicule plus important que les six premiers.

Chacune des 6 Conférences : 4 francs.
La Retraite Pascale : 8 francs.

Henri Brochet : LA PASSION, NOTRE ESPÉRANCE. Passion pour temps de guerre avec un prologue, trois actes en quatorze stations et un épilogue. — Prix : 12 fr. ; franco, 13 fr. 20.



*PAILLARD, place Alphonse-Deville, Paris* (6e).

M. Lesaunier : *La conscience catholique et le devoir civique actuel.* Brochure de 24 pages.

*COLLECTION « LES GRANDS CŒURS ».*

R. P. Gillet, maître général des Dominicains : SAINT DOMINIQUE. — Dans la collection « Les Grands Cœurs », le R. P. Gillet, maître général des Dominicains, publie un *saint Dominique.*

Ce n'est pas seulement une nouvelle biographie de ce saint. C'est aussi un essai lumineux, où le R. P. Gillet a su mettre en valeur la vertu de charité qui présida à la vocation de saint Dominique et qui commanda son apostolat.

Saint Dominique, « grand cœur », se trouve être ainsi l'un des saints les plus actuels, l'un de ceux dont l'esprit doit nous inspirer pour la rénovation de la France et la réorganisation de l'Europe.

Un volume in-16 jésus. — Prix, 24 francs.

SUIS ACHETEUR DE TIMBRE-POSTES USÉS Français ou des Colonies Françaises, dits des Missions, par toutes quantités, au poids Faire offre de suite à M. J. Maifoi, 14, rue du Docteur-Noël, à *Boulogne-sur-Mer* (Pas-de-Calais).

# Assemblée Générale des Actionnaires de la Banque de France

L'Assemblée Générale des Actionnaires de la Banque de France s'est tenue le 29 Janvier 1942, sous la présidence de M. de Boisanger, Gouverneur, qui a donné lecture, au nom du Conseil Général, du compte rendu des opérations pour l'exercice 1941.

L'encaisse-or, évaluée conformément aux dispositions de la convention du 29 Février 1940 sur la base de 25,34 milligrammes d'or au titre de 900 millièmes de fin par franc, s'élève, le 24 Décembre 1941, à 64.597 millions.

Le montant des billets au porteur en circulation qui était inscrit au bilan du 26 Décembre 1940 pour 218.383 millions, s'élevait, le 24 Décembre 1941, 266.761 millions.

La moyenne du portefeuille d'escompte s'est élevée, au cours de l'exercice, à 5.219 millions. Le maximum a été atteint le 30 Octobre avec 7.850 millions ; le minimum, le 2 Janvier, avec 3.563 millions.

Le montant des avances consenties en application des conventions des 29 Septembre 1938, 29 Février et 9 Juin 1940 s'élevait au 24 Décembre 1941 à 68.700 millions et celui des Avances provisoires à l'Etat en vue du paiement des dépenses d'entretien des troupes d'occupation en France était, à la même date, de 139.004 millions.

Les versements à l'Etat, au titre d'impôts généraux ou spéciaux et de redevance, ainsi qu'à la Caisse Autonome ont atteint pour l'exercice 88 millions de francs.

Le dividende net de l'exercice 1941 a absorbé 40.850.000 francs ; il s'est élevé à 224 francs.

M. Gaston Bassot a présenté, en son nom et au nom du Collège de Censure, le rapport des Censeurs.

L'Assemblée a été appelée à procéder à l'élection d'un membre du Conseil Général pour remplacer M. Pierre Caillaux dont le mandat arrivé à expiration est renouvelable.

Archives diocésaines de Quimper et Léon


# HARMONIUMS

NEUFS ET D'OCCASION DE TOUTES MARQUES
ÉCHANGE • LOCATION • CRÉDIT

**LABROUSSE**

33, Rue de Rivoli - Paris (4e)
41 bis, Boulevard des Batignolles - Paris (8e)
221, Faubourg Saint-Honoré - Paris (8e)

## ORNEMENTS D'ÉGLISE — BRONZE ET ORFÈVRERIE

**Crèches de Noël. Statues. Chemins de Croix.**
**Croix de procession métal doré ou argenté**

**G. LE POULLOUIN,** 12, rue de la Trinité, GUINGAMP

Toutes les réparations, la dorure, l'argenture, le vernis or, le bronzage sont exécutés dans mon atelier et livrés rapidement. Articles de luminaires, encens, bougies, braise, rats de cave, etc. *Lampes électriques 2 bougies pour sanctuaires.*

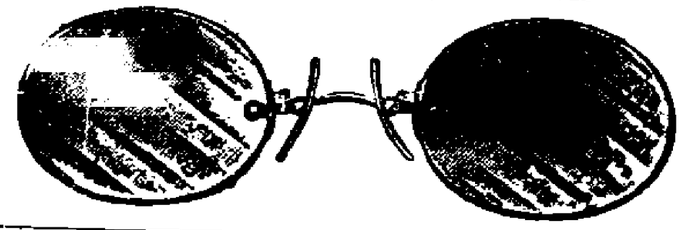
HARMONIUMS — PIANOS — INSTRUMENTS
**Neuf — Occasion — Achat — Echange — Réparation**
TRONCHET — Nogent-le-Rotrou (E.-&-L.)

**CINÉMA & PROJECTION - FIXE**

Appareils muets et parlants 8-9, 5-16 m/m. Location de Films
Tous Appareils, sans exception
Vente et Location des Films, toutes Editions
**CINÉMATHÈQUE Ste-THÉRÈSE,** 46, rue Paul-Bert, ANGERS

DELBENN
DÉPOSÉE

**LUNETTERIE & ORTHOPÉDIE**
**DELBENN**
**16, Rue Kéréon, QUIMPER**



**P. LE GUENNEC**
Opticien diplômé
BANDAGISTE

MAISON DE CONFIANCE, RECOMMANDÉE AUX MEMBRES DU CLERGÉ



*Le Gérant :* D. PLOUZENNEC.

QUIMPER. — IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE



57e Année — Vendredi 6 Mars 1942 — N° 9


# La Semaine Religieuse

## de Quimper & de Léon


**Administration :** *31, rue Elie-Fréron, Quimper*

Abonnements, payables d'avance, C/C 93.81, Nantes
Prix uniforme, France, **30** francs — Le numéro, **1** franc

Changement d'adresse, **1** fr. **50** — Correspondance, **1** fr. **50**


### Offices de la semaine (Mars).

8. 3e dim. du Carême, smd. V. *A v., mém. du suivant et de S. Jean de Dieu.*
9. Ste Françoise Romaine, Vve, d. B.
10. Les 40 Martyrs, smd. R.
11. De la Férie, V.
12. S. Paul, Ev. et Conf., dm. B.
13. De la Férie, V.
14. De la Férie, V.
15. 4e dim. du Carême, smd. V. *Nulle mém. à vêpres.*

### Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Gouézec ..... 6-10
Plounéventer ..... 11-13
Plouyé ..... 14-18

### Sommaire :


I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* Le devoir présent ; Vin de messe ; Action Catholique ; Prédicateurs de Carême ; Cause de canonisation du Bx Louis-Marie Grignion de Monifort, Conf.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — *Chronique du diocèse :* Offices paroissiaux ; Avis ; Intention recommandée ; Avis de services ; Quimperlé : Retraite du Sacré-Cœur ; Trébabu : Retraites ; Loc-Eguiner-Ploudiry et Loqueffret : L'Adoration.

III. *Chronique générale.* — Saint Joseph.

IV. — *Bibliographie.*


## PARTIE OFFICIELLE

### Communications de l'Evêché.

**I. Le devoir présent.** — Nous croyons que les cultivateurs de notre diocèse ont, pour la plupart, livré à la réquisition la quantité de blé qui leur était demandée et qu'ils pouvaient fournir. Si cependant quelques-uns avaient à se reprocher quelques négligences sur ce point, Nous leur rappelons qu'ils ont le devoir impérieux de répondre au plus tôt à l'appel pressant de l'autorité publique et qu'ils sont responsables devant Dieu des santés et des vies qui pourraient être compromises par des privations excessives.

† ADOLPHE, *Evêque de Quimper et de Léon.*

*Cette note sera lue aux messes dans toutes les églises et chapelles du diocèse, le dimanche qui en suivra la réception.*

Archives diocésaines de Quimper et Léon



**II. Vin de messe.** — Les bons d'achat que nous avons reçus n'ayant pu être établis par les services du Ravitaillement général suivant les quantités demandées par chaque paroisse, nous avons dû grouper la plupart des demandes.

Ces bons d'achat vont parvenir incessamment à MM. les Curés et Recteurs avec la liste des paroisses et communautés groupées sur le même bon. Les groupements ont été faits au mieux par canton, et chacun pourra présenter les bons d'achat au négociant de son choix.

**III. Action Catholique.** — *Veillée de prière.* — Le 22 Mars prochain, les agriculteurs de France font leur pèlerinage annuel à la basilique du Sacré-Cœur à Montmartre. Nous demandons aux paroisses de s'unir d'intention à ce pèlerinage en organisant une veillée de prière.

Un texte spécialement édité se trouve à la Direction des Œuvres (deux versions : française et bretonne).

**IV. Prédicateurs de Carême.** — *Saint-Pol-de-Léon :* le R. P. Lambert, de la Compagnie de Marie.

**V.** Décret. — Luçon.

## Cause de canonisation du Bx Louis-Marie Grignion de Montfort, Conf.

FONDATEUR DES PRÊTRES MISSIONNAIRES
DE LA COMPAGNIE DE MARIE ET DES FILLES DE LA SAGESSE

SUR LE DOUTE SUIVANT :

*Dans le cas qui nous occupe et pour le but que nous poursuivons, est-il certain qu'il y a eu des miracles depuis que le Siège Apostolique a accordé au Bienheureux les honneurs de la Béatification et quels sont-ils ?*

Le Docteur melliflue, gloire insigne de la Bourgogne et de l'Eglise entière, recueillant la tradition des Saints Pères, enseigne que « *Dieu a voulu que nous ayons tout par Marie* ». Doctrine très consolante et salutaire, qui est aujourd'hui universellement admise par les théologiens. Doctrine très consolante et salutaire, avons-nous dit, puisque Marie, qui n'est pas seulement Mère du Christ, mais aussi notre Mère très aimante, exerce le pouvoir reçu de la munificence divine pour le bien des hommes, en répandant surabondamment les grâces d'En-haut. Autre héraut d'une telle Mère, et combien magnifique, le Bienheureux Louis-Marie Grignion de Montfort, français d'origine, lui aussi, qui vécut au déclin du XVII^e^ siècle et à l'aurore du XVIII^e^. A l'exemple de Bernard, il exposa inlassablement la doctrine mariale, avec science et très grand profit pour les âmes et il voulut honorer du nom de *Compagnie de Marie* la nouvelle famille religieuse de *Prêtres Missionnaires* qu'il institua.

Il établit aussi un second Institut : celui des *Filles de la Sagesse.*

Montfort avait constamment exalté les gloires de Marie ; Marie, à son tour, conduisit à la sainteté son fils dévoué. Grâce aux miracles que Dieu opéra par son intercession, elle lui procura, en 1888, les honneurs de la Béatification ; aujourd'hui elle semble lui frayer la voie de la Canonisation solennelle.

Deux guérisons, en effet, obtenues miraculeusement depuis la Béatification, ont été déférées à l'examen de cette Sacrée Congrégation.



I. — Sœur Gérard du Calvaire fut atteinte d'une très grave affection tuberculeuse ulcéro caséeuse de la région pelvipéritonéale, avec deux fistules suppurantes et tuberculose pulmonaire bilatérale. Cette maladie l'avait conduite à toute extrémité, au point que l'on jugea prudent de l'administrer. Les remèdes prescrits par les médecins s'avérant inefficaces, on implora avec ferveur l'intervention protectrice du Bienheureux Louis-Marie. Le 8 Avril 1927, dans la matinée, le docteur fit une visite à la malade : il a déposé sous la foi du serment qu'il la trouva mourante. Dans l'après-midi, elle fut guérie instantanément et, deux jours plus tard, elle vaquait à ses occupations accoutumées, voire même à d'autres plus fatigantes. Elle a ainsi recouvré une santé plus florissante qu'avant sa maladie et qui s'est maintenue depuis, ainsi que l'ont affirmé, trois ans après la guérison, deux experts en médecine. Le miracle a été reconnu, sans l'ombre d'une hésitation, par les trois experts choisis par cette Sacrée Congrégation et, en termes très explicites et sous serment, par le médecin traitant, non catholique.

II. — Sœur Marie-Thérèse de la Visitation, Lesage, était sans nul doute prédisposée à la tuberculose : ce mal sévissait dans sa famille et elle-même en avait souffert depuis son enfance. En Juin 1934, elle fut frappée de méningite tuberculeuse. Ce diagnostic, porté sans hésitation par trois médecins, fut ensuite confirmé par trois experts désignés par cette Sacré Congrégation et tous furent unanimes à reconnaître dans ce mal une affection mortelle. Tout espoir de guérison naturelle étant perdu, de ferventes prières furent adressées à Dieu, pour obtenir, par l'intercession du Bienheureux Louis-Marie, la guérison de la Sœur.

Cette espérance ne fut pas déçue. Dans l'après-midi du 24 Juin, fête de saint Jean-Baptiste, la malade se mit subitement à parler à voix forte, se montrant exubérante de vie et d'activité et deux jours plus tard elle se reconnaissait parfaitement guérie. Au mois de Novembre de l'année suivante, les experts-médecins déposèrent que la guérison persistait. L'intervention miraculeuse a été attestée tant par les trois médecins traitants que par les trois experts désignés d'office.

Pour examiner ces guérisons merveilleuses, l'Autorité Apostolique fit instituer, dans les Curies épiscopales de Portsmouth et de Luçon, des procès, dont la valeur juridique fut reconnue, le 1 Février 1939, par cette Sacrée Congrégation.

Toutes les formalités prescrites par le Droit étant observées, on discuta sur l'une et l'autre guérison, au cours d'une triple séance judiciaire : dans la réunion *antépréparatoire*, tenue en présence du Révérendissime Cardinal Raphaël Charles Rossi, Rapporteur de la Cause, le 23 Juillet 1940 ; dans la séance *préparatoire*, devant les Révérendissimes Cardinaux, le 1 Juillet 1941 ; finalement dans l'assemblée *générale*, en présence de la Sainteté de Notre Seigneur, le Pape Pie XII, le 16 Décembre de la même année. Au cours de cette dernière séance, le Cardinal Rapporteur proposa le doute suivant . *Dans le cas qui nous occupe et pour le but que nous poursuivons, est-il certain qu'il y a eu des miracles depuis que le Bienheureux a reçu du Siège Apostolique les honneurs de la Béatification et quels sont-ils ?*

Les Révérendissimes Cardinaux, les Prélats, les Pères Consulteurs donnèrent leur avis. L'ayant entendu, le Saint Père ajourna son jugement, invitant les assistants à unir leurs prières aux siennes, pour qu'il plaise à Dieu d'éclairer son esprit.

Archives diocésaines de Quimper et Léon



Après avoir imploré la lumière divine, en ce dimanche dans l'octave de l'Epiphanie, consacré à la Fête de Sainte Famille, il a décidé de manifester sa suprême décision.

A cet effet, il a convoqué le soussigné Cardinal Préfet de la Sacrée Congrégation des Rites, le Révérendissime Cardinal Rapporteur de la Cause, le R. P. Salvator Natucci, Promoteur général de la Foi et moi, Secrétaire, et après avoir pieusement célébré le saint sacrifice, il a décrété : *qu'il est établi que deux miracles ont été accomplis par Dieu, grâce à l'intercession* du Bienheureux Louis-Marie Grignion de Montfort, à savoir : *la guérison instantanée et parfaite de Sœur Gérard d'une tuberculose pulmonaire bilatérale et d'une affection ulcéro-caséeuse de la région pelvi-péritonéale ; la guérison instantanée et parfaite de Sœur Marie-Thérèse de la Visitation, Lesage, d'une méningite tuberculeuse.*

Puis, il a ordonné de publier le présent décret et de le consigner dans les Actes de la Sacrée Congrégation des Rites.

Donné à Rome, le 11 Janvier, en la fête de la Sainte Famille, l'an du Seigneur 1942.

CHARLES Card. SALOTTI,
*Préfet de la Sacrée Congrégation des Rites.*
Alphonse CARINCI,
*Secrétaire de la Sacrée Congrégation des Rites.*
L. † S.

## PARTIE NON OFFICIELLE

## CHRONIQUE DU DIOCÈSE

*Evêché :* c/c 3480. Nantes. — *Semaine religieuse :* c/c 9381, Nantes.

### Offices paroissiaux.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — 3e *dimanche du Carême* (8 *Mars*) : messes à 7, 8, 9, 10, 11 h. (grand'messe) et 12 h. 30. — Vêpres à 15 h. 30. — A 20 heures, sermon du Carême.

*Lundi* et *mardi :* à 7 h. 30, services pour les Trépassés.

*Lundi :* à 8 heures, messe des Mères chrétiennes à la chapelle ; a 15 h., conference et bénédiction.

*Mardi* et *jeudi :* à 20 heures, sermon du Carême.

*Vendredi :* confession des enfants qui n'ont pas encore communié. — A 17 h. 30, Chemin de la Croix.

— EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — 3e *dimanche du Carême* (8 *Mars*) : messes à 7, 8, 9, 10, 11 h. (grand'messe) et 12 h. 30. — A 14 h. 30, vêpres, prières pour la paix, bénédiction du Saint-Sacrement.

*Lundi, mardi* et *mercredi :* à 8 h. 30, services pour les Trépassés.

*Tous les soirs :* à 18 h. 15, prières pour la paix.

**AVIS.** — *Les adresses vont être toutes renouvelées. Il y a beaucoup de changements. L'inscription des numéros d'ordre en tête de vos adresses devient plus que jamais nécessaire.*

*Les abonnements sont payables d'avance, et non pas le mois ou l'année écoulés.*

*Il y en a en ce moment* 150 *en retard.*

⁂

*La transformation du Bulletin, le prix du papier, les frais de port, etc., nous obligent encore une fois à modifier nos prix.* (*Voir* 1re *page.*)



**Intention recommandée.** — Hanvec : l'Adoration, 22-29 Mars.

**Avis de services.** — Services anniversaires pour M. l'abbé Jean Quillévéré, ancien recteur de Plouguin : 1° Plouguin : le 16 Mars, à 12 heures (h. off.) ;

2° Lanhouarneau : le 18 Mars, à 12 heures (h. off.).

— Ploumoguer : jeudi 12 Mars, à 11 h. 30, service anniversaire pour M. l'abbé François Floc'h, vicaire-instituteur.

QUIMPERLÉ (*Abbaye Blanche*). — **Retraite du Sacré-Cœur.** — 17-19 Mars, Triduum solennel, prêché par M. Messager, vicaire général. Ouverture, mardi 17 Mars, à 17 h. (off.). Mercredi, sermons à 10 h. 30 et 17 h. Jeudi 19 grand'messe à 11 h. ; vêpres, sermon, procession, Salut à 15 heures.

TRÉBABU. — **Retraites** (3-11 *Février*). — Pour améliorer sa paroisse — on pourrait dire sa *communauté* — M. le Recteur de Trébabu y organise l'Action Catholique et fait donner aux diverses sections des retraites spéciales. Après celle des jeunes filles, en attendant celle des jeunes gens, les pères et les mères de famille ont été, à tour de rôle, évangélisés par le P. Le Jollec. Les enfants eux-mêmes ont eu leur journée de récollection. Heureux pasteur qui ne compte que des brebis fidèles ! Inutile d'ajouter que les paroissiens de Trébabu ne se sont pas présentés, les mains vides, devant le Seigneur. L. J. C.

LOC-EGUINER-PLOUDIRY. — **L'Adoration** (15-21 *Février*). — Depuis son arrivée à Loc-Eguiner, malgré des épreuves de santé, M. Breton s'ingénie à embellir, à orner sa vieille église. Les nouveaux vitraux, en particulier, font l'admiration de tous les artistes. — M. Breton n'oublie pas, pour autant, ces autres temples du Seigneur que sont les âmes. Malgré la difficulté des temps, il a tenu à leur donner une adoration prêchée. Il a eu la joie de voir toutes ses ouailles, sans exception, répondre à son appel, écouter avec avidité la parole des PP. Le Jollec et Vigouroux. Il a été touché jusqu'aux larmes par leur générosité à subvenir aux frais de la retraite d'adoration. Que saint Eguiner, le fidèle disciple de saint Patrice, le glorieux martyr de la foi, leur donne d'être toujours et de plus en plus, à l'exemple de leurs aïeux, des chrétiens sans peur ni reproche ! L. J. C.

LOQUEFFRET. — **L'Adoration** (21-28 *Février*) — A l'exception d'un village complètement bloqué, les paroissiens de Loqueffret ont bravé vent et neige, boue et verglas, pour venir payer au Dieu de l'Eucharistie leur tribut d'hommages et d'amour. Sur une population de 990 — dont hélas ! beaucoup d'absents — 538 ont pris part aux exercices de l'adoration. Dans une paroisse qui se fait gloire d'avoir comme patronne la Vierge de Nanterre, la France n'a pas été oubliée : on a fait la part bien large aux 50 prisonniers de guerre.

Les ouvriers de l'adoration ont été les PP. Le Jollec et Guervenou, M. le Recteur de Brennilis et M. Le Gall, vicaire à Brasparts. Pour leur témoigner leur gratitude — et surtout la témoigner à leur bon recteur — les paroissiens ont rivalisé de générosité et de délicatesse. L. J. C.

Archives diocésaines de Quimper et Léon



## CHRONIQUE GÉNÉRALE

**Saint Joseph.** — Saint Joseph est le Saint de tous.

C'est le saint des Papes. Le Christ a dit à Pierre : « Pais mes agneaux, pais mes brebis ». Joseph a nourri l'Agneau de Dieu et sa sainte Mère.

C'est le saint des prêtres : il leur a appris comment ils doivent traiter la personne adorable du Sauveur. Le Sauveur étant né, ses bras ont été, après les bras de Marie, le premier corporal étendu sous sa personne divine ; son cœur, le premier autel où l'Emmanuel aimait à reposer.

C'est le saint des religieux : sa vie a été celle d'un moine, et sa maison de Nazareth un vrai cloître.

C'est le saint des âmes intérieures, car il fut un humble et silencieux contemplatif.

C'est le saint par excellence des Vierges ; il surpasse en pureté le plus haut séraphin ; il a été le plus voisin de la source de pureté.

C'est le saint des opprimés ; il a souffert de voir son pays assujetti à la domination romaine ; il s'est soumis au caprice des princes ordonnant les recensements du peuple ; il a tremblé devant la perfidie et la cruauté d'Hérode.

C'est le saint des exilés ; il a cherché un refuge en Egypte pour Jésus et sa mère ; il a connu la solitude des routes du désert, l'isolement en pays inconnu, l'angoisse du morceau de pain pour le lendemain, l'incertitue du retour au foyer : et il avait à sa charge Jésus et sa Mère.

C'est le saint des ouvriers, le modèle de tous les artisans.

C'est le saint des chefs de famille et le modèle des parents chrétiens : ceux-ci sont placés sous sa protection particulière.

C'est le saint des adolescents et des jeunes gens, qui lui rappellent Jésus travaillant sous sa conduite dans l'atelier de Nazareth.

Enfin, nous devons tous mourir, et saint Joseph est le patron de la bonne mort. C'est pour ce motif que le Pape Pie X a proclamé saint Joseph Patron de tous les chrétiens, Patron de l'Eglise universelle. Invoquons-le donc tous, et avec la plus grande confiance, surtout pendant ce mois qui lui est consacré.

---

*Editions SPES, 79, rue de Gentilly, Paris* (13e).

LES CONFÉRENCES DE NOTRE-DAME DE PARIS. — *Première Conférence* (22 Février) : LE CHRIST ET LES FORMES TROMPEUSES DE L'ORDRE. — Le Christ et l'Ordre... L'ordre ! mais quel ordre ?

Tout le monde comprend que l'ancien état de choses a fait éclore les catastrophes dont nous souffrons, et qu'après les bouleversements actuels, il ne faudra ni revenir à l'ancien désordre, ni rester dans le désordre présent. Le Chef de l'Etat, quand il nous parle, dans ses messages pleins de pensée et d'émotion, nous demande de l'aider à doter la France d'un ordre nouveau.

L'orateur passe en revue les différentes idées que possèdent de l'ordre les gens qui ne réfléchissent guère, et les systèmes qui se vantent d'apporter l'ordre à la société. Quelles pauvres idées, vagues, contradictoires, dangereuses, — en fait, sources de désordres !

En face d'elles, il dresse, non pas une idée encore, mais un exemple d'ordre vivant, le Christ ! Et c'est un saisissant tableau de l'Homme qui vit dans l'ordre parfait et sème de l'ordre autour de lui... On devine que, de cet exemple, le conférencier dégagera des idées nettes et belles, et pratiques.

*Deuxième Conférence :* LE CHRIST, SPLENDEUR DE L'ORDRE NATUREL. — Amorcée seulement lors de la première Conférence, l'étude de l'ordre est largement entamée par la seconde. Si l'homme n'était pas élevé par un Dieu infiniment bon à l'état surnaturel, tout l'essentiel aurait été dit : il faudra attendre la troisième Conférence.

Dans la seconde, le Prédicateur amène d'abord son auditoire à prendre connaissance de ce qui constitue un ordre quelconque.

Ayant dégagé ces éléments, le Conférencier n'a pas de peine à les retrouver dans les exemples d'ordres divers qu'il avait exposés ou critiqués précédemment. Il peut porter un jugement motivé à fond sur les erreurs des « formes



trompeuses de l'ordre », et bâtir ensuite une théorie de l'ordre total, qui classe les actes de l'homme selon leurs relations diverses au développement présent de notre nature, à la gloire de Dieu et au bonheur éternel de l'âme (considéré ici d'un point de vue naturel, inexistant).

Ces pensées, qui auraient pu être assez sèches, sont vivifiées continuellement, à la manière du R. P. Panici, par des emprunts faits à l'Evangile, qui fait vivre sous les yeux de l'auditeur des exemples de l'ordre enseigné, des désordres condamnés.

*Prix d'abonnement :* 32 *francs franco. — Vente au fascicule dans toutes les librairies : chacune des* 6 *Conférences* 4 *francs ; franco* 4 *fr.* 70. — *La Retraite Pascale* 8 *francs ; franco* 9 *fr.* 20.

---

## BIBLIOGRAPHIE

CONFÉRENCES AUX DAMES (*Carême* 1942 *à N.-D. de Paris*), par le chanoine Ch CORDONNIER. — *Les Restaurations nécessaires : Stabiliser la famille.* — Après avoir montré l'an dernier que la première des Restaurations nécessaires était de : *Rendre Dieu à la France*, le prédicateur entreprend cette année le Problème de la Famille plus que jamais d'actualité. Il y faudra plusieurs années.

Tous les esprits qui veulent sincèrement travailler à instaurer un ordre nouveau doivent se préoccuper de cet élément primordial : *la Famille.*

Pour que la Famille produise ses fruits : *il faut d'abord assurer sa stabilité.*

L'ordre de Dieu est formel : « Vous ne séparerez pas ce que Dieu a uni ».

Ces idées sont traitées dans une série de cinq Conférences.

I. — La pensée du Créateur : « *Il n'est pas bon que l'homme soit seul ; faisons-lui une aide semblable à lui* ».

II. — Cette situation d'auxiliaire est-elle pour la femme : « *Une grandeur ?* ou *une servitude ?* ».

III. — L'union des cœurs nécessaire : « *Toute maison divisée périra* ».

IV. — C'est pourquoi le divorce surtout est un crime : « *Vous ne séparerez pas ce que Dieu a uni* ».

V. — Sublime récompense pour l'épouse fidèle : « *Si l'homme est le roi du foyer, la femme en est le prêtre* ».

Une Retraite pascale complètera ces enseignements avec le titre : « *Jésus et les disciples d'Emmaüs* » ou « *La présence du Christ au foyer, nœud des affections familiales* ».

Chaque Conférence, 32 pages : 5 fr. ; par poste : 6 fr.

Retraite pascale de 96 pages : 10 fr. ; par poste : 11 fr. 50.

L'ensemble (les 5 Conférences et la Retraite) pris par souscription : 25 francs ; par poste : 28 francs.

*S'adresser à la Librairie Gabriel ENAULT. 77, rue de Rennes, Paris* (6e). Chèque psolat : 1236-74 Paris, ou *aux Librairies.*

LE R. P. UMBRICHT. — *Appel à tous les Anciens de la* 20e *D. I.* (2e, 25e, 47e d'Infanterie, 10e d'Artillerie). — Un livre à la mémoire du R. P. Umbricht, l'admirable aumônier de la 20e Division, est en chantier.

Pour qu'il soit digne de lui, prière instante à tout Ancien, témoin de quelque action héroïque ou charitable dont le Père était coutumier, de la raconter en quelques lignes frappées au coin de la vérité : date, lieu, autres témoins, adresse actuelle du signataire, régiment, compagnie à l'époque rappelée.

Adresser toute communication à : M. Léon CERC, 5 rue Emile-Barrier, Le Mans (Sarthe), qui en remercie cordialement à l'avance.

*Ernest FLAMMARION, Editeur, 26, rue Racine. Paris.*

Georges GOYAU : PENSÉES ET MÉDITATIONS. — Glanées dans l'œuvre de Georges Goyau, dans ses lettres intimes, dans ses carnets, et cela depuis sa prime jeunesse jusqu'à ses derniers jours, ces pensées, ces méditations figurent la clef d'une œuvre tout entière consacrée au service du prochain et au service de Dieu.

*Pensées et Méditations* (Flammarion, éditeur ; 1 vol. : 21 fr.) est un de ces livres de chevet qu'on désire relire après l'avoir lu déjà, parce qu'il fortifie les âmes et élève les cœurs vers le plus noble idéal.

---

J'ACHÈTE MACHINES A ECRIRE A ADDITIONNER CAISSE ENREGISTREUSES, même sinistrées ou en mauvais état. Paiement comptant. Ecrire marque et numéro à M. ANCEMOT, 6, rue de Navarin, Paris — 9e. Tel. Trudaine : 72-42.

Archives diocésaines Quimper et Léon


# SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

**Agences**

BREST
QUIMPER

**Bureaux permanents**

Châteaulin, Concarneau, Douarnenez, Morlaix, Pont-l'Abbé, Quimperlé, Saint-Pol de Léon.

**et nombreux bureaux périodiques**

**Toutes opérations de banque et de bourse, garde de titres, coffres-forts**

DICTIONNAIRE SÉLECTIONNÉ

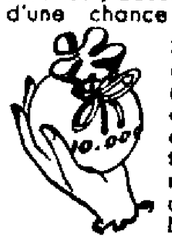
**DON**

n. m. Toute libéralité à titre gratuit.

Ex. : Le don le plus apprécié est un billet de la Loterie Nationale. Grâce à ce billet, la chance, si elle vous favorise, vous fait don de la fortune.

**DOTER**

v. a. Donner une dot. Fig. : favoriser, douer. Ex. : Etre doté d'une chance extraordinaire.



Si vous êtes ainsi doué, ne manquez pas d'exploiter votre chance en achetant régulièrement des billets de la Loterie Nationale.

19

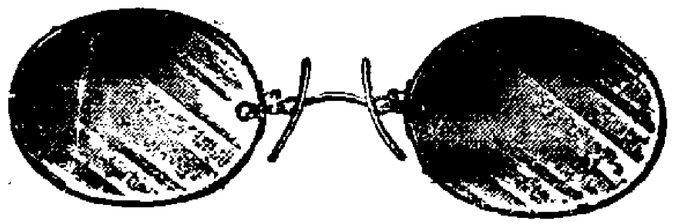
**CINÉMA & PROJECTION - FIXE**

Appareils muets et parlants 8-9, 5-16 m/m. Location de Films
Tous Appareils, sans exception
Vente et Location des Films, toutes Editions
**CINÉMATHÈQUE Ste-THÉRÈSE**, 46, rue Paul-Bert, ANGERS

DELBENN DÉPOSÉE

**LUNETTERIE & ORTHOPÉDIE DELBENN**

**16, Rue Kéréon, QUIMPER**



**P. LE GUENNEC**
Opticien diplômé
BANDAGISTE

MAISON DE CONFIANCE, RECOMMANDÉE AUX MEMBRES DU CLERGÉ



*Le Gérant :* D. PLOUZENNEC.

QUIMPER. — IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE



57e Année — Vendredi 13 Mars 1942 — N° 10


# La Semaine Religieuse

## de Quimper & de Léon


**Administration :** *31, rue Elie-Fréron, Quimper*

Abonnements, payables d'avance, C/C 93.81, Nantes
Prix uniforme, France, **30** francs — Le numéro, **1** franc

Changement d'adresse, **1** fr. **50** — Correspondance, **1** fr. **50**


## Offices de la semaine (Mars).

15. 4e dim. du Carême. sd. V.
*Vêpres sans mémoire.*
16. De la férie. V.
17. S. Patrick, Ev. et Conf. d. B.
18. S. Cyrille, Ev. de Jérusalem et Dr de l'Eglise. d. B.
19. S. JOSEPH, Epoux de la B.V.M. d. 1re cl. B.
20. De la férie. V.
21. S. Benoît, Abbé. dm. B.
22. PASSION. sd. V.
*Vêpres sans mémoire.*

Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Plouyé ..... 14-18 | Crozon ..... 19-25

Sommaire :


I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* Vin de messe ; Prédicateur de Carême ; Décès.
II. PARTIE NON OFFICIELLE. — *Chronique du diocèse :* Offices paroissiaux ; Avis de services ; Nécrologie : M. Roger Coquet, clerc minoré.
III. *Chronique générale.* — L'hiver spirituel ; Notre-Dame de Lourdes, Protectrice des Prisonniers ; Le Jubilé épiscopal de Sa Sainteté Pie XII ; La grande amie (suite et fin).
IV. — *Bibliographie.*
V. — *Annonces et avis divers.*


## PARTIE OFFICIELLE

### Communications de l'Evêché.

**I. Vin de messe.** — MM. les Curés et Recteurs qui rencontreraient de sérieuses difficultés pour obtenir le vin auquel leurs bons leur donnent droit, peuvent s'adresser à l'Union des Economats Chrétiens, 41, boulevard Malesherbes, Paris (8e), qui se mettra à leur disposition.

**II. Prédicateur de Carême.** — *Brest* (*Saint-Sauveur*) : le R. P. Désiré Jacquard, Franciscain.

**III. Décès.** — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles, M. Henri Le Sann, ancien recteur de Rosnoën, décédé le 6 Mars, à l'âge de 75 ans ;

et M. Joseph Falc'hun, ancien recteur de Clédien-Cap-Sizun, décédé le 8 Mars, à l'âge de 79 ans.

Archives diocésaines de Quimper et Léon



# PARTIE NON OFFICIELLE

## CHRONIQUE DU DIOCÈSE

*Evêché :* c/c 3480. Nantes. — *Semaine religieuse :* c/c 9381, Nantes.

### Offices paroissiaux.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — 4e *dimanche du Carême* (15 *Mars*) : messes à 7, 8, 9, 10, 11 h. (grand'messe) et 12 h. 30. — Vêpres à 15 h. 30. Procession du Saint-Sacrement, prières pour la paix, bénédiction. — A 20 heures, sermon du Carême. Ouverture de la Retraite des jeunes filles. — A la chapelle, à 20 heures, du lundi au vendredi, Retraite bretonne — Chaque matin, à 8 heures, messe des Retraitantes au grand chœur. — Chaque soir, à 20 heures, sermon de la Retraite des jeunes filles, jusqu'à vendredi.

*Vendredi :* à 17 h. 30, Chemin de la Croix.
*Tous les jours :* à 18 heures, prières pour la paix.

— Eglise de Saint-Mathieu. — 4e *dimanche du Carême* (15 *Mars*) : messes à 7, 8, 9, 10, 11 h. (grand'messe) et 12 h. 30. — Aux messes, ouverture de la Station de Carême qui sera prêchée par le R. P. Villecourt, de l'Ordre des Frères Prêcheurs. — A 14 h. 30, vêpres, procession du T. Saint-Sacrement, prières pour la paix, bénédiction.

Retraite des jeunes filles. — Instructions à 20 heures, *lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi.* Communion générale le dimanche de la Passion, à 8 heures.

Petite retraite des enfants qui ont déjà communié. — Instructions *lundi, mardi et mercredi,* à 17 h. 15. Messe de communion, *jeudi,* à 8 h. 30.

**Avis de services.** — 1° A Rosnoën, le 17 Mars, à 11 heures (heure allemande) ;

2° A Plouénan, le 16, à midi (h. all.), service de huitaine pour M. Le Sann, ancien recteur de Rosnoën.

— A Sibiril, le mercredi 18 Mars, à 12 heures, service anniversaire de M. l'abbé Floc'h, vicaire-instituteur à Ploumoguer.

— Au Bourg-Blanc, le jeudi 19 Mars, service de huitaine pour M. l'abbé Falhun, ancien recteur de Cléden-Cap-Sizun.

**Nécrologie.** — *M. Roger COQUET, Clerc minoré, d'Esquibien.* — Le dimanche 25 Janvier, vers minuit, après avoir pieusement reçu les derniers sacrements et offert au bon Dieu ses souffrances et sa vie pour la conversion de la France, mourait doucement à Esquibien, à l'âge de 27 ans, M. l'abbé Roger Coquet, clerc minoré de la sainte Eglise.

Il semble que sa brève existence ait été marquée du sceau de la Croix. Encore au berceau, il perdit son père, glorieusement tombé à Tahure (Octobre 1915). Puis d'autres deuils de famille vinrent coup sur coup assombrir sa vie et ébranler sa frêle santé ; le moins cruel ne fut pas le dernier : la mort inopinée de son second père, de son mentor et soutien, M. Henri Coquet, curé de Plougastel.

La longue série d'épreuves qu'il eut prématurément à subir explique le tempérament spécial de Roger Coquet : gravité de caractère, maturité de jugement, pondération dans le langage, distinction dans la tenue, inclination précoce à s'apitoyer sur les misères, douce charité envers tous, autant de traits qui le distinguaient, dès le jeune âge, de ses camarades d'école et qui le firent remarquer de M. Bourhis, son premier prêtre catéchiste. Le perspicace vicaire lui enseigna les rudiments du latin



et le fit entrer à 11 ans au Petit Séminaire de Pont-Croix. Professeurs et palmarès sont d'accord pour témoigner que les études de l'adolescent y furent fructueuses, souvent même brillantes. Bachelier à 18 ans et admis au Grand Séminaire de Quimper, Roger Coquet répondit sans hésiter à l'appel divin. Il passa au Séminaire un peu plus de quatre années, durant lesquelles il se fit apprécier, écrit son directeur, « en raison de la délicatesse de ses sentiments, de sa forte intelligence, de son ardeur au travail et de la conscience avec laquelle il accomplissait toujours son devoir. Et il n'est pas douteux qu'il possédait toutes les qualités d'esprit et de cœur qui lui assuraient dans l'avenir un sacerdoce rayonnant et fécond ».

Ses deux années de service militaire, accompli à Versailles et au Kremlin-Bicêtre, furent pour le zélé séminariste une occasion providentielle d'exercer déjà cet apostolat « rayonnant et fécond », dont le bon Dieu devait se contenter. Action individuelle à la caserne, causeries au Foyer du Soldat, promenades par équipes le dimanche, pèlerinages collectifs à Lisieux : le jeune apôtre ne négligea rien pour rendre la religion sympathique à ses camarades incroyants, éclairer et raffermir les bons...

Une mauvaise pleurésie, contractée pendant la guerre sur le front humide de l'Alsace, le força brusquement à déposer les armes et à regagner la paroisse natale où, durant de longs mois de consomption lente surnaturalisée par une intense piété, il se prépara à remplir l'éternelle fonction d'acolyte devant le Trône de l'Agneau...

## CHRONIQUE GÉNÉRALE

**L'hiver spirituel.** — Vous voudriez bien que tout fût printemps dans votre âme, mais non, il faut de la vicissitude à l'intérieur aussi bien qu'à l'extérieur. Ce sera au ciel que tout sera un printemps quant à la beauté, tout sera automne quant à la jouissance, tout sera été quant à l'ardeur de la charité. Il n'y aura nul hiver ; mais ici-bas l'hiver est nécessaire pour l'exercice de l'abnégation et de mille petites vertus qui s'exercent au temps des frimas.

(*Saint François de Sales.*)

**Notre-Dame de Lourdes, Protectrice des Prisonniers.** — *Nous recevons de Lourdes la lettre suivante :*

« Son Excellence Mgr Choquet, évêque de Tarbes et Lourdes, désireux de confier très spécialement à Notre Dame de Lourdes, les intérêts spirituels et matériels de nos prisonniers, a décidé que désormais *la messe célébrée chaque mercredi pour la France et pour la Paix* sera réservée exclusivement à leur intention. Tous les jours, tant à la cérémonie officielle de la Basilique supérieure, qu'au chapelet récité chaque heure devant la Grotte, une dizaine sera offerte pour nos chers absents. Son Excellence demande instamment à tous les fervents de Lourdes éloignés du Sanctuaire, de s'associer à cette prière afin qu'elle revête le caractère d'une supplication nationale. Les intentions particulières, transmises directement à l'administration, seront communiquées à l'assistance au cours des cérémonies et publiées dans le journal de la Grotte dans le premier numéro de chaque mois. Les demandes individuelles de recommandations doivent être adressées à : Monseigneur Louis Ricaud, recteur des Sanctuaires. »

Archives diocésaines de Quimper et Léon



**Le Jubilé épiscopal de Sa Sainteté Pie XII.** — Le 12 Mars nous avons commémoré l'anniversaire du couronnement de S. S. Pie XII.

Sa Sainteté Pie XII célébrera, le 13 Mai prochain, le 25e anniversaire de son sacre épiscopal.

A cette occasion, Son Eminence le Cardinal Granito di Belmonte, doyen du Sacré-Collège, et évêque suburbicaire d'Ostie et d'Altane, adresse à ses diocésains une lettre pastorale où il dit notamment :

« Si vous pouviez, fils bien-aimés, lire en ce moment dans le cœur de Notre Saint-Père toute sa douleur, qui n'est pas faite de gémissements stériles, mais de zèle inspiré pour rechercher les moyens d'atténuer les souffrances de tous, pour abréger cette horrible guerre fratricide ; si vous pouviez connaître toutes ses paroles destinées à trouver la voie du cœur de ses fils en conflit, à leur faire parvenir sa voix suppliante, à les induire à de plus doux conseils, vous en resteriez émus comme nous le sommes, nous qui avons le très haut honneur de l'approcher, de recevoir de sa souveraine confiance les confidences de son grand cœur ; vous seriez tous convaincus, comme nous le sommes, qu'il nous aime avec le cœur même de Dieu, qu'il aime tous ses fils sans distinction, n'ayant d'autre loi que la plus haute justice, et comme principe modérateur la plus discrète prudence, la plus sage délicatesse. Vous vous convaincriez également qu'il n'y a que les téméraires et les insensés qui puissent se dresser contre lui, le juger, le condamner pour le fait qu'il ne parle pas, n'agit pas, ne lance pas de condamnations contre le mal, l'injustice, l'iniquité qu'on voit aujourd'hui s'accréditer comme étant la norme, comme armes licites et justes, ce qui rend la souffrance encore plus pénible, ce qui divise encore plus profondément les esprits. Mais le Pape est un père, qui compte également des fils dans l'un et l'autre camp ; et comment est-il possible de faire arriver sa voix implorant la paix, quand la fureur de la lutte est assourdissante au point de submerger tout sens de bonté et d'humanité ? Le Pape est un père, il est le Père et lui qui sait la valeur d'une seule de ses paroles doit, avant de prononcer, discerner le juste de l'injuste ; il ne peut aussitôt déterminer les responsabilités, lorsque, dans les contestations humaines, il est si difficile, si non impossible, de décider d'un seul coup, de séparer nettement tout le vrai de tout le faux, toute la justice de toute la violence, tout le bien de tout le mal.

« Au reste, tandis qu'il semble que le Pape se taise, son silence est tout activité. Sa charité apostolique tout industrieuse, à l'instar des fastes de son prédécesseur et patron saint Eugène Ier, s'emploie à multiplier les secours pour soulager la pauvreté multipliée, que la guerre a portée à tant de nations.

« Aussi, en fils sages et respectueux, aimerons-nous bien plutôt le réconforter, lui donner des témoignages d'affection et de fidélité, le consolant par notre vie chrétienne, nos bonnes œuvres, le soutenant de nos prières toujours plus ardentes... »

A l'occasion de ces deux anniversaires, prêtres et fidèles ne manqueront pas de prier avec ferveur pour le Pontife si cher à nos cœurs de chrétiens et de français.

S. S. Pie XII fut élu Pape le 2 Mars 1939 et couronné à Saint-Pierre le 12 Mars. Il prit possession de sa cathédrale Saint-Jean de Latran le 18 Mai. Né à Rome le 2 Mars 1876, prêtre le 2 Avril 1899, sacré évêque par Benoît XV le 13 Mai 1917. Nonce en Bavière 1917-1920, puis en Allemagne (Prusse) 1920-1930. Cardinal-prêtre le 16 Décembre 1929. Secrétaire d'Etat de Pie XI (1930-1939). Il fut légat pontifical au Congrès eucharistique international de Buenos-Ayres, Octobre 1934, — au Triduum de messes de Lourdes pour le Jubilé de la Rédemption, Avril 1935, — au 11e Congrès national eucharistique français de Lisieux, en Juillet 1937, — au 34e Congrès international eucharistique de Budapest en Mai 1938.

Il fut cardinal-protecteur de la Pieuse-Union de Saint-Yves à Rome (1932-39) ; de trois Congrégations enseignantes servant au diocèse de Quimper : Prêtres de Sainte-Marie de Tinchebray (1935-39), Frères des Ecoles chrétiennes (1933-39) et Sœurs de la Charité dominicaines de la Présentation de la Sainte Vierge, de Tours (1936-39) ; de l'Œuvre des Campagnes, des Conférences de Saint-Vincent de Paul, de l'Alliance des Maisons d'éducation chrétienne en France, de la Sainte-Enfance ; etc...

---

**La grande amie...** (*suite et fin*). — Pauvre terre de France, si variée, si féconde, si belle... grande amie de tous ceux qui vivent en toi, comme, par la logique des choses, tu reprends ta place aujourd'hui !

Vois l'habitant des villes dans sa cage à mouches où, casier par casier, étage par étage, se logent les familles. Quelles difficultés il éprouve à vivre, séparé de toi !

Même les riches sont dans l'angoisse au milieu de leurs appartements, pourvus de tout le confort moderne. C'est-à-dire : plus de cheminées flambantes... A quoi bon... ? Il y a le chauffage central... Presque plus d'escaliers. A quoi bon ? Il y a les ascenseurs.

Oui, mais le chauffage est éteint dans la cave sans charbon, et les ascenseurs ne marchent plus.

Aussi, on abandonne les salons et les grandes chambres où, dans leurs cadres dorés, grelottent les ancêtres... On se serre autour d'un pauvre radiateur électrique... un joujou parisien dans le grand froid humide. Et on claque des dents, la tête penchée sur le casse-tête chinois des tickets et des lettres, si souvent chèques sans provision !

⁂

C'est alors qu'on touche du doigt que la terre reste toujours la richesse substantielle de la France.

En disant la prière du matin, on réalise la gravité tragique de la phrase du *Pater* : « Donnez-nous aujourd'hui le pain d'aujourd'hui... »

Ce pain, et toutes les ressources de la terre, la grande Ville orgueilleuse les implore maintenant de la campagne. Le Parisien serre la main avec effusion au brave facteur qui lui apporte enfin un paquet.

Personnellement, je ne vivrais pas si, de temps en temps, des amis, souvent inconnus, ne m'envoyaient pas un colis providentiel, où tout m'est précieux, depuis le bout de couenne de lard jusqu'à la botte de poireaux ou de cresson.

⁂

Cette dépendance de Paris va jusqu'à l'invraisemblable.

J'ai battu la capitale, à la recherche d'un peu de paille pour l'Enfant-Jésus de ma crèche.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

J'ai trouvé une grande paroissienne, châtelaine de sa province, en train de moudre du blé dans un moulin à café, pour essayer de faire un petit pain.

Et, en voyant cet avorton de pain, je pensais aux lourdes miches, saupoudrées de farine, qui s'alignaient au plafond des fermes, et dans lesquelles les gâs d'alors faisaient, sans compter, de larges entailles, qu'ils bourraient de beurre.

⁂

O pain blanc... pain doré, croustillant, parfumé...

Vieux pain de quatre livres, qu'autrefois on n'entamait jamais sans faire, sur lui, avec un couteau, le signe de la croix... que vous êtes loin !

Fours à pain, qu'on a démolis partout, mais que j'ai conservés chez moi, comme il faudra revenir à vous si, vraiment, on veut vivre indépendant sur sa terre.

Nous avons lâché la proie pour l'ombre
Nous avons boudé Messidor et Fructidor
Il faudra leur faire amende honorable.

⁂

Labourage et Pastourage, les deux mamelles de la France, ne soyez donc pas seulement gravées, en teintes anémiques sur le papier des billets de banque. Mais que notre estime et notre amour repoussent des racines profondes dans le cœur de tant de jeunes hommes, devenus des fils d'ombre, eux qui avaient été créés par Dieu pour le grand soleil.

Ah !... que le déserteur s'arrête, et qu'il revienne,
Vers la ferme, à l'endroit où ses pères sont morts.
Du métier désappris, que l'absent se souvienne.
C'est le travail des champs qui nous rendra les forts !... (1).

Pierre L'ERMITE.

(1) Paul Harel.

*Editions SPES, 79, rue de Gentilly, Paris* (13e).

A Notre-Dame, troisième Conférence du R. P. Panici : LE CHRIST, SOURCE ET CHEF-D'ŒUVRE DE L'ORDRE SURNATUREL. — Le Conférencier aborde l'étude de l'ordre surnaturel, l'ordre *naturel* qu'il décrivait la dernière fois est *pratiquement* irréalisable. Il le prouve : 1° par les innombrables désordres dont souffre le monde, 2° en démontrant que Dieu a créé la nature humaine pour un bonheur infiniment supérieur. Dieu fait de l'homme son fils adoptif, et le destine à jouir ineffablement comme Lui-même.

Cela suppose que Dieu élève l'être humain, transforme son intelligence et son amour. Il l'avait fait d'abord pour Adam qui s'est perdu par sa faute. Il reprend alors son œuvre par la naissance et les mérites du Christ, qui, ayant expié nos fautes, nous offre une participation à sa propre vie, et nous remet ainsi en possession de notre privilège de fils de Dieu.

La conduite du chrétien en est toute modifiée. Elle doit devenir beaucoup plus sainte. Le surnaturel est bien un *principe*, qui organise la vie humaine tout entière, qui y introduit *un nouvel ordre*.

Tout cela est plein d'intérêt, et d'émotion... Mais le Conférencier touche au pathétique le plus élevé quand il rappelle avec vigueur que cet ordre surnaturel est le seul qui, maintenant, est réel et possible. *Il n'y a plus d'autre !* Si nous voulons sauver notre Pays, il nous faut donc travailler à lui rendre l'ordre du Christ et à le rendre à l'ordre du Christ.



## BIBLIOGRAPHIE

*Maison de la BONNE PRESSE, 5, rue Bayard, Paris* (8e).

La Maison de la Bonne Presse est heureuse d'annoncer qu'elle va publier, pour faire suite à *Gerbe d'histoires*, une nouvelle collection d'albums, sous le titre : *Bibliothèque de Bernadette et de ses frères.*

Chacun de ces recueils (32 pages du format 25×18) contiendra des romans passionnants, des récits d'aventures, des histoires émouvantes, des contes, des jeux, etc.

Prix de chaque recueil : 3 francs ; 12 recueils par an : 35 francs.

Roman de Luce Laurand : *La dernière neige* : 2 fr. 90.

*P. LETHIELLEUX, Editeur, 10, rue Cassette, Paris* (6e).

SAINT JOSEPH, *le Saint du temps présent*, par le chanoine GARNIER, curé de la Cathédrale à Grenoble.

Un volume in-8° couronne (12×19 cm.) de 176 pages. Prix : 19 fr. 50.

LE RÉVÉREND PÈRE M.-A. JANVIER, par J. AGEORGES.

Un volume in-8° couronne (12×19 cm.) de 32 pages. Prix : 5 fr.


**Nouveau tarif de Publicité de la « Semaine Religieuse »**

| | 1/4 de page | 1/2 page | 1 page entière |
|---|---|---|---|
| 1 insertion ..... | 50 fr. | 80 fr. | 120 fr. |
| 4 — ..... | 160 | 280 | 440 |
| 12 — ..... | 450 | 800 | 1.300 |
| 26 — ..... | 1.000 | 1.750 | 2.750 |
| 52 — ..... | 2.000 | 3.500 | 5.500 |

Une insertion dans le texte, sans objet religieux, même de quelques lignes seulement, paiera un minimum de 40 francs.

Maisons de confiance : six lignes sur une colonne ou moitié de page : 12 insertions de rigueur, 20 fr. × 12 = 240 fr.

*Pour les insertions étrangères au diocèse, s'adresser à la Société anonyme de Publicité, 27, rue de Rome, Paris* (8e).

J'ACHÈTE MACHINES A ECRIRE A ADDITIONNER CAISSE ENREGISTREUSES, même sinistrées ou en mauvais état. Paiement comptant. Ecrire marque et numéro à M. ANCEMOT, 6, rue de Navarin, Paris — 9e. Tél. Trudaine : 72-42.

**CINÉMA & PROJECTION - FIXE**

Appareils muets et parlants 8-9, 5-16 m/m. Location de Films
Tous Appareils, sans exception
Vente et Location des Films, toutes Editions
**CINÉMATHÈQUE Ste-THÉRÈSE**, 46, rue Paul-Bert, ANGERS

**HARMONIUMS**
NEUFS ET D'OCCASION DE TOUTES MARQUES
ÉCHANGE • LOCATION • CRÉDIT
**LABROUSSE**
33, Rue de Rivoli - Paris (4e)
41 bis, Boulevard des Batignolles - Paris (8e)
221, Faubourg Saint-Honoré - Paris (8e)

Archives diocésaines de Quimper et Léon


# RENTES 3 1/2 %

Le Trésor procède, conformément à la loi et à l'arrêté du 25 février 1942 (J. O. du 28), à l'émission de **Rentes 3 1/2 %**, inscrites au Grand Livre de la Dette Publique, à jouissance du 16 mars 1942, amortissables en 60 ans par tirages au sort ou rachats en Bourse, **exemptes pour leur durée entière de tous impôts présents et futurs frappant les valeurs mobilières.**

**PRIX D'EMISSION : 1940 Frs.**

***par titre de 2.000 frs. de capital nominal.***

Intérêts payables par coupons semestriels le 16 mars et le 16 septembre de chaque année.

***L'émission sera close sans préavis.***

**ON SOUSCRIT PARTOUT**

## ORNEMENTS D'ÉGLISE — BRONZE ET ORFÈVRERIE

**Crèches de Noël, Statues, Chemins de Croix.**
**Croix de procession métal doré ou argenté**

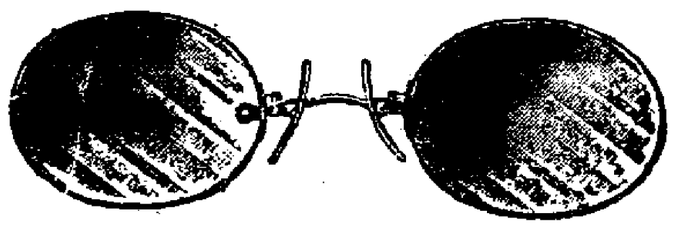
**G. LE POULLOUIN,** 12, rue de la Trinité, **QUINGAMP**

Toutes les réparations, la dorure, l'argenture, le vernis or, le bronzage sont exécutés dans mon atelier et livrés rapidement. Articles de luminaires, encens, bougies, braise, rats de cave, etc. *Lampes électriques 2 bougies pour sanctuaires.*

DELBENN DÉPOSÉE

**P. LE GUENNEC**
Opticien diplômé
BANDAGISTE

**LUNETTERIE & ORTHOPÉDIE**
**DELBENN**
**16, Rue Kéréon, QUIMPER**



MAISON DE CONFIANCE, RECOMMANDÉE AUX MEMBRES DU CLERGÉ


*Le Gérant :* D. PLOUZENNEC.

QUIMPER. — IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE

57e Année — Vendredi 20 Mars 1942 — N° 11

# La Semaine Religieuse

## de Quimper & de Léon

**Administration :** *31, rue Elie-Fréron, Quimper*

Abonnements, payables d'avance, C/C 93.81, Nantes
Prix uniforme, France, **30** francs — Le numéro, **1** franc

Changement d'adresse, **1 fr. 50** — Correspondance, **1 fr. 50**

### Offices de la semaine (Mars).

22. PASSION. sd. V.
*Vêpres sans mémoire.*
23. De la Férie. V.
24. S. Gabriel, Archange, dm. B.
25. Annonciation. d. 1re cl. B.
*A V. mém. de la Férie.*
26. De la Férie. V.
27. Les Sept Douleurs de la B. V. M. dm. B.
28. S. Jean de Capistran, sd. B.
29. LES RAMEAUX. sd. V.
*Vêpres sans mémoire.*

### Adoration perpétuelle pendant la semaine.

| | | | |
|---|---|---|---|
| Arzano | 19-25 | Maison Saint-Luc, Roscoff | 29-30 |
| Hanvec | 26-28 | | |

### Sommaire :

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* Prédicateur de Carême ; Nomination ; Décès.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — *Chronique du diocèse :* Offices paroissiaux ; Avis aux Directeurs et Directrices d'écoles primaires ; Avis de service ; Décès ; Bréviaire trouvé ; Nécrologie : Le R. P. Goueznou Henry.

III. *Chronique générale.* — Notre-Dame de Paris : Service funèbre des victimes du bombardement ; La meilleure « Retraite pascale » ; Œuvre pontificale de la Propagation de la Foi.

## PARTIE OFFICIELLE

### Communications de l'Evêché.

**I. Prédicateur de Carême.** — *Morlaix* (*Saint-Mathieu*), semaine pascale : M. Batany, aumônier à Châteaulin.

**II. Nomination** — Par décision de Monseigneur l'Evêque a été nommé :

Recteur de Saint-Méen, en remplacement de M. Louis Cléac'h, démissionnaire pour raison de santé, M. Jean Guermeur, aumônier de l'Adoration perpétuelle à Brest.

**III Décès.** — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles M. Olivier Caër, ancien recteur de Trécgat, décédé le 17 Mars, à l'âge de 78 ans.

Archives diocésaines de Quimper et Léon



# PARTIE NON OFFICIELLE

## CHRONIQUE DU DIOCÈSE

*Evêché :* c/c 3480. Nantes. — *Semaine religieuse :* c/c 9381, Nantes.

### Offices paroissiaux.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — *Dimanche de la Passion* (22 *Mars*) : messes à 7, 8, 9, 10, 11 h. (grand'messe) et 12 h. 30. — A 8 heures, communion pascale des jeunes filles et des bretonnants. — Les quêtes sont faites pour les frais de la Station de Carême. — A 15 h. 30, vêpres, prières pour la paix, bénédiction. — A 16 h. 30, réunion du Tiers-Ordre à la chapelle. — A 20 heures, sermon du Carême pour tous ; ouverture de la retraite pascale des dames. Jusqu'à vendredi inclus, à 20 heures, sermon de retraite. — Jeudi, le sermon est pour tous. — Chaque matin, à 8 heures, messe de retraite.

*Mercredi, Annonciation de la Sainte Vierge :* messes à 7, 8, 9 heures ; à 10 heures, grand'messe et vêpres. — A 15 h. 30, Complies, bénédiction.

*Jeudi :* communion pascale des enfants des catéchismes.

*Vendredi :* à 17 h. 30, Chemin de la Croix.

— Eglise de Saint-Mathieu. — *Dimanche de la Passion* (22 *Mars*) : messes à 7, 8, 9, 10, 11 h. (grand'messe) et 12 h. 30. — A 14 h. 30, vêpres, prières pour la paix, bénédiction du Saint-Sacrement.

Retraite des dames. — Instructions à 20 heures, lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi. Messe de communion, le dimanche des Rameaux, à 8 h.

Retraite préparatoire a la Communion privée. — Instructions lundi, mardi et mercredi, à 17 h. 30. Messe de communion des enfants, jeudi, à 9 heures.

**AVIS.** — *Economisez vos correspondances, ou faites-les sur le mandat. En échange, donnez-nous vos numéros, immédiatement avant le nom.*

**AVIS** (*aux Directeurs et Directrices d'écoles primaires*). — Nous recommandons très spécialement pour l'enseignement dans les écoles chrétiennes du diocèse la *Petite Histoire de Bretagne*, de du Cleuziou de Celan, qui a reçu d'autre part l'approbation des Evêques de la région. Editée par la librairie Prudhomme, à Saint-Brieuc, elle en était à son 30e mille en 1941.

*La Direction diocésaine.*

**Avis de service.** — Jeudi 26 Mars, à 10 heurs (heure solaire). service pour M. l'abbé Falc'hun, ancien recteur de Cléden-Cap-Sizun.

**Décès.** — Nous recommandons aux prières de nos lecteurs le R. P. Henry, S. J., décédé à Roz-Avel, le 14 Mars.

**Avis :** *Bréviaire trouvé.* — M. l'abbé Bénicourt, vicaire à Landrecies (Nord), nous informe que l'on a trouvé, en Mai 1940, dans la paroisse de Maroilles, dont il est administrateur, du linge d'autel et un bréviaire, Edition Pustet, avec le Propre du diocèse de Quimper. Le bréviaire ne porte aucun nom et ne contient aucune image. L prêtre ou le séminariste qui l'a perdu voudra bien se mettre en relation avec M. l'abbé Bénicourt.



**Nécrologie.** — *Le R. P. Goueznou HENRY* (1860-1942). — « Le bon Père est mort. » Voilà en quels termes déférents et familiers nous fut annoncé samedi le décès inopiné du R. P. Goueznou Henry, de la Compagnie de Jésus, résidant à Roz-Avel.

La semaine précédente, celle des Quatre-Temps, il confessait encore les Religieuses de la Providence. On disait qu'il dépérissait : il ne s'en apercevait pas. Deux jours ont suffi pour l'amener à la tombe. Le cœur, les poumons, la poitrine ?... Il fut extrémisé le vendredi soir, ayant sa pleine connaissance, mais sans qu'il y eût encore dans son état rien de très inquiétant, rien d'alarmant. La nuit du vendredi au samedi précipita les événements. Il mourut avant l'aube du samedi matin

Tout le monde connaissait à Quimper le R. P. Henry, le bon Père. Il avait l'affection, la confiance, l'estime et la vénération de tous. On ne le verra plus parcourir les rues de la ville pour rejoindre ses pénitents, au Likès, à la Cathédrale, à Saint-Joseph, à la Providence, et dans beaucoup d'endroits encore. On ne le verra plus entrer chez le barbier, avec une barbe longue déjà, drue, dense, hirsute, très dure à couper, et qui fut pour lui une mortification de toute sa vie !...

Tout le jour, samedi et dimanche, ce fut une procession, disons un pèlerinage, à la chambre mortuaire de Roz-Avel. On y trouvait le Père, revêtu de sa soutane, avec une étole violette pour tout ornement, le rosaire à la main, le crucifix entre ses doigts, son visage inchangé, avec ses traits accentués, rendu plus majestueux encore par la mort... Et l'on se demandait s'il fallait prier pour lui, ou lui adresser à lui-même sa prière.

C'est que sa vie avait été toute pure, laborieuse, humble et modeste, et qu'il avait fait beaucoup de bien, sans parler jamais ou faire parler de lui. Ainsi dans une constellation, les astres les plus remarquables ne sont pas toujours les plus remarqués, estompés par l'éloignement dans les profondeurs du ciel.

Sa spécialité était le confessionnal. Ce n'est pas qu'il manquât de talent, de savoir, d'intelligence : il en faut pour le ministère des âmes. Et sous ce rapport, il excellait. Il en avait aussi pour répliquer à un bon mot qu'on lui décochait quelquefois pour exercer sa patience. Et sa réponse, prompte, fine, ironique, mettait souvent les rieurs de son côté.

Il eût voulu prêcher, il en avait les moyens... Mais une mystique originale, survenue on ne sait d'où ni comment, une élocution tourmentée, des considérations imprévues et insolites venaient gâter son exposition, et l'auditoire, surpris, était plutôt porté à sourire qu'à écouter son discours. Au confessionnal, au contraire, doux, patient, miséricordieux, instruit autant qu'on peut l'être, informé par la grâce et animé de la plus ardente charité, il opérait des merveilles.

Le P. Henry était destiné par ses origines, ses traditions de famille, des circonstances particulières à devenir un bon prêtre de N. S. J.-C. Au Petit Séminaire déjà, et surtout au Grand Séminaire, où, avec son frère François, l'ancien curé de Saint-Martin, il fit d'excellentes études, il augurait son ministère par l'ascendant qu'il avait pris sur ses amis et ses condisciples. L'un de ces amis un jour, inquiet sur sa vocation, lui demandait son avis sur ce sujet important. Il était encore à Pont-Croix : « ...Moi, dit-il, je suis naturellement la voie sur laquelle je suis engagé : je vais au Séminaire. »

Au Grand Séminaire, il fut président.

Archives diocésaines de Quimper et Léon



Il avait pour grand-oncle le héros de la Révolution, le grand M. Henry, dont il fut question, il n'y a pas longtemps, dans la *Semaine religieuse*. Il connut ses deux oncles, l'un frère de son père, et l'autre de sa mère, M. Henry, recteur de Saint-Derrien, M. Héliès, recteur de Plougar. Ai-je besoin de citer la Sœur Emmanuelle, sœur de sa mère, si connue à Quimper ?

Son propre père, sacristain de père en fils, à Guipavas, humble, pieux, zélé, dévoué pour son emploi, était souvent trouvé, le soir après son travail, et même en d'autres temps, caché derrière un pilier de l'église, marmottant des prières ou des *Ave Maria*.

Il a et il a eu des neveux prêtres, des neveux au collège, sur le chemin du sanctuaire ; il a une sœur religieuse, vivant encore, dans un âge très avancé, en Répub. Argentine, à Buenos-Ayres.

Que dirai-je de plus ? Ses obsèques ont été célébrées, lundi 16 Mars, dans l'église de Saint-Mathieu de Quimper, au milieu d'une nombreuse assistance de parents et de fidèles, entourant les vicaires généraux, les chanoines du Chapitre et une foule d'autres chanoines et prêtres, de frères, de religieuses, et d'enfants, garçons et filles, de nos écoles chrétiennes. Mais si j'élève encore plus haut mes yeux, je verrai Dieu lui-même, et Jésus son divin Fils, et sa mère la Vierge, et une multitude de saints, ceux qu'il a confessés, accourant au-devant de leur Père, du bon Père, pour le fêter encore et le recevoir dans leurs rangs, à jamais.

## CHRONIQUE GÉNÉRALE

Notre-Dame de Paris. — **Service funèbre des victimes du bombardement.** — Samedi 7 Mars ont été célébrées les obsèques des victimes du bombardement de Paris.

D'ordre du maréchal Pétain, ç'a été une journée de deuil national.

.....

Le maréchal Pétain a adressé un message de deuil :

...« Nous avons vécu, minute par minute, vos affreuses tortures. Elles ont atteint la France au plus profond de son âme.. Mais les paroles de haine ne peuvent en cette heure se mêler aux paroles de pitié. L'histoire a déjà jugé la criminelle agression.

« Il n'est pas de loi de la guerre, il n'est point de prétexte qui puisse justifier devant la conscience humaine d'aussi sanglantes hécatombes.

« Quant à vous, ouvriers tombés au champ d'honneur de votre Paris, le long de ce ruban rougi de la Seine, au sortir de votre travail, comment ne pas vous exprimer deux fois la reconnaissance de la France ; car vous vous êtes deux fois sacrifiés pour elle, dans vos existences difficiles, et dans votre mort injuste...

« Et maintenant, morts de notre cité, morts de notre capitale, morts douloureux, morts pleurés de la France entière, entrez au son de nos cloches endeuillées dans le grand sommeil de Dieu. »

A Notre-Dame, le cardinal Suhard a prononcé une allocution :

...« Nous n'avons pas en France l'habitude de compter nos blessures, nous n'aimons pas faire étalage de notre souffrance, nous préférons la garder pour nous.

« Dans cette cathédrale, qui est la demeure de Dieu, nous entendons rester dans le recueillement, la souffrance et la prière. Nous sommes ici pour saluer les victimes, nous sommes ici pour nous associer à la douleur des familles, nous sommes ici pour prier ; nous nous inclinons devant les morts.



« C'est pour la France que sont tombés à leur poste des pères et des mères de famille ou des écoliers au sortir de leur journée de travail, semblable à toute autre, qui avaient eu leur lot de soucis, de privations et d'efforts et qui n'avaient pas déserté. Nous sommes tous solidaires de ceux qui ont souffert. Pour nous, nous voudrions enfin montrer à ces familles l'unanimité française qui s'est faite autour de leur peine, toutes les divergences devront s'effacer dans une même communion dans leurs souffrances, dans la ferme volonté que la France vive.

« Il ne faut pas, nous ne voulons pas, il n'est pas possible que tous ces sacrifices soient vains. Ils nous créent à tous un devoir auquel nous ne faillirons point : rendre la France à elle-même dans une Europe pacifiée. »

Place de la Concorde, un cénotaphe avait été dressé, à la mémoire des victimes des raids effectués sur Paris, l'Ouest et le Nord. M. Miriel représentait Brest à la cérémonie.

Devant Notre-Dame, 240 cercueils étaient alignés.

Dans le grand chœur, le cardinal Suhard, archevêque de Paris, qui préside la cérémonie, est entouré à son trône archi-épiscopal de NN. SS. Baussard, Crépin et Chaptal, évêques auxiliaires et du Chapitre de Notre-Dame. En face de l'archevêque de Paris, le cardinal Baudrillart, membre de l'Académie Française, recteur de l'Institut catholique, assisté de plusieurs prélats.

Dans l'avant-chœur, M. Barthélémy, garde des Sceaux, représentant le maréchal Pétain, chef de l'Etat, le général Schaumburg, commandant allemand du Grand Paris, et M. Cchleier, ministre plénipotentiaire, représentant M. Abbetz, ambassadeur d'Allemagne.

Dans l'assistance, MM. Lehideux, Belin, de Brinon, Scapini, Laval, Trochu, président du Conseil municipal, les maires et les conseillers municipaux des communes sinistrées. Une foule immense remplissait la Cathédrale et débordait sur le parvis et dans les rues voisines.

Le chef de l'Etat et l'amiral Darlan ont assisté à un service à Vichy.

La France entière, l'Empire, s'unit aux sentiments exprimés si noblement par le Maréchal, chef de l'Etat, et par le cardinal Suhard. Le sang des victimes innocentes intercède devant Dieu

**La meilleure « Retraite Pascale ».** — *M. le chenoine Chevrot, curé de Saint-François-Xavier, a prêché, aux catholiques de sa paroisse ou d'autres paroisses parisiennes, beaucoup de retraites, avec un sens très apostolique. Il fait suivre l'une d'entre elles des réflexions suivantes, à l'adresse de ceux qui ne font pas assez de cas des admirables offices liturgiques de la Semaine Sainte.*

Trop de nos fidèles estiment qu'ils ont « fini leur Carême », quand ils ont écouté quatre ou cinq sermons d'une retraite. Pour un peu, se faisant une liturgie « spéciale », ils considéreraient que la communion qui clôture leur retraite — et qui est leur communion pascale — équivaut proprement au jour de Pâques.

Mais... la liturgie des Rameaux, — la piété eucharistique du Jeudi-Saint — la pénitence silencieuse du Vendredi-Saint, entre l'impressionnant office du matin, le chemin de la Croix de l'après-midi, et, — pourquoi pas ? — le chant des Ténèbres, — les stations recueillies dans nos églises, dont les autels sont dénudés et le tabernacle vide, — et les fonctions du Samedi-Saint, ce jour où l'Eglise nous aide à comprendre la grandeur et les richesses de notre baptême, — l'*Alleluia* au son des cloches... tout cela n'existe pratiquement plus pour un nombre relativement élevé de « catholiques pieux ».

— Tout de même, Monsieur le Curé, n'exagérez-vous pas ? J'ai assisté à la retraite pascale des... Nous étions entre nous : c'était le Révérend Père...

— Je vous en félicite. Vous avez entendu une parole persuasive et sanctifiante, qui n'était pourtant que la parole d'un homme. *Du Jeudi-Saint au jour de Pâques, c'est l'Eglise qui enseigne, et c'est Jésus-Christ Lui-même qui s'adresse, par elle, à chacun de nous,* en

Archives diocésaines de Quimper et Léon



revivant pour nous les plus sublimes et les plus poignantes étapes de notre Rédemption.

Je dirai plus : votre retraite devait renouveler en vous l'amour de Notre-Seigneur, et vous déterminer à une vie de prière. A quoi vous a servi votre retraite si, deux ou trois semaines plus tard, les trois derniers jours de la Semaine Sainte vous laissent indifférent ?

⁂

Comprenez-vous pourquoi je ne m'attendris pas outre mesure à l'édifiant spectacle de la multiplication des retraites pendant le Carême ? l'Eglise n'a pas attendu l'émiettement des retraites qui sévit actuellement, pour offrir à ses enfants quatre jours de retraite. En réalité, *la vraie retraite pascale, c'est la Semaine-Sainte.* (Retraite vécue, retraite vivante celle-là. Les nombreuses retraites « parlées », qui la précèdent, ne devraient être que le *prélude*, le commentaire anticipé de la retraite que l'Eglise elle-même prêche à tous ses enfants.

Dans notre jeunesse, ces nombreuses retraites diversifiées n'existaient point, mais nous savions ce qu'était la Semaine-Sainte. Nous n'avions pas la chance de posséder les *Missels* quotidiens, si heureusement répandus aujourd'hui parmi les fidèles, mais on mettait entre nos mains une « Quinzaine de Pâques ». Et nous lisions les quatre récits de la Passion. Nous comprenions la procession des Rameaux. Nous savions de mémoire le *Stabat Mater*. On faisait quatre jours consécutifs de maigre, et l'abstinence du Vendredi-Saint était particulièrement sévère, mais nous avions pleuré au chant des *Impropères*. (Pardon, jeune catholique moderne, qu'est-ce que les *Impropères* ?)

Nul n'eût accepté une friandise le Vendredi-Saint. Le bruit de la crécelle, évidemment, faisait lever nos têtes d'enfants curieux. (Faut-il que l'Eglise ait le sens de la pédagogie ? ce seul détail, le silence des cloches, nous faisait participer au grand deuil.) La cérémonie du Samedi-Saint nous offrait aussi des éléments de distraction — que comporte assez bien d'ailleurs la longueur de l'office. Je me rappelle l'impatience avec laquelle j'attendais le chant de la XII[e] Prophétie : le *Nabuchodonosor rex* qui ponctue la fin des phrases, l'énumération des instruments de musique, qui, bien scandée, évoque le choc des cymbales... les litanies des Saints pendant la prostration du prêtre...; et le Samedi-Saint, le triple *Alleluia*, pris chaque fois sur un ton plus élevé

Souvenirs d'enfance, soit ; et d'une enfance moins épanouie que ne l'est celle qui a pris notre place, soit encore. On n'imagine pas cependant à quel point la précoce fréquentation des offices des jours saints prépare l'illumination que l'adolescent recevra un jour de son incorporation à Jésus-Christ. *Les trois grands offices de la Semaine-Sainte, pourvu qu'on y apporte une attention intelligente, ont dans l'instruction religieuse de la jeunesse une valeur irremplaçable.* Je n'ai jamais rencontré un jeune homme ou une jeune fille, assistant ordinairement à ces offices, et qui fussent igorants de leur religion Et j'ai constaté inversement, chez ceux qui ne les fréquentent point, d'incroyables lacunes dans leur science religieuse.

Inégalable au point de vue instructif, la sanctification de la Semaine-Sainte donne de plus à l'âme religieuse la vraie tendresse de la piété.

⁂

Ne manquez pas, chers paroissiens, votre retraite pascale. Ne la faites pas manquer à vos enfants. Retenez seulement, pour vous comme pour eux, qu'un catholique capable de suivre une retraite, doit *à fortiori* sanctifier les derniers jours de la Semaine-Sainte. Joignez-vous aux fidèles qui assistent aux offices de notre paroisse. Vous communierez, le Jeudi Saint, à la seule messe de ce jour : vous escorterez l'Hostie consacrée pour le lendemain, et vous reviendrez l'adorer dans la journée. Le Vendredi-Saint, l'adoration de la Croix et votre chemin de croix dans l'église. Le Samedi-Saint, venez prendre conscience de votre baptême : « Ne savez-vous pas que nous tous qui



avons été baptisés en Jésus-Christ, c'est en sa mort que nous avons été baptisés ? Nous avons été ensevelis avec lui par le baptême en sa mort, afin que, comme le Christ est ressuscité des morts par la gloire du Père, nous aussi nous marchions dans une vie nouvelle. »

---

**Œuvre Pontificale de la Propagation de la Foi** (*Conseil Central de Paris*). — Beaucoup de catholiques se demandent comment, dans les circonstances présentes, les offrandes recueillies en France par les Œuvres pontificales missionnaires peuvent être envoyées aux missions d'Afrique et d'Asie. Voici à ce sujet quelques éclaircissements :

Selon les instructions du Saint-Siège, la totalité de l'argent reçu en France durant l'année 1940 par les deux œuvres de la Propagation de la Foi et de Saint-Pierre-Apôtre a été destinée aux missionnaires de l'empire français. La répartition faite a été la suivante :

| | |
|---|---|
| Afrique occidentale française, Kabylie et Maroc.. | 3.220.400 fr. |
| Afrique équatoriale française et Cameroun .... | 1.831.900 |
| Madagascar, Côte française des Somalis ..... | 2.507.000 |
| Indochine française ..... | 4.419.220 |

Le reliquat des offrandes recueillies a été partagé entre les Antilles françaises, l'Océanie française et un certain nombre d'établissements missionnaires situés sur le territoire de la France métropolitaine.

Expédiées directement aux vicaires apostoliques par les soins des directions nationales de Paris et de Lyon, ces différentes sommes ont toutes atteint en temps voulu leurs destinataires. Nos missionnaires y ont trouvé, avec un appoint matériel particulièrement précieux à l'heure actuelle, un puissant réconfort, car ils ont senti en recevant ces offrandes que la France chrétienne, malgré ses souffrances présentes, gardait intacte son âme missionnaire.

---

NOTRE-DAME DE PARIS. — QUATRIÈME CONFÉRENCE DU R. P. PANICI : *Le Christ et notre attitude envers l'Ordre.* — Comment se fait-il qu'avec toute sa splendeur l'ordre chrétien n'ait pas encore conquis le monde ? Grave question.

Si la vérité était comprise automatiquement dès qu'elle est exposée, il serait incompréhensible, en effet, que l'ordre chrétien n'eût pas conquis le monde. Mais l'attitude intérieure de l'homme agit puissamment sur la manière dont cette vérité va lui apparaître.

La bonne ou la mauvaise volonté, la bonne ou la mauvaise conduite, en un mot, l'ordre ou le désordre de la vie, agissent sur l'intelligence elle-même. L'homme de bonne volonté arrive à la vérité ; l'homme de mauvaise volonté se retranche dans une erreur dont il est responsable.

Un processus semblable se déroule quand il s'agit de la foi, avec la complication qu'apporte un nouvel élément, la grâce. Selon son habitude, c'est à l'aide de scènes vivantes empruntées à l'Evangile, que le R. P. Panici établit cette seconde partie, il ne demande à son auditoire qu'un effort modéré, que la matière vaut la peine de fournir. »

Restent les applications à la connaissance de l'ordre, naturel ou surnaturel. On le devine, seuls les hommes de bonne volonté, par leur attitude toute droite, arrivent à la connaissance de l'ordre. Les autres restent dans l'ignorance, dans l'incrédulité, dont ils sont malheureusement responsables L'orateur termine par l'exhortation à ne prendre jamais, par rapport à l'ordre, que l'attitude droite qui va le faire connaître et aimer ; et par rapport à la grâce, que l'attitude réceptive qui va permettre au Christ de la donner avec surabondance.

⁂

**CINÉMA & PROJECTION - FIXE**

Appareils muets et parlants 8-9, 5-16 m/m. Location de Films
Tous Appareils, sans exception
Vente et Location des Films, toutes Editions
**CINÉMATHÈQUE Ste-THÉRÈSE**, 46, rue Paul-Bert, ANGERS

Archives diocésaines de Quimper et Léon

DICTIONNAIRE SÉLECTIONNÉ

**ELU**

n. m. Tout homme choisi par l'élection. Fig. : Tout homme comblé des faveurs du Destin. Ex. : Tentez votre chance à la Loterie Nationale, pour voir si vous êtes l'un des élus de la Fortune.

**ÉPINE**

n. f. Excroissance dure et pointue qui naît sur certains végétaux. Loc. prov. : Tirer une épine du pied. Il y a bien des gens à qui le gain de quelques millions, à la Loterie Nationale, tirerait une belle épine du pied.

L 10

**SOCIÉTÉ GÉNÉRALE**

**Agences**

BREST
QUIMPER

**Bureaux permanents**

Châteaulin, Concarneau, Douarnenez, Morlaix, Pont-l'Abbé, Quimperlé, Saint-Pol de Léon.

**et nombreux bureaux périodiques**

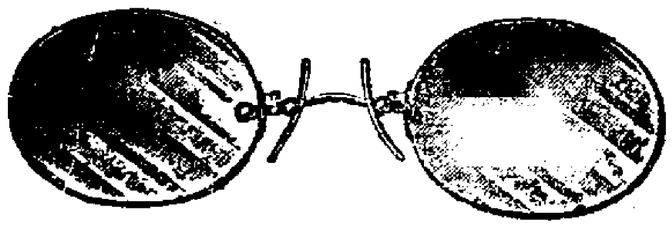
**Toutes opérations de banque et de bourse, garde de titres, coffres-forts**

J'ACHÈTE MACHINES A ECRIRE A ADDITIONNER CAISSE ENREGISTREUSES, même sinistrées ou en mauvais état. Paiement comptant. Ecrire marque et numéro à M. ANCEMOT, 6, rue de Navarin, Paris — 9e. Tél. Trudaine : 72-42.

DELBENN DÉPOSÉE

**P. LE GUENNEC**
Opticien diplômé
BANDAGISTE

**LUNETTERIE & ORTHOPÉDIE**
**DELBENN**
**16, Rue Kéréon, QUIMPER**



MAISON DE CONFIANCE, RECOMMANDÉE AUX MEMBRES DU CLERGÉ

*Le Gérant :* D. PLOUZENNEC.

QUIMPER. — IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE

57e Année — Vendredi 27 Mars 1942 — N° 12

# La Semaine Religieuse

## de Quimper & de Léon

**Administration :** *31, rue Elie-Fréron, Quimper*

Abonnements, payables d'avance, C/C 93.81, Nantes
Prix uniforme, France, **30** francs — Le numéro, **1** franc

Changement d'adresse, **1** fr. **50** — Correspondance, **1** fr. **50**

### Offices de la semaine (Mars-Avril) :

29 Mars. LES RAMEAUX, sd. V.
*Vêpres sans mémoire.*
30. De la Férie, V.
31. De la Férie, V.
1er Avril. De la Férie, V.
2. Jeudi-Saint, d. 1re cl. B.
3. Vendredi-Saint, d. 1re cl. N.
4. Samedi-Saint, d. 1re cl. V. B.
5. PAQUES, 1re cl. et 1er or. B.
*Vêpres sans mémoire.*

Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Maison S.-Luc, Roscoff.. 29-30 M.
Ecole des G., Plabennec. 31-1erA.
St-Jacques-Lézérazien .... 5-6

Sommaire :

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* Une initiative heureuse ; Prescriptions relatives à la Confirmation ; Ordination.
II. PARTIE NON OFFICIELLE. — Hymne « Stabat Mater ».
III. *Chronique du diocèse.* — Offices paroissiaux : Le centenaire de M. le chanoine Peyron ; Trégarvan : Retraite de mères de famille.
IV. *Chronique générale.* — Le Jubilé de Pie XII ; Messe pascale des Etudiants ; L'esprit paroissial.
V. — *Bibliographie.*
VI. — *Annonces et avis divers.*

## PARTIE OFFICIELLE

### Communications de l'Evêché.

**I. Une initiative heureuse.** — Dans plusieurs départements, à l'occasion des fêtes de Noël et du Nouvel An, des cultivateurs ont fait don de denrées alimentaires pour les populations ouvrières déshéritées. L'Union Régionale Corporative Agricole, désireuse de contribuer au soulagement des Bretons disséminés dans les centres urbains, fait appel aux agriculteurs du Finistère à l'occasion des fêtes de Pâques et leur demande de donner chacun quelques œufs en faveur des familles dans le besoin.

Nous encourageons les jeunes ruraux et les jeunes rurales de notre Action Catholique à prêter leur concours aux syndics pour

Archives diocésaines Quimper et Léon



la collecte des œufs dans les paroisses et à favoriser de tout leur pouvoir cette entreprise charitable.

*Cette note sera lue en chaire dans les paroisses rurales dimanche prochain a toutes les messes.*

Quimper, le 25 Mars 1942. † ADOLPHE,
*Evêque de Quimper et de Léon.*

**II. Prescriptions relatives à la Confirmation.** — 1° En raison des circonstances actuelles, on s'abstiendra de placer des décorations extérieures et d'organiser des cortèges. L'Evêque sera reçu à petite distance de l'église par les enfants rangés en procession et conduit ainsi jusqu'à l'entrée.

2° On se conformera, par ailleurs, pour les cérémonies, aux indications de la brochure : *Ordre pour la réception de l'Evêque et la Confirmation* (1).

En ce qui concerne spécialement l'*Antienne du Patron de la paroisse*, avec verset correspondant, on aura soin de l'entonner dès que le Curé aura chanté à l'autel l'oraison prescrite (2).

3° MM. les Curés et Recteurs exigeront des parents que les enfants soient vêtus modestement. Les petites filles doivent porter des bas, et les manches de leurs robes descendront au-dessous du coude.

Dans l'église, ils auront soin de placer les garçons du côté de l'Epître et les filles du côté de l'Evangile.

4° Tous les confirmands doivent être présents quand l'Evêque récite à haute voix les prières générales prescrites pour l'administration de ce sacrement au commencement et à la fin de la cérémonie. On veillera spécialement à ce que les *enfants de chœur*, qui seront confirmés, ne quittent pas l'église à ces moments-là.

On veillera pareillement à ce que les enfants, quand ils vont se faire confirmer, *tirent* leurs gants et laissent à leurs places tous les objets qui peuvent les embarrasser : chapeaux, livres, chapelets, etc... En se présentant devant l'Evêque, les petites filles auront les mains croisées, les garçons les bras croisés.

Les billets de Confirmation doivent être écrits *très lisiblement*. Ils doivent porter en première ligne, et en caractère assez grand, le nom de baptême du confirmand ; plus bas, son nom de famille, et, enfin, la *signature* du curé, ou d'un vicaire.

5° MM. les Curés et Recteurs doivent disposer à la sacristie, pour permettre à MM. les Vicaires généraux d'en prendre connaissance, les livres et documents suivants :

*a*) Les Registres des Baptêmes, Mariages, Enterrements de l'année en cours, — et le Registre contenant la liste des enfants confirmés lors de la dernière visite pastorale ;

*b*) Le cahier d'inscription des Premières Communions privées et celui des Communions solennelles ;

*c*) Le livre-journal des recettes et dépenses avec la série des Comptes et Budgets, depuis 1939 ;

*d*) Le registre spécial prescrit pour l'exécution des fondations (art. 380 des Statuts), qui doit toujours se trouver à la sacristie.

(1) En vente à Quimper, chez M. Le Goazlou et M. Guivarch, libraires.

(2) *Dans les communautés religieuses et pensionnats*, on observe pour la réception de l'Evêque un cérémonial plus simple :

L'aumônier, en simple surplis, présente l'eau bénite à l'Evêque à l'entrée de la chapelle et le conduit au chœur. On chante deux ou trois couplets d'un cantique. L'Evêque adresse une allocution aux confirmands et commence immédiatement la cérémonie de la Confirmation, comme il est dit au chapitre IV, p. 8, de l'opuscule mentionné plus haut.



MM. les Vicaires généraux doivent trouver affiché à la sacristie, dans un endroit très apparent, le *tarif approuvé* de la paroisse.

6° Dans chaque paroisse, Monseigneur, conduit au presbytère à la fin de la cérémonie, recevra le Conseil paroissial et les Comités de l'Action Catholique. — Puis il visitera, comme de coutume, les écoles chrétiennes.

7° Monseigneur l'Evêque ne pouvant rentrer chaque soir à Quimper, Son Excellence prendra logement dans certains presbytères, suivant les possibilités du moment. MM. les Curés en seront avisés à l'avance.

Les Conseillers paroissiaux pourront être invités, suivant l'usage, au repas de midi. On se contentera d'une table simple, conforme au régime des restrictions. — Aucune invitation ne sera faite pour le repas du soir.

Les heures des cérémonies seront toujours indiquées d'après l'heure officielle allemande.

**III. Ordination.** — Le samedi 21 Mars 1942, en la chapelle du Séminaire, à la Retraite de Lesneven, S. E. Mgr Cogneau a conféré

le SOUS-DIACONAT :

à MM. Ambroise Parc, de Plouider ;
André Le Moal, de Saint-Louis de Brest ;
Maurice Dolou, du Relecq-Kerhuon ;
Raymond Jégoux, du Sémin. de St Jacques de Lézérazien.

le DIACONAT :

à MM. Michel Gorrec, de Collorec ;
François Jestin, du Drennec ;
Joseph Squiban, de Ploudalmézeau ;
Pierre Jacq, du Séminaire de St-Jacques de Lézérazien.

En outre, un séminariste a reçu l'acolytat, et 19 autres les trois premiers ordres mineurs.

## PARTIE NON OFFICIELLE

### Hymne « Stabat Mater »

Debout la douloureuse Mère
Du Fils de Dieu, sur le Calvaire,
Au pied de la croix pleurait.

Et dans son âme gémissante,
Divinement compatissante,
L'affreux glaive pénétrait.

Oh ! qu'elle est triste et désolée,
La Vierge Mère immaculée,
Contemplant son Fils en croix !

Pour son cœur quelle agonie,
En voyant la peine infinie
De son Fils, le Roi des Rois !

Sans pleurer qui pourrait entendre
Gémir la Mère la plus tendre
Dans un si cruel tourment !

Quelle âme, sans être brisée,
Pourrait la voir martyrisée
Avec son Fils très aimant !

Pour les péchés de sa patrie,
Que son divin Jésus expie,
Elle le voit flagellé.

Elle voit son Fils, sa tendresse,
Agonisant dans la détresse,
Mourant seul et désolé.

Source d'amour, pieuse Mère,
Unissez-moi sur le Calvaire
A votre immense douleur.

Jésus, oh ! faites que je l'aime,
Ainsi que vous l'aimez vous-même,
Pour plaire à son divin Cœur.

Archives diocésaines de Quimper et Léon



Dans mon cœur, ô Mère très sainte,
Fixez bien profonde l'empreinte
De Jésus crucifié.

Donnez-moi part à sa torture ;
C'est pour moi, pécheur, qu'il l'endure,
Daignant me prendre en pitié.

Faites jusqu'à ma dernière heure
Qu'avec vous sur Jésus je pleure,
Tendrement compatissant.

Au pied de la Croix je désire
Partager le divin martyre
Avec vous en gémissant.

Vierge des Vierges, Reine et Mère,
Ne repoussez pas ma prière :
Mêlez mes pleurs à vos pleurs.

Que je supporte, que je sente
Sa passion, sa mort sanglante !
Rappelez-moi ses douleurs.

Blessez mon cœur de ses blessures
Pour m'enivrer aux sources pures
Du sang du Christ immolé.

Au dernier jugement des âmes,
Vierge, défendez-moi des flammes
Où le maudit est brûlé.

Quand il faudra quitter la terre,
O Christ ! par votre douce Mère
Rendez-nous victorieux.

Par elle, après l'heure dernière,
Du corps, retombant en poussière,
Que l'âme s'envole aux cieux.

Ainsi soit-il.

Mame : *Bréviaire des fidèles.*

## CHRONIQUE DU DIOCÈSE

*Evêché :* c/c 3480. Nantes. — *Semaine religieuse :* c/c 9381, Nantes.

### Offices paroissiaux.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — *Dimanche des Rameaux (29 Mars) :* messes à 7, 8, 9, 9 h. 30 ; à 10 heures, bénédiction des Rameaux et grand'messe ; dernière messe à 12 h. 30. — A 15 h. 30, vêpres, prières pour la paix, bénédiction. — A 20 h. 15, sermon de Carême pour tous, ouverture de la Retraite des hommes.

*Lundi, mardi et mercredi :* à 20 h. 15, Retraite des hommes.

*Jeudi-Saint :* messe paroissiale à 8 h. 30 ; à 10 heures, grand messe pontificale, bénédiction des saintes huiles. — A 15 h. 30, lavement des pieds aux pauvres. — A 20 h. 15, sermon pour tous.

*Vendredi-Saint :* office à 10 heures ; quête pour la Terre Sainte. — A 15 heures, chemin de la Croix. — A 20 h. 15, sermon de la Passion.

*Samedi :* à 8 h. 30, bénédiction du feu nouveau, du cierge pascal, des fonts baptismaux, grand'messe. — Confessions de 14 à 19 heures, puis pour les hommes seuls de 20 à 21 heures.

— Eglise de Saint-Mathieu. — *Dimanche des Rameaux (29 Mars) :* messes à 7, 8, 9, 9 h. 45, 10 h. 30 (bénédiction des Rameaux et grand'messe) et 12 h. 30. — A 14 h. 30, vêpres, prières pour la paix et bénédiction du Saint-Sacrement.

Retraite des hommes et des jeunes gens. — Instructions, à 20 heures, lundi, mardi et mercredi. Messe de communion des hommes, le dimanche de Pâques, à 8 heures.

*Jeudi-Saint :* office à 9 heures. Le soir, de 20 à 21 heures, heure sainte pour tous les fidèles.

*Vendredi-Saint :* office à 9 heures. — A 15 heures, exercice du chemin de Croix. — Le soir, à 20 heures, sermon de la Passion pour tous les fidèles.

*Samedi-Saint :* à 9 heures, bénédiction du feu nouveau, du cierge pascal, des fonts baptismaux, grand'messe.

---

**Le centenaire de M. le chanoine Peyron.** — C'est l'heure de faire revivre le souvenir des pionniers de l'histoire locale dont l'un, et non des moindres, fut M. le chanoine Peyron, qui, cinquante-quatre ans durant, fut attaché à la chancellerie et aux archives de l'Evêché de Quimper et de Léon.

Paul-Malo-Théophile Peyron naît à Quimperlé, il y a exactement cent ans, le 27 Mars 1842. Sorti du Séminaire de Quimper, il va compléter à Rome ses cours de théologie. Il en revient en 1866, après y avoir reçu l'ordination sacerdotale. Mgr Sergent le prend comme secrétaire particulier et, à la fin de 1869, l'emmène à Rome, où il assiste au concile du Vatican. Après Mgr



Sergent, décédé en 1871, quatre autres évêques passent ; avec eux les bureaux de l'évêché se renouvellent, mais M. Peyron, devenu secrétaire général et chanoine honoraire en 1874, y demeure inamovible. Aumônier des Religieuses du Sacré-Cœur depuis 1872, il se vit enlever ce poste par l'odieuse spoliation de l'établissement en 1907. Membre du Chapitre cathédral dès 1893, il donna sa démission en 1911, pour se consacrer plus entièrement à ses travaux d'histoire. Il mourut paisiblement à l'évêché, le 2 Novembre 1920.

Charmante simplicité, bonté souriante, extrême désintéressement, grande serviabilité, tels furent les principaux traits de sa physionomie morale.

Artiste, il tenait lui-même l'archet du violoncelle, maniait fort bien la plume du dessinateur, et devenait à certaines heures sculpteur, peintre ou graveur. Ce qu'il fut avant tout c'est un passionné d'archéologie et d'histoire locale.

Membre fondateur de la Société Archéologique du Finistère, lors de sa reconstitution en 1873, il en devint vice-président en 1892 et donna à son « Bulletin » nombre d'études pleines d'intérêt. Quand, par une heureuse initiative, Mgr Dubillard fonda en 1901 le « Bulletin de la Commission diocésaine d'Architecture et d'Archéologie », il en assuma, avec son confrère M. le chanoine Abgrall, la direction et la rédaction. Ce « Bulletin » mourut avec lui en 1920, mais ressuscita l'année suivante, et il poursuit allègrement sa course sous le nom de « Bulletin diocésain d'Histoire et d'Archéologie ». Pour marquer le centenaire de M. le chanoine Peyron, il publiera bientôt une « Table Analytique » des années 1901-1940.

Les archives de l'évêché de Quimper renferment des trésors ignorés ; toute une histoire de notre passé religieux y sommeille en d'innombrables documents. Dans ces dossiers épars, M. Peyron mit de l'ordre, et, grâce au classement qu'il a réalisé, les recherches sont devenues relativement faciles. Non loin de l'évêché se trouvent les archives départementales ou, en patient explorateur, il passa le meilleur de son temps. Admirablement documenté, il fut en mesure de donner au public des travaux de grande valeur et avec lesquels l'histoire générale devra compter. Qu'il suffise de signaler ses « Documents pour servir à l'histoire du clergé pendant la Révolution », les « Eglises et chapelles du diocèse de Quimper » et les « Notices sur les paroisses » parues au « Bulletin diocésain ».

Personne, certainement n'a, comme érudit, rendu plus de services à la Basse-Bretagne que M. le chanoine Peyron. Bon ouvrier, il a fourni une besogne gigantesque ; tous les Bretons et les amis de la Bretagne lui en resteront reconnaissants. Nous ne le voyons plus, hélas ! passer dans les rues de Quimper, le sourire aux lèvres, avec un pan de son ample manteau romain élégamment rejeté sur son épaule, mais son souvenir demeurera profondément gravé dans les cœurs de ceux qui l'ont connu.

(*Le Nouvelliste de Bretagne.*)

---

Trégarvan. — **Retraite de mères de famille.** — Dans un site ravissant — difficile d'accès — la vieille église de Saint-Budoc est devenue, du 9 au 13 Mars, un nouveau Cénacle. 95 femmes — pour une population de 370 habitants — s'y sont rassemblées. Sous la direction de leur bon pasteur, elles ont prié, elles ont chanté. Emues jusqu'aux larmes, elles ont écouté la parole du

Archives diocésaines de Quimper et Léon



P. Le Jollec. Avec piété, elles ont communié, ne faisant plus qu'un cœur, qu'une âme. Sur ces personnes, déjà d'une distinction et d'une délicatesse de cœur peu ordinaire, l'action de l'Esprit était sensible. De plus en plus, elles seront dans leur milieu, à la fois paysan et marin, les femmes modèles dont parle l'Ecriture ; elles seront, dans leur foyer, les mères qui prodigueront la vie de l'âme comme la vie du corps. Grâce à elles, au lendemain de son premier centenaire comme paroisse indépendante, Trégarvan verra croître, chaque année, sa population en nombre et en vertu. L. J. C.

## CHRONIQUE GÉNÉRALE

**Le Jubilé de Pie XII.** — L'année jubilaire commencera le 12 Mai 1942, et durera jusqu'au 13 Mai 1943. Le 14 Mai prochain, jour où le Pape célébrera la messe à Saint-Pierre et prononcera une homélie, des cérémonies seront organisées dans toutes les cathédrales et toutes les messes seront célébrées aux intentions de S. S. Pie XII.

**Messe pascale des Etudiants.** — Dimanche, 22 Mars, eut lieu à Notre-Dame, sous la présidence de Mgr Beaussart, la messe pascale des Etudiants de l'Université de Paris.

**L'Esprit Paroissial.** — Il doit y avoir un esprit paroissial. La paroisse est une institution canonique qui organise la vie chrétienne sur une partie bien délimitée d'un diocèse. Elle participe à la vie de l'Eglise et à celle du diocèse, mais elle a aussi sa vie propre et, par conséquent, son esprit.

En quoi consiste cet esprit ? C'est celui qui doit régner dans tout groupement de fidèles gouverné par un pasteur légitime : l'autorité doit y être reconnue comme venant de Dieu ; l'obéissance doit y être pratiquée avec esprit de foi ; entre tous ses membres doit régner la charité, et, par suite, une bienveillance maintenue avec discernement, mais avec ténacité. Enfin, la recherche du bien commun sous la direction du sacerdoce doit communiquer aux relations entre paroissiens un esprit de famille qui facilite et adoucit les rapports.

N'ont donc pas l'esprit paroissial les fidèles qui s'attachent à l'un des prêtres de la paroisse pour suivre exclusivement ses directions en dédaignant celles qui ne viennent pas de cet unique conducteur d'âmes. Il faut faire la même critique du paroissien qui considérerait que, parmi tous les membres du clergé, le curé seul est digne de son obéissance et même de sa déférence.

On voit des paroissiens qui veulent appartenir aux œuvres et aux confréries de la paroisse, et même à toutes ses œuvres et à toutes ses confréries, et qui n'ont pas l'esprit paroissial.

Ils ne l'ont pas parce qu'ils apportent partout où ils passent leur esprit individualiste, leur exclusivisme vis-à-vis des personnes et leur conception rétrécie du bien à faire. Ils ne savent ce que c'est que de s'oublier pour les autres et pour l'utilité de tous. Ils aiment peut-être leur paroisse, mais toujours « contre » quelqu'un ou « contre » quelque chose.

N'ont pas l'esprit paroissial les fidèles qui trouvent un avantage personnel dans la fréquentation d'une chapelle de leur voisinage et oublient tous leurs devoirs à l'égard de leur paroisse. C'est leur droit, jusqu'à un certain point et dans certaines circonstances, de rechercher le lieu de culte le plus rapproché d'eux et la chaleur d'une chapelle bien chauffée ; ils ont le droit d'aimer le silence, mieux observé dans un édifice où les convois et les mariages ne troublent pas la prière, ou, encore, de préférer une prédication qui leur fait du



bien. Mais pour autant, ils n'ont pas le droit de se désintéresser de leur paroisse qui doit être leur petite patrie. Ils doivent y figurer habituellement et trouver plaisir à la fréquenter surtout aux jours de grandes fêtes et à l'occasion de belles cérémonies où tous les fidèles sont convoqués. Ils doivent aussi lui apporter la contribution de leur exemple et de leur autorité et se mettre au service des œuvres ou des causes qu'elle soutient.

Ils doivent enfin songer aux besoins de la famille paroissiale, au Denier du culte et aux œuvres d'éducation et de bienfaisance.

Ce n'est pas avoir l'esprit paroissial que de considérer les choses de la religion et les intérêts de l'Eglise comme s'ils étaient des intérêts exclusifs du clergé et comme si les fidèles n'étaient pas intégrés dans la vie de l'Eglise, du diocèse et de la paroisse. Certains soi-disant fidèles croient avoir rendu un service personnel à leur clergé quand ils ont repoussé une attaque injuste contre l'Eglise ou contre la foi. Ils ne se rendent pas compte qu'attaquer l'Eglise ou la religion, c'est attaquer tous ses membres et, par conséquent, les attaquer eux-mêmes, les soldats et les chefs étant tous membres de l'Eglise du Christ.

En résumé, l'esprit paroissial exige que les fidèles soient vraiment fidèles et dignes de ce beau nom. Ce nom suppose une foi vivante, une foi éclairée dans la divinité de l'Eglise, une ardente fidélité au Christ chef de l'Eglise et à ses ministres légitimes. Ce nom, qui doit être porté avec fierté, suppose un attachement sincère et dévoué à l'enseignement donné dans la chaire chrétienne et, en même temps, l'amour des sacrements institués pour soutenir les défenseurs de la foi et pour les aider à discipliner leur vie quotidienne. Ces paroissiens ne mettent pas de limite dans la recherche des grâces nécessaires et dans l'amour du Saint-Esprit, ayant pour modèle celle qui a bien voulu prendre le beau nom de « Vierge Fidèle ».

(*La Semaine Religieuse de Paris.*)

**Offre d'emploi.** — Famille nombreuse très chrétienne habitant campagne grande propriété Yonne *demande institutrice* pour jeunes enfants, classes 8e à 6e. — Ecrire Amiral Exelmans, Bohars (Finistère).

N.-D. DE PARIS. — CINQUIÈME CONFÉRENCE DU R. P. PANICI : *Le Christ et la réalisation de l'Ordre naturel.* — Le P. Panici en vient à la réalisation de l'ordre, à laquelle il va consacrer les deux dernières Conférences. Il y a l'ordre naturel, et l'ordre surnaturel.

D'abord, l'ordre naturel : certaines manières « d'attendre ou d'imposer l'ordre » ne cadrent pas avec l'ordre véritable. Qu'on n'attende pas que l'ordre arrive tout seul, il n'arriverait jamais ! Qu'on ne veuille pas non plus nous imposer un ordre extérieur, par la violence ; qu'on n'espère pas davantage que « des autorités bienveillantes » pourraient nous gratifier d'un ordre auquel nous n'aurions pas à travailler ! Tout cela n'est pas humain...

Ce qui est humain, c'est qu'il y ait ordre dans la Cité, donc que l'ordre politique existe ; c'est qu'il y ait production de richesses, donc que l'ordre économique existe aussi ; que les relations s'établissent dans l'ordre entre les personnes, donc que l'ordre social existe également. Mais ces ordres partiels doivent se soumettre à l'inspiration de l'ordre total, sans laquelle ils deviendraient inhumains.

C'est, en définitive, l'ordre total qu'il faut instaurer. Où doit-il essentiellement s'établir ? Dans les consciences, c'est-à-dire dans les esprits et les volontés. Avec beaucoup de pénétration, le Conférencier montre comment chacun doit se former lui-même, puis agir sur les autres, et agir, non seulement sur les consciences individuelles, mais sur les consciences collectives, sur les consciences des personnes morales, privées et publiques.

On admire la richesse et la sûreté de ces suggestions. Quiconque veut travailler pour l'ordre dans cette revue des influences possibles, trouvera certainement celles qu'il peut exercer.

*Imprimerie TARDY, Bourges.*

Chanoine MALLET, 7, rue de la Cage-Verte, Bourges : *Comment faire le catéchisme, Ce qu'il faut éviter, Ce qu'il faut faire.* In-12°, 24 pages.

Archives diocésaines de Quimper et Léon


# HARMONIUMS

NEUFS ET D'OCCASION DE TOUTES MARQUES
ÉCHANGE • LOCATION • CRÉDIT

**LABROUSSE**

33, Rue de Rivoli - Paris (4e)
41 bis, Boulevard des Batignolles - Paris (8e)
221, Faubourg Saint-Honoré - Paris (8e)

## ORNEMENTS D'ÉGLISE — BRONZE ET ORFÈVRERIE

**Crèches de Noël, Statues. Chemins de Croix.**
**Croix de procession métal doré ou argenté**

**G. LE POULLOUIN,** 12, rue de la Trinité, GUINGAMP

Toutes les réparations, la dorure, l'argenture, le vernis or, le bronzage sont exécutés dans mon atelier et livrés rapidement. Articles de luminaires, encens, bougies, braise, rats de cave, etc. *Lampes électriques 2 bougies pour sanctuaires.*

## CINÉMA & PROJECTION - FIXE

Appareils muets et parlants 8-9, 5-16 m/m. Location de Films
Tous Appareils, sans exception
Vente et Location des Films, toutes Editions
CINÉMATHÈQUE Ste-THÉRÈSE, 46, rue Paul-Bert, ANGERS

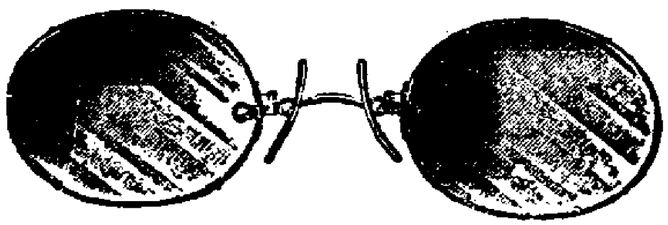
J'ACHÈTE MACHINES A ECRIRE A ADDITIONNER CAISSE ENREGISTREUSES, même sinistrées ou en mauvais état. Paiement comptant. Ecrire marque et numéro à M. ANCEMOT, 6, rue de Navarin, Paris — 9e. Tél. Trudaine : 72-42.

DELBENN DÉPOSÉE

**P. LE GUENNEC**
Opticien diplômé
BANDAGISTE

## LUNETTERIE & ORTHOPÉDIE DELBENN

**16, Rue Kéréon, QUIMPER**



MAISON DE CONFIANCE, RECOMMANDÉE AUX MEMBRES DU CLERGÉ


*Le Gérant :* D. PLOUZENNEC.

QUIMPER. — IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE

57e Année — Vendredi 3 Avril 1942 — N° 13

# La Semaine Religieuse

## de Quimper & de Léon


**Administration :** *31, rue Elie-Fréron, Quimper*

Abonnements, payables d'avance, C/C 93.81, Nantes
Prix uniforme, France, **30** francs — Le numéro, **1** franc

Changement d'adresse, **1** fr. **50** — Correspondance, **1** fr. **50**


### Office de la semaine (Avril).

5. PAQUES. 1re cl., oct. 1er ordre B. — *Vêpres sans mémoire.*
6. De l'Octave, 1re cl. B.
7. De l'Octave. 1re cl. B.
8. De l'Octave. sd. B.
9. De l'Octave sd. B.
10. De l'Octave. sd. E.
11. *In albis.* De l'Octave. sd. B.
12. Quasimodo. dm. B.
*A V., mém. de S. Herménégile.*

### Adoration perpétuelle pendant la semaine.

| | | | |
|---|---|---|---|
| Saint-Jacques Lézérazien... | 5-6 | Hospice de Lesneven..... | 9-10 |
| Ecole St-Joseph, Landerneau | 7-8 | Ecole Normale, Le Folgoët. | 11-12 |

### Sommaire :


I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* Réunion des Conseils paroissiaux ; Nomination.
II. PARTIE NON OFFICIELLE. — *Chronique du diocèse :* Offices paroissiaux ; Avis de services ; Décès ; Examen des Bourses nationales ; Avis ; Kergoat-Quéménéven : Le Pardon ; Gouézec et Plonyé : Adoration.
III. *Chronique générale.* — La Semaine Sainte.
IV. — *Bibliographie.*
V. — *Annonces et avis divers.*


## PARTIE OFFICIELLE

### Communications de l'Evêché.

**I. Réunion des Conseils paroissiaux.** — Les Conseils paroissiaux tiendront le 12 Avril, dimanche de la Quasimodo, leur réunion habituelle pour l'examen et l'approbation des Comptes et Budgets.

Nous rappelons que ces Comptes et Budgets doivent être expédiés, en double exemplaire, à l'Evêché, *dans le délai d'un mois* après la séance de Quasimodo. Joindre un timbre pour le renvoi.

**II. Nomination.** — Monseigneur l'Evêque a autorisé M. Simon, recteur de Saint-Thonan, à porter la mozette de doyen, à l'occasion de son cinquantenaire de sacerdoce.

Archives diocésaines de Quimper et Léon



# PARTIE NON OFFICIELLE

## CHRONIQUE DU DIOCÈSE

*Evêché :* c/c 3480. Nantes. — *Semaine religieuse :* c/c 9381, Nantes.

### Offices paroissiaux.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — *Dimanche de Pâques (5 Avril) :* messes à 7, 8, 9, 10, 11 h. (grand'messe pontificale) et 12 h. 30. Après la grand'messe, bénédiction papale. — A 15 h. 30, vêpres pontificales. Bénédiction. — A 20 h. 15, clôture de la Station. Allocution de Mgr l'Evêque.

*Lundi* et *mardi :* messes basses à 7, 8, 9 h. ; grand'messe à 10 h. — Vêpres à 15 h. 30. Bénédiction.

*Mardi :* à 14 h. 30, réunion des dizainières de la Ligue féminine.

*Chaque jour :* à 18 h., prières pour la paix. Bénédiction. — Confessions toute la semaine, le matin aux heures des messes, l'après-midi de 17 h. à 19 h. Samedi de 14 h. à 19 h. et de 20 h. à 21 h.

— Eglise de Saint-Mathieu. — *Dimanche de Pâques* (5 *Avril*) : messes à 7, 8, 9, 10, 11 h. (grand'messe) et 12 h. 30. A 8 h., messe de communion des hommes. — A 14 h. 30, vêpres, sermon de clôture de la Station de Carême, réunion de l'Archiconfrérie. procession du Rosaire, prières pour la paix et bénédiction du Saint-Sacrement.

*Lundi* et *mardi de Pâques :* messes à 7, et 8 h. ; grand'messe à 9 h. — Le soir, à 20 heures, Complies et prières pour la paix.

*Les autres jours de la semaine :* à 20 heures, prières pour la paix.

---

**Avis de service.** — Lamber : dimanche 12 Avril, à 11 heures, avant la grand'messe, service anniversaire pour M. l'abbé Marc Abiven, séminariste, mort au champ d'honneur.

---

**Décès.** — On annonce la mort, à l'âge de 94 ans, de Son Exc. Mgr Le Cœur, évêque de Saint-Flour (1848-1942).

Son Exc. Mgr Duparc, évêque de Quimper, devient le doyen d'âge (1857) et de sacre (1908) de l'épiscopat français.

---

**Examen des Bourses nationales.** — *M. l'Inspecteur d'Académie du Finistère communique :*

Un centre pour les examens des bourses (1re et 2e séries) fonctionnera dans les classes du groupe scolaire de la place Sanquer, à Brest.

Cet établissement semble offrir le plus de sécurité aux candidats. En cas d'alerte, ils trouveraient un refuge dans les tranchées couvertes de la place et dans les caves cimentées de l'école privée des filles de l'Immaculée-Conception.

---

**Avis.** — Aux zélateurs et zélatrices de la Croisade Eucharistique seront données des instructions :

*A Quimper,* chapelle de la Sainte-Famille, rue Valentin, le mercredi 8 Avril, à 10 h. 30 et 14 heures, par le R. P. de la Chevasnerie.

*A Lesneven,* chapelle du Pensionnat N.-D. de Lourdes, le jeudi 9 Avril, à 10 h. 30 et 14 heures, par M. l'abbé Galès.

---

Kergoat-Quéménéven. — Dimanche 12 Avril, premier Pardon de N.-D. de Kergoat. Messes basses à 8 h. 30 et à 10 h.; grand' messe à midi. Vêpres à 4 h. 30 (heure de l'Europe Centrale).



Gouézec. — **Adoration.** — Gouézec avait la mission de représenter le diocèse devant Notre Seigneur, du 6 au 10 Mars. L'adoration fut prolongée pour permettre à tous les groupements de mieux profiter des grâces de ces jours bénis. Elle fut prêchée par les RR. PP. Médard, Fulgence et Aimé. M. le Recteur de Lothey aidait pour les confessions.

L'adoration débuta le 3 Mars par une retraite de trois jours consacrée aux jeunes gens de « l'Atelier de Jeunesse ». Ils sont là une centaine, la plupart venus de Brest par suite des bombardements. Ils furent heureux d'entendre les enseignements du P. Fulgence.

Le 6 Mars, commençaient les deux journées des enfants. Ils ne se lassaient pas d'entendre les instructions. et leur attitude témoignait de leurs sentiments de piété.

La semaine du 8 au 15 Mars s'adressait aux grandes personnes, qui sont invitées à venir en deux groupes successifs. Dès les premières réunions, l'église suffit à peine à contenir la foule d'hommes et de femmes. Tous écoutent avidement la parole de Dieu et prient avec ferveur. Les réfugiés, qui ne savaient pas le breton, assistaient à des réunions faites pour eux.

La communion fut distribuée à 269 enfants, 77 jeunes gens de l'Atelier de Jeunesse, 465 hommes (il y a une centaine de prisonniers), 760 femmes. Bien rares ont été les abstentions.

Le dimanche 15 Mars, l'adoration se terminait par une émouvante cérémonie pour les prisonniers. A l'heure des vêpres, l'église est pleine. Trois reposoirs sont dressés dans l'église. La procession comprend un groupe d'enfants de l'école chrétienne habillées de blanc, les enfants de chœur, les membres du clergé. Les chants des enfants, les exhortations du P. Médard, provoquent une forte impression. L'émotion est à son comble quand les fillettes, entourant le maître-autel, adressent à Notre Seigneur d'ardentes supplications pour les prisonniers. Bien des larmes coulent. L'ostensoir s'élève, et Jésus bénit une dernière fois ses adorateurs.

Heureux jours ! Daigne Notre Seigneur assurer la persévérance de tous les paroissiens !

---

Plouyé. — **L'Adoration.** — Elle fut prêchée, du 14 au 22 Mars, par les Pères Barnabé et Brieuc, capucins de la maison de Roscoff. Avec un zèle et une ardeur tout apostoliques, les missionnaires rappelèrent aux fidèles, dont le nombre grandissait à chaque réunion, leurs devoirs envers Jésus-Christ présent dans la Sainte Hostie, devoirs qu'ils doivent surtout accomplir en assistant régulièrement à la messe et en communiant souvent : « *Mirit lezen ar zul* ». — MM. Loaëc, vicaire à Plogonnec, et Caudan, vicaire à Berrien, apportèrent pour les confessions, leur bienveillant concours.

La population a, en grande majorité, répondu à l'appel qui lui était adressé et le résultat final est vraiment consolant : bien que la paroisse compte une centaine de ses enfants en captivité, le nombre des communiants s'élève à 825 : 126 enfants, 254 hommes, 445 femmes.

La retraite se clôtura par une fête de la Réparation, au cours de laquelle d'émouvantes supplications s'élevèrent vers Jésus-Hostie pour la France et nos chers prisonniers

Les missionnaires ont semé le bon grain. Puisse la moisson être belle !

Archives diocésaines de Quimper et Léon



## CHRONIQUE GÉNÉRALE

### La Semaine Sainte

*Il faudrait assister à ces offices si beaux, si émouvants, si édifiants. Il n'y a pas si longtemps, les fidèles s'y rendaient encore. Grand'mère nous parlait quelquefois de l'office des Ténèbres, « an Tenebreou ».*

*Mais il y a surtout les offices du matin du Jeudi, du Vendredi et du Samedi-Saints. Quoi de plus instructif et de plus captivant ? Citons-en quelques brèves parties :*

*Le Jeudi-Saint fête à proprement parler l'institution de l'Eucharistie. Il s'en trouve plusieurs récits dans les Saintes Ecritures, dans S. Luc, S. Matthieu, S. Marc, dont le texte se présente avec des nuances infimes, mais un sens identique. Les Juifs préparaient le Crucifiement, Jésus préparait l'Eucharistie.*

*L'office du Jeudi-Saint ne rapporte que le récit de S. Paul, tiré de la 1re Epître aux Corinthiens* (XI, 3-27), *et reproduit dans la 2e leçon du Troisième Nocturne. Le voici :*

« J'ai appris du Seigneur ce que je vous ai transmis, savoir que le Seigneur Jésus, dans la nuit où il fut livré, prit du pain, et, après avoir rendu grâces, le rompit et dit : Prenez et mangez : ceci est mon Corps, qui sera livré pour vous ; faites ceci en mémoire de moi. » De même, après avoir soupé, il prit le calice et dit : « Ce calice est la nouvelle alliance en mon Sang ; faites ceci, toutes les fois que vous en boirez, en mémoire de moi. » Car toutes les fois que vous mangerez ce pain et que vous boirez ce calice, vous annoncerez la mort du Seigneur, jusqu'à ce qu'il vienne. C'est pourquoi celui qui mangera ce pain ou boira le calice du Seigneur indignement sera coupable envers le Corps et le Sang du Seigneur. »

Le Vendredi-Saint, *pendant l'Adoration de la Croix, le chœur chante les plaintes de N. S. sur l'ingratitude de son peuple :*

Que t'ai-je fait, ô mon peuple, en quoi t'ai-je attristé ? dis-le moi. Parce que je t'ai tiré de la terre d'Egypte, tu as dressé une Croix à ton Sauveur ?

O Dieu saint ! Saint et fort !

Saint et immortel !

Est-ce parce que durant quarante ans j'ai été ton guide dans le désert, que je t'ai nourri de la manne, et que je t'ai introduit dans une terre excellente, que tu as dressé une Croix à ton Sauveur ?

O Dieu saint ! Saint et fort !

Saint et immortel !

Qu'ai-je dû faire pour toi, que je n'ai point fait ? tu étais une vigne magnifique, que j'ai plantée, et tu as été pour moi remplie d'amertume ; car dans ma soif, tu m'as donné du vinaigre, et tu as percé avec une lance le côté de ton Sauveur.

O Dieu saint, etc...

J'ai frappé l'Egypte avec ses premiers-nés pour l'amour de toi, et tu m'as livré pour être flagellé.

Que t'ai-je fait, etc... (*v. pl. haut*).

Je t'ai retiré de l'Egypte, en submergeant Pharaon dans la Mer Rouge, et tu m'as livré aux princes des prêtres.



Que t'ai-je fait ? (*à chaque fois*).

Je t'ai ouvert un passage dans la mer, et tu m'as ouvert le côté avec une lance.

Je t'ai conduit dans ton voyage, en faisant marcher devant toi une colonne de nuée, et tu m'as conduit au prétoire de Pilate.

Je t'ai nourri de la manne dans le désert, et tu m'as donné des soufflets et des coups de fouet.

Je t'ai désaltéré avec l'eau salutaire de la pierre, et tu m'as abreuvé de fiel et de vinaigre.

J'ai frappé les rois des Chananéens pour l'amour de toi, et tu m'as frappé la tête avec un roseau.

Je t'ai donné un sceptre royal, et tu as mis une couronne d'épines sur ma tête.

Je t'ai élevé en honneur et en gloire, et tu m'as attaché au gibet de la Croix.

*Ant.* — Seigneur, nous adorons votre Croix, nous louons et nous glorifions votre sainte Résurrection ; car, par le bois de la Croix, l'univers entier est comblé de joie...

O Croix, objet de notre foi, arbre divin, source de grâces et de bénédictions, vous surpassez en vertu tous les arbres et tous les fruits de la terre ! O bois aimable, ô clous sacrés, qui portez un fardeau si précieux !

Samedi-Saint. — *Le Cierge pascal* (*chant d'allégresse du Diacre. Exsultet...*). — Que la troupe angélique tressaille de joie dans les cieux ; que les divins Mystères se célèbrent avec allégresse, et que la trompette sacrée publie la victoire du souverain Roi. Que la terre se réjouisse, illuminée des rayons d'une telle gloire, que l'éclat du Roi éternel, qui resplendit sur elle, lui fasse sentir que l'univers entier est délivré des ténèbres qui la couvraient. Que l'Eglise notre mère, environnée des clartés de cette lumière brillante, se réjouisse également et que le temple retentisse de la grande voix du peuple fidèle. C'est pourquoi, très chers frères, qui êtes ici pour prendre part aux splendeurs de cette sainte lumière, je vous prie, invoquez avec moi la miséricorde du Dieu tout-puissant, afin qu'après avoir daigné me placer, sans mérites de ma part, au nombre des Lévites, m'illuminant de ses feux, il me donne de louer dignement Celui que ce Cierge représente. Par J.-C. notre Seigneur son Fils, qui, étant Dieu, vit et règne avec lui en l'unité du Saint-Esprit, dans tous les siècles des siècles. Ainsi soit-il !

*Dominus vobiscum... Sursum corda... Gratias agamus Domino Deo nostro...*

Il est vraiment juste et raisonnable de faire servir nos cœurs, nos esprits et nos voix à louer Dieu invisible, le Père tout-puissant, et son Fils Jésus-Christ, notre Seigneur, qui a payé pour nous au Père éternel la dette d'Adam, et effacé de son propre Sang la cédule des peines qu'avait méritées l'antique faute. Car voici la fête de Pâques dans laquelle est immolé l'Angeau véritable, dont le Sang consacre les portes des fidèles. Voici la nuit dans laquelle vous avez tiré de l'Egypte nos pères, les enfants d'Israël, en leur faisant passer la Mer Rouge à pied sec... C'est donc cette nuit qui a dissipé les ténèbres du péché par l'éclat lumineux de la colonne de feu. C'est dans cette nuit que tous ceux qui croient en Jésus-Christ et qui sont répandus par tout l'univers, sont séparés de la corruption du monde, et des ténèbres du péché, pour être rendus à la grâce et entrer

Archives diocésaines de Quimper et Léon



dans la société des saints. C'est la nuit qui voit le Christ sortir victorieux des enfers, après avoir brisé les liens de la mort. Aussi rien ne nous eût servi de naître, si nous n'eussions eu le bonheur d'être rachetés. O admirable effusion de votre bonté pour nous ! O excès incompréhensible de votre charité : pour racheter l'esclave, vous avez livré votre Fils ! O faute d'Adam, en quelque sorte nécessaire, alors qu'elle a été effacée par la mort du Christ, ayant ainsi donné lieu à un tel témoignage d'amour ! O faute heureuse, qui a obtenu un tel et si grand Rédempteur ! O nuit fortunée, qui seule a connu le temps et l'heure auxquels le Christ est ressuscité des enfers ! C'est vraiment de cette nuit qu'il est écrit : La nuit sera éclairée comme le jour ; et encore : La nuit est une lumière pour moi dans mes délices. Ainsi donc, la sainteté de cette nuit bannit les crimes, efface les fautes ; elle rétablit le coupable dans l'innocence et rend la joie aux affligés. Elle dissipe les haines, ramène la concorde, et soumet les empires.

(*Fixation des grains d'encens en forme de Croix.*)

Donc, recevez, Père saint, en cette nuit sacrée, l'offrande que la sainte Eglise vous fait par la main de ses ministres, comme un encens du soir, par l'oblation solennelle de ce Cierge dont les abeilles ont fourni la matière. Nous connaissons maintenant ce que symbolise cette colonne de cire qu'une flamme éclatante allume en l'honneur de Dieu.

(*Le diacre allume le Cierge.*)

Cette flamme, bien que partagée, ne souffre aucune diminution en communiquant sa lumière. Elle a pour aliment la cire, que la mère-abeille a produite et qui sert à la composition de ce flambeau précieux. (*On allume les lampes.*)

O nuit vraiment heureuse qui dépouilla les Egyptiens et enrichit les Hébreux ! Nuit dans laquelle le ciel s'unit à la terre, et les choses divines aux choses humaines ! Faites donc, Seigneur, que ce Cierge consacré à l'honneur de votre Nom brûle durant cette nuit pour en dissiper les ténèbres, et que sa lumière s'élève comme un parfum agréable, se mêle à celle des flambeaux célestes. Que l'Etoile du matin le trouve encore allumé ; cette Etoile qui ne connaît point de couchant ; se levant des cieux sombres, qui a répandu sur le genre humain une lumière sereine. Maintenant donc, Seigneur, nous vous conjurons de nous accorder la paix dans ces joies pascales ; et de nous conduire par votre continuelle protection, de nous diriger, et nous conserver, nous, vos serviteurs, et tout le clergé, tout le peuple fidèle, avec notre Saint-Père le Pape Pie XII. et notre évêque Adolphe. Par le même notre Seigneur Jésus-Christ, qui vit et règne avec vous, en l'unité du Saint-Esprit, dans tous les siècles des siècles. Ainsi soit-il !

## BIBLIOGRAPHIE

Notre-Dame de Paris. — SIXIÈME CONFÉRENCE DU R. P. PANICI : *L'Ordre surnaturel.* — Le véritable ordre surnaturel est, pour la foi catholique, l'ordre de la vie réelle.

Les formes viciées de la vie religieuse, loin de servir l'ordre, augmentent le désordre. Le Christ lutta contre tout pharisaïsme, toute affectation, toute hypocrisie. Le terrain déblayé, l'orateur se hâte montrer dans la personne du Christ, l'admirable réalisation d'un ordre surnaturel parfait, que les fidèles doivent reproduire par leur droiture et leur sincérité, ainsi que par



leur manière de s'ouvrir à la connaissance et à l'amour de Dieu, et aux grâces qui les rendent possibles.

Mais surtout, en une ascension de pensée et de mouvement oratoire, il s'adresse aux incroyants et aux chrétiens, et les adjure de se mettre au service de l'ordre total, naturel et surnaturel : « Un ordre profond, un « ordre d'âme, ne s'impose pas par la force : ce serait transformer l'ordre « en désordre. Il s'impose à la manière des âmes : en gagnant l'attention, « l'intelligence, l'admiration, la sympathie des hommes par son existence, « sa vérité, sa bienfaisance, sa beauté !...

« Sans doute, nous pourrons écrire ou parler, intervenir dans l'établis- « sement d'organismes sociaux, ou dans la législation : tout cela ne chan- « gera rien si l'ordre ne *vit* pas, au sein de la société, dans des chrétiens, « dans des familles, dans des groupes, qui le fassent vivre aux yeux des « autres, et qui rendent ces autres envieux du trésor possédé par nous et « désireux de le partager. »

Un émouvant rappel du besoin que la France a de l'ordre et c'est la conclusion de cette riche station de Carême : « Mettez-vous, avec la plénitude de votre amour pour votre Pays, avec la plénitude de votre charité pour tous les hommes, avec la plénitude de votre amour pour le Christ, au service de l'ordre total ! »

« *Editions Spes* », 79, *rue de Gentilly, Paris* (*Chèque postal* 525-52). — *Prix : 32 francs franco. — Au fascicule dans toutes les librairies : chacune des 6 Conférences 4 francs ; franco 4 fr. 70. — La Retraite Pascale 8 francs ; franco 9 fr. 20.*

Henri Gaubert : LES SAINTS SUR LES CHAMPS DE BATAILLE. — Prix : 15 fr. ; franco, 16 fr. 50.

*BONNE PRESSE, 5, rue Bayard, Paris* (8e).

REFAIRE LA FRANCE. — 1° *Pour restaurer la famille française :* grand in-4°, 127 pages sur 2 colonnes.

2° *Causeries médicales et scientifiques :* grand in-4°, 128 pages sur 2 colonnes.

*Figures et récits missionnaires :* grand in-8°, 50 pages (2e série).

Guy Wirta : *La perle précieuse,* roman in-8°, 220 pages.

L'abbé Moreux : *Où allons-nous ?,* édition populaire 235 pages.


**Nouveau tarif de Publicité de la « Semaine Religieuse »**

| | 1/4 de page | 1/2 page | 1 page entière |
|---|---|---|---|
| 1 insertion ..... | 50 fr. | 80 fr. | 120 fr. |
| 4 — ..... | 160 | 280 | 440 |
| 12 — ..... | 450 | 800 | 1.300 |
| 26 — ..... | 1.000 | 1.750 | 2.750 |
| 52 — ..... | 2.000 | 3.500 | 5.500 |

Une insertion dans le texte, sans objet religieux, même de quelques lignes seulement, paiera un minimum de 40 francs.

Maisons de confiance : six lignes sur une colonne ou moitié de page : 12 insertions de rigueur, 20 fr. × 12 = 240 fr.

*Pour les insertions étrangères au diocèse, s'adresser à la Société anonyme de Publicité, 27, rue de Rome, Paris* (8e).

**SOCIÉTÉ GÉNÉRALE**

**Agences** : BREST, QUIMPER, Châteaulin, Concarneau, Douarnenez, Morlaix, Pont-l'Abbé, Quimperlé, Saint-Pol de Léon.

**Bureaux permanents**

**et nombreux bureaux périodiques**

**Toutes opérations de banque et de bourse, garde de titres, coffres-forts**

Archives diocésaines de Quimper et Léon


# RENTES 3 1/2 %

Le Trésor procède, conformément à la loi et à l'arrêté du 25 février 1942 (J. O. du 28), à l'émission de **Rentes 3 1/2 %**, inscrites au Grand Livre de la Dette Publique, à jouissance du 16 mars 1942, amortissables en 60 ans par tirages au sort ou rachats en Bourse, **exemptes pour leur durée entière de tous impôts présents et futurs frappant les valeurs mobilières.**

**PRIX D'EMISSION : 1940 Frs.**

***par titre de 2.000 frs. de capital nominal.***

Intérêts payables par coupons semestriels le 16 mars et le 16 septembre de chaque année.

***L'émission sera close sans préavis.***

**ON SOUSCRIT PARTOUT**



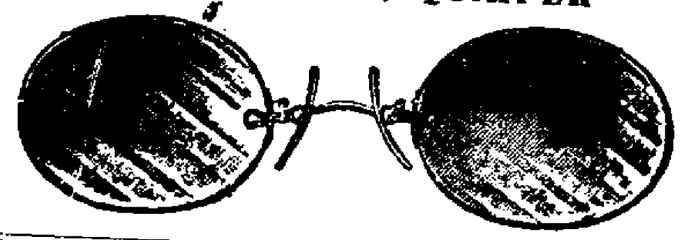
**CINÉMA & PROJECTION - FIXE**

Appareils muets et parlants 8-9, 5-16 m/m. Location de Films
Tous Appareils, sans exception
Vente et Location des Films, toutes Editions
**CINÉMATHÈQUE Ste-THÉRÈSE**, 46, rue Paul-Bert, ANGERS



DELBENN
DÉPOSÉE
P. LE GUENNEC
Opticien diplômé
BANDAGISTE

**LUNETTERIE & ORTHOPÉDIE**
**DELBENN**
**16, Rue Kéréon, QUIMPER**



MAISON DE CONFIANCE, RECOMMANDÉE AUX MEMBRES DU CLERGÉ



*Le Gérant :* D. PLOUZENNEC.

QUIMPER. — IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE



57e Année — Vendredi 10 Avril 1942 — N° 14


# La Semaine Religieuse

## de Quimper & de Léon


**Administration :** *31, rue Elie-Fréron, Quimper*

Abonnements, payables d'avance, C/C 93.81, Nantes.
Prix uniforme, France, **30** francs — Le numéro, **1** franc

Changement d'adresse, **1** fr. **50** — Correspondance, **1** fr. **50**


### Office de la semaine (Avril).

12. Quasimodo, dm. B.
*A vêp., mém. du suivant.*
13. S. Herménégilde, M., sd. R.
14. S. Justin, M., d. R.
15. De la Férie. B.
16. S. Paterne, E. et C., sm. B.
17. S. Anicet, P. et M., s. R.
18. De la B. V. M., s. B.
19. 2e dim. après Pâques, sd. B.
*Vêpres sans mémoire.*

### Adoration perpétuelle pendant la semaine.

| | | | |
|---|---|---|---|
| Ecole Normale, Folgoët .. | 11-12 | Bonne-Nouvelle, Lambéz. | 16-17 |
| Roz-Avel, Quimper ..... | 13-15 | Pat St-Louis, Châteaulin. | 18-19 |

### Sommaire :


I. PARTIE OFFICIELLE — *Communications de l'Evêché :* Décès
II. PARTIE NON OFFICIELLE. — De Lamentatione Jeremiæ Prophetæ.
III. *Chronique du diocèse.* — Offices paroissiaux ; Documents scolaires ; Carême et Fête de Pâques à Saint-Corentin.
IV. *Chronique générale.* — La victoire du Christ ; Je crois à la rénovation de la France ; Le Christ dans les barbelés.
VI. — *Annonces et avis divers.*


## PARTIE OFFICIELLE

### Communications de l'Evêché.

**Décès.** — Monseigneur l'Evêque recommande aux prières du clergé et des fidèles, M. Sébastien Failler, ancien recteur de Pencran, décédé le 6 Avril, à l'âge de 63 ans.

## PARTIE NON OFFICIELLE

### De Lamentatione Jeremiæ Prophetæ

*Même après la Semaine Sainte, nos fideles voudront relire les Lamentations du prophète Jérémie. — Ils goûteront mieux les joies de Pâques.*

*1re leçon du Jeudi-Saint.* — A. Comment est-elle assise solitaire, la cité populeuse ! Elle est devenue comme une veuve,

Archives diocésaines de Quimper et Léon



celle qui était grande parmi les nations ; la reine des provinces a été rendue tributaire. — B. Elle pleure amèrement durant la nuit, et les larmes couvrent ses joues : de tous ses amis pas un seul ne la console ; tous ceux qui l'aimaient l'ont trahie et sont devenus ses ennemis. — G. Juda s'en est allé en exil, misérable et condamné à un rude travail ; il habite chez les nations sans trouver le repos, ses persécuteurs l'ont atteint dans d'étroits défilés. — D. Les chemins de Sion sont dans le deuil, parce que nul ne vient plus à ses fêtes : toutes ses portes sont en ruines ; ses prêtres gémissent, ses vierges se désolent, et elle-même est dans l'amertume. — H. Ses oppresseurs ont le dessus, ses ennemis prospèrent ; car Jéhovah l'a affligée à cause de la multitude de ses offenses : ses petits enfants s'en sont allés captifs devant l'oppresseur. (*A suivre.*)

## CHRONIQUE DU DIOCÈSE

*Evêché :* c/c 3480. Nantes. — *Semaine religieuse :* c/c 9381, Nantes.

### Offices paroissiaux.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — *Dimanche de la Quasimodo* (12 *Avril*) : messes à 7, 8, 9, 10, 11 h. (grand'messe) et 12 h. 30. — Vêpres à 15 h. 30, prières, bénédiction.

*Lundi :* à 8 heures, à la chapelle, messe des Mères chrétiennes ; à 15 heures, conférence et bénédiction.

*Lundi* et *mardi :* à 7 h. 30, services pour les Trépassés.

*Jeudi :* à 9 heures, messe mensuelle des Prisonniers.

*Tous les jours :* à 18 heures, prières pour la paix, bénédiction.

*Toute la semaine :* confessions le matin à l'heure des messes ; l'après-midi, de 17 à 19 heures ; le samedi, de 14 à 19 heures, puis de 20 à 21 h.

— Eglise de Saint-Mathieu. — *Dimanche de la Quasimodo* (12 *Avril*) : messes à 7, 8, 9, 10, 11 h. (grand'messe) et 12 h. 30. — A 14 h. 30, vêpres, prières pour la paix, bénédiction du Saint-Sacrement.

*Tous les soirs :* à 20 heures, prières pour la paix.

### Documents scolaires

(*C. M. aux Préfets, Recteurs, Trésoriers-payeurs. Inspecteurs d'Académie.*)

Contrôle et Sanctions

Le contrôle de l'emploi des subventions accordées aux écoles primaires privées doit s'effectuer d'un triple point de vue :

1° *Du point de vue de l'enseignement.* — Ceci fera l'objet d'instructions spéciales adressées à MM. les Recteurs et Inspecteurs d'Académie. On retiendra cependant ici qu'aux termes de l'art. 5 de la loi tous les enfants qui fréquentent les établissements privés subventionnés doivent être présentés, lorsqu'ils atteindront l'âge légal, au certificat d'études primaires. Cette obligation est immédiate et s'impose dès cette année aux établissements subventionnés. On peut, cependant, à titre transitoire, n'exiger rigoureusement l'exécution de cette prescription que pour l'année 1942-43. Quant à la nécessité où se trouve tout instituteur privé d'être muni du baccalauréat, elle ne s'impose qu'à dater du 1er Novembre 1947.

La sanction attachée par la loi aux infractions à ces prescriptions est la suppression *de plein droit* de la subvention qui ne peut en aucun cas être rétablie avant un délai de trois ans. Cette sanction doit être appliquée, quelles que soient les circonstances invoquées, et son appréciation échappe absolument à la Commission supérieure qui ne peut proposer à son sujet aucune dérogation.

2° *Du point de vue de l'état matériel des locaux et du mobilier scolaire.* — Il serait bon que MM. les Inspecteurs d'Académie se préoccupent de l'état des locaux où se trouvent les enfants. Assurément, si, lors de l'ouverture de l'école, les locaux avaient été jugés défectueux, l'autorisation n'aurait pas été donnée. Mais les subventions ne s'appliquent qu'aux écoles déclarées antérieurement au 9 Novembre 1941 et nombre d'entre elles peuvent occuper les bâtiments vieillis et mal entretenus.

M. l'Inspecteur d'Académie pourra saisir la Commission consultative et le Préfet de toutes observations qu'il aurait faites à ce sujet ; il appartiendra à la Commission et au Préfet d'apprécier ces observations, et, le cas échéant, de refuser la subvention.

3° *Du point de vue financier.* — La Commission et plus spécialement son rapporteur, M. le Trésorier-Payeur général, devront veiller à ce que les volontés du Gouvernement soient respectées ; ils devront vérifier l'emploi des fonds par le compte de l'année précédente prévu à l'art. 1 du décret ou l'état détaillé prévu à son art. 8. Ils devront tenir la main au dépôt de cet état détaillé, dans le cas où l'établissement subventionné ne formulerait pas une nouvelle demande pour l'année suivante. Ils devront également se préoccuper de contrôler l'observation de l'art. 4, al. 3 du décret.

D'après ce texte, dans les écoles subventionnées le traitement moyen des maîtres ne peut être inférieur aux 60 % du traitement moyen des maîtres de l'enseignement public. L'intention du législateur est en effet de « revaloriser », si l'on peut dire, la profession d'instituteur privé. Cette volonté se réalisera en exigeant de tous les instituteurs qu'ils possèdent le baccalauréat, mais aussi en garantissant aux maîtres de l'école privée un minimum de traitement qui leur assure une vie décente. Cependant, le souci de ne pas obérer trop fortement les budgets d'établissements privés a obligé le législateur à rester dans des limites assez restreintes et à ne pas fixer le traitement moyen minimum des maîtres des établissements privés subventionnés au-dessus des 60 % du traitement moyen des instituteurs publics. On remarquera qu'il s'agit uniquement de traitement( d'où les indemnités sont exclues) et qu'il faut comparer entre eux les traitements moyens.

La Commission déterminera, par le tableau qui doit lui être fourni des traitements alloués à ses différents maîtres par l'établissement privé envisagé le traitement moyen de ceux-ci, et s'assurera que ce chiffre s'élève au moins aux 60 % du traitement moyen des instituteurs publics. La sanction de toute infraction en ces matières et de toute mauvaise affectation des fonds sera la possibilité — que la Commission consultative et le Préfet devront apprécier dans un esprit de libérale équité et de bon ordre financier — de refuser toute subvention postérieure. Si le refus leur paraît trop rigoureux pour une infraction légère et n'impliquant pas la mauvaise foi du Directeur en cause, celui-ci pourra se voir infliger un avertissement ou un blâme. Par contre, s'il vient à la connaissance de la Commission consultative que le traitement moyen des instituteurs privés de l'établissement requérant est inférieur au minimum prévu par le Décret, la subvention devra être refusée.

Le Gouvernement vous fait confiance pour l'application de ces mesures dans un esprit de large compréhension. Il compte beaucoup qu'il sera ainsi réalisé une importante amélioration dans l'enseignement reçu par les enfants et procuré l'apaisement et l'union si nécessaire entre tous les Français.

**Carême et Fête de Pâques à Saint-Corentin.** — Le R. P. Lejeune a terminé dimanche sa Station du Carême par un beau sermon sur la Résurrection : la Résurrection de Notre-Seigneur est le soutien de notre Foi, et le gage de notre Espérance. — La Cathédrale était pleine, comme elle le fut d'ailleurs toute la journée aux différents offices, surtout à la messe de communion.

La population se plaisant aux sermons du Père, devenait de

Archives diocésaines de Quimper et Léon



plus en plus dense à chaque réunion. Les retraites ont été bien suivies et se sont conclues à près de 3.000 communions prises dans l'ensemble, laissant hors de contrôle les communions d'enfants, et les autres communions faites hors de la retraite, et celles qui viendront s'ajouter encore jusqu'à la fin du temps pascal.

Après le sermon du Père, Monseigneur est monté en chaire pour féliciter le Père Prédicateur de son éloquence simple et chaude, et du zèle avec lequel il a évangélisé, dans ses retraites successives, toutes les catégories de fidèles qui se sont multipliés sans répit pour l'entendre, malgré la rudesse de la température.

Il évoque les souvenirs de Pontmain, d'où vient le P. Lejeune, et souhaite que la Vierge libératrice, qui nous fut si secourable en 1871, délivre la Bretagne et la France, depuis si longtemps éprouvées.

Seule l'union cordiale des âmes autour du Chef de l'Etat pourra hâter ce résultat. L'entente entre patrons et ouvriers, la conscience dans le travail, la restauration de l'esprit chrétien en famille, les groupements de jeunesse catholique, la recherche de nouvelles vocations sacerdotales, contribueront au relèvement du pays et consoleront nos chers prisonniers en leur montrant que les cœurs demeurent vaillants et laborieux. C'est par là que la France se sauvera. Elle a son salut en elle-même. Mais il ne sortira pratiquement que d'un immense effort d'éducation chrétienne, qui permettra d'atteindre peu à peu les masses populaires. Malgré les dispositions favorables de l'Etat actuel, le mouvement de résurrection sera lent et contrarié longtemps par un esprit laïque persistant.

Nous ne devons pas nous décourager. L'Action Catholique, nettement et uniquement religieuse et sociale, permet les plus belles espérances, si nous répondons aux directions du Pape.

Monseigneur l'Evêque rappelle pour finir le magnifique message pontifical de Noël 1941, où Pie XII invite toutes les nations à se rassembler au pied des saints autels, pour obtenir une paix durable par la prière de toute la chrétienté, une paix qui assurera la sauvegarde des petits peuples et des minorités nationales absorbées par les grands peuples, une paix qui assurera la participation équitable de toutes les nations aux richesses économiques répandues dans l'univers, une paix qui saura arrêter la course aux armements excessifs, une paix qui coupera court à toutes les persécutions religieuses et laissera l'Eglise pleinement libre dans son action catholique et sociale, une paix, dit le Pape, qui permettra aux hommes de transformer le fer « de leurs armes en charrues, qui traceront leur sillon, au soleil de la bénédiction divine, dans le sol fécond de la terre, pour en faire sortir un pain, arrosé de sueur, c'est vrai, mais qui, du moins, ne sera plus baigné de sang et de larmes ».

La réunion s'est terminée comme d'usage par la bénédiction du Très Saint-Sacrement, où chacun, du clergé, de la chorale et des fidèles a pu bénir de tout son cœur le dévouement, les immenses travaux et les cruelles souffrances du divin Rédempteur et chanter avec enthousiasme l'infinie gloire de sa Résurrection.

---



## CHRONIQUE GÉNÉRALE

**La victoire du Christ.** — La victoire du Christ est un événement divin qui doit modifer profondément la mentalité des chrétiens. Si leur Seigneur et Maître est vraiment un Roi triomphant, ils possèdent un moyen très sûr de juger toutes choses. Il n'y a absolument aucun événement, aucune espèce de bonheur ou de malheur arrivant sur la terre, qui ne leur apparaissent insignifiants à côté de ce fait transcendant : la victoire du Christ. Ils savent toujours qu'il n'y a rien d'important en face du Christ Ressuscité, car cette Résurrection est une victoire sans limites. Sans cette victoire, leur sort serait vraiment digne de pitié. « Si nous n'avons d'espérance dans le Christ qu'en cette vie, disait saint Paul aux Corinthiens, nous sommes les plus misérables des hommes. » Mais au contraire, si la splendide résurrection de Jésus est un acte historique, alors nous avons toute raison de faire peu de cas de ce monde et de tous ses agissements, de faire peu de cas de nos propres périls et de nos tribulations.

Qu'une multitude d'ennemis se lève aujourd'hui contre le Christ, c'est un événement qui s'évanouit dans le néant quand on le place à côté de la majesté du Christ victorieux. Notre imagination peut sans doute être impressionnée par le formidable déploiement de forces hostiles, mais notre raison, éclairée par la Foi, voit toutes choses dans leurs justes proportions. Là est le mérite de la Foi. Le chrétien qui n'aurait pas cette disposition, cette habitude, serait un croyant pusillanime. Ce n'est pas en croyant à la malice des hommes, c'est en croyant que le Christ est puissant pour vaincre toute malice, que nous sommes sauvés.

Dom VONIER.

---

**Je crois à la Rénovation de la France.** — Comment, en ces fêtes de Pâques, où notre âme est toute occupée par la pensée religieuse de la Résurrection, ne transporterions-nous pas notre méditation et nos réflexions sur l'avenir de notre patrie blessée et vaincue. Comment aussi Pâques succédant au Vendredi-Saint ne nous mettrait-il pas au cœur l'espérance de voir bientôt luire l'aube de jours meilleurs.

Je crois à la rénovation de la France, d'une France purifiée et reprenant, dans le concert pacifié des nations, une place conforme à son véritable génie défiguré depuis tant d'années ; une France n'inspirant de crainte à personne, car le temps est passé où son impérialisme pouvait donner des inquiétudes à l'Europe. Nous avons trop de soucis intérieurs, nous avons trop d'âmes françaises à éclairer, trop d'esprits français à clarifier, trop de vertus à remettre chez nous en honneur, trop de préjugés à dissiper, trop de routines à balayer, trop de saletés à nettoyer, pour avoir le loisir de nous préoccuper du régime intérieur des autres nations.

J'ai confiance dans l'avenir de la France parce que, sans penser que nous soyons un peuple privilégié, je ne puis méconnaître les qualités de notre race ; je ne puis méconnaître qu'il y a, au cœur de la majorité des Français, des vertus qui ne peuvent disparaître de notre sol.

Il n'est pas possible que, reprenant conscience de ses tradi-

Archives diocésaine de Quimper et Léon



tions, notre peuple ne se ressaisisse pas lorqu'il aura compris ce que les autres nations attendent de lui ; lorsqu'il aura compris que plus il se sera régénéré, rénové moralement et spirituellement, plus il sera intérieurement prospère, extérieurement recherché.

Que faut-il pour cela ? Convaincre les Français que leur rénovation doit venir d'eux-mêmes, d'eux seuls, d'un travail, d'un effort personnels et intérieurs ; les convaincre qu'ils ne doivent pas attendre le salut des anglo-saxons ou l'aumône des pays de l'Axe ; les convaincre qu'ils ne doivent plus être à la remorque de personne, mais qu'ils seront d'autant meilleurs Européens qu'ils seront plus Français, qu'ils penseront et agiront davantage en Français réalistes. Paul LESOURD.

---

**Le Christ dans les barbelés.**— *D'un récit très vivant, et d'une grande élévation de pensée, publié par* Voix françaises, *nous extrayons les passages suivants, qui constituent un bel hommage à l'apostolat du R. P. Sainte-Marie et au réveil de la foi chez ses compagnons de captivité.*

*C'est une impression de souffrance et de désarroi que donnèrent, le* 17 *Juin* 1940, *en arrivant à l'Oflag IV D, les cinq mille prisonniers rassemblés en ce coin de Silésie.*

Pourtant, dès la première heure, ce soir-là, il y en a qui jettent, dans le champ désolé de nos âmes, la graine de l'espérance.

Le premier de tous, le plus grand, celui vers lequel va toute notre vénération, c'est le père Sainte-Marie, aumônier d'armée.

Je le verrai toujours comme je le vois en cette fin d'une belle journée d'été, vieillard robuste à tête d'apôtre, sous la barbe blanche, yeux noirs à reflets d'or, brillants de vie intérieure et de charité. Le voici debout sur la petite butte de sable qui deviendra l'autel de notre cathédrale en plein air. Instinctivement, on commence à se grouper autour de cette autorité, de cette bonté rayonnante.

×

— Prions, Messieurs !

Campé sur ses brodequins qui baillent, sans abandonner la canne de garde-chasse suspendue à la manche de sa soutane, le Père Sainte-Marie tire son chapelet.

— Pour la France, pour nos familles...

La voix est profonde, enveloppante. Elle commande et nous entraîne à la conquête de nous-mêmes. Les calots et les casques disparaissent. Soumises, les têtes s'inclinent. Et les chapelets s'égrènent. Je n'aurais jamais cru, avant cela, qu'il y en eût tant.

Il en a un, le petit instituteur de Toulon, si frondeur, si bruyant. Il en a un, ce commandant à monocle dont la seule religion paraissait le bridge. Ils se souviennent tous qu'ils en ont un. Ils ne le trouvent, parfois, qu'après les premiers « Je vous salue », mais ils le brandissent alors avec d'autant plus de fierté.

×

Prions, Messieurs...

C'est par ces mots que commença la vie spirituelle de cinq mille Français dont très peu, jusque-là, étaient de vrais pratiquants.

A la demi-douzaine d'aumôniers qui entouraient le Père Sainte-Marie, se joignirent, bientôt, une centaine de prêtres et religieux, mobilisés sous l'uniforme kaki.



Et le soir, après la prière qui s'organisait par bloc de quatre baraques, on vit des officiers se promener lentement, deux par deux, le long des barbelés. C'était l'heure de la confession. Ce qui n'était jamais arrivé au cours de l'inaction confortable de la « drôle de guerre », ce qui, peut-être, n'était pas arrivé de toute une vie, se produisait.

Leur détresse, leur angoisse, leur inutilité de captifs, rejetaient tous ces hommes dans le sein de Dieu.

Ils connurent une grande soif de pureté, de propreté morale; ils touchèrent enfin, comme une évidence, la fragilité de nos destinées humaines et découvrirent la foi.

×

J'ai vu à Lourdes, la communion des malades et des pèlerins. Je ne croyais pas qu'on pût voir quelque chose de plus beau, d'une contagion plus irrésistible...

Il fallait que je visse les communions matinales à l'Oflag IV D. Les messes se disaient, dès le lever du jour, dans de petites antichambres, à l'entrée de nos baraques. L'officiant avait à peine la place de se remuer et les fidèles se tenaient dehors à genoux sur le sable. Puis, un à un, ils passaient devant la petite fenêtre où le prêtre leur tendait un minuscule fragment d'hostie.

Le vin et les hosties manquèrent vite. Les aumôniers ne possédaient que ce qu'ils avaient emporté sur eux. Le Père Sainte-Marie fut obligé de nous demander de renoncer à la communion quotidienne afin que tous puissent recevoir le corps du Christ.

Tels furent les débuts, lorsque la grâce s'abattit sur notre camp comme la foudre, liant sous sa rigueur les âmes les plus fermées, les plus ignorantes de Dieu et de la religion

×

Puis, un jour, le visage du Père Sainte-Marie se couvrit d'une joie profonde. Le curé d'Hoyers-Werda était venu lui rendre visite. Nous vîmes bien souvent cet homme de Dieu. Et ce fut un étonnement pour un grand nombre. Comment ! il y avait des prêtres catholiques en Allemagne ? Et ces prêtres avaient le droit de secourir des prisonniers français ?

Ce fut, en effet, ce qui arriva. Le bon curé saxon nous donna tout ce qu'il avait : le vin de messe, les hosties. Il nous confia un superbe calice d'or, un missel aux fermoirs ouvragés, un crucifix d'autel, une statuette de la Vierge, des flambeaux...

Il ne parlait pas le français. Le Père Sainte-Marie n'entendait pas l'allemand. Mais, avant même d'échanger quelques mots en latin, ils se comprirent.

Notre aumônier avait des larmes aux yeux, le curé était rouge d'émotion. Ils se prirent les mains et restèrent un instant ainsi. Sur la soutane verdie du Père Sainte-Marie le ruban rouge était cousu à côté de la croix de guerre 14-18.

J'entendis un jeune lieutenant, professeur aux idées très « avancées », qui murmurait : « La voilà, la vraie Internationale ». Notre émotion était à son comble.

×

Dois-je parler de cette vie paroissiale qui s'organisa si vite ? Le camp se divisait en six blocs. Le Père Sainte-Marie résidait au bloc IV. Ce fut donc le bloc IV notre paroisse-cathédrale. Jusqu'à la saison des pluies, une grand'messe y avait lieu le dimanche. A l'heure, où, en France, nos églises se remplissaient

Archives diocésaines de Quimper et Léon



de la foule endimanchée des fidèles, milie voix viriles, autour de cette croix, entonnaient le chant poignant du *Kyrie*.

Le neuvième dimanche après la Pentecôte tomba le 14 Juillet. Le Père Sainte-Marie commenta l'évangile de saint Luc : Jésus pleurant sur Jérusalem. La coïncidence de cet évangile avec la fête nationale nous frappa. Ce souvenir est maintenant inséparable de la croix s'élevant dans le ciel tourmenté devant les sombres sapins qui, de ce côté, fermaient notre horizon.

Le 28 Juillet, un capitaine occupant dans le civil, une grosse situation à Paris, reçut le baptême et fit sa première communion. La cérémonie eut lieu dans la baraque qui devait devenir, plus tard, le théâtre. Ce fut un spectacle comme il est rare d'en contempler dans la vie ordinaire que cet homme, presque un vieillard à genoux devant le Père Sainte-Marie et récitant, d'une voix émue, les paroles du *Credo*.


**HARMONIUMS**

NEUFS ET D'OCCASION DE TOUTES MARQUES

ÉCHANGE • LOCATION • CRÉDIT

**LABROUSSE**

33, Rue de Rivoli - Paris (4e)

41 bis, Boulevard des Batignolles - Paris (8e)

221, Faubourg Saint-Honoré - Paris (8e)

**ORNEMENTS D'ÉGLISE — BRONZE ET ORFÈVRERIE**

Crèches de Noël, Statues, Chemins de Croix.
Croix de procession métal doré ou argenté

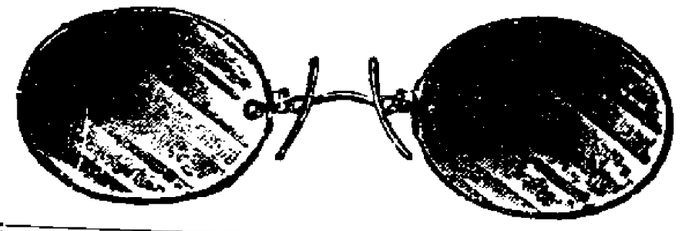
**G. LE POULLOUIN,** 12, rue de la Trinité, GUINGAMP

Toutes les réparations, la dorure, l'argenture, le vernis or, le bronzage sont exécutés dans mon atelier et livrés rapidement. Articles de luminaires, encens, bougies, braise, rats de cave, etc. *Lampes électriques 2 bougies pour sanctuaires.*

DELBENN DÉPOSÉE

**LUNETTERIE & ORTHOPÉDIE DELBENN**

16, Rue Kéréon, QUIMPER



P. LE GUENNEC
Opticien diplômé
BANDAGISTE

MAISON DE CONFIANCE, RECOMMANDÉE AUX MEMBRES DU CLERGÉ


*Le Gérant :* D. PLOUZENNEC.

QUIMPER. — IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE

57e Année — Vendredi 17 Avril 1942 — N° 15

# La Semaine Religieuse

## de Quimper & de Léon

**Administration :** *31, rue Elie-Fréron, Quimper*

Abonnements, payables d'avance, C/C 93.81, Nantes
Prix uniforme, France, 30 francs — Le numéro, 1 franc

Changement d'adresse, 1 fr. 50 — Correspondance, 1 fr. 50

### Office de la semaine (Avril).

19. 2e dim. après Pâques, sd. B. *Vêpres sans mémoire.*
20. De la Férie. B.
21. S. Anselme, Ev., Conf. et Dr, d. B.
22. Solennité de S. Joseph, 1re cl., oct. commune. B.
23. S. Georges, M. R.
24. S. Fidèle, M. R.
25. S. Marc, Evang., 2e cl. R.
26. 3e dim. après Pâques, sd. B. *A vêp. mém. de S. Pierre Canisius, des Ss. Clet et Marcellin, de l'Octave.*

### Adoration perpétuelle pendant la semaine.

| | | | |
|---|---|---|---|
| Pt St-Louis, Châteaulin.. | 18-19 | Hospice St-Pol-de-Léon.. | 24-25 |
| Pt St-Gabriel, Pont-l'Abbé | 20-21 | Ploneour-Lanvern ..... | 26-30 |
| Instn Ste-Anne, Quimper. | 22-23 | | |

### Sommaire :

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché ;* Association diocésaine ; Lettre circulaire de Mgr l'Evêque, à l'occasion du 25e anniversaire du Sacre épiscopal de S. S. Pie XII ; Tableau de la Visite pastorale et des Confirmations.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — De Lamentatione Jeremiæ Prophetæ (s.).

III. *Chronique du diocèse.* — Offices paroissiaux ; Avis ; Intention recommandée ; Avis de services ; Nécrologie : MM. les abbés Dantec, Tournellec et Falc'hun ; Saint-Jean-du-Doigt : Retraite pascale ; Hanvec : l'Adoration.

## PARTIE OFFICIELLE

### Communications de l'Evêché.

**I. Association diocésaine.** — Le mercredi 8 Avril, à 14 heures, s'est tenue à l'Evêché, l'assemblée générale de l'Association diocésaine, sous la présidence de Son Excellence Monseigneur l'Evêque.

Après lecture de son rapport sur les comptes de l'exercice 1941, Monseigneur Cogneau a mis l'assemblée au courant des attributions qui ont pu être faites pendnt l'année à l'Association diocésaine en vertu de la loi du 15 Février 1941.

NOTA. — *A ce propos, nous rappelons que nous n'avons pas encore reçu les actes d'attribution concernant les paroisses de Saint-Thégonnec, Ile de Batz, Plougonven, Motreff, Kernével, Ploujean (Troudoustin), Concarneau, Saint-Cadou, Scrignac, Saint-Vougay et Saint-Divy.*

Archives diocésaines de Quimper et Léon

# LETTRE CIRCULAIRE

DE

# MONSEIGNEUR L'ÉVÊQUE DE QUIMPER ET DE LÉON

Au Clergé et aux Fidèles de son diocèse

## à l'occasion du 25e anniversaire du Sacre épiscopal de Sa Sainteté Pie XII

NOS TRÈS CHERS FRÈRES,

Sa Sainteté Pie XII atteindra, le 13 Mai prochaïn, et célébrera solennellement, le lendemain 14, jour de l'Ascension, le 25e anniversaire de sa consécration épiscopale. C'est en effet le 13 Mai 1917 que Monseigneur Eugène Pacelli, Prélat Romain, élu le 23 Avril précédent Archevêque titulaire de Sardes, fut sacré Evêque par Benoît XV lui-même dans la chapelle Sixtine.

En d'autres temps, un anniversaire pareil eût donné lieu à d'éclatantes manifestations. Si le fracas des batailles et les deuils d'une guerre affreuse empêchent les solennités habituelles, la foi et la reconnaissance font aux fidèles catholiques un devoir plus pressant d'y penser au fond de leur cœur.

Bien peu savent en quoi consiste la réalité substantielle et divine de l'épiscopat. A l'apogée du Sacrement de l'Ordre, le caractère épiscopal ajoute au caractère sacré de la prêtrise toute la perfection qu'il comporte. Dans la constitution de l'Eglise, l'Evêque apparaît auprès du Pape, indissolublement uni à Lui, son égal quant aux pouvoirs d'ordre et de consécration, son inférieur quant aux pouvoirs de juridiction et de gouvernement.



Dans son diocèse, l'évêque exerce une mission de Docteur, de Législateur, de Pontife. Docteur, il propose à son peuple les vérités évangéliques, il condamne les opinions contraires à la foi ou à la morale. Législateur, il applique les lois générales de l'Eglise et les adapte aux besoins des temps et aux nécessités des lieux, coordonne sa discipline à celle du Pontife Romain et des Conciles généraux, édicte les règlements particuliers qui s'adressent soit aux prêtres, soit aux fidèles. Pontife, il entretient et dirige le culte public, donnant à Dieu des prêtres par le Sacrement de l'Ordre, des soldats par la Confirmation, et à la Religion de la dignité par l'observation des règles liturgiques.

Son Excellence Monseigneur Pacelli n'eut pas à exercer ses prérogatives dans le cadre limité d'un diocèse. Le Souverain Pontife lui confia un champ d'action plus large. Nonce à Munich d'abord, puis à Berlin, il négocie des concordats entre le Saint-Siège et la Bavière, entre le Saint-Siège et la Prusse. Toutefois, son activité en Allemagne, douze années durant, n'a pas été seulement celle d'un diplomate : elle fut au même degré celle d'un apôtre. Avant tout, il était prêtre, évêque, et c'est sans doute la raison pour laquelle, ambassadeur auprès de trois régimes, il sut rester, au-dessus des partis et des événements, ambassadeur du Christ.

Une fois le Concordat conclu avec la Prusse, ce n'était un secret pour personne que bientôt la mission de son Excellence prendrait fin et que le Pape le rappellerait pour enrichir de son expérience le Sacré Collège et les Congrégations. Successeur du Cardinal Gasparri à la Secrétairerie d'Etat, le Cardinal Pacelli, a-t-on pu écrire, était visiblement marqué pour le Souverain Pontificat. Toute sa vie y

Archives diocésaines de Quimper et Léon



acheminait, toutes ses missions en furent le providentiel apprentissage. Ses légations pontificales, où il représenta Pie XI avec tant de lustre et qui firent monter si haut le prestige de la Papauté, lui conféraient déjà une sorte d'auréole émanant du siège de Pierre, avec lequel il semblait insensiblement ne plus faire qu'un. C'est aujourd'hui chose accomplie. Depuis trois ans passés, le Cardinal Pacelli occupe le Siège de Pierre sous le nom de Pie XII. Mais, notez le bien, en devenant Pape, Sa Sainteté n'a pas cessé d'être évêque. Le Pape est l'évêque des évêques, celui de la hiérarchie et celui des fidèles. L'Eglise entière est son diocèse, non moins que l'Eglise enclose dans les murs de Rome. L'évêque enseigne, le Pape est le Docteur suprême. L'évêque légifère, le Pape est le législateur suprême. L'évêque pontifie, le Pape est le Pontife suprême. Tout dérive du Pape dans l'Eglise : il est la source : les évêques sont les ruisseaux. L'édifice du Christ repose sur le Pape comme sur sa pierre fondamentale, et l'on ne saurait ni entamer ni supprimer la Papauté sans ébranler et démolir du même coup la société chrétienne.

Quel office et quelle charge ! Essayez de réaliser, autant qu'il est possible à votre imagination, la mission du Pape. Veiller sur les intérêts spirituels du monde entier, tenir sans cesse l'œil ouvert sur tous les besoins des âmes, ne rester étranger à rien de ce qui peut intéresser la religion dans quelque contrée que ce soit, porter la parole de l'autorité partout où il y a une amélioration à introduire ou un abus à réformer, suivre de près tous les mouvements de l'esprit humain, de manière à ne laisser surgir sans la combattre aucune erreur contraire à la foi ou aux bonnes mœurs, être en relation avec toutes les puissances de ce monde pour obtenir d'elles, à force de patience et de fermeté, ce qu'il y a de nécessaire ou d'utile au bien des âmes, diriger dans un même sens les mille églises particulières dont se compose la grande Eglise universelle. Ah ! dites, n'y a-t-il pas de quoi accabler un homme ?

Et, si la situation est telle en temps normal, que devient-elle au milieu des troubles et des calamités qui affligent le



monde entier ? Ici, qu'il Nous soit permis de céder la parole au Pape lui-même. « L'amour d'un Père, déclare-t-il, s'intéresse à tout ce qui touche ses enfants : combien plus s'émeut-il de tout ce qui les blesse ! A chacun d'eux il voudrait redire le mot de Saint Paul aux Corinthiens : « Qui de vous peut souffrir sans que je souffre avec lui? » Or, il y a des milliers déjà, des centaines de milliers, — et aujourd'hui plusieurs millions, — de pauvres êtres humains qui souffrent, victimes atteintes dans leur chair ou dans leur âme par cette guerre dont tous nos efforts, vous le savez, ont si obstinément, si ardemment, mais si vainement, hélas ! tâché de préserver l'Europe et le monde. Devant nos yeux passe maintenant, vision d'épouvante affolée ou de morne désespoir, la multitude des fugitifs et des errants, tous ceux qui n'ont plus de patrie, plus de foyer. Jusqu'à nous montent déchirants les sanglots des mères et des épouses, pleurant les êtres chers qui sont tombés sur les champs de bataille ; nous entendons la plainte désolée de tant de vieillards et d'infirmes, qui restent privés de toute assistance, de tout secours, les vagissements et les pleurs des tout-petits qui n'ont plus de parents, les cris des blessés et les râles des moribonds, qui n'étaient pas tous des combattants. Nous faisons nôtres toutes leurs souffrances, toutes leurs misères, tous leurs deuils, car l'amour du Pape envers les enfants de Dieu ne connaît pas de limites, pas plus qu'il ne connaît de frontières : tous les fils de l'Eglise sont chez eux, quand ils se pressent autour de leur Père commun, tous ont place dans son cœur » (1).

De tels accents trahissent avec émotion les sentiments qui remplissent le cœur de Notre Très Saint Père et nous tracent notre devoir. Enfants aimants et respectueux, nous chercherons à le réconforter, à le consoler par nos bonnes œuvres, nos sacrifices, nos prières. Il Nous sera doux à Nous-même d'espérer qu'aucun de nos chers diocésains ne refusera de s'associer à l'immense supplication qui, d'un

(1) Allocution de Pie XII, aux Polonais de Rome 30 Septembre 1939.

Archives diocésaines de Quimper et Léon



pôle à l'autre du monde, s'élèvera jusqu'au ciel pour appeler, avec la consolation, la lumière et la force d'En-Haut sur le Pontife que la Providence promouvait, il y a 25 ans, à la dignité d'évêque.

C'est pourquoi Nous demandons à tous nos chefs de paroisse ou de communauté de faire chanter un *Te Deum* d'action de grâces, en union avec le Pape, le 14 Mai, jour de l'Ascension, à la fin de la grand'messe ou au Salut du Saint-Sacrement.

Tous nos prêtres voudront bien, à la même intention, offrir, comme Nous le ferons Nous-même, une messe pour le Pape, le jour où ils le pourront.

Nos Religieux, nos Religieuses, nos personnes d'œuvres, tous nos groupements catholiques et tous nos fidèles offriront dans le même but leurs communions et leurs prières.

La présente Lettre Circulaire sera lue en chaire, dans toutes les églises et chapelles du diocèse, le dimanche qui en suivra la réception.

Quimper, le 11 Avril 1942.

† ADOLPHE,

*Evêque de Quimper et de Léon.*

### II, TABLEAU DE LA VISITE PASTORALE ET DES CONFIRMATIONS

| Avril | *Matin* | *Soir* |
|---|---|---|
| 16 Jeudi..... | Melgven ..... | Pont-Aven. — Nizon. |
| 17 Vendredi .. | Névez..... | Riec-sur-Bélon. |
| 18 Samedi .... | Clohars-Carnoët..... | Moëlan-sur-Mer. |
| 19 Dimanche . | Le Trévoux ..... | Mellac. |
| 20 Lundi ..... | Arzano..... | Guilligomarc'h. |
| 21 Mardi ..... | Querrien ..... | Locunolé. |
| 22 Mercredi... | Quimperlé, N.-D. — Baye .. | Pensionnat Kerbertrand. |
| 23 Jeudi..... | Sainte-Croix. — Tréméven .. | Rédéné. |
| 24 Vendredi .. | Saint-Thurien ..... | Scaër. |
| 25 Samedi .... | Bannalec'..... | Kernével. |

Son Excellence Monseigneur Duparc donnera la Confirmation dans ces paroisses et sera accompagné de M. le vicaire général Joncour.



## PARTIE NON OFFICIELLE

### De Lamentatione Jeremiæ Prophetæ *(suite)*

*2e Leçon du Jeudi-Saint.* — Y. La fille de Sion a perdu toute sa gloire ; ses princes sont comme des cerfs qui n'ont pas trouvé de pâture, et s'en vont sans force devant celui qui les poursuit. — Z. Jérusalem se souvient, aux jours de son affliction et de sa vie errante, de tous ses biens précieux aux jours anciens. Maintenant que son peuple est tombé sous la main de l'oppresseur et que personne ne vient à son aide, ses ennemis la voient, et ils rient de son veuvage. — H. Jérusalem a multiplié ses péchés ; c'est pourquoi elle est devenue une chose souillée ; tous ceux qui l'honoraient la méprisent, car ils ont vu sa nudité ; elle-même gémit et détourne la face. — T. Sa souillure apparaît sous les pans de sa robe ; elle ne songeait pas à sa fin, et elle est tombée d'une manière étrange, et nul ne la console. — Vois, Jéhovah, ma misère, car l'ennemi triomphe !

*3e Leçon.* — I. L'oppresseur a étendu la main sur tous ses trésors ; car elle a vu les nations entrer dans son sanctuaire, les nations au sujet desquelles tu avais dit : Elles n'entreront pas dans tes assemblées. — C. Tout son peuple gémit ; ils cherchent du pain ; ils donnent leurs joyaux pour des aliments qui leur rendent la vie. — Vois, Jéhovah, regarde l'abjection où je suis tombée ! — L. Seriez-vous insensibles, vous tous qui passez par le chemin ? Regardez et voyez s'il est une douleur comme la douleur qui m'accable, moi que Jéhovah a frappée au jour de son ardente colère ! — M. D'en haut, il a lancé dans mes os un feu qui les dévore ; il a étendu un filet devant mes pieds, il m'a fait reculer ; il m'a jetée dans la désolation, je languis tout le jour. — N. Sa main a lié le joug de mes iniquités ; unies en faisceau, elles pèsent sur mon cou ; il a fait chanceler ma force. Le Seigneur m'a livrée à des mains auxquelles je ne puis résister.

*(A suivre.)*

## CHRONIQUE DU DIOCÈSE

*Evêché :* c/c 3480. Nantes. — *Semaine religieuse :* c/c 9381, Nantes.

### Offices paroissiaux.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin (2e *dimanche après Pâques*) : messes à 7, 8, 9, 10, 11 h. (grand'messe) et 12 h. 30. A la grand'messe, chant du *Te Deum* pour la clôture du Temps pascal. — Vêpres à 15 h. 30, prières pour la paix, bénédiction.

*Lundi* et *mardi :* à 7 h. 30, services pour les Trépassés.

*Samedi, fête de S. Marc :* à 10 heures, procession à la chapelle de Saint-Marc.

*Tous les jours :* à 18 heures, prières pour la paix et bénédiction.

— Eglise de Saint-Mathieu. — 2e *dimanche après Pâques* (19 *Avril*) : messes à 7, 8, 9, 10, 11 h. (grand'messe) et 12 h. 30. — A 14 h. 30, vêpres, réunion de la Confrérie, procession du Saint-Sacrement, *Te Deum* pour la clôture du Temps pascal, prières pour la paix et bénédiction du Saint-Sacrement.

*Samedi* 25 *Avril, fête de S. Marc :* à 8 heures, départ de la procession pour la chapelle, où se chante la messe. Pas de messe de 9 heures à l'église paroissiale. — Vêpres à la chapelle, à 17 heures.

Tous les soirs, à 20 heures, prières pour la paix.

Archives diocésaines de Quimper et Léon



**Avis.** — M. l'Inspecteur départemental de l'Education générale et des Sports prie les Chefs d'établissements secondaires de lui faire tenir, *pour le* 20 *Avril*, le nombre des candidats ou candidates qui ont demandé à subir l'épreuve d'Education physique aux examens du Baccalauréat, et d'en établir la liste par séries (A, A', B, Philosophie-Mathématiques) et par catégories d'âge dans chaque série.

---

**Intention recommandée.** — Plourin-Morlaix : l'Adoration, du 10 au 14 Mai.

---

**Avis de services.** — Plouénan : lundi 20 Avril, à 11 heures (h. all.), service de huitaine pour M. Caër, ancien recteur de Tréogat.

— Saint-Urbain : mercredi 22 Avril, à 11 heures, service anniversaire pour M. Billant, ancien recteur de Plouhinec.

— Landudec : mercredi 29 Avril, à 11 h. 30 (h. all.), service anniversaire pour M. André Marzin, ancien curé de Bannalec.

---

**Nécrologie.** — *M. l'Abbé DANTEC, ancien Recteur de Saint-Derrien.* — Stanislas Dantec naquit en 1869 d'une famille modeste, mais très chrétienne, de Ploumoguer. Les prêtres de la paroisse discernèrent en lui une vocation et le dirigèrent sur le petit Séminaire de Pont-Croix. Les études secondaires achevées, ce fut l'année du service militaire ; il eut en effet le privilège d'étrenner la fameuse loi « *des Curés-sac-au-dos* ».

En 1891, il entra au Grand Séminaire, et, en Août 1895, il reçut l'ordination sacerdotale. Tôt après, il devenait vicaire d'Argol, puis de Penmarc'h, d'où, après quelques années, il fut transféré à Riec. Là, il devint le collaborateur de M. le chanoine Kérébel, son compatriote et son parent.

En Février 1919, M. Dantec fut nommé recteur de Saint-Derrien. La population si chrétienne de cette paroisse, privée pendant trois ans de pasteur attitré, fit à son nouveau recteur un accueil particulièrement chaleureux qui gagna son cœur. Aussitôt, il fut tout à ses paroissiens. Et on peut dire qu'il ne les quittait guère. Durant ses vingt ans de séjour à Saint-Derrien, les retraites ecclésiastiques et quelques pèlerinages à la tombe de ses parents furent ses seules absences.

Fin Octobre 1938, il sentit les premières atteintes de son mal. Comme aucune amélioration ne se produisait dans son état, il démissionna au mois de Janvier suivant. Il fit un court séjour à l'hôpital de Kervoannec ; puis se retira à Ploumoguer, où, pendant deux ans et demi, il reçut les soins affectueux d'une sœur qui fut pour lui la plus dévouée des infirmières.

Cependant le mal progressait toujours, et les souffrances augmentaient, rendant, selon son expression, son purgatoire de plus en plus rude. Aussi, sur la fin, il aspirait à mourir. Il demanda les derniers sacrements, et manifesta sa satisfaction quand ils lui furent administrés. La veille de sa mort, à un confrère qui lui promettait une visite le lendemain, il murmura d'une voix faible, avec un bon sourire : « Demain, je ne serai plus ».

Sa parole se réalisa ; il mourut le 24 Janvier, et ses obsèques furent célébrées le 26. Les confrères du canton et des environs y assistèrent. Il y manquait des amis, qui ne furent pas atteints



par la nouvelle ou ne purent s'y rendre, faute de moyens de transport. Les restes de M. Dantec reposent dans la tombe de famille, au chevet de l'église paroissiale de Ploumoguer.

Partout où il a exercé son ministère, M. Dantec s'est attiré l'estime et la sympathie des paroissiens. Il était ponctuel, bon, d'une grande serviabilité. Ces qualités se sont surtout manifestées pendant son séjour à Saint-Derrien. Jamais il ne se produisait de retard dans les fonctions paroissiales : les messes, les offices se célébraient à l'heure précise. Il apportait la même exactitude dans les rendez-vous qu'il avait pris ou acceptés. Grande ponctualité dans la tenue des cahiers et registres qui étaient fidèlement à jour. Ordre parfait dans ses livres de compte et ses affaires personnelles. Ses dernières volontés même témoignent du souci de la précision en toutes choses.

M. Dantec avait un grand cœur ; sa physionomie reflétait la bonté. Son presbytère était hospitalier comme l'ont constaté les confrères qui l'ont fréquenté. Les paroissiens y avaient facile accès. Ils y venaient volontiers, soit pour solliciter quelque service, soit pour demander un conseil, ou pour tout autre motif. Le recteur connaissait ses ouailles et leurs familles, s'intéressait à tout ce qui les concernait. Il souffrait des mésententes et désunions entre les paroissiens, et s'efforçait de les dissiper. Ses interventions étaient ordinairement efficaces. Il était lui-même le plus heureux quand sa méditation était fructueuse.

Dieu seul connaît ses nombreuses largesses, car il les faisait avec une grande discrétion. Il compatissait à toutes les détresses, et jamais on ne faisait vainement appel à sa charité. Le geste généreux était accompagné d'une bonne parole qui soulignait sa satisfaction de donner.

Les obligés de M. Dantec sont nombreux et lui demeurent reconnaissants. Leur gratitude se traduit par un souvenir fidèle et par de ferventes prières à ses intentions. Dieu, nous pouvons en avoir l'assurance, aura réservé l'accueil du serviteur de l'Evangile au prêtre qui fut bon et compatissant pour tous, car, nous dit l'Apôtre, « Dieu aime celui qui donne d'un cœur joyeux ». *Hilarem enim datorem diligit Deus.*

— *M. Jean-Marie TOURNELLEC* (1869-1942), *ancien Recteur de Mahalon.* — *M. Joseph FALC'HUN* (1863-1942), *ancien Recteur de Cléden-Cap-Sizun.* — « Deux vieux qui s'en vont » : c'est la réflexion sereine et résignée que laissait échapper M. Joseph Falc'hun, à l'occasion du décès survenu le 15 Février dernier, de son cousin M. J.-M. Tournellec. Trois semaines plus tard, en effet, le 12 Mars, à la suite d'une attaque foudroyante d'apoplexie, il rendait lui-même son âme à Dieu. Ces deux bons prêtres, réunis par les circonstances de la guerre, sont venus mourir pieusement au Bourg-Blanc, auprès de parents qu'ils aimaient beaucoup et qui le leur rendaient bien en délicatesse et en dévouement.

Ils firent l'un et l'autre leurs études secondaires au Collège Saint-François de Lesneven et y laissèrent un excellent souvenir. Au dire d'un ancien condisciple, « M. J.-M. Tournellec était très populaire parmi ses camarades : c'était un type de bon garçon, toujours gai, aimable, souriant. » Plus calme et plus réservé, M. Joseph Falc'hun donna une preuve magnifique de son attachement pour son vieux collège, en faisant une offrande des plus généreuses pour l'agrandissement de la chapelle.

Ils ont fourni chacun une longue carrière sacerdotale.

Archives diocésaines de Quimper et Léon



M. Tournellec fut tour à tour vicaire à Saint-Vougay, puis à Plonévez-Porzay, où il se dépensa beaucoup, lors de la construction de la belle école des filles ; nommé recteur de Plounevézel en 1914, la mobilisation ne lui laissa pas même le temps d'y défaire ses malles et il n'y retourna qu'en 1917 ; promu à Mahalon, en 1925, il y travailla jusqu'en Janvier 1941, date où il démissionna pour se retirer au Bourg-Blanc, chez les parents d'un neveu prêtre, qui l'entourèrent des soins les plus dévoués.

M. Joseph Falc'hun, d'abord vicaire à Scaër, puis à Plouénan, fut nommé, en 1907, recteur de Locunolé (dont il agrandit l'école libre des filles) ; puis, de là, il fut désigné pour Cléden-Cap-Sizun, en été 1918, quelques mois avant la fin de la guerre. Il y bâtit, en grande partie de son argent personnel, l'école libre des filles et s'y démena, tant qu'il put, pour l'Action Catholique. En 1937, au milieu de sa chère paroisse qui le vénérait, il célébra ses noces d'or de prêtrise ; un an après, il donnait à son tour sa démission et demandait une place en la maison de Kéraudren, où il comptait bien, comme il disait, « trouver le calme et la solitude pour se préparer à la mort ». Mais, bientôt, son bon cœur ne put résister à l'appel de M. J.-M. Tournellec qui venait de perdre son vicaire, et il aida son cousin, pendant 15 ou 16 mois, dans le service paroissial de Mahalon.

Un trait commun caractérise la physionomie morale de ces deux vétérans du sacerdoce : l'esprit de charité fraternelle. D'une grande indulgence pour le prochain, jamais on ne les entendit déprécier qui que ce fût. Si, parfois, il leur arrivait d'avoir à surveiller leur humeur, du moins jamais ils ne s'y abandonnaient sans s'en repentir amèrement et sans demander pardon : c'était alors par un redoublement de gentillesses qu'ils faisaient oublier leurs saillies de caractère.

M. Tournellec a constamment édifié ses ouailles par sa piété profonde et le soin scrupuleux qu'il apportait à visiter ses malades. Durant les derniers mois de sa vie, il fit l'admiration de son entourage par sa patience et sa ferveur. Il avait prié l'une de ses nièces, son infirmière bénévole, de lui faire chaque jour sa lecture d'Ecriture Sainte, sa préparation d'oraison, sa lecture spirituelle et de réciter avec lui le chapelet. D'autre part, il ne savait comment exprimer sa reconnaissance pour les attentions dont il se voyait l'objet, de la part de ses parents et amis.

Animé du même esprit surnaturel, M. Joseph Falc'hun semble avoir particulièrement excellé dans la vertu de bonté. Depuis déjà longtemps, il n'avait plus à la bouche, tel saint Jean, que le mot de charité. Il en parlait à tout le monde et à tout propos, et se reprochait, avec une humilité touchante, de n'avoir que bien mal observé le précepte du Seigneur. Un confrère ami confiait récemment, les larmes aux yeux, combien l'avait ému sa dernière conversation avec ce vieillard de 79 ans qui, comparant « sa pauvre vie », comme il disait, avec celle des saints si charitables, si apostoliques, s'accusait si spontanément de ses négligences qu'il eût tant voulu réparer avant de mourir.

Ils sont donc partis, les « deux vieux » et les voici réunis à jamais dans le Christ !

*Pie Jesu, Domine, dona eis requiem !*

---

Saint-Jean-du-Doigt. — **Retraite Pascale.** — Dans le joli vallon de Traon-Mériadek, en la belle église dédiée à saint Jean-Baptiste, le P. Le Jollec, au cours de la Semaine Sainte, a rempli



le rôle du Précurseur. — Il a élevé la voix pour rappeler à chacun son devoir, prêcher à tous le retour sincère à Dieu. Il a aidé le zélé pasteur à conférer le vrai baptême de la pénitence, celui qui efface les péchés. Il a fait voir en Jésus-Christ l'unique Sauveur du monde, montrant du doigt l'Agneau de Dieu s'immolant sur l'autel, se donnant en nourriture aux âmes. Il n'a pas prêché dans le désert : sur 900 habitants — avec de nombreux absents, marins ou prisonniers de guerre — malgré les obstacles soulevés par l'ennemi de tout bien, 70 enfants, 90 jeunes filles, 150 femmes, 75 hommes sont venus successivement écouter la parole de Dieu et participer au festin pascal.

Selon la tradition, le lundi de Pâques, on exibait le joyau le plus précieux de l'incomparable trésor de Saint-Jean, on appliquait sur les yeux des fidèles la relique qui a opéré tant de guérisons, l'Index du Précurseur, le doigt même qui a montré l'Agneau de Dieu. Puisse ce Doigt ouvrir les yeux de toutes les âmes, afin que l'amour du Christ y règne à jamais !

L. J. C.

---

Hanvec. — **L'Adoration** (22-29 *Mars*). — L'appel de Dieu a retenti et les paroissiens l'ont écouté en venant très nombreux apporter leur hommage à Jésus-Hostie. Passant outre à toutes les difficultés, M. le Recteur a tenu, pour leur faciliter l'assistance aux divers exercices et l'accomplissement de leur devoir pascal, à procurer à ses ouailles le bienfait d'une semaine entière d'adoration.

Une foule, chaque jour grandissante, est venue, recueillie, écouter les bienfaisantes instructions de M. le chanoine Pencréac'h, qui, avec simplicité, mais en des termes combien pénétrants, lui a fait comprendre l'amour immense du Christ pour les hommes, réclamant en retour une fidélité constante à assister à son divin sacrifice et à le recevoir dans leurs cœurs.

M. le Recteur de Rumengol, M. le Vicaire du Faou et M. le Vicaire de Hanvec apportaient pour les confessions leur bienveillant concours.

Ce fut une grande consolation, tant pour M. le Recteur que pour les ouvriers, qui n'avaient pas ménagé leur dévouement, de voir, sur une population de 2.500 habitants dont 60 marins, 15 soldats et aussi hélas ! 89 prisonniers absents, le mercredi 367 grandes personnes, adorateurs du premier groupe, le vendredi 171 enfants : 78 garçons et 93 filles, le dimanche 780 grandes personnes, formant le deuxième groupe, s'agenouiller pour recevoir leur Dieu ; tandis que le chant d'*Elez eus ar Baradoz*, leur cantique préféré, semblait montrer que les uns et les autres goûtaient en leurs âmes la joie des anges. Le mercredi fut la journée des tout petits. Ce ne fut pas moins consolant de voir ces 40 petits enfants se serrer, comme jadis, autour de Notre Seigneur.

Depuis, plusieurs autres, empêchés ou absents lors de l'adoration, se présentent chaque jour pour leur communion pascale.

Ainsi, malgré la distance qui sépare Kroas-ar-Foënneg, non loin de Saint-Cadou, et Gligou, en face de Landévennec, soit 22 kilomètres, bien nombreux sont ceux qui sont venus accomplir leurs devoirs envers Jésus présent dans l'Hostie. Qu'ils persévèrent dans la bonne voie que certains avaient depuis longtemps délaissée. Toutefois, il y a eu les peureux, il y a eu les paresseux, et même les obstinés haineux ; pour eux aux pieds

Archives diocésaines Quimper et Léon



du Rédempteur, leurs frères ont imploré miséricorde et pardon. Qu'eux aussi, en voyant la joie qu'on éprouve à vivre avec et pour Dieu, s'empressent de quitter leurs égarements pour prendre part au bonheur des fidèles.

## CHRONIQUE GÉNÉRALE

**Un don du Souverain Pontife à l'Aumônerie des Prisonniers de guerre.** — Le Saint-Père a appris avec vive satisfaction que l'Aumônerie continue avec beaucoup de zèle son œuvre en faveur des prisonniers, et en félicitant tout spécialement l'abbé Rodhain et ses collaborateurs pour le travail accompli, Il forme les vœux les plus ardents pour que cette œuvre, malgré les difficultés de l'heure, puisse rayonner toujours davantage.

Sa Sainteté, comme témoignage de l'intérêt qu'Elle porte aux chers prisonniers, envoie à l'Aumônerie Générale la somme de 300.000 frs (trois cent mille).

En outre, le Saint-Père a donné les ordres opportuns afin que soit fait l'envoi à l'Aumônerie Générale de 50.000 exemplaires d'évangiles pour les prisonniers.

Sa Sainteté, enfin, envoie de tout cœur à M. l'abbé Rodhain et aux personnes qui l'aident dans cette œuvre, aussi bien qu'à tous ses bienfaiteurs, Sa Paternelle Bénédiction apostolique.

---

**Retraites Sacerdotales à la Villa Manrèse.** — Les retraites sacerdotales de 1942 auront lieu : 1. du 6 au 11 Juillet, 2. du 3 au 12 Août (huit jours) ; 3. du 17 au 22 Août, 4. du 31 Août au 5 Septembre (retr. liturgique) ; 5. du 14 au 19 Septembre, 6. du 21 au 26 Septembre, 7. du 28 Septembre au 3 Octobre (retr. des prêtres éducateurs) ; 8. du 19 au 24 Octobre, 9. du 16 au 21 Novembre, 10. du 30 Novembre au 5 Décembre ; 11. du 14 au 19 Décembre. — On est prié de s'inscrire à l'avance, d'arriver le jour marqué, à 18 heures, de rester jusqu'au Salut de clôture après 4 jours pleins (8 jours au n° 2) de retraite.

---

**État actuel du Sacré Collège.** — A la suite de la mort du cardinal Boggiani, le Sacré-Collège ne comprend plus que 51 membres, dont 29 Italiens et 22 étrangers.

Au nombre de ces derniers figurent 5 Français, 3 Allemands, 2 Espagnols, 2 Nord-Africains, 1 Belge, 1 Polonais, 1 Hongrois, 1 Portugais, 1 Irlandais, 1 Brésilien, 1 Argentin, 1 Canadien, 1 Anglais et 1 Syrien.

Le « plenum » du Sacré-Collège étant de 70 membres, 19 chapeaux sont vacants.

A la mort de Pie XI, les cardinaux étaient au nombre de 62 ; ils prirent tous part au Conclave et, au lendemain de l'élection de Pie XII, le Sacré-Collège comptait 61 membres. Le nouveau Pape n'ayant pas nommé de nouveaux cardinaux, en raison de la guerre, le chiffre s'est progressivement réduit.

Deux de ces postes cardinalices les plus importants sont devenus vacants à la suite de la mort de leur titulaire. Il s'agit, d'une part, du poste de camerlingue de l'Eglise, qu'occupait le cardinal Lauri, décédé en Octobre dernier, et, d'autre part, du poste de chancelier de l'Eglise, qu'occupait le cardinal Boggiani, mort il y a quelques jours.

---



**Un geste du gouvernement en faveur des missionnaires.** — De plus en plus, soucieux d'encourager le développement des œuvres sociales aux colonies, le gouvernement a décidé de contribuer aux frais de voyage en mer, des missionnaires français catholiques et protestants qui vont aux colonies ou qui en reviennent après un séjour d'au moins cinq années. Cette participation, à laquelle collaboreront à la fois la direction de la marine marchande et le secrétariat d'Etat aux colonies, réduira dans la proportion de 50% les charges que supportaient seuls jusqu'alors les budgets des Ordres missionnaires.

Ainsi sera facilitée l'action que tous nos missionnaires, prêtres, frères et religieuses exercent auprès des populations indigènes de l'empire français.

Le gouvernement a tenu par là à reconnaître une fois de plus l'œuvre si féconde que les missionnaires français exercent sur le plan religieux scolaire, charitable et social.

---

**Peut-on vivre dans plus de grandeur ?** — Comme les collines des psaumes..., Chrétiens ! bondissez de joie à la vue du monde dans lequel Dieu nous a mis, à la pensée du destin qu'Il nous offre.

En vérité, si nous sommes avides de grandeur, épris d'une Vie à grandes guides dans un monde à quatre dimensions, en vérité, je le dis, nous sommes comblés.

Voulez-vous que nous regardions à grands traits la réalité des choses, d'un regard tout neuf ?

Comme si l'harmonie étonnante nous en était faite pour la première fois.

NOTRE ROYAUME ? — La création. Toute la création. J'y suis chez moi. Elle a été faite pour moi. J'y circule comme « le fils du patron » dans le domaine de son Père.

NOTRE PÈRE ? — Le Père. Le Créateur. Maître du Ciel et de la Terre, des Peuples et du Tonnerre.

C'est mon Père, je suis son fils bien-aimé.

NÔTRE MAÎTRE ? — Le Christ, Dieu fait homme.

Tout ce que je puis rêver dans un Maître, Il le comble : la maîtrise, le courage, la puissance. Celui qui meurt pour confirmer que ce qu'Il dit est vrai. Un Maître... ô étonnement suprême ! qui a ressuscité comme Il l'avait dit.

NOTRE LOI ? — *L'Evangile, le message personnel de Dieu, la proposition la plus universelle, dans le temps comme dans l'espace, la vraie réponse, celle qui colle toujours.*

L'invitation à une « manière de vivre », la plus grande et la plus libre qui m'ait jamais été offerte.

NOTRE MÈRE ? — La Vierge, la Créature, la plus belle sortie de ma race conjointement aux mains de Dieu.

NOTRE LIGNÉE ? — Abraham, Jacob, Moïse, Salomon, David, le Christ.

NOS FRÈRES ? — Tous les saints, les vivants et les morts.

NOTRE COMMUNAUTÉ ? — L'Eglise souffrante — militante — triomphante.

NOS GLOIRES ? — Les Apôtres — les martyrs — les docteurs, les confesseurs — les saints — les vierges, chaque nom qui vient à mes lèvres suffirait à ma fierté.

NOTRE PAIN ? — La chair et le sang de mon Dieu — Dieu lui-même à mon entière discrétion.

NOTRE COMBAT ? — La conquête de moi-même et celle du Monde au Christ.

L'offrande à tous les hommes des vraies valeurs : celles qui ne trahissent pas : la vérité — la justice — l'amour — la force.

NOTRE PEUPLE ? — La communion des Saints. Tous pour un — Un pour tous.

Archives diocésaines de Quimper et Léon



NOTRE TRADITION ? — Vingt siècles de la vie de l'Eglise.
NOTRE RYTHME ? — Une liturgie accordée à la Terre et aux Saisons.
NOTRE SOUFFRANCE ? — La même que celle du Christ.
Elle sert à la délivrance de mes frères, au salut de mon peuple.
« Chaque goutte compte ».
NOTRE DESTIN ? — Participer dans le face à face à la vie même de de Dieu.
NOTRE ESPÉRANCE ? — La résurrection de ma chair en un corps radieux, malgré son usure et ses limites d'aujourd'hui.
Remise de mes péchés malgré mes imbécillités conscientes, mesquines et mille fois répétées.
La vie, ma vie éternelle, malgré une mort certaine.
LA SOURCE DE NOTRE FOI ET DE NOTRE ESPÉRANCE ? — La parole même de Dieu (de Celui qui a ressuscité comme Il l'avait dit). Peut-on avoir plus sûr ?
LE PRIX QU'ON NOUS ACCORDE ? — J'ai l'estime de Dieu au point qu'Il a donné pour moi son Fils unique. Il a décidé de répondre à mon amour en faisant en moi Sa demeure, pour Lui et Son Fils.
NOTRE SÉCURITÉ. — La Providence de Dieu !

Et voilà. Pas moins. Qui dit mieux ? Qui peut offrir davantage ? Qui peut imaginer pour moi, pauvre bougre, davantage que d'être reconnu Fils de Dieu ? Où peut-on vivre dans plus de splendeur ? de durée ? de gloire ? d'héroïsme ? Dans quelle plus grande bataille peut-on être mêlé ? Quel plus beau « Grall » conquérir ?

Car enfin c'est cela. Rien que cela. Uniquement cela.

*C'est vrai* et nous sommes bien embarqués dans la plus magnifique histoire que l'on puisse rêver de vivre. Et alors ! Ça va, ça va même très bien.

*Ou c'est faux !* cordialement — définitivement et éternellement faux. Et alors ! on laisse tout tomber, pataugeant à la recherche d'autres explications.

*Mais ce n'est sûrement pas à moitié vrai.* Dieu est ou n'est pas. Il n'est pas à moitié. Le Christ est tout entier dans l'Eucharistie ou il n'y est pas du tout, mais il n'y est pas à moitié. La vie éternelle ? c'est vrai ou ce n'est pas vrai.., mais sûrement pas à moitié vrai ! et tout à l'avenant..

Compagnon de route ? c'est OUI ou c'est NON.

Mais puisque c'est Oui, que notre certitude nous fasse éclater de joie.

Pour l'instant.., avec ça je tiens sur mes deux jambes et je puis venir, puis regarder venir. Debout.

Il peut faire du vent.

André CRUIZIAT.

*Editions du Cerf. — Fêtes et Saisons. 4 fr.*

## BIBLIOGRAPHIE

*Ernest FLAMMARION, Editeur, 26, rue Racine, Paris.*

G. LEMESLE, P. S. S., directeur de l'Œuvre des Vocations du diocèse de Bayeux et Lisieux : POUR OBTENIR DES PRÊTRES. Préface de S. E. Monseigneur Picaud, évêque de Bayeux et Lisieux.

L'ouvrage que le chanoine G. Lemesle, prêtre de Saint-Sulpice et directeur de l'Œuvre des Vocations dans le diocèse de Bayeux, vient de publier sous le titre : *Pour obtenir des Prêtres*, apparaît des plus opportuns. Il est tout à la fois complet et pratique. Comme le dit S. E. Mgr Picaud, évêque de Bayeux et Lisieux dans la préface : « C'est une véritable Somme de la question, permettant de travailler efficacement à l'Œuvre si importante des vocations. »

Un volume in-18 jésus. — Prix : 25 francs.



*Ernest FLAMMARION, Editeur, 26, rue Racine, Paris.*

Eugène DUTHOIT, doyen de la Faculté libre de Droit de Lille, président des « Semaines Sociales de France » : RÉNOVATION FRANÇAISE, *Apport des « Semaines Sociales »*. Preface de S. Em. le cardinal Gerlier, archevêque de Lyon, primat des Gaules. Introduction de Joseph Vialatoux.

Sous le titre : *Rénovation française*, M. Eugène Duthoit, président des « Semaines sociales » vient de résumer avec une lumineuse sobriété, tout l'enseignement répandu par cette œuvre depuis trente-cinq ans.

Le magistral exposé de cet effort intellectuel qui embrasse la personne humaine, la famille, l'éducation, l'autorité, la liberté, le travail, la profession, la corporation, la communauté nationale, l'Etat, la politique, la terre, les affaires, l'expansion coloniale, la vie internationale, la civilisation, la charité, peut et doit aider la France à se renouveler et, suivant les termes mêmes de M. Duthoit, « à conduire son destin dans le sens de sa vocation nationale ».

*Rénovation française* (Flammarion, éditeur, un volume : 28 francs) est une pierre, et non des moindres, apportée par une équipe studieuse et désintéressée à la reconstruction morale et spirituelle de la France.

Un volume in-18 jésus. — Prix : 28 francs.

L'AME DE TALLEYRAND, par Paul LESOURD. Un volume in-18 jésus. Prix : 22 francs. — *Ernest FLAMMARION, Editeur, 26, rue Racine, Paris.*

Bien avant le 9 Octobre 1789, Talleyrand écrivait à la Princesse de Lambesc : « On dit toujours de moi, ou trop de mal ou trop de bien, je jouis des honneurs de l'exagération ».

*L'âme de Talleyrand* éclaire utilement les dessous d'une personnalité mystérieuse qui domina son époque. M. Paul Lesourd s'y montre historien et psychologue de grande classe. Son impartialité absolue se tient à égale distance du réquisitoire et du panégyrique. Justifiant en tout point son titre, il révèle une « âme ».


**Nouveau tarif de Publicité de la « Semaine Religieuse »**

| | | 1/4 de page | 1/2 page | 1 page entière |
|---|---|---|---|---|
| 1 insertion | ..... | 50 fr. | 80 fr. | 120 fr. |
| 4 | ..... | 160 | 280 | 440 |
| 12 | ..... | 450 | 800 | 1.300 |
| 26 | ..... | 1.000 | 1.750 | 2.750 |
| 52 | ..... | 2.000 | 3.500 | 5.500 |

Une insertion dans le texte, sans objet religieux, même de quelques lignes seulement, paiera un minimum de 40 francs.

Maisons de confiance : six lignes sur une colonne ou moitié de page : 12 insertions de rigueur, 20 fr. × 12 = 240 fr.

*Pour les insertions étrangères au diocèse, s'adresser à la Société anonyme de Publicité, 27, rue de Rome, Paris* (8e).

HARMONIUMS
NEUFS ET D'OCCASION DE TOUTES MARQUES
ÉCHANGE • LOCATION • CRÉDIT
LABROUSSE
33, Rue de Rivoli - Paris (4e)
41 bis, Boulevard des Batignolles - Paris (8e)
221, Faubourg Saint-Honoré - Paris (8e)

Archives diocésaines de Quimper et Léon


# SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

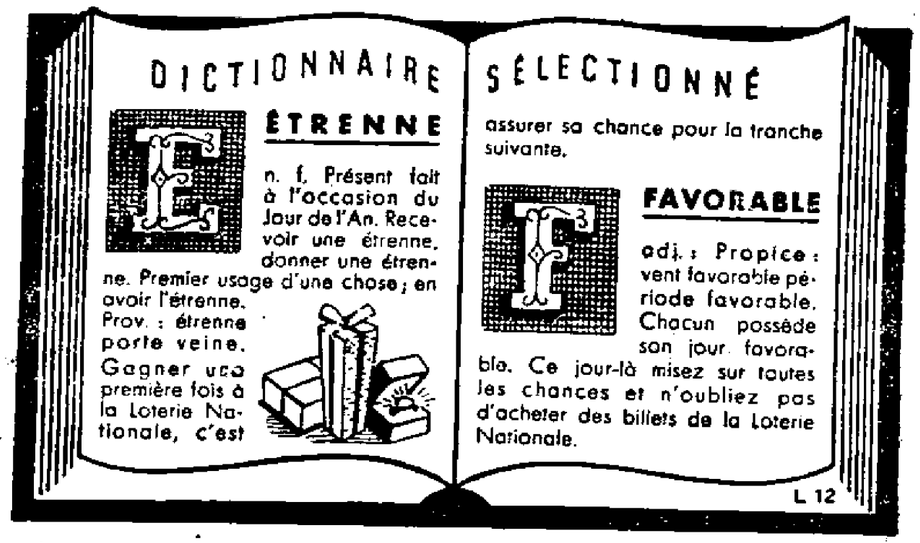
**Agences** — BREST, QUIMPER

**Bureaux permanents** — Châteaulin, Concarneau, Douarnenez, Morlaix, Pont-l'Abbé, Quimperlé, Saint-Pol de Léon.

**et nombreux bureaux périodiques**

**Toutes opérations de banque et de bourse, garde de titres, coffres-forts**





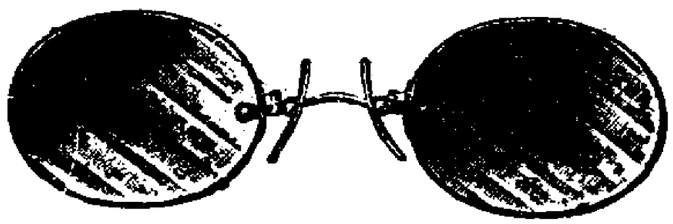



DELBENN DÉPOSÉE

**LUNETTERIE & ORTHOPÉDIE**

**DELBENN**

**16, Rue Kéréon, QUIMPER**



**P. LE GUENNEC**
Opticien diplômé
BANDAGISTE

MAISON DE CONFIANCE, RECOMMANDÉE AUX MEMBRES DU CLERGÉ



*Le Gérant :* D. PLOUZENNEC.

QUIMPER. — IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE



57e Année — Vendredi 24 Avril 1942 — N° 16


# La Semaine Religieuse

## de Quimper & de Léon


**Administration :** *31, rue Elie-Fréron, Quimper*

Abonnements, payables d'avance, C/C 93.81, Nantes
Prix uniforme, France, **30** francs — Le numéro, **1** franc

Changement d'adresse, **1** fr. **50** — Correspondance, **1** fr. **50**


## Office de la semaine (Avril).

26. 3e dim. après Pâques, sd. B. *Solennité de S. Joseph (libre).*
27. S. Pierre Canisius, Conf. et Dr, d. B.
28. S. Paul de la Croix, d. B.
29. Octave de S. Joseph, dm. B.
30. Ste Catherine de Sienne, V., d. B.
1. S. Philippe et S. Jacques, Ap., 2e cl. R.
2. S. Athanase, Ev., Conf. et Dr, d. B.
3. Invention de la Croix, 2e cl. R. *A vêpres, mém. de Ste Monique et du 4e dim.*

Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Plonéour-Lanvern .... 26 A.-2 M. | Berrien ..... 3-7 Mai

## Sommaire :


I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché* : Directives pour le temps présent ; Nominations ; Tableau de la Visite pastorale et des Confirmations.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — De Lamentatione Jeremiæ Prophetæ (s.).

III. *Chronique du diocèse.* — Offices paroissiaux ; S. V. P.; Deuxième insertion; Nécrologie : M. l'abbé Olivier Caër, ancien recteur de Trégogat; M. Le Sann, ancien recteur de Rosnoën.

IV. *Chronique générale.* — Un apôtre de l'enfance spirituelle au XVIIe siècle : saint Jean Eudes.

V. — *Bibliographie.*

VI. — *Annonces et avis divers.*


## PARTIE OFFICIELLE

### Communications de l'Evêché.

**I. Directives pour le temps présent.** — Dans la situation difficile que la guerre nous a faite, le souci des choses nécessaires à la vie devient une affaire de plus en plus angoissante. On comprend que le Gouvernement prenne des mesures pour réglementer la production, la répartition et les prix, en vue du bien général. Si ces prescriptions, parfaitement légitimes en temps de crise, n'obtiennent qu'imparfaitement leur effet, ne serait-ce point parce qu'elles sont trop peu obéies ? La gravité de la situation Nous presse de redire :

Archives diocésaines Quimper et Léon



A NOS PAYSANS : *Pas de soustraction de blé.*

Nous avons la certitude que les cultivateurs de Notre diocèse ont rempli leur devoir et versé leur excédent de blé. N'y en eût-il qu'une infime minorité à qui une prudence inquiète aurait suggéré la tentation de se réserver quelques menues épargnes, je répéterai pour elle : Livrez encore généreusement ce qui vous reste disponible après les semailles. Il ne convient pas que les uns aient du superflu, alors que les autres manqueraient du nécessaire. Tous doivent prendre leur part des restrictions imposées à l'ensemble du pays. Le salut viendra de l'addition des sacrifices individuels. Au contraire, que les soustractions se multiplient, et le résultat est définitivement compromis. L'impossible doit être fait pour que le pain ne vienne pas à manquer.

Je n'ignore pas vos difficultés : pénurie d'engrais, pénurie de carburants et d'instruments, pénurie de main-d'œuvre. Tout cela, c'est l'amère conséquence de la guerre et du désarroi dans lequel se trouve plongé le monde. Gémir est inutile : il s'agit de produire et de surproduire. Agriculteurs, vous représentez la moitié de la population française et vous avez la lourde tâche de nourrir l'autre moitié. Fermez obstinément l'oreille aux rumeurs infâmes qui tendent à dresser l'une contre l'autre ville et la campagne.

Considérez, au reste, qu'ici votre devoir se confond avec votre intérêt. Un de nos ministres ne craignait pas de le déclarer tout récemment aux paysans de la Drôme : « Songez-y bien : si vous n'arrivez pas à vous adapter à la discipline que le Gouvernement vous propose, vous en subirez une autre que les circonstances, nées de la faim, vous imposeront et dont je souhaite que vous n'ayez jamais à connaître la dureté. »

A NOS COMMERÇANTS : *Pas de marché noir.*

La liberté du commerce ne saurait aller jusqu'à exploiter la misère d'autrui et à lui rendre impossible l'accès des denrées indispensables à la vie, en exigeant des prix hors de proportion avec leur valeur réelle. Tout prix surfait est essentiellement injuste. Ni la loi civile, ni la loi morale ne permettent au vendeur de l'exiger, à l'acheteur de l'offrir.

Nous déplorons tout particulièrement les opérations de large envergure par lesquelles les commerçants achètent aux producteurs leurs denrées à des prix qui dépassent notablement le prix taxé, pour les revendre ensuite systématiquement beaucoup plus cher. Bien volontiers, pour calculer les bénéfices légitimes, nous admettons qu'on tienne compte des variations possibles de la monnaie. Il n'en est pas moins vrai qu'une fortune amassée dans de telles conditions est immorale en son principe. L'opinion, sévère à l'égard des profiteurs de guerre, a le droit de l'être tout autant pour les profiteurs de famine. Vivre sans luxe, en s'imposant avec courage les privations raisonnables pour n'empêcher personne d'avoir sa maigre part au banquet de la vie, c'est à l'heure présente le devoir de tous : devoir de justice souvent, devoir de solidarité nationale et devoir de charité chrétienne toujours.

A TOUS NOS CATHOLIQUES : *Union et discipline.*

Si l'égoïsme et la cupidité de ceux qui vendent au plus haut prix et à n'importe qui, menacent les pauvres gens de la faim et de la mort, il est un autre fléau qui Nous alarme, parce qu'il



attente directement à l'existence de la Patrie. Tout royaume divisé périra : c'est l'Evangile qui l'affirme. Or, la division, nous la constatons dans les esprits et dans les cœurs.

Rien aujourd'hui ne gêne et ne retarde l'œuvre de notre redressement plus que les dissenssions qu'engendre un parti-pris absolu pour l'un ou l'autre des belligérants, ou encore pour la Province contre la France. Au lieu de favoriser l'union, le malheur et le péril qui subsiste ont créé de nouvelles semences de discorde et de haine. Comment sommes-nous arrivés à ce degré d'aberration ?

D'autre part, hélas ! parmi les ravages causés par la guerre, n'y aurait-il pas encore à signaler, ici ou là, un affaiblissement de cet esprit de charité qui est la marque distinctive des chrétiens ? « Aimez-vous les uns les autres ; c'est à ce signe que l'on connaîtra que vous êtes mes disciples. » Appelons de nos vœux et de nos prières les jours plus heureux qui rendront à la terre, avec la Paix, la Justice et la Charité.

La discipline, enfin, nous commande d'écouter et de suivre le grand Chef que la Providence a mis à notre tête à l'heure la plus critique de notre histoire nationale. Il nous a donné assez de preuves de sa clairvoyance, de son dévouement, de son abnégation pour mériter toute notre confiance. Nous savons que lui seul possède tous les éléments de la décision, et nous savons également que notre seule chance humaine de salut est de nous unir étroitement autour de lui. Que Dieu protège la France !

Et sera la présente note lue en chaire dans toutes les églises et chapelles de Notre diocèse le dimanche qui en suivra la réception.

Fait à Quimper, le 15 Avril 1942.

† ADOLPHE,
*Evêque de Quimper et de Léon.*

**II. Nominations.** — Par décision de Monseigneur l'Evêque, ont été nommés chanoines honoraires :

M. Cabioc'h, curé-doyen de Scaër,

et M. Marc, recteur de Querrien, à l'occasion de son 25e anniversaire de rectorat dans cette paroisse.

**III. TABLEAU DE LA VISITE PASTORALE ET DES CONFIRMATIONS**

| Avril-Mai | *Matin* | *Soir* |
|---|---|---|
| 28 Mardi..... | ..... | Châteaulin. — St-Coulitz. |
| 29 Mercredi .. | Gouézec. — Lothey..... | Châteauneuf-du-Faou. |
| 30 Jeudi..... | Laz. — Saint-Thois..... | Trégourez + Coray. |
| 1 Vendredi .. | Leuhan ..... | Saint-Goazec. |
| 2 Samedi.... | Plonévez-du-Faou ..... | Collorec. |

Son Excellence Monseigneur Cogneau donnera la Confirmation dans ces paroisses et sera accompagné de M. le vicaire général Messager.

## PARTIE NON OFFICIELLE

### De Lamentatione Jeremiæ Prophetæ

*Vendredi-Saint.* — 1re Leçon. — H. Jéhovah a médité de renverser les murs de la fille de Sion : il a étendu le cordeau ; il n'a pas retiré sa main qu'il ne les eût détruits ; il a mis en

Archives diocésaines de Quimper et Léon



deuil le mur et l'avant-mur ; ils gisent tristement ensemble. — T. Ses portes sont enfoncées en terre; il a rompu, brisé les barres; ses rois et ses princes sont dispersés parmi le nations; il n'y a plus de loi ; même ses prophètes ne reçoivent plus de vision de Jéhovah. — I. Les anciens de la fille de Sion sont assis par terre, en silence ; ils ont jeté de la poussiere sur leur tête ; ils sont vêtus de sacs ; les vierges de Jérusalem inclinent leur tête vers la terre. — C. Mes yeux se consument dans les larmes, mes entrailles sont émues ; mon foie se répand comme l'eau sur la terre, à cause de la blessure de la fille de mon peuple, à la vue des enfants et des nourrissons qui tombent sur les places de la ville.

2e Leçon. — I. Ils disent à leurs mères : Où y a-t-il du pain et du vin ? Et ils tombent comme frappés du glaive dans les rues de la ville ; ils rendent l'âme sur le sein de leur mère. — M. Que puis-je te dire ? Qui trouver semblable à toi, fille de Jérusalem ? A qui te comparer pour te consoler, vierge, fille de Sion ? Car ta plaie est grande comme la mer : qui te guérira ? — N. Tes prophètes ont eu pour toi de vaines et folles visions ; ils ne t'ont pas dévoilé ton iniquité, afin de détourner de toi la captivité ; mais ils t'ont donné pour visions des oracles de mensonge et de bannissement. — S. Tous les passants battent des mains à ta vue ; ils sifflent, ils branlent la tête sur la fille de Jérusalem. — Est-ce là, disent-ils, cette ville qu'on appelait la parfaite en beauté, la joie de toute la terre ? (*A suivre.*)

## CHRONIQUE DU DIOCÈSE

*Evêché :* c/c 3480. Nantes. — *Semaine religieuse :* c/c 9381, Nantes.

### Offices paroissiaux.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — 3e *dimanche après Pâques* (26 *Avril*) : messes à 7, 8, 9, 10, 11 h. (grand'messe) et 12 h. 30. — A 15 h. 30, vêpres, prières, bénédiction. — A 16 h. 30, réunion du Tiers-Ordre. — A 18 heures, sermon breton, vêpres des morts.

*Lundi* et *mardi* : à 7 h. 30, services pour les Trépassés.

*Mercredi* : confession des filles des catéchismes.

*Jeudi* : à 20 h. 15, ouverture du mois de Marie.

*Vendredi*, 1er *Mai* : exposition du T. Saint-Sacrement de 8 h. 30 à 18 h. — A 18 heures, mois de Marie, prières, bénédiction. — A 20 heures, heure d'adoration pour les hommes.

*Samedi* : confession des garçons.

— Eglise de Saint-Mathieu. — 3e *dimanche après Pâques* (26 *Avril*) : messes à 7, 8, 9, 10, 11 h. (grand'messe) et 12 h. 30. — A 14 h. 30, vêpres, prières pour la paix et bénédiction du Saint-Sacrement.

*Lundi, mardi* et *mercredi* : à 8 h. 30, services pour les Trépassés.

*Jeudi* : veille du 1er vendredi, confessions de 14 h. à 19 h.

*Vendredi* 1er *Mai* : à 7 heures, messe à l'autel du Sacré-Cœur.— Après la messe de 8 heures, bénédiction du Saint-Sacrement. — Le Saint-Sacrement sera exposé de 9 h. 30 à 17 heures. — A 17 heures, mois de Marie, prières pour la paix et bénédiction du Saint-Sacrement.

*Tous les soirs* : à 20 heures, excepté vendredi, prières pour la paix, et, à partir de jeudi, mois de Marie.

**S. V. P.**— *Nos correspondants* semblent *enfin comprendre l'intérêt qu'il y a; dans leurs correspondances, à faire précéder leur nom de leur numéro d'ordre. C'est un travail pénible qui nous est épargné. Mais qu'ils écrivent le numéro avant le nom, immédiatement avant, comme dans leur adresse, et non pas après, ni au dos du coupon, avec une correspondance dont nous n'avons que faire ordinairement.*

Exemples : 10. M. le Recteur de... — 39. M. le Directeur de... — 350. Mme la Supérieure de..., etc...



**Deuxième insertion.** — On prie les familles de prêtres prisonniers de voir s'il ne manque pas à leur captif un Bréviaire Pustet (Propre de Quimper), qui se trouverait chez M. l'abbé Bénicourt, vicaire à Landrecies (Nord).

**Nécrologie.** — *M. l'Abbé Olivier CAËR, ancien Recteur de Tréogat.* — Le 17 Mars, au presbtyère de Tréogat, s'endormait dans le Seigneur le prêtre bon, modeste et souriant que fut M. Olivier Caër. Il avait 78 ans, étant né en 1864 à Kerfaven, en Plouénan, dans une famille qui de temps immémorial a donné des prêtres au diocèse et des religieuses à la Congrégation des Filles du Saint-Esprit.

Ordonné prêtre en 1888 après de solides études à Saint-Pol-de-Léon et à Quimper, M. Olivier Caër fut successivement vicaire à Plounéour-Trez — où le souvenir de son oncle Guy était demeuré vivant — à Plomodiern et à Ergué-Armel.

En 1907, il fut nommé par Mgr Dubillard recteur de Tréogat. Pasteur et troupeau eurent vite fait de se connaître, de s'estimer, de s'aimer et de se jurer fidélité jusqu'à la mort.

Durant 34 ans, le bon pasteur a mené son troupeau docile sur le chemin du ciel d'une houlette paternelle, avec une suavité qui n'excluait pas la fermeté sans doute, mais qui la voilait et la tempérait sans cesse. M. Caër n'était pas l'homme des éclats de voix ; il l'aurait été par tempérament, peut-être ; par vertu, il avait acquis une rare maîtrise de lui-même. Jamais il ne haussait le ton, ni en chaire pour enseigner son peuple attentif à ses leçons pratiques ni dans les réunions de confrères où ses avis pleins d'un robuste bon sens étaient sollicités et guettés comme des sentences sans appel. S'il arrivait parfois à son naturel fougueux de montrer le bout de l'oreille, ce n'était jamais qu'en face de la sottise humaine ; à l'égard des personnes infatuées d'elles-mêmes, il usait volontiers d'une éloquence terrible : celle du silence. Qui n'a pas surpris alors M. Caër darder, par-dessus ses sourcils en bataille, son regard acéré dans les yeux d'un hurluberlu, ne sait pas la force d'une décharge d'ironie muette. Bien vite, au reste, l'éclair lancé par des prunelles malicieuses était corrigé par un sourire de pitié.

S'il faut en croire la sagesse des nations qui proclame le bonheur des gens sans histoires, M. Caër a été, à Tréogat, un recteur heureux. Fidèle à tous les exercices spirituels du saint prêtre, exact, ponctuel, réglé comme une horloge vivante, entouré de l'affection unanime de ses ouailles et des confrères du voisinage, il a vécu là, auprès de sa sœur « Fant », faisant au jour le jour, l'œuvre de Dieu dans le silence et sans se presser. Son presbytère menace-t-il ruine, il le restaure et l'agrandit d'après un plan modeste comme ses goûts. Son église peut-elle contenir plus de fidèles par une nouvelle distribution des places, il s'y emploie avec compétence et l'embellit avec amour. Et sa maison, il sait l'ouvrir à tous, avec simplicité, comme il ouvre son cœur. Et la maison du bon Dieu, il la fait aimer et remplir tous les dimanches...

Cette vie qui a pu paraître plate et monotone aux yeux du monde, Son Excellence Mgr Duparc la jugea assez pleine de mérites quand il décerna à son propriétaire, à l'occasion de ses noces d'or sacerdotales le titre et la mosette de doyen honoraire... Le bon Dieu aussi en a dû juger de même quand il est

Archives diocésaines de Quimper et Léon



venu prendre son fidèle serviteur en plein sommeil pour le faire participer à l'éternelle récompense.

Comme pour obéir à un vœu de stabilité, M. Caër, démissionnaire à la fin de 1941, a voulu demeurer et, tel un moine, mourir dans son « nid », *in nidulo*, et confier ses reliques au délicieux cimetière resté si proche des vivants et de leurs prières reconnaissantes. Toute la paroisse fut présente aux obsèques de son recteur et lui prouva son indéfectible attachement par de nombreuses offrandes de services et de messes.

— *M. LE SANN, ancien Recteur de Rosnoën.* — M. Le Sann naquit à Plouénan en 1869. De bonne heure, il puisa dans les traditions de sa famille un grand respect pour le sacerdoce. Maintes fois, il entendit ses parents, notamment son oncle, ancien recteur de Plouguin, narrer l'héroïsme d'une parente, Marie Le Saint, guillotinée pour avoir caché des prêtres pendant la tourmente révolutionnaire. Lui-même aimait raconter l'arrestation et le supplice de la sainte femme, protectrice de sa famille.

Tout jeune enfant, Henri Le Sann avait exprimé le désir d'être prêtre. Il entra au Petit Séminaire de Kéroulas à Saint-Pol. Impressionnés par sa précoce maturité, sa grosse voix, sa force virile, sa carrure massive, qui l'eussent rendu redoutable s'il avait été moins inoffensif, ses camarades le surnommèrent Sann-Goz. L'épithète — qui n'était pas péjorative — lui est restée toute sa vie.

Et toute sa vie, en effet, M. Le Sann fut un « vieux » par son calme, son indulgente bonté et son humble modestie qui le portait à s'effacer. Un « vieux » très sympathique, très aimé de tous, jeunes et vieux, confrères et paroissiens, qu'il accueillait avec la même bienveillance.

Il était estimé comme homme. Il l'était non moins comme prêtre. Estime bien méritée : partout où il a exercé son ministère, à Saint-Thois et longuement à Commana comme vicaire, à Trégarvan et longuement à Rosnoën comme recteur, M. Le Sann s'est montré prêtre consciencieux, régulier, pieux, dévoué, charitable. Plutôt timide, il savait, quand c'était nécessaire, surmonter sa timidité et rappeler fermement les délinquants à leur devoir.

Malgré son apparence robuste, M. Le Sann sentit après la soixantaine ses forces faiblir. Les dimanches soirs, après les matinées très chargées, il n'en pouvait plus. Un mal sourd cheminait dans son organisme et gagnait peu à peu les centres nerveux. Frappé de paralysie, il dut démissionner en 1937. Il fut accueilli par les Augustines de Pont-l'Abbé dans leur Hôtel-Dieu.

Les bons soins dont il fut entouré dans cette hospitalière maison adoucirent considérablement pour lui l'amertume du sacrifice. Courageusement il se résigna à sa monotone existence de reclus et, toujours régulier, toujours tranquille, il partagea ses journées entre la prière et la lecture. A qui lui demandait comment il allait, il répondait invariablement : « Je me trouve bien ; nulle part je ne pourrais être mieux qu'ici ; la religieuse qui me soigne est très dévouée. »

Il a vu la mort venir et, non sans tristesse mais avec une absolue conformité à la divine Volonté, il s'est soumis. Ses derniers jours ont été, comme sa vie, paisibles et doux. Ses restes mortels reposent à l'ombre des hautes murailles de l'église de Plouénan. Que son âme aussi repose en paix dans le sein de Dieu.



## CHRONIQUE GÉNÉRALE

**Un apôtre de l'Enfance spirituelle au XVII^e siècle, saint Jean Eudes.** — Nul ne l'ignore aujourd'hui : au XVII^e siècle, avant sainte Marguerite-Marie Alacoque, saint Jean Eudes fut un apôtre ardent de la dévotion au Sacré-Cœur de Jésus.

Mais, chose ignorée du plus grand nombre, à la même époque et par conséquent bien avant sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus, saint Jean Eudes fut aussi un apôtre fervent de l'enfance spirituelle.

Pour obtenir à tous les chrétiens cette enfance spirituelle sans laquelle, selon l'enseignement formel du divin Maître, il est impossible à qui que ce soit de sauver son âme, il leur recommanda à tous de rendre un culte tout particulier à la Très Sainte Enfance de Jésus et de Marie.

Jésus et Marie pourraient-ils en effet — telle était sa pensée en leur faisant cette recommandation — ne pas accorder dans une très large mesure l'enfance spirituelle, c'est-à-dire une part à toutes les vertus de leur très sainte enfance, à quiconque s'appliquerait ainsi avec un soin tout spécial à honorer leurs premiers ans ?

Mais saint Jean Eudes ne s'en tint pas là.

Dans le but de faciliter à tous les enfants de l'Eglise la pratique de la dévotion aux saints Cœurs de Jésus et de Marie, il avait composé à leur usage des offices et des formules de prières admirables. Dans le but de leur faciliter à tous la pratique de la dévotion envers la Très Sainte Enfance de Jésus et de Marie, il fit de même.

Pour ne parler ici que des moyens employés par lui pour faire honorer la Vierge enfant : il composa un délicieux *Petit Office* et *des Litanies* non moins suaves *de la Très Sainte Enfance de la B. V. Marie*, conseillant de les réciter le huitième jour de chaque mois, et de plus, pendant tout le mois de Septembre, chaque année.

En outre, il voulut que dans sa Congrégation on rendît un culte pieux à *une statue de la Vierge au berceau*, semblable de tout point à *la statue miraculeuse de la Santissima Bambina Maria* vénérée aujourd'hui à Milan et dont on voit des reproductions très fidèles dans la chapelle de N.-D. du Marillais et dans celle de N.-D. de Béhuard.

Il établit, pour sa Congrégation, à la date du 12 Octobre, une fête de la Très Sainte Enfance de la B. V. Marie.

Enfin — selon qu'on peut le lire dans ses œuvres complètes — il promit formellement qu'une fois en possession du bonheur céleste, il prierait pour tous les prêtres qui, dans le cours du mois de Septembre, consacreraient une de leurs prédications à parler aux fidèles de la Très Sainte Enfance de la Mère de Dieu, du culte qui lui est dû et des avantages spirituels, fruits de cette dévotion.

Et de tout cela résulte ce qui suit: « La dévotion *à la Vierge enfant* ou, comme disent nos voisins d'Italie, *à la Santissima Bambina Maria*, loin d'être une dévotionnette purement sentimentale et sans avantages appréciables pour l'âme, est au contraire une dévotion très fondée en raison et très profitable pour toutes les âmes, comprise et pratiquée de la façon et dans le but indiqués par ce géant de sainteté que fut, au XVII^e siècle, le Père Eudes » (1).

X...

Archives diocésaines de Quimper et Léon



## BIBLIOGRAPHIE

*Editions SPES, 79, rue de Gentilly, Paris* (13e).

Pierre MARTHELOT : SAINT-FRANÇOIS LE CRUCIFIÉ. — Prix : 22 fr. 50 ; franco, 24 fr. 75.

Edward MONTIER : SOIS UN CROYANT ET SOIS UN APOTRE. *Entretiens, au seuil de l'Eglise, sur la religion catholique.* — Prix : 17 francs.

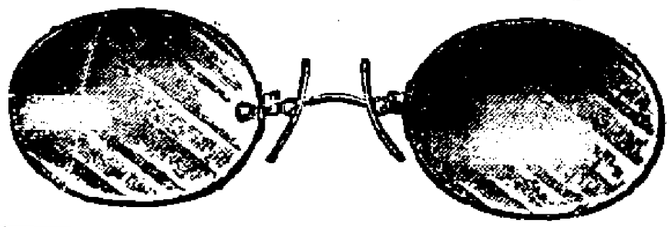
Paula HOESL : TON CŒUR DEVANT DIEU.— Prix : 20 fr. ; franco, 22 fr.

Chanoine BOUCHENDOMME : PENSÉES DU SOIR... ET DU MATIN. — Prix : 6 fr.; franco, 6 fr. 60.

Action populaire : NOS MÈRES. — Charmante brochure qui fera la joie des mères et remplira d'affection reconnaissante le cœur des enfants. — Prix : 6 fr. ; franco, 7 fr. 20.

Autre série : brochures de 32 pages à 3 fr. 50. — Mgr LAVALLÉE, recteur des Facultés Catholiques de Lyon : QU'EST-CE QU'UN SAINT ?
Joseph WILBOIS : ETES-VOUS CHRÉTIEN ?
Abbé MARTIN : LES PARABOLES EVANGÉLIQUES.
R. P. POUCEL : LA SAINTETÉ DANS L'EGLISE DU CHRIST.
R. P. DASSONVILLE : LE VRAI SENS DE LA VOCATION FAMILIALE.
Mgr CALVET : LE MESSAGE DE BOSSUET.
Chanoine André PETIOT : LE MESSAGE DE JOSEPH DE MAISTRE

HARMONIUMS
NEUFS ET D'OCCASION DE TOUTES MARQUES
ÉCHANGE • LOCATION • CRÉDIT
LABROUSSE
33, Rue de Rivoli - Paris (4e)
41 bis, Boulevard des Batignolles - Paris (8e)
221, Faubourg Saint-Honoré - Paris (8e)

DELBENN DÉPOSÉE
P. LE GUENNEC
Opticien diplômé
BANDAGISTE
LUNETTERIE & ORTHOPÉDIE
DELBENN
16, Rue Kéréon, QUIMPER

MAISON DE CONFIANCE, RECOMMANDÉE AUX MEMBRES DU CLERGÉ

*Le Gérant :* D. PLOUZENNEC.

QUIMPER. — IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE

57e Année — Vendredi 1er Mai 1942 — N° 17

# La Semaine Religieuse

## de Quimper & de Léon

**Administration :** *31, rue Elie-Fréron, Quimper*

Abonnements, payables d'avance, C/C 93.81, Nantes
Prix uniforme, France, **30** francs — Le numéro, **1** franc

Changement d'adresse, **1** fr. **50** — Correspondance, **1** fr. **50**

## Offices de la semaine (Mai).

3. Invention de la S. Croix, 2e cl. R. *A vêp., mém. de Ste Monique et du 4e dim.*
4. Ste Monique, Veuve, d. B.
5. S. Pie V, Pape et Conf., d. B.
6. S. Jean devant la Porte Latine, dm. R.
7. S. Stanislas, **Ev. et M.**, d. B.
8. Apparition de S. Michel, dm. B.
9. S. Grégoire de N., Ev., Conf. et et Doct., d. B.
10. 5e dim. après Pâques, sd. B. *Ad libitum Ste Jeanne d'Arc.*

Adoration perpétuelle pendant la semaine.

| | | | |
|---|---|---|---|
| Berrien ..... | 3-7 Mai. | Plourin-Morlaix .... | 10-14 Mai. |
| Baye ..... | 8-9 — | | |

Sommaire :

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* Allocations familiales ; Institut Catholique d'Angers ; Le Mois de Marie ; Décorations diocésaines ; Tableau de la Visite pastorale et des Confirmations.
II. PARTIE NON OFFICIELLE. — De Lamentatione Jeremiæ Prophetæ (s.).
III. *Chronique du diocèse.* — Offices paroissiaux ; Pèlerinage de l'A. C. F. à la Mère-de-Dieu.
IV. *Chronique générale.* — Au seuil du mois de Mai ; Le « Regina cœli » ; Compte-courant postal.
V. — *Bibliographie.*

## PARTIE OFFICIELLE

### Communications de l'Evêché.

**I. Allocations familiales.** — Nous rappelons à MM. les Curés et Recteurs que la retenue de 10 % du 1er trimestre 1942 doit être versée à l'Evêché au plus tôt. (C/C 3480 Nantes.)

**II. Institut Catholique d'Angers** — Contrairement aux indications de l'*Ordo* au 10 Mai prochain, la quête qui doit se faire le jour de l'Ascension est exclusivement et intégralement réservée à l'Institut Catholique d'Angers.

La quête pour les écoles libres du diocèse se fait le dimanche du Très Saint-Sacrement.

Archives diocésaines de Quimper et Léon



**III. Le Mois de Marie.** — Les exercices du mois de Marie s'ouvriront le jeudi 30 Avril.

De précieuses indulgences ont été accordées par les Souverains Pontifes à ces exercices.

Aux fidèles qui, durant le mois de Mai, assistent au pieux exercice qui, chaque jour du mois, se fait *publiquement* en l'honneur de la Très Sainte Vierge :

*Indulgence de sept ans,* chaque jour du mois ;

*Indulgence plénière,* s'ils ont assisté dix jours au moins à ce pieux exercice et si, en outre, ils se sont confessés, ont communié et prié aux intentions du Souverain Pontife.

A ceux qui, durant le mois de Mai, honorent, *en leur particulier,* la T. S. Vierge par des prières spéciales :

*Indulgence de cinq ans* une fois, chaque jour du mois.

*Indulgence plénière* aux conditions ordinaires, pourvu qu'ils aient été chaque jour fidèles à cette pieuse pratique et qu'ils aient été légitimement empêchés d'assister au pieux exercice fait publiquement en l'honneur de la T. S. Vierge.

**IV. Décorations diocésaines.** — Monseigneur l'Evêque a décerné la médaille d'argent du Mérite diocésain à M. Yves Pigueller, sacristain à Arzano depuis 32 ans,

et à Mlle Louise Le Gall, au service de l'église de Coray depuis plus de 50 ans.

**V. TABLEAU DE LA VISITE PASTORALE ET DES CONFIRMATIONS**

| Mai | *Matin* | *Soir* |
|---|---|---|
| 3 Dimanche. | Spézet ..... | Landeleau. |
| 4 Lundi..... | Cléden-Poher ..... | Carhaix — Plounévézel. |
| 5 Mardi..... | Motreff..... | Saint-Hernin. |
| 6 Mercredi .. | Plouguer — Kergloff. | Poullaouen — Loc-Maria – Huelgoat. |
| 7 Jeudi..... | ..... | Plouyé. |
| 8 Vendredi .. | Berrien ..... | Scrignac — Bolazec. |
| 9 Samedi.... | La Feuillée - Botmeur. | Brennilis. |
| 10 Dimanche . | Loqueffret..... | Lannédern. |

Son Exc. Monseigneur Cogneau donnera la Confirmation et sera accompagné de M. le vicaire général Messager.

## PARTIE NON OFFICIELLE

### De Lamentatione Jeremiæ Prophetæ *(suite)*

*Vendredi-Saint.* — 3e Leçon. — *A.* Je suis l'homme qui ai vu l'affliction sous la verge de sa fureur. — A. Il m'a conduit et m'a fait marcher dans les ténèbres et non dans la lumière. — A. Contre moi seul il tourne et retourne sa main tout le jour. — H. Il a usé ma chair et ma peau, il a brisé mes os ; — H. il a bâti contre moi ; il m'a environné de fiel et d'ennui ; — H. il m'a fait habiter dans les ténèbres, comme ceux qui sont morts depuis longtemps. — G. Il m'a environné d'un mur pour que je ne puisse sortir, il m'a chargé de lourdes chaines. — G. Lors même que je crie et que j'implore du secours, il ferme tout accès à ma prière. — G. Il m'a barré le chemin avec des pierres taillées, il a bouleversé mes sentiers.

*Samedi-Saint.* — 1re Leçon. — H. C'est une grâce de Jéhovah que nous ne soyons pas anéantis, car ses misericordes ne sont pas épuisées. — H. Je le vois chaque matin : grande est sa félicité, ô Dieu ! — H. Jéhovah est mon partage, a dit mon âme ;



c'est pourquoi j'espérerai en lui. — T. Jéhovah est bon pour qui espère en lui, pour l'âme qui le cherche. — T. Il est bon d'attendre en silence la délivrance de Jéhovah. — T. Il est bon à l'homme de porter le joug dès sa jeunesse. — I. Quand Dieu le lui impose, qu'il s'asseye à l'écart, en silence ! — J. Qu'il mette sa bouche dans la poussière ; peut-être y a-t-il espoir. — I. Qu'il tende la joue à celui qui le frappe, qu'il se rassasie d'opprobres.

(*A suivre.*)

## CHRONIQUE DU DIOCÈSE

*Evêché :* c/c 3480. Nantes. — *Semaine religieuse :* c/c 9381, Nantes.

### Offices paroissiaux.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — 4e *dimanche après Pâques* (3 *Mai*), *fête de l'Invention de la Sainte Croix :* messes à 7, 8, 9, 10, 11 h. (grand'messe) et 12 h. 30. — Vêpres à 15 h. 30, procession des Confréries du Rosaire et du Scapulaire. Bénédiction.

*Lundi* et *mardi :* services pour les Trépassés à 7 h. 30.

*Vendredi : confession* des enfants qui n'ont pas encore communié.

*Tous les jours :* à 20 h. 15, mois de Marie, prières pour la paix et bénédiction.

— Eglise de Saint-Mathieu. — 4e *dimanche après Pâques* (3 *Mai*), *fête de l'Invention de la Sainte Croix :* messes à 7, 8, 9, 10, 11 h. (grand'messe) et 12 h. 30. — A 14 h. 30, vêpres, réunion de l'Archiconfrérie, procession de la Sainte Vierge, mois de Marie, prières pour la paix et bénédiction du Saint-Sacrement.

*Lundi, mardi* et *mercredi :* à 8 h. 30, services pour les Trépassés.

*Jeudi* 5 *Mai :* à 9 heures, messe pour les prisonniers.

*Samedi :* confession des garçons des écoles communales.

*Tous les soirs :* à 20 heures, mois de Marie, prières pour la paix et bénédiction du Saint-Sacrement.

**Pèlerinage de l'A. C. F. de Quimper à la Mère-de-Dieu.** — L'Action Catholique féminine du canton de Quimper organise, le dimanche 3 Mai, un pèlerinage à la Mère-de-Dieu, sous la présidence de S. E. Monseigneur Duparc.

Grand'messe à 11 heures ; sermon breton par M. le Curé de la cathédrale. 15 h. 30, vêpres, allocution de S. E. Monseigneur Duparc. Salut solennel.

Les adhérentes du canton de Quimper et des paroisses voisines de Kerfeunteun : Plonéis, Landrévarzec, Briec et Plogonnec sont invitées à y venir prier en grand nombre.

## CHRONIQUE GÉNÉRALE

**Au seuil du mois de Mai.** — Dans le cycle liturgique qui embrasse toute l'année, les fêtes de la Très Sainte Vierge Marie sont nombreuses. Les unes sont de l'ordre des solennités majeures : l'Eglise universelle les célèbre avec une magnifique unanimité et elles ne passent inaperçues pour aucun fidèle catholique. D'autres, pour être moins éclatantes, n'en sont pas moins chères à ceux qui aiment à pénétrer plus avant dans l'intimité des mystères commémorés par la liturgie. Certaines églises locales enrichissent la série de ces fêtes en dédiant d'autres jours encore au culte de la Vierge Marie.

Tour à tour donc, et comme d'un rosaire qui s'égrène et sans cesse recommence, l'histoire et les gloires de Notre-Dame revivent dans le souvenir et dans la piété des fidèles du Christ.

Archives diocésaines de Quimper et Léon



Mais le culte de Marie, qui serait déjà si riche, ne s'en tient pas là. Il ménage sa part à la Vierge dans tous les gestes de la prière publique : Office divin et Sacrifice eucharistique. L'Eglise ne lève jamais les yeux vers Dieu sans évoquer le souvenir et l'intercession de la Vierge-Mère, et il n'en va guère autrement dans la piété privée qui, par exemple, couple si instinctivement le *Pater* et l'*Ave Maria*. Après les fêtes spéciales et les continuelles invocations liturgiques, c'est l'abondante variété des prières et pratiques consacrées par les saints et usuelles dans la piété populaire, qui fleurissent le culte marial. A ces dévotions, il faut ajouter les pèlerinages qui conduisent les fidèles, un à un ou en groupes modestes ou en foules immenses, aux sanctuaires où il plaît à la Mère de Dieu et des hommes de recevoir nos hommages et de signaler sa puissance et sa bonté.

Or c'est une de ces pratiques de dévotion qui nous réunit ce soir et qui nous réunira chaque soir du mois qui commence, puisque le mois de Mai dans la langue de la piété catholique s'appelle le Mois de Marie.

Cette forme de dévotion mariale, aujourd'hui si populaire, ne remonte pas à l'antiquité chrétienne ; elle est au contraire une des plus récentes, et il est même remarquable qu'en si peu de temps elle nous soit devenue si chère. Le mois de Marie ne tire pas son origine du calendrier liturgique et n'entre pas dans ce cycle de Temps et de Fêtes établi par la tradition. Du reste, l'ordonnance de ce cycle annuel est toute différente de celle de l'année civile, et c'est une coutume tout nouvellement instaurée de dédier les mois de l'année vulgaire respectivement au Sacré-Cœur de Jésus, à la Vierge, à saint Joseph...

Il n'est sans doute pas hors de saison, au seuil de ce mois de Marie, d'en rappeler brièvement l'histoire. A dire vrai, celle-ci est quelque peu obscure. S'il faut en coire certains auteurs, on ne découvrirait aucune trace de cette dévotion avant 1780 ; elle aurait pris d'un seul coup son essor vers cette date, peut-être sur l'initiative de quelques jeunes étudiants de Rome. Il semble toutefois qu'on trouve au moins des ébauches plus anciennes. Des fêtes païennes du printemps en l'honneur de la déesse Flore, il était resté çà et là quelques survivances dans certaines coutumes populaires, et cela n'allait pas toujours sans abus ou désordres, puisqu'on vit des saints s'élever avec véhémence contre ces coutumes. Et comme on ne supprime que ce qu'on remplace, d'aucuns s'avisèrent de substituer à ces réjouissances profanes une pratique de piété envers la Très Sainte Vierge, espérance du monde et printemps de la grâce, symbole et modèle de toute pureté et de toute beauté.

D'autre part, vers la fin du XVII[e] siècle, l'idée se fit jour de consacrer un mois de l'année à Marie. Ce mois n'était pas désigné ; il était loisible à chacun d'adopter celui de sa convenance pour en faire son « Mois de Marie ». Cependant l'idée faisant son chemin, ce mois ne tarda pas à être déterminé. En l'honneur de la plus idéale créature sortie des mains de Dieu, il fallait un mois de printemps : celui des floraisons diaprées et des frondaisons neuves, le mois des sèves, des parfums et des nids, où la nature vierge prend sa parure de jeunesse. C'est Mai qui répondait le mieux à ce souhait, et comme il était déjà marqué en plus d'un lieu par des exercices de piété en l'honneur de Marie, il ne tarda pas à être choisi pour lui être consacré tout entier.



Il y a un peu plus de deux cents ans, le Mois de Marie était célébré dans l'église Sainte-Claire de Naples selon une formule qui devait être bientôt adoptée partout : un autel était dressé où l'image de Marie souriait parmi les lumières et les fleurs. Chaque soir, les fidèles s'y assemblaient pour prier, chanter des cantiques et entendre une prédication à la louange de la Mère de Dieu. La gracieuse dévotion devint florissante en Italie à la fin du siècle ; la France, à son tour, ne fut pas longue à l'accueillir. En 1815, Pie VI l'approuvait pleinement, et depuis elle n'a fait que s'étendre pour devenir universelle.

Puisque le printemps nous ramène le beau mois de Marie, à nous de nous renouveler dans notre culte de vénération, de confiance, d'amour et d'imitation, envers celle qui tient une place à part dans le christianisme et dans les plans éternels de Dieu. Mettons à profit cette occasion qui s'offre, ce mois qui s'ouvre avec ses effluves et ses rayons, pour faire passer comme un souffle de Mai, une sève de printemps, dans notre piété filiale envers notre Mère du Paradis. Cette candide fraîcheur de la confiance et de l'amour de l'enfant priant, ses petites mains jointes, devant une naïve figure de madone, il semble qu'il nous soit à jamais impossible de la retrouver. Pourtant, en dépit de l'âge, et peut-être de notre passé, nous devons, dans notre dévotion à Marie, retrouver les sentiments, reprendre l'attitude et les mots et refaire les gestes de l'enfant devant sa mere, puisqu'il est vrai que celle que nous appelons, pour ses titres sublimes et ses grandioses fonctions, l'Immaculée-Conception, la Mère-Vierge de l'Homme-Dieu, la Reine de l'univers et des cieux, est aussi notre mère. Et quel titre, pour l'émouvante et délicieuse réalité qu'il exprime, pourrait nous aller plus droit au cœur ? Que notre piété prenne donc, dès ce premier jour, le ton qui doit être le sien et que ce mois soit vraiment consacré à Marie.

Non seulement vous reviendrez chaque soir prendre part à cet exercice collectif et paroissial, mais chacun marquera ce mois, dans sa piété personnelle, par exemple, en y ajoutant quelque chose pour la Vierge : quelques instants pour évoquer sa divine figure et lui adresser le salut d'un cœur aimant ; quelques *Ave* ou toute autre prière savourée avec le cœur ; quelques fleurs portées à son autel ; quelque acte de charité ou quelque sacrifice, que sais-je... — accomplis en son honneur, pour son amour, parce que c'est le Mois de Marie.

Et puis nous avons vu que le Mois de Marie tirait son origine, au moins pour une petite part, de la transformation d'une coutume païenne. Pourquoi n'y prendrions-nous pas un symbole : celui de la transformation et du progrès de notre vie ? A quelque degré de perfection morale et surnaturelle qu'ait atteint une âme, l'ascension vers un stade plus parfait reste indéfiniment possible. Cet effort ascétique de progrès et de conquête dans la foi et la charité, dans la justice et la patience, dans l'abnégation et la pureté, dans l'humilité et toutes les vertus, ne pensez-vous pas que ce serait la plus belle et la plus odorante de toutes les gerbes à offrir à Marie ?

Offrez-la lui. Les flammes et les fleurs de son autel en sont d'avance le gage et le symbole, et nos prières et nos chants seront un appel à l'aide maternelle toute-puissante de celle même qu'avec nos seuls moyens nous ne saurions honorer à la mesure de son mérite, ni même à la mesure de notre filial désir.

(*Lectures sur la Vierge.*) Fr. Louis de Gonzague, O. M. C.

Archives diocésaines de Quimper et Léon



**Le « Regina cœli ».** — De Pâques à la Trinité exclusivement, l'Eglise, dans ses offices, chante l'antienne *Regina Cœli* ; on la récite même à la place de l'*Angelus*. Cette antienne triomphale est ainsi conçue :

*Reine du Ciel, réjouissez-vous*, alleluia !
*Car celui que vous avez mérité de porter*, alleluia !
*Est ressuscité, comme il l'avait dit*, alleluia !

Mais, quelle est l'origine de ce chant de victoire en l'honneur de la reine des Anges ? Les historiens le font remonter au temps de saint Grégoire le Grand, au début de son pontificat.

C'était aux dernières années du VI^e^ siècle. Un fléau terrible exerçait d'affreux ravages dans la ville de Rome. La peste (*Pestis sanguinaria*) y faisait chaque jour de nombreuses victimes. Saint Grégoire, dans le discours qu'il adressa aux Romains en cette occasion disait : « Voici que tout le peuple est frappé par le glaive de la colère céleste : tous sont enlevés subitement ; la mort n'est pas précédée par une longue maladie, chacun est emporté avant d'avoir eu le temps de faire pénitence. Les habitants tombent en masse, les maisons demeurent désertes ; les pères suivent les funérailles de leurs enfants et leurs héritiers les précèdent dans la tombe. »

Saint Grégoire comprit qu'il était nécessaire d'apaiser la colère divine et, pour obtenir cet apaisement, il décida d'avoir recours à l'intercession de la Mère de Dieu. Il ordonna donc une procession solennelle à laquelle assisterait tout le clergé avec tout le peuple. Sept groupes différents, conduits par les prêtres des divers quartiers de Rome, se rendirent, en chantant des litanies, à l'église de Sainte-Marie-Majeure. Le premier groupe était composé du clergé; le second, des abbés avec leurs moines ; le troisième, des abbesses avec leurs religieuses ; le quatrième, de tous les enfants ; le cinquième, des hommes laïques ; le sixième, des veuves ; le septième, des femmes mariées.

Ces détails sont empruntés à Grégoire de Tours, qui les tenait de son diacre, récemment arrivé de Rome.

La Vierge sainte, que l'Eglise appelle « la Consolatrice des affligés », ne fut pas invoquée en vain : le fléau, jusque-là impitoyable, cessa ses ravages. Ecoutons ce que raconte un écrivain du XIII^e^ siècle, Durand, évêque de Mende :

« Il faut remarquer, dit-il, que, lorsque dans la ville de Rome sévissait une peste très intense, le bienheurrux Grégoire, au temps de Pâques, ordonna que l'image de la Bienheureuse Vierge Marie — conservée dans l'église d'*Ara Cœli*, et peinte par saint Luc — serait portée solennellement en procession. Or, comme elle s'avançait en tête du cortège, les assistants entendirent soudain trois voix d'anges qui chantaient au-dessus de la sainte image :

*Regina cœli, lætare, alleluia !*
*Quia quem meruisti portare, alleluia !*
*Resurrexit sicut dixit, alleluia !*

« Le chœur angélique se tut ; mais aussitôt le bienheureux Grégoire, transporté d'une sainte allégresse, osa unir les supplications de la terre à l'hymne des anges et il s'écria :

*Ora pro nobis Deum, alleluia !*

« L'antienne pascale était composée. Cependant tout le cortège s'était agenouillé dans un même sentiment d'allégresse et de reconnaissance ; il écoutait ravi la séraphique mélodie dont les échos allaient se perdre au sein des nues, quand le Pontife, les yeux fixés vers le ciel, aperçoit l'Ange du Seigneur sur la cime du mausolée d'Adrien, tenant en main un glaive tout sanglant, qu'il essuie et qu'il remet dans le fourreau. C'était dire : Dieu est apaisé et la peste ne fera plus de victimes. De fait, à l'instant même, le fléau cessa.



« En mémoire de ce prodige, le môle d'Adrien et le pont en face furent appelés le fort et le pont *Saint-Ange*. Au sommet de la forteresse, à l'endroit même de l'apparition, fut dressée une statue colossale représentant l'Ange exterminateur dans l'attitude où l'avait vu saint Grégoire. »

*Ora pro nobis Deum*. Le Pape ne pouvait être mieux inspiré lorsque, joignant sa voix aux louanges célestes, il termina cette magnifique antienne par ces paroles : « Daignez prier Dieu en notre faveur. » La mère de Celui qui a accompli de si grandes choses doit être en effet toute puissante dans le ciel, sur la terre, dans les enfers, partout où existe une âme ayant besoin de secours et de protection. Priez pour nous, pauvres exilés dans cette vallée de larmes, qui jetons les yeux vers vous, notre Consolatrice, notre Mère. Priez pour les âmes du purgatoire, qui vous bénissent comme leur reine et sollicitent de votre intervention maternelle le soulagement, la délivrance, l'entrée au ciel.

*Regina cœli... ora pro nobis !...*

---

**La Méditation de l'Eternité.** — La méditation de l'éternité, des « fins dernières », comme on dit en langage ascétique, occupait une grande place dans la piété chrétienne autrefois. Méditer sur la mort et l'après-mort : le purgatoire, le ciel, l'enfer, était familier aux chrétiens sérieux. Peut-on affirmer qu'il en est ainsi de nos jours ?

Et cependant, c'est dans la méditation des « fins dernières » qu'on trouve la lumière et la force pour vivre chrétiennement. La raison en est que, dans le plan surnaturel comme dans le plan de la vie naturelle, la vue du but commande tout.

S'il y a un ciel et un enfer et que j'en sois persuadé, toute ma vie s'ordonne en vue d'obtenir l'un et d'éviter l'autre. S'il n'y a ni ciel, ni enfer, ou si — ce qui revient au même par rapport à l'ordonnance de ma vie — je suis convaincu qu'il n'y en a pas, mon existence s'organise pour les satisfactions immédiates et les jouissances sensibles. On voit donc que la conviction fréquemment rafraîchie de l'existence des peines et des récompenses de l'au-delà joue dans la vie chrétienne un rôle qui n'est pas seulement important, mais qui est capital.

On peut se demander maintenant à quoi tient l'effacement dans les âmes de notre temps de ces certitudes salutaires. Il semble que ce soit à l'égoïsme, à la substitution progressive dans notre estime et notre pensée de l'homme à Dieu. Pour nos contemporains qui ne croient pas, Dieu n'est rien. Mais, pour beaucoup de chrétiens qui vivent dans une atmosphère saturée de scepticisme, Dieu perd peu à peu de son éclat, de sa puissance et de sa grandeur. On ne le nie pas, mais on le conçoit plutôt comme l'auxiliaire de l'homme que comme son Maître souverain. Que Dieu veuille bien nous aider à faire notre destinée ici-bas et dans l'au-delà. On le lui demande. Il ne s'ensuit pas qu'on veuille abdiquer entre ses mains la direction de sa vie. On entend, au contraire, en disposer souverainement. Dieu est appelé au secours dans les moments difficiles, lorsque notre suffisance et notre légèreté nous ont jetés dans des impasses ou des précipices. Alors nous sommons l'Auxiliaire divin de se souvenir de notre foi et de nous tirer d'affaire.

On conçoit qu'avec cet état d'esprit le rappel de l'éternité soit une gêne et qu'on l'évite le plus possible. Mais un vrai chrétien y trouve le courage contre les tentations, la lumière pour marcher dans le droit chemin, la force de bien vivre.

---

**Compte-courant postal.** — La Direction des P.T.T. à Besançon a confirmé qu'un compte-courant postal des chèques postaux pouvait être ouvert sous la rubrique : *Curé de la paroisse de...*

L'actif du compte est à la disposition du curé en fonction.

Archives diocésaines Quimper et Léon



En cas de changement de résidence ou de décès, le successeur peut utiliser le compte et disposer du crédit laissé par son prédécesseur, sous réserve de fournir un spécimen de sa signature et en justifiant de sa qualité par la production d'une pièce probante. Celle-ci peut être, dans la majorité des cas, un certificat délivré par l'Evêché ou une copie, certifiée conforme, de l'acte de nomination du nouveau curé.

La prudence commande à un prêtre recevant des sommes importantes pour ses œuvres, de ne pas les faire porter à son compte postal personnel, car, en cas de décès, cet argent en dépôt serait considéré par le fisc comme faisant partie de la succession de ce prêtre, et la preuve contraire pourrait parfois être assez difficile à établir.

## BIBLIOGRAPHIE

*LETHIELLEUX, Editeur, Paris.*

LE CURÉ ET LA PAROISSE. — Il existe déjà de nombreux commentaires des articles du Code de droit canonique qui sont consacrés au curé et à la paroisse. Celui que viennent de donner les RR. PP. Souarn et Vanderkoornauysse, des Augustins de l'Assomption, sous le titre : *Le curé et la paroisse* (in-8 de 520 pages, Paris, F. Lethielleux, 50 fr.), est assurément un des meilleurs, des plus complets et des mieux adaptés. Les auteurs, qui habitent Rome et dont l'un au moins est consulteur des Congregations romaines, sont au courant des plus récentes décisions. Ils exposent, avec sagesse et prudence, toutes les questions qui se posent au prêtre dans le ministère paroissial. Leur ouvrage a déjà rencontré un accueil favorable et mérite d'être encore mieux connu.

*MAISON DE LA BONNE PRESSE, 5, rue Bayard, Paris (8e).*

Vient de paraitre : PASTOR, *le prêtre et son ministère.* — Ouvrage destiné aux prêtres et séminaristes et traitant de tout ce qui regarde leur vie intérieure et leur apostolat dans les temps où nous vivons.

Cet ouvrage paraîtra en 5 fascicules de 64 pages format 24×15 (de 2 mois en 2 mois, environ).

Prix de chaque fascicule : 6 fr. ; port, 1 fr. 20.

Prix de souscription aux 5 fascicules : 30 fr., franco. C/C. 1668, Paris.

Demander le Bulletin de souscription.

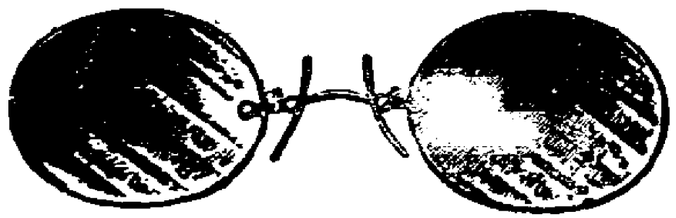
Jeanne DANEMARIE : *Le général de Sonis.* 174 pages. — Monseigneur CHAPTAL, évêque d'Islonda : *Marie, Mère du Prêtre,* 228 pages. Trois parties : L'Immaculée-Conception, Marie Corédemptrice, Marie Médiatrice.

Romans. — M.-E. GUILLEMOT : *La Maison de l'Aigle.* — Pierre GOURDON : *Le juré Mathieu.* — DOMINIQUE : *Gens d'affaires et gens de cœur.*

DELBENN DÉPOSÉE

P. LE GUENNEC
BANDAGISTE

LUNETTERIE & ORTHOPÉDIE
DELBENN
16, Rue Kéréon, QUIMPER



MAISON DE CONFIANCE, RECOMMANDÉE AUX MEMBRES DU CLERGÉ

*Le Gérant :* D. PLOUZENNEC.

QUIMPER. — IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE

57e Année — Vendredi 8 Mai 1942 — N° 18

# La Semaine Religieuse

## de Quimper & de Léon

Administration : *31, rue Elie-Fréron, Quimper*

Abonnements, payables d'avance, C/C 93.81, Nantes
Prix uniforme, France, 30 francs — Le numéro, 1 franc

Changement d'adresse, 1 fr. 50 — Correspondance, 1 fr. 50

## Offices de la semaine (Mai).

10. 5e dim. après Pâques, sd. B. *Ad libitum*, solennité de Ste Jeanne-d'Arc.
11. *Rogat.* — Translation des Reliques de S. Corentin et de S. Paul, dm. B.
12. *Rogat.* — SS. Nérée et Comp., M., sm. R.
13. *Rogat. et Vig. Ascension.* — S. Robert Bellarmin, Ev., C. et D., d. B.
14. ASCENSION, 1re cl. et Oct. priv. 3e ordre. B. A v., *mém. de S. Jean-Baptiste de la Salle.*
15. S. Jean-Baptiste de la Salle, Conf., d. B.
16. S. Ubald, Ev. et Conf., sd. B.
17. Dim. dans l'oct. de l'Ascension, sd. B. A v., *mém. de S. Venant, de S. Pascal et de l'Octave.*

## Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Plourin-Morlaix ..... 10-14 | Brignogan ..... 15-17

## Sommaire :

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* Lettre collective des Cardinaux, Archevêques et Evêques de France, annonçant le *Jubilé épiscopal de S. S. Pie XII ;* Fête nationale de sainte Jeanne d'Arc ; Université Catholique de l'Ouest ; Neuvaine de la Pentecôte ; Propagation de la Foi ; Note de l'Inspection Académique ; Décorations diocésaines ; Tableau de la Visite pastorale et des Confirmations.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — De Lamentatione Jeremiæ Prophetæ.

III. *Chronique du diocèse.* — Offices paroissiaux ; Avis ; Avis de service.

## PARTIE OFFICIELLE

### Communications de l'Evêché.

### I. Lettre collective de Nosseigneurs les Cardinaux, Archevêques et Evêques de France pour annoncer au Clergé et aux Fidèles *le Jubilé Episcopal de Sa Sainteté le Pape Pie XII.*

NOS TRÈS CHERS FRÈRES,

Le 13 Mai prochain, Sa Sainteté le Pape Pie XII célébrera le 25e anniversaire de sa Consécration Episcopale. Le 13 Mai 1917, en effet, Benoît XV le sacrait lui-même dans la chapelle Sixtine, après l'avoir nommé Nonce à Munich et fait Archevêque de Sardes.

Archives diocésaines de Quimper et Léon



Un tel événement doit être commémoré avec joie par le peuple chrétien. Il convient qu'à cette occasion prêtres et fidèles portent leurs regards vers le Pasteur Suprême de leurs âmes. La piété filiale et la reconnaissance leur en font un devoir. Il Nous est doux de le leur rappeler.

Nous voudrions profiter de cette circonstance pour entretenir leur attachement à la Personne auguste du Souverain Pontife régnant et leur foi en ce bienfait inestimable que représente pour le monde l'institution divine de la Papauté.

La physionomie de Pie XII est singulièrement attachante. Né le 2 Mars 1876, d'une vieille famille de la bourgeoisie romaine, Eugène PACELLI, après de brillantes études, fut ordonné prêtre le 2 Avril 1899. Nous le voyons tour à tour Professeur, puis attaché à la Congrégation des Affaires Ecclésiastiques extraordinaires dont il devient en 1914 le Secrétaire en titre.

Durant la guerre, il collabore aux tractations dont les effets principaux furent le soulagement des prisonniers de guerre, l'internement en Suisse des malades et des grands blessés, les rapatriements collectifs de nombreuses familles des pays occupés.

Nommé Nonce à Munich en 1917, puis à Berlin en 1920, on sait de quelle sollicitude il entoura nombre de nos compatriotes prisonniers de guerre. On sait surtout qu'il mena les négociations qui devaient aboutir au Concordat entre le Saint-Siège et la Bavière en 1925 ; puis au Concordat avec la Prusse en 1929.

Créé Cardinal au Consistoire du 16 Décembre 1929, il succède au Cardinal Gasparri comme Secrétaire d'Etat le 7 Février 1930. Associé au Pontificat de Pie XI, dont le relief demeurera si puissant dans l'histoire de l'Eglise, il fut providentiellement préparé à recueillir sa lourde succession. Elle lui échut le 2 Mars 1939, il y a exactement trois ans.

Ce qui caractérise ce Pontificat, — c'est d'abord l'élection rapide du Pontife. Vingt-quatre heures après la fermeture des portes du Conclave, il était élu. Le monde entier ratifia le choix du Sacré-Collège. Car sa figure était déjà universellement connue. Sa culture générale, son éloquence, ses voyages, ses légations en divers pays, sa grande piété, son aménité, avaient fait de lui l'élu des foules.

Ce qui caractérise encore ce Pontificat, c'est la haute portée doctrinale de son enseignement, qui en toute occasion se manifeste. Nous en avons salué les bienfaisants effets lors de la parution de l'Encyclique déjà célèbre par la valeur des leçons qu'elle entendait donner au monde : « *Summi Pontificatus* ».

C'est enfin le déchaînement de la guerre mondiale, avec les conséquences qu'une si tragique situation entraîne pour le Chef Suprême de la chrétienté. Père de tous les humains auxquels il entend donner un égal amour, faut-il qu'il les voie s'opposer les uns aux autres, se poursuivre et s'entretuer ? Quelle souffrance insupportable ! Qui en sondera les profondeurs, sinon le cœur qui la subit ? Si encore il pouvait remédier à une si douloureuse situation selon l'étendue de ses désirs ! Mais, séparé déjà d'un certain nombre de ses fils par le fait des circonstances, il doit s'imposer vis-à-vis de tous la plus grande réserve « pour éviter jusqu'à l'apparence d'être guidé par l'esprit de parti », nous disait-il lui-même dans son radio-message adressé au monde à la veille de la dernière fête de Noël.

Lorsqu'il juge opportun de nous faire entendre sa voix, elle nous apporte chaque fois lumière et réconfort : surtout dans les moments où elle nous fait connaître « les conditions d'une véritable paix et le moyen de travailler à son avènement ».

Mais ce qui touche profondément la France, Nos très chers Frères, c'est cette particulière dilection qu'il lui témoigne avec une fidélité qui ne s'est jamais démentie : encore qu'il sache la concilier avec le gouvernement impartial de l'Eglise Universelle. Elle en éprouve une reconnaissance très vive. Elle n'a pas oublié les jours bénis de Lourdes et de Lisieux, — ni surtout le discours prononcé à Notre-Dame de Paris le 13 Juillet 1937, sur « la vocation chrétienne de la



France ». Elle l'entend encore proférer ces paroles : « Dans un « instant, quand debout à l'autel, j'élèverai vers Dieu la patène avec « l'Hostie Sainte et Immaculée pour l'offrir au Père Eternel ; je lui « présenterai en même temps la France catholique avec l'ardente « prière, que consciente de sa noble mission et fidèle à sa vocation, « unie au Christ dans le sacrifice, elle lui soit unie encore dans son « œuvre d'universelle rédemption ».

Oui, nous avons été unis au Christ dans le sacrifice : et notre Père est venu nous consoler. Au lendemain de nos désastres, sa bienveillance s'est affirmée par une Lettre qui disait à la France, avec les premières paroles d'espoir, qu'il lui ouvrait son cœur.

Cette même bienveillance s'est affirmée par des gestes de générosité s'adressant à plusieurs reprises à notre zone occupée ou à nos chers prisonniers.

Aussi, est-ce tout l'Episcopat de France qui a tenu, à l'occasion de ce jubilé, à dire collectivement son attachement, son indéfectible et filiale affection à Sa Sainteté Pie XII.

Ce sont tous ses fils de France qui viennent, présentés par leurs Evêques, lui apporter cette triple assurance : qu'ils sont proches de Lui, plus encore à cette heure ; — qu'ils adhèrent totalement à son Enseignement doctrinal, moral et social dont ils attendent les heureux fruits pour le redressement et la pacification de leur pays et du monde ; qu'eux-mêmes, aujourd'hui dans l'épreuve, entendent partager l'épreuve de leur Père ; et qu'ils trouvent un allègement à leurs maux dans cette pensée qu'ils souffrent avec Lui !

La gravité du moment ne permet point de donner à la célébration de ce jubilé l'éclat extérieur dont nous l'aurions marqué en temps normal. Nous savons d'ailleurs que le Saint-Père Lui-même s'y oppose. Ce qu'il souhaite, c'est que prêtres et fidèles commémorent cette date en s'unissant davantage à Lui dans la prière et le recueillement. De ce devoir, Nous en donnons l'assurance, tous, nous nous acquitterons avec bonheur.

C'est pourquoi :

1° A tous les prêtres de France, Nous demandons de célébrer le Saint Sacrifice aux intentions de Sa Sainteté Pie XII, le mercredi 13 Mai.

2° A tous les fidèles, Nous demandons d'offrir leur communion aux dites intentions le jeudi 14 Mai, fête de l'Ascension de Notre Seigneur.

3° Nous demandons qu'aux offices solennels de l'Ascension le Jubilé du Saint-Père soit commémoré par le chant du *Magnificat* et par le chant du *Tu es Petrus*, avec le verset de l'oraison.

4° Nous demandons enfin qu'une quête soit faite à ces offices pour la construction projetée d'une église dédiée à Saint Eugène, qui commémorerait heureusement le Jubilé Pontifical de Sa Sainteté Pie XII.

♣

En même temps que Nous vous demandons, Nos très chers Frères, ce témoignage de dévotion à la Personne de Pie XII, Nous venons vous rappeler la nécessité d'entretenir en vous la flamme d'un attachement respectueux et confiant au Saint-Siège, qui est une des plus belles traditions de la France, Fille aînée de l'Eglise. Pie XII n'a-t-il pas dit, du haut de la chaire de Notre-Dame que « la foi au « Christ et l'union avec Rome divinement établie centre de l'Eglise, « étaient pour le peuple de France la loi même de sa vie ».

C'est pourquoi, en la personne de Pie XII, Nous vous demandons de saluer « le Pape ! »

Ce qu'est le Pape dans l'Eglise, dans le monde, la France le sait ! Notre devoir en une telle circonstance est pourtant de le rappeler solennellement.

Le Pape ! C'est le successeur de Pierre et, comme Lui, le Vicaire de Jésus-Christ. En la personne de Pierre, tous les Papes sont choisis et mandatés. A chacun d'eux le Christ a dit : « Désormais tu t'ap-

Archives diocésaines de Quimper et Léon



« pelleras Céphas, c'est-à-dire Pierre »... Et moi je te déclare que tu « es Pierre, et que sur cette pierre je bâtirai mon Eglise... et que « les Puissances de l'Enfer ne prévaudront pas contre Elle... Tout « ce que tu lieras sur terre sera lié dans le ciel. Tout ce que tu « délieras sera délié ! »

Vicaire du Christ, le Pape reçoit directement de Lui pouvoir et mission.

Pouvoir d'enseigner qui s'alimente à cette source authentique qui n'est autre que Dieu Lui-même, Suprême Vérité.

Pouvoir de gouverner, qui édicte des lois de haute discipline et de saine moralité ; — qui prêche à tous le respect des personnes dans leur vie, dans leur réputation, dans leurs biens.

Pouvoir de sanctifier, qui rend possible et affirme nécessaire la vie du Christ en nous, une vie qui exhausse la nature humaine au plan supérieur de la sainteté.

Mission et pouvoirs qui sont ici-bas les plus puissants facteurs d'unité et de paix. Car la voix du Pape, qui embrasse le temps et l'espace, proclame dans l'Eglise une seule foi, « un seul baptême, « un seul troupeau, un seul Pasteur ». Jamais, semble-t-il, l'angoisse d'un monde divisé n'a appelé avec plus d'urgence un tel bienfait ; car l'unité des esprits est source de charité et de paix sociales.

Surtout, Nos très chers Frères, la Papauté apparaît, aujourd'hui plus que jamais, comme un *Roc inébranlable,* au milieu de l'océan des passions et des vicissitudes humaines. Les empires, les dynasties, les civilisations se succèdent, et la chaire de Pierre demeure, semblable à elle-même, encore que renouvelée. Alors que les systèmes naissent, s'effritent et se dissolvent, l'édifice spirituel monte et se développe, adaptant ses constructions aux besoins de l'humanité. Témoins, ces Encycliques des Papes contemporains, qui ont servi de guide aux croyants comme aux incroyants ; — aux humbles comme aux princes de ce monde ; en sorte que, dans l'ordre que la France enfante au milieu de tant de douleurs, apparaissent déjà les lignes essentielles de la doctrine sociale de l'Eglise.

Dans cette Papauté, qui tient depuis 20 siècles avec toutes les apparences de la faiblesse, — réduite à quelques arpents de terre, — appuyée sur la force du Christ, ne voit-on pas apparaître la puissance de Celui qui a dit : « Voici que je suis avec vous jusqu'à la « consommation des siècles ! »

⁂

En des heures troubles et chargées d'angoisses, il nous est bon, Nos très chers Frères, de nous remémorer ces faits.

Avec Saint Ambroise, nous proclamons *« Ubi Petrus, ibi Ecclesia,* Là où est Pierre, là est l'Eglise ! »

Que ces mots retentissent à vos oreilles et y prennent une précision nouvelle ! Il est temps que le monde revienne à la sagesse s'il ne veut sombrer dans le chaos. Or c'est à écouter l'Eglise et son Chef qu'il évitera le naufrage et retrouvera la voie du salut.

Donc, Nous vous disons en toute sincérité et conviction : Groupez-vous autour du Vicaire de Jésus-Christ ! Et, vous grouper autour du Pape : c'est l'écouter quand il parle, lui faire confiance toujours, prier pour lui sans cesse.

Vous grouper autour du Pape, c'est vous associer à son épreuve, partager sa souffrance qui est universelle, — vous souvenir que selon une loi générale, souffrir avec le Pape, c'est préparer le triomphe de l'Eglise.

Ce Jubilé aura donc uni davantage encore, s'il était possible, la France et le Pape. De cette union, le peuple de France profitera puisqu'elle est la loi même de sa vie... Elle lui donnera de prendre une conscience plus nette de sa vocation et de lui demeurer fidèle.

Puissions-nous tous, en réalisant les vœux du Saint-Père, travailler à un renouveau certain de notre Pays.

Et sera Notre présente Lettre collective lue dans toutes les églises et chapelles de France, le dimanche qui en suivra la réception.

*19 Avril, Dimanche du Bon Pasteur.*



**II. Fête nationale de Sainte Jeanne d'Arc.** — La fête de sainte Jeanne d'Arc devra être célébrée avec toute la solennité possible, dimanche 10 Mai.

Une allocution sera faite et un *Te Deum* sera chanté à l'une des messes ou à l'un des offices du jour.

MM. les Curés et Recteurs voudront bien y inviter les autorités civiles et leur réserver des places à l'église.

Son Excellence Monseigneur l'Evêque présidera la cérémonie qui aura lieu à la cathédrale, à 10 heures.

**III. Université Catholique de l'Ouest.** — *Quête.* — Le jour de l'Ascension ramène la quête annuelle pour les Facultés Catholiques de l'Ouest. Cette quête doit être faite à tous les offices et le produit doit en être envoyé *intégralement* au Secrétariat de l'Evêché. MM. les Curés, Recteurs, Aumôniers et Chapelains tiendront à en favoriser le succès de *tout leur pouvoir.*

*Prédications.* — Sont désignées, en 1942, outre les paroisses qui n'auraient pas été visitées des listes précédentes, pour recevoir le Missionnaire de l'Université Catholique, les paroisses suivantes :

Arzano, Bénodet, Beuzec-Conq, Brasparts, Briec-de-l'Odet, Cléder, Cléden-Cap-Sizun, Clohars-Carnoët, Le Conquet, Crozon, Douarnenez, Ergué-Armel, Edern, Guiclan, Guissény, Le Huelgoat, Kerlouan, Landéda, Landunvez-Kersaint, Ploaré, Plogastel-Saint-Germain, Plonéour-Lanvern, Ploudaniel, Ploudiry, Plouescat, Plougonven, Plougoulm, Plouhinec, Ploujean, Plounéventer, Plonévez-Porzay, Plourin (Morlaix), Plouvien, Plouzévédé, Plozévet, Pont-Croix, Porspoder, Querrien, Quimper (Cathédrale), Quimper (Saint-Mathieu), Quimper (Sainte-Thérèse, Quimperlé (Notre-Dame), Quimperlé (Sainte-Croix), Riec-sur-Bélon, Rosporden, Santec, Sizun, Taulé, Trégunc.

**IV. Neuvaine préparatoire à la Fête de la Pentecôte.** — Monseigneur l'Evêque rappelle au clergé et aux fidèles que la neuvaine de la Pentecôte commencera le vendredi 15 Mai pour se terminer le jour de la fête. Elle consistera dans le chant ou la récitation, le matin, après la messe, ou le soir, au salut, de l'hymne *Veni Creator,* avec le verset et l'oraison du Saint-Esprit.

Les fidèles qui assisteront aux exercices de la neuvaine pourront gagner chaque jour une indulgence de sept ans, et, le jour de la Pentecôte ou l'un des jours de l'octave, une indulgence plénière aux conditions ordinaires.

Ces mêmes indulgences seront accordées aux fidèles qui, légitimement empêchés d'assister aux exercices publics de la neuvaine, adresseront chaque jour une prière à l'Esprit-Saint.

Ceux qui continueront ces prières, en public ou en particulier, pendant l'octave de la Pentecôte jusqu'au dimanche de la Trinité, inclusivement, pourront gagner une seconde fois les mêmes indulgences plénières et partielles.

**V. Propagation de la Foi : Recettes de 1941.** — Nous venons d'achever le rapport de la P. F. pour l'année 1941. A quelle date sortira-t-il des presses ? Nous l'ignorons. Il devrait régulièrement paraître comme supplément des « Liziri » de Juin.

Quelques chiffres permettront cependant aux bons ouvriers de l'Œuvre, de se rendre compte des progrès réalisés au cours de l'année dernière.

Les recettes se sont élevées à 1.024.781 fr. 30 ; soit, à 3 francs près, 300.000 francs de plus qu'en 1940. Cette augmentation de 41 % porte la moyenne par habitant, pour le diocèse entier, de 0 fr. 96 à 1 fr. 36.

Archives diocésaines de Quimper et Léon



Dès lors, force nous a été de relever le taux de l'inscription au Tableau d'Honneur des paroisses. Il est désormais de 2 francs par tête. Cette année même, 79 paroisses, le quart du diocèse, ont atteint cette moyenne...

Nous n'ajouterons ici aucun commentaire ; de tels chiffres, malgré leur nudité, se suffisent à eux-mêmes. *Laudetur Jesus Christus !*

*Le Directeur diocésain :* Ch. GUÉGUEN, *Doyen du Chapitre.*

**VI. Communication de l'Inspection Académique** — *Instruction concernant les demandes de dispense d'âge pour le Brevet élémentaire et le Brevet supérieur* (décret du 21 Décembre 1941). — Les candidats devront adresser à l'Inspection Académique un dossier constitué comme suit :

1° Acte de naissance (sur timbre à 9 francs) ;
2° Demande de dispense d'âge (sur timbre à 6 francs) ;
3° Relevé, par matières, des notes obtenues au cours de l'année scolaire courante, dressé et signé par le chef d'établissement.

Classement général :
Moyenne générale :

Les chefs d'établissements devront adresser les demandes de leurs élèves pour le 20 Mai, au plus tard.

**VII Décorations diocésaines.** — Monseigneur l'Evêque a décerné la médaille d'argent du Mérite diocésain à MM. Jean-Louis Le Guern, Charles Dantec et Vincent Le Bras, conseillers paroissiaux de Plonévez-du-Faou depuis 34 ans, et à Mlle Marie-Yvonne Le Bris, au service de l'église du Huelgoat depuis 30 ans.

**VIII. TABLEAU DE LA VISITE PASTORALE ET DES CONFIRMATIONS**

| Mai | *Matin* | *Soir* |
|---|---|---|
| 14 Jeudi..... | Quimper, La Retraite..... | Le Likès + Saint-Yves. |
| 15 Vendredi.. | Dinéault — Trégarvan..... | Port-Launay. |
| 16 Samedi.... | Pont-de-Buis ..... | Saint-Ségal. |
| 17 Dimanche. | Le Faou ..... | Rosnoën. |
| 18 Lundi..... | Quimerc'h..... | Lopérec. |
| 19 Mardi..... | Brasparts — Saint-Rivoal..... | Le Cloître. |
| 20 Mercredi.. | Lennon ..... | Pleyben. |
| 21 Jeudi..... | Cast ..... | Quéménéven. |

Son Exc. Monseigneur Duparc donnera la Confirmation et sera accompagné de M. le vicaire général Moënner.

## PARTIE NON OFFICIELLE

### De Lamentatione Jeremiæ Prophetæ *(suite et fin)*

*Samedi-Saint.* — 2e Leçon. — A. Comment l'or s'est-il terni ? L'or pur, altéré ? Comment les pierres sacrées ont-elles été dispersées au coin de toutes les rues ? — B. Les nobles fils de Sion, estimés au poids de l'or fin, comment ont-ils été comptés pour des vases de terre, ouvrage des mains d'un potier ? — G. Même les chacals présentent les mamelles à leurs petits et des allaitent ; la fille de mon peuple est devenue cruelle, comme l'autruche dans le désert. — D. La langue du nourrisson s'attache à son palais, desséchée ; les petits enfants demandent du pain, et personne ne leur en donne. — H. Ceux qui se nourrissaient de mets délicats meurent de faim dans les rues ; ceux qu'on portait sur la pourpre embrassent le fumier. — V. L'iniquité de la fille de mon peuple a été plus grande que le péché de Sodome, qui fut renversée en un instant, sans qu'aucune main se fût levée contre elle.

3e Leçon. — Prière du prophète Jérémie. — S. Souvenez-vous, Seigneur, de ce que nous avons souffert : voyez l'opprobre où nous sommes plongés. Notre héritage est la proie de l'étranger, nos maisons sont en sa puissance. Nous sommes comme des orphelins, et nos mères comme des veuves. Nous buvons notre eau à prix d'argent, nous payons le bois qui nous appartenait. On charge nos épaules des fardeaux les plus pesants, sans nous donner aucun repos dans notre lassitude. Nous avons tendu la main aux Egyptiens et aux Assyriens, pour nous rassasier de pain. Nos pères ont péché ; ils ne sont plus, et nous portons la peine de leurs iniquités. Nous sommes asservis à nos serviteurs, sans que personne pense à nous racheter. Il nous faut, au péril de nos vies, chercher notre nourriture devant l'épée du désert. Notre peau, par l'excès de la faim, est devenue brûlante comme une fournaise. Ils ont déshonoré les femmes dans Sion, les vierges dans les villes de Juda.



## CHRONIQUE DU DIOCÈSE

*Evêché :* c/c 3480. Nantes. — *Semaine religieuse :* c/c 9381, Nantes.

### Offices paroissiaux.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — 5e *dimanche après Pâques* (10 *Mai*), *solennité de sainte Jeanne d'Arc :* messes à 7, 8, 9, 10, 11 h. (grand'messe) et 12 h. 30. — A 10 heures, panégyrique de sainte Jeanne d'Arc par M. l'abbé Balbous, économe du collège Saint-Yves. — Vêpres à 15 h. 30, bénédiction. — A 16 heures, sermon breton.

*Lundi, mardi* et *mercredi :* procession des Rogations, à 10 heures.
*Jeudi, fête de l'Ascension :* messes et vêpres comme les dimanches.
*Tous les soirs :* à 20 h. 15, mois de Marie.

— EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — 5e *dimanche après Pâques* (10 *Mai*), *solennité de sainte Jeanne d'Arc :* messes à 7, 8, 9, 10, 11 h. (grand'messe) et 12 h. 30. — A 14 h. 30, vêpres, allocution sur sainte Jeanne d'Arc, mois de Marie, prières pour la paix et bénédiction du Saint-Sacrement.

*Lundi, mardi* et *mercredi :* prières des Rogations. La procession se fera, les trois jours, à l'intérieur de l'église et sera suivie de la messe chantée.

*Jeudi, fête de l'Ascension :* messes aux mêmes heures que les dimanches ; sermon à la grand'messe. — Le soir, à 20 h. 15, vêpres, mois de Marie, prières pour la paix et bénédiction du Saint-Sacrement.

*Samedi :* confession des garçons qui ont déjà communié (écoles communales).

*Tous les soirs :* à 20 h. 15, mois de Marie, prières pour la paix et bénédiction.

**AVIS.** — *La fête de l'Ascension ayant lieu la semaine prochaine, nous prions nos correspondants de bien vouloir nous adresser leurs communications avant mardi.*

**Avis de service.** — Plouhinec : Mercredi 13 Mai, à 12 heures (h. a.), service anniversaire pour M. Billant, ancien recteur.

**AVIS.** — L'Administrateur de 1re classe, directeur régional des statistiques, Rennes, rue Brizeux, 25, écrit à M. le Directeur de l'Enseignement secondaire diocésain :

« En vue de préparer l'établissement de statistiques médicales, le Ministre Secrétaire d'Etat à l'Economie nationale et aux Finances prescrit une enquête concernant les établissements d'enseignement secondaire de la région dans lesquels existe une inspection médicale.

« Pour me permettre de donner les renseignements désirés, j'ai l'honneur de vous demander de vouloir bien, en ce qui concerne les établissements privés du diocèse de Quimper :

1° Répondre au questionnaire suivant :

Archives diocésaines de Quimper et Léon



*a*) Nombre d'établissements dans lesquels existe l'inspection médicale et nombre d'élèves annuellement examinés ;

*b*) Une fiche ou un carnet de service sont-ils tenus à jour pour chaque élève ?

*c*) Les examens médicaux sont-ils trimestriels, semestriels, annuels ?

2° Transmettre avant le 11 Mai à la Direction régionale des statistiques (adresse ci-dessus).

3° Joindre un modèle de la fiche ou du carnet de santé tenu à jour pour chaque élève. »


**SOCIÉTÉ GÉNÉRALE**

**Agences**

BREST
QUIMPER

**Bureaux permanents**

Châteaulin, Concarneau, Douarnenez, Saint-Pol de Léon. || Morlaix, Pont-l'Abbé, Quimperlé,

**et nombreux bureaux périodiques**

**Toutes opérations de banque et de bourse, garde de titres, coffres-forts**

**ORNEMENTS D'ÉGLISE — BRONZE ET ORFÈVRERIE**

**Crèches de Noël, Statues. Chemins de Croix. Croix de procession métal doré ou argenté**

**G. LE POULLOUIN, 12, rue de la Trinité, GUINGAMP**

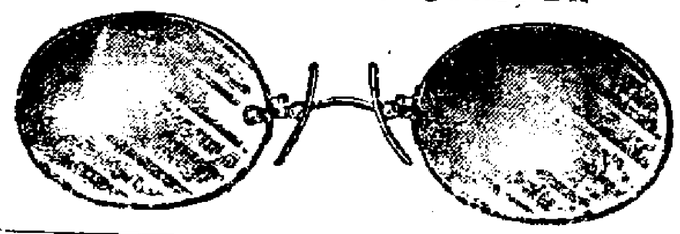
Toutes les réparations, la dorure, l'argenture, le vernis or, le bronzage sont exécutés dans mon atelier et livrés rapidement. Articles de luminaires, encens, bougies, braise, rats de cave, etc. *Lampes électriques 2 bougies pour sanctuaires.*

DELBENN DÉPOSÉE

**LUNETTERIE & ORTHOPÉDIE**

**DELBENN**

**16, Rue Kéréon, QUIMPER**



**P. LE GUENNEC**
Opticien diplômé
BANDAGISTE

MAISON DE CONFIANCE, RECOMMANDÉE AUX MEMBRES DU CLERGÉ


*Le Gérant :* D. PLOUZENNEC.

QUIMPER. — IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE

57e Année — Vendredi 15 Mai 1942 — N° 19

# La Semaine Religieuse

## de Quimper & de Léon

**Administration :** *31, rue Elie-Fréron, Quimper*

Abonnements, payables d'avance, C/C 93.81, Nantes
Prix uniforme, France, **30** francs — Le numéro, **1** franc

Changement d'adresse, **1** fr. **50** — Correspondance, **1** fr. **50**

### Offices de la semaine (Mai).

17. Dim. après l'Ascension. sd. B. *A V., mém. de S. Venant, de S. Pascal, de l'Octave.*
18. S. Venant, M. d. R.
19. S. Yves, Conf., 2e Patron de la Province. dm. B.
20. S. Bernardin de Sienne, Conf. sm. B.
21. Oct. de l'Ascension. dm. B.
22. De la Férie. sd. B.
23. *Vigile de la Pentecôte.* sm. B. et V.
24. Pentecôte. 1re cl. avec Oct. priv. de 1er ordre. *V. sans mém.*

### Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Brignogan ..... 15-17 | Trégunc ..... 18-24

### Sommaire :

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* Attribution du Prix de Vulpian ; Action Catholique ; Avis ; Tableau de la Visite pastorale et des Confirmations.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — Marie au Cénacle.

III. *Chronique du diocèse.* — Offices paroissiaux ; Kergoat-Quéménéven : Journée de Prières pour les Prisonniers.

IV. — *Chronique générale.* — La loi sur les Congrégations est modifiée ; L'honneur dans le travail ; L'âme et la vie des cloches.

V. — *Bibliographie.*

## PARTIE OFFICIELLE

### Communications de l'Evêché.

**I. Attribution du Prix de Vulpian** — Le lundi 4 Mai, s'est réunie à l'Evêché, la Commission instituée pour attribuer le prix fondé par M. le comte de Vulpian en faveur d'une famille catholique d'au moins dix enfants vivants.

Etaient présents : MM. les chanoines Pichon, curé-archiprêtre de la Cathédrale, président, en l'absence de Monseigneur l'Evêque ; Perrot, secrétaire général de l'Evêché ; MM. Danion, maire de Kerfeunteun ; Quéinnec, avoué, et Le Gall, ingénieur des Ponts et Chaussées, de Quimper. M. Manière, notaire, s'était fait excuser.

Après examen des quatorze dossiers présentés, le choix de la Commission s'est porté sur la famille Baron, de Saint-Cadou-

Archives diocésaines de Quimper et Léon



Mariés depuis 12 ans, M. et Mme Baron ont eu 11 enfants, dont quatre couples de jumeaux. 10 enfants sont vivants.

Cultivateurs d'une ferme de seize journaux, M. et Mme Baron travaillent courageusement et donnent en même temps tous leurs soins à la formation chrétienne de leurs enfants dont les aînés sont fidèles au catéchisme et aux offices paroissiaux, malgré la distance et le froid très vif de l'hiver en ces régions.

Considérés et admirés de leurs concitoyens par l'exemple qu'ils donnent de toutes les vertus familiales, M. et Mme Baron sont vraiment dignes du prix qui leur échoit et qui leur sera d'un précieux secours.

Ce prix de 4.000 francs leur sera remis au nom de Son Excellence Monseigneur l'Evêque, par Monseigneur Cogneau, le dimanche 31 Mai, jour de la fête des Mères, pendant la messe célébrée à la Cathédrale à 10 heures et au cours de laquelle M. le Curé-Archiprêtre de Saint-Corentin prononcera une allocution.

**II. Action Catholique.** — Le jeudi 21 Mai, l'Action Catholique féminine organise un pèlerinage à N.-D. des Portes, en faveur des prisonniers.

**7 h. 30**, messe de communion, comme à l'ordinaire ;

**11 h. 30**, instruction pour les dirigeantes et dizainières à la chapelle de N.-D. des Portes ;

**14 h. 30**, vêpres de la Sainte Vierge, instruction par M. le chanoine Le Goasguen, pour toutes les adhérentes du canton ;

16 heures, bénédiction du Saint-Sacrement.

**III. Avis.** — Nous rappelons aux Directeurs de patronage — qui ne s'en seraient pas encore inquiétés — que les dossiers de demande d'agrément doivent être envoyés à la Direction des Œuvres pour le 30 Mai courant.

D'autre part, aucune démarche ne doit être faite auprès de la Préfecture ou des Sous-Préfectures d'ici nouvel avis. L'obtention de l'agrément peut exiger 6 mois, et pendant ce laps de temps on ne peut qu'attendre.

**IV. TABLEAU DE LA VISITE PASTORALE ET DES CONFIRMATIONS**

| Mai | *Matin* | *Soir* |
|---|---|---|
| 24 Dimanche. | Quimper, Loc-Maria ..... | Saint-Corentin. |
| 25 Lundi..... | Saint-Mathieu..... | Ste-Thérèse + Pens$^{t}$ Ste Thér. |
| 26 Mardi..... | Plomodiern ..... ..... | Saint-Nic. |
| 27 Mercredi .. | Camaret ..... | Roscanvel — Lanvéoc. |
| 28 Jeudi..... | Crozon..... | Landévennec. |
| 29 Vendredi .. | Telgruc..... | Argol. |
| 30 Samedi.... | Plonévez-Porzay..... | Locronan — Kerlaz. |

Son Excellence Monseigneur Cogneau donnera la Confirmation dans ces paroisses et sera accompagné de M. le vicaire général Joncour.

## PARTIE NON OFFICIELLE

### Marie au Cénacle

Notre Seigneur avait recommandé à ses apôtres de ne point s'éloigner de Jérusalem avant d'avoir reçu le Saint-Esprit qu'il avait promis de leur envoyer. Le livre des Actes nous dit que, fidèles aux recommandations du Maître, les apôtres et les disciples, en descendant de la montagne des Oliviers, après l'Ascension, se retirèrent dans le Cénacle et qu'ils y persévéraient dans la prière avec la Mère de Jésus.



Les Saintes Ecritures nous parlent de Marie pour la dernière fois.

Pourquoi sa présence au Cénacle ? Le Saint-Esprit n'était-il pas descendu dans son âme, dès le premier jour de sa vie, pour la rendre toute pure et toute belle, immaculée ? Au jour de l'Incarnation, n'était-il pas encore intervenu pour la couvrir de son ombre et faire d'elle le tabernacle de l'Emmanuel ? Que pouvait-il donc manquer à ce chef-d'œuvre de la création et de la grâce ?

Marie est au Cénacle en qualité de Mère. Notre Seigneur ne lui a point donné de rôle officiel dans le gouvernement de l'Eglise ; c'est à l'apôtre Pierre qu'il a confié la charge de paître les agneaux et les brebis, c'est-à-dire de gouverner pasteurs et fidèles. Mais dans la personne de saint Jean il a donné Marie pour Mère à tous les croyants : « Voici votre Mère ». L'Eglise, dans ses commencements, était tout entière au Cénacle. Auprès du berceau de l'enfant qui entre dans la vie, on trouve une mère. Au Cénacle, berceau de l'Eglise naissante, nous trouvons aussi une Mère, Marie. Elle inaugure sa mission d'intercession toute-puissante, de dévouement, de sollicitude maternelle pour l'Eglise encore au berceau, mission qui se continuera jusqu'à la fin des temps.

Si nous en croyons une tradition ancienne, le Saint-Esprit, avant de se répandre en langues de feu sur les apôtres et les disciples, se serait reposé sous la forme d'une gerbe lumineuse au-dessus de la Sainte Vierge, donnant ainsi à comprendre sa mission et sa merveilleuse fécondité.

## CHRONIQUE DU DIOCÈSE

*Evêché :* c/c 3480. Nantes. — *Semaine religieuse :* c/c 9381, Nantes.

### Offices paroissiaux.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — *Dimanche dans l'octave de l'Ascension* (17 *Mai*) : messes à 7, 8, 9, 10, 11 h. (grand'messe) et 12 h. 30. — Vêpres à 15 h. 30. Bénédiction.

*Lundi* et *mardi* : à 7 h. 30, services pour les Trépassés.

*Mercredi* : à 17 h. 30, ouverture de la retraite des enfants.

*Jeudi, vendredi* et *samedi* : retraite des enfants

*Samedi* : à 7 heures, bénédiction des fonts baptismaux.

*Tous les soirs* : à 20 h. 15, prières pour la paix, mois de Marie, Neuvaine au Saint-Esprit, bénédiction.

— Eglise de Saint-Mathieu. — *Dimanche dans l'octave de l'Ascension* (17 *Mai*) : Prône : sermon par M. l'abbé Le Meur, professeur à l'Université d'Angers et quête à toutes les messes pour cette Université. — A vêpres, réunion de l'Archiconfrérie et procession du Saint-Sacrement.

*Mercredi* : ouverture de la retraite des enfants, à 17 heures. — Pendant la retraite, pas de réunion à l'église, à 20 heures. La retraite sera prêchée par M. l'abbé Hall, curé de Saint-Michel de Brest.

Kergoat-Quénéven. — **Grande Journée de Prières pour les Prisonniers** à Kergoat, dimanche de la Pentecôte. Basse messe à 8 h. 30 ; grand'messe à midi. Vêpres à 5 heures ; Exposition du T. Saint-Sacrement entre la grand'messe et les vêpres.

Archives diocésaines de Quimper et Léon



## CHRONIQUE GÉNÉRALE

**La loi sur les Congrégations est modifiée.** — La loi du 1er Juillet 1901, dans son article 13, stipulait qu'aucune Congrégation ne pouvait se former sans être autorisée par une loi ; la création de tout nouvel établissement devait être approuvée par le Conseil d'Etat, et la dissolution d'une Congrégation devait être prononcée par un décret, rendu en Conseil d'Etat.

Cet article se trouve modifié par une loi nouvelle publiée au *Journal Officiel* du 17 Avril 1942. Le rapport au Chef de l'Etat, qui précède ce nouveau texte, explique que l'expérience a condamné l'ancien :

« En effet, lit-on notamment dans ce rapport, les demandes d'autorisation présentées par les ordres religieux furent systématiquement rejetées par le Parlement et si, à partir de 1914, une tolérance de fait s'institua, les Congrégations ne bénéficiaient que d'une existence précaire. Ce régime équivoque, contraire tant à la dignité de l'Etat qu'à celle des ordres religieux, doit prendre fin. C'est pourquoi, en attendant qu'il soit possible d'apporter une solution d'ensemble, étudiée en accord avec l'Eglise, nous croyons devoir dès maintenant vous proposer une modification de l'article 13 de la loi du 1er Juillet 1901, en même temps qu'un règlement de la situation des Congrégations antérieurement dissoutes, auxquelles s'étend le bénéfice de la loi du 3 Septembre 1940 qui les a relevées de l'interdiction d'enseigner.

« Les Congrégations sont comparables aux associations reconnues d'utilité publique par l'importance de leurs écoles et par la valeur de leurs patrimoines. »

En vertu de la nouvelle rédaction de l'article 13 de la loi, *toute Congrégation religieuse peut désormais obtenir la reconnaissance légale par décret rendu sur avis conforme du Conseil d'Etat.* Les dispositions relatives aux Congrégations antérieurement autorisées, leur sont applicables.

*La reconnaissance légale pourra être accordée à tout nouvel établissement congréganiste en vertu d'un décret rendu en Conseil d'Etat.*

La dissolution d'une Congrégation ou suspension de tout établissement ne peut être prononcée que par décret, sur avis conforme du Conseil d'Etat.

*Les Congrégations précédemment dissoutes pourront recevoir l'actif immobilier et mobilier non encore liquidé, avec le reliquat actif résultant de la liquidation, à condition qu'elles obtiennent la reconnaissance légale.* Elles assumeront, dès que ladite reconnaissance leur aura été conférée, outre les mesures d'assistance prévues en faveur de leurs anciens membres, par les lois du 24 Mai 1825, 1er Juillet 1901 et 7 Juillet 1904 et le règlement d'administration publique subséquent, la charge du passif hypothécaire ou chirographaire grévant les biens remis, à la suite des instances en cours et engagés par ou contre la liquidation.

---

**L'honneur du travail.** — Le croira-t-on, nous avons été nourris dans un peuple gai. Dans ce temps-là, un chantier était un lieu de la terre où des hommes étaient heureux. Aujourd'hui, un chantier est un lieu de la terre où des hommes récriminent, s'en veulent, se battent, se tuent.



De mon temps tout le monde chantait. (Excepté moi, mais j'étais indigne d'être de ce temps-là.) Dans la plupart des corps de métiers on chantait. Aujourd'hui on renâcle. Dans ce temps-là on ne gagnait pour ainsi dire rien. Les salaires étaient d'une bassesse dont on n'a pas idée. Et pourtant tout le monde *bouffait*. Il y avait dans les plus humbles maisons une sorte d'aisance dont on a perdu le souvenir. Au fond on ne comptait pas. Et on n'avait pas à compter. Et on pouvait élever des enfants. Et on en élevait.

Nous croira-t-on, et ceci revient encore au même, nous avons connu des ouvriers qui avaient envie de travailler. On ne pensait qu'à travailler. Nous avons connu des ouvriers qui, le matin, ne pensaient qu'à travailler. Ils se levaient le matin, et à quelle heure, et ils chantaient à l'idée qu'ils partaient travailler. A onze heures ils chantaient en allant à la soupe. En somme c'est toujours du Hugo ; et c'est toujours à Hugo qu'il faut en revenir : *Ils allaient, ils chantaient.* Travailler était leur joie même, et la racine profonde de leur être. Et la raison de leur être.

Nous avons connu un honneur du travail exactement le même que celui qui, au moyen âge, régissait la main et le cœur. C'était le même conservé intact en dessous. Nous avons connu ce soin poussé jusqu'à la perfection, égal dans l'ensemble, égal dans le plus infime détail. Nous avons connu cette piété de *l'ouvrage bien faite* poussée, maintenue jusqu'à ses plus extrêmes exigences. J'ai vu toute mon enfance rempailler des chaises exactement du même esprit et du même cœur et de la même main que ce même peuple avait taillé ses cathédrales.

Ces ouvriers ne servaient pas. Ils travaillaient. Ils avaient un honneur absolu comme c'est le propre d'un honneur. Il fallait qu'un bâton de chaise fût bien fait. C'était entendu. C'était un primat. Il ne fallait pas qu'il fût bien fait pour le salaire ou moyennant le salaire. Il ne fallait pas qu'il fût bien fait pour le patron, ni pour les connaisseurs, ni pour les clients du patron. Il fallait qu'il fût bien fait lui-même, en lui-même, pour lui-même, dans son être même. Une tradition, venue, montée du plus profond de la race, une histoire, un absolu, un honneur voulait que ce bâton de chaise fût bien fait. Toute partie, dans la chaise, qu'on ne voyait pas, était exactement aussi parfaitement faite que ce qu'on voyait. C'est le principe même des cathédrales.

Et encore c'est moi qui en cherche si long, moi dégénéré. Pour eux, chez eux il n'y avait pas l'ombre d'une réflexion... Le travail était là, on travaillait bien.

Il ne s'agissait pas d'être vu ou pas vu. C'était l'être même du travail qui devait être bien fait.

Et un sentiment incroyablement profond de ce que nous nommons aujourd'hui l'honneur du sport, mais en ce temps-là répandu partout. Non seulement l'idée de faire rendre le mieux, mais l'idée dans le mieux, dans le bien, de faire rendre le plus. Non seulement à qui ferait le mieux, mais à qui en ferait le plus, c'était un beau sport continuel, qui était de toutes les heures, dont la vie même était pénétrée. Tissée. Un dégoût sans fond pour l'ouvrage mal fait. Un mépris plus que de grand seigneur pour celui qui eût mal travaillé. Mais l'idée ne leur en venait même pas.

Charles PÉGUY (1913).

Archives diocésaines de Quimper et Léon



**L'Ame et la Vie des Cloches.** — C'est dans toutes les circonstances solennelles de la vie des fidèles que la cloche fait entendre sa parole, et que du clocher qui domine l'église paroissiale montent les joyeux appels à la prière et à la reconnaissance ou bien résonnent les sons tristes des glas réclamant une prière pour l'âme d'un trépassé. « Chacun de ses tintements est un souvenir, une leçon, un avertissement, un encouragement au devoir, une invitation ou un reproche. La cloche est un missionnaire, un prédicateur d'avant-garde; c'est une sentinelle placée au point culminant de la vie, et qui, transmettant à toute heure les consignes du ciel, dit à toute heure : *Sursum Corda*. Tel est l'esprit, telle est l'âme, telle est la vie de la cloche. »

Son histoire ! elle remonte loin dans les temps. Nous voyons chez les Juifs, que par ordre de Dieu lui-même, le bas de la robe du grand-prêtre, les jours de grande cérémonie, devait s'entre-mêler de grenades couleur de pourpre et de clochettes d'un or très pur, dont le bruit annoncerait son entrée dans le sanctuaire et sa sortie. « Vous ferez ainsi la tunique de l'éphod ; elle sera toute de couleur d'hyacinthe... Vous mettrez au bas, et tout autour de la même robe, de petites grenades faites d'hyacinthe, de pourpre et d'écarlate teinte deux fois, entrelacée de sonnettes. En sorte qu'il y aura une sonnette d'or et une grenade, puis une autre sonnette d'or et une grenade, et ainsi de suite. Aaron sera revêtu de cette robe lorsqu'il fera les fonctions de son ministère, afin qu'on entende le son de ces sonnettes lorsqu'il entrera dans le sanctuaire devant le Seigneur ou qu'il en sortira. » Et Moïse parle de ces sonnettes non pas comme d'une chose nouvelle, mais au contraire déjà bien connue. Les rois de Perse, si l'on en croit certains auteurs, en avaient comme ornements, au bas de leurs habits.

Mais il y a loin de ces minuscules clochettes aux cloches et aux bourdons de nos églises et de nos cathédrales.

Nous ne voyons nulle part qu'il soit parlé de cloches pour appeler les Juifs à la synagogue et le Temple de Jérusalem n'a jamais eu leurs voix pour donner plus de splendeur aux grandes fêtes liturgiques. Quant aux premiers chrétiens, ce serait un contre-sens de croire qu'ils s'en servaient pour leurs cérémonies. « Pendant les trois premiers siècles, lorsque les chrétiens n'avaient pas assez de la nuit et qu'ils cherchaient l'obscurité des tombeaux pour y cacher les divins mystères, au lieu d'être un pieux appel fait aux disciples de l'Evangile, les bruyantes indiscrétions de la cloche n'eussent été qu'un insolent défi porté à la rage des persécuteurs. Elle n'a donc pu s'introduire qu'à la faveur de la paix dans le service religieux. »

Quand, avec la paix religieuse, les chrétiens purent pratiquer leur religion au grand jour, ils sentirent le besoin d'un signe extérieur pour appeler les fidèles aux offices. Pendant près d'un siècle ils se servirent pour cela de planches retentissantes auxquelles leur destination avait fait donner le nom de *sacrées*, et sur lesquelles ils frappaient à coups de maillets de bois. « C'est encore en souvenir de cet usage que l'on emploie la crécelle dans les offices liturgiques du Jeudi-Saint au Samedi-Saint, temps pendant lequel les cloches restent muettes pour respecter le deuil de l'Eglise, tandis que le corps du Fils de Dieu est dans le tombeau. »

On trouve au commencement du v^e^ siècle l'origine de la première cloche, avec saint Paulin, évêque de Nole, en Campanie, comme auteur. Et depuis cette époque, quelles merveilles n'a-t-on pas accomplies pour rendre les cloches à la fois puissantes et harmonieuses.

« Le puissant intérêt qui s'attache à la cloche et la vraie raison de son incomparable popularité ont leurs sources dans ses harmonies de tout genre : l'Eglise, avec la patrie, avec la paroisse, avec la famille, avec les mystères de la vie et de la mort, avec notre ère tout entier ; il vient de ce qu'elle est l'instrument le plus éminemment social qui existe dans le monde, et le lien le plus fort de nos relations, à ce point qu'on a fini par nommer *esprit de clocher* la vivacité des sentiments qui unissent entre eux, dans un même but, les membres d'une même commune ; c'est enfin que, dans la vie privée comme dans la vie publique, elle touche à tout ce qui nous est saint, précieux ou cher. Trouvez donc un sentiment pur, un devoir, un acte de votre



existence auxquels la religion ne l'associe ? une fibre, une corde du cœur qu'elle ne fasse vibrer ? un concert de l'âme auquel elle ne prélude ? un mouvement légitime et fort auquel elle ne donne le branle ? Baptême, première communion, confirmation, ordre, mariage, extrême-onction, mort , funérailles, services funèbres, repos et sanctification du dimanche, sacrifice de la messe, prédication de la parole sainte, fêtes solennelles de l'Eglise ou de la patrie, mesure publique du temps, *Te Deum* de victoire ou *De profundis* de deuil national, prières contre l'orage, tocsin appelant aux armes quand il s'agit de repousser une invasion et de mettre obstacle au débordement d'un fleuve ou d'un incendie ; jamais la cloche ne reste muette, et vous la voyez, assidue compagne de l'homme, entrer pour sa part dans tous les événements qu'il traverse. Il lui a été dit : *Clama, ne cesses* ».

La cloche élève ainsi l'homme au-dessus de la région des sens, et elle marque toute chose du cachet religieux qui surnaturalise la vie. Aussi n'est-il pas étonnant que ceux qui ont voulu détruire la religion chrétienne se soient parfois attaqués avec tant d'acharnement aux cloches elles-mêmes. L'Islamisme a constamment déclaré la guerre à la cloche. Dans l'acte de capitulation conclu, l'an 637, entre le musulman Omar et l'évêque de Jérusalem, Sophrone, pour la reddition de la ville sainte, il fut stipulé que les chrétiens ne sonneront pas leurs cloches, mais qu'ils pourront cependant les tinter à l'heure des offices. » Cette mesure tyrannique fut encore aggravée plus tard par Mahomet II, lorsqu'en 1453 il se rendit maître de Constantinople. Le son des cloches fut alors formellement interdit partout où dominerait la puissance des Turcs. Cette défense dura en Algérie jusqu'à la conquête de ce pays par la France ; et dès lors « l'installation d'une cloche dans une église devint une marque d'affranchissement et un signe de liberté conquise ».

Plus tard, la Révolution fit taire aussi les cloches des clochers de France ; plusieurs furent fondues sous le prétexte hypocrite d'utilité publique, et l'on sait avec quelle fureur en Russie les cloches sont arrachées aux églises et aux monastères pour être profanées et détruites. La Séparation de l'Eglise et de l'Etat, en France, n'osa pas aller jusque-là ; mais l'on tenta alors de les laïciser du moins dans les communes les plus irréligieuses, et ce fut la crainte de graves difficultés qui les conserva à l'Eglise et au culte.

Les cloches de nos églises frémissent dans leur cage aux moments de patriotique angoisse. Elles lancent les appels à la défense du pays, comme elles retentissent joyeuses à l'heure de la victoire, mêlant ainsi la joie aux larmes précédemment versées...

C'est parce que les cloches des églises sont destinées à de si saintes missions que l'Eglise les bénit.

« Placées au faîte d'une église et bénites auparavant par la main du Pontife, ces cloches prennent à l'instant un caractère sacré ; elles reçoivent une mission auguste ; on les admet à tout dire et à tout publier de ce qui intéresse l'âme, la paroisse et la patrie, et, chose plus admirable encore ! elles obtiennent le privilège de faire naître dans l'âme des impressions qui remuent jusqu'aux profondeurs de l'être humain et l'emportent parfois jusqu'au ciel d'où elles semblent descendre.

Cette bénédiciton n'est pas, quoiqu'on le dise, un baptême. Assurément, les formes extérieures de la cérémonie, le lavage de la cloche, les exorcismes, les onctions et la présence de parrains et de marraines, semblent fournir un prétexte à cette appellation populaire ; mais l'Eglise n'adopte pas de locutions inexactes ; elle n'a rien à effacer de souillé dans la cloche, elle ne la baptise donc pas ; mais elle la bénit pour la séparer de tout usage profane. L'Eglise n'a pas le droit de lui attacher pour la produire d'elle-même, une grâce quelconque, Dieu seul étant le Maître de la grâce et pouvant la produire efficacement par un élément matériel de son choix ; mais elle la consacre pour l'élever à la hauteur de sa mission, pour rendre sa voix plus sympathique aux fidèles, plus agréable à Dieu, et enfin pour la protéger, par le respect d'un caractère saint, contre la violence et la profanation. »

E. L. B.

Archives diocésaines de Quimper et Léon



## BIBLIOGRAPHIE

*BONNE PRESSE, 5, rue Bayard, Paris (8e).*

PROMESSES. Brochure in-4°. Prix : 5 fr. C/C 1668.
Bientôt : MOISSONS. — Même prix.

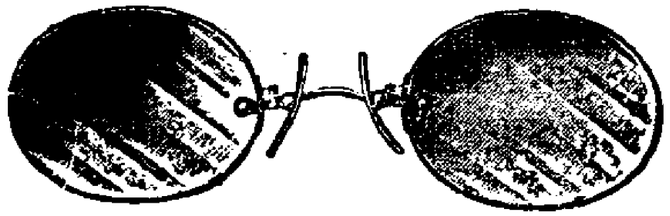
*Editions SPES, 79, rue de Gentilly, Paris (13e).*

Abbé LEROY : LE DON DE DIEU. — Présenter à tous et surtout à nos jeunes, le principe de la vie divine en nos âmes ; rappeler que tout homme est appelé à vivre de cette vie ; préciser les moyens pratiques de développer chaque jour davantage cette vie surnaturelle pour en préparer l'épanouissement éternel, tel est le but de ce petit livre.

Monseigneur LANDRIEUX, évêque de Dijon : UNE PETITE-SŒUR, ouvrage couronné par l'Académie Française. — Prix, 22 fr. ; franco, 24 fr. 50.
Il y a plus de trente-cinq ans que Mgr Landrieux écrivait la biographie de Mlle Lucie D.-M., en religion Sœur Lucie, des Petites-Sœurs de l'Assomption, dont il avait été le confident et le directeur. Depuis lors, le petit livre s'est répandu en nombreux milliers d'exemplaires, succès dû au talent de l'écrivain et plus encore au sujet lui-même : nous avons là un guide, un manuel de la vocation et en même temps l'histoire d'une âme.
Lisez-le : il vous ravira... Voici comment il débute : A l'âge où d'autres commencent leur tâche, à vingt-quatre ans, Sœur Lucie achevait la sienne...

Raymond LABOIS : FACE AU DANGER. *Le danger des fréquentations.* Brochure de 30 pages. — Prix : 2 fr. 50.

HARMONIUMS
NEUFS ET D'OCCASION DE TOUTES MARQUES
ÉCHANGE • LOCATION • CRÉDIT
LABROUSSE
33, Rue de Rivoli - Paris (4e)
41 bis, Boulevard des Batignolles - Paris (8e)
221, Faubourg Saint-Honoré - Paris (8e)

DELBENN
DEPOSÉE
LUNETTERIE & ORTHOPÉDIE
DELBENN
16, Rue Kéréon, QUIMPER

P. LE GUENNEC
Opticien diplômé
BANDAGISTE
MAISON DE CONFIANCE, RECOMMANDÉE AUX MEMBRES DU CLERGÉ

*Le Gérant :* D. PLOUZENNEC.

QUIMPER. — IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE

57e Année — Vendredi 22 Mai 1942 — N° 20

# La Semaine Religieuse

## de Quimper & de Léon

Administration : *31, rue Elie-Fréron, Quimper*

Abonnements, payables d'avance, C/C 93.81, Nantes
Prix uniforme, France, 30 francs — Le numéro, 1 franc

Changement d'adresse, 1 fr. 50 — Correspondance, 1 fr. 50

## Offices de la semaine (Mai).

24. PENTECÔTE. 1re cl. R. Oct. privilégiée du 1er ordre. *V. sans mémoire.*
*Sem. des Quatre-Temps.*
25. De l'Octave. 1re cl. R.
26. De l'Octave. 1re cl. R.
27. De l'Oct. sd. R.
28. De l'Oct. sd. R.
29. De l'Oct. sd. R.
30. De l'Oct. sd. R.
31. La Tr. S. Trinité. 1re cl. B.
*A V., mém. de Ste Jeanne d'Arc, du dim., de S. Ronan.*

Adoration perpétuelle pendant la semaine.

| | | | |
|---|---|---|---|
| Trégunc | 13-24 | La Martyre | 28-29 |
| Guimiliau | 25-27 | Bolazec | 30-31 |

Sommaire :

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* Fête des Mères ; Dispense de jeûne et d'abstinence ; Nomination ; Décorations diocésaines.
II. PARTIE NON OFFICIELLE. — La Pentecôte
III. *Chronique du diocèse.* — Offices paroissiaux ; Mort du Cardinal Baudrillart ; Consécration des familles au S.-C. ; Le Folgoat : Pèlerinage des Prisonniers de guerre ; Rumengol : Le Pardon ; Kersaint-Plabennec : Retraite de jeunes filles.
IV. *Chronique générale.* — La vraie base de l'éducation ; De quel esprit nous sommes...
V. — *Bibliographie.*

## PARTIE OFFICIELLE

### Communications de l'Evêché.

**I. Fête des Mères.** — Nous recommandons instamment à MM. les Curés et Recteurs de faire participer leur paroisse à la fête des Mères du 31 Mai en organisant à cette intention quelque cérémonie religieuse (messe, prédication, prières spéciales).

**II Dispense de jeûne et d'abstinence.** — En raison des circonstances, et en vertu des pouvoirs qui lui sont accordés par le Saint-Siège, Monseigneur l'Evêque dispense ses diocésains du jeûne et de l'abstinence des Quatre-Temps.
Seule l'abstinence du vendredi demeure obligatoire pour le diocèse de Quimper.

Archives diocésaines de Quimper et Léon



**III. Nomination.** — Par décision de Monseigneur l'Evêque, a été nommé recteur de Trégarvan M. Désiré Abolivier, vicaire à Ploaré, en remplacement de M. Jean-Marie Kerninon, démissionnaire.

**IV. Décorations diocésaines.** — Monseigneur l'Evêque a décerné la médaille d'argent du Mérite diocésain à MM. Pierre Coadour, sacristain à Loqueffret depuis 54 ans ; Christophe Stum, Yves Henry et Yves Rannou, conseillers paroissiaux de Loqueffret depuis 44, 35 et 32 ans ;

— à M. Joseph Gourvès, de Lannédern, conseiller paroissial depuis 51 ans ;

— à Mlle Marie Nédélec et à M. Jean Guillou, de Saint-Ségal, pour leurs services bénévoles à l'église depuis 35 et 50 ans ; — à M. Félix Morvan, sacristain à Saint-Ségal depuis 32 ans ;

— à M. Yves Gourmelon, organiste de l'église de Quimerc'h depuis 40 ans.

## PARTIE NON OFFICIELLE

### La Pentecôte

*Factus est repente de cœlo sonus, tanquam advenientis spiritus vehementis.*

Ce fut comme le bruit d'un grand souffle qui passe,
Comme le bruit du vent qui fait gémir l'espace
Et ressuscite le printemps.
O Vent divin, souffle des cimes éternelles,
Impétueux Esprit qui fouettiez de vos ailes
Les eaux mères des premiers temps ;

Vous qui fites fleurir sur le berceau des choses
L'ordre de l'univers comme une immense rose,
Votre souffle anime aujourd'hui
Une œuvre qui surpasse en gloire la première ;
Le printemps qu'il éveille aura plus de lumière
Et portera de plus beaux fruits.

Quand les Pêcheurs obscurs que consacrent vos flammes
Auront dans la douleur ensemencé les âmes,
Vous féconderez leur labeur,
Et la terre, le sein gonflé de sèves neuves,
Plus belle que l'Eden dans les bras de ses fleuves,
Se couvrira de jeunes fleurs.

Immarcescibles fleurs, vertus épanouies,
Que le céleste amour arrose de ses pluies,
Roses et lis de sainteté,
Le divin renouveau que votre Esprit féconde
Ne cessera jamais de réjouir le monde
Ni d'embaumer l'éternité !

Car ils refleuriront dans l'allégresse pleine
Les élus d'ici-bas éclos à votre haleine ;
Par vos jardins mystérieux
Ils épanouiront leur blanche multitude :
Le Ciel les verra boire à la béatitude
Et se désaltérer de Dieu.



Vent de la Pentecôte, ouragan salutaire,
Venez renouveler la face de la terre,
Soufflez sur nos cœurs engourdis,
Et faites éclater en notre âme indolente
Les lumineux amours et les vertus brûlantes
Dont s'embrase le Paradis !

Louis MERCIER.

## CHRONIQUE DU DIOCÈSE

*Evêché :* c/c 3480. Nantes. — *Semaine religieuse :* c/c 9381, Nantes.

### Offices paroissiaux.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — *Dimanche de la Pentecôte* (24 *Mai*) : messes à 7, 8, 8 h. 30, 9, 10, 11 h. (grand'messe) et 12 h. 30. La messe de communion à 8 h. 30. — Quêtes pour les Séminaires. — Pas de vêpres. — Confirmation à 14 h. 30.

*Lundi de la Pentecôte :* messes à 7, 8, 9, 10 h. (grand'messe). — A 14 h. 30, fête de la Sainte-Enfance, procession et bénédiction. — Pas de vêpres.

*Mercredi, vendredi* et *samedi :* Quatre-Temps ; il n'y a d'abstinence que le vendredi.

— EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — *Dimanche de la Pentecôte* (24 *Mai*) : Communion solennelle des enfants : messes à 7, 8, 8 h. 45 (messe de communion des enfants), 10, 11 h. (grand'messe) et 12 h. 30. — A 15 h. 30, vêpres, rénovation des vœux du baptême, consécration à la Sainte Vierge, procession et bénédiction du Saint-Sacrement.

*Lundi de la Pentecôte :* à 7 h. 30, service pour les parents défunts des enfants et messe. — A 9 h. 30, réunion des enfants. — A 10 heures, réception de Mgr l'Evêque, cérémonie de la Confirmation. — A 15 heures, fête de la Sainte-Enfance.

*Tous les soirs* (sauf le lundi) : à 20 h. 15, mois de Marie, prières pour la paix et bénédiction du Saint-Sacrement.

**Mort de Son Eminence le Cardinal Baudrillart.** — Nous recommandons aux prières de nos diocésains Son Eminence le Cardinal Baudrillart, qui vient de mourir à Paris à l'âge de 83 ans. L'éminent Prélat était Recteur de l'Institut Catholique de Paris depuis 1907.

**Consécration des Familles au S.-C.** — Son Exc. Mgr l'Evêque a daigné adresser la lettre suivante à M. le chanoine Cardaliaguet, directeur diocésain de l'Apostolat de la Prière :

*Quimper, 14 Mai 1942.*

CHER MONSIEUR LE CHANOINE,

Vous nous avez aidés efficacement dans notre campagne pour la Consécration des familles au Sacré Cœur.

Je donne mandat à votre Croisade eucharistique de continuer cette œuvre et de correspondre à ce sujet avec MM. les Curés, Recteurs et Aumôniers.

Veuillez transmettre cet appel à la *Semaine religieuse.*

Je vous bénis, et vous assure de mon bien affectueux dévouement en N. S.

† ADOLPHE, *Ev. de Quimper et de Léon.*

Le secrétariat de la Croisade eucharistique siège au 3, rue d'Aiguillon, Brest.

Archives diocésaines de Quimper et Léon



Le Folgoat. — *Lundi de la Pentecôte*, 25 *Mai*, **Pèlerinage marial des Prisonniers de guerre libérés et de leurs familles**, sous la présidence de M. le chanoine Grill, délégué de Mgr l'Evêque, en union avec le pèlerinage national de Notre-Dame de Chartres.

11 heures (h. all.), grand'messe par M. Le Borgne, professeur au collège de Lesneven ; sermon breton par M. Kermoal, directeur de l'école libre de Plounévez-Lochrist.

14 heures, salle du patronage, réunion générale des P. G. libérés ; conférence par M. Launaud, délégué départemental du Comité d'assistance aux P. G. de Quimper.

15 h. 30, vêpres ; sermon français par M. Belbéoc'h, vicaire à Saint-Louis de Brest.

Prière à MM. les Curés et Recteurs de vouloir bien annoncer en chaire ce pèlerinage.

---

Rumengol. — **Le Pardon de la Trinité.** — Le grand pardon de la Trinité se déroulera les 29, 30 et 31 Mai, sous la présidence de Son Excellence Monseigneur Duparc.

*Vendredi* 29 *Mai :* messes basses à partir de 6 heures ; grand' messe à 11 h. 30, chantée par M. Kervian, vicaire au Faou ; sermon breton par M. Guermeur, recteur de Saint-Méen. Vêpres et bénédiction à 15 heures. Prières à 21 heures.

*Samedi* 30 : messes basses à partir de 6 heures ; grand'messe à 11 h. 30, en plein air, chantée par M. le chanoine Pencréac'h, aumônier de l'école Jeanne-d'Arc, à Brest ; sermon breton par M. le chanoine Méar, supérieur de l'institution N.-D. du Creisker, à Saint-Pol-de-Léon. A 15 heures, procession dite des Miracles, bénédiction du T. Saint-Sacrement. Prières à 21 heures.

La circulation étant interdite pendant une certaine partie de la nuit, l'église sera fermée après les prières du soir jusqu'à 4 h. 30 le lendemain.

*Dimanche* 31 : messes basses à partir de 5 heures ; grand' messe à 11 heures, en plein air, chantée par M. le chanoine Méar ; sermon breton par M. le chanoine Pencréac'h. A 15 h., vêpres solennelles, allocution française par M. le chanoine Barvet, curé de Saint-Martin de Brest ; procession et bénédiction du T. Saint-Sacrement.

Sauf avis contraire, arrêt de tous les trains à la halte de Rumengol.

---

Kersaint-Plabennec. — **Retraite de jeunes filles.** — Du 30 Avril au 3 Mai, les jeunes filles de la paroisse ont suivi une retraite qui, de l'avis général, a été vraiment trop courte. Toutes ont répondu de grand cœur à l'appel de M. le Recteur.

Dès le jeudi matin, elles étaient réunies pour la messe de 8 heures, heureuses de pouvoir pendant quelques jours laisser leurs occupations habituelles pour d'autres plus élevées. Le R. P. Vigouroux s'est dépensé sans réserve dans des entretiens simples, clairs et précis, leur rappelant leurs devoirs présents et futurs, insistant surtout sur ce point que la jeune fille n'est point faite pour vivre à sa guise, suivant ses caprices, mais pour tenir sa place au foyer et y jouer son rôle. Il a été compris.

Samedi soir, alors que la retraite s'achevait, un bon petit groupe a eu l'honneur de se consacrer à la Sainte Vierge et de recevoir l'insigne congréganiste.

Dimanche, à 8 h. 30, avait lieu la communion générale. Belle



journée que le temps lui-même a favorisée. Après les vêpres, le Père prédicateur, revenant sur les enseignements de la retraite, a demandé à ses auditrices de rester bien fidèles aux engagements contractés. Puis on s'est séparé, l'âme en paix, remplie de résolutions viriles et d'une énergie nouvelle pour les réaliser.

Après les jeunes filles, les enfants ont bénéficié du zèle et du dévouement du R. P. Vigouroux. Bien vite, ils se sont mis au travail pour se préparer à la communion solennelle. Leur attention, mise en éveil par des questions directes, prouvait qu'ils saisissaient parfaitement les vérités qui leur étaient exposées. Le langage du Père était d'ailleurs si simple et si captivant qu'il n'était pas possible de s'en laisser distraire.

Jeudi, grande fête à l'église parée comme aux plus beaux jours. Parents et amis sont venus y assister nombreux comme toujours ; et ceux-là, les pères et les mères, ont eu l'occasion d'entendre une fois de plus leurs obligations vis-à-vis de leurs enfants, trésor précieux que le bon Dieu leur a confié.

Ainsi chacun a eu sa part, petite ou grande, de cette semaine d'exercices, et l'on peut être sûr que dans ce pays de foi profonde, chacun aussi répondra dans la mesure qu'il a reçu.

---

## CHRONIQUE GÉNÉRALE

---

**Réforme nécessaire : la vraie base de l'éducation.** — Toute réforme morale est une œuvre de longue patience ; c'est aussi une œuvre qui doit prendre l'homme tout entier, dès son début dans la vie, et le faire passer par toutes les étapes nécessaires comme un apprenti destiné à devenir un maître dans sa profession.

Or, il est incontestable que l'écroulement de notre société a eu surtout pour origine la disparition presque complète des principes sur lesquels elle devait être établie. Au premier rang de ces nécessités morales doivent se placer l'autorité et l'obéissance. Il n'est pas moins certain que la famille, où ces principes doivent être conservés, enseignés et pratiqués, est la première responsable de ce désastre moral.

Ne nous faisons pas illusion. Les foyers qui se croyaient les plus chrétiens ont des méthodes d'éducation qui créent l'indiscipline, bien loin de la réprimer. On ne sait plus commander et l'on ne sait plus obéir. On ne commande plus au nom de la conscience ; on n'obéit plus par devoir, parce que l'autorité divine n'est plus considérée comme la source de toute autorité humaine et parce que la conscience n'obéit plus au Maître intérieur qui, seul, est capable et de l'éclairer et de la diriger dans la vérité.

Les parents n'ayant pas appris, par l'éducation qu'ils ont reçue, à considérer le devoir comme devant se suffire à lui-même, sans avoir besoin d'être récompensé, n'ont pas l'idée d'appliquer ce principe absolu à leurs enfants. La fermeté, qui vient de la foi dans les principes établis par Dieu, leur fait défaut ; ils ne songent qu'à chercher, en dehors du simple devoir imposé, des moyens de se faire obéir. Ils manœuvrent plus ou moins maladroitement sur des âmes qu'ils tiendraient aisément dans leurs mains, s'ils étaient convaincus de la mission sainte qu'ils ont reçue. Ils s'imaginent que la bonté — qui d'ailleurs est un devoir — exige d'eux une certaine faiblesse et exclut

Archives diocésaines de Quimper et Léon



une fermeté qui leur paraît trop dure. Ils n'ont jamais expérimenté cette vérité que l'éducation austère laisse dans les âmes des enfants des souvenirs empreints de reconnaissance et de respect qui n'iront jamais aux parents faibles et sans principes d'éducation.

Il est donc certain que la mollesse des mœurs a pour origine la mollesse de l'éducation familiale. Mais il est encore plus certain que ces habitudes familiales ont commencé à donner tous leurs effets pernicieux le jour où la foi a diminué dans les âmes et où elle n'est plus restée le guide bienfaisant des consciences à former.

---

**De quel esprit nous sommes...** — Quel est donc l'esprit de l'Eglise, dont notre baptême nous a fait les membres ? et quel est cet esprit nouveau qui se répand aujourd'hui sur les saints apôtres et qui doit se communiquer à tous les disciples de l'Evangile ? Chrétiens, voici la réponse de l'incomparable Docteur des gentils : « Sache, dit-il, mon cher Timothée, car c'est à lui qu'il écrit ces mots, que Dieu ne nous donne pas un esprit de crainte, mais un esprit de force et d'amour. » Par conséquent, saint Paul nous enseigne que cet esprit de force et de charité, c'est le véritable esprit du christianisme.

Mais il faut entrer plus avant dans le sentiment de l'apôtre ; et, pour cela, remarquez, messieurs, que la profession du christianisme a deux grandes obligations que Jésus-Christ nous a imposées. Il oblige, premièrement, ses disciples à l'exercice d'une rude guerre ; il les oblige, secondement, à une sainte et divine paix. Il les prépare à la guerre, quand il les avertit en plusieurs endroits que tout le monde leur résistera ; c'est pourquoi il veut qu'ils soient violents ; et il les oblige à la paix, lorsque malgré ces contradictions il leur ordonne d'être pacifiques. Il les prépare à la guerre, quand il les envoie « au milieu des loups », *in medio luporum ;* et il les oblige à la paix, quand il veut qu'ils soient « des brebis », *sicut oves.* Il les prépare à la guerre, quand il dit dans son Evangile qu'il jette un glaive au milieu du monde pour être le signal du combat : *Non veni pacem mittere, sed gladium ;* et il les oblige à la paix, quand il promet d'allumer un feu pour être le principe de la charité : *Ignem veni mittere in terram.* Il y a donc une sainte guerre pour combattre contre le monde ; et il y a une paix du christianisme, pour nous unir en Notre Seigneur. Pour soutenir de si longs combats, nous avons besoin d'un esprit de force ; et pour maintenir cette paix, l'esprit de charité nous est nécessaire. C'est pourquoi saint Paul nous enseigne que « Dieu ne nous donne pas un esprit de crainte, mais un esprit de force et de charité » ; et tel est l'esprit du christianisme dont les apôtres ont été remplis.

En effet, considérons attentivement l'histoire de l'Eglise naissante : qu'y voyons-nous d'extraordinaire, et en quoi y remarquons-nous cet esprit du christianisme ? En ces deux effets admirables, je veux dire en la fermeté invincible et en la sainte union de tous les fidèles. Et vous le verrez clairement, si vous voulez seulement entendre ce que saint Luc a dit dans les Actes : « Ils furent remplis de l'esprit de Dieu », *repleti sunt omnes Spiritu sancto ;* et de là qu'est-il arrivé ? Deux choses que saint Luc a bien remarquées ; *loquebantur cum fiducia :* premièrement « ils parlèrent avec fermeté » ; ne voyez-vous pas cet esprit de force ? Et il ajoute aussitôt après : « Et ils n'étaient tous qu'un cœur et qu'une âme » ; *Cor unum et anima una ;* et c'est l'esprit de la charité. Voilà donc, et n'en doutez pas, quel est l'esprit du christianisme : voilà quel était l'esprit de nos pères : esprit courageux, esprit pacifique ; esprit de fermeté et de résistance, esprit de charité et de douceur ; esprit qui se met au-dessus de tout par sa force et par sa vigueur, « esprit qui se met au-dessous de tous par la condescendance de sa charité » : *Per charitatem servite invicem.* Tel est l'esprit de la loi nouvelle ; chrétiens, « ne l'éteignez pas » ; *Spiritum nolite extinguere ;* imitez l'Eglise naissante et la ferveur de ces



premiers temps, dont je dois aujourd'hui proposer l'exemple ; conservez cet esprit de force par lequel vous pourrez combattre le monde, conservez cet esprit d'amour pour vivre en l'unité de vos frères dans la paix du christianisme : deux points que je traite en peu de paroles, avec le secours de la grâce.

Disons donc avant toutes choses que les chrétiens doivent être forts, et que l'esprit du christianisme est un esprit de courage et de fermeté. Car si nous voyons dans l'histoire que des peuples se vantaient d'être belliqueux parce que dès leur première jeunesse, on les préparait à la guerre, on les durcissait aux travaux, on les accoutumait aux périls, combien devons-nous être forts, nous qui sommes dès notre enfance enrôlés par le saint baptême à une milice spirituelle, dont la vie n'est que tentation, dont tout l'exercice est la guerre, et qui sommes exposés au milieu du monde comme dans un champ de bataille, pour combattre mille ennemis découverts et mille ennemis invisibles !

BOSSUET (1641).

---

## BIBLIOGRAPHIE

QUIMPER TRAGIQUE, par M. le chanoine CARDALIAGUET. — 40 fr.

Son Exc. Mgr l'Evêque a daigné écrire à l'auteur : — « Tous vos récits valaient d'être conservés.

Ce sont des leçons de choses.

Vous ne cachez rien. Vous n'exagérez pas la sévérité.

Vos lecteurs jugeront comme vous.

C'est le ton loyal que prenait le bon Monsieur Peyron. Il ne vous aurait pas marchandé les éloges. Je fais comme lui.

... Votre beau volume est admirablement illustré... »

*Maison de la BONNE PRESSE, 5, rue Bayard, Paris (8e).*

« Questions actuelles » : LA VIE CATHOLIQUE. Documents et actes de la hiérarchie (années 1940-1941). 128 pages in-8° (sur 2 colonnes). Prix : 20 fr. ; port, 2 fr.

Le deuxième volume de la collection *Questions actuelles*, qui vient de paraître, fournit une précieuse documentation sur la vie de l'Eglise depuis deux ans.

Chapitre premier : *Vie intérieure de l'Eglise ;* — chapitre II : *L'Eglise et la France ;* — chapitre III : *Les devoirs civiques du chrétien ;* — chapitre IV : *Directives officielles de l'épiscopat au clergé.*

En outre, dans le cours de l'ouvrage quelques documents et nouvelles concernant : Missions, causes de canonisation et de béatification, reliques de saint Martin, statistiques religieuses, recrutement des Séminaires, etc.

ACTES DE S. S. PIE XI, tome XIII.

Albert FLORY : L'AMIRAL COURBET.

DOMINIQUE : LES MILLIONS DE ROSALIE. Roman. 2 fr. 90 ; fo 1,10.

*P. LETHIELLEUX, Editeur, 10, rue Cassette, Paris (6e).*

Mgr G. MILLOT, vicaire général de Versailles : RETRAITE DE COMMUNION SOLENNELLE *sur les grands devoirs de la vie chrétienne* pouvant aussi servir pour « journées de récollection ».

Ce n'est pas une retraite toute faite, mais des cadres et des plans faciles à développer.

Premier jour : *La Prière.*

Deuxième jour : *Le Sacrement de Pénitence.*

Troisième jour : *La Communion.*

Instructions finales : *L'Apostolat, La Vocation, La Dévotion à la Sainte Vierge, La Persévérance.*

Doctrine et traits mélangés.

Un volume de 220 pages : 15 fr. ; franco, 16 fr. 50.

R. P. HUGUENY, des Frères Prêcheurs : TEMPÉRANCE ET CHASTETÉ.

Brochure écrite surtout en vue des élèves des collèges catholiques, des Petits et Grands Séminaires et de leurs confesseurs.

48 pages : 6 francs.

R. P. Léonard BOHLER, Franciscain, directeur de la « Servante chrétienne » : RECUEIL DE CERCLES D'ETUDES.

Brochure de 100 pages sur l'Evangile et même l'Ancien Testament, destinée spécialement aux servantes et aux aumôniers de leurs groupes, pouvant servir également aux autres mouvements de jeunesse.

VIII-96 pages : 12 francs.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

# L'Etat Français émet des Bons d'Epargne à quatre ans

De nouveaux Bons, semblables, à bien des égards, aux Bons du Trésor, sont émis par l'Etat Français.

Dénommés « Bons d'Epargne », ils seront à quatre ans d'échéance et porteront intérêt à 3 pour cent. Les deux premières années d'intérêts seront payées à la souscription, les deux dernières au remboursement. Autrement dit, le Bon de 5.000 francs de valeur nominale sera émis à 4.700 francs et remboursé, en fin d'échéance, à 5.300 fr.

Les Bons d'Epargne seront exempts de tout impôt présent ou futur sur les valeurs mobilières.

Ils seront remboursés à tout moment, par le percepteur, sur la présentation de pièces attestant la réalité d'une des circonstances suivantes : naissance ou mariage d'un enfant ou petit-enfant ; acquisition d'un bien rural ; établissement dans une entreprise agricole ou artisanale ; préjudice causé par une calamité agricole.

Dans le cas de décès du porteur, ou d'un de ses parents proches, les Bons d'Epargne seront acceptés par l'Enregistrement en paycment des droits de succession.

La valeur de reprise, en cas de remboursement anticipé, sera calculée de telle manière que le porteur ait réalisé, pendant le temps où il aura conservé les Bons, un placement correspondant aux conditions du marché.

On le voit, cette nouvelle formule de Bons intéressante, pour tous les épargnants, est particulièrement adaptée aux conditions de vie et aux besoins des artisans et du monde rural.

**SOCIÉTÉ GÉNÉRALE**

**Agences** — BREST, QUIMPER

**Bureaux permanents** — Châteaulin, Concarneau, Douarnenez, Morlaix, Pont-l'Abbé, Quimperlé, Saint-Pol de Léon.

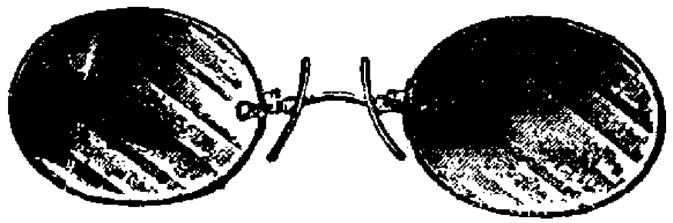
**et nombreux bureaux périodiques**

**Toutes opérations de banque et de bourse, garde de titres, coffres-forts**

DELBENN DÉPOSÉE

**LUNETTERIE & ORTHOPÉDIE DELBENN**

**16, Rue Kéréon, QUIMPER**



**P. LE GUENNEC**
Opticien diplômé
BANDAGISTE

MAISON DE CONFIANCE, RECOMMANDÉE AUX MEMBRES DU CLERGÉ

*Le Gérant :* D. PLOUZENNEC.

QUIMPER. — IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE.

57e Année — Vendredi 29 Mai 1942 — N° 21

# La Semaine Religieuse

## de Quimper & de Léon

**Administration :** *31, rue Elie-Fréron, Quimper*

Abonnements, payables d'avance, C/C 93.81, Nantes
Prix uniforme, France, **30** francs — Le numéro, **1** franc

Changement d'adresse, **1** fr. **50** — Correspondance, **1** fr. **50**

## Offices de la semaine (Mai-Juin).

31 Mai. *Trinité*, 1re cl. B.
*A V., mém. de Ste Jeanne d'Arc, du dim, de S. Ronan.*
1 Juin. Ste Jeanne d'Arc, 2e cl. B.
2. SS. Marcellin et Comp., s. R.
3. Ste Clotilde, d. B.
4. FÊTE-DIEU, 1re cl., Oct. priv. de 2e ordre. B.
5. De l'Octave, sd. B.
6. De l'Octave, sd. B.
7. 2e dim. de la Pentecôte, sd. B.
*Au chœur, solennité de la Fête-Dieu.*

Adoration perpétuelle pendant la semaine.

| | | | |
|---|---|---|---|
| Bolazec ..... | 30-31 Mai. | Peumerit ..... | 6-8 Juin |
| Combrit ..... | 1-5 Juin. | | |

Sommaire :

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* Quête pour les écoles chrétiennes du diocèse ; Nomination.
II. PARTIE NON OFFICIELLE. — *Chronique du diocèse :* Offices paroissiaux ; Intentions recommandées ; Informations scolaires. — Institut Catholique de « La Joliverie ».
III. *Chronique générale.* — Une mère.
IV. — *Bibliographie.*
V. — *Annonces et avis divers.*

## PARTIE OFFICIELLE

### Communications de l'Evêché.

**I. Quête pour les Écoles Chrétiennes du diocèse.** — Nous rappelons que, conformément à l'art. VIII du Mandement de Carême, cette quête doit être faite à toutes les messes, le dimanche du Très Saint-Sacrement.

Le montant en sera adressé immédiatement à l'Evêché (C/C 3480 Nantes).

**II. Nomination.** — Par décision de Monseigneur l'Evêque, M. Corentin Marc, vicaire à Irvillac, est nommé vicaire à Ploaré.

Archives diocésaines de Quimper et Léon



# PARTIE NON OFFICIELLE

## CHRONIQUE DU DIOCÈSE

*Evêché :* c/c 3480. Nantes. — *Semaine religieuse :* c/c 9381, Nantes.

### Offices paroissiaux.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — *Dimanche de la Sainte Trinité* (31 *Mai*) : messes à 7, 8, 9, 10, 11 h. (grand'messe) et 12 h. 30. A la messe de 10 heures, fête des Mères, allocution par M. le Curé. — Les quêtes pour la colonie de vacances des filles du patronage de la Sainte-Famille. — Vêpres à 15 h. 30.

*Lundi* et *mardi :* services pour les Trépassés.

*Mercredi :* confession des filles.

*Vendredi*, 1er *vendredi du mois :* exposition du Saint-Sacrement de 8 h. 30 à 17 h. A 17 h., prières pour la paix, chapelet, bénédiction. — A 20 h., adoration pour les hommes et jeunes gens.

*Samedi :* confession des garçons.

— Eglise de Saint-Mathieu. — 1er *dimanche après la Pentecôte* (31 *Mai*), *fête de la Sainte Trinité :* messes à 7, 8, 9, 10, 11 h. (grand'messe) et 12 h. 30. — A 14 h. 30, vêpres, clôture du mois de Marie, prières pour la paix et bénédiction du Saint-Sacrement.

*Lundi, mardi* et *mercredi :* à 8 h. 30, services pour les Trépassés.

*Jeudi :* à 8 heures, messe pour les prisonniers. — Confessions de 14 h. à 19 heures.

*Vendredi*, 1er *vendredi du mois :* à 7 h., messe à l'autel du Sacré-Cœur. Après la messe de 8 h., bénédiction du Saint-Sacrement. — Le Saint-Sacrement sera exposé de 9 h. 30 à 17 h. A 17 h., prières pour la paix et bénédiction du Saint-Sacrement.

*Tous les soirs* (sauf vendredi) : à 20 h. 15, prières pour la paix et bénédiction du Saint-Sacrement.

*Pendant tout le mois de Juin :* on réitera, après la messe de règle, les litanies du Sacré-Cœur.

---

**Intentions recommandées.** — Combrit : l'Adoration, du 1er au 5 Juin.

— Cléden-Cap-Sizun : l'Adoration, du 7 au 14 Juin.

---

**Institut Catholique Professionnel de Nantes « La Joliverie ».** *Saint-Sébastien-sur-Loire* (*Loire-Inférieure*). — L'Institut a pour but, comme les écoles nationales professionnelles, de préparer, pour les diverses industries, des techniciens catholiques. Durée des études : 4 ans.

L'Institut prépare aussi le Concours d'entrée à l'Institut Catholique d'Arts et Métiers de Lille. Les épreuves du concours d'admission (condition d'admission : 13 ans au moins, 16 au plus au 1er Janvier, 12 ans 1/2 à 15 ans pour le Cours préparatoire), auront lieu les 15 et 16 Juillet.

A partir du 1er Octobre 1942, les élèves de l'I. C. P. pourront bénéficier des Bourses nationales.

Adresser demandes d'inscription, de renseignements et pièces requises au Directeur de l'Institut Catholique Professionnel.

---

### Informations scolaires

I. — *Limite d'âge inférieure des Candidats au Diplôme d'Etudes Primaires Préparatoires en* 1942. (*Arrêté du 7 Mai* 1942.)

« A titre transitoire, pour la session de 1942, les candidats au diplôme d'Etudes Primaires Préparatoires qui ont demandé leur inscription dans une classe de Sixième de Lycée ou Collège et qui sont



trop jeunes pour pouvoir bénéficier de la dispense d'âge prévue à l'article 254 de l'arrêté du 18 Janvier 1887, modifié par l'arrêté du 18 Aout 1941, pourront, à titre exceptionnel, et si leurs notes scolaires sont particulièrement bonnes, obtenir une dispense d'âge nouvelle qui viendra s'ajouter à la première.

» Si cette dispense d'âge supplémentaire n'excède pas six mois, elle sera accordée par le Recteur sur proposition motivée du Chef d'établissement accompagnée de l'avis de l'Inspecteur d'Académie et du bulletin scolaire de l'enfant.

» Si cette dispense d'âge supplémentaire doit dépasser six mois, le cas sera soumis à la décision du Ministre sur proposition motivée du chef d'établissement, transmise avec les avis motivés de l'Inspecteur d'Académie et du Recteur et accompagnée du bulletin scolaire de l'enfant. »

A cette communication, M. l'Inspecteur d'Académie joint l'observation suivante :

« Il est à craindre que la plupart des demandeurs n'auront pas reçu notification de la décision prise à leur sujet au moment où aura lieu l'examen. Ces candidats seront cependant admis à composer, sous la réserve que la proclamation de leur succès éventuel restera subordonnée à la décision favorable du Recteur ou du Ministre. »

II. — *Suspension des Certificats du* 1er *Cycle Secondaire.*

Par circulaire en date du 23 Mars 1942, M. le Ministre fait connaître ce qui suit :

« Les certificats d'études classiques et modernes du 1er Cycle créés par le décret du 26 Novembre 1941 ne seront exigés pour l'admission dans les classes de Seconde des Lycées et Collèges que lorsque la réforme actuellement en cours aura atteint les classes de 3e de l'Enseignement secondaire. Le Brevet élémentaire que ces certificats sont appelés à remplacer est d'ailleurs maintenu à titre provisoire. »

Je vous prie, en conséquence, de porter à la connaissance des candidats éventuels à ces certificats que leur inscription ne pourra être envisagée que s'ils fournissent une raison motivant leur demande ; à titre d'exemples, j'indique leur désir de se présenter au concours de recrutement des élèves instituteurs ou des élèves institutrices ou de posséder, s'ils ont fait des études classiques, un titre équivalent au Brevet élémentaire. Il importe, pour des raisons qui sont évidentes, de réduire au minimum l'effectif des candidats dans la période transitoire. J'ajoute que les dates choisies pour les épreuves de ces certificats coïncideront avec celles qui ont été fixées pour le Brevet élémentaire. Les doubles candidatures seront ainsi rendues impossibles.

En application de ces instructions, j'ai l'honneur de vous préciser que les candidatures des élèves provenant de l'Enseignement Primaire Supérieur (Ecoles Primaires Supérieures et Cours Complémentaires) sont sans objet et ne sont pas susceptibles d'être acceptées puisque ces élèves peuvent se présenter au Brevet Elémentaire.

III. — *Epreuve de Mathématiques au Baccalauréat.*

(Communication de M. l'Inspecteur d'Académie.)

M. le Ministre m'écrit le 9 Mai courant :

« Par circulaire du 25 Mars 1942, je vous ai informé que l'épreuve de mathématiques pour laquelle peuvent opter à l'écrit les candidats de la série A de la première partie du Baccaulauréat porterait sur le programme prévu pour les sections A', A", et B par l'arrêté du 22 Septembre 1941 fixant les programmes transitoires de l'enseignement secondaire.

» J'ai l'honneur de vous faire connaître que, contrairement à ces prescriptions, l'épreuve de mathématiques de la série A de la première partie du Baccalauréat portera sur le programme de la classe de première A tel qu'il a été établi par l'arrêté précité.

» En conséquence, le paragraphe premier de la circulaire du 25 Mars 1942 est expressément abrogé.

» Je vous serais obligé de vouloir bien diffuser immédiatement et le plus largement possible les dispositions qui précèdent. »

Archives diocésaines de Quimper et Léon



### IV. — *Tarifs de pension.*

(Communication de M. l'Inspecteur d'Académie.)

En exécution d'une circulaire ministérielle en date du 23 Avril, j'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien m'adresser le plus tôt possible la liste des établissements d'enseignement secondaire ou primaire avec internat en précisant :

Le prix de pension (tarif complet) ;
Le prix de 1/2 pension.

Je vous serais très obligé d'établir des listes distinctes G. et F. dans l'ordre alphabétique des communes conformes au modèle ci-dessous :

| Nom et lieu de l'Etablissement | Taux de pension complète | Taux de la 1/2 pension complète | Observations |
|---|---|---|---|

*N. B.* — A ce propos, il peut être utile de rappeler que les bourses accordées aux élèves de l'enseignement libre, bourses d'externat, de demi-pension, d'internat ou d'entretien ne peuvent être en aucun cas supérieures à celles de même catégorie accordées aux élèves de l'enseignement public. Le montant des bourses est basé non pas sur les frais de scolarité de l'établissement où l'enfant fait ses études, mais sur l'établissement public de même catégorie le plus proche.

## CHRONIQUE GÉNÉRALE

**Une mère...** — *A l'occasion de la* Fête des Mères, *Pierre l'Ermite a consacré son article hebdomadaire à la mère de Saint-Saëns, le grand musicien. Nous en reproduisons une bonne partie :*

La comtesse de Noailles a parlé du « cœur innombrable ».

Saint-Saëns est un artiste « innombrable » par la multitude, la variété des sujets qu'il a abordés, avec le handicap d'une santé chancelante. Il appartient à la catégorie de ces êtres fragiles, mais nerveux, qui doivent toujours mourir demain, et qui, sans cesse en travail, enterrent les athlètes de leur temps.

⁂

Mais ce qui, par-dessus tout, m'a frappé, c'est l'influence capitale, persévérante, absolue, que la mère de Saint-Saëns a exercée sur son fils.

Littéralement, elle a pétri l'âme de ce fils, et en a fait le magnifique artiste qu'il est devenu.

Grâce à des documents mis à ma disposition par l'aimable conservateur du Musée Saint-Saëns, de Dieppe, j'ai suivi, pas à pas, cette emprise de la mère sur son enfant.

Et, à la veille de la Fête des Mères, je voudrais que toutes les mères de France la méditent et en fassent leur profit.

⁂

Camille Saint-Saëns, né le 9 Octobre 1835, perdait son père deux mois après. Ce père, mort de la poitrine, laissait une veuve à peu près sans ressources, et un fils, dont la santé délicate inspirait déjà les plus vives inquiétudes.

Imaginez cette mère, penchée sur le berceau de son fils, épiant ses moindres gestes, le cœur plein d'angoisse à la pensée que le cher petit sera, bientôt peut-être, la victime de l'hérédité paternelle.

Mais au milieu de cette nuit, une lueur, qui la comble de joie et d'espoir !



Elle s'aperçoit que l'enfant a des attirances particulières vers le monde mystérieux des sons.

Lulli a trouvé, dans le cri-cri du grillon, l'inspiration de son premier chant. Camille, à peine âgé de trois ans, pressent tout un orchestre dans la voix, grave ou aiguë, menaçante ou plaintive, de la bouilloire de cuivre qui se balance au-dessus du foyer familial.

Or, sa mère avait éperdument demandé à Dieu que son premier fils fût musicien.

Constatez à quel point elle est exaucée !

A trente mois, l'enfant apprend le solfège.

A cinq ans, il joue correctement une sonate de Mozart, et écrit des petites valses et des galops, sans avoir appris aucune théorie, et sans l'aide du piano.

A sept ans, sa mère le confie au grand pianiste Stamaty.

Et, à dix ans, son professeur le produit, salle Pleyel, dans un grand concert où il joue, de mémoire, du Mozart, du Bach, du Beethoven. La grande presse parisienne lui consacre des articles très élogieux ; et, de tous côtés, affluent les offres les plus tentantes d'engagements.

⁂

C'est ici que la mère intervient.

Malgré sa pauvreté, et sans une hésitation, elle sacrifie l'appoint pécuniaire ; et elle refuse énergiquement son fils aux salons et aux concerts.

Pourquoi ? Parce que c'est l'époque des catéchismes, et de la Première Communion.

Le professeur du petit Camille est tout à fait d'accord avec la mère.

Dans une lettre qu'il adresse de Rome, à Mme Saint-Saëns, le 29 Décembre 1846, Stamaty s'exprime ainsi :

*« ...La grande affaire qui doit occuper, cette année, votre cher enfant, par-dessus toutes les autres, c'est sa Première Communion, On ne saurait se figurer ce qu'est une Première Communion bien faite..., l'influence qu'elle peut avoir sur tous les actes de la vie, Et si Camille se constitue un bon catholique, la Providence se servira certainement de lui pour apporter quelque pierre solide à la reconstruction de l'édifice bien en ruines, de l'art religieux... »*

⁂

Comme la mère de Lamartine... comme la mère de Gounod, Madame Saint-Saëns va suivre son fils, sans jamais se départir de l'idéal dont elle rêve pour lui...

Elle aimera son enfant dans le haut sens de ce mot magnifique, qui est de « vouloir le bien de l'être aimé ».

Un jour, Saint-Saëns, cruellement mordu par la critique, écrit à sa mère une lettre découragée.

La réponse ne se fait pas attendre :

*« ... En rentrant de la messe, je trouve ta lettre. Tu me fais mal avec ta frayeur. Je te croyais un homme. Je me suis trompée. Tu n'es qu'une poule mouillée !*

*» ...Tu joueras bien, ou je te renie pour mon enfant.*

*» ...Allons, du courage ! Sois homme, et homme de génie. Tu le peux, si tu le veux. Le Bon Dieu n'abandonne jamais l'homme qui a le cœur droit et sincère. Tu dois montrer le génie de Beethoven à ceux qui ne l'ont jamais compris... »*

⁂

Et toute sa vie, elle sera là, ainsi, près de son fils.

Elle sera là, pendant la guerre de 1870, où Saint-Saëns s'enrôle, comme simple soldat, au 4e bataillon de la Garde Nationale.

Elle sera là, après la guerre, quand le talent de Saint-Saëns s'est

Archives diocésaines de Quimper et Léon



affirmé, et que le jeune maître pourrait être tenté de se complaire en lui-même, et de se reposer sur ses lauriers.

En 1872, le Maître a composé sa première sonate en Ut mineur pour violoncelle et piano. Et il la donne dans le salon familial, devant un certain nombre d'invités choisis.

Tout le monde l'applaudit, — excepté sa mère.

— *La finale de ta sonate est exécrable !... lui dit-elle, quand les invités sont partis.*

Cette fois, son fils est furieux. Il s'enferme farouchement pendant huit jours, ne paraissant plus qu'aux repas.

Puis il revient humblement trouver sa mère. Il a déchiré sa finale... en a fait une autre, qui est celle que l'on connaît, d'un style si personnel, où les idées s'entremêlent, et se repoussent avec une sorte d'ardeur démoniaque.

Il en donne l'audition à sa mère, toute seule. Elle l'écoute avec attention, et s'en déclare enfin satisfaite.

⁂

Naturellement, Saint-Saëns est, de plus en plus, excédé par les exigences des directeurs de théâtres et par toute la meute des envieux. On publia sur lui les histoires les plus absurdes.

Alors, dégoûté, il voyage à travers le monde, méprisant les hommages et les vexations d'une société, dont il a vu toute la versatilité.

Vagabond de la douleur, il circule, incognito, et même sous un faux nom. Il voudrait le silence et la paix.

Mais il écrit presque quotidiennement à sa mère... il l'embrasse « à pincettes ».

Malade elle-même, elle le soutient encore :

« ...*Laisse couler la Seine tranquillement. Travaille avec les facultés que le bon Dieu t'a données. Ne t'occupe pas de ce qui se dit autour de toi. Suis ton chemin. Et tu verras que tu es un homme ; et tu te sentiras fort.*

» ...*Mais, pour cela, il faut le travail incessant, la vigilance constante. Tu es venu au monde pour faire de la musique, fais de la musique !* »

⁂

A la fin de l'année 1888, sa mère va mourir. Sa tendresse maternelle n'a plus alors aucune raison de se cacher, car son fils a atteint le sommet rêvé :

« ...*Mon cher bien-aimé, je commence à trouver ton voyage un peu long. J'ai besoin de te voir. Je ne suis pas raisonnable. Grondemoi. Je ne t'en voudrai pas...* »

Saint-Saëns accourt aussitôt au chevet de sa mère.

Il ne la quittera plus.

Le 18 Décembre, elle meurt dans ses bras.

Brisé de douleur, il la conduit au caveau du cimetière Montparnasse où, son œuvre — son chef-d'œuvre — accompli, elle dormira son dernier sommeil.

Mais, Saint-Saëns vivra de son souvenir. Il restera fort de la force que, sans se lasser jamais, sa mère aura donnée à l'enfant, et à l'homme, qui en a, parfois, plus besoin que l'enfant.

⁂

Bienheureux, les fils qui ont de telles mères, fortes parce que chrétiennes.

Et, pour finir par la parole même de Saint-Saëns : « Bienheureuses, les natures de flamme... Et gloire aux dames qui usent le fourreau !... »



# BIBLIOGRAPHIE

*Librairie P. TÉQUI, 82, rue Bonaparte, Paris* (6e).

Abbé GRIMAUD : FUTURES RELIGIEUSES. Prix : 24 fr. ; franco, 27 fr.

Après *Futurs Epoux, Futures Epouses, Futurs Prêtres*, M. l'abbé Charles Grimaud vient d'écrire *Futures Religieuses*. Mêmes qualités, même succès.

Quatre parties : L'Appel — La Réponse de la jeune fille — La Réponse des Parents — Le choix du Couvent.

Bon succès à *Futures Religieuses !*

*Editions SPES, 79, rue de Gentilly, Paris* (13e).

Chanoine VIOLLET : PRINCIPES DE VIE ET D'ACTION CHRETIENNE (Collection de l'Association du Mariage Chrétien). Tomes 1 et 2 : 13 fr. 50 et 20 fr. ; franco, 15 fr. et 22 francs.

Adapter la spiritualité à la vie du laïcat ; former les apôtres laïcs pour leur « vocation de plein air », au milieu des non-catholiques ; soutenir les chrétiens pour être à la fois des enfants très soumis de l'Eglise et des serviteurs fidèles de la Société temporelle... c'est le but que vise cet ouvrage.

Le Tome I avait développé les principes suivants : Sanctification pour les autres ; Obéissance aux autorités spirituelles et temporelles ; Respect des consciences ; Union avec tous pour le bien.

Le Tome II commence à son tour la Loyauté absolue ; l'Amour des pauvres et des pécheurs ; l'Obéissance aux lois de la chasteté ; l'Amour de la souffrance en union avec Jésus-Christ.

Congrégation des Sacrés-Cœurs (Picpus) : FIGURES PICPUCIENNES. — Un petit volume... une grande histoire !

Les Religieuses des Sacrés-Cœurs et de l'Adoration Perpétuelle, dites « de Picpus » ou encore « Dames Blanches », nous initient à la vie de leur Institut dans ses diverses manifestations.

Photographies, récits de voyages, anecdotes dont quelques-unes très savoureuses contribuent à l'attrait de la brochure.

*Figures Picpuciennes* est une synthèse vécue de la Congrégation depuis bientôt 150 ans. — 20 fr. ; franco, 22 francs.

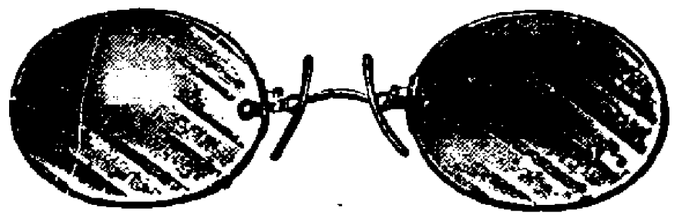
*EDITIONS FRANCISCAINES, 9, rue Marie-Rose, Paris* (14e).

Jean MASSIN : JESUS VIVANT. Un volume grand format 17×24,5. Prix : 15 francs.

C'est le troisième volume de ce cycle des louanges de Jésus que M. Jean Massin se propose d'écrire. La « Cantate triomphale du Christ Roi » rendait grâces au Christ comme à notre Chef, les « Poèmes de la Compassion de Jésus-Christ », comme à notre Sauveur ; c'est comme notre Vie qu'il est glorifié ici.

*Editions BILLAUDOT, 14, rue de l'Echiquier, Paris* (10e).

LA LETTRE !... CELLE DU PRISONNIER. Drame en un acte.

DELBENN
DEPOSÉE
P. LE GUENNEC
Opticien diplômé
BANDAGISTE
LUNETTERIE & ORTHOPÉDIE
DELBENN
16, Rue Kéréon, QUIMPER

MAISON DE CONFIANCE, RECOMMANDÉE AUX MEMBRES DU CLERGÉ

Archives diocésaines de Quimper et Léon


***Des billets de banque qui rapportent :***

# LES BONS DU TRÉSOR

***LEURS AVANTAGES :***

- INTÉRÊT PAYÉ D'AVANCE
  Exemple : s'il s'agit d'un Bon de 1.000 Francs à 2 ans, l'acquéreur ne doit verser que 945 Francs. La différence de 55 Francs représente l'intérêt de 2,75 °/₀ qu'il encaisse, à l'instant même où il prend son Bon.
- EXEMPTION DE TOUT IMPÔT
  Les revenus des Bons du Trésor ne subissent donc :
  - Ni impôt cédulaire sur les valeurs mobilières (25 °/₀) ;
  - Ni surtaxe exceptionnelle (5 °/₀) ;
  - Ni impôt général sur le revenu ;
  - Ni droit de transmission ;
- FACILITÉS DE REMBOURSEMENT
  L'argent placé en Bons du Trésor peut être transformé en billets de banque dès qu'on en a besoin (escompte ou avances par la Banque de France).
- AUCUNE FORMALITÉ
  Pour souscrire, vous n'avez à remplir aucune formalité ; pas même à donner votre nom. Aucune formalité non plus, pour obtenir le remboursement.
- OU TROUVER LES BONS ?
  Dans les Caisses publiques, les Bureaux de poste et les Banques, chez les Agents de change et les notaires ; auprès des Caisses d'Épargne.

**Souscrire, c'est donc faire de son argent l'emploi le plus profitable, en même temps que travailler au relèvement du pays.**

AC 4



# HARMONIUMS

NEUFS ET D'OCCASION DE TOUTES MARQUES
ÉCHANGE • LOCATION • CRÉDIT

**LABROUSSE**

33, Rue de Rivoli - Paris (4e)
41 bis, Boulevard des Batignolles - Paris (8e)
221, Faubourg Saint-Honoré - Paris (8e)



*Le Gérant :* D. PLOUZENNEC.

QUIMPER. — IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE



57e Année — Vendredi 5 Juin 1942 — N° 22


# La Semaine Religieuse

## de Quimper & de Léon


**Administration :** *31, rue Elie-Fréron, Quimper*

Abonnements, payables d'avance, C/C 93.81, Nantes
Prix uniforme, France, **30** francs — Le numéro, **1** franc

Changement d'adresse, **1 fr. 50** — Correspondance, **1 fr. 50**


## Offices de la semaine (Juin).

7. 2e dim. après Pentecôte. sd. B.
   *Solennité de la Fête-Dieu.*
8. De l'Octave. sd. B.
9. De l'Octave. sd. B.
10. De l'Octave. sd. B.
11. Octave de la Fête-Dieu, dm. B
12. *Fête du Sacré Cœur.* 1re cl. Oct. priv. du 3e ordre. B.
13. S. Antoine de Padoue. d. B.
14. 3e dim. après Pentecôte. sm. B.
    *Solennité du Sacré Cœur.*

Adoration perpétuelle pendant la semaine.

| | | | |
|---|---|---|---|
| Peumerit | 6- 8 | Argol | 14-16 |
| Cléden-Cap-Sizun | 9-13 | | |

## Sommaire :


I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* La Fête du Sacré Cœur ; Retenue de 10 % ; Journée de prières du stalag 11 D pour le diocèse ; Décorations diocésaines ; Décès.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — *Chronique du diocèse :* Offices paroissiaux ; Avis de services ; Décès ; Service pour Mgr Lamarche ; Avis : Baccalauréat ; Le Pardon de Rumengol ; Plougastel-Daoulas : La procession du Vœu.

III. *Chronique générale.* — Procession de Fête-Dieu en 1793, etc...

IV. — *Bibliographie.*

V. — *Annonces et avis divers.*


## PARTIE OFFICIELLE

### Communications de l'Evêché.

**I. La Fête du Sacré Cœur.** — Comme les années précédentes, la fête du Sacré Cœur devra être célébrée solennellement le jour de l'incidence, vendredi 12 Juin, dans les églises paroissiales et les chapelles du diocèse, en accomplissement du vœu fait en 1917 par les Cardinaux, Archevêques et Evêques de France.

Le programme de la journée comporte : le matin, messe de communion ; — le soir, réunion avec sermon, procession au chant des litanies du Sacré Cœur, Acte de Réparation, bénédiction du Saint-Sacrement. (Voir *Ordo*, pages A et B.)

Archives diocésaines de Quimper et Léon



Nous demandons, en outre, que l'on chante la grand'messe et les vêpres ce jour-là dans toutes les églises paroissiales où ce sera possible.

Enfin, pour Nous conformer aux instructions du Souverain Pontife, Nous ordonnons que le Saint-Sacrement soit exposé dans toutes les églises et chapelles où l'on pourra assurer tout le long du jour le devoir de l'adoration.

*Le dimanche* 14 *Juin,* où l'on célèbre dans ce diocèse la solennité du Sacré Cœur, on doit réciter, *devant le Saint-Sacrement exposé,* le même Acte de Réparation avec les litanies du Sacré Cœur.

C'est seulement ce dimanche 14 Juin qu'on peut gagner les indulgences octroyées à cet Acte public de réparation (can. 922): *7 ans et 7 quarantaines* aux fidèles qui y assistent, *indulgence plénière* pour ceux qui se confessent et font la sainte communion (S. Pénitencerie, 1er Juin 1928).

**II. Retenue de 10 °/o.** — 64 paroisses n'ont pas encore versé la retenue de 10 % du 1er trimestre 1942. Nous prions MM. les Curés et Recteurs de ces paroisses de vouloir bien se mettre en règle sans plus tarder.

**III. Journée de prières du stalag II D pour le diocèse.** — M. l'abbé Delesalle, aumônier du camp II D, adopté par le diocèse, a fait savoir à Monseigneur l'Evêque qu'il organise dimanche prochain 7 Juin, au camp et dans les kommandos qui en dépendent, une journée de prières en faveur du diocèse.

Monseigneur lui a répondu que, de son côté, le diocèse n'oublie pas le camp qu'il a adopté et qu'il se propose d'organiser, dans le courant de Juillet, une journée diocésaine de prières et de charité en faveur des prisonniers.

**IV. Décorations diocésaines.** — Monseigneur l'Evêque a décerné la médaille d'argent du Mérite diocésain à : MM. Louis Chipon et Stanislas Guéguen, organiste et chantre bénévole à Locronan depuis 34 ans, et à M. Jean-Marie Doaré, de Locronan, conseiller paroissial depuis 31 ans ; à Mlle Victorine Le Goff, au service de l'église de Rumengol depuis 35 ans, et à M. Jacques Grall, organiste à N.-D. de Rumengol depuis 30 ans.

**V. Décès.** — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles, M. Alain Pouliquen, curé-doyen de Plabennec, décédé le 26 Mai, à l'âge de 66 ans ;

et M. Jean-Louis Roudaut, recteur de Kernével, décédé le 30 Mai, à l'âge de 62 ans.

## PARTIE NON OFFICIELLE

### CHRONIQUE DU DIOCÈSE

*Evêché :* c/c 3480. Nantes. — *Semaine religieuse :* c/c 9381, Nantes.

### Offices paroissiaux.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — 2e *dimanche après la Pentecôte (7 Juin), solennité du Saint-Sacrement :* messes à 7, 8, 9, 9 h. 30, 10 h. (grand'messe suivie de la procession), dernière messe à 12 h. 30. — Vêpres à 15 h. 30. Clôture du Triduum Eucharistique. — A 20 h. 15, prières pour la paix.



*Tous les jours :* exposition du T. Saint-Sacrement de la fin de la 1re messe à la fin des vêpres. — Chaque jour (sauf vendredi), grand'messe à 10 h. et vêpres à 17 heures.

*Lundi :* à la chapelle, à 8 heures, messe des Mères chrétiennes. — A 15 h., conférence et bénédiction.

*Mardi :* réunion des dames de la Ligue : messe à 8 h. à la chapelle, réunion des dizainières à 14 h. 30.

*Vendredi, solennité du Sacré Cœur :* offices comme le dimanche, sans messe de 12 h. 30. — A 11 h., grand'messe pontificale ; à 17 h., vêpres pontificales. — A 20 h. 15, sermon par M. l'abbé Sévellec, sous-directeur des Œuvres, procession, amende honorable au Sacré Cœur, bénédiction.

— Eglise de Saint-Mathieu. — 2e *dimanche après la Pentecôte (7 Juin), solennité du Saint-Sacrement :* messes à 7, 8, 9, 10 h. (grand'messe) et 12 h. 30. — A 14 h. 30, vêpres, procession du Saint-Sacrement à l'intérieur de l'église, prières pour la paix et bénédiction.

*Pendant la semaine :* à cause des travaux qui se font à l'église, le Saint-Sacrement ne sera pas exposé au cours de la journée, si ce n'est vendredi, jour de la fête du Sacré Cœur. Les autres jours, il y aura simplement, chaque soir, à 20 h. 15, vêpres solennelles devant le Saint-Sacrement exposé.

*Jeudi :* confessions de 14 à 19 heures.

*Vendredi, fête du Sacré Cœur :* grand'messe à 9 heures ; exposition du Saint-Sacrement depuis la fin de la grand'messe jusqu'à la fin de l'office du soir. — A 20 h. 15, réunion pour tous les fidèles : sermon, procession, acte de réparation, bénédiction.

*Samedi :* confession des filles des écoles communales.

---

**Avis de services.** — Deux services de huitaine seront chantés pour M. Roudaut, recteur de Kernével : le 1er à Saint-Vougay, le 8 Juin ; le 2e à Kernével, le 9 Juin, les deux à 11 h. (h. all.).

— Landerneau : le jeudi 11 Juin, à 10 heures, service solennel pour M. Pierre Miossec, ancien vicaire de Saint-Marc, vicaire du Chapitre de Beauvais, décédé le 29 Mai, à Lamalou-les-Bains.

---

**Décès.** — Nous apprenons la mort, à Lamalou-les-Bains, de M. Pierre Miossec, ancien vicaire de Saint-Marc.

---

**Service pour Monseigneur Lamarche.** — Lundi 15 Juin, il y aura cinquante ans que mourut Son Excellence Monseigneur Lamarche. Un de ses fidèles amis de Paris a demandé qu'à cette occasion un service solennel soit célébré à la Cathédrale.

Ce service aura lieu à 9 heures.

---

**AVIS. Baccalauréat.** — M. le Doyen de la Faculté des Lettres fait connaître que le dictionnaire anglais de West, édité chez Didier, sera autorisé pour le baccalauréat.

---

**Le Pardon de Rumengol.** — *Samedi* 30 *Mai.* — Le Pardon annuel de Rumengol s'ouvre dans une atmosphère de grisaille ; quelques averses, qui ne réussissent pas à dégager le ciel, laissent peu d'espoir de voir une fête ensoleillée. Pourtant les pèlerins ne se laissent pas décourager. Déjà, hier au soir, il y avait là, représentés, tous les environs et même les paroisses du Léon. De solides gars étaient venus jusque de Plounéour-Trez. Aujourd'hui, l'église est pleine dès la grand'messe. Toutes les coiffes s'y mêlent : coiffes discrètes de la région, « pain de sucre » de la bigoudénie, austères « plougastelenn », sévères bonnets de Saint-Renan, coquettes Quimpéroises, et répandues çà et là dans

Archives diocésaines de Quimper et Léon



la nef, éclipsant toutes les autres coiffures, somptueuses Fouesnantaises.

La messe est célébrée par M. le chanoine Pencréach, aumônier du pensionnat Jeanne-d'Arc de Brest. A l'Evangile, M. le chanoine Méar, supérieur du collège N.-D. du Kreisker, de Saint-Pol-de-Léon, monte en chaire. Dans une causerie toute simple, toute familière, il souligne la coïncidence entre la fête des mères et cette journée consacrée à Marie. N'est-elle pas, elle, notre Mère, à tous et pouvait-on rêver meilleure occasion de rappeler tous les liens qui nous rattachent à celle qui nous a donné la vie de la grâce ? Et c'est sur une prière pour implorer de Marie le retour de la paix et la libération de nos chers prisonniers que se clôt cette méditation écoutée dans un profond recueillement.

Cette pensée des prisonniers plane d'ailleurs sur toute la fête et du cœur de tous les pèlerins comme des lèvres des prédicateurs qui parlent aux différents offices, c'est la même invocation qui monte vers Marie pour ceux qui, là-bas entre les barbelés, attendent, attendent toujours. Pour quelques-uns l'heure de la délivrance a sonné et c'est un pèlerinage d'actions de grâces qu'ils sont venus faire à Rumengol. La pluie qui n'a pas cessé de tomber ne les a pas arrêtés. Ils sont arrivés de 50 et même de 80 km., trempés mais contents ; en les voyant faire toucher l'extrêmité de leur bâton aux pieds de la statue sainte, comment ne pas évoquer ceux qui là-bas promettent à Marie de faire un jour à pied la route de Rumengol. Et l'on rêve de ce pardon triomphal que sera celui qui suivra le retour de tous les exilés.

*Dimanche* 31 *Mai*. — A 4 heures, un joyeux Angélus sonne le branle-bas dans toutes les granges où les pèlerins ont dormi sur la paille. Bien vite l'église se remplit d'une foule recueillie qui se presse auprès des confessionnaux. Bientôt la première messe commence : dans une atmosphère de ferveur intense, nos merveilleuses mélodies bretonnes montent vers Marie : à la délicieuse pastorale qu'est le cantique de Rumengol, succède le mysticisme du cantique « Ar Baradoz » et « Elez eus ar Baradoz ». A la Sainte Table tous les costumes se mêlent : coiffes de tous les coins du diocèse, tenues de ville et de sport; les hommes et les jeunes gens communient en très grand nombre.

Beaucoup reprennent, sitôt la messe finie, le chemin du retour, car ils sont bien loin de chez eux. Il pleut encore ce matin, mais le crachin ne tarde pas à cesser, et le ciel se dégage un peu. Malgré quelques menaces intermittentes, la journée sera belle et rien n'empêchera les traditionnelles messe et vêpres en plein air. Aujourd'hui, c'est au tour de M. le chanoine Méar d'officier, et M. le chanoine Pencréach, dans un exposé d'une lumineuse rigueur, nous montre la place de tout premier plan que la théologie catholique reconnaît à Marie dans l'histoire du monde. A vêpres, c'est M. le chanoine Barvet, curé de Saint-Martin de Brest, qui chante les louanges de Marie, et montre combien les destinées de la France sont solidaires de la fidélité de notre pays à sa Reine et Mère du ciel : que notre Patrie retrouve ses sentiments traditionnels d'affection envers la Vierge, et l'on revivra les glorieux jours d'antan.

Est-il besoin de dire que S. E. Mgr Duparc était venu présider le pardon ? Il n'y a manqué qu'une seule fois depuis 1908. Cette année, il a eu en outre le plaisir de décorer de la médaille du Mérite diocésain deux fidèles serviteurs de Notre-Dame de Rumengol : Mlle Le Goff et M. Jacques Grall.



La journée se termine : journée de prière qui laisse derrière elle un sillage de confiance et de réconfort. De nous être vus si nombreux aux pieds de Marie, et d'avoir uni nos supplications à celles de tous nos chers absents, nous remet en mémoire la promesse du Christ : « Lorsque plusieurs seront réunis pour prier ensemble, je serai au milieu d'eux. » Espoir donc : aujourd'hui, c'est le Christ qui, par notre bouche, a prié pour la France. Comment cette prière resterait-elle sans effet ?

---

PLOUGASTEL-DAOULAS. — **La procession du Vœu.** — La procession du 24 Mai, à la chapelle de N.-D. de la Fontaine-Blanche, en union avec les processions de la ville de Brest, a été suivie par plus de 5.000 paroissiens. De mémoire d'homme, on n'avait vu à Plougastel si belle et si pieuse manifestation. C'est que Plougastel, ainsi que l'a rappelé M. le Curé de Saint-Louis au cours de la cérémonie, a échappé à bien des dangers et espère être préservé encore grâce à la protection de la Très Sainte Vierge.

Et cette fête fut, en même temps qu'un témoignage de foi, un filial hommage de reconnaissance à la Reine du ciel et de la terre.

## CHRONIQUE GÉNÉRALE

**Procession de Fête-Dieu en 1793.** — Parmi les papiers de la police secrète de Paris *Archives Nationales* (F. I. C. Seine), il existe des notes fort curieuses sur les processions publiques du Saint-Sacrement qui se firent à Paris, le jeudi 30 Mai 1793, jour de la Fête-Dieu, en cette année lugubre qui avait vu l'échafaud de Louis XVI. et qui devait voir encore les horreurs de la guerre civile, les grands massacres de la Terreur et le pillage des églises profanées. Ces notes sont signées du citoyen Dutard, ancien avocat, enrôlé par Garat, membre de la Convention et ministre de l'Intérieur, dans la police secrète, le 30 Avril 1793. Dutard était un « sans-culotte » éprouvé, mais chose assez rare dans cette classe d'hommes, il était inteligent, il avait du bon sens et n'était pas dépourvu d'une certaine honnêteté politique. Qu'on en juge. Le 25 Mai, il adressait à Garat un rapport ainsi conçu :

« La Fête-Dieu approche. Rappelez-vous, citoyen ministre, que c'est à cette époque, l'an passé, que Pétion, le dieu du peuple, fut accueilli à coup de pierres par les sans-culottes de la section des Arcis, pour avoir déclaré dans une ordonnance qu'on serait libre, ce jour-là, de travailler ou de ne pas travailler. Rappelez-vous qu'à la même époque les sans-culottes de Paris délibérèrent pendant quelques jours s'ils devaient ou non lapider Manuel, pour avoir osé imprimer qu'on serait libre de tapisser ou non ; que, ce jour-là, des hommes qui, par opiniâtreté ou par irréligion, n'avaient pas tapissé reçurent de bons coups de bâton.

Je ne sais si c'est fanatisme de la part du peuple qui suit unanimement une chose qui lui fait plaisir et à laquelle il est attaché, ou si ce n'est pas une infamie stupide et aveugle de la part des représentants de ce même peuple qui contrarient absolument tous ses goûts et des penchants dont cent années de révolution ne sauraient le libérer. »

La procession dont le sans-culotte Dutard prenait si chaudement la défense se fit, en effet, grâce peut-être à l'impression que ce rapport avait produit sur le citoyen ministre Garat. Dutard en rend compte dans une nouvelle note, adressée comme la première au ministre :

Archives diocésaines de Quimper et Léon



« Mes premiers regards se sont portés, en ce jour de la Fête-Dieu, vers les processions et cérémonies du jour. Dans plusieurs églises, j'ai vu beaucoup de peuple et surtout les épouses des sans-culottes. On avait fait la procession *intra muros*.

« J'arrive dans la rue Saint-Martin, près de Saint-Merry ; j'entends un tambour et j'aperçois une bannière. Déjà, dans tout le quartier, on savait que la paroisse Saint-Leu allait sortir en procession.

« J'accourus au devant ; tout y était modeste. Une douzaine de prêtres à la tête desquels était un vieillard respectable, le doyen qui portait le *rayon* sous le dais. Un suisse de bonne mine précédait le cortège ; une force armée de douze volontaires à peu près, sur deux rangs, devant et derrière. Une populace nombreuse suivait dévotement.

« Tout le long de la rue, tout le monde s'est prosterné. Je n'ai pas vu un seul homme qui n'ait ôté son chapeau. Lorsqu'on a passé le poste de la section *Bon Conseil*, toute la force armée s'est mise sous les armes.

« Quand le tambour qui précédait et les gens qui suivaient ont annoncé la procession, quel a été l'embarras des citoyennes de la halle ! Elles se sont concertées à l'instant pour voir s'il n'y aurait pas moyen de tapisser avant que la procession passât. Une partie se sont prosternées d'avance à genoux, et enfin lorsque le bon Dieu a passé toutes à peu près se sont prosternées. Les hommes ont fait de même. Des marchands ont tiré des coups de fusil en l'air. Plus de cent coups ont été tirés. Tout le monde approuvait la cérémonie et aucun que j'ai entendu ne l'a désapprouvée.

« C'est un tableau bien frappant que celui-là. J'ai vu dans des physionomies les images parlantes des impressions qui se sont fait si vivement sentir au fond de l'âme des assistants. J'y ai vu le repentir, le parallèle que chacun fait forcément de l'état actuel des choses avec celui d'autrefois. J'y ai vu la privation qu'éprouvait le peuple par l'abolition d'une cérémonie qui fut jadis la plus belle de l'Eglise. J'y ai vu aussi les regrets sur la perte des profits que cette fête et autres valaient à des milliers d'ouvriers. Quelques personnes avaient les larmes aux yeux. Les prêtres et le cortège m'ont paru fort contents de l'accueil qu'on leur a fait partout.

« J'espère, citoyen ministre, que vous ne laisserez pas cet article sur votre cheminée. »

---

**La grand'messe paroissiale.** — *Son Exc. Mgr Feltin, archevêque de Bordeaux, donne à son clergé des suggestions fort opportunes et fort judicieuses relatives à la grand'messe paroissiale. On y lit notamment :*

Quant une grand'messe paroissiale est célébrée, en ville, vers 10 heures ou 10 h. 30, et réunit presque exclusivement des enfants, obligés à y venir et qui demeurent passifs, sous le regard vigilant de quelques surveillantes bénévoles, soucieuses de ne pas les laisser se retourner, rire ou causer ; quand cette grand'messe n'a qu'un chantre ou deux, auxquels s'ajoute quelquefois un petit groupe de jeunes filles, qui, chaque dimanche, exécutent, avec plus de bonne volonté que de talent, le même répertoire, y mêlant de temps à autre un petit motet, pas toujours conforme aux prescriptions de la musique religieuse, il faut reconnaître qu'une telle messe manque d'attrait, d'intérêt et de piété.

Si enfin nous pouvons arriver, — et nous le souhaitons ardemment, — à supprimer une fois par mois (par exemple le dernier dimanche) (1) les réunions particulières de tous groupements, œuvres, confréries, afin de favoriser l'assistance familiale à la grand' messe paroissiale, la vie chrétienne, sous son véritable aspect communautaire, aurait beaucoup gagné.

(1) *Ce n'est pas bien exigeant !*



On a récemment commencé dans le diocèse une campagne en faveur de la prière du soir en famille : pourquoi ne pas enseigner la grand'messe dominicale, au moins mensuelle, en famille ?

Quel réconfortant spectacle serait donné à tous, si, en ce dimanche, tous les membres du foyer, chacun ayant son missel préparé à la messe du jour, se rendaient ensemble à la grand'messe de leur paroisse, — restaient unis sur les chaises d'une même rangée sans être dispersés, l'homme à droite, l'épouse à gauche et les enfants ailleurs, — répondaient au prêtre célébrant, — chantaient suivant les indications données, les *Kyrie, Gloria, Credo,* etc..., — *s'approchaient tous enfin de la Sainte Table !*

A l'heure où l'on parle tant de restauration familiale, comme cette démarche serait éloquente et bienfaisante !

Tout ceci n'est pas impossible ! Il suffirait de s'y mettre courageusement, de sortir de quelque routine profondément ancrée, pour arriver progressivement à des résultats qui répondraient mieux au culte public dû à Dieu, aux exigences liturgiques de l'Eglise, à la vie des paroisses, à la sanctification des foyers, à la joie religieuse et réconfortante de tous les fidèles. « *Voix françaises* ».

---

## BIBLIOGRAPHIE

Une plaquette intitulée : SAINT YVES, SON PARDON A TRÉGUIER, signée de l'abbé Mahé, vicaire à Tréguier.

La Vie de saint Yves, — un aperçu de la réfection de son tombeau par Mgr Bouché, — les fêtes de 1890, — les grandioses manifestations pieuses de 1936 et 1937 en forment les principaux éléments

Elle est illustrée de seize photographies, dont plusieurs des avocats dans les cortèges de 1936, 1937 et 1938.

Nous ne saurions mieux la recommander que par ces lignes empruntées à la Préface dont a daigné l'honorer Son Excellence Mgr Serrand, évêque de Saint-Brieuc et Tréguier.

« Ces notes brèves en lesquelles vous avez résumé les grandes lignes de la Vie de saint Yves et les manifestations les plus importantes de la piété populaire autour de son tombeau, depuis sa mort jusqu'à nos jours, étaient impatiemment attendues de tous. Les pèlerins isolés qui venaient le prier regrettaient de ne pouvoir se documenter rapidement sur sa merveilleuse histoire, et il n'était pas jusqu'aux Trécorrois et à leurs voisins, habitués pourtant de ses Pardons, qui ne se plaignissent de ne pas avoir à leur disposition une brochure où leur piété pût aller de temps en temps se rafraîchir dans l'évocation de ses hautes vertus et le rappel des foules qui, au cours des siècles, étaient venues défiler à ses pieds et goûter aux doux fruits de sa charité. Ils citaient avec envie tel ou tel centre de pèlerinage, moins illustre pourtant et moins fréquenté que le leur, où les foules avaient l'avantage de trouver sur place tous les renseignements qui pouvaient les intéresser sur le saint ou la sainte qu'ils venaient vénérer. Et ils disaient : pourquoi n'avons-nous pas la même chose sur saint Yves ?

« Désormais, grâce à vous, ils ont la même chose pour saint Yves, et ils vous en béniront. »

En vente chez l'auteur : *Abbé Louis MAHÉ, Recteur, Saint-Gilles-les-Bois (Côtes-du-Nord)*. C. C. Rennes, 242.98. Prix : 18 fr. ; franco, 20 fr. — Conditions spéciales aux libraires et communautés.

---

## SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

La situation de la Société Générale au 28 Février accuse au total une nouvelle augmentation de 176 millions.

A l'actif les espèces en caisse au Trésor et à la Banque de France s'inscrivent pour 2 milliards 722 millions, les avoirs dans les Banques et chez les correspondants à 822 millions, le portefeuille effets et Bons de la Défense Nationale à 19 milliards 801 millions, les avances sur garanties à 408 millions et les comptes courants divers à 2 milliards 933 millions.

Les dépôts de la clientèle s'élèvent à 8 milliards 126 millions en comptes de chèques et à 17 milliards 500 millions en comptes courant divers.

Archives diocésaines de Quimper et Léon



## L'ENERGIE INDUSTRIELLE

L'Assemblée Générale Ordinaire annuelle s'est tenue le lundi 4 Mai 1942, à 11 heures, sous la présidence de M. Pierre Durand, président du Conseil d'Administration.

Toutes les résolutions présentées par le Conseil ont été votées à l'unanimité.

L'Assemblée a approuvé les comptes de l'exercice 1941 et fixé le dividende afférent à cet exercice à 60 fr. brut par action de 500 fr. et à 12 fr. brut par action de 100 fr.

Un acompte de 40 fr. brut par action de 500 fr. et de 8 fr. brut par action de 100 fr. ayant été payé le 16 Octobre 1941, le solde du dividende sera mis en paiement à partir du 8 Mai 1942 sous déduction des impôts contre estampillage des certificats pour les actions nominatives et sur présentation du coupon n° 58 pour les titres au porteur sur les bases suivantes :

*Net au nominatif.*

| | | |
|---|---|---|
| Actions de 500 francs ..... | Frs | 22.80 |
| Actions de 100 francs ..... | Frs | 4.56 |

*Net au porteur.*

| | | |
|---|---|---|
| Actions de 500 francs ..... | Frs | 16.82 |
| Actions de 100 francs ..... | Frs | 3.32 |

L'Assemblée a renouvelé aux membres du Conseil d'Administration pour l'exercice 1942, les autorisations prévues par l'article 40 de la loi du 24 Juillet 1867.


**SOCIÉTÉ GÉNÉRALE**

**Agences** — BREST, QUIMPER

**Bureaux permanents** — Châteaulin, Concarneau, Douarnenez, Morlaix, Pont-l'Abbé, Quimperlé, Saint-Pol de Léon.

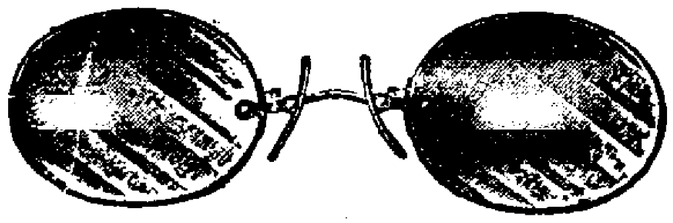
et nombreux bureaux périodiques

Toutes opérations de banque et de bourse, garde de titres, coffres-forts

DELBENN DÉPOSÉE

**LUNETTERIE & ORTHOPÉDIE DELBENN**

16, Rue Kéréon, QUIMPER



P. LE GUENNEC
Opticien diplômé
BANDAGISTE

MAISON DE CONFIANCE, RECOMMANDÉE AUX MEMBRES DU CLERGÉ


*Le Gérant :* D. PLOUZENNEC.

QUIMPER. — IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE

57e Année. N° 23 — *Vendredi 12 Juin 1942* — P. C. 405

# La Semaine Religieuse

## de Quimper & de Léon

**Administration :** *31, rue Elie-Fréron, Quimper*

Abonnements, payables d'avance, C/C 93.81, Nantes

Prix uniforme, France, **30** francs — Le numéro, **1** franc

Changement d'adresse, **1** fr. **50** — Correspondance, **1** fr. **50**

### Offices de la semaine (Juin).

14. 3e dimanche de la Pentecôte, sd. B.
*Solennité du Sacré-Cœur.*
15. De l'Oct. du S.-C., sd. B.
16. De l'Oct. du S.-C., sd. B.
17. S. Hervé, C., sd. B.
18. S. Ephrem, D., C., D., d. B
19. Oct. du S.-C., dm. B.
20. De la B. V. M., s. B.
21. 4e dim. de la Pentecôte, sd. V.
*A V., mém. de S. Paulin et de S. Louis de G.*

Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Landudec ..... 17-19 | Lanrivoaré ..... 20-21

Sommaire :

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* Bulletins paroissiaux ; Prix et vacances scolaires ; Nominations.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — *Chronique du diocèse :* Consécration des Familles au Sacré Cœur ; Nécrologie : M. Alain Pouliquen, curé-doyen de Plabennec.

III. *Chronique générale.* — Le cardinal Baudrillart ; Le roi Gradlon (à suivre) ; Pour sauvegarder la vie paroissiale.

IV. — *Bibliographie.*

## PARTIE OFFICIELLE

### Communications de l'Evêché.

**I. Bulletins Paroissiaux.** — Par ordre de la *Propaganda-Staffel,* les Bulletins paroissiaux et les publications religieuses périodiques paraissant dans le diocèse sont supprimés.

Il est fait exception pour la *Semaine religieuse,* l'*Echo de Brest,* le *Breuriez ar Feiz* et le *Kannad ar Galon-Zakr.*

**II. Prix et vacances scolaires.** — Les conditions du régime actuel rendent très difficile, sinon impossible, la solennité traditionnelle des distributions de Prix. Voulant malgré tout garder à l'année scolaire sa clôture et sa sanction, Nous prions MM. les Directeurs et Directrices d'établir, comme à l'ordinaire, un palmarès qui sera lu en public.

Eu égard aux circonstances, le départ en vacances a été

Archives diocésaines de Quimper et Léon



devancé. Toutefois, aucune école, secondaire ou primaire, ne devra sortir en vacances avant le samedi 11 Juillet, ni retarder la rentrée au delà du 1er Octobre.

**III. Nominations.** — Par décision de Monseigneur l'Evêque, ont été nommés :

Curé-doyen de Plabennec, M. Joseph Cadiou, recteur de Guissény ;

Recteur de Guissény, M. Auguste Lespagnol, vicaire à N.-D. du Mont-Carmel (Brest) ;

Vicaire à Ploaré, M. Bernard Guillou, vicaire à Rosporden.

— La nomination de M. Corentin Marc est rapportée.

## PARTIE NON OFFICIELLE

### CHRONIQUE DU DIOCÈSE

*Evêché :* c/c 3480. Nantes. — *Semaine religieuse :* c/c 9381, Nantes.

### Offices paroissiaux.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — 3e *dimanche après la Pentecôte* (14 *Juin*), *solennité du Sacré Cœur :* messes à 7, 8, 9, 10, 11 h. (grand'messe) et 12 h. 30. — Vêpres à 14 h. 30, procession à l'intérieur de la cathédrale, amende honorable, bénédiction.

*Lundi* et *mardi :* à 7 h. 30, services pour les Trépassés.

*Vendredi :* confession des enfants qui n'ont pas encore communié.

*Tous les matins :* la messe de 7 h. à l'autel du Sacré-Cœur, récitation des litanies.

— EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — 3e *dimanche après la Pentecôte* (14 *Juin*), *solennité du Sacré Cœur :* messes à 7, 8, 9, 10, 11 h. (grand'messe) et 12 h. 30. — A 15 heures, vêpres, procession solennelle du Saint-Sacrement. Au retour de la procession, lecture de l'acte de réparation et bénédiction.

*Lundi, mardi* et *mercredi :* à 8 h. 30, services pour les Trépassés.

**Consécration des Familles au Sacré-Cœur.** — Le Secrétariat MM. les Chefs de paroisses et d'institutions qu'il tient à leur de la C. E., 3, rue d'Aiguillon, Brest, a l'honneur d'informer disposition les formules de consécration au Sacré-Cœur, soit pour les familles individuellement, soit pour la paroisse ou l'établissement dont ils sont chargés.

**Nécrologie.** — *M. Alain POULIQUEN, Curé-Doyen de Plabennec.* — M. Alain Pouliquen, curé-doyen de Plabennec, qui vient de succomber, le 27 Mai, à des crises de cœur très douloureuses qu'il éprouvait depuis longtemps, sera pleuré, non seulement par la paroisse de Plabennec, où il a passé trop peu de temps (cinq ans), mais par tous ses confrères et par le diocèse tout entier, qui l'appréciaient et qui ont bénéficié de son zèle de son dévouement et de sa générosité très large en tout temps.

Né à Plouvorn en 1874, il fut ordonné prêtre en 1898, devint successivement vicaire à Plonéis et à Beuzec-Cap-Sizun, recteur ensuite à Argol et à Pleyber-Christ, et enfin curé-doyen de Plabennec. Partout il se dépensa pour le bien avec tact et avec bonté, avec une ardeur à toute épreuve, mais aussi avec intelligence, prudence et fermeté. Il fonda un patronage, soutint l'Action Catholique et favorisa, plus qu'on ne peut dire, l'œuvre des vocations et du Grand Séminaire. Sa parfaite clairvoyance ne se



fût pas laissé prendre aux théories modernes. Il s'intéressait au contraire aux usages et aux choses antiques. L'histoire de Pleyber-Christ, les événements de la Révolution, les caches des bons prêtres ou des Ursulines de Saint-Pol, les traditions paroissiales, les bannières antiques, les beautés de l'église et de l'ossuaire n'eurent pas d'amateur plus curieux et plus avisé. Il avait établi un dossier qui relatait tout cela.

Très simple et sans ambition, il n'eût pas demandé mieux que de mourir à Pleyber-Christ. Quand on lui parla de Plabennec, il fit ses objections, son âge, son état de santé, la crainte de n'être pas à la hauteur de sa tâche, mais obéit sans arrière-pensée à l'ordre de son Evêque : c'était d'ordre du Ciel, et il travailla de toute son énergie à faire ce qu'on attendait de lui. Malgré la souffrance et le surcroît de travail que lui imposait la nouvelle guerre, il tint jusqu'aux dernières limites...

Il avait cependant marqué sa place au cimetière : « Il est temps, disait-il, je ne durerai plus ! » Malgré tout, à la veille de sa mort, ou aux jours les plus proches, on l'a vu dans une de ses dernières lettres, il préparait encore, pour le 12 ou 14 Juin, la Consécration renouvelée de sa paroisse au Sacré-Cœur.

Il est mort avec ces sentiments, au milieu de ces projets. Le 26 Mai, il avait encore assisté au Mois de Marie. Mais la nuit, il dut appeler. On eut juste le temps de lui administrer les derniers sacrements, et il rendit son âme à Dieu entre les mains de son dévoué vicaire, plein de foi et de confiance, avec la même simplicité qu'il avait montrée pendant toute sa vie, prêtre bon et courageux qui n'avait pas arrêté son labeur.

La messe d'enterrement fut chantée par M. l'abbé Férec, directeur de l'école libre. An chœur assistaient MM. Louvière, supérieur du Grand Séminaire, Courtet, curé-archiprêtre de Brest, qui avait fait la levée du corps, les Curés de Saint-Martin, Lambézellec, Plouguerneau, Saint-Renan, Lannilis, etc...

Après l'absoute, donnée par M. le Vicaire général Louvière, M. le chanoine Courtet, curé-archiprêtre, donna lecture d'une lettre de Mgr Duparc, évêque de Quimper et de Léon, adressant ses condoléances au clergé et à la paroisse de Plabennec.

## CHRONIQUE GÉNÉRALE

**Le cardinal Baudrillart.** — La *Semaine Catholique,* dans son dernier numéro, a publié à l'occasion de la mort de S. Em. le cardinal Baudrillart, une notice strictement biographique. Elle ne pouvait en ce moment faire davantage. Les lignes suivantes de M. Louis Chaigne, publiées par la *Voix de la Vendée,* y ajoutent un utile et juste complément.

Nous ne pouvons mesurer encore toute l'étendue de cette disparition. Le recteur de l'Institut Catholique de Paris était une personnalité de tout premier plan. En lui la France perd autant que l'Eglise. Ceux qui ont eu l'honneur de l'approcher ne sauraient oublier le rayonnement de sa merveilleuse intelligence, le don qu'il possédait de tout élargir et de tout exhausser. Le conseiller semblait avoir prévu les difficultés qu'on lui exposait. L'animateur apportait dans les initiatives auxquelles il se trouvait mêlé, une décisive impulsion. Auprès de lui les mesquineries, les petitesses tombaient, s'annihilaient : on respirait l'air des sommets.

Archives diocésaines de Quimper et Léon



Son franc-parler facilitait singulièrement la conversation. Il jugeait les hommes et les événements en réaliste. Condisciple de Jaurès et de Bergson à l'Ecole Normale Supérieure, professeur de l'Université, puis de cet Institut Catholique dont il devait devenir le recteur, chargé de missions en Espagne et, plus tard, dans tous les pays du monde, restaurateur de notre enseignement supérieur libre, membre de l'Académie Française, il laissa une empreinte personnelle dans tous les domaines où son action s'exerça et y renouvela toutes les perspectives. En lui se trouvait comme résumée l'histoire de l'Eglise de France de ces soixante dernières années.

Historien éminent, il laisse une œuvre considérable. La moins utile ne sera pas le recueil de ses discours à la jeunesse où il mit le meilleur de son cœur et de son expérience. La moins curieuse ne sera pas le journal intime, encore et pour longtemps peut-être inédit, qu'il rédigeait chaque soir et où l'on est d'ores et déjà assuré de retrouver une fois de plus l'expression de cette parfaite indépendance dont il ne se départit jamais.

Le cardinal Baudrillart est aujourd'hui pleuré de tous les Parisiens, pour qui sa physionomie souvent rencontrée dans les cérémonies officielles ou dans la rue, était familière. Sa bonté était connue de tous comme sa piété était un exemple pour tous. Il y a quelques semaines, comme nous allions le quitter, après un entretien où il s'était révélé plein de vie, de feu et de cran, suivant son habitude, il nous désigna, dans la cour de l'Institut Catholique, la statue de celle à laquelle il devait, nous disait-il, d'être encore en vie : la jeune sainte de Lisieux dont le vouloir exigeant semble avoir été pareil au sien.

Au deuil de l'Eglise s'associera le deuil de la patrie. Nul n'oubliera quel grand Français fut ce prélat qui, en d'autres temps, eût été peut-être appelé à de hautes charges dans l'Etat. Tout au long de sa belle carrière, il ne cessa de montrer activement les harmonies des intérêts religieux et nationaux, dans un pays manifestement investi d'une mission surnaturelle. Il fut un des premiers à demander le ralliement autour du Maréchal.

Nous penserons désormais au cardinal Baudrillart comme à l'un de ceux qui nous ont le plus hautement donné le sentiment de la grandeur.

Louis CHAIGNE.

---

## Le Roi Gradlon

*A mon frère breton, Florian Le Roy,*
*dont la poésie m'a permis cette prose.* *L. V.*

Le roi Gradlon avait vieilli ; son visage basané s'entourait de barbes blanches et de cheveux blancs, écumeux, comme un roc dans les vagues. Il restait plus fort que les autres hommes, ayant, pour jamais, conquis cette vigueur que la mort seule saurait glacer. Il allait, vêtu de pourpre, avec un cercle d'or ceignant sa chevelure, des bandelettes d'argent aux jambes, et, sur le cœur, une croix de bois noir. Mais le roi Gradlon se souvenait d'avoir vécu.

Il régnait sur Ys la voluptueuse. La grande ville étincelait, au pied du Menez-Hom où se reposent les dieux. La ville s'enfonçait dans une gorge profonde. Sur elle, sur sa splendeur, les goëlands semblaient déjà pleurer et crier de souffrance. Menaçante, la mer dominait de plus en plus la cité capitale. Les navires n'y parvenaient plus qu'à marée basse, quand les eaux s'en étaient retirées. Ys s'enlisait peu à peu ; ou bien était-ce la mer qui, appesantie, gonflée du poids des



hommes et des navires, qui montait toujours ? Des digues énormes et jaunes préservaient la ville contre le reflux ; des murs hauts comme des collines, et façonnés par le mystère, le mystère ou la magie. D'en bas, les guerriers sombres qui les surmontaient, semblaient des figurines. La chaussée géante barrait tout le golfe en pénétrant dans les montagnes. Les portes des écluses avaient cent pieds.

La digue mettait un trait de soufre entre les vagues vertes et les maisons ; les maisons rouges et bleues, les maisons violettes, les maisons couvertes de cuivre ou de plomb mat, ou ardoisées, maillées de schiste, ou pétillantes de tuiles rousses, avec, au sommet, des boules de cristal fulgurantes, ou de grands coraux roses qui couraient sur les faîtages.

×

Le roi Gradlon avait corrompu sa ville. Elle n'était plus guerrière ni hautaine. Ses navires et leurs courses ne servaient plus que les plaisirs des hommes et leurs vices. Les nefs voguaient seulement vers les îles des parfums, ne rapportaient ni fer ni bronze : seulement des fleurs, des fruits et des oiseaux et, tenant des oiseaux, des fruits et des fleurs, de belles captives qui chantaient, dans les demeures secrètes, les thrènes mélancoliques des exils et des lassitudes comblées. Ys la voluptueuse ne connaissait plus que la volupté.

Gradlon, d'un seul coup, avait abandonné les flottes, les chevaux et les rangs garnis d'armes. Il vivait, étendu dans les fourrures et les yeux clos, rêvant au fond de son palais de nacre et de minium, qui dominait la cité et la mer. C'était son péché qui animait la ville, qui l'animait de sa danse et de sa folie. Gradlon ne sortait qu'à la nuit, la nuit qui n'interrompt le cours des visions intérieures ; et il écoutait au loin les rires de Dahut sa fille, et de ses cortèges d'amants.

Le Roi n'avait commis qu'une seule mauvaise action, dont il mettait seize ans à mourir, vers la damnation : une seule, et toute sa ville avait suivi. Son crime, comme d'une piqûre, d'un venin, d'abord imperceptible, d'une gangrène, avait contaminé lentement la cité énorme, gagnant de proche en proche, depuis les palais des riches hommes, garnis de coquilles et de soies, de cristaux, jusqu'aux chaumines de jonc aux vitres d'intestins. Maintenant, Ys entière pourrissait. Les épithalames remplaçaient les prières, et les saints avaient abandonné la capitale frissonnante et nerveuse, dans son ardente anémie. Peut-être que les dieux s'apprêtaient à la détruire, comme ils avaient foudroyé des villages infâmes, dans les temps anciens, et roulé leurs débris sous des flots d'asphalte.

Mais ici, c'était la mer froide et vive qui frapperait, toujours plus haute, à chaque équinoxe ; plus chargée de débris, aux vagues plus pesantes. Elle avertissait, hurlante et redoutable, lançant contre les moellons d'or et les parpaings de marbre, les corps de tous les noyés. Ses vagues blêmissaient de membres pâles, de formes mortes et blessées, ou de grands monstres cadavériques. Des poulpes roses et gris glissaient leurs tentacules sur le métal des portes, et il fallait trancher à la francisque leurs bras énormes couverts de pustules, pour en ouvrir les vantaux. La mer parfois bombardait avec des vaisseaux perdus : toute la digue retentissait du choc, de l'écrasement des étraves et des flancs de chênes. Les gens d'Ys sentaient tournoyer l'horreur au-dessus d'eux, dans la confusion des écumes, des averses et des brumes ; ils accéléraient leur démence pour couvrir le bruit déchirant de la marée. Les fucus verts, chaque année, montaient un peu plus ; les couches de coquillages s'incrustaient plus haut et formaient des marches, où, peu à peu, l'Ankou, la Mort, s'élevait, pour regarder par-dessus la digue, en posant sur la crête son crâne et ses métacarpes livides.

×

Le Roi Gradlon, dans sa trentième année et pendant la guerre du Nord, avait conquis une Reine de la Mer. Une fille puissante et triste. Il l'avait épousée sur son navire, sans prêtre et sans église, dans la

Archives diocésaines de Quimper et Léon



frénésie de son âme et de sa force. Il l'avait aimée, durant cinq ans.

Pendant cinq années, il n'était jamais descendu du vaisseau qui portait leur honte et leurs délices :

— Si tu mets pied à terre, ô Roi, même sur un promontoire, même sur un écueil, roi Gradlon, tu ne m'aimeras plus.

— Je ne poserai jamais mon pied ni sur un promontoire, ni sur un écueil, parce que je t'aime. Je n'ai plus de royaume que ces planche réunies de chêne et de pin ; plus d'autre manteau royal que tes cheveux ; plus de diamants hors tes prunelles ; plus de sceptre que ta main, plus de collier d'or que tes bras. Je meurs et renais de ton cruel bonheur.

Sous la voile, ils étaient descendus jusqu'au foyer du monde, et remontés sur les courants froids. Ils côtoyèrent les glaciers et les laves, indifférents aux couchants, aux aurores, et quand les nautes descendaient pour renouveler l'eau et le vin, les viandes ou le blé, Gradlon les plaignait de quitter ces bordages enivrants.

Sa flotte était rentrée. Ils avaient dit : « Le Roi est resté sur la mer pour aimer. Il ne reviendra jamais ; vous ne reverrez jamais sa haute nef, aux cent blasons, aux trente étendards, qui prouvaient ses victoires. Le Roi s'est enchanté. »

Alors la ville avait commencé, à son tour, de vivre en péché mortel.

(*A suivre.*)

## BIBLIOGRAPHIE

*Editions SPES, 79, rue de Gentilly, Paris* (13e).

R. P. Vuistiner : VERS LE MARIAGE. — C'est de la préparation au mariage dont ce livre parle, sans phrases, en toute simplicité et franchise, avec le seul désir de faire du bien aux jeunes gens et jeunes filles qui le liront. — Prix : 18 fr. ; franco, 20 fr.

J. Dannemarie : L'AMOUR DANS LE MARIAGE. — L'amour conjugal n'est ni rare, ni impossible à travers les saisons de la vie, jeunesse, âge mûr, déclin, vieillesse, l'auteur indique les moyens de le conserver.

Brochure 5 fr. ; franco, 5 fr. 50.

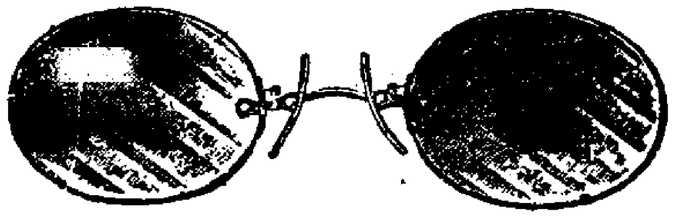
*Union Française des Colonies de Vacances, 31, rue de Fleurus, Paris* (6e), fait paraître :

I. — Une série de Cours par correspondance à l'intention des séminaristes, dirigeants et dirigeantes de colonies. 12 cours : 35 francs. Conditions spéciales aux séminaires et aux maisons d'enseignement.

II. — Une brochure « *Saines Vacances* » : multiples renseignements d'actualité sur les colonies. La brochure : 15 fr. (25 fr. avec celle de Juillet).

*BEAUCHESNE, 117, rue de Rennes, Paris.*

R. P. Tennesson : SAINTE EGLISE, MA MÈRE. Brochure de 40 pages, reproduites de la *Revue apologétique.*

DELBENN DÉPOSÉE
LUNETTERIE & ORTHOPÉDIE
DELBENN
16, Rue Kéréon, QUIMPER

P. LE GUENNEC
Opticien diplômé
BANDAGISTE
MAISON DE CONFIANCE, RECOMMANDÉE AUX MEMBRES DU CLERGÉ

# A propos des BONS D'EPARGNE

## Les cas familiaux de remboursement

L'une des caractéristiques essentielles des BONS D'EPARGNE à 4 ans est, on le sait, de pouvoir dans certains cas être remboursés sans aucun frais avant leur échéance normale.

L'Etat Français, en effet, n'a pas voulu que le souscripteur qui lui a fait confiance en prenant des BONS D'EPARGNE puisse se trouver gêné si, dans le délai de 4 ans, un événement important survient dans sa vie, qui l'oblige à des dépenses immédiates.

Dans le domaine de la vie de la famille, l'on a prévu les cas suivants de remboursement anticipé :

— Mariage du porteur du BON D'EPARGNE,

— Naissance ou mariage d'un de ses enfants ou petits-enfants (dans chacun de ces deux premiers cas, le montant maximum des bons remboursés sera de 50.000 francs),

— Ouverture d'une succession (le remboursement aura comme maximum le montant des droits de succession).

Le père de famille n'a donc rien à craindre : il peut employer ses capitaux en BONS D'EPARGNE à 3 %, il est assuré, quand il en aura besoin pour une occasion importante, de les retrouver sans frais. Les BONS D'EPARGNE sont vraiment des billets de banque qui rapportent.

Le devoir et l'intérêt de tous les Français leur conseillent nettement de prendre des BONS D'EPARGNE.

*Série A ou Série B ?*
Pour gagner 6 millions avec le maximum de chances, achetez toujours un 1/10e complet !
LOTERIE NATIONALE

*Le Gérant :* D. Plouzennec.

QUIMPER. — IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE

Archives diocésaines de Quimper et Léon




# BONS DU TRÉSOR

**Chaque saison requiert ses labeurs.**
**Chaque saison apporte ses richesses.**
**Souscrire, c'est faire confiance**
**à la générosité de la terre française.**



57e Année. N° 24 — *Vendredi 19 Juin 1942* — P. C. 405

# La Semaine Religieuse

## de Quimper & de Léon

**Administration :** *31, rue Elie-Fréron, Quimper*

Abonnements, payables d'avance, C/C 93.81, Nantes
Prix uniforme, France, **30** francs — Le numéro, **1** franc

Changement d'adresse, **1** fr. **50** — Correspondance, **1** fr. **50**


## Offices de la semaine (Juin).

21. 4e dim. de la Pentecôte. sd. V. *A v., m. de S. Paulin et de S. Louis de Gonzague.*
22. S. Paulin, Ev. et C. d. B.
23. *Vigile de S. Jean-Baptiste*, Ev.
24. Nativité de S. Jean-Baptiste. 1re cl. Oct. c. B. *A V., m. de S. Guillaume.*
25. S. Guillaume, A. d. B.
26. SS. Jean et Paul, Mm. d. R.
27. *Vigile des Ap. Pierre et Paul.* De l'Oct. de S. Jean-Baptiste. sd. B.
28. 5e dim. de la Pentecôte. sd. V. *V. des SS. Pierre et Paul, mém. du dimanche.*

## Adoration perpétuelle pendant la semaine.

| | | | |
|---|---|---|---|
| Lanrivoaré | 20-21 | Loc-Maria-Plouzané | 24-26 |
| Saint-Servais | 22-23 | Kernouès | 27-28 |

## Sommaire :


I. Partie officielle. — *Communications de l'Evêché :* Retraites sacerdotales ; Examen de rectorat ; Ordinations ; Nomination.
II. Partie non officielle. — *Chronique du diocèse :* Offices paroissiaux ; Peumerit : La Retraite-Adoration ; Décès. — Lisieux : Mission de France.
III. *Chronique générale.* — L'Hostie de salut ; Isabelle Romée (à suivre).
IV. — *Bibliographie.*
V. — *Annonces et avis divers.*


## PARTIE OFFICIELLE

### Communications de l'Evêché.

**I. Retraites sacerdotales.** — Les deux retraites sacerdotales se donneront au Collège de Lesneven.

La première retraite commencera le mardi soir 28 Juillet et se terminera le vendredi soir 31 Juillet.

La deuxième retraite commencera le mardi soir 4 Août et se terminera le vendredi soir 7 Août.

Devront prendre part à l'une ou l'autre de ces retraites tous les prêtres placés dans le ministère paroissial et dans l'enseignement primaire libre qui n'ont pas encore terminé leurs examens réglementaires.

Archives diocésaines de Quimper et Léon



Sont officiellement convoqués à la première retraite les prêtres ordonnés en 1936, 1937 et 1938.

Sont officiellement convoqués à la deuxième retraite les prêtres ordonnés en 1939, 1940 et 1941.

Les examens auront lieu les mardis 28 Juillet et 4 Août et commmenceront à 9 heures (heure officielle). Les prêtres qui ont l'intention d'arriver la veille devront en aviser M. l'Econome du Collège.

*Avis.* — Les jeunes prêtres officiellement convoqués à la retraite auront leur place réservée ; mais les prêtres plus âgés devront prévenir M. l'Econome du Collège et lui indiquer à laquelle des deux retraites ils désirent prendre part.

L'examen oral qui ne pourra pas avoir lieu sera remplacé par une troisième composition écrite comportant une question d'Histoire et une question d'Ecriture Sainte.

**II. Examen de Rectorat.** — L'examen de Rectorat aura lieu le mardi 22 Septembre et commencera à 9 heures.

Devront se présenter à cet examen tous les prêtres ordonnés en 1927, ainsi que les retardataires susceptibles d'être appelés à recevoir charge d'âmes.

Il y aura deux centres d'examen : Quimper et Landerneau. Les candidats devront *avant le* 1er *Septembre*, faire connaître le centre de leur choix à M. l'Econonme du Grand Séminaire.

**III Ordinations.** — Son Exc. Monseigneur l'Evêque procédera aux ordinations de fin d'année en la chapelle de la Retraite le mardi 30 Juin, et en l'église paroissiale de Lesneven le mercredi 1er Juillet.

Vingt séminaristes recevront la prêtrise, trois le diaconat et trente-neuf le sous-diaconat.

Nous recommandons ces ordinands aux prières du clergé, des communautés religieuses et des fidèles du diocèse.

**IV Nomination.**—Par décision de Monseigneur l'Evêque, M. Jean-François Le Goff, vicaire auxiliaire à Melgven, a été nommé recteur de Kernével.

## PARTIE NON OFFICIELLE

### CHRONIQUE DU DIOCÈSE

*Evêché :* c/c 3480. Nantes. — *Semaine religieuse :* c/c 9381, Nantes.

### Offices paroissiaux.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — 4e *dimanche après la Pentecôte* (21 *Juin*) : messes à 7, 8, 9, 10, 11 h. (grand'messe) et 12 h. 30. — Vêpres à 15 h. 30. Réunion des Confréries du Saint-Sacrement et de l'Adoration perpétuelle. Procession. Bénédiction.

*Lundi* et *mardi :* à 7 h. 30, services pour les Trepassés.

*Mercredi, Nativité de saint Jean-Baptiste :* messes à 7, 8 et 9 h. ; grand' messe à 10 h. ; vêpres à 15 h. 30, bénédiction.

*Tous les soirs :* à 20 h. 15, prières pour la paix, bénédiction.

— Eglise de Saint-Mathieu. — 4e *dimanche après la Pentecôte* (21 *Juin*) : messes à 7, 8, 9, 10, 11 h. (grand'messe) et 12 h. 30. — A 14 h. 30, vêpres, réunion de la Confrérie, procession du Saint-Sacrement, prières pour la paix et bénédiction.

*Lundi, mardi* et *mercredi :* à 8 h. 30, services pour les Trépassés.

*Mercredi, fête de saint Jean-Baptiste :* grand'messe à 9 heures. — Complies à 20 h. 15.

*Tous les soirs :* à 20 h. 15, prières pour la paix et bénédiction du Saint-Sacrement.



Peumerit. —**La Retraite-Adoration,** *du* 2 *au* 9 *Juin.* — Elle a été prêchés par les RR. Pères Le Gall et Le Quéré, Montfortins, avec une sainte ardeur. Les missionnaires ont glorifié Jésus-Hostie en parlant à leurs auditeurs du Saint Sacrifice de la Messe et de l'Eucharistie. MM. Morvan, de Plonéour-Lanvern, Grall, de Tréguennec, et Olier, de Tréogat, les ont aidés pour les confessions. La population a répondu à l'appel qui lui a été adressé. Le nombre des communiants s'élève à 777 : 92 enfants, 268 hommes, 417 femmes. Résultat consolant pour l'humble paroisse.

Daigne Jésus-Hostie maintenir la paix dans la conscience de ses adorateurs.

---

**Décès.** — Nous apprenons la mort survenue à Taulé, le 10 Juin, de M. Roche, ancien professeur de Sciences à l'Université Catholique d'Angers.

Au cours de la guerre 14-18, M. Roche se dévoua au Collège de Saint-Pol de Léon, privé d'un grand nombre de ses professeurs.

Dieu aura bien accueilli ce bon serviteur de l'enseignement chrétien.

---

Lisieux. — **Mission de France.** — Les retraites pour prêtres s'intéressant à la « Mission de France » auront lieu du 20 Juillet (au soir) au 25 Juillet (au matin), et du 3 Août (au soir) au 8 Août (au matin).

Deux autres retraites sont prévues pour les séminaristes : du 11 Août (au soir) au 14 (au matin) et du 1er Septembre (au soir) au 4 (au matin).

Prière d'apporter ses tickets d'alimentation (pain, viande, matières grasses, fromage) et son linge d'autel. On serait bien reconnaissant à ceux qui le pourraient, d'apporter du ravitaillement. Le prix leur en serait remboursé intégralement.

Mgr O. Germain, 52, *rue du Carmel, Lisieux* (*Calv.*)

## CHRONIQUE GÉNÉRALE

**L'Hostie de salut.** — Voilà près de 2.000 ans que l'humanité a reçu de Jésus, à la dernière Cène, le testament si net, si clair qui, par l'Eucharistie, a mis la puissance de Dieu au service de son amour. Elle est tombée à genoux devant l'Hostie ; pour la recevoir elle a bâti ces chefs-d'œuvre d'architecture : basiliques somptueuses, cathédrales de rêve — fleurs de pierre épanouies par la foi au jardin de l'Eglise, et dont le parterre français n'est pas le moins bel ornement.

Dans tout notre pays, en effet, au Nord, au Midi, près des fleuves et des rivières, dans les plaines et sur les collines, au bord des trois mers qui baignent nos rivages, les pierres ont été assemblées, pour dresser haut dans le ciel, troué par leurs flèches, les grands ostensoirs de la Présence réelle. Souvent, c'est Notre-Dame qui a été chargée de le tenir, cet ostensoir, lui faisant ainsi renouveler symboliquement le geste maternel qui présente au monde, pour le sauver, Jésus, le fruit béni de ses entrailles, devenu le pain de notre vie.

Archives diocésaines de Quimper et Léon



Ah ! comment voulez-vous que Dieu soit insensible à cette oblation de foi et laisse périr la nation qui lui a fait cette offrande ?

Ayons donc confiance : la France, grâce à ses tabernacles, éprouvera, n'en doutons pas, le bienfait de la parole de Jésus qui a promis la vie à ceux qui reçoivent et qui gardent sa chair eucharistique !

Il nous appartient, à nous tous, d'en hâter la réalisation : sachons pour cela reconnaître la présence divine et en profiter.

« Au milieu de vous, disait saint Jean-Baptiste aux Juifs aveugles et insouciants, il y a quelqu'un que vous ne connaissez pas. » Le Messie, après qui tant de siècles avaient soupiré, était enfin apparu. Il vivait parmi les hommes, et ceux-ci cherchaient encore le Sauveur promis. « Il était dans le monde, dit saint Jean, et le monde ne l'a pas connu. » Ne méritons pas pour notre part le reproche du Précurseur à ses compatriotes et ne méconnaissons pas le vrai Libérateur, Notre-Seigneur Jésus-Christ, l'unique Sauveur. Car elles sont fausses, les solutions qu'Il n'inspire pas; vaines, les promesses de résurrection qui L'ignorent ; vouées à l'échec, les tentatives de réforme dont Il est écarté.

Pour réparer les erreurs du passé, pour répondre aux devoirs du présent, pour reconstruire un monde mieux ordonné, il faut lui rendre Dieu. Il faut de toute nécessité revenir aux sources d'énergie spirituelle et morale — trop incomprises ou délaissées, sinon honnies. Il faut restaurer parmi nous, suivant la forte parole de l'Evangile, « le royaume de Dieu », en donnant au Souverain Maître la première place, non seulement dans notre vie individuelle, mais à nos foyers et sur le plan national.

Si donc nous voulons contribuer de façon effective aux redressements nécessaires, aux reconstructions que cette tâche exige, si nous voulons que la France puisse reprendre parmi les nations sa place et sa mission providentielle, il nous faut commencer par être de bons chrétiens, des chrétiens complets.

Mais nous ne le pourrons pas sans la grâce de Dieu et si nous n'avons pas le souci de ravitailler nos énergies au foyer de force et de chaleur, où Jésus se donne Lui-même, à nos âmes, dans la Sainte Hostie : avec la consolation dans nos épreuves, c'est là que nous trouverons la force nécessaire pour les besognes d'aujourd'hui et de demain.

Oui, c'est par la Sainte Hostie, hostie de salut, ferment d'amour et de dévouement au cœur des chrétiens que, du sacrifice et de l'épreuve, pourra renaître une France meilleure et plus belle.

---

## Isabelle Romée

APRÈS LA MÈRE DE SAINT-SAENS, LA MÈRE DE SAINTE JEANNE D'ARC

*Allocution prononcée par Mgr Costes,*
*Evêque d'Angers, à l'occasion de la fête des Mères.*

MONSIEUR LE PRÉFET,
MES FRÈRES,

La fête des Mères, qui nous rassemble ce soir, présente cette particularité de n'être ni une pieuse initiative de nos confréries de mères chrétiennes, ni un appel de l'Action catholique féminine, coutumières cependant de gestes semblables.

Les paroisses chrétiennes de l'Anjou prennent leur juste part d'une



fête civique ordonnée, pour des fins patriotiques, par le chef vénéré de l'Etat français.

Logiquement je devrais glorifier les générations successives d'épouses et de mères, qui furent l'honneur et la force résistante de ce pays. Si l'auréole de la maternité a pâli sous le ciel de notre malheureuse France, si la sympathie respectueuse qu'elle rencontrait dans tous les cœurs a besoin d'être ravivée, ce n'est pas, Dieu merci, parmi nos populations chrétiennes, où, pour admirer des mères ayant bien mérité de leurs enfants, il n'y a qu'à regarder autour de soi.

Aussi je renonce à louer le passé, à flatter le présent, et, parce que ce n'est pas l'heure non plus de sermonner, je choisis, dans notre histoire nationale, une mère exemplaire, qui soit en même temps une gloire et une leçon.

Nous sommes à l'entrée de l'hiver de l'année 1455. Il y a vingt-quatre ans que Jeanne a expiré sur le bûcher de Rouen, entourée d'une foule hostile de spectateurs. La foule qui remplit, en cet après-midi du 7 Novembre, la cathédrale de Notre-Dame de Paris, est dans l'attente, elle aussi, d'un spectacle sensationnel, mais elle est animée, au souvenir de la vierge martyre de Domrémy d'un sentiment tout opposé, fait d'admiration reconnaissante et de piété.

Voici donc tous les visages tournés vers l'entrée de la vaste nef. Une femme âgée, vêtue de noir, est apparue sur le seuil. A pas lents, elle se dirige vers le sanctuaire un peu lointain pour sa marche tremblante. Mais elle est soutenue par un grand espoir, plus encore que par le bras d'un de ses fils qu'elle a choisi pour l'accompagner. Dans sa main, elle porte un rouleau de parchemin. Elle le presse contre sa poitrine comme un objet d'un très grand prix auquel serait attaché son salut et celui de tous les siens.

Quelle est donc cette femme, qui fait couler tant de pleurs sur son passage ? C'est Isabelle Romée, la mère de Jeanne d'Arc. Le rouleau de parchemin est le rescrit qu'elle a obtenu du pape Calixte III, rescrit paternel pour la plaignante, impitoyable pour les premiers juges, pressant pour le nouveau tribunal, qui ordonne la révision de la sentence inique de Rouen.

Isabelle Romée est entrée dans le chœur de l'église. Elle va s'incliner devant l'archevêque Jean Juvénal des Ursins, qui avait pris place sur un trône. Puis, d'une voix ferme et contenant son émotion, elle commence en ces termes conservés par les actes du procès, la lecture de sa plainte :

« J'avais une fille, née de légitime mariage. Par mes soins elle avait été baptisée et munie, comme il convient, du sacrement de confirmation. Bien que je sois d'une condition simple, je n'en ai pas moins élevé cette enfant dans la crainte de Dieu et les traditions de l'Eglise.

« Dans un âge encore tendre, elle fut admise au sacrement de pénitence, puis à celui d'Eucharistie. Les malheurs de la France, à cette époque, étaient sans nombre. Ma fille y compatissait de tout son cœur. Elle jeûnait, et elle priait pour leur cessation. »

La mère de Jeanne d'Arc eut la force de lire la suite de son mémoire jusqu'au passage qui avait trait à l'inique condamnation de son enfant. Mais, à ce moment, l'émotion ayant étouffé sa voix, elle dut accepter un siège, et le reste de la supplique fut lu par un de ses défenseurs.

Mes Frères, il y a un proverbe qui dit : « Tel père, tel fils. » Nous pouvons le retourner en un pareil sujet et dire : « Telle fille, telle mère ». Tout, dans les paroles de Jeanne, comme dans ses faits et gestes nous y autorise.

Remarquez que les paroles de Jeanne d'Arc, grâce à ses deux procès en forme juridique sont des réponses rapportées officiellement par les notaires et les juges, comme les paroles d'aucun personnage historique ne l'ont été.

A ses juges de Rouen, Jeanne répond : « Ma mère m'a appris le *Pater*, l'*Ave*, le *Credo*. C'est d'elle et non pas d'autre que j'ai appris toute ma créance. » « J'ai été bien et dûment enseignée comme une enfant doit se conduire pour être bonne. »

Auxquelles paroles la mère fera écho, quand le jour de l'ouverture

Archives diocésaines de Quimper et Léon



du procès de réhabilitation, à Notre-Dame de Paris, elle fournira d'émouvants détails pour expliquer comment elle a élevé sa fille, dans la crainte de Dieu et les traditions de l'Eglise. Et nous ne voyons pas que les quatre autres, car Jacques d'Arc et Isabelle Romée eurent cinq enfants, trois garçons et deux filles, aient été élevés autrement.

« C'est de ma mère et non pas d'autre que j'ai appris toute ma créance. » Sa créance, elle veut dire sa foi, la foi de sa mère, elle s'en est fait un étendard, afin de porter haut, devant l'armée, les deux mots qui la renferment toute : « Jhésus, Maria ».

« Je l'ai élevée dans la crainte de Dieu », dit la mère. Interrogée sur le péché, sa noble fille avait répondu : « Dieu me garde d'avoir fait œuvre qui charge mon âme ; j'attends tout de mon Dieu et je l'aime de tout mon cœur ».

« J'ai été élevée comme une enfant doit se conduire pour être bonne. »

Chose admirable en effet. Isabelle Romée permet à sa fille de recueillir, pour la nuit, un voyageur épuisé, de lui abandonner sa chambrette et son pain. Connaissez-vous un exemple d'entr'aide plus actuel à signaler ? Un autre jour, ce sont les enfants malades de Domrémy qui sont l'objet d'une charité semblable : « Je puis en témoigner, disait un laboureur appelé à l'enquête de 1456. J'étais malade alors, et c'est Jeannette qui me soignait ».

Telle fille, telle mère. Qui donc, dans la maison paternelle, qui donc après Dieu, qui, avant saint Michel et les saintes, a inspiré à l'héroïne de Domrémy son ardent amour pour la Patrie ? En apprenant les projets patriotiques de sa fille Jacques d'Arc a dit : « Si je croyais que ces choses dussent arriver, je demanderais aux frères de Jeannette de la noyer plutôt, et, s'ils refusaient, je la noierais moi-même ».

Ce n'est pas Isabelle Romée qui a prononcé cette parole. Qu'a-t-elle fait ? Il est à croire qu'elle a versé des larmes. Mais bientôt le village l'a vue quitter son foyer, poussée par un instinct patriotique semblable. Comme sa fille elle est allée en France, selon l'expression du temps. Elle a traversé plusieurs provinces pour rejoindre l'armée de la prière qui assiégeait, en cette année jubilaire le sanctuaire de Notre-Dame du Puy-en-Velay. Elle a confié à notre madone nationale le sort de sa fille, désormais lié aux destinées de la Patrie. C'est là qu'elle a rencontré le moine augustin Pâquerel, qu'elle l'a choisi comme le confesseur de sa fille. Puis, elle l'a supplié d'aller rejoindre Jeanne dans les camps pour l'entourer de sa protection spirituelle. On sait dans quelle mesure Jeanne d'Arc fut soutenue par le digne religieux qu'Isabelle Romée lui avait envoyé. De sorte que la mère ne laisse pas d'être présente à côté de sa fille, dans ses chevauchées héroïques comme dans ses oraisons, dans ses victoires comme dans son martyre, en la personne de frère Jean Pasquerel. Aussi ne sommes-nous pas étonnés de voir ce moine sympathique figurer parmi les membres de la famille de Jeanne d'Arc, à la cérémonie de réhabilitation présidée au cimetière de Saint-Ouen et sur la place du Vieux-Marché par le cardinal Guillaume d'Estouteville, archevêque de Rouen, précédemment chanoine de Saint-Maurice d'Angers.

Gloire à Isabelle Romée, mère de notre héroïne nationale. Gloire à cette figure historique trop ignorée, parce que, à l'exemple de toutes les mères françaises, elle s'est tenue cachée modestement derrière la renommée de son enfant. Plus belle et non moins tragique dans ses réponses que Cornélie, la mère des Gracques ne voulant d'autres joyaux que ses enfants. Il faut la bénir autant que l'antiquité a admiré et vanté ses mères sublimes : (*A suivre.*)

## BIBLIOGRAPHIE

*BONNE PRESSE, 5, rue Bayard, Paris (8e).*

Romans : Série Bijou.
Jean Mauclère : *Le Talisman des Guernis.*
Luc Meyan : *Le Chant du retour.*
Ambline de la Villéon : *Lumière de ma vie.*



*P. LETHIELLEUX, Editeur, 10, rue Cassette, Paris (6e).*

POUR LES MÈRES. Un volume in 16 jésus (10×15,5 cm.) de 64 pages : 7 francs. — Prières pour les principales circonstances de la vie familiale : apporter aux mères le secours de prières et de réflexions répondant à leurs besoins dans les principales circonstances de la vie familiale : soit près de défaillir sous le poids de leurs épreuves, soit désireuses de maintenir l'idéal moral de leur foyer dans la tristesse comme dans la joie, soit angoissées de l'avenir de leur patrie et de celui de leurs enfants.

Il rappelle le sens divin de la lutte, de la souffrance, offre l'appui et le réconfort nécessaires, et ouvre la voie des consolations spirituelles : réflexions et méditations, puisées dans de bons auteurs contemporains ou même des XVIIe et XVIIIe siècles.

## Pour sauvegarder la Monnaie Nationale

Des lecteurs nous pressent de leur donner notre avis sur l'avenir de la monnaie. A leurs questions, nous répondons sans le moindre embarras.

L'avenir de notre monnaie repose sur deux assises ; le *travail* et le *bon sens* des Français.

Sans travail, pas de produits, pas de bien-être et pas davantage de monnaie ayant une valeur réelle. Mais tant qu'il y aura des Français et qui travailleront, notre billet de banque conservera sa valeur ; il ne la perdrait qu'au cas où les Français manqueraient de bon sens.

Il est des gens qui, « pour ne pas conserver de billets » achètent à n'importe quel prix n'importe quoi. Ces gens font une opération qui a toutes les chances de se révéler désastreuse et, en attendant, ils favorisent sans s'en douter la hausse des prix, ce qui est exactement s'appliquer à démolir la monnaie nationale.

Le salut de notre monnaie veut, à n'en pas douter, qu'aucun billet ne demeure improductif. Il faut, non seulement que tous les Français travaillent mais aussi que les billets de banque travaillent.

Voici une excellente occasion qui leur est offerte.

L'Etat vient d'émettre les « Bons d'Epargne ». Ils sont à quatre ans d'échéance et portent intérêt à 3%. Les intérêts sont exonérés de tous les impôts qui frappent les valeurs mobilières et ils sont payés sans que les porteurs aient à indiquer leur identité.

Fait digne d'attention, les Bons d'Epargne pourront, à tout moment, être remboursés dans les cas suivants : naissance ou mariage dans la famille directe ; acquisition d'un bien rural ; établissement dans une entreprise agricole ou artisanale ; préjudice causé par une calamité agricole.

On le voit, la formule des Bons d'Epargne s'adresse surtout aux agriculteurs et aux artisans, puisqu'elle s'adapte à leurs conditions de vie ; mais elle n'intéresse pas moins les autres catégories d'épargnants. A tous elle offre un moyen commode et tout à fait sûr de tirer de leurs disponibilités un revenu avantageux.

ORNEMENTS D'ÉGLISE — BRONZE ET ORFÈVRERIE
Crèches de Noël. Statues. Chemins de Croix.
Croix de procession métal doré ou argenté
G. LE POULLOUIN, 12, rue de la Trinité, GUINGAMP
Toutes les réparations, la dorure, l'argenture, le vernis or, le bronzage sont exécutés dans mon atelier et livrés rapidement. Articles de luminaires, encens, bougies, braise, rats de cave, etc. *Lampes électriques 2 bougies pour sanctuaires.*

Archives diocésaines de Quimper et Léon


# SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

**Agences** — **Bureaux permanents**

BREST, QUIMPER — Châteaulin, Concarneau, Douarnenez, Morlaix, Pont-l'Abbé, Quimperlé, Saint-Pol de Léon.

et nombreux bureaux périodiques

**Toutes opérations de banque et de bourse, garde de titres, coffres-forts**

*Série A ou Série B ?*

- Le billet A vous offre un gros lot de 5 millions.
- Le billet B vous offre un grand nombre de lots allant de 100.000 frs à 1 million.
- **Mais le mieux c'est de prendre un 1/10e complet !**

# LOTERIE NATIONALE

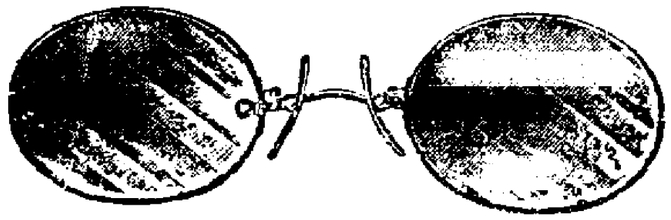
03

DELBENN — DÉPOSÉE

**P. LE GUENNEC**
Opticien diplômé
BANDAGISTE

**LUNETTERIE & ORTHOPÉDIE DELBENN**

**16, Rue Kéréon, QUIMPER**



MAISON DE CONFIANCE, RECOMMANDÉE AUX MEMBRES DU CLERGÉ



*Le Gérant :* D. PLOUZENNEC.

QUIMPER. — IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE.



57e Année. N° 25 — *Vendredi 26 Juin 1942* — P. C. 405


# La Semaine Religieuse

## de Quimper & de Léon


**Administration :** *31, rue Elie-Fréron, Quimper*

Abonnements, payables d'avance, C/C 93.81, Nantes
Prix uniforme, France, **30** francs — Le numéro, **1** franc

Changement d'adresse, **1** fr. **50** — Correspondance, **1** fr. **50**


## Offices de la semaine (Juin-Juillet).

28. 5e dim. après la Pentecôte. *V. des SS. Pierre et Paul, mém. du dim.*
29. S. Pierre et S. Paul, Ap. d. 1re cl. avec Oct. com. R. mém. du dim.
30. Commémoration de S. Paul, Ap. dm. R.
1 *Juillet.* Le T. Précieux Sang de N. S. d. 1re cl. R.
2. Visitation de la B. V. Marie. d. 2e cl. B.
3. S. Léon, P. et C. sd. B.
4. S. Goulven, Ev. et C. d. B.
5. 6e dim. après la Pentecôte, sd. V. *Au chœur, solennité de S. Pierre et de S. Paul.*

Adoration perpétuelle pendant la semaine.

| | | | |
|---|---|---|---|
| Kernouès ..... | 27-28 Juin | Irvillac ..... | 1-5 Juillet. |
| Logonna-Quimerc'h . | 29-30 — | | |

Sommaire :


I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* Secours pour les écoles ; Nominations ; Confirmations.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — *Chronique du diocèse :* Offices paroissiaux ; Avis ; Décès ; Nécrologie : M. Jean-Louis Boudaut, recteur de Kernével. — « Sainte-Anne chez nous ».

III. *Chronique générale.* — Pour sauvegarder la vie paroissiale ; Isabelle Romée (suite et fin) ; Les grands témoignages de Dieu dans la nature ; Chantres et organistes.

IV. — *Bibliographie.*


## PARTIE OFFICIELLE

### Communications de l'Evêché.

**I. Secours pour les écoles.** — MM. les Curés et Recteurs, qui désirent un secours de la Caisse des Ecoles, doivent demander au Secrétariat de l'Evêché les formules officielles, *en joignant un timbre pour la réponse.*

Ces formules, dûment remplies, devront être expédiées à *M. le chanoine Grill, inspecteur, impasse de l'Odet, Quimper, avant le 6 Juillet.*

Archives diocésaines de Quimper et Léon



**II. Nominations.** — Par décision de Monseigneur l'Evêque, ont été nommés :

Recteur de Saint-Mathieu de Quimper, en remplacement de M. le chanoine Yves Le Jollec, démissionnaire pour raison de santé, M. le chanoine Jean Cotten, secrétaire de l'Evêché ;

Recteur de Guiclan, en remplacement de M. le chanoine François Kervella, démissionnaire pour raison de santé, M. Jacques Bihan-Poudec, recteur de Locunolé ;

Recteur de Locunolé, M. Louis Loaëc, vicaire à Plogonnec ;

Vicaire à Plogonnec, M. Arthur Mouster, vicaire-auxiliaire à Plomeur.

**III. Confirmations.** — Mardi 30 Juin, Son Excellence Monseigneur Cogneau donnera la Confirmation à Ouessant et à l'île Molène. Il sera accompagné de M. le vicaire général Moënner.

## PARTIE NON OFFICIELLE

### CHRONIQUE DU DIOCÈSE

*Evêché :* c/c 3480. Nantes. — *Semaine religieuse :* c/c 9381, Nantes.

### Offices paroissiaux.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — 5e *dimanche après la Pentecôte* (28 *Juin*) : messes à 7, 8, 9, 10, 11 h. (grand'messe) et 12 h. 30. — Vêpres à 15 h. 30. Bénédiction. — A 16 h. 30, réunion des Tertiaires. — A 18 heures, sermon breton, vêpres des morts. — A 20 h. 15, chaque soir, prières pour la paix, bénédiction.

*Lundi* et *mardi :* à 7 h. 30, services pour les Trépassés.

*Mercredi :* confession des filles.

*Jeudi :* messe de communion à 8 h. 30. Confessions.

*Vendredi :* exposition du Saint-Sacrement de 8 h. 30 à 18 heures. A 18 heures, prières pour la paix, chapelet, bénédicton. — A 20 heures, heure d'adoration pour les hommes et jeunes gens.

*Samedi :* confession des garçons.

— Eglise de Saint-Mathieu. — 5e *dimanche après la Pentecôte* (28 *Juin*) : messes à 7, 8, 9, 10, 11 h. (grand'messe) et 12 h. 30. — A 14 h. 30, vêpres, prières pour la paix et bénédiction du Saint-Sacrement.

*Lundi, mardi* et *mercredi :* à 8 h. 30, services pour les Trépassés.

*Tous les soirs :* à 20 h. 15, prières pour la paix et bénédiction du Saint-Sacrement.

**Avis : Ecoles.** — Nous prions MM. les Directeurs et Directrices d'école de faire connaître dans le plus bref délai le nombre de leurs élèves *internes*. Les réponses doivent être adressées à M. le chanoine Grill, inspecteur diocésain, impasse de l'Odet, Quimper.

**Décès.** — On nous apprend le décès du Père Philippot Ernest, né à Moélan en 1896.

Entré dans la Congr. des Pères du Saint-Esprit, il avait été missionnaire au Gabon plusieurs années. Rentré en France pour raison de santé, il fut économe au Séminaire Français de Rome, puis directeur des Vocations tardives, à Saint-Ilan (C.-du-N.), et enfin aumônier de l'Orphelinat Saint-Michel, où il est mort le jeudi 11 Juin.

R. I. P.



**Nécrologie.** — *M. Jean-Louis ROUDAUT, Recteur de Kernével.* — Né à Saint-Vougay en 1880, Jean-Louis Roudaut fit, au Collège de Saint-Pol de Léon, de solides études ; puis il entra au Grand Séminaire, où il fut d'une régularité exemplaire.

Fait prêtre en 1907, il fut vicaire à Locmélard, à Plobannalec et à Carantec, avant de devenir recteur de Kernével, où il est mort le 30 Mai dernier.

Ce qu'il fut ? Un bon prêtre, régulier et dévoué. Solidement charpenté, jouissant jusqu'à la guerre d'une excellente santé, il ne comptait ni avec son temps ni avec sa peine : rendre service, faire du bien, ce fut tout son programme. — A Locmélard, son ministère lui laissant des loisirs, il s'intéressa particulièrement aux questions agricoles, créa un Syndicat, qu'il affilia, l'un des premiers, à l'Office Central de Landerneau. — A Plobannalec, il s'occupa beaucoup du quartier de Lesconil qui n'était pas encore devenu paroisse.

En 1914, il partit aux armées dès le premier jour, il fut constamment brancardier régimentaire : et comme son devoir d'état était de secourir les blessés, de les évacuer sans délai, il les a secourus, évacués au plus tôt, où qu'ils fussent et quel que fût le danger, avec un allant, un courage tranquille, qui furent remarqués. — Dans l'exercice de sa fonction de brancardier, il fut un jour gravement intoxiqué par les gaz. La médaille militaire vint sur le tard, au début de son ministère à Kernével, récompenser un ministère de charité qui fut souvent héroïque, et adoucir un peu les suites graves de son intoxication.

Dieu seul sait ce que lui coûta, bien souvent, l'accomplissement si exact de tout son ministère. — A Kernével, où il arriva en Janvier 1935, il a fait du bon travail. Il a acheté et restauré la maison presbytérale ; il a créé deux nouveaux centres catéchistiques dans les quartiers excentriques ; il a procuré à ses paroissiens les bienfaits d'une grande mission ; il a été l'excitateur zélé de l'Action Catholique... Ses prônes, soigneusement préparés, et quelquefois donnés avec tant de peine, ont fait du bien. Ne pouvant plus remplir ses fonctions auprès de ses paroissiens qu'il aimait, il s'est offert lui-même pour eux en holocauste. Il a accepté, sans une plainte, ses cruelles souffrances, et est mort en union avec Jésus en Croix.

Le Bon Maître aura eu pour agréable son offrande, et elle produira, j'en ai la ferme espérance, un renouveau de vie chrétienne parmi les enfants de Saint-Colomban.

**« Sainte-Anne chez nous »,** *par M. le Chanoine PÉRENNÈS.* — Dédiée à l'« héroïque population de Brest et de la banlieue brestoise » dont le courage et l'inaltérable confiance prennent certainement leur racine dans une foi robuste dont le culte envers Sainte Anne est l'une des manifestations les plus significatives, une élégante brochure, sortie des presses du *Nouvelliste*, vient d'être publiée par M. le chanoine Pérennès, vice-président de la Société Archéologique du Finistère.

En près de 150 pages, cet ouvrage qui n'a certainement pas son équivalent et présente un intérêt considérable — non seulement pour les fervents de Sainte-Anne, mais aussi pour tous ceux qui s'intéressent aux traditions de la Bretagne, à son archéologie, à son pittoresque, — nous fait connaître tous les sanctuaires dédiés au pays de Léon, au pays de Cornouaille et au pays de Tréguier à la patronne de notre province.

Archives diocésaines de Quimper et Léon



Connaissant à fond tous les lieux visités, M. le chanoine Pérennès a su avec talent décrire les sites, évoquer chaque ambiance particulière, tandis que sa grande érudition lui permet de mettre également en relief les détails historiques et archéologiques dont la connaissance offre une valeur appréciable pour le pèlerin comme pour le touriste. Des reproductions photographiques fort suggestives illustrent abondamment le texte et forment à elles seules une documentation précieuse.

Voici les vacances, et l'ouvrage de M. le chanoine Pérennès vient très à propos fournir un thème d'excursion à ceux qui auront le loisir de se déplacer. Une carte fort bien faite vient à ce sujet donner les plus précises indications sur la topographie du culte de Sainte-Anne, et rendra de grands services.

Tout Breton se doit de connaître *Sainte-Anne chez nous* (1) et il sera immédiatement conquis par cette œuvre conçue de façon si attachante.

(1) Pour se procurer l'ouvrage s'adresser à l'auteur : M. le chanoine Pérennès, 3, rue de l'Hospice, Quimper. Prix : 22 fr. 50 net. Compte chèques 2573 ; Société Générale, Quimper.

## CHRONIQUE GÉNÉRALE

**Pour sauvegarder la vie paroissiale.**— *On lit dans la « Vie diocésaine de Dijon » :*

Il a été décidé d'un commun accord, par MM. les Curés de Dijon, et sanctionné par Monseigneur l'Evêque, que le premier dimanche de chaque mois serait le *dimanche paroissial*, c'est-à-dire réservé aux cérémonies et réunions propres à chaque paroisse.

En conséquence, on ne devra pas fixer à cette date d'autres cérémonies ou réunions d'œuvres interparoissiales ; elles auront toute facilité les autres dimanches pour leurs activités.

Ainsi seront heureusement évitées des coïncidences fâcheuses, susceptibles d'entraver la vie paroissiale comme la bonne marche et le progrès des œuvres et groupements.

Dijon, le 15 Février 1942.

† Guillaume, *Evêque de Dijon.*

**Isabelle Romée** (*Suite et fin*). — Avoir donné à la Religion et à la Patrie cinq enfants vigoureux, alors qu'elle était dans une condition modeste, voisine de la pauvreté ;

Leur avoir appris dans la loyauté la fidélité au village natal et l'amour de la terre, toutes choses mises en lumière par la scène de Crépy-en-Valois. Jeanne d'Arc chevauchait entre Régnault de Chartres et le Bâtard d'Orléans, quand l'enthousiasme de la foule lui arracha cette exclamation : « Aujourd'hui qu'est accompli l'ordre de Notre-Seigneur de faire lever le siège d'Orléans et sacrer le roi à Reims, plût à Dieu, mon Créateur, que je pusse me retirer maintenant et quitter les armes ! Avec quel bonheur je retrouverais mon père et mes frères, qui seraient si joyeux de me revoir ! »

Ajoutons qu'Isabelle Romée avait voué le cœur, et, quand ils furent en âge, le sang de ses trois garçons à la cause de Charles VII, qui se confondait avec la cause de la France.

Mais avoir pétri le corps et l'âme de celle qui fut la sainte de la Patrie, le corps le plus alerte et le plus résistant, l'âme la plus claire, « pure comme le cristal », le mot est d'Hanotaux, son historien, l'âme la plus énergique que la nation française ait jamais connue ; une vierge héroïque qui faisait dire au jeune duc de Laval : « C'est chose toute divine de la voir et de l'ouïr ».



Et puis, vingt-quatre ans plus tard, après la cruauté sans excuse du bûcher de Rouen, qui laisse la mémoire de sa fille déshonorée, quand le bruit des batailles s'est apaisé, quand la frontière ouverte a permis le recours d'une pauvre mère en deuil au pape Nicolas V obtenir du pape Calixte III un rescrit retardé par la mort du prédécesseur, trouver au milieu de ses larmes, le courage de se présenter, le rescrit à la main, de provoquer une sentence de réhabilitation, sans laquelle l'abandon de Charles VII fût resté une tache nationale, mes Frères, je vous le demande, n'y a-t-il pas là plus qu'il n'en faut pour que les mères françaises jettent un regard d'admiration sur la mère de Jeanne d'Arc, pour qu'elles lui empruntent le secret d'une vie qui a fait de cette femme une des mères les plus méritantes et non la moins secourable envers la Patrie, à une heure tragique de son histoire.

Après l'exemple, la prière. Demandons à Dieu de donner à la France des mères semblables à la femme aussi courageuse que modeste dont j'ai osé la glorification. Les mères d'aujourd'hui sauveront le pays ; elles lui infuseront une vie nouvelle, si elles sont dignes d'être aimées et honorées de leurs enfants :

*Tes père et mère honoreras,*
*Afin de vivre longuement,*

si elles réalisent la formule lapidaire tombée de la bouche du Maréchal, chef de l'Etat français : « Vous êtes les inspiratrices de notre civilisation chrétienne ».

**Les Grands Témoignages de Dieu dans la nature. —** Un peu d'Astronomie. — *Le Firmament. — L'Univers stellaire. — L'infiniment grand.* — « Deux choses remplissent l'âme d'une admiration et d'un respect toujours renaissants, disait Kant : le ciel étoilé au-dessus de nous et la loi morale au dedans. »

Quelle émotion religieuse emplit, en effet, le cœur de l'homme quand, laissé seul en méditations devant la sérénité des nuits limpides, il contemple la fourmilière d'étoiles.

« Le miracle le plus grand et le plus incroyable de tous persiste dans son évidence écrasante : le radieux firmament continue d'éclairer les berceaux et les tombes. » (Octave Feuillet, *La Clé d'or.*)

« Le silence éternel de ces espaces infinis m'effraie », écrivait Pascal ; mais, quelle que soit la petitesse de l'esprit humain écrasé devant ce spectacle effrayant de grandeur, sa raison et sa conscience trouvent, à la réflexion, une réponse éloquente à leurs angoisses mystiques dans la connaissance des harmonies célestes, découvertes merveilleuses des sciences contemporaines.

Les progrès des sciences nous ont, en effet, appris dans ces derniers siècles à mesurer mathématiquement et d'une façon précise, les distances d'étoiles et de planètes (par le calcul trigonométrique des parallaxes), la hauteur des montagnes de la lune, la profondeur de ses cratères et l'étendue de l'ensemble de ses pics, le poids d'un soleil, d'une planète ou d'une étoile, la composition de leur substance formée des mêmes corps simples que la Terre, d'où la constatation de l'*unité physique de l'univers entier* (P. Secchi).

De cette dernière on peut déduire la similitude et l'unité intellectuelle et morale des consciences, dans les cas d'ailleurs encore hypothétique de pluralité des mondes habités.

Ces myriades de points d'or, scintillant féeriquement à des trillions de lieues, réconfortent l'âme religieuse, l'humanité supérieure accablée dans le rude et solitaire chemin du devoir.

Ils proclament en effet pour elle l'existence certaine et la toute-puissance de l'éternelle Sagesse, garante du règne final de la justice et du bien, que d'autres hautes preuves lui ont par ailleurs révélées.

Archives diocésaines de Quimper et Léon



Le spectroscope, le spectrohéliographe qui décompose la lumière en vingt mille raies différentes, très étroites, indiquant les substances chimiques de l'astre émetteur, ont permis aux astrophysiciens de pousser très loin la connaissance de la composition intime des corps célestes.

Etudions les distances, les nombres, les vitesses, les masses.

I. *Distance des étoiles.* — Le ciel est tellement profond que l'étoile *Alpha* de la constellation du Centaure, dans l'hémisphère austral, l'étoile la plus rapprochée de nous, est à *huit trillions de lieues ;* puis, dans l'émisphère boréal, la 61e du Cygne est à 81.000 milliards de lieues.

*La Grande Ourse* dessine son chariot à 663.000 *milliards de kilomètres.* Notre Soleil est à 37 millions de lieues et la Lune, notre plus voisine, elle-même à 96.000 lieues.

Dans la Voie Lactée, existent des milliards de soleils séparés par des milliards de kilomètres.

La mesure des distances est l'année-lumière, c'est-à-dire la distance parcourue en un an par la lumière, à la vitesse de 300.000 kilomètres par seconde. Une seconde et quart suffit pour atteindre la Lune, huit minutes pour arriver jusqu'au Soleil, dix heures jusqu'à Sirius, trente ans jusqu'à Véga (étoile bleue) et Arcturus (étoile jaune), 36.000 ans jusqu'à l'amas d'Hercule, etc.

La nébuleuse d'Andromède, elle, est à un million et demi d'années-lumière, autrement dit la lumière qui nous en parvient, est en route, depuis un million et demi d'années, soit quinze mille siècles.

Nous compléterons, chemin faisant, cette étude de la profondeur du ciel.

Une autre unité de mesure des distances stellaires est le parsec (distance d'une étoile dont la parallaxe est d'une seconde d'arc, soit 3 années-lumière et quart, soit 30 mille milliards de kilomètres). Le mégaparsec égale un million de parsecs.

Les nébuleuses résolubles, estiment les astronomes, ainsi que nous le verrons, constituent d'autres Voies Lactées, sortes de courants d'étoiles, amas stellaires presque sans bornes, errant dans l'infini.

(*A suivre.*) Drs Louis et Paul Murat.

---

**Chantres et Organistes.** — L'institution des Aveugles de la Persagotière, à Nantes, qui s'est spécialisée dans la formation des Organistes-Chantres, informe MM. les Curés qu'elle a actuellement plusieurs élèves ayant terminé leurs études musicales et aptes à occuper une place de chantre-organiste.

Ecrire à M. le Directeur de la Persagotière, 30, rue du Frère-Louis, Nantes (Loire-Inférieure).

---

OFFRE D'EMPLOI. — Personne certain âge, ayant servi presbytère, après décès maître désire place chez prêtre seul. Prix modéré. — S'adresser Mlle Epié, Aversac (L.-I.).

---

## BIBLIOGRAPHIE

*BONNE PRESSE, 5, rue Bayard, Paris (8e).*

Pierre Croidys : UN GRAND SAVANT CATHOLIQUE, EDOUARD BRANLY L'INVENTEUR DE LA TÉLÉGRAPHIE SANS FIL. Brochure de 102 pages.

Emmanuel Say : ELISABÉ OU LA REVANCHE INATTENDUE. — Roman de 128 pages. — 2 fr. 90 ; franco 4 fr. 10.



## Cours Catholique d'Enseignement par correspondance

Directeur : Chanoine OSTY, *Professeur à l'Institut Catholique de Paris.*

Pendant les vacances, préparation à la session d'Octobre du Baccalauréat et correction des devoirs de vacances pour les classes de Seconde à Dixième.

Le Cours Catholique, qui a préparé 6.000 élèves en 1939, confie les devoirs de ses élèves à des professeurs licenciés enseignant dans les collèges libres de Paris et de Province. Par son expérience, la qualité de ses méthodes, les résultats obtenus, le Cours Catholique de Paris mérite la confiance du clergé et des familles : il se tient à leur disposition pour leur donner tous renseignements désirés et leur faire parvenir la brochure détaillée sur l'organisation de son cours de vacances.

Direction : 32, avenue Duquesne, Paris.

---

# Dans quels cas faut-il rembourser les Bons d'Epargne ?

La masse des épargnants a très favorablement accueilli la création des Bons d'Epargne à quatre ans, parce que ces titres apportaient à leurs souscripteurs un avantage tout nouveau : celui d'un remboursement immédiat et facile, en cas de besoin familial ou professionnel.

Les motifs de remboursement anticipé ont été prévus par un arrêté du ministre des Finances. Ils s'énoncent ainsi :

1° Mariage, naissance, décès dans la famille directe ;

2° Acquisition d'un bien rural (jardin, champ, maison, ferme) ;

3° Etablissement du porteur ou de ses enfants dans une profession agricole au artisanale ;

4° Calamité agricole.

Cette liste est celle qui paraît le mieux correspondre aux éventualités normales de l'existence, pour la plupart des épargnants modestes et moyens.

Elle ne s'arrêtera peut-être pas là, cependant :

Nous croyons savoir, en effet, que le gouvernement envisage de l'étendre encore, en y englobant toutes les circonstances qui pourraient intéresser un nombre important d'épargnants.

Lesquelles ?

Celles que le public, dit-on, indiquerait lui-même.

Leur désignation ferait l'objet d'un referendum.

De la collaboration directe ainsi ébauchée entre l'Etat et les épargnants, nous aurons sans doute à reparler bientôt.

**SOCIÉTÉ GÉNÉRALE**

**Agences** BREST, QUIMPER

**Bureaux permanents** Châteaulin, Concarneau, Douarnenez, Morlaix, Pont-l'Abbé, Quimperlé, Saint-Pol de Léon.

**et nombreux bureaux périodiques**

**Toutes opérations de banque et de bourse, garde de titres, coffres-forts**

Archives diocésaines de Quimper et Léon


# HARMONIUMS

NEUFS ET D'OCCASION DE TOUTES MARQUES

ÉCHANGE • LOCATION • CRÉDIT

**LABROUSSE**

33, Rue de Rivoli - Paris (4e)

41 bis, Boulevard des Batignolles - Paris (8e)

221, Faubourg Saint-Honoré - Paris (8e)






grâce à la

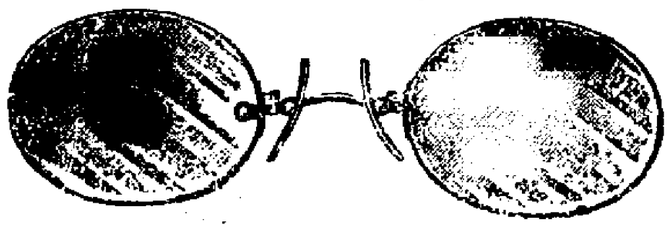
LOTERIE NATIONALE



DELBENN DÉPOSÉE

**LUNETTERIE & ORTHOPÉDIE DELBENN**

**16, Rue Kéréon, QUIMPER**



**P. LE GUENNEC**
Opticien diplômé
BANDAGISTE

MAISON DE CONFIANCE, RECOMMANDÉE AUX MEMBRES DU CLERGÉ



*Le Gérant :* D. PLOUZENNEC.

QUIMPER. — IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE



57e Année. N° 26 — *Vendredi 3 Juillet 1942* — P. C. 405


# La Semaine Religieuse

## de Quimper & de Léon


**Administration :** *31, rue Elie-Fréron, Quimper*

Abonnements, payables d'avance, C/C 93.81, Nantes
Prix uniforme, France, **30** francs — Le numéro, **1** franc

Changement d'adresse, **1** fr. **50** — Correspondance, **1** fr. **50**


## Offices de la semaine (Juillet).

5. 6e dim. après la Pentecôte. sd. V.
   *Au chœur, solennité de S. Pierre et de S. Paul.*
6. Octave des SS. Pierre et Paul. dm. R.
7. SS. Cyrille et Méthode, Ev. et C. d. B.
8. Ste Elisabeth, Reine, Vve. sd. B.
9. De la Férie. V.
10. SS. Sept Frères et leurs Compagnons, Mm. sd. R.
11. De la B. V. M. s. B.
12. 7e dim. après la Pentecôte. sd. V.
    *A V., mémoires de S. Thurien, de S. Jean Gualbert et de S. Anaclet.*

## Adoration perpétuelle pendant la semaine.

| | | | |
|---|---|---|---|
| Irvillac | 1-5 | Saint-Divy | 8-9 |
| Ploéven | 6-7 | Botsorhel | 10-12 |

## Sommaire :


I. PARTIE NON OFFICIELLE. — *Chronique du diocèse :* Offices paroissiaux ; Avis de services ; Avis : Plogoff : Grand Pardon : Prix de l'Académie Française, à M. le chanoine Cardaliaguet : Université Catholique de l'Ouest.

II. *Chronique générale.* — « Verbum salutis » ; Les grands témoignages de Dieu dans la Nature (suite).

III. — *Bibliographie.*

IV. — *Annonces et avis divers.*


## PARTIE NON OFFICIELLE

### CHRONIQUE DU DIOCÈSE

*Evêché :* c/c 3480. Nantes. — *Semaine religieuse :* c/c 9381, Nantes.

### Offices paroissiaux.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — 6e *dimanche après la Pentecôte* (5 *Juillet*), *solennité de S. Pierre et de S. Paul, apôtres :* messes à 7, 8, 9, 10, 11 h. (grand'messe) et 12 h. 30. — Quête pour le denier de S. Pierre. — Vêpres à 15 h. 30. Réunion des Confréries du Rosaire et du Scapulaire, procession, bénédiction.

*Lundi* et *mardi :* à 7 h. 30, services pour les Trépassés.

*Mardi :* à 8 h. 30, à la chapelle, messe de la Ligue féminine d'Action

Archives diocésaines de Quimper et Léon



catholique. — A 14 h. 30, réunion des dizainières.
*Vendredi :* confession des enfants qui n'ont pas encore communié.
*Tous les soirs :* à 20 h. 15, prières pour la paix. Bénédiction.

— Eglise de Saint-Mathieu — 6e *dimanche après la Pentecôte* (5 *Juillet*), *solennité de S. Pierre et de S. Paul, apôtres :* messes à 7, 8, 9, 10, 11 h. (grand'messe) et 12 h. 30. — A 14 h. 30, vêpres, réunion de l'Archiconfrérie, procession du Rosaire, prières pour la paix et bénédiction du Saint-Sacrement.
*Lundi, mardi* et *mercredi :* à 8 h. 30, services pour les Trépassés.
*Samedi :* confession des garçons des écoles communales.
*Tous les soirs :* à 20 h. 15, prières pour la paix et bénédiction du Saint-Sacrement.

---

**Avis de services.** — Collorec : mercredi 8 Juillet, 11 heures h. off.), service anniversaire pour M. Yves Inizan, ancien recteur.
— Mahalon, le mardi 14 Juillet, à 10 heures (h. solaire), service anniversaire pour M. Corentin Kérouédan, ancien directeur de l'école libre d'Elliant.

---

**Avis.** — Pour le règlement du livre de M. le chanoine Pérennès : *Sainte Anne chez nous,* libeller ainsi le mandat :
*Nantes C/C 3709. Société Générale, Quimper ;* puis inscrire au verso du coupon de correspondance : *A porter au crédit du compte n° 2573 de M. le chanoine Pérennès.*

---

Plogof. — *Dimanche* 12 *Juillet,* **Grand Pardon de Notre-Dame de Bon-Voyage.** — Messe à 8 heures ; grand'messe à 12 heures : célébrant, M. Guillerm, recteur de l'Ile-de-Sein.
Vêpres à 17 heures, procession ; sermon de M. Guilcher, vicaire à Elliant, bénédiction du Saint-Sacrement. Confessions samedi soir et dimanche.
Indulgence plénière, aux conditions ordinaires, pour les âmes du purgatoire.
A la sacristie, cierges et médailles de N.-D. de Bon-Voyage.

---

**Prix de l'Académie Française à M. le chanoine Cardaliaguet.** — L'ouvrage « *La Révolution à Brest, Vie religieuse 1789-1809* », paru en 1941 à l'Imprimerie du « Courrier », vient de recevoir de l'Académie française un prix de *mille francs.*
C'est la juste récompense d'un travail très remarqué, dont le succès à dépassé les espérances. Pour l'exercice du culte constitutionnel à Brest en 1792-1793 et en 1795-1801, et surtout pour les débuts du Concordat de 1802, le livre de M. le chanoine Cardaliaguet est, en bien des pages, comme une révélation et une résurrection : on connaît sa manière, vivante et documentée.
*La Révolution à Brest,* beau volume illustré, 365 pages in-8 : 40 fr., à l'Imprimerie, 4, rue du Château.
— Du même auteur : *Quimper tragique,* illustré, 40 fr. — Au *Progrès,* au *Courrier* et dans les principales librairies.

---

**Université Catholique de l'Ouest.** — *Concours 1942*

Instruction religieuse

*Classe de Philosophie-Mathématiques* (62 c.). — 3e mention : M. Henry Kerdilès, Creisker, Saint-Pol de Léon ; 9e : M. Henri Le Meil, Saint-Vincent de Paul, Pont-Croix; 12e : M. Louis Blouët, Saint-Yves, Quimper.



*Classe de Première* (98 c.). — 11e m. : M. Raymond Postic, du Creisker, Saint-Pol de Léon ; 12e : M. Jean-François Simon, Saint-François, Lesneven ; 13e : M. Jean-Claude Lescop, Saint-Vincent, Pont-Croix ; 14e : M. Joseph Le Roy, Saint-Vincent de Paul, Pont-Croix.
*Classe de Seconde* (83 c.). — 1re m. : M. Auguste Le Coat, Saint-Vincent de Paul, Pont-Croix ; 13e : M. Robert Niclause, Saint-Yves, Quimper.

II. — Lettres et Sciences

*Classe de Philosophie.* — Dissertation philosophique (95 c.). — Médaille : M. Roger Saliou, Saint-François, Lesneven ; 1re mention : M. Henri Le Meil, Saint-Vincent de Paul, Pont-Croix ; 5e : M. Albert Uguen, Saint-François, Lesneven ; 7e : M. Jean Fenard, Creisker, Saint-Pol de Léon ; 9e : M. Joseph Hélou, Saint-Louis, Brest ; 10e : M. Simon Pencreč'h, Saint-Vincent de Paul, Pont-Croix ; 18e : M. Charles Manière, Saint-Yves, Quimper.
*Sciences physiques* (66 c.). — 2e mention : M. Jean Lefranc, Creisker, Saint-Pol de Léon ; 3e : M. Roger Saliou, Saint-François, Lesneven ; 7e : M. Eugène Le Bars, Saint-Vincent de Paul, Pont-Croix ; 11e : M. Jean Roué, Saint-François, Lesneven.
*Sciences naturelles* (72 c.). — 6e mention : M. Jean Coquet, Saint-Vincent de Paul, Pont-Croix ; 12e : M. Jean Fenard, Creisker, Saint-Pol de Léon ; 13e : M. Daniel Guiffant, Saint-Vincent de Paul, Pont-Croix.
*Sciences physiques* (46 c.). — 6e mention : M. Louis Dauvin, Saint-François, Lesneven ; 8e : M. François Queinnec, Saint-François, Lesneven.
*Classe de Première. — Dissertation française* (122 c.). — 4e mention : M. : M. Jean-François Simon, Saint-François, Lesneven ; 6e : M. Yves Calvarin, Saint-François, Lesneven ; 10e : Mlle Michelle Le Paul, Notre-Dame d'Espérance, Quimper ; 16e : M. Louis Keraudren, Saint-Louis, Brest.
*Version latine* (123 c.). — 5e mention : M. Jean-François Simon, Saint-François, Lesneven ; 18e : M. Joseph Le Roy, Saint-Vincent, Pont-Croix.
*Sciences mathématiques* (86 c.). — 14e mention : M. Alain Boischot, Ecole du Likès, Quimper.
*Classe de Seconde. — Devoir français* (112 c.). — 8e mention : M. Laurent Goulven, Saint-Vincent de Paul, Pont-Croix ; 16e : M. Henri Le Minor, Saint-Vincent de Paul, Pont-Croix.
*Version latine* (119 c.). — 22e mention : M. Yves Pallier, Saint-François, Lesneven.

---

## CHRONIQUE GÉNÉRALE

*L'amour de la Sainte Ecriture.* — **« Verbum salutis ».** — Le prêtre, homme de Dieu et envoyé de Dieu, est chargé de transmettre au monde la parole même de Dieu qui seule peut nous sauver. Il doit se substituer lui-même à Dieu et, quelle que soit la faiblesse de sa science ou de son talent, il doit parler au nom de Dieu, avec le ton d'autorité qui accompagnait les discours du Maître, au dire de ses auditeurs : *Sicut potestatem habens et non sicut scribæ eorum et pharisaei.* (Math. VII, 29.)
Les autres maîtres ou discoureurs recourent aux moyens

Archives diocésaines de Quimper et Léon



classiques de persuasion, et nous sommes tenus, nous aussi, d'utiliser ces moyens et de mettre en œuvre notre modeste talent ; mais ce n'est ici que l'accessoire humain donné à la vérité divine. Saint Paul le proclamait avec une vigueur singulière à ses convertis de Corinthe : « Le Christ nous a envoyés pour porter la Bonne Nouvelle, mais non dans une sagesse exposée en de beaux arguments. Il est écrit : Je perdrai la sagesse des sages. Arrière l'habileté des habiles ! Où est le lettré ? où est le beau discoureur de ce monde ? La sagesse de ce monde, Dieu l'a rendue folie. » (*I Cor.* I, 17-20.)

L'Apôtre ne pouvait donc s'en tenir aux seuls arguments de la raison ni aux simples artifices des rhéteurs. « Arrivé près de vous à Corinthe (après le demi-échec du beau discours d'Athènes), ce n'est point avec une supériorité de langage ou de sagesse que j'ai annoncé le témoignage de Dieu ; je décidai de n'avoir à vos yeux qu'une seule science : Jésus-Christ et Jésus crucifié. » (*Ibid.* II, 1-2.)

Le témoignage même de Dieu, la connaissance de Jésus-Christ, de Jésus crucifié, tel est, pour l'apôtre de tous les temps, le thème inépuisable qui lui permettra de s'imposer aux âmes pour les conduire au salut.

Mais où donc ira-t-il puiser son inspiration et cueillir à coup sûr « les vérités anciennes et nouvelles que tout bon docteur du royaume de Dieu doit sans cesse dispenser de son trésor » ? (*Matth.* XIII, 52.) Il est facile d'en indiquer la source ou mieux de la rappeler, car chacun la connaît.

*Accipe librum et devora illum*... — La parole de Dieu est dans le livre inspiré où elle se trouve enfermée et accumulée depuis des siècles, sans rien perdre de son énergie ni de sa lumière. C'est là que doit revenir sans cesse l'apôtre chargé de faire entendre aux âmes « cette parole de salut » (*Act.* XIII, 26). Le mot de saint Paul aux Pisidiens, qui a été repris avec raison comme titre de belles études bibliques, résume aussi fort bien ce que le prêtre doit prêcher. *Fides ex auditu. Sed quomodo audient sine praedicante ?* (*Rom.* X, 14-17.)

La Bible ! ce mot voulait vraiment dire jadis le *livre* unique, et les Pères de l'Eglise pouvaient, après lecture d'une péricope, en tirer les homélies les plus savoureuses pour les fidèles familiarisés avec le texte sacré. On fait un louable effort pour y revenir en nos groupes de ferveur ; mais mesurez de nos jours la place infime que tient le livre saint, soit pour le prêtre, soit pour le fidèle, dans l'amoncellement des imprimés qui s'offrent à notre curiosité d'une façon si aguichante.

Or, les autres livres, même les meilleurs, ne bercent trop souvent notre esprit qu'au souffle de la pauvre pensée humaine, « pensée fragile, incertaine, hasardée », au dire du Sage, *Cogitationes mortalium timidae* (*Sap.* IX, 14), alors même qu'elle reste à l'abri des souffles empoisonnés qui infestent trop de librairies. Que trouvons-nous au bout de nos pauvres tâtonnements humains ? Pendant ce temps, le livre divin, où le souffle de Dieu passe comme un courant continu, se trouve enseveli sous les autres volumes, ou hermétiquement clos, ou feuilleté à la hâte par acquit de conscience, sans laisser à l'esprit le temps de prendre vraiment contact. Il risque ainsi de rester sans fruit pour trop de prêtres, même pour ceux qui sont grands liseurs, fût-ce d'autres bons livres.

En fait, on l'étudie peu, on le lit quelques minutes, alors qu'on s'attarde à tant d'autres lectures. Il faudrait pourtant connaître



convenablement l'ensemble de la Bible, posséder à fond au moins le Testament d'amour qui, plus accessible, doit faire la loi de toute notre vie et le thème de nos prédications. Mais bien peu l'étudient vraiment, sans même utiliser les fragments que nous retrouvons chaque jour au bréviaire et au missel. Trop peu vont directement retremper leur foi et renouveler leur pensée à la source directe de la vérité révélée, d'où toutes les sciences sacrées doivent elles-mêmes découler ; car la sainte Tradition, qui forme l'autre source de notre foi, dérive également du message reçu de Dieu.

De ce message, nous sommes les porteurs officiellement désignés, avec mission d'enseigner les peuples — *euntes docete*, — de rappeler les vérités suprêmes aux individus comme aux nations défaillantes, de montrer à tous où se trouve le salut. Nous ne pouvons le faire efficacement qu'en nous appuyant sur l'autorité divine, qu'en reprenant la parole même de Dieu. Saint Paul le disait à Timothée : « Toute Ecriture inspirée de Dieu est utile pour enseigner, pour convaincre, pour corriger, pour former à la justice. » (*II. Tim.* III, 16.) Saint Pierre recommandait de même « de porter attention à l'Ecriture prophétique comme à une lampe qui brille dans un lieu obscur... Aucune prophétie, dit-il, ne procède d'une pensée personnelle ; c'est poussés par l'Esprit-Saint que les saints hommes de Dieu ont parlé » (*II Petr.* I, 21). L'art suprême du prophète de jadis et de l'apôtre de tous les temps, c'est donc de laisser l'argument humain à son rôle d'accessoire pour courber esprits et volontés sous l'autorité de Dieu.

Pour cela, il faut reprendre sans relâche la parole divine là où elle se trouve, la comprendre et s'en nourrir à la lettre, comme le prophète Ezéchiel ou le voyant de l'Apocalypse : *Accipe librum et devora illum* (*Ezech.* III, 2. — *Apoc.* X, 9). Le mets divin paraît d'abord rude et amer sous son écorce vétuste ; mais comme pour les deux prophètes il devient vite « un miel exquis » si l'on prend la peine de l'étudier avec intelligence et avec amour, en s'aidant de traductions et de commentaires bien choisis. Comme tout livre ancien, il faut un effort pour le remettre en son milieu et pour le comprendre. Et il faut de plus en tirer la divine substance. Mais alors on se sent aux sources mêmes de la vie, on jouit de la lumière. La parole de Dieu, et plus spécialement celle de Jésus en son Evangile, pénètre au fond du cœur et, de là, elle se répercute avec une puissance conquérante sur les âmes qui l'entendent. « Car elle est vivante la parole de Dieu ; elle est efficace, plus acérée qu'une épée à deux tranchants ; si pénétrante qu'elle va jusqu'à séparer l'âme et l'esprit, les jointures et les moelles ; elle démêle les pensées et les sentiments du cœur. » *Sermo Dei pertingens usque ad divisionem animae et spiritus.* (*Heb.* IV, 12.)

G. QUÉNARD. *Extrait de Pastor* (*voir aux annonces*).

(*A suivre.*)

---

**Les Grands Témoignages de Dieu dans la nature** (*suite*). — UN PEU D'ASTRONOMIE. — *Nombre d'étoiles.* — Le nombre des étoiles visibles à l'œil nu est d'environ 15.000 dont 7.500 dans chaque hémisphère. Il y a 19 étoiles de 1re grandeur; 50 de 2e; 182 de 3e; 530 de 4e ; 1.600 de 5e ; 4.800 de 6e. Avec une jumelle on aperçoit les étoiles de 7e grandeur qui sont au nombre de 13.000, avec une longue-vue celles de 8e grandeur qui sont 40.000 ; avec une petite lunette

Archives diocésaines de Quimper et Léon



astronomique celles de 9e grandeur qui sont 100.000 ; et avec une bonne lunette celles de 10e grandeur, soit 400.000.

Avec des instruments plus perfectionnés, on a progressivement découvert un million d'étoiles de 11e grandeur, 3 millions de 12e, 10 millions de 13e, 30 millions de 14e. A la 15e grandeur, y compris celle-ci, on atteint cent millions. La 17e grandeur n'est visible que par la photographie seulement.

Le nombre des étoiles découvertes s'est accru rapidement d'année en année dans ce dernier quart de siècle. On ne sait où s'arrêtera l'échelle des grandeurs qui semble se poursuivre indéfiniment.

Les statistiques du professeur Newcomb, en 1908, portaient à 125 millions d'étoiles ou soleils le nombre des astres du firmament constatables par les télescopes et avec l'aide de la photographie, bien répérés sur des cartes et des catalogues.

Quelques années plus tard on pouvait estimer le chiffre des astres connus à trois cents millions.

En 1918, le savant astronome Hale, — directeur de l'Observatoire du Mont-Wilson, en Californie, — estimait qu'avec le réflecteur nouveau à grande surface de cent pouces et avec le nouveau télescope Warner de 13 mètres de longueur, « on pourra apercevoir *cent millions* au moins d'astres nouveaux qui s'ajouteront aux *deux cent dix-neuf millions* d'étoiles supérieures à la vingtième grandeur, catalogées, que l'on peut apercevoir avec le télescope actuel.

Diverses publications astronomiques indiquaient, aux alentours de 1920, le chiffre de cinq cents millions d'étoiles observées.

Vers 1923, il paraissait prouvé que la Voie Lactée est une agglomération d'environ un milliard et demi d'étoiles, aplatie en forme de boîtier de montre, et aussi qu'au delà de la Voie Lactée, l'espace est libre d'étoiles sur des distances énormes.

Cette raréfaction des étoiles, qui ne tient pas à l'éloignement, est une des curiosités du firmament, océan infini parsemé d'archipels stellaires où de formidables essaims d'étoiles constituent des univers entre lesquels existent des vides immenses.

Nous lisons dans un livre de vulgarisation de la même époque que le chiffre total des étoiles « atteint près de deux milliards », et, dans un autre : « Les deux milliards de compagnons de notre soleil ».

Vers 1926, nous voyons affirmé par Van Rhyn et d'autres astronomes, que le nombre des étoiles de notre univers stellaire s'élève à un milliard et demi au-dessous de la 25e grandeur et un milliard et demi au-dessus, soit au total trois milliards.

On lit, en 1929, dans les périodiques spécialisés, que deux savants américains, révisant les statistiques établies par leurs devanciers pour le nombre des étoiles, ont trouvé que le nombre des étoiles de notre univers doit être environ de « trente-cinq milliards, dix fois plus qu'on ne croyait et qu'on n'enseignait jusqu'à ces dernières années ».

Vers la même époque, 1929, M. L. de Launay, de l'Académie des Sciences, exposait que « les deux milliards d'étoiles » aujourd'hui dénombrées autour de notre Terre, ne constituent qu'un groupe infime au sein d'une immensité peuplée de nébuleuses, de soleils, de terres vides et d'astres morts et ne représentent que le vestibule de l'infini. Le professeur Houllevigue estimait le nombre des étoiles de notre univers à « 30 à 40 milliards ».

Plus récemment, Van Rhyn évalue le chiffre des étoiles de la Voie Lactée à 35 milliards. Il y a 2 millions de nébuleuses spirales.

M. J. Perrin, de l'Académie des Sciences, prix Nobel, écrit : « La Voie Lactée est « formée d'environ 50 milliards d'étoiles ». Au delà, d'autres Galaxies spirales flottent dans l'espace ».

M. Esclangon, membre de l'Institut, directeur de l'Observatoire de Paris, estimait en 1936 qu'il y a « 30 milliards d'étoiles » observables, et « plus de deux millions de nébuleuses spirales ».

A l'heure actuelle, l'approximation la plus vraisemblable comme *nombre d'étoiles de la Voie Lactée* est le chiffre de *cinquante milliards*, en y comprenand les astres obscurs (1939).

(*A suivre.*)

Drs Louis et Paul MURAT.



## BIBLIOGRAPHIE

*BLOUD et GAY, Editeurs, 3, rue Garancière, Paris (6e).*

SUR LES PAS DU SILENCE, par Marie-Paule SALONNE. Collection : *La Vie intérieure pour notre temps.* — S'élançant *Sur les pas du silence* à la poursuite des vérités qui fortifient, l'auteur nous fait errer, agréablement, à travers la poésie et l'humour de tous les temps, le long des corridors des « sanas » et des vieux cloîtres de couvents, en nous ramenant toujours à la réalité spirituelle de la vie présente.

Quel terrain d'oraison, en effet, que le silence ! Mais aussi, quel terrain de culture pour le microbe du Mal !

Ce livre d'une convertie n'a rien d'une méditation banale. Il est imprévu, vivant, digne des meilleurs de la collection, et appelé à plaire à tous.

Prix du volume : 20 francs.


## Cours Catholique d'Enseignement par correspondance

Directeur : Chanoine OSTY, *Professeur à l'Institut Catholique de Paris.*

Pendant les vacances, préparation à la session d'Octobre du Baccalauréat et correction des devoirs de vacances pour les classes de Seconde à Dixième.

Le Cours Catholique, qui a préparé 6.000 élèves en 1939, confie les devoirs de ses élèves à des professeurs licenciés enseignant dans les collèges libres de Paris et de Province. Par son expérience, la qualité de ses méthodes, les résultats obtenus, le COURS CATHOLIQUE DE PARIS mérite la confiance du clergé et des familles : il se tient à leur disposition pour leur donner tous renseignements désirés et leur faire parvenir la brochure détaillée sur l'organisation de son cours de vacances.

DIRECTION : 32, avenue Duquesne, Paris.

# CONVERSION

## des Obligations du Trésor 4 1/2 % 1932 (Outillage National) et des Rentes 5 % 1939

**A partir du 29 juin 1942, le Trésor procédera, conformément à la loi et à l'arrêté du 26 juin 1942, à la conversion des obligations du Trésor 4 ½ % 1932 (Outillage National) et des rentes 5 % 1939.**

Ces titres seront échangés, nominal pour nominal, contre des **RENTES 3 ½ % 1942**, inscrites au Grand Livre de la Dette publique, amortissables en 60 ans au maximum par tirages au sort ou rachats en Bourse, à jouissance du 29 juin 1942, émises au prix de 1940 francs, sous déduction de l'intérêt afférent à la période 29 juin - 15 septembre 1942, **c'est-à-dire au prix net de 1925 francs.**

Les nouvelles rentes seront exonérées pour leur durée entière de tous impôts présents et futurs frappant les valeurs mobilières. Les arrérages seront payables le 16 mars et le 16 septembre de chaque année et pour la première fois le 16 mars 1943.

La soulte résultant de la différence entre la valeur de reprise des titres convertis (comprenant les intérêts courus au 15 juillet 1942) et le prix net d'émission des nouveaux titres sera payée en espèces.

Dans le cas où les porteurs de titres appelés à la conversion désireraient en obtenir le remboursement, ils devraient déposer leur demande, accompagnée des titres eux-mêmes, du 29 juin au 11 juillet inclus chez les comptables du Trésor.

Les conditions dans lesquelles s'effectueront les opérations d'échange seront précisées ultérieurement. En attendant de nouveaux avis à cet égard, les porteurs n'ont qu'à conserver leurs titres actuels.

**LES RENTES 3 ½ % 1942 pourront, en outre, être souscrites en numéraire.** L'émission, ouverte le 29 juin chez les comptables du Trésor et des P. T. T., à la Banque de France, dans les Banques et Etablissements de crédit agréés, chez les Agents de change et les Notaires, sera close sans préavis.

Archives diocésaines de Quimper et Léon



# Pour les victimes de calamités agricoles

Des indemnités sont allouées aux cultivateurs qui ont ensemencé à nouveau, ce printemps, des parcelles dans les emblavures d'automne endommagées ou détruites par le gel. Elles s'élèvent à 700 francs par hectare pour le réensemencement en blé de printemps, à 560 francs pour le réensemencement en orge.

Certains porteurs de Bons d'Epargne ont, à ce sujet, demandé si, en dehors de toute question d'indemnité, la destruction des ensemencements par le gel aurait donné droit au remboursement anticipé de leurs Bons.

Renseignements pris à bonne source, la réponse est affirmative.

Le remboursement des Bons d'Epargne est accordé aux cultivateurs lorsque leurs récoltes sont détruites ou gravement endommagées par le gel, la foudre, la grêle, l'inondation, etc...

Il suffit, pour l'obtenir, de présenter au percepteur établi par le Syndic de la Corporation agricole ou, à son défaut, par le Maire de la commune.

La somme remboursable et égale au montant du dommage subi.


DICTIONNAIRE SÉLECTIONNÉ

**ELU**

n. m. Tout homme choisi par l'élection. Fig. : Tout homme comblé des faveurs du Destin. Ex. : Tentez votre chance à la Loterie Nationale, pour voir si vous êtes l'un des élus de la Fortune.

**ÉPINE**

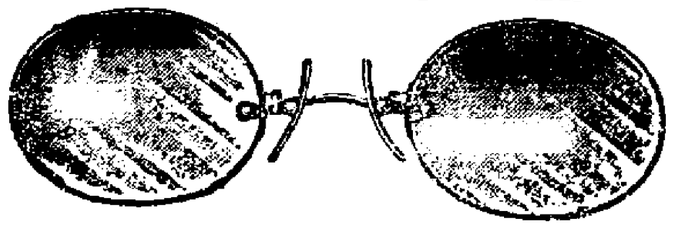
n. f. Excroissance dure et pointue qui naît sur certains végétaux. Loc. prov. : Tirer une épine du pied. Il y a bien des gens à qui le gain de quelques millions, à la Loterie Nationale, tirerait une belle épine du pied.

L 10

DELBENN DÉPOSÉE

P. LE GUENNEC
Opticien diplômé
BANDAGISTE

LUNETTERIE & ORTHOPÉDIE
DELBENN
16, Rue Kéréon, QUIMPER



MAISON DE CONFIANCE, RECOMMANDÉE AUX MEMBRES DU CLERGÉ



*Le Gérant :* D. PLOUZENNEC.

QUIMPER. — IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE



57e Année. N° 27 — *Vendredi 10 Juillet 1942* — P. C. 405

# La Semaine Religieuse

## de Quimper & de Léon

**Administration :** *31, rue Elie-Fréron, Quimper*

Abonnements, payables d'avance, C/C 93.81, Nantes
Prix uniforme, France, **30** francs — Le numéro, **1** franc

Changement d'adresse, **1 fr. 50** — Correspondance, **1 fr. 50**


## Offices de la semaine (Juillet).

12. 7e dim. après la Pentecôte. sd. V.
    *A v., mém. de S. Thurien, de S. Jean Gualbert, de S. Anaclet.*
13. S. Thurien, C. sd. B.
14. S. Bonaventure, E, C. et D. d. B.
15. S. Henri, Empereur, C. sd. B.
16. N.-D. du Mont-Carmel. dm. B.
17. S. Alexis, C. sd. B.
18. S. Camille de Lellis, C. d. B.
19. 8e dim, après la Pentecôte. sd. V.
    *A v., mém. de S. Jérôme Em., de S. Vincent de Paul, de Ste Marguerite.*

## Adoration perpétuelle pendant la semaine.

| | | | |
|---|---|---|---|
| Botsorhel | 10-12 | Landudal | 15-17 |
| St-Jean-du-Doigt | 13-14 | Le Folgoët | 18-20 |

## Sommaire :


I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* Neuvaine à Sainte Anne et journée de prières pour les prisonniers ; Publications de Bans ; Avis important aux Séminaristes ; Ordinations ; Nominations ; Décorations diocésaines.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — *Chronique du diocèse :* Avis de service ; Bourses d'Enseignement supérieur ; Avis.

III. *Chronique générale.* — La cause de béatification de Léon Harmel ; Les grands témoignages de Dieu dans la nature (suite).

IV. — *Bibliographie.*


## PARTIE OFFICIELLE

### Communications de l'Evêché.

**I. Neuvaine à Sainte Anne et journée de prières pour les prisonniers.** — Comme il a été annoncé, une journée de prières sera organisée le dimanche 26 Juillet dans toutes les paroisses et chapelles du diocèse en faveur des prisonniers, de tous nos prisonniers de Bretagne et de France, et plus spécialement de ceux du *Stalag II D*, adopté spirituellement par le diocèse de Quimper.

L'aumônier de ce Stalag, M. l'abbé Delesalle nous écrivait à

Archives diocésaines de Quimper et Léon

la date du 15 Juin : « Vos 25.000 filleuls ont été très sensibles à votre lettre si paternelle et aux prières de votre cher diocèse de Quimper. Dans l'isolement de la captivité, l'aide fraternelle de la Bretagne réconforte et stimule nos camarades les plus déshérités et les plus éprouvés... Dites à vos petits Croisés que nous réclamons des petits Cyrénéens, qui par leurs prières et leurs sacrifices aident nos chers prisonniers à porter leur croix... Notre journée de prières du 7 Juin a créé partout un courant de piété et un élan de générosité. »

D'autre part, M. Le Gall, de Brest, président des Bretons du camp, nous donne de cette journée du 7 Juin des détails intéressants : A 7 h. 1/2, messe pour les Bretons. Communions nombreuses. Allocution de l'aumônier. A 10 h. 45, grand' messe solennelle. Prières et chants bretons : *Cantique à Sainte Anne, Reine de l'Arvor, Patronez dous ar Folgoat, Angelus.* A 14 heures, vêpres et Salut.

« Nous nous proposons, ajoute M. l'Aumônier, d'organiser une grande journée de prières le 16 Août (le 15 Août en Allemagne n'étant pas chômé). Nous consacrerons solennellement notre Stalag à la Sainte Vierge, en la suppliant de nous aider à supporter courageusement notre longue captivité et à hâter l'heure de la paix et de notre retour. »

Tous nos fidèles seront émus à la lecture de ces lignes et se sentiront animés d'un ardent désir de venir en aide à nos prisonniers, en demandant à Dieu, par l'intercession de Marie et des Saints qui ont connu l'épreuve de la captivité, de veiller sur eux, de les soutenir, de les protéger et d'alléger leur exil.

Pour répondre en même temps à un désir exprimé par Mgr l'Evêque de Vannes, nous ferons précéder cette journée de prières (qui coïncidera avec la fête de Sainte Anne) d'une neuvaine à Sainte Anne en faveur des prisonniers.

En conséquence : 1° Du 18 Juillet au 26 inclusivement, les prières qui se font pour la paix soit aux messes matinales, soit aux réunions du soir, seront faites à l'intention des prisonniers. On y ajoutera cette invocation trois fois répétée : Sainte Anne, délivrez nos prisonniers.

2° Pendant ces neuf jours, tous les prêtres réciteront à la messe l'oraison (*pro re gravi*) n° 32 *Pro constitutis in captivitate* au lieu de l'oraison *pro Pace*, qui sera reprise le 27.

3° Les fidèles, et spécialement les enfants sont invités à faire la sainte communion chaque jour de la neuvaine, ou à tout le moins le jour de la fête de Sainte Anne, à l'intention des prisonniers.

4° A toutes les messes paroissiales du 26 Juillet on ajoutera au prône la récitation d'une dizaine de chapelet pour les prisonniers et les invocations suivantes :

Notre Dame de la Merci, priez pour eux.
Saint Jean-Baptiste, priez pour eux.
Saint Pierre, priez pour eux.
Saint Paul, priez pour eux.
Saint Louis, priez pour eux.
Saint Vincent de Paul, priez pour eux.

5° Dans les chapelles et communautés religieuses, Nous permettons l'Exposition du Saint-Sacrement pendant toute la journée du 26 aux conditions ordinaires.



6° Une quête sera faite ce même jour dans toutes les églises pour les prisonniers, et le montant en sera immédiatement adressé à l'Evêché (C/C 3.480 Nantes).

N. B. — Cette ordonnance sera lue dans toutes les églises et chapelles du diocèse dimanche prochain, 12 Juillet.

**II. Publications de Bans.** — Par un Rescrit de la Sacrée Congrégation des Sacrements, en date du 18 Avril 1942, Monseigneur l'Evêque a obtenu du Saint-Siège une nouvelle prorogation de l'indult du 23 Avril 1928 qui, en raison des circonstances spéciales de personnes et de lieux, dispense les curés du diocèse de l'obligation imposée par le canon 1203, § 2, du Code de Droit Ecclésiastique. En conséquence, chaque fois que l'un des futurs époux ou tous les deux ont, après l'âge de puberté, séjourné plus de six mois dans une ou plusieurs localités hors de leur paroisse, les curés n'ont pas à soumettre l'affaire à l'Ordinaire et il n'y a pas d'obligation de publier les bans dans ces localités.

Il faut cependant prévenir toute erreur en une matière aussi grave. Dans chaque cas donc, les curés auront soin de s'assurer de l'état libre des futurs époux, soit par des documents publics émanant de l'autorité ecclésiatique ou civile, soit par des documents privés et des témoignages dignes de foi ainsi que par l'attestation émise sous la foi du serment par les contractants eux-mêmes.

Si l'enquête faite, ils avaient un doute ou un soupçon sur l'existence d'un empêchement, ils devraient, conformément au droit commun, consulter l'Ordinaire et suivre ses prescriptions.

**III. Avis important aux Séminaristes.**— La retraite d'œuvres prévue pour les Séminaristes aura lieu, sauf contre-ordre qui serait notifié par la *Semaine religieuse*, à l'Ecole Sainte-Anne, rue des Douves, Quimper, du mardi matin 28 au jeudi 30 Juillet. On peut arriver dès le lundi soir. Chacun voudra bien se munir de ses tickets d'alimentation et de sa provision personnelle de sucre.

Les Séminaristes qui se sont déjà fait inscrire et qui maintiennent leur adhésion sont priés d'écrire à la Direction des Œuvres, rue Feunteunick-al-Lez, Quimper, avant le 20 Juillet, en indiquant leur adresse précise et le jour de leur arrivée.

**IV. Nominations.**— Par décision de Monseigneur l'Evêque, ont été nommés :

Chanoines honoraires : M. Jean-Marie Abguillerm, curé de Saint-Sauveur à Brest,

et M. Yves Le Roux, recteur de Cléder ;

Secrétaire de l'Evêché, M. Jean Louarn, chapelain à Kérinou (Lambézellec) ;

Vicaire auxiliaire à Melgven, M. Yves Le Com, jeune prêtre de Châteauneuf-du-Faou.

Monseigneur l'Evêque a autorisé M. Claude Pasteur, recteur de Saint-Joseph du Pilier-Rouge, à porter la mozette de doyen.

**V. Décoration diocésaine.** — Monseigneur l'Evêque a décerné la Médaille d'argent du Mérite diocésain à Mlle Braouézec, directrice de l'école Jeanne-d'Arc à Quimperlé, 36 années d'enseignement.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

**VI. Ordinations.** — Mercredi 1er Juillet, en la fête du Très Précieux Sang de Notre Seigneur, dans l'église paroissiale de Saint-Michel de Lesneven, S. Exc. Mgr Duparc a conféré,

*Le Sous-Diaconat :* à MM.

Louis Bernard, Plon.-du-Faou;
Pierre Bihaneis, St-Louis, Brest;
Jos. Bougaran, Plourin-Ploud.;
Jean-Marie Breton, Pluguffan;
Gabriel Cabon, Plouguerneau;
François Caër, Plougourvest;
François Calvez, Plouguerneau;
Julien Creff, Brignogan;
André Crocq, Tréboul;
André Danion, Kerfeunteun;
Jn-Ls Guéguen, Locmaria-Pl.;
Jean Guéguen, Lesneven;
A. Hardouin, St-Cor., Quimper;
René Huitric, Ergué-Gabéric;
Jos. Jézéquel, St-Louis, Brest;
Louis Kerboul, Ploudalmézeau;
Cor. Le Berre, Plonéour-Lauv.;
Anatole Le Borgne, Peumerit;
J.-M. Le Bras, Ploudaniel;
Lucien Le Gléau, Saint-Renan;
Ls Le Goff, Lampaul-Plouarzel;
Jos. Le Grand, Plounéour-Mén.;
Michel Magadur, Goulien;
François Ménez, Plougonven;
Maur. Menou, St-Mel., Morlaix;
Hervé Moal, St-Pol-de-Léon;
Jean Moalic, Saint-Thonan;
Michel Pavec, Plon.-Lanvern;
Francis Quéméner, Saint-Pol;
Hervé Quillivéré, Lanhouarneau;
Mathieu Rolland, Plougastel-D.;
Alexis Roué, Plouider;
Henri Sergent, Beuzec-Cap-S.;
Jean Sergent, Beuzec-Cap-S.;
Guillaume Sparfel, Plouider;
Louis Sparfel, Plougourvest;
Jean Suignard, Landeleau;
Roger Urien, Landivisiau;
Dom Abaléa, O. S. B. du Monastère de Kerbénéat.

*La Prêtrise :* à MM.

Ambroise Parc, de Plouider;
Jean-M. Cariou, Pouldreuzic;
François Corfa, Plouider;
Maurice Dilasser, Lesneven;
Jean Feutren, Gouézec;
Michel Gorrec, Collorec;
Pierre Guéguen, Plounéventer;
Hervé Hémidy, Langolen;
François Jestin, Lambézellec;
François Joly, Plougar;
Joseph Kérébel, Brélès;
Yves Kermarrec, Plabennec;
Ys Le Com, Châteauneuf-du-F.;
Georges Le Gendre, Landéda;
Jn Le Saout, St-Mel., Morlaix;
Jean-Ls, Péron, Plounéventer;
Jn-M. Seznec, Plonévez-Porzay;
Jos. Squiban, Ploudalmézeau;
François Stéphan, Guiclan;
René Stéphan, St-Louis, Brest.

La veille, dans la chapelle de la Retraite, Mgr Duparc avait conféré,

*Le Diaconat :* à MM.

Ambroise Parc, Plouider;
André Le Moal, St-Louis, Brest;
Maurice Dolou, Relecq-Kerhuon.

en outre, il avait ordonné 50 acolytes, 1 minoré et 28 tonsurés.

— D'autre part, Son Exc. Mgr Cogneau a procédé à des ordinations à Saint-Jacques. Le 28 Juin, un séminariste de la province ecclésiastique d'Haïti a reçu la tonsure ; 2 les premiers ordres mineurs ; 4, le sous-diaconat ; 1 le diaconat. Le 29 Juin, 8 séminaristes de la même province ont été admis aux premiers ordres mineurs ; 6, l'acolytat ; 4, au diaconat ; 4, à la prêtrise : Emile Goestchy, Pierre Jacq, Raymond Jégoux et Alphonse Marchand.



# PARTIE NON OFFICIELLE

## CHRONIQUE DU DIOCÈSE

*Evêché :* c/c 3480. Nantes. — *Semaine religieuse :* c/c 9381, Nantes.

### Offices paroissiaux.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — 7e *dimanche après la Pentecôte* (12 *Juillet*) : messes à 7, 8, 9, 10, 11 h. (grand'messe) et 12 h. 30. — Vêpres à 15 h. 30, bénédiction. — Après vêpres, prières bretonnes, sermon breton, bénédiction. — A 20 h. 15, tous les soirs, prières pour la paix.

*Lundi* et *mardi :* à 7 h. 30, services pour les Trépassés.

*Lundi :* à 8 h., à la chapelle, messe mensuelle des Mères chrétiennes ; à 15 heures, conférence et bénédiction.

— Eglise de Saint-Mathieu. — 7e *dimanche après la Pentecôte* (12 *Juillet*) : messes à 7, 8, 9, 10, 11 h. (grand'messe) et 12 h. 30. — A 11 h. 30, messe au terrain de sports de Kermabeuzen, où a lieu le concours annuel de gymnastique des Patronages du Sud-Finistère. Au cours de cette messe, allocution de M. le chanoine Moënner, vicaire général. — Les vêpres seront chantées, non pas à 14 h. 30, comme d'ordinaire, mais à 20 h. 15.

*Lundi, mardi* et *mercredi :* à 8 h. 30, services pour les Trépassés.

*Tous les soirs :* à 20 h. 15, prières pour la paix et bénédiction du Saint-Sacrement.

*Dimanche* 19 *Juillet :* Son Exc. Mgr Duparc installera solennellement M. le chanoine Cotten comme recteur de Saint-Mathieu. La cérémonie d'installation commencera à 10 h. 30.

**Avis de service.** — Quimerc'h, le lundi 20 Juillet, à 11 heures (heure de l'Europe Centrale), service anniversaire pour M. Pichon, ancien recteur.

Les confrères sont priés d'avertir de leur présence à l'office avant le mercredi 15 courant, à cause du ravitaillement.

**Bourses d'Enseignement Supérieur.** — *Note de M. l'Inspecteur d'Académie à MM. les Chefs d'établissement secondaire.* — Je vous prie de vouloir bien m'adresser, *avant le* 16 *Juillet, dernier délai,* les dossiers de bourse d'enseignement supérieur et de ne me transmettre que des dossiers comportant tous les renseignements exigés et de vous assurer que les candidats et candidates remplissent les conditions requises.

Les dossiers incomplets ne seront pas examinés.

**Avis.** — Nous recevons, au dernier moment, malheureusement trop tard pour être imprimé cette semaine, un article de M. Laurent, peintre officiel de la marine, sur sa magnifique exposition de peinture « La Grande Troménie de Locronan », que l'on peut visiter tous les jours, de 14 à 18 heures, salon du garage Nédélec, Quimper (face à la Poste).

## CHRONIQUE GÉNÉRALE

**La cause de béatification de Léon Harmel.** — La cause de béatification de Léon Harmel, le grand patron catholique et social, vient d'être introduite en cour de Rome.

Ayant d'abord cru être appelé au Sacerdoce, Léon Harmel fut ensuite amené à prendre prématurément la direction de l'usine

Archives diocésaines de Quimper et Léon



du Val-des-Bois, en Warmeriville, près de Reims. Dès lors, il se consacra à sa tâche de chef au plein sens du mot.

Chef de famille d'abord. Famille nombreuse dans laquelle l'éducation virile et chrétienne transformait chacun des enfants en autant de valeurs morales et sociales.

Chef d'entreprise ensuite, qui se penchait sur ses ouvriers avec l'affection sincère d'un cœur qui voyait en eux des créatures de Dieu, douées d'une âme comme la sienne. Nul plus que lui ne se dressa contre le « paternalisme ». Léon Harmel comprenait combien cette formule pèse aux ouvriers, en brisant leurs initiatives et en leur rappelant sans cesse l'infériorité dans laquelle les tient la société moderne depuis l'abolition des corporations. Il voulait que le bien de l'ouvrier se fasse avec lui, jamais sans lui. Toute la vie de Léon Harmel fut tendue vers ce but : élever l'âme ouvrière, la rendre apte à participer largement à la vie professionnelle et sociale du pays, maintenir l'idéal familial.

De là les cercles d'études, les congrès, les secrétariats ouvriers, les pèlerinages à Rome... Et Rome répondait chaque fois par une bénédiction, un encouragement, un appui nouveau à celui qui avait si bien compris l'Evangile et qui, pour remplir son devoir de chef acceptait les contradictions et ne ménageait ni son temps, ni sa peine.

---

**Les Grands Témoignages de Dieu dans la nature** (*suite*). — Les étoiles passent, dans leur évolution, du violet (soleils jeunes) au blanc bleuâtre (Sirius, l'étoile la plus brillante du ciel ; Véga ; Altaïr), puis au jaune (Arcturus), et enfin à l'orangé et au rouge (Betelgeuse), sans parler des astres éteints, noirs, qu'on suppose en grand nombre aussi dans l'immensité..

Notre soleil passera bientôt au jaune. Depuis des siècles sans nombre, l'épouvantable fournaise solaire, l'océan de feu projette sans relâche dans l'atmosphère des torrents formidables d'énergie, de quoi animer et vivifier, a-t-on calculé, deux cent soixante-dix trillions de grandes calories. C'est aussi ce quil rayonne et perd d'énergie la nuit durant le même temps, dans l'espace qui est à 270 degrés au-dessous de zéro.

La Terre se refroidirait donc et se glacerait très rapidement sans le perpétuel et providentiel apport diurne de ce fantastique calorifère, le Baal ébouissant, divinisé par les Anciens.

Ainsi que l'avait déjà reconnu W. Herschel, la position presque centrale de notre soleil au milieu de cette grosse lentille assez aplatie remplie d'étoiles, qui constitue notre univers (univers de la Voie Lactée), explique les apparences célestes.

Le docteur Shapley, alors astronome au Mont Wilson, grâce à des méthodes et des moyens nouveaux, par des observations et des calculs poursuivis pendant vingt ans et auxquels les discussions du monde savant et l'auteur de ces calculs lui-même n'ont porté que de légères retouches, a estimé que le diamètre de la gigantesque lentille est de 300.000 années-lumière environ, et son épaisseur de 4.000 années seulement.

Certains astronomes pensent cependant que le diamètre de la Galaxie n'est que de cent mille années-lumière ; autrement dit, la lumière met cent mille ans à la traverser.

Notre Soleil et nous serions vers le centre de l'ensemble, sur la ligne diamétrale. Selon les uns, à 60.000, selon les autres à 4.000 années-lumière seulement de ce centre.

Les progrès de l'astronomie stellaire sont rapides et vraiment passionnants.

Après les télescopes à miroir de 1 mètre de diamètre et de 2 m. 57



de l'Observatoire du Mont Wilson, voici que les astronomes américains, les mieux outillés du globes et auxquels on doit tant de belles découvertes récentes, ont formé le projet de construire un nouveau télescope géant, à miroir non plus de 2 m. 57 mais de 5 m. 08, fabriqué non avec du verre mais avec de la silice très pure et sans bulles. L'ensemble de l'appareil pèsera quatre cent quatre-vingts tonnes.

La fabrication, nécessairement très lente du miroir, ne pourra être terminée avant 1944.

Ce miroir double de l'actuel maximum permettra notamment de photographier des étoiles mille milliards de fois moins brillantes que les plus faiblement visibles à l'œil nu et on espère multiplier par huit le nombre des nébuleuses déjà connues en 1930, qui dépassait à cette époque un million.

(*A suivre.*)

---

## BIBLIOGRAPHIE

S. JEAN DISCALCEAT, SANTIK DU, par M. le chanoine CARDALIAGUET. — Editions franciscaines, 9, rue Marie-Rose, Paris (14e). — Illustré : 10 francs.

Plaquette élégante sous couverture en couleurs avec « portrait » du « petit Saint noir » si cher à la piété cornouaillaise. Les origines, l'époque, la jeunesse de Jean de Saint-Vougay, son ministère pastoral à Saint-Grégoire de Rennes et ses trente-trois années de vie franciscaine à Quimper, sont étudiés et racontés avec entrain et sympathie. Ses dons de thaumaturge et de prophète, ses vertus de pénitence et de charité, l'histoire de ses reliques sauvées en 1793 par le menuisier Daniel Sergent et de sa statue sauvée par la veuve Boustouler, les péripéties du procès de béatification toujours pendant, les sept siècles d'existence de son couvent au confluent de l'Odet et du Stéir, — autant de tableaux animés, édifiants et pittoresques, touchants et dramatiques.

---


## Cours Catholique d'Enseignement par correspondance

Directeur : Chanoine OSTY, *Professeur à l'Institut Catholique de Paris.*

Pendant les vacances, préparation à la session d'Octobre du Baccalauréat et correction des devoirs de vacances pour les classes de Seconde à Dixième.

Le Cours Catholique, qui a préparé 6.000 élèves en 1930, confie les devoirs de ses élèves à des professeurs licenciés enseignant dans les collèges libres de Paris et de Province. Par son expérience, la qualité de ses méthodes, les résultats obtenus, le COURS CATHOLIQUE DE PARIS mérite la confiance du clergé et des familles : il se tient à leur disposition pour leur donner tous renseignements désirés et leur faire parvenir la brochure détaillée sur l'organisation de son cours de vacances.

DIRECTION : 32, avenue Duquesne, Paris.

## ORNEMENTS D'ÉGLISE — BRONZE ET ORFÈVRERIE

Crèches de Noël, Statues. Chemins de Croix.
Croix de procession métal doré ou argenté

**G. LE POULLOUIN,** 12, rue de la Trinité, GUINGAMP

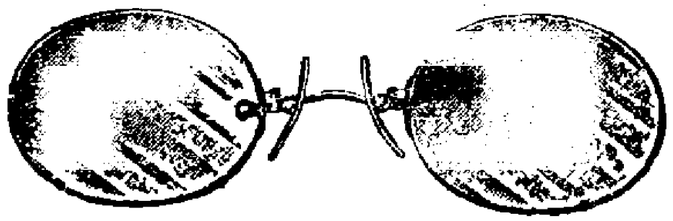
Toutes les réparations, la dorure, l'argenture, le vernis or, le bronzage sont exécutés dans mon atelier et livrés rapidement. Articles de luminaires, encens, bougies, braise, rats de cave, etc. *Lampes électriques 2 bougies pour sanctuaires.*

Archives diocésaines de Quimper et Léon

HARMONIUMS
NEUFS ET D'OCCASION DE TOUTES MARQUES
ÉCHANGE • LOCATION • CRÉDIT
LABROUSSE
33, Rue de Rivoli - Paris (4e)
41 bis, Boulevard des Batignolles - Paris (8e)
221, Faubourg Saint-Honoré - Paris (8e)




DELBENN DÉPOSÉE
P. LE GUENNEC
Opticien diplômé
BANDAGISTE
LUNETTERIE & ORTHOPÉDIE
DELBENN
16, Rue Kéréon, QUIMPER



MAISON DE CONFIANCE, RECOMMANDÉE AUX MEMBRES DU CLERGÉ

*Le Gérant :* D. PLOUZENNEC.

QUIMPER. — IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE

57e Année. N° 28 — *Vendredi 17 Juillet 1942* — P. C. 405

# La Semaine Religieuse

## de Quimper & de Léon

**Administration :** *31, rue Elie-Fréron, Quimper*

Abonnements, payables d'avance, C/C 93.81, Nantes
Prix uniforme, France, 30 francs — Le numéro, 1 franc

Changement d'adresse, 1 fr. 50 — Correspondance, 1 fr. 50

## Offices de la semaine (Juillet).

19. 8e dim. après la Pentecôte. sd. V.
*A v., mém. de S. Jérôme Em., de S. Vincent de Paul, de Ste Marguerite.*
20. S. Jérôme Emilien, C. d. B.
21. S. Thénénan, Ev. et C. d. B.
22. Ste Marie-Madeleine, Pén. d. B.
23. S. Apollinaire, Ev. et M. d. R.
24. *Vigile de S. Jacques.* De la Férie, v.
25. S. Jacques, Ap. 2e cl. R.
26. Ste Anne, Mère de la B. V. M. 1re cl. avec Octave commune.
*A V., mém. du 9e dim.*

## Adoration perpétuelle pendant la semaine.

| | | | |
|---|---|---|---|
| Le Folgoët | 18-20 | Laz | 23-25 |
| Saint-Eloy | 21-22 | Retraite de Lesneven | 26-31 |

## Sommaire :

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* Grand Séminaire ; Examen de jeunes prêtres ; Décret du Saint Office sur la radiesthésie et le clergé ; Une faveur du Souverain Pontife ; Neuvaine à Sainte Anne ; Denier du Culte et Œuvre des Vocations ; Œuvre des Vocations sacerdotales ; Traitement des maîtres des écoles chrétiennes ; Nominations.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — *Chronique du diocèse :* Offices paroissiaux ; Avis de service ; Croisade Eucharistique, etc...

III. *Chronique générale.* — Les grands témoignages de Dieu dans la nature (suite), etc...

## PARTIE OFFICIELLE

### Communications de l'Evêché.

**I. Grand Séminaire.** — Tous les sous-diacres de la dernière ordination peuvent être appelés à recevoir le Diaconat dès la fin de la retraite de rentrée. Ils devront adresser au plus tôt leur demande à M. le Supérieur et apporter avec eux le Certificat de publication de leurs bans.

**II. Examen de jeunes prêtres.** — Aucune dispense générale n'ayant été accordée, tous ceux qui, pour une raison ou une autre, ont été autorisés ou contraints à retarder les exa-

Archives diocésaines de Quimper et Léon



mens auxquels ils sont régulièrement astreints en vertu des Statuts diocésains, devront s'y présenter. A moins d'avis contraire de leur part adressé à M. l'Econome du Collège de Lesneven, ils sont officiellement convoqués au premier examen qui commencera à 9 heures (heure officielle), le mardi 28 Juillet.

**III. Décret du Saint Office sur la radiesthésie et le clergé.** — *Texte officiel du Saint Office du 21 Mars 1942.* — Après avoir attentivement examiné les inconvénients découlant, au grand dommage de la religion et de la vraie piété, des consultations de radiesthésie données par des membres du Clergé, pour la devination de circonstances touchant les personnes et les événements, et considérant les canons 138 et 139, § 1 du Code de Droit canonique, qui interdisent aux clercs et religieux ce qui messied à leur ministère et à leur dignité ou ce qui pourrait nuire à leur autorité, la Suprême Congrégation du Saint Office arrête ce qui suit, sans toutefois que son décret entende toucher aux questions scientifiques de radiesthésie.

Elle charge les Ordinaires et les Supérieurs religieux d'interdire à leurs clercs et religieux de se livrer à aucune des pratiques de radiesthésie qui se rapportent aux susdites consultations. Il appartient donc à ces mêmes Ordinaires et Supérieurs religieux, s'ils le jugent nécessaire ou opportun, de joindre à cet interdiction des menaces de sanctions pénales. Que si quelque clerc ou religieux, enfreignant cette interdiction, se rendait coupable de récidive ou occasionnait de graves difficultés ou du scandale, ce cas devrait être déféré au Suprême Tribunal du Saint Office.

**IV. Une faveur du Souverain Pontife.** — Par « Motu proprio » en date du 12 Mai dernier, S. S. Pie XII afin de témoigner sa gratitude à l'occasion des prières multipliées pour son jubilé épiscopal, accorde à tous les prêtres du monde le privilège personnel de l'indulgence plénière à appliquer à une âme du Purgatoire, pour chacune des messes qu'ils célébreront jusqu'au 13 Mai 1943.

**V. Neuvaine à Sainte Anne.** — Nous rappelons que la neuvaine à Sainte Anne pour les prisonniers commence le 18 Juillet pour se terminer le 26 Juillet inclus.

**VI. Denier du Culte et Œuvre des Vocations.** — Nous prions MM. les Curés et Recteurs qui n'ont pas encore fait parvenir à l'Evêché le produit des quêtes du Denier du Culte et de l'Œuvre des Vocations de nous l'envoyer immédiatement pour permettre aux Commissions qui se réunissent au début de la semaine prochaine d'en faire la répartition. (Compte-courant Postal du Secrétaire général de l'Evêché : Nantes 3480.)

**VII. Œuvre des Vocations sacerdotales.** — Le règlement pour l'attribution des bourses aux élèves qui se préparent au sacerdoce se trouve à la page 115 des Statuts diocésains.

Le Comité se réunissant à Quimper avant le 15 Août, les pasteurs des candidats aux bourses sont priés d'adresser à MM. les Supérieurs, avant le 8 Août, les demandes de subvention avec les pièces et renseignements exigés par le règlement de l'Œuvre.

Nous prions instamment les demandeurs de fournir des renseignements précis sur les ressources des familles (n° 6 du questionnaire).



**VIII. Traitement des maîtres des écoles chrétiennes.** — Le relèvement des traitements des maîtres et des maîtresses de l'enseignement libres est subordonné au versement des subventions. Celles-ci ne nous sont pas encore parvenues.

Dans ces conditions, les responsables des écoles chrétiennes devront servir à leur personnel enseignant le traitement qui leur revient suivant le tarif en vigueur.

Que les maîtres soient assurés que le supplément leur sera versé dès que les subventions nous auront été remises : ce qui ne saurait tarder.

**IX. Nominations.** — Par décision de Monseigneur l'Evêque, ont été nommés :

Vicaire à Fouesnant, M. Joseph Squiban, jeune prêtre de Guiclan ;

Vicaire à Plonévez-du-Faou, M. François Trétout, vicaire à Leuhan ;

Vicaire à Sizun, M. Pierre Guéguen, jeune prêtre de Plounéventer ;

Vicaire à Rosporden, M. Jean Le Saout, jeune prêtre de Saint-Melaine de Morlaix ;

Vicaire à Plogonnec, M. Edouard Cloâtre, vicaire à Pont-Croix ;

Vicaire à Pont-Croix, M. Pierre Guyomar, professeur à Saint-Yves, Quimper ;

Vicaire à Plomodiern, M. Guy Guéguen, vicaire à Plogastel-Saint-Germain ;

Vicaire à Plogastel-Saint-Germain, M. René Stéphan, jeune prêtre de Saint-Louis de Brest ;

Vicaire à Plomeur, M. Joseph Olier, vicaire auxiliaire à Sizun.

## PARTIE NON OFFICIELLE

### CHRONIQUE DU DIOCÈSE

*Evêché :* c/c 3480. Nantes. — *Semaine religieuse :* c/c 9381, Nantes.

### Offices paroissiaux.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — 8e *dimanche après la Pentecôte* (19 *Juillet*) : messes à 7, 8, 9, 10, 11 h. (grand'messe) et 12 h. 30. — Vêpres à 15 h. 30, procession du Saint-Sacrement et bénédiction.
*Lundi* et *mardi* : à 7 h. 30, services pour les Trépassés.
*Tous les soirs* : à 20 h. 15, neuvaine pour les prisonniers.

— Eglise de Saint-Mathieu. — 8e *dimanche après la Pentecôte* (19 *Juillet*) : installation solennelle de M. le Recteur : messes à 7, 8, 9, 10, 10 h. 45 (cérémonie de l'installation, suivie immédiatement de la grand'messe) et 12 h. 30. A la grand'messe, allocution de Son Exc, Mgr Duparc. — A 15 h. 30, vêpres, prières pour la paix, chant du *Te Deum* et bénédiction du Saint-Sacrement.
*Lundi, mardi* et *mercredi* : à 8 h. 30, services pour les Trépassés.
*Tous les soirs* : à 20 h. 15, prières pour la paix et bénédiction du Saint-Sacrement.

**Avis de service.** — Esquibien : Mercredi 22 Juillet, à 11 heures (h. off.), service anniversaire de M. Pierre Pichon, ancien recteur de Quimerc'h.

Archives diocésaines de Quimper et Léon



**Croisade Eucharistique.** — *La Flamme* et le *Trait d'Union* sont supprimés, comme les Bulletins paroissiaux. Le Secrétariat diocésain en exprime ses regrets aux abonnés : quand il sera permis de reprendre la publication, compte sera tenu des versements effectués. En Août et Septembre, le Secrétariat (Brest, 3, rue d'Aiguillon) sera fermé ; mais il recevra toutes correspondances, nouvelles et « Trésors » de prières et bonnes œuvres. — Le *Courrier du Finistère* donnera, dans son premier numéro de chaque mois, les conseils et avis utiles aux Croisés et Cadets. — Prière, communion, sacrifice, apostolat.

---

LESNEVEN. — **Trains pour Landerneau** à 6 h. 55 et 14 h. 42. De Landerneau pour Lesneven à 9 h. et 19 h. 10. — On espère prolonger bientôt jusqu'à Brignogan.

---

LEUHAN. — **Grand Pardon de N.-D. de Lourdes,** *dimanche 19 Juillet* (heure allemande). — Premières vêpres samedi soir, à 9 heures.

Dimanche : Messes à 8 heures, 8 h. 30, 9 heures ; grand'messe à 11 heures ; vêpres à 3 heures.

---

QUIMPER. — **Exposition de peinture Saint-Ronan.** — Le Peintre des Pardons, E. Marcel Laurent, peintre officiel de la Marine, a présenté, lundi 6 Juillet, à Monseigneur Duparc, évêque de Quimper, et au clergé qui l'accompagnait, sa belle exposition de peinture consacrée entièrement à Saint Ronan et à son pardon : la Grande Troménie de Locronan. Monseigneur fut très intéressé par cette collection absolument unique, toutes les scènes si particulières de la Grande Troménie y sont interprétées avec une vérité de documentation et une puissance d'évocation telles qu'on se croit un instant transporté sur le parcours sacré.

Le peintre bien connu des fêtes de notre diocèse a réuni là le travail de quatre Troménies (1923, 29, 35 et 1941), il s'est plu à rendre hommage à la bonté du Recteur de Locronan, M. Rolland, qui lui a grandement facilité son travail.

Nul doute que nos fidèles se rendent en foule visiter cette exposition de l'Art et de la Foi d'un peintre qui a consacré tout son talent à célébrer nos beaux pardons.

L'exposition Marcel Laurent est ouverte tous les jours, de 14 à 18 heures, Salon du Garage Nédélec, à Quimper.

---

**Saint Jean Discalceat, « Santik du ».** — *S. Exc. Monseigneur l'Evêque a daigné adresser à M. le chanoine Cardaliaguet la lettre suivante, le 6 Juillet* 1942 :

« Mon cher chanoine,

« Nous voudrions tous voir reprendre la Cause de Saint Jean Discalcéat.

« Votre petit volume d'histoire y contribuera, jen suis sûr, en renseignant plus exactement les amis du *Santik du,* en éclairant et augmentant leur dévotion, et en amenant, je l'espère, le postulateur des Causes franciscaines à faire un nouvel effort pour obtenir la reconnaissance officielle de son culte.

« Le diocèse serait fier de voir le bon religieux, modèle de fidélité accomplie à sa Règle, exemple de mortification et de charité, thaumaturge et prophète, puissant protecteur de tous ceux qui l'invoquent, capable de vaincre la peste et bien d'autres fléaux, aussi empressé de retrouver les objets perdus que d'assurer un temps favorable aux travailleurs comme au promeneur, prendre place parmi les Saints reconnus par la Congrégation des Rites et jouir enfin des hommages de l'Eglise universelle.

« Votre opuscule ouvrira brillamment la voie à cette nouvelle campagne de Béatification.

« Je vous bénis et vous assure de mon bien affectueux dévouement en N.-S.

« † ADOLPHE, *Evêque de Quimper.* »

*Saint Jean Discalcéat, Santik du,* brochure illustré : aux Editions franciscaines, 9, rue Marie-Rose, Paris (14e). 10 francs.



## CHRONIQUE GÉNÉRALE

**Les Grands Témoignages de Dieu dans la nature** *(suite).* — Dans un rapport présenté il y a quelques années, le professeur Harlow Shapley, astronome de l'Observatoire de Harward, estimait que l'univers galactique était composé de dix milliards d'étoiles environ et il concluait en disant que le besoin de télescopes gigantesques était urgent. Le nombre d'étoiles que les télescopes existants ont permis de découvrir n'est que la centième partie de l'univers tel qu'il est conçu et calculé par Einstein.

L'apparition d'étoiles nouvelles (novæ) dans les nébuleuses spirales, semble démontrer qu'en réalité toutes celles-ci sont formées d'une poussière d'étoiles, mais placées souvent à des millions d'années lumière, certaines d'entre elles, de moins en moins nombreuses, ne se laissent point résoudre par les télescopes en étoiles séparées.

L'univers auquel nous appartenons, la Voie Lactée, autrement dit la Galaxie, constitue, avons-nous dit, un tout de forme lenticulaire et, au delà, d'autres très nombreux univers paraissent donc exister, d'une incalculable étendue. Nous savons combien nous pouvons voir d'étoiles, mais nous ne saurons peut-être jamais combien il y en a.

Connues au nombre de cent mille vers 1910, de plus de neuf cent mille vers 1920, de deux millions vers 1930, les nébuleuses résolubles ont été reconnues comme situées en dehors de la Voie Lactée et sont considérées comme constituant autant de Voies Lactées, repérées quelquefois seulement par la photographie, après des poses allant jusqu'à quarante heures.

On a calculé que, pour certaines nébuleuses spirales, la lumière met deux cent mille années à nous parvenir, de sorte que nous les voyons telles qu'elles étaient il y a deux cent mille ans et non telles qu'elles sont actuellement.

La distance de la plus lointaine, calculée récemment à l'Observatoire du Mont Wilson, près de Los Angelos, serait, d'après les dernières plongées télescopiques, de trois cent millions d'années-lumière.

Les nébuleuses spirales sont en moyenne à une distance d'un million de parsecs l'une de l'autre et il semble qu'elles sont réparties uniformément dans l'univers.

Supposons un voyage à travers les constellations et les nébuleuses, fût-ce avec la vitesse de la lumière. Partis de la Terre, nous verrions défiler la Lune, le Soleil et les successives planètes de notre système, puis les milliards d'étoiles brillantes ou obscures de notre univers galactique.

Au delà qu'y a-t-il ? De puissants télescopes nous l'ont appris. D'abord des vides qu'on ne peut mesurer, des immensités noires, les « sacs à charbon » des astronomes, puis des lueurs floconneuses de couleur laiteuse qui, en se rapprochant, se décomposeraient en d'immenses pointillés lumineux et qui sont à leur tour des multitudes de soleils très lointains, de richissimes amas stellaires : nébuleuses d'Orion, d'Andromède, du Verseau, du Taureau, de la Lyre, des Chiens de chasse, superbes nuées de Magellan, etc.

Archives diocésaines de Q[illegible]per et Léon

Poursuivrions-nous notre voyage pendant des trillions de lieues encore et des trillions de siècles, jamais nous n'approcherions de la limite semblant inexistante des abîmes célestes. Les espaces succéderaient aux espaces, des horizons incommensurables apparaîtraient sans cesse parmi des fourmilières de mondes nouveaux se balançant dans les cieux, mais toujours comme un mirage éternel, reculerait le but décevant.

Dans cet océan sans fond et sans rives, des îles de lumière, des archipels sans nombre, qui sont des entassements de soleils, voilà l'œuvre éblouissante du Créateur, dépassant, humiliant et annihilant le raisonnement de l'homme qui tente de scruter l'univers infini, comme disent les uns, ou l'infinité d'univers, comme disent les autres.

Dans son discours de réception à l'Académie française, Pasteur disait :

« Au delà de la voûte, qu'y a-t-il ? De nouveaux cieux étoilés. Soit ! Et au delà ?... Au delà sont des espaces, des temps et des grandeurs sans limites. Nul ne comprend ces paroles. Celui qui proclame l'existence de l'infini, et personne ne peut y échapper, accumule dans cette affirmation plus de surnaturel qu'il n'y en a dans tous les miracles de toutes les religions, car la notion de l'infini a ce double caractère de s'imposer et d'être incompréhensible... Par elle le surnaturel est au fond de tous les cœurs... Quand cette notion s'empare de l'entendement, il n'y a qu'à se prosterner. »

---

**Le prêtre captif.** — « Ambassadeur du Christ dans les fers, Paul est prisonnier ; il prévoit sa libération prochaine, il fait des plans pour le jour de sa délivrance » (Prat). La destinée du prêtre, comme celle de son Maître est de partager en tout l'existence de ses frères « hormis le péché ». La présence du prêtre et l'holocauste de quatre mille clercs avait dissipé, au cours de la guerre de 1914, le préjugé selon lequel le sacerdoce enfermait l'homme dans un isolement égoïste et craintif. La captivité partagée par tant d'autres clercs aura pour bénéfice de montrer au monde qu'à l'exemple du Sauveur, le prêtre s'est fait la « forme de son peuple » pour le mieux racheter.

Lorsqu'on songe à la place tenue par les captivités successives dans la vie d'un saint Paul, on est pénétré d'admiration pour sa prodigieuse activité. On peut même dire que bien des idées qui lui sont chères, comme une christologie approfondie, une intelligence accrue de la constitution de l'Eglise, une place centrale donnée au sens du « mystère » chrétien, ne se sont exprimées en plénitude qu'au cours de sa captivité. C'est parce qu'il était le « prisonnier du Christ » que l'Apôtre a pu profiter de cette nouvelle optique qui lui était donnée sur le monde. C'est parce que sa condition de prisonnier limitait son activité extérieure qu'il s'est adonné à une méditation méthodique de cette vérité qu'il avait mission de transmettre dans les meilleures conditions d'intelligibilité. Il est même permis de se demander si ces longues journées d'emprisonnement de son corps n'ont pas contribué à la libération plus complète de son âme. « *Verbum Dei non est alligatum* » : on n'enchaîne pas la parole de Dieu.

Aussi, plus dure la captivité de nos frères prisonniers et mieux nous devons comprendre la place de choix qu'y tiennent les prêtres. « Je tâcherai, grâce à l'arrivée de nouveaux prêtres et malgré bien des difficultés, d'organiser le service religieux des Kommandos. Songez que beaucoup n'ont pas vu de prêtre depuis plus d'un an ! » (St. XII F). C'est dire l'immensité du labeur à entreprendre, à soutenir, à stimuler sans cesse. Car la présence du prêtre n'est pas seulement destinée à consoler ou à remonter temporairement le moral. Le prêtre est là pour faire lever les yeux des hommes vers des perspectives autrement vastes. « La piété des camarades prisonniers s'est, d'une façon générale, affirmée ; si, au début, ils priaient surtout pour leur libération, leur prière est faite maintenant d'abandon confiant en la Providence, c'est vous dire quels progrès spirituels ils ont faits ». **Off. XXI** B.). Résignation, abdication, prostration ! vont s'écrier les



incroyants. Non pas, mais au contraire profonde sagesse et fruit d'une précieuse expérience. Dieu nous parle plus par ces événements que par les raisonnements que nous échafaudons. Accepter ces événements, les offrir en union avec le sacrifice de Jésus-Christ, en exprimer le vivant enseignement pour y conformer nos vies ; voilà la sagesse qui n'est révélée qu'à ceux qui acceptent le mystère de la Croix, « scandale pour les Juifs, folie pour les païens ». N'allons point imaginer que pareille germination s'opère sans heurts : « la proportion des Pâques reste, malgré quelques retours, médiocre » (St. VI A).

Que l'exemple de cette existence, si courageuse et si confiante de nos prêtres captifs, donne à notre prière et à notre esprit de sacrifice de nouvelles raisons de les accompagner dans leur épreuve.

---


## Cours Catholique d'Enseignement par correspondance

**Directeur : Chanoine OSTY,** *Professeur à l'Institut Catholique de Paris.*

Pendant les vacances, préparation à la session d'Octobre du Baccalauréat et correction des devoirs de vacances pour les classes de Seconde à Dixième.

Le Cours Catholique, qui a préparé 6.000 élèves en 1939, confie les devoirs de ses élèves à des professeurs licenciés enseignant dans les collèges libres de Paris et de Province. Par son expérience, la qualité de ses méthodes, les résultats obtenus, le COURS CATHOLIQUE DE PARIS mérite la confiance du clergé et des familles : il se tient à leur disposition pour leur donner tous renseignements désirés et leur faire parvenir la brochure détaillée sur l'organisation de son cours de vacances.

DIRECTION : 32, avenue Duquesne, Paris.

**Pour sauver les plus malheureux des enfants des villes**

**PARTICIPEZ A LA**

**"CROISADE DE L'AIR PUR"**

**qui permettra au Secours National**

**de les envoyer en vacances**

*Souscrivez des Bons de Solidarité dans les Bureaux de Poste*

Archives diocésaines de Quimper et Léon


# SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

**Agences** — **Bureaux permanents**

BREST, QUIMPER — Châteaulin, Concarneau, Douarnenez, Morlaix, Pont-l'Abbé, Quimperlé, Saint-Pol de Léon.

et nombreux bureaux périodiques

Toutes opérations de banque et de bourse, garde de titres, coffres-forts

LOTERIE NATIONALE



AU PROFIT DU

SECOURS NATIONAL

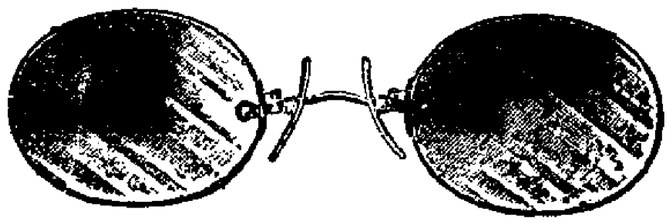
C 10

DELBENN DÉPOSÉE

LUNETTERIE & ORTHOPÉDIE

DELBENN

16, Rue Kéréon, QUIMPER



P. LE GUENNEC
Opticien diplômé
BANDAGISTE

MAISON DE CONFIANCE, RECOMMANDÉE AUX MEMBRES DU CLERGÉ



*Le Gérant :* D. PLOUZENNEC.

QUIMPER. — IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE



57e Année. N° 29 — *Vendredi 24 Juillet* 1942 — P. C. 405

# La Semaine Religieuse

## de Quimper & de Léon

**Administration :** *31, rue Elie-Fréron, Quimper*

Abonnements, payables d'avance, C/C 93.81, Nantes
Prix uniforme, France, **30** francs — Le numéro, **1** franc

Changement d'adresse, **1** fr. **50** — Correspondance, **1** fr. **50**


## Offices de la semaine (Juillet).

26. Ste Anne, Mère de la B. V. M. 1re cl. oct. comm. B. *A v., mém. du 9e dim.*
27. De l'Octave. sd. B.
28. S. Samson, E., C. sd. B.
29. Ste Marthe, V. sd. B.
30. De l'Octave. sd. B.
31. S. Ignace, C. dm. B.
1 Août. S. Pierre ès Liens, dm. B.
2. 10e dim. de la Pentecôte. sd. V. *A v., mém. de S. Etienne, de l'Oct. de Ste Anne, de S. Alphonse.*

Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Retraite de Quimperlé.... 26-31 (au lieu de Lesneven). | Augustines de Cuburien.. 1-8 A.

Sommaire :


I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* Propagation de la Foi ; Erection de Cure ; Nominations ; Décès.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — *Chronique du diocèse :* Offices paroissiaux ; Avis de services ; Quimper : Installation du nouveau Curé de Saint-Mathieu ; Offres d'emplois.

III. *Chronique générale.* — Les grands témoignages de Dieu dans la nature (suite) ; Comment s'est répandue la dévotion à sainte Anne.

IV. — *Annonces et avis divers.*


## PARTIE OFFICIELLE

### Communications de l'Evêché.

**I. Propagation de la Foi.** — Son Excellence Monseigneur l'Evêque a reçu de Monseigneur le Directeur des Œuvres Pontificales à Paris, la lettre suivante :

*Paris, le* 11 *Juillet* 1942.

MONSEIGNEUR,

Le diocèse de Quimper, qui se montre toujours d'une générosité si belle pour les missions, continue a demeurer fidèle à sa tradition, en dépit des souffrances que lui impose la guerre. Il a en effet donné à la Propagation de la Foi, durant l'année 1941, une somme de frs : 1.058.029,25 contre frs. : 728.333,00, soit frs : 329.696,25 de plus. Il

Archives diocésaines de Quimper et Léon



prend place ainsi au *premier rang* dans le tableau d'honneur de notre œuvre.

Votre Excellence me permettra de lui exprimer, pour le geste magnifique du diocèse, ma respectueuse reconnaissance. Je puis l'assurer par ailleurs que pour nos missionnaires demeurés partout à leur poste dans les circonstances présentes, bien que pour la plupart privés de nouvelles de la mère-patrie et dans l'impossibilité d'y revenir puiser de nouvelles forces, c'est un puissant réconfort d'apprendre qu'une terre chrétienne comme la Bretagne ne les oublie pas, continue à donner et à prier pour eux.

Dans l'ensemble du territoire français, les recettes des Œuvres Missionnaires sont en très gros progrès par rapport à l'année 1940. Les diocèses qui constituent le ressort du Conseil Central de Paris, c'est-à-dire les provinces ecclésiastiques de Bordeaux, Cambrai, Paris, Reims, Rennes, Rouen, Sens et Tours, nous ont donné une somme de frs : 9.247.948,41, contre seulement frs : 6.031.957,23 en 1940. Aussi avons-nous pu mettre à la disposition du Conseil Supérieur à Rome, une somme de frs : 8.000.000 contre frs : 4.600.000 l'année passée.

De son côté, le Conseil Central de Lyon a pu remettre une somme de frs : 7.200.000 contre frs : 5.230.000 l'an passé.

Pour l'Œuvre de Saint-Pierre-Apôtre, nous avons pu remettre à Rome frs : 2.000.000 contre frs : 1.500.000 en 1940.

Le Conseil Central de Lyon a donné de son côté frs : 1.500.000 contre frs : 1.300.000 l'année dernière.

Ces sommes vont être immédiatement réparties par nos soins, conformément aux instructions que Rome nous a données, entre les différents vicariats des colonies françaises.

En remerciant encore une fois Votre Excellence de l'appui qu'Elle a bien voulu nous prêter, je La prie d'agréer l'hommage de mon bien respectueux dévouement.

*Le Président :* Mgr Henri CHAPPOULIE.

**II. Erection de Cure.** — Monseigneur l'Evêque, après avoir pris l'avis du Chapitre de son église cathédrale, a érigé en cure inamovible la paroisse de Saint-Mathieu de Quimper.

**III. Nominations.** — Par décision de Monseigneur l'Evêque, ont été nommés :

Vicaire à Saint-Pol de Léon, M. Michel Gorrec, jeune prêtre de Collorec ;

Vicaire à Kerfeunteun, M. Jean-Louis Péron, jeune prêtre de Plounéventer.

**IV. Décès.** — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles M. le chanoine Yves Le Jollec, ancien recteur de Saint-Mathieu de Quimper, décédé le 19 Juillet, à l'âge de 70 ans.

## PARTIE NON OFFICIELLE

### CHRONIQUE DU DIOCÈSE

*Evêché :* c/c 3480. Nantes. — *Semaine religieuse :* c/c 9381, Nantes.

### Offices paroissiaux.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — 9e *dimanche après la Pentecôte* (26 *Juillet*), *fête de sainte Anne :* messes à 7, 8, 9, 10, 11 h. (grand'messe) et 12 h. 30. — Vêpres à 15 h. 30, bénédiction. — Les quêtes au profit des prisonniers. — A 16 h. 30, réunion du Tiers-Ordre. — A 18 heures, sermon breton, vêpres des morts. — A 20 h. 15, clôture de la Neuvaine pour les prisonniers.

*Lundi* et *mardi :* à 7 h. 30, services pour les Trépassés.



— EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — 9e *dimanche après la Pentecôte* (26 *Juillet*), *fête de sainte Anne, patronne principale de la Bretagne :* messes à 7, 8, 9, 10, 11 h. (grand'messe) et 12 h. 30. — A 14 h. 30, vêpres, bénédiction du Saint-Sacrement.

*Lundi :* à 8 h. 45, service pour M. le chanoine Le Jollec.

*Mardi* et *mercredi :* à 8 h. 30, services pour les Trépassés.

**Avis de services.**— Saint-Marc : le mardi 4 Août, à 10 heures, service anniversaire pour M. l'abbé Plougoulm, ancien recteur de Tréboul.

— Guipavas : Le mardi 4 Août, à 11 heures (h. all.), service anniversaire de M. Louis Morvan, ancien vicaire de Sibiril.

QUIMPER. — **Installation du nouveau Curé de Saint-Mathieu.** — Dimance 19 Juillet a eu lieu l'installation du nouveau curé de Saint-Mathieu. Monseigneur a tenu à présider lui-même la cérémonie. Il avait à annoncer l'élévation de la paroisse de Saint-Mathieu à la dignité de Cure inamovible, à faire l'éloge de son ancien secrétaire, à déplorer avec tout le clergé de Quimper et du diocèse, avec les fidèles de sa paroisse, le décès survenu à Pleyben, le matin même de ce jour, de son ancien recteur, M. Le Jollec, lequel d'ailleurs a disposé, dans son testament, qu'il voulait reposer à Quimper, dans le cimetière de Saint-Marc, au milieu de ses ouailles.

C'est M. le vicaire général Joncour qui a conduit M. Cotten, le nouveau curé, aux divers postes qu'il doit occuper dans son église et qui figurent en même temps que son autorité, les diverses fonctions du ministère qu'il y doit exercer : l'autel, le tabernacle, la stalle, la porte et les cloches, les fonts baptismaux, le confessionnal, la chaire... En chaire, M. Cotten a pris la parole pour remercier Monseigneur, lui dire qu'il se conformerait en tout à sa parole et à ses exemples, qu'il se dévouerait entièrement au bien et au salut des âmes qui lui sont confiées, qu'il compte avec la plus entière confiance sur le concours de ses vicaires, de ses paroissiens, de ses écoles, de tous ceux qui concourent à l'œuvre sainte.

A l'Evangile, Monseigneur a repris l'éloge de M. Le Jollec et prononcé l'un de ces discours nourris et éloquents dont il a le secret. — L'église était remplie d'une foule plus dense qu'on ne l'a jamais vue.

Après la messe, M. Cotten a réuni dans une des salles de l'école des filles ses nombreux invités, et là, après un repas frugal mais substantiel, assaisonné de gaîté et de cordialité, ce furent encore des discours et des compliments prononcés par les vicaires, les membres du clergé, le doyen du Chapitre, les notabilités de la paroisse et la plus illustre d'entre elles, Mgr Cogneau, et enfin M. Cotten et Mgr Duparc.

Et maintenant, *ad multos annos.*

**Offres d'emplois.**— On demande :

*Pour le Pensionnat des Ursulines, à Morlaix :*

1° Un professeur licencié de langues et littératures classiques, pouvant enseigner latin et grec en 2e et en 1re.

2° Un professeur licencié de mathématiques, pour les classes de 2e, 1re et Philosophie.

Archives diocésaines de Quimper et Léon



3° Deux bachelières : une latin-grec, si possible, et une latin-langues (anglais) pour les classes de 6e, 5e, 4e et peut-être 3e.

*Pour l'Institution N.-D. de Kerbertrand, à Quimperlé :*

1° Deux bachelières.

2° Une diplômée pour la préparation du Certificat d'études primaires.

*Pour l'Institution Ste-Ursule, à Saint-Pol de Léon :*

1° Une bachelière.

2° Une diplômée de Brevet Supérieur.

## CHRONIQUE GÉNÉRALE

**Les Grands Témoignages de Dieu dans la nature** (*suite*). — Vitesses des Etoiles. — Tous les astres, ces locomotives géantes, sont animés de terrifiantes vitesses. L'étoile qui porte le n° 1830 du catalogue de Grombridge est celle qui remportera le prix, a-t-on dit : « dans le match formidable que courent au-dessus de nos têtes quelque 150 millions d'astres ». Le colossal boulet se précipite vers nous à raison de 14 *millions de mètres par minute.*

Notre Terre elle-même est animée d'un mouvement de 29 kilomètres par seconde, soit cinquante fois la foudroyante vitesse d'un obus ou d'une balle Lebel. Si sa vitesse était plus rapide ou plus lente, son orbite se modifierait, et sa surface serait calcinée ou glacée. Les masses planétaires, retenues comme par des chaînes gigantesques sur les routes de leurs orbites régulières, ne se tamponnent point et, si l'on a parlé d'étoiles peut-être éclatées, ou rencontrées dans l'infini, c'est en tout cas pour le présent une pure hypothèse de l'imagination.

Masses des Etoiles. — Comme grandeur de la Création, on sait aujourd'hui que ces myriades de lueurs clignotantes, les étoiles visibles, sont des soleils géants perdus dans l'immensité.

Le Soleil est 1.300.000 fois plus grand que la Terre. Représentons-nous une sphère gigantesque sur laquelle s'étaleraient 1.300.000 Russies, 1.300.000 Saharas, 1.300.000 Océans Pacifiques.

Qu'est-ce que la Terre ? un grain de poussière plus d'un million de fois plus petit que le Soleil. Qu'est-ce que le Soleil ? une parcelle de matière plus d'un million de fois plus petite que Canopus, nous disent les astrophysiciens.

La Terre a un volume d'un milliard de myriamètres cubes et pèse 5.875 quintillions de tonnes. Le Soleil, fournaise immense, émet des flammes qui atteignent soixante-quinze mille lieues de hauteur (7 Septembre 1871) et présente de grandes taches sombres qui sont des gouffres immenses où la Terre disparaîtrait. Le poids du Soleil ne peut s'exprimer que par un 2 suivi de trente zéros.

Arcturus est 5.800 fois plus grand que le Soleil et Sirius, l'étoile la plus brillante du ciel, mille fois. La Chèvre, d'après Herschel, formerait un système solaire égal à vingt millions de fois le nôtre.

Comme masse du grand Cosmos astral, *comme volume d'ensemble de la matière créée*, des calculs personnels que nous avions basés sur les seules statistiques de Newcomb, nous donnaient, dans notre livre sur « Le Firmament », le chiffre total, qui était un minimum, de 128 *trillions* 139 *milliards* 400 *millions de Terres.*

Les plus récentes découvertes nous obligent à multiplier considérablement ce vertigineux et déjà inconcevable total, et au delà luisent encore ou scintillent dans les champs télescopiques les multitudes de nébuleuses spirales, autres univers semblables entrevus.

Voilà l'œuvre grandiose de Dieu, la masse fantastique de la Création, dans sa partie dès aujourd'hui accessible à notre connaissance,



qui nous montre sans voiles la puissance infinie de l'Architecte des mondes.

Inclinons-nous devant ce Magicien à la puissance sans bornes et aux desseins mystérieux qui fait surgir d'un mot tranquille et s'élancer dans l'espace les mondes, avec le simple et ample geste du semeur, qui multiplie sans aucun effort la matière immense, les déserts et les océans inexplorés, les chaînes de montagnes inaccessibles, « cet œil qui voit l'insecte et pour qui tout est grand », celui dont le regard, non limité à notre éphémère durée, « confond l'éternité des astres avec la saison des lilas », le Dieu parfait, infiniment saint, pour qui tous les mondes ensemble, toutes les créatures ensemble, « ne valent pas un mouvement de la charité » (Pascal). Cet Infini de puissance et d'amour que l'homme, surtout dans ses malheurs, invoque et adore, « s'est fait chair pour pleurer avec lui » (religion chrétienne) (Cherbuliez).

**Comment est née et s'est répandue la dévotion à Sainte Anne.** — Le Protévangile apocryphe de Jacques, qui date du IIe siècle, raconte que les pieux époux Joachim et Anne jouissaient d'une certaine aisance, dont ils usaient généreusement. De leurs revenus annuels ils faisaient trois parts : l'une pour les pauvres, l'autre pour le Temple, et la troisième pour leur propre subsistance. Mais un grand chagrin désolait leurs jours : malgré leurs persévérantes prières ils restaient sans enfant. C'était pour Anne une grande humiliation aux yeux de ses servantes, et il arriva à son époux d'être publiquement chassé du Temple au moment où il voulait y déposer son offrande, parce que Dieu lui avait refusé sa bénédiction. Le cœur plein d'une immense douleur, Joachim s'enfuit dans la solitude et cria sa détresse. Et voici qu'un ange lui fit alors entendre ce message : « Joachim, ta prière a été exaucée. Une fille te sera donnée, et tu l'appelleras Marie. Elle sera, dès son enfance, consacrée à Dieu et remplie du Saint-Esprit. » A la même heure, Anne eut une révélation semblable. Tous les deux s'empressèrent alors d'aller au Temple pour y remercier le Seigneur et se rencontrèrent, rayonnant de joie, à la porte d'Or du sanctuaire.

Ce que fut Anne, les textes liturgiques de la messe qui lui est consacrée nous le laissent entendre. L'Epître la dépeint sous les traits de la « femme forte », qui vaque assidûment à ses travaux domestiques, veille sur ses servantes, assiste le pauvre et se dévoue pour son mari. L'Evangile révèle la source et le secret de sa grandeur : elle a trouvé un trésor, celui de l'amour de Dieu. Pour acquérir cette richesse elle renonce à tout, elle met en œuvre toute son énergie.

La dévotion à cette personne vénérable qui eut l'honneur d'être tout ensemble la mère de Marie et l'aïeule de Jésus, a tenu une place importante dans la piété de nos ancêtres.

C'est en Orient que la piété des moines et des pèlerins fit naître cette dévotion, comme presque toutes celles qui s'attachent au cadre de la vie terrestre du Sauveur. Des églises furent consacrées à Sainte Anne, à Constantinople dès 550 et à Jérusalem quelque soixante ans plus tard. Le passage en Italie s'opéra sans peine au VIIIe siècle, grâce, sans doute, aux papes d'origine orientale — on en compte neuf sur la chaire de saint Pierre de 685 à 741 — et aux relations fréquentes à cette époque entre Rome et l'Orient. En 710-711, le culte de Sainte Anne recevait justement à Constantinople un renouveau d'éclat à l'occasion de la reconstruction par Justinien II de l'église de

Archives diocésaines de Quimper et Léon



Sainte-Anne, bâtie sous Justinien Ier. On sait d'ailleurs que dans l'inventaire des reliques conservées en l'église Sant-Angelo in Pescheria, fondée à Rome en 750 — toutes sont d'Orient — la série commence par Sainte Anne et Sainte Elisabeth.

Des facteurs nombreux, d'ordres très divers, ont favorisé dans les pays du Nord la diffusion du culte de Sainte Anne et contribué à vulgariser son image. Il est à peine besoin d'indiquer d'abord l'attirance toute spéciale qu'assurait à la sainte son degré de parenté avec le Sauveur. « Aïeule de Jésus ». Cette épithète suggère tout un monde de tendresse familière, où les dévôts pénètrent avec délices. Qui ne voit quel aliment l'art, la piété, la littérature populaires trouveront ici pour les effusions sentimentales dont ils sont friands.

La grand'mère est compatissante et secourable à l'égard de ses petits-enfants, et ceux-ci, en cas de danger, se jettent dans ses bras. De bonne heure des hôpitaux, asiles de toutes les misères, se placèrent sous la protection de Sainte Anne. Ne voyons-nous pas des ossuaires et des chapelles funéraires de chez nous mettre leurs morts sous le patronage de l'aïeule de Jésus ? (1)

Les relations d'Anne avec Marie formèrent un autre motif de la propagation de son culte. La croyance au glorieux privilège de l'Immaculée-Conception progressait dans le peuple chétien ; il était naturel que l'attention s'attardât sur sa mère.

(*A suivre.*) Chan. PÉRENNÈS, *Aum. de l'Hospice, Quimper.*

(1) La chapelle Sainte-Anne de Paimpont (Ille-et-Vilaine) se trouvait aussi dans le cimetière.

## BIBLIOGRAPHIE

*Editions SPES, 79, rue de Gentilly, Paris* (13e).

Louis CHAIGNE : LES LIVRES DU CHRÉTIEN. — La brochure que voici aidera chacun à se constituer sa bibliothèque : titres d'ouvrages, et d'une manière sommaire mais judicieuse, le contenu de chaque livre.
3 fr. 50 ; franco 3 fr. 85.

François VEUILLOT : L'EGLISE ET LE DIVORCE. — D'une part, l'immuable enseignement de l'Eglise sur l'indissolubilité du mariage, enseignement que l'auteur emprunte surtout aux magistrales encycliques *Arcanum divinae sapientiae*, de Léon XIII, et *Casti connubii*, de Pie XI, où ces doctrines immortelles s'appliquent, d'une façon pressante et opportune, à la situation présente ; et, d'un autre côté, le procès du divorce, à la lumière des désastres que, spécialement de nos jours, il a déchaînés.
3 fr. 50 ; franco 3 fr. 85.

Chanoine Elie MAIRE : SI QUELQU'UN EST TOUT PETIT... QU'IL VIENNE A MOI. — La « petite voie d'enfance spirituelle » conduit infailliblement à la confiance, à l'abandon filial, à la paix de l'âme ; dispositions si désirables au temps des tribulations et du redressement.
La secte ne gouvernant plus la France, les œuvres d'assistance sociale rappellent religieux et religieuses à la rescousse.
12 fr. ; franco 13 fr. 20.

SOCIÉTÉ NATIONALE DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

*Fêtes à Sainte-Anne d'Auray, les 25 et 26 Juillet* 1942.

A l'occasion de ces fêtes, les trains express désignés ci-après s'arrêteront exceptionnellement à la gare de Sainte-Anne, les 25 et 26 Juillet 1942 :
Train 756, Quimper-Nantes, s'arrêtera à Sainte-Anne à 10 h. 43.
Train 751, Nantes-Quimper, s'arrêtera à Sainte-Anne à 17 h. 26.


## LE CONCOURS DES BONS D'ÉPARGNE

# 600.000 francs de Prix

On sait que la caractéristique essentielle des Bons d'Epargne (qui présentent par ailleurs tous les avantages des Bons du Trésor) est d'être remboursable sans frais et immédiatement dans un certain nombre de cas.

Il a paru que de nouveaux cas de remboursement anticipé étaient peut-être souhaitables.

Un grand concours doté de 600.000 francs de prix vient d'être institué.

Ce concours est fort simple : quatre nouveaux cas de remboursement anticipé des bons d'Epargne vous sont proposés, ce sont :

— Invalidité permanente du porteur, de son conjoint, d'un de ses ascendants ou descendants ;

— Maladie ou intervention chirurgicale entraînant une indisponibilité de plus de trois mois ;

— Achat important de matériel agricole ou artisanal ;

— Construction ou réparation de bâtiments agricoles ou artisanaux.

Il s'agit pour vous de les classer par ordre de préférence, et de répondre à une question subsidiaire très simple... pour pouvoir peut-être remporter le premier prix : 100.000 francs.

En outre, des suggestions vous sont demandés — toujours pour la détermination de nouveaux cas de remboursement anticipé — les meilleures d'entre elles recevront des récompenses.

Au total, 600.000 francs de prix seront distribués.

Les feuilles de réponse au concours se trouvent aux guichets des Caisses publiques, banques, postes notaires, etc... 4740

# HARMONIUMS

NEUFS ET D'OCCASION DE TOUTES MARQUES
ÉCHANGE • LOCATION • CRÉDIT

**LABROUSSE**

33, Rue de Rivoli - Paris (4e)
41 bis, Boulevard des Batignolles - Paris (8e)
221, Faubourg Saint-Honoré - Paris (8e)

## Cours Catholique d'Enseignement par correspondance

Directeur : Chanoine OSTY, *Professeur à l'Institut Catholique de Paris.*

Pendant les vacances, préparation à la session d'Octobre du Baccalauréat et correction des devoirs de vacances pour les classes de Seconde à Dixième.

Le Cours Catholique, qui a préparé 6.000 élèves en 1939, confie les devoirs de ses élèves à des professeurs licenciés enseignant dans les collèges libres de Paris et de Province. Par son expérience, la qualité de ses méthodes, les résultats obtenus, le COURS CATHOLIQUE DE PARIS mérite la confiance du clergé et des familles : il se tient à leur disposition pour leur donner tous renseignements désirés et leur faire parvenir la brochure détaillée sur l'organisation de son cours de vacances.

DIRECTION : 32, avenue Duquesne, Paris.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Pour sauver les plus malheureux des enfants des villes

PARTICIPEZ A LA
"CROISADE DE L'AIR PUR"

qui permettra au Secours National
de les envoyer en vacances

*Souscrivez des Bons de Solidarité dans les Bureaux de Poste*

*Série A ou Série B ?*

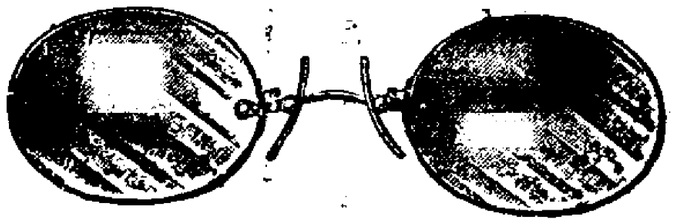
- Le billet A vous offre un gros lot de 5 millions.
- Le billet B vous offre un grand nombre de lots allant de 100.000 frs à 1 million.
- **Mais le mieux c'est de prendre un 1/10e complet !**

**LOTERIE NATIONALE**

03

DELBENN
DÉPOSÉE

**LUNETTERIE & ORTHOPÉDIE**
**DELBENN**
**16, Rue Kéréon, QUIMPER**



**P. LE GUENNEC**
Opticien diplômé
BANDAGISTE

MAISON DE CONFIANCE, RECOMMANDÉE AUX MEMBRES DU CLERGÉ

*Le Gérant :* D. PLOUZENNEC.

57e Année. N° 30 — *Vendredi 31 Juillet 1942* — P. C. 405

# La Semaine Religieuse

## de Quimper & de Léon

**Administration :** *31, rue Elie-Fréron, Quimper*

Abonnements, payables d'avance, C/C 93.81, Nantes
Prix uniforme, France, 30 francs — Le numéro, 1 franc

Changement d'adresse, 1 fr. 50 — Correspondance, 1 fr. 50

## Offices de la semaine (Août).

2. 10e dim. après la Pentecôte. sd. V.
   *A v., mém. de S. Etienne, de l'Octav. de Ste Anne, de S.* Alphonse.
3. Invention de S. Etienne, M. sd. R.
4. S. Dominique, C. dm. B.
5. N.-D. des Neiges. dm. B.
6. Transfiguration de N. S. J.-C. 2e cl. B.
7. S. Gaëtan, C. d. B.
8. *Vigile de S. Laurent*, S. Cyriaque et Comp., Mm., sd. R.
9. 11e dim. après la Pentecôte, sd. V.
   V. de S. Laurent, *mém. du 11e dim. et de S. J-M. Vianney.*

Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Augustines de Cuburien ... 1-8 | Ursulines de Quimperlé .. 9-12

## Sommaire :

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* Lettre du Vatican à Mgr l'Archevêque de Rennes ; Travail du dimanche. Abstinence ; Pèlerinage de N.-D. du Puy ; Neuvaine nationale à N.-D. de Lourdes ; Prêtres étrangers ; Inspection diocésaine ; Décoration pontificale.
II. PARTIE NON OFFICIELLE. — *Chronique du diocèse :* Offices paroissiaux ; Avis de services ; Succès universitaires ; Ploéven : l'Adoration ; Nécrologie : M. le chanoine Le Jollec, ancien recteur de St-Mathieu de Quimper. — Précisions sur la faveur de l' « autel privilégié » accordée par le Pape à tous les prêtres.
III. — *Annonces et avis divers.*

## PARTIE OFFICIELLE

### Communications de l'Evêché.

**I.** — *Son Excellence Monseigneur l'Archevêque de Rennes à reçu du Vatican la lettre suivante :*

EMINENCE RÉVÉRENDISSIME,

La filiale adresse qu'au nom de vos Eminentissimes et Révérendissimes Collègues de la zone occupée, Vous avez déposée aux pieds de Sa Sainteté pour son Jubilé Episcopal, ne pouvait manquer d'émouvoir très particulièrement Son cœur paternel. Comment d'abord le Souverain Pontife n'aurait-il pas vivement agréé les témoignages de fidèle attachement au Siège de Pierre et de profonde confiance envers

Archives diocésaines de Quimper et Léon



Son Auguste Personne, exprimés avec tant de lumière et de générosité dans la Lettre Pastorale collective, adressée à cette occasion à votre Clergé et à vos Fidèles ? Mais cet hommage a d'autant plus de prix aux yeux du Saint Père qu'il provient d'une très noble et considérable portion du troupeau de N. S. Jésus-Christ, à laquelle les épreuves mêmes, si généreusement endurées, ont conféré de nouveaux mérites. C'est vous dire, Eminence Révérendissime, combien Sa Sainteté apprécie cette pieuse démarche, qui L'a tant consolée, au milieu de ses nombreuses et graves sollicitudes, et quelle espérance Elle nourrit pour la restauration de votre cher Pays, en même temps que pour le rétablissement de la Paix dans le monde, de cet ardent tribut de prières et de sacrifices, générateur de grâces, de miséricorde et de surnaturelles consolations. C'est pour les attirer plus sûrement sur Vous, Eminentissime Seigneur, sur Vos Vénérés Collègues, sur Vos diocèses, Votre Clergé, Vos Séminaristes, Vos Communautés religieuses, Vos Œuvres d'Action Catholique, et sur Votre chère Patrie, que le Saint Père Vous envoie de tout cœur la Bénédiction Apostolique.

Votre Eminence ne sera pas surprise que je me joigne humblement, mais avec toute la ferveur de mon âme, à ce très noble message de gratitude et de vœux. Je l'accompagne de mes meilleures prières et de ma plus fidèle sympathie.

Daignez, Eminence, accepter l'hommage du profond et cordial respect avec lequel, en baisant Votre pourpre sacrée, j'aime me redire,

*de Votre Eminence Révérendissime,*
*le très humble et dévoué serviteur en N. S.,*
L. Card. Maglione.

**II. Travail du Dimanche. Abstinence.** — Monseigneur autorise MM. les Curés et Recteurs des paroisses rurales à déclarer qu'en raison des circonstances actuelles les cultivateurs peuvent faire le dimanche les travaux de la moisson. — Mais ils auront soin de rappeler en même temps que l'obligation d'entendre la messe n'est pas supprimée et que ce devoir peut très bien se concilier avec le travail du dimanche.

Monseigneur l'Evêque accorde également à tous ceux qui prendront part aux travaux de la campagne durant la moisson la dispense de l'abstinence du vendredi.

**III. Pèlerinage de N.-D. du Puy.** — A l'occasion du pèlerinage que la jeunesse catholique de la zone libre doit faire le 15 Août au célèbre sanctuaire de Notre-Dame du Puy, sous la présidence de Son Eminence le Cardinal Gerlier, « pour recommander la France à N.-D. du Puy comme aux grands jours de son histoire » et obtenir de Dieu grâce et miséricorde pour notre patrie, Monseigneur l'Evêque invite tous les fidèles de son diocèse à s'unir ce jour-là par une prière fervente à cette importante manifestation.

Il demande, en outre, que dans toutes les églises et chapelles du diocèse on récite trois *Pater* et trois *Ave Maria*, suivis de l'invocation trois fois répétée : *N.-D. de France, priez pour nous.*

**IV. Neuvaine nationale à N.-D. de Lourdes.** — Le Pèlerinage national de Lourdes aura lieu du 15 au 23 Août et se clôturera le 24 Août à la Grotte de Massabielle.

Il est évident que le recrutement des pèlerins ne pourra se faire que dans la zone libre. Pour conserver néanmoins à ce pèlerinage le caractère national, l'Association de N.-D. du Salut propose, avec l'agrément du Son Eminence le Cardinal-Archevêque de Paris, d'organiser à la même époque dans la zone occupée une Neuvaine à N.-D. de Lourdes.



Afin d'entrer dans ces vues et d'attirer sur notre Patrie la protection de la Vierge Immaculée et la miséricorde de Dieu, Nous ordonnons ce qui suit :

1° Dans toutes les églises et chapelles du diocèse une Neuvaine de Prières sera faite en union avec les pèlerins de Lourdes. Elle commencera le 15 Août et se terminera le dimanche 23.

2° Ces prières seront récitées soit le matin immédiatement après la messe, — soit à l'exercice qui se fait le soir pour implorer la paix.

3° Les fidèles qui ne pourront assister à ces prières publiques sont instamment invités à les faire en leur particulier pour rendre cette supplication plus unanime et plus puissante.

4° Les prières de la Neuvaine sont les suivantes :

1° *Une dizaine de chapelet.*
2° *Les litanies de la Sainte Vierge.*
3° *La prière à Notre-Dame de Lourdes :*

O Vierge immaculée de Lourdes, nous venons à nouveau vous implorer pour la France.

Nous vous remercions de nous avoir gardés jusqu'ici et nous remettons notre sort entre vos mains. Soyez notre salut.

Vierge triomphante de l'Assomption, accueillez près de vous tous ceux qui sont tombés victimes de la guerre et consolez ceux qui pleurent, dissipez nos angoisses, allégez nos misères et donnez du pain aux enfants qui l'implorent.

Vierge de la Merci, rendez-nous les captifs qui soupirent vers leur foyer. Jusque-là, renouvelez chaque jour leur longue patience et gardez en leur cœur le saint désir qu'ils ont de construire à leur retour une cité chrétienne.

Reine de France, aidez-nous à relever notre pays, en humble piété devant Dieu et en parfaite droiture devant les hommes.

Multipliez nos enfants et faites de tous nos foyers une sainte famille modelée sur celle de Nazareth.

Soyez, ô Mère, à jamais bénie entre toutes les femmes ; mais, jusqu'à la fin, restez aussi notre refuge et notre espérance.

4° *Trois fois l'invocation :* Notre-Dame de Lourdes, priez pour la France.

**V. Prêtres étrangers** — A l'égard des prêtres étrangers qui passent ou séjournent quelque temps dans le diocèse, MM. les Curés, Recteurs et Aumôniers auront soin de faire observer les prescriptions des Statuts relatives au *Celebret*, art. 90 et 92.

**VI. Inspection diocésaine.** — M. le chanoine Grill ayant obtenu un congé, prière de s'adresser pour les questions scolaires à M. le chanoine Le Ster, 19, rue Pen-ar-Stéir, MM. les Curés et Recteurs voudront bien transmettre cet avis aux Directeurs et Directrices de leurs écoles.

Il leur feront savoir en même temps que, *Le Sentier* devant cesser sa publication comme beaucoup d'autres périodiques, l'Inspection diocésaine aura recours à la *Semaine religieuse* pour leur faire parvenir ses communications. Ils se préoccuperont donc d'en prendre connaissance chaque semaine.

D'autre part, en raison des circonstances, il peut y avoir à leur demander ou à leur fournir des renseignements urgents ; aussi les Directeurs et les Directrices qui doivent s'absenter voudront-ils laisser leur adresse au chef de paroisse, afin que l'on puisse, à l'occasion, les atteindre rapidement.

Archives diocésaines de Quimper et Léon



**VII. Décoration Pontificale.** — A la demande de Son Excellence Monseigneur l'Evêque, le Souverain Pontife a daigné accorder à M. le comte Louis Le Gouvello de la Porte la croix de Chevalier de Saint Grégoire Le Grand.

## PARTIE NON OFFICIELLE

## CHRONIQUE DU DIOCÈSE

### Offices paroissiaux.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — 10e *dimanche après la Pentecôte* (2 *Août*) : messes à 7, 8, 9, 10, 11 h. (grand'messe) et 12 h. 30. — Vêpres à 15 h. 30. Procession du Rosaire et du Scapulaire. Bénédiction. — A 20 h. 15, prières pour la paix, bénédiction.

*Lundi* et *mardi* : à 8 h. 30, services pour les Trépassés.

*Mercredi* : confession des filles.

*Jeudi* : confessions l'après-midi.

*Vendredi*, 1er *vendredi du mois* : exposition du Saint-Sacrement de 8 h. 30 à 18 heures. A 18 heures, chapelet, bénédiction. — A 20 heures, heure d'adoration pour les hommes.

*Samedi* : confession des garçons.

— Eglise de Saint-Mathieu. — 10e *dimanche après la Pentecôte* (2 *Août*) : messes à 7, 8, 9, 10, 11 h. (grand'messe) et 12 h. 30. — A 14 h. 30, vêpres, prières pour la paix, bénédiction du Saint-Sacrement.

*Lundi, mardi, mercredi* : à 8 h. 30, services pour les Trépassés.

*Mardi* : à 10 heures, service de huitaine pour le repos de l'âme de M. le chanoine Le Jollec.

*Jeudi* : confessions, de 14 à 19 heures.

*Vendredi*, 1er *vendredi du mois* : à 7 h., messe à l'autel du Sacré-Cœur. Après la messe de 8 h., bénédiction du Saint-Sacrement. — Le Saint-Sacrement sera exposé de 9 h. 30 à 17 heures. Prières pour la paix, bénédiction.

*Tous les soirs* : à 20 h. 15, prières pour la paix, bénédiction du Saint-Sacrement.

---

**Avis de services.** — Services anniversaires de M. Pape, vicaire à Plomodiern : 1° à Guimiliau, le mardi 4 Août, à 11 heures, 2° à Plomodiern, le mercredi 5 Août, à 11 heures (h. al.).

— Saint-Mathieu de Quimper : Mardi 4 Août, à 10 heures, service de huitaine pour M. le chanoine Le Jollec, ancien recteur.

---

**Succès universitaires.** — Les prêtres-professeurs, dont les noms suivent, ont obtenu :

MM. *Troadec*, de l'Institution Saint-François, à Lesneven, le certificat de Géographie (A. B.), Faculté de Caën ;

*Nouy*, du Collège Saint-Louis à Brest, les certificats de Chimie générale et de Mécanique rationnelle, Faculté de Rennes ;

*Alph. Guirriec*, de l'Institution N.-D. du Creisker, à Saint-Pol de Léon, le certificat d'Histoire de la Philosophie, Faculté de Paris ;

*Sibiril*, de l'Institution N.-D. du Creisker, à Saint-Pol de Léon, le certificat de Latin, Faculté de Paris.

*Boucher*, du Collège N.-D. du Bon-Secours, à Brest, le certificat de Grec, Faculté de Paris ;

*Le Berre*, du Petit Séminaire, à Pont-Croix, le certificat de Français (A. B.), Faculté de Paris ;

*Brenaut*, du Petit Séminaire, à Pont-Croix, le certificat de Français, Faculté de Paris.



Ploéven. — **L'Adoration** (5-9 *Juillet*). — Saison et circonstances paraissaient peu favorables. M. le Recteur de Ploëven a tenu pourtant à donner à ses ouailles une Adoration prêchée. Sur une population de 600 — comptant hélas ! de nombreux prisonniers de guerre — 405 (160 hommes) ont répondu à son appel, consolant ainsi le divin Prisonnier de nos tabernacles, édifiant leurs missionnaires, le P. Le Jollec et MM. les Vicaires de Plonévez et de Plomodiern.

L'Adoration s'est ouverte sous les auspices de Sainte Barbe, dans la vieille chapelle si chère au pays du Porzay. Selon la recommandation du prédicateur, on a invoqué sainte Barbe contre les fléaux classiques plus menaçants que jamais ; mais on a aussi résolu d'imiter ses vertus, sa pureté, sa force d'âme dans l'épreuve. Fixant les regards et les cœurs sur le tabernacle, le même prédicateur a parlé du pain qui fait les forts, du vin qui fait germer les vierges.

L. J.-C.

---

**Nécrologie.** — *M. le Chanoine LE JOLLEC, ancien Recteur de Saint-Mathieu de Quimper.* — Le 19 Juillet s'éteignait à Pleyben, où il s'était retiré, M. le chanoine Yves Le Jollec, ancien recteur de Saint-Mathieu de Quimper. Une première cérémonie funèbre, présidée par M. le chanoine Messager, vicaire général, eut lieu à Pleyben dans la matinée, une seconde dans l'après-midi en l'église paroissiale de Saint-Mathieu, celle-ci en présence d'une affluence considérable de prêtres et de fidèles : dans le clergé trois vicaires généraux, vingt chanoines et une quarantaine de prêtres. Durant l'office, M. le chanoine Cotten, curé actuel de la paroisse, donna lecture d'une lettre de Mgr Duparc, où le vénéré prélat faisait l'éloge du défunt. L'absoute fut donnée par Mgr Cogneau, évêque auxilaire du diocèse, assisté de M. le chanoine Joncour, puis le convoi funèbre se rendit au cimetière Saint-Marc où se fit l'inhumation.

Yves-Marie Le Jollec naquit à Lothey, le 13 Avril 1872, d'une famille distinguée. Après de premières études chez les Frères de Châteaulin, il entra au Petit Séminaire de Pont-Croix où il demeura, six ans durant, le premier de son cours. Au Grand Séminaire, l'année où l'on distribua des prix, il remporta ceux d'Ecriture Sainte et de Théologie morale. Prêtre du 25 Juillet 1896, il chanta le lendemain sa première messe dans la nouvelle chapelle, livrée au culte ce jour-là.

Vicaire à Ploaré pendant deux ans, à Recouvrance pendant quatre ans, il fut nommé en 1903 économe et professeur d'histoire au Séminaire diocésain. Les grands progrès réalisés dans le domaine de l'histoire avaient pour ainsi dire renouvelé cette science. Le modernisme, d'autre part, battait son plein, soumettant l'histoire du dogme à une critique de mauvais aloi. Fort judicieux, nanti, du reste, d'une bonne bibliothèque, le jeune professeur conduisit sa barque d'une main experte et sûre, évitant sagement les moindres écueils.

Expulsé en 1907 de l'immeuble du Calvaire, M. Le Jollec suivit le Séminaire à l'ancien Carmel de Lambézellec. Quatre ans plus tard c'était le retour à Quimper et l'installation dans les locaux de la rue Verdelet. Tous ces bouleversements rendirent fort onéreux, on le conçoit, le rôle de l'économe. Nommé vicaire

Archives diocésaines de Quimper et Léon



administrateur de Saint-Mathieu en 1918, l'économe du Grand Séminaire devint quelques mois plus tard recteur de la paroisse.

De l'excellente population de Saint-Mathieu il se montra pendant vingt-quatre ans le bon pasteur.

Le bon pasteur connaît ses brebis. M. Le Jollec connaissait merveilleusement les diverses familles de sa paroisse et les relations qu'elles avaient entre elles. C'est une force dans le ministère des âmes. — Le bon pasteur se plaît parmi ses brebis. Intimement persuadé que la résidence est le premier devoir d'un curé, M. Le Jollec quittait rarement sa paroisse, où il était constamment à la disposition de ses fidèles. Quand ses infirmités lui imposèrent le départ, il resta curé à Saint-Mathieu par la prière. Et voici qu'il a voulu reposer au cimetière de Saint-Marc, dernier et émouvant témoignage de son amour pour ses ouailles. — Le bon pasteur nourrit ses brebis, M. Le Jollec a éclairé et réconforté au tribunal de la Pénitence les très nombreux fidèles qui s'adressaient à lui ; il a agrandi ses écoles, dont il était d'ailleurs très fier ; il a donné à toutes les œuvres, en union avec ses zélés vicaires, un admirable élan. — Le bon pasteur sacrifie sa vie pour ses brebis. Durant les vingt-quatre ans qu'il vécut avec ses paroissiens, M. Le Jollec se dépensa tout entier pour leurs âmes, et qui dira la souffrance qui lui étreignit le cœur dans les derniers mois de son existence et qu'il offrit au Seigneur « pour que Saint-Mathieu devint une paroisse toujours plus pieuse et plus fervente ». Membre, en son temps, de l'Officialité, de la Commission d'examen pour le Grand Séminaire et de la Commission des Conférences ecclésiastiques, il eut aussi dans l'exercice de ces fonctions l'occasion de concourir au bien du diocèse.

M. Le Jollec n'a rien négligé pour ses écoles chrétiennes. Il acheta la cour banale qui faisait face à l'école des filles. Il acquit ensuite le vieux four banal qui limitait la cour à l'Est ; et bientôt, sur son emplacement, s'éleva la magnifique bâtisse qui permit l'ouverture de quatre nouvelles classes. Mais l'essor imprimé à l'école rend à nouveau les locaux insuffisants. Enserré dans un espace choisi mais restreint, on ne peut que gagner en hauteur. C'est alors que le bon Recteur, en dépit des difficultés, fait exhausser le vieux bâtiment d'un étage et permet d'ouvrir trois nouvelles classes, tout en aménageant des mansardes un peu plus habitables pour le personnel enseignant.

A Saint-Joseph il fit aménager les classes et agrandir dans la mesure du possible la cour, malheureusement encore insuffisante.

On peut dire que ses écoles chrétiennes furent le gros souci de sa vie et que l'économe qu'il fut ne sût jamais compter lorsqu'il s'agit de leur agrandissement.

Au Séminaire diocésain, M. le chanoine Le Jollec eut la noble mission de former les élus du sanctuaire ; comme vicaire et pasteur, il travailla généreusement à la sanctification des âmes. Il nous plaît de penser qu'à lui s'applique la parole du prophète : « Ceux qui auront conduit un grand nombre à la justice seront comme les étoiles éternellement et toujours ». H. P.



**Précisions sur la faveur de l' « autel privilégié » accordée par le Pape à tous les prêtres.** — Le sacerdoce catholique, écrit le correspondant romain de *La Croix*, sera singulièrement reconnaissant au Souverain Pontife de la grande faveur spirituelle qu'il daigne lui accorder, comme cadeau jubilaire, en donnant à tout prêtre (en dehors et en plus de son intention de messe) la possibilité de gagner, à l'occasion de chaque célébration, du 13 Mai 1942 au 13 Mai 1943, l'indulgence plénière personnelle ed l'autel privilégié, au bénéfice d'un défunt de son choix.

Un rescrit de la S. Pénitencerie vient de préciser les conditions si libérales du gain de cette indulgence, dont avait fait état, en termes généraux, le *Motu proprio* du 12 Mai dernier. Le principe était, en effet, aux termes d'un décret de Pie VI, du 30 Août 1779, que l'indulgence de l'autel privilégié, tant réelle que personnelle, consistait en une indulgence plénière, « appliquée par l'Eglise par voie de suffrage à l'âme du fidèle pour qui le saint sacrifice est offert, de manière que cette âme, en vertu du trésor de l'Eglise c'est-à-dire des mérites de Jésus-Christ, de la Sainte Vierge et des saints, soit délivrée des peines du Purgatoire ».

L'ancienne condition d'application au défunt, pour qui le saint sacrifice est offert, eût restreint beaucoup cette largesse pontificale, étant donné que bon nombre d'intentions de messes sont consacrées aux vivants. Grâce au rescrit du 10 Juin 1942, qui s'autorise, d'ailleurs, d'un précédent, en date du 8 Mars 1929, pour le jubilé sacerdotal de Pie XI, tout prêtre célébrant, au cours de la présente année jubilaire, pourra gagner et appliquer, indépendamment de l'application de sa messe, une indulgence plénière en faveur d'une âme du Purgatoire, désignée *ad libitum* par lui-même.

Rappelons, en effet, que l'indulgence de l'autel privilégié ne peut profiter qu'à un seul défunt à la fois.

D'après l'intention et la pratique des Souverains Pontifes, cette indulgence exceptionnelle — l'une des plus avantageuses de l'Eglise — est suffisante en elle-même pour délivrer sur-le-champ l'âme à qui elle est appliquée (S. Cong. Indulg., 28 Juillet 1940), Dieu demeurant juge, bien entendu, de la mesure selon laquelle cette satisfaction est agréée. Il n'en reste pas moins que l'Eglise porte ainsi à un très haut degré sa puissance impétratoire, et quel immense soulagement, sinon quelle délivrance immédiate, n'en doit-il pas résulter au sein de l'Eglise souffrante !

C'est donc de cette incomparable puissance que le Souverain Pontife arme tous les prêtres catholiques, au cours de cette année sainte. Outre les intentions normales de messes *pro vivis et defunctis*, qui sont en soi la prière par excellence, chaque célébrant pourra, par cette adjonction quotidienne de l'indulgence de l'autel privilégié, sauver plus de trois cents âmes du Purgatoire, qui béniront à jamais le Pape Pie XII, glorieusement régnant, et les ministres de l'autel, dont la généreuse intervention leur aura ouvert les portes du Ciel.

Bien entendu, il ne peut être question d'honoraires à percevoir pour cette indulgence de l'autel privilégié, qui vient accessoirement s'adjoindre, à la façon d'une intention secondaire, an saint sacrifice de la messe. Déjà, le canon 918 du Code de Droit canonique défend d'exiger des honoraires plus élevés à l'occasion de la messe proprement dite, pour un défunt, avec obtention normale de l'indulgence, soit réelle, soit personnelle, de l'autel privilégié.

En ce temps de deuils, quel calendrier secourable tout prêtre va pouvoir établir, jusqu'au 13 Mai 1943 ; Quelle salutaire revue de nos morts ! Barrès écrivait un jour ce mot, d'une actualité accrue : « Béni soit celui qui a placé l'espérance sur les tombes ! » C'est là, transposé sur le plan chrétien, un aspect de la Communion des saints. Rien de grand ne se ferait sans ce secours mutuel. Les prières, les exemples, les leçons de ceux qui nous ont précédés auront une importance considérable pour les reconstructions de demain. Cet appel de nos morts, leur présence, leur protection seront rendus plus efficaces encore par cette grande faveur quotidienne de l'autel privilégié.

Archives diocésaines de Quimper et Léon


## QUELQUES LIGNES PEUVENT RAPPORTER

# 100.000 francs

Le premier prix du Concours des Bons d'Epargne est de 100.000 francs (600.000 francs de prix au total).

100.000 francs récompenseront donc le Français qui aura envoyé la meilleure réponse.

Nous rappelons qu'il s'agit simplement :

De classer par ordre de préférence 4 nouveaux cas de remboursement anticipé des Bons d'Epargne, qui sont :

— Invalidité permanente du porteur, de son conjoint, d'un de ses ascendants ou descendants ;

— Maladie ou intervention chirurgicale entraînant une indisponibilité de plus de trois mois ;

— Achat important de matériel agricole ou artisanal ;

— Construction ou réparation de bâtiments agricoles ou artisanaux,

et de répondre à une question subsidiaire simple.

N'hésitez donc pas.

Procurez-vous des feuilles de réponse au Concours des Bons d'Epargne. Vous les trouverez aux caisses publiques, banques, postes, etc...

4741

## Cours Catholique d'Enseignement par correspondance

Directeur : Chanoine OSTY, *Professeur à l'Institut Catholique de Paris.*

Pendant les vacances, préparation à la session d'Octobre du Baccalauréat et correction des devoirs de vacances pour les classes de Seconde à Dixième.

Le Cours Catholique, qui a préparé 6.000 élèves en 1938, confie les devoirs de ses élèves à des professeurs licenciés enseignant dans les collèges libres de Paris et de Province. Par son expérience, la qualité de ses méthodes, les résultats obtenus, le COURS CATHOLIQUE DE PARIS mérite la confiance du clergé et des familles : il se tient à leur disposition pour leur donner tous renseignements désirés et leur faire parvenir la brochure détaillée sur l'organisation de son cours de vacances.

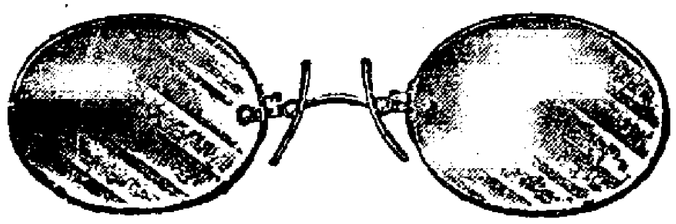
DIRECTION : 32, avenue Duquesne, Paris.

DELBENN DÉPOSÉE

P. LE GUENNEC
Opticien diplômé
BANDAGISTE

## LUNETTERIE & ORTHOPÉDIE
## DELBENN

**16, Rue Kéréon, QUIMPER**



MAISON DE CONFIANCE, RECOMMANDÉE AUX MEMBRES DU CLERGÉ


*Le Gérant :* D. PLOUZENNEC.

QUIMPER. — IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE

57e Année. N° 31 — *Vendredi 7 Août 1942* — P. C. 405

# La Semaine Religieuse

## de Quimper & de Léon


**Administration : 31, *rue Elie-Fréron, Quimper***

Abonnements, payables d'avance, C/C 93.81, Nantes

Prix uniforme, France, **30** francs — Le numéro, **1** franc

Changement d'adresse, **1** fr. **50** — Correspondance, **1** fr. **50**


## Offices de la semaine (Août).

9. 11e dim. après la Pentecôte, sd. V.
   *V. de S. Laurent, mém. du dim. et de S. Jean-Marie Vianney.*
10. S. Laurent, M. 2e cl., oct. s. R.
11. SS. Tiburce et Suzanne, Mm. S. R.
12. Ste Claire, Vierge. d. B.
13. SS. Hippolyte et Cassien, Mm. S. R.
14. (*Abstinence sans jeune.*) *Vigile de l'Assomption.* s. v.
15. Assomption de la B. V. M. 1re cl., Oct. comm.. B.
    *A v., mém, de S. Joachim et du 12e dim.*
16. S. Joachim, Père de la B. V. Marie, 2e cl. B.
    *A v., mém. de S. Hyacinthe et du 12e dim.*

Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Ursulines de Quimperlé... 9-12 | Retraite de Quimper..... 13-16

Sommaire :


I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* M. le chanoine Salomon ; Honoraires de messes transmis à l'Evêché ; Nouvelles délimitations de paroisses ; Création d'une nouvelle paroisse ; Inspection diocésaine ; Nomination ; Décès.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — *Chronique du diocèse :* Offices paroissiaux ; Avis de service ; Rumengol : Pardon de l'Assomption ; Semaine pédagogique ; Service central d'approvisionnement des Œuvres, Ecoles ; Stage d'Education physique. — A Sainte-Anne d'Auray.

III. *Chronique générale.* — Les grands témoignages de Dieu dans la nature (suite et fin).


## PARTIE OFFICIELLE

### Communications de l'Evêché.

**I. Monsieur le chanoine Salomon.** — La mort de M. le chanoine Salomon attristera tout le diocèse. Trente ans de sa vie sacerdotale ont été consacrés à l'enseignement libre.

La persécution venait de fermer cent de nos écoles et d'en disperser les maîtres et les maîtresses sur tous les chemins de l'exil. M. le chanoine Messager avait déjà rouvert plusieurs établissements, fondé le Cours Normal des jeunes filles

Archives diocésaines de Quimper et Léon



à Saint-Julien de Landerneau, et inauguré l'Inspection diocésaine. M. Salomon, ancien directeur de Sainte-Croix de Quimperlé, puis supérieur de Kéroulas, à Saint-Pol, fut son auxiliaire et devint son successeur en 1911.

Son premier souci fut toujours la préparation du personnel enseignant. Sous son impulsion, l'Ecole Normale des filles prit un admirable élan, grâce aux Sœurs du Saint-Esprit passées maîtresses dans l'art de préparer au Brevet Supérieur. A leur tour, les Frères de Ploermel créèrent au Folgoët un centre de formation et de recrutement. Toutes les congrégations et beaucoup de jeunes gens et jeunes filles du monde entrèrent dans le mouvement, ardemment soutenu par les Amicales qu'il groupait autour des écoles.

Pour élever le niveau du personnel, il organisa des conférences pédagogiques régulières, des retraites spirituelles tous les ans, et pour ménager aux personnes qu'il employait au moins quelques humbles ressources, il leur assura les secours d'une caisse de retraite et créa même une maison de repos pour les institutrices fatiguées. Il fut aidé dans cet immense effort par un collaborateur de choix, et tous les arrondissements du diocèse contribuèrent alternativement par leurs kermesses aux dépenses écrasantes de ses œuvres.

Grâce à Dieu, sa robuste constitution lui avait permis de faire face, pendant trente années, à une activité qui aurait usé plus d'un tempérament de son âge. La guerre, en le privant de son collègue, doubla son travail. Il désira être relevé de son poste dès que ce fut possible, et il fut nommé, sur sa demande, aumônier de l'Institution Sainte-Anne de Quimper, ce qui était une façon de continuer à se dévouer aux écoles chrétiennes.

Mais un mal implacable le guettait. Malgré les soins affectueux de son frère, médecin colonel de haute valeur, il vient de mourir après plusieurs mois de souffrances, supportées avec un calme admirable, et dans des sentiments de sainteté héroïque.

Nos prêtres et nos fidèles prieront avec reconnaissance pour ce bon serviteur de Dieu et de l'enseignement libre.

Nous présentons nos condoléances paternelles et respectueuses à sa famille et à nos écoles en deuil.

Quimper, le 3 Août 1942. † ADOLPHE,
*Evêque de Quimper et de Léon.*

**II. Honoraires de messes transmis à l'Evêché.** — A propos des messes dont les honoraires doivent être versés à l'Evêché, soit pour le Séminaire (messes *pro populo*), soit pour les écoles chrétiennes (*messes de binage*), il convient de rappeler qu'il y a obligation de transmettre *intégralement* ces honoraires, à moins que le montant plus élevé de l'honoraire ne soit offert *intuitu personæ*. Il ne faut donc pas se contenter de transmettre 15 francs quand on a reçu un honoraire de 20 francs.

Obligation de justice, dont la violation engendrait le devoir de restitution.

**III. Nouvelles délimitations de paroisses.** — Par Ordonnance de Monseigneur l'Evêque, en date du 22 Juillet 1942, le village de Kéryan, en Plovan, et ses dépendances ont été rattachés au spirituel à la paroisse de Tréogat.



**IV. Création d'une nouvelle paroisse.** — Par Ordonnance de Monseigneur l'Evêque en date du 22 Juillet 1942, le quartier de Saint-Guénolé, en Penmarc'h, a été distrait de la paroisse de Penmarc'h et érigé en paroisse séparée, sous le patronage de Saint Guénolé.

La nouvelle paroisse a pour limites : la mer, depuis les frontières de Plomeur jusqu'au Nord de la chapelle de Notre-Dame de la Joie ; le chemin qui part du Nord de la chapelle de Joie et se dirige vers l'Ouest; la route de Kérity-Kervilon ; un ruisseau appelé le canal, et enfin la route de Penmarch à la Torche jusqu'aux frontières de Plomeur.

**V. Inspection diocésaine.** — *Avis très important.* — Les Directeurs et Directrices qui ont besoin de nouveaux maîtres et de nouvelles maîtresses d'école sont priés de nous en faire la demande le plus tôt possible. Il ne sera tenu compte que des demandes qui auront été faites ou renouvelées après la parution de cet avis.

On nous dit que certains se sont servis eux-mêmes ; cette manière de faire n'est pas admissible, car on risque de laisser sans poste des instituteurs et des intitutrices déjà titulaires ou des élèves sortant du Cours Normal, qui ont droit de priorité. L'Inspection diocésaine n'admettra pas sur les demandes de subventions les nouveaux maîtres ou maîtresses qui n'auront pas été nommés ou approuvés par elle. On indiquera sur les demandes le nom du maître qu'il s'agit de remplacer et on dira s'il s'agit d'une mutation ou d'un départ définitif. Nous insistons d'une manière particulière auprès de MM. les Chefs de paroisse pour que cet avis soit, aussitôt que possible, porté à la connaissance des Directeurs et Directrices.

**VI. Nomination.** — Par décision de Monseigneur l'Evêque, M. Michel Derven, est nommé recteur de la paroisse de Saint-Guénolé.

**VII. Décès** — Nous recommandons aux prières du Clergé et des fidèles, M. le chanoine Salomon, aumônier de l'école Sainte-Anne à Quimper, décédé le 3 Août, à l'âge de 70 ans ;

Et M. le chanoine Pierre Le Bris, ancien curé-doyen de Plogastel-Saint-Germain, décédé le 3 Août, à l'âge de 80 ans.

## PARTIE NON OFFICIELLE

### CHRONIQUE DU DIOCÈSE

*Evêché :* c/c 3480. Nantes. — *Semaine religieuse :* c/c 9381, Nantes.

### Offices paroissiaux.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — 11e *dimanche après la Pentecôte* (9 *Août*) : messes à 7, 8, 9, 10, 11 h. (grand'messe) et 12 h. 30. — Vêpres à 15 h. 30, bénédiction.

*Lundi* et *mardi* : à 7 h. 30, services pour les Trépassés.

*Vendredi* : confessions toute l'après-midi.

*Samedi* 15, *l'Assomption de la Très Sainte Vierge* : messes à 7, 8, 9, 10, 11 h. (grand'messe) et 12 h. 30. — Vêpres à 15 heures : sermon, procession, bénédiction. — Les quêtes pour les Séminaires.

Archives diocésaines de Quimper et Léon



— Eglise de Saint-Mathieu. — 11e *dimanche après la Pentecôte* (9 *Août*) : messes à 7, 8, 9, 10, 11 h. (grand'messe) et 12 h. 30. — A 14 h. 30, vêpres, prières pour la paix, bénédiction du Saint-Sacrement.

*Lundi, mardi* et *mercredi* : à 8 h. 30, services pour les Trépassés.

*Vendredi, vigile de l'Assomption :* il y a abstinence, mais pas de jeûne. — Confessions de 14 heures à 19 heures.

*Samedi, fête de l'Assomption :* messes comme les dimanches. Sermon à la grand'messe. — Quête pour les Séminaires à toutes les messes. — A 14 h. 30, vêpres suivies de la procession du Vœu de Louis XIII, prières pour la paix, bénédiction du Saint-Sacrement.

*Tous les soirs,* excepté samedi : à 20 h. 15, prières pour la paix.

---

**Avis de service.** — Plomelin : lundi 10 Août, 11 heures (h. off.), service de huitaine pour M. Le Bris, ancien curé de Plogastel-Saint-Germain.

---

Rumengol. — **Pardon de l'Assomption,** *samedi* 15 *Août.* — Messes basses à partir de 8 heures ; à 11 h. 30 (h. all.), grand' messe : célébrant M. l'abbé Pondaven, supérieur de Saint-Yves, à Quimper ; sermon breton de M. l'abbé Jean-Pierre Bellec, professeur à Saint-Yves. — A 15 heures, vêpres, allocution française du R. Père Ricard, supérieur de N.-D. du Bon-Secours, à Brest; procession, bénédiction du T. Saint-Sacrement et vénération des reliques.

*N. B.* — Le vendredi 14, les trains du soir, dans les deux sens, s'arrêteront à la halte de Rumengol. De même, le samedi 15, les trains venant de Brest le matin et y retournant le soir (service du dimanche). Se renseigner aux gares.

---

Logonna-Quimerc'h. — **Triduum et fête patronale** (9-12 *Juillet*). — Malgré un ministère accablant sur place, M. le Recteur du Pont-de-Buis n'oublie pas la seconde paroisse confiée à sa sollicitude pastorale. Sur son désir, le P. Le Jollec a prêché à Logonna une série de récollections comme préparation à la fête de Saint Onna. Le *pusillus grex* de Logonna n'a pas dégénéré : 120 sont venus écouter la parole de Dieu et recevoir le pain de vie.

M. le chanoine Pencréac'h a présidé la fête patronale. De mémoire d'homme, on n'a pas vu à Logonna une foule aussi nombreuse, aussi recueillie : c'était le vrai pardon de nos campagnes bretonnes. Puisse le bon Saint Onna obtenir du ciel que cesse le veuvage de la charmante église qui lui est dédiée !

L. J.-C.

---

**Semaine Pédagogique** (31 *Août*-5 *Septembre* 1942), organisée par l'Union des Religieuses Enseignantes du diocèse de Quimper, sous la présidence de Leurs Excellences Mgr Duparc et Mgr Cogneau.

Idée directrice de la semaine : La collaboration de l'enfant à sa propre éducation. — Conférencier : R. P. Jaouen, M. S.

*Sujets traités :* 1° L'activité du maître et celle de l'enfant ; 2° Utilité de la psychologie et de la pédagogie ; 3° Culture et caractère ; 4° L'effort et l'intérêt ; 5° et 6° Les méthodes qui favorisent la concentration de l'intérêt ; 7° La collaboration des élèves à la discipline ; 8° Le jeu, facteur de l'éducation ; 9° La formation sociale ; 10° L'éducation religieuse.

*Horaire :* 8 heures, messe (facultative) ; 9 h. 30, conférence ; 11 heures, cours pratique ; — 15 h. 30, cours pratique ; 17 h. 30, conférence, Salut du Saint-Sacrement.



Lundi 31 Août : ouverture ; 9 h. 30, messe ; 11 heures, conférence du Rév. Père.

Les cours techniques indiqués par l'horaire seront donnés par des Religieuses enseignantes et porteront sur l'enseignement du français et du latin de la classe de 6e à la classe de 1re, et seront suivis d'un échange de vues.

Les professeurs non religieux pourront prendre part à cette session de formation.

Condition d'inscription : 60 francs par personne.

---

**Service Central d'approvisionnement des Œuvres, Ecoles et Collectivités privées.** — Son Excel. Mgr. Beaussart, président du Comité National de l'Enseignement a reçu la lettre ci-dessous :

« Excellence,

« Vous avez bien voulu demander à notre Service Central d'Approvisionnement de vous représenter auprès des Offices de Répartition pour obtenir les bons matières nécessaires au fonctionnement des Ecoles et Etablissements d'enseignement libre.

« Les démarches que nous avons faites ultérieurement ont eu pour résultat l'habilitation officielle de notre Service par décision en date du 8 Juillet du Secrétaire d'Etat à la Production Industrielle. Notre Organisme est le seul agréé pour recevoir les demandes de monnaie matière émanant des Ecoles et Etablissements d'Enseignement libre.

« Nous nous efforcerons d'obtenir satisfaction pour les besoins qui nous seront signalés, dans la mesure où le permettra la raréfaction croissante des produits.

« Afin d'éviter les correspondances qui retarderaient la mise en état des dossiers, nous désirons que chaque demande émanant des intéressés soit revêtue du visa de la Direction Diocésaine de l'Enseignement et accompagnée, s'il y a lieu, d'une note d'architecte ou de fournisseur donnant des renseignements techniques sur les matières demandées.

« Pour nous permettre de couvrir les frais généraux, nous devons solliciter la participation des bénéficiaires éventuels. Nous vous serions très reconnaissants si vous vouliez bien transmettre notre appel à ce sujet.

« Les Directions Diocésaines de l'Enseignement pourraient verser une contribution annuelle de 0 fr. 10 par élève des Ecoles Primaires.

« Les Etablissements Secondaires ou assimilés verseraient une contribution de 0 fr. 15 par élève (1).

« Daigne Votre Excellence... Signé : De Vaux. »

---

**Stage d'éducation physique.** — Un stage d'Education physique doit avoir lieu à Rennes, *du* 3 *au* 26 *Septembre prochain,* pour les maîtres de l'enseignement libre des sept départements de l'Académie de Rennes. Vingt-cinq places sont réservées aux maîtres du diocèse de Quimper.

La pension est fixée à 27 francs par jour. Les aspirants doivent avoir de 18 à 25 ans de préférence. Les plus âgés ne sont cependant pas exclus. Les prêtres-instituteurs y sont admis. Le Commandant du Centre demanderait à être fixé sur le nombre au plus tard le 10 Août. Donnez le renseignement, soit boulevard de Strasbourg (Centre d'Education Physique, soit à M. le chanoine Gérard, 16, rue Saint-Louis, Rennes),

Il serait souhaitable que ces candidats aient passé une visite médicale sommaire avant de se mettre en route ; d'ailleurs une nouvelle visite sera passée à l'arrivée. Les candidats apporteront trois cahiers pour suivre les cours, et deux cahiers à musique pour les

---

(1) Compte de Chèque postaux : Service Central d'Approvisionnement des Œuvres, Ecoles et Collectivités privées, Paris 3618.57.

Archives diocésaines de Quimper et Léon



chants. De même, qu'ils apportent des draps. D'ailleurs le Commandant tient à votre disposition autant de fiches de renseignements que vous le désirez et que vous pouvez lui demander de suite à l'adresse indiquée ci-dessus.

---

**A Sainte-Anne d'Auray.** — C'est une foule de 50 à 60.000 pèlerins qui, le dimanche 26 Juillet, en présence de NN. SS. les Evêques des cinq diocèses de Bretagne, du Préfet régional de Rennes et des Préfets des cinq départements, ont rempli l'esplanade de la Scala, à Sainte-Anne d'Auray.

En union avec les mille paroisses bretonnes et les Stalags lointains, les pèlerins ont imploré, en faveur de la France et de ses prisonniers, la protection de sainte Anne. « O vous que nous vénérons comme la mère de tous les Bretons, a dit Mgr Le Bellec, évêque de Vannes, soyez en ce moment plus encore qu'à aucun autre instant de notre histoire, le salut de vos Bretons... Comme vous l'avez été pour les 240.000 morts dont le souvenir est ici conservé, soyez aujourd'hui le salut de tous ces morts vivants, pour lesquels nous sommes venus ici aujourd'hui ».

« Nous partirons, ce soir, l'âme remplie de confiance après cette prière fervente et unanime, qui aura fait jaillir, dans le peuple de Bretagne, une même espérance. »

De cette journée historique, il convient de relever encore les belles paroles de M. Quénette, préfet régional. « Ce matin, déclara-t-il, nos cœurs ont vibré à l'unisson d'une émotion tantôt ardente et tantôt douce, car nous étions en présence tantôt de Dieu, et tantôt de la France. J'ai senti vibrer l'âme bretonne qui est l'une des formes les plus belles de l'âme française. »

Puis, il a rendu un hommage déférent au maréchal Pétain, père de la Patrie, et évoquant le sanctuaire lorrain de Sion, il a conclu : « Ce sont des lieux comme Sainte-Anne et comme Sion, qui renseignent la France sur les chances qu'elle a de durer. Oui, cette journée est vraiment historique, où la France retrouve son destin dans la voie de la Providence. »

(*La Semaine du Fidèle.*)

---

## CHRONIQUE GÉNÉRALE

**Les Grands Témoignages de Dieu dans la nature** (*suite et fin*). — Qu'on nous permette de compléter les considérations précédentes par une page de notre manuscrit sur « L'Idéal éternel », « la grande et ineffable religion du Bien, du Devoir et de la Perfection spirituelle » (divinité du christianisme), dont nous venons de terminer la rédaction :

« Le Roi de l'infini, avons-nous dit, semblant écouter les mélodies des mondes, les symphonies d'adoration des grands abîmes étoilés, brillamment illuminés, et comme les chants et les clameurs lointaines de louanges, venus, depuis le lointain des âges et le lointain des espaces des cinquante milliards de systèmes solaires environ, étoiles brillantes (trente-cinq milliards) ou obscures qui constituent la Voie Lactée ou Galaxie près du centre de laquelle nous nous trouvons, nous, notre Soleil et notre Terre, avec sa cargaison immense de cinq cent mille espèces de plantes et de beaucoup plus encore d'espèces animales.

Rappelons que notre Soleil, étoile ordinaire vingt-huit millions de fois plus petite qu'Antarès, moins condensée, il est vrai, égale en volume treize cent mille Terres ; soit, sur chaque étoile de moyenne



dimension, la surface de treize cent mille Amériques, treize cent mille Asies et Afriques, un million trois cent mille Frances, etc.

Le savant abbé Moreux, directeur de l'Observatoire de Bourges, estime d'autre part que sur trente milliards d'étoiles de la Voie Lactée huit à dix milliards peuvent très bien avoir des planètes satellites, comme en a notre Soleil.

La Voie Lactée, cette fabuleuse rivière de diamants, qui tourne sur elle-même en trois cents millions d'années, s'étend parmi les constellations, essaimant ses étoiles de la Licorne à l'Aigle, sur huit cent dix-sept millions de rayons de l'orbite terrestre, et cependant elle-même n'est qu'une nébuleuse spirale, comme plus de deux millions d'autres actuellement repérées, « univers-îles » situés au delà.

Ceux-ci donneraient dans le firmament, par un raisonnement analogue, un total vraisemblable de *cent quatrillions d'astres énormes* (étoiles ou systèmes solaires), chacun plus d'un million de fois plus vaste en moyenne que la Terre, soit en volume plus de cent sextillions de Terres (133 sextillions 280 quintillons de Terres) (même abstraction faite de leurs planètes, possibles ou probables), autrement dit *mille fois cent mille millions de milliards* de Terres, fabuleuse et formidable création matérielle, s'étendant sur un espace inconcevable que mesurent seules des millions et même des centaines de millions d'années-lumière, plage fantastique en bordure du mystère incommensurable.

Les théories einsteinniennes aboutissent à des chiffres théoriques encore beaucoup plus élevés.

« L'Eternel les a établis... (ces points d'or, avons-nous dit, qui scintillent féeriquement à des trillions de lieues), comme des hérauts célestes qui ne cessent d'annoncer à tout l'univers sa grandeur. » (Massillon.)

Certaines revues scientifiques estiment qu'avec l'aide du télescope géant encore en construction en Amérique, le nombre actuel des nébuleuses spirales sera probablement quadruplé, ce qui donc quadruplerait ces totaux.

Voilà par les progrès bénis de la science moderne, la possibilité d'un exposé ou plutôt d'un bien pâle aperçu de l'œuvre infiniment grandiose et inexprimable du Dieu Tout-Puissant, notre Souverain Bien, dès aujourdhui connue de notre intelligence, confondue d'admiration et prosternée, comme anéantie d'humilité et de petitesse, dans l'adoration. « *Coeli enarrant gloriam Dei, et opera manuum ejus annuntiat firmamentum !* » ainsi que l'enseigne depuis trois mille ans la Bible, qui dit encore : *Deus scientiarum Dominus est* ».

Drs Louis et Paul MURAT.

*Si l'on veut continuer à lire les* Grands Témoignages de Dieu dans la Nature, *qu'on se procure le livre des Drs L. et P. Murat. — Téqui, 82, rue Bonaparte, Paris.*

---

## BIBLIOGRAPHIE

*Editions FAMILIALES DE FRANCE*, FC, *rue de Gergovie, Paris* (14e).
*Editions SPES*, 79, *rue de Gentilly, Paris* (13e).

G. et P. MORNAND : ESSAIS SUR LES CARACTÈRES DE L'ENFANT. — Deux expériences : 1° le souvenir d'une enfance parfaitement heureuse 2° celui d'une enfance infiniment douloureuse, servent la cause de l'enfant parfois incompris et trop souvent mal aimé.

9 fr. ; franco 10 fr.

J. VIOLLET, W FŒRSTER, P. ARCHAMBAULT, P. GARAND : L'EVEIL DE LA PERSONNALITÉ. — Les auteurs exposent les raisons profondes des troubles de cet âge : l'éveil de la petite personnalité qui se cherche et veut s'affirmer.

Il faut aider la chrysallide à devenir papillon. Comment ?

7 fr. 50 ; franco 8 fr. 25.

H. LECOUR : CEUX QUI REVIENNENT, roman. — Le fermier des Allandrys reviendra-t-il au sol natal ou, ébloui et captivé par les plaisirs de la ville, se fixera-t-il définitivement à Paris ?

Problème d'actualité, problème angoissant... Il s'agit de la vie même de la France.

12 fr. ; franco 13 fr. 20

Archives diocésaines de Quimper et Léon

# Le Concours des Bons d'Epargne

## En donnant votre avis, vous pouvez gagner 100.000 frs.

Les Bons d'Epargne rapportent 3 % et sont remboursables au bout de 4 ans. Pourtant les souscripteurs peuvent se faire rembourser sans frais avant l'échéance en cas de mariage, naissance, succession, achat d'une terre, installation dans une entreprise agricole ou artisanale, et en cas de calamités agricoles.

Il est apparu que d'autre cas de remboursement anticipé étaient peut-être souhaitables. Les déterminer est le but du Concours des Bons d'Epargne.

Ce Concours, doté de 600.000 francs de prix, est ouvert à tous les Français.

Il suffit pour y participer de classer par ordre de préférence quatre nouveaux cas de remboursement anticipé qui sont :

1° Invalidité permanente ;

2° Maladie ou opération entraînant une indisponibilité de plus de 3 mois ;

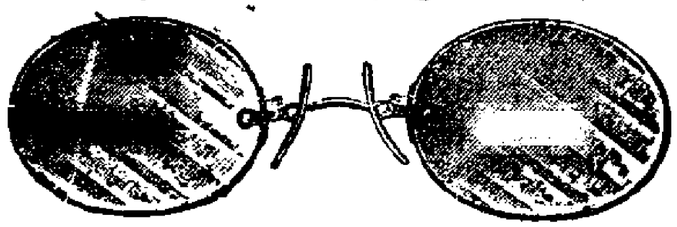
3° Achat de matériel agricole ou artisanal ;

4° Construction ou réparation de bâtiments agricoles ou artisanaux, et de répondre à une question subsidiaire fort simple.

Procurez-vous des feuilles de réponse au Concours des Bons d'Epargne. Vous les trouverez aux guichets de toutes les caisses publiques, Banques, Postes, etc..., et répondez avant fin Août.

Le premier prix est de 100.000 francs.

HARMONIUMS
NEUFS ET D'OCCASION DE TOUTES MARQUES
ÉCHANGE • LOCATION • CRÉDIT
LABROUSSE
33, Rue de Rivoli - Paris (4e)
41 bis, Boulevard des Batignolles - Paris (8e)
221, Faubourg Saint-Honoré - Paris (8e)

DELBENN
DÉPOSÉE
P. LE GUENNEC
Opticien diplômé
BANDAGISTE
LUNETTERIE & ORTHOPÉDIE
DELBENN
16, Rue Kéréon, QUIMPER

MAISON DE CONFIANCE, RECOMMANDÉE AUX MEMBRES DU CLERGÉ

*Le Gérant :* D. PLOUZENNEC.

QUIMPER. — IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE

57e Année. N° 32 — *Vendredi 14 Août 1942* — P. C. 405

# La Semaine Religieuse

## de Quimper & de Léon

Administration : *31, rue Elie-Fréron, Quimper*

Abonnements, payables d'avance, C/C 93.81, Nantes
Prix uniforme, France, 30 francs — Le numéro, 1 franc

Changement d'adresse, 1 fr. 50 — Correspondance, 1 fr. 50

## Offices de la semaine (Août).

16. S. Joachim, père de la B. V. M. 2e cl. B.
*A V., mém. de S. Hyacinthe et du 12e dim.*
17. S. Hyacinthe, C. d. B.
18. De l'Octave, sd. B.
19. S. Jean Eudes, C., d. B.
20. S. Bernard, Abbé et Dr de l'Eglise. d. B.
21. Ste Jeanne-Françoise de Chantal, Vve, d. B.
22. *Vigile de S. Barthélémy.* Octave de l'Assomption, dm. B.
23. 13e dim. après la Pentecôte. sd. v.
*Vêpres de S. Barthélémy, mém. du 13e dim. et de S. Philippe Béniti.*

Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Retraite de Quimper..... 13-16
La Charité, Quimper ... 17-19
Carmélites de St-Marc... : 20-23

Sommaire :

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* Son Exc. Mgr l'Evêque est promu officier de la Légion d'honneur ; Manifestation d'unité française ; Langue bretonne ; Session de formation de monitrices du rayon sportif féminin ; Nominations.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — *Chronique du diocèse :* Offices paroissiaux ; Avis ; Décès ; Quémenéven-Kergoat : Grand Pardon ; Translation d'une relique de saint Jean Discalcéat. — Comment s'est repandue la dévotion à sainte Anne.
III. — *Bibliographie.*

## PARTIE OFFICIELLE

### Communications de l'Evêché.

**I Son Excellence Monseigneur l'Evêque est promu Officier de la Légion d'Honneur.** — Le *Journal Officiel* du 9 Août a publié un décret aux termes duquel Mgr Duparc, évêque de Quimper et de Léon, est promu officier de la Légion d'honneur, avec la citation suivante :

*« Titres exceptionnels. Grand prélat, qui s'est dépensé sans « compter, depuis les tragiques événements de Juin 1940, pour*

Archives diocésaines de Quimper et Léon



« *assurer le relèvement de la patrie meurtrie. Les différentes* « *campagnes de solidarité, l'œuvre du Secours d'Hiver, toutes* « *les initiatives du Secours National sont l'objet de sa sollici-* « *tude et bénéficient largement de son patronage avec le con-* « *cours le plus généreux de son clergé. S'est imposé à tous par* « *sa haute valeur morale.* »

Le diocèse tout entier se réjouit de la promotion de son Evêque vénéré et lui exprime ses respectueuses et filiales félicitations.

**II. Manifestation d'unité française.** — Le 30 Août prochain, sur le plateau de Gergovie, où fut dressé le camp de Vercingétorix, le héros de l'indépendance des Gaules, aura lieu une émouvante cérémonie, qui symbolisera l'union de toutes les communes de France au service de la Patrie.

Dans chaque commune sera prélevée par les soins du Syndic une pincée de terre recueillie dans le cimetière, au pied de la Croix. Cette pincée de terre sera ensuite mélangée à toutes celles des communes du département dans un même sachet. Il sera fait de même dans tous les départements.

Le 29 Août, ces sachets seront portés à Vichy et remis le 30 solennellement au Maréchal Pétain au plateau de Gergovie par une délégation d'agriculteurs anciens combattants.

Ainsi, par toutes ces terres mêlées ensemble et déposées au creux d'un monument érigé à la gloire de la Patrie, sera puissamment affirmée aux yeux de tous l'unité de la Patrie française.

MM. les Curés et Recteurs sont priés de prêter leur concours à la réalisation de ce projet.

**III. Langue bretonne.** — Le breton est délaissé de plus en plus, vous ne pouvez l'ignorer. Nous l'avons constaté nous-mêmes pendant la visite pastorale. Il est navrant de constater que dans des paroisses bretonnantes on apprend le catéchisme français aux enfants alors que dans leurs familles on ne parle que le breton. Il est plus que temps de réagir.

Sur mon désir, M. le vicaire général Joncour a réuni à Quimper, lundi dernier, 14 prêtres dont 2 religieux, tous dévoués à la langue bretonne et désireux de travailler à la remettre en honneur.

Après avoir étudié ensemble la situation au point de vue du breton, ils ont élu un comité de 3 membres avec mission d'organiser dans le diocèse une campagne méthodique en faveur de la langue bretonne.

Ce sont : *M. le chanoine Le Ster,* inspecteur diocésain, président ; *M. l'abbé Guivarc'h,* aumônier de l'Ecole Normale de Saint-Sébastien, secrétaire, et *M. l'abbé Nédélec,* professeur au Grand Séminaire, trésorier.

Je les charge de recruter des auxiliaires, des animateurs dans toutes les régions du diocèse, afin que désormais dans toutes les écoles on s'occupe sérieusement du breton.

Nous comptons sur vous pour les aider dans leur tâche.

Les moyens pratiques à employer dans les écoles seront précisés avant la rentrée des classes. Mais dès maintenant il est nécessaire, il est même urgent, d'organiser la campagne à entreprendre.



**IV. Session de formation de monitrices du rayon sportif féminin.** — Pour permettre à nos sociétés sportives de se mettre en règle avec les prescriptions diocésaines, une session se tiendra à l'Institution de Kerbertrand à Quimperlé, du 1er au 15 Septembre, pour la formation de monitrices.

Les écoles libres de filles peuvent également désigner des institutrices qui seront ainsi à même de donner les cours d'éducation physique. Les religieuses sécularisées, sans pouvoir devenir elles-mêmes monitrices d'éducation physique, peuvent rechercher par l'obtention de ce brevet la possibilité de contrôler le travail de leurs collaboratrices.

Les adhésions doivent parvenir pour le 22 Août au Secrétariat de la Direction des Œuvres.

**V. Nominations.** — Par décision de Monseigneur l'Evêque, ont été nommés :

Vicaire à Landerneau, M. Michel Le Guellec, professeur au Petit Séminaire de Pont-Croix ;

Vicaire à Porspoder, M. Joseph Kérébel, jeune prêtre de Brélès ;

Vicaire à Saint-Renan, M. Jean-Marie Morvan, vicaire à Plouguin ;

Vicaire à Plouguin, M. Hervé Autret, professeur au Collège N.-D. du Créisker (Saint-Pol de Léon) ;

Vicaire à Lannilis, M. Yves Morvan, professeur à l'école de Plouescat ;

Vicaire à Châteauneuf-du-Faou, M. Paul Caroff, surveillant général au Collège Saint-François (Lesneven).

## PARTIE NON OFFICIELLE

### CHRONIQUE DU DIOCÈSE

*Evêché :* c/c 3480. Nantes. — *Semaine religieuse :* c/c 9381, Nantes.

### Offices paroissiaux.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — 12e *dimanche après la Pentecôte* (16 *Août*), *S. Joachim, père de la Très Sainte Vierge :* messes à 7, 8, 9, 10, 11 h. (grand'messe) et 12 h. 30. — Vêpres à 15 h. 30. Bénédiction. — A 20 h. 15, prières pour la paix. Bénédiction.
*Lundi* et *mardi :* à 7 h. 30, services pour les Trépassés.

— Eglise de Saint-Mathieu. — 12e *dimanche après la Pentecôte* (16 *Août*), *fête de saint Joachim, père de la Sainte Vierge :* à 14 h. 30, vêpres, procession du Saint-Sacrement ; prières pour la France, en union avec le Pèlerinage national de Lourdes ; bénédiction.
*Lundi, mardi* et *mercredi :* à 8 h. 30, services pour les Trépassés.
*Tous les soirs :* à 20 h. 15, prières pour la France, en union avec le Pèlerinage national de Lourdes.

**Avis.** — *En application de la loi sur les congés payés, les Bureaux et Ateliers de l'Imprimerie Cornouaillaise étant fermés du 24 Août au 6 Septembre, la* Semaine religieuse *ne paraîtra pas les 28 Août et 4 Septembre.*

Archives diocésaines de Quimper et Léon



**Décès.** — *M. le chanoine THUBÉ*, ancien vicaire général du diocèse de Vannes, vient de mourir pieusement à Odet, dans la paroisse d'Ergué-Gabéric, au milieu de sa famille.

Ce prêtre d'élite, très aimé de Mgr Gouraud, s'était beaucoup dévoué aux œuvres et à toute l'Action Catholique. Il avait participé plus d'une fois à nos réunions de zèle. Il comptait parmi nous de nombreux amis.

Né à Nantes, il y avait repris du ministère à la fin de sa vie. C'est dans cette ville qu'il sera enterré.

Nous le recommandons aux prières du Clergé et des fidèles du diocèse de Quimper, et nous présentons à sa famille nos respectueuses condoléances.

---

**Translation d'une relique de Saint Jean Discalcéat, de l'église d'Ergué-Armel au Couvent des Franciscains de Quimper.** — Le 15 Décembre 1349, mourait à Quimper, victime de son dévouement auprès des pestiférés, « Yannik de Saint-Vougay », franciscain. Vénérées comme celles d'un Saint, les reliques de « Santik-Du » étaient, depuis la Révolution, le trésor de la paroisse d'Ergué-Armel.

Grâce à l'autorisation de NN. SS. les Evêques de Quimper et à l'amabilité de M. le Recteur d'Ergué-Armel, les Franciscains revenus à Quimper depuis quelques années viennent de rentrer en possession d'une des plus belles reliques de Saint Jean Discalcéat, leur bienheureux Frère.

Le 16 Juillet dernier, la châsse de « Santik-Du » fut ouverte en présence de M. le chanoine Joncour, vicaire général, mandaté à cet effet par S. Exc. Mgr Duparc. Une insigne relique du crâne du Saint en fut extraite, qui fut aussitôt enchâssée pieusement dans un petit coffret, sur lequel furent apposés les sceaux épiscopaux.

Dans une procession toute discrète, la Communauté Franciscaine est descendue des hauteurs d'Ergué-Armel vers la ville de Quimper, emportant ce précieux trésor, qui fut bientôt après déposé sous l'autel majeur, dans la chapelle des Franciscains, située au lieu dit « Kermabeuzen ».

On fêtait en ce jour, au calendrier séraphique, l'anniversaire de la canonisation de Saint-François d'Assise. Plaise à Dieu que le fils soit glorifié comme son Père et devienne « un saint œcuménique ».

---

QUÉMÉNÉVEN-KERGOAT. — **Grand Pardon.** — *Le dimanche* 16 *Août* : messes basses à 8 h. et 10 heures ; grand'messe à midi : célébrant M. le chanoine Le Louët ; sermon du R. Père Le Grannec, servite, curé de Saint-Gartien (S.-et-O.). Vêpres à 4 h. 30, procession et bénédiction du T. Saint-Sacrement. (*Heure de l'Europe Centrale.*)

---

**Comment est née et s'est répandue la dévotion à Sainte Anne** (*suite et fin*). — Le parallélisme qui dure longtemps entre les deux dévotions a des conséquences de grande portée. Parmi les ordres religieux, ceux qui défendent avec ardeur l'Immaculée-Conception se feront en général les apôtres zélés du culte de Sainte Anne. C'est pourquoi nous trouvons les Carmes et les Frères Mineurs au premier rang pour la propagation du culte de la mère de Marie. Chez les Carmes, dès le début du XIV^e^ siècle, la fête de la Conception était célébrée avec la plus grande splendeur, et la Cour romaine avait l'habitude d'assister officiellement dans leurs églises, à la solennité. Dès 1315, la fête de Sainte Anne se rencontre dans leur liturgie. Les Frères Mineurs eux aussi, défendent le glorieux privilège de Marie et c'est un des leurs, devenu pape sous le nom de Sixte IV, qui fit franchir au culte de Sainte Anne le pas décisif, en inscrivant la fête, à la date de 1481, au calendrier romain. Un siècle auparavant, en 1381, Urbain VI avait donné satisfaction aux vœux des fidèles d'Angleterre, en autorisant pour ce royaume la fête de la bienheureuse Anne.



En 1494, un ouvrage de Tritenheim, célèbre humaniste allemand : *De laudibus sanctissimae matris Annae Tractatus*, marque une époque dans l'histoire du culte de Sainte Anne et lui donne un nouvel essor ; il chante la prédestination de la Mère de Marie. Cette même idée se retrouve dans l'*Edition des Heures à l'usage du diocèse d'Angers*, publiée en 1510, par Simon Vostre, qui nous montre sainte Anne sous un aspect entièrement nouveau. Elle est debout, écarte son manteau, et l'on aperçoit dans son sein ouvert et rayonnant la petite Vierge et son Enfant. Des profondeurs du Ciel surgit Dieu le Père, qui contemple, non point son œuvre, mais sa pensée. Une inscription grandiose s'étale aux pieds de Sainte Anne : *Necdum erant abyssi et ego jam concepta eram.* La gravure de Vostre a inspiré tous les artistes du XVI^e^ siècle. Elle est à l'origine des statues en groupes triples de notre diocèse : Sainte Anne, Marie et Jésus, avec la différence d'un moindre réalisme chez nos vieux sculpteurs.

Le nom d'Anne, nous écrit M. Bourde de la Rogerie, était peu répandu en Bretagne avant le XV^e^ siècle. Qui a nommé la duchesse Anne ? Peut-être Anne de Beaujeu.

Au Moyen-Age, les saints sont avant tout des intercesseurs, des patrons, et leur patronage s'organise, à titre d'institution durable, dans les confréries et les corporations.

Sainte Anne eut les confréries des mères de famille, nous dirions aujourd'hui des mères chrétiennes, et ces pieuses associations existaient encore au XVII^e^ siècle. Les gravures de la confrérie de Sainte-Anne représentent la mère de Marie faisant l'éducation de son enfant. Nul n'a donné à ce groupe plus de noblesse que Bourdichon dans l'une des miniatures du livre d'Heures d'Anne de Bretagne. Vêtue à la mode sévère qu'avaient adoptée les personnes âgées au temps de Louis XII, sainte Anne est assise sur un trône, elle incarne la majesté de la famille, et la jeune Vierge, modeste, sérieuse, attentive, semble un ange de docilité (1).

Le protestantisme porta au culte de Sainte Anne des coups très durs. Mais, le terrain perdu dans les pays du Nord, la dévotion à l'aïeule du Sauveur le regagne sous d'autres cieux. C'est ainsi qu'au cours des années 1623, 1624, 1625, au village de Keranna, près d'Auray, la sainte se manifesta à Yves Nicolazic ; on lui bâtit une chapelle qui sera remplacée plus tard par une belle Basilique, et Sainte-Anne d'Auray allait compter parmi les principaux pèlerinages du monde.

Il convient de signaler ici le pèlerinage de Pont-l'Abbé à Sainte-Anne d'Auray, en 1633. La peste affligeait la ville depuis près de six mois. A l'instigation du Père Hugues, prieur des

(1) Emile Mâle, *L'Art religieux à la fin du Moyen-Age*, p. 204, 223, 230.

Archives diocésaines de Quimper et Léon



Carmes de cette ville, ancien prieur des Carmes d'Auray, les habitants firent un vœu à sainte Anne pour la cessation du fléau. Précédées de tous les religieux du couvent, deux ou trois cents personnes de Pont-l'Abbé se rendirent en procession à Sainte-Anne, priant et chantant pendant trois jours. Leur vœu accompli, elles s'en retournèrent et la peste cessa. Pour commémorer l'événement, les Carmes placèrent un tableau de Sainte Anne dans leur église.

Au XVII[e] siècle le culte de Sainte Anne a pu bénéficier de l'influence d'Anne d'Autriche, qui avait de nombreuses relations dans les couvents.

Ce fut seulement en 1584 que Grégoire XIII ordonna la célébration de la fête le 26 Juillet dans l'univers entier, sous le rit *double*. En 1622 Grégoire XV mit cette fête au nombre des fêtes de précepte. Finalement Léon XIII, en 1879 éleva la fête de Sainte Anne en même temps que celle de Saint Joachim à la dignité des solennités de *seconde classe*.

En 1912, les évêques bretons obtinrent du pape Pie X, pour Sainte Anne, le titre de « patronne de la Bretagne », la faveur d'inscrire son nom dans les Litanies des Saints, et le privilège de la célébrer sous le rit double de première classe avec octave.

Chanoine PÉRENNÈS,
*Aumônier de l'Hospice de Quimper.*

## BIBLIOGRAPHIE

*Editions SPES, 79, rue de Gentilly, Paris* (13[e]).

R. P. RONDET : LA PAIX DU CHRIST. Qu'est-ce que la paix ? Conditions de la paix. Citons seulement la belle méditation inaugurale : le Christ et les disciples d'Emmaüs. — 18 francs.

R. P. GUITTON : SAINT JEAN-FRANÇOIS-RÉGIS. Edition abrégée. — « Un mort vivant... » A notre époque de Révolution nationale où, dans un monde bouleversé, il y a tant à rebâtir, Jean-François Régis apparaît, pour les constructeurs de la Cité nouvelle, comme un maître. Le Crucifix en main, il présente au monde Celui sans lequel on espérerait en vain établir solides les assises de la famille et les murs de l'Etat. — 24 francs.
L'édition complète est en vente au prix de 40 francs.

Abbé THELLIER DE PONCHEVILLE : LE CHRIST A L'ŒUVRE. — La grande catastrophe où sombre notre civilisation fait se tourner vers le Christ les regards des croyants et des incroyants. C'est le prophète unique au monde qui vint régénérer l'humanité, il y a 2.000 ans, et qui peut encore la retirer de son effroyable détresse. Quelles œuvres magnifiques emplirent donc ses jours et ses nuits ?
La réponse est toute donnée par l'Evangile. Il suffit d'en raconter les scènes les plus évocatrices pour que le Christ apparaisse dans l'harmonie parfaite de son œuvre. Son oraison mêlée à son travail, ses nuits de prière en montagne, sa prédication au milieu de la foule, son dévouement au chevet des malades, son zèle pour le salut des pécheurs. — 14 fr. 50.

MARIE DE VESINS. Traits de sa vie spirituelle. — Marie de Vesins fut un précurseur, une promotrice de l'Aristocratie nouvelle, de cette aristocratie des valeurs supérieures, éducatrice et servante des autres classes.
« Vivre comme une dactylo rentrant de son travail », écrit-elle en son journal, « se voir comme la fille de notre vieille Marie et agir en conséquence. Dès que je rentre, commencer à servir. C'est là l'aristocratie. » — 35 francs.

Renée FOATELLI : LA DANSE ET NOUS. — La danse est-elle un art ? un sport ? une prière ? un divertissement ? un enseignement ? La question est étudiée ici d'une façon minutieuse et méthodique dans les chapitres qui traitent de : « La danse dans notre société moderne, danse spectacle, danse classique, danse rythmique, danse féerique, nouvelles voies de la danse sociale et religieuse, danse au music-hall, danse de folklore, le bal, le problème de la danse aux missions », etc... — 8 francs.



Christiane MASSEGUNI : A L'OMBRE DES PALMES — *A l'ombre des Palmes*. Sous ce titre, Sœur Christiane Masseguin, des Sœurs Missionnaires du Saint-Esprit, voque, en une série de scènes vécues, l'apostolat missionnaire féminin en Afrique équatoriale.
La Sœur révèle à la femme païenne sa dignité humaine et morale, ses devoirs de femme et de mère, bases de la famille. — 28 francs.

CONFÉRENCES DE NOTRE-DAME DE PARIS (Carême 1942). Edition définitive en un volume de 25 francs. — R. P. PANICI : LE CHRIST ET L'ORDRE.
Un monde s'écroule sous nos yeux. Il faut en bâtir un autre. Quels que soient les événements de *demain*, le monde d'*après-demain* différera profondément de celui d'*hier*. Comment ne pas vouloir passionnément qu'il se construise *dans l'ordre* ?
Justement, de toutes parts, on nous parle d'ordre, on nous promet de l'ordre, on élabore différents systèmes d'ordre..
Attention !
Il y a parmi ces systèmes des utopies.
L'ordre qu'apporte le Christ peut seul être tenu pour authentique et solide. Homme parfait et vrai Dieu, le Christ n'ignore rien de ce qui nous concerne. Il montre *comment tout organiser dans l'individu et dans la société pour assurer leur développement harmonieux*. Il nous rend possible, par son aide, une vie supérieure. Bref, il nous met entre les mains tous les éléments de l'ordre véritable.
Si nous voulons faire du solide travail et féconder nos espérances, étudions l'ordre chrétien et faisons-le vivre en nous et autour de nous !

J. GRANDCHAMP : VOTRE CŒUR ET CELUI DES AUTRES. — Séries d'avis aux jeunes filles sur l'éducation du cœur, enseignement puisé aux sources de l'Evangile, de la Bible et de la morale chrétienne, complété par une longue expérience de la jeunesse féminine. — 8 fr. ; franco 8 fr. 80.

## 100.000 frs. donnés en primes à l'ingéniosité pure

Pour répondre à quelques questions qui nous sont posées, voici une précision intéressante concernant le règlement du Concours des Bons d'Epargne.
Les concurrents doivent d'abord indiquer leur ordre de classement de 4 nouveaux cas de remboursement anticipé et leur réponse à la question subsidiaire (très simple). Ce concours proprement dit est doté de 500.000 francs dont un premier prix de 100.000 francs.
De plus, il leur est demandé de faire connaître leurs idées et d'indiquer deux nouvelles suggestions de cas de remboursement anticipé. Les auteurs des 100 meilleures suggestions recevront chacun 1.000 francs. Dans toute cette partie, le hasard ne joue donc pas. Une « bonne idée » peut rapporter 1.000 francs... Soyez ingénieux...
Procurez-vous les feuilles de réponse, aux guichets : de toutes les Caisses publiques ; des Banques ; des Postes, etc...





*15 millions* **de journées de vacances ont été offertes l'an dernier aux enfants des villes.**

MAIS L'HIVER A ÉTÉ RUDE. AIDEZ-NOUS A FAIRE MIEUX CETTE ANNÉE. PARTICIPEZ A LA

**CROISADE de l'AIR PUR**

SOUSCRIVEZ DANS TOUS LES BUREAUX DE POSTE, DES

**BONS DE SOLIDARITÉ**

SECOURS NATIONAL

Archives diocésaines de Quimper et Léon


# SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

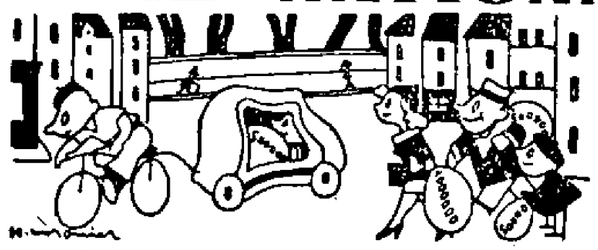
**Agences** — **Bureaux permanents**

BREST, QUIMPER — Châteaulin, Concarneau, Douarnenez, Morlaix, Pont-l'Abbé, Quimperlé, Saint-Pol de Léon.

**et nombreux bureaux périodiques**

**Toutes opérations de banque et de bourse, garde de titres, coffres-forts**


## *Extrait du Règlement de la* LOTERIE NATIONALE



ARTICLE VII. — Les lots dont le nombre total s'élève par tranche à 338.746 et dont le montant s'élève à 96.000.000 de Fr., sont répartis de la façon suivante :

**SÉRIE A.**

| Nombre de Lots | Francs | Valeur en Francs |
|---|---|---|
| 1 | 5.000.000 | 5.000.000 |
| 4 | 1.000.000 | 4.000.000 |
| 8 | 500.000 | 4.000.000 |
| 8 | 75.000 | 600.000 |
| 32 | 20.000 | 640.000 |
| 40 | 12.000 | 480.000 |
| 80 | 8.000 | 640.000 |
| 80 | 6.000 | 480.000 |
| 160 | 4.000 | 640.000 |
| 160 | 2.000 | 320.000 |
| 800 | 1.000 | 800.000 |
| 8.000 | 500 | 4.000.000 |
| 80.000 | 220 | 17.600.000 |
| 80.000 | 110 | 8.800.000 |
| 169.373 | Lots formant un total de... | 40.000.000 |

**SÉRIE B.**

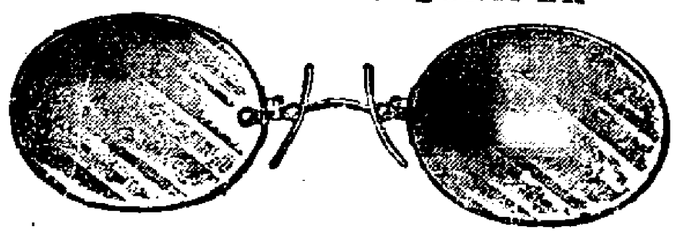
| Nombre de Lots | Francs | Valeur en Francs |
|---|---|---|
| 1 | 1.000.000 | 1.000.000 |
| 4 | 200.000 | 800.000 |
| 8 | 100.000 | 800.000 |
| 8 | 50.000 | 400.000 |
| 32 | 25.000 | 800.000 |
| 40 | 25.000 | 1.000.000 |
| 80 | 20.000 | 1.600.000 |
| 80 | 15.000 | 1.200.000 |
| 160 | 10.000 | 1.600.000 |
| 160 | 7.500 | 1.200.000 |
| 800 | 4.000 | 3.200.000 |
| 8.000 | 1.000 | 8.000.000 |
| 80.000 | 220 | 17.600.000 |
| 80.000 | 110 | 8.800.000 |
| 169.373 | Lots formant un total de... | 48.000.000 |


DELBENN DÉPOSÉE

P. LE GUENNEC
Opticien diplômé
BANDAGISTE

**LUNETTERIE & ORTHOPÉDIE DELBENN**

**16, Rue Kéréon, QUIMPER**



MAISON DE CONFIANCE, RECOMMANDÉE AUX MEMBRES DU CLERGÉ



*Le Gérant :* D. PLOUZENNEC.

QUIMPER. — IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE



57e Année. N° 33 — *Vendredi 21 Août 1942* — P. C. 405


# La Semaine Religieuse

## de Quimper & de Léon


**Administration :** *31, rue Elie-Frêron, Quimper*

Abonnements, payables d'avance, C/C 93.81, Nantes
Prix uniforme, France, **30** francs — Le numéro, **1** franc

Changement d'adresse, **1** fr. **50** — Correspondance, **1** fr. **50**


## Offices de la semaine (Août).

23. 13e dim. après la Pentecôte. sd. V.
    V. de Barthélemy, *mém. du dim. et de S. Philippe Béniti.*
24. S. Barthélemy, Ap. 2e cl. R.
25. S. Louis, Roi, C. dm. B.
26. S. Zéphyrin, P. et M. s. R.
27. S. Joseph Calazance, C. d. B.
28. S. Augustin, Ev. et D., d. B.
29. Décollation de S. Jean-Baptiste, dm. R.
30. 14e dim. après la Pentecôte, sd. V.
    *A v., mém. de S. Raymond et de Ste Rose.*

Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Carmélites de St-Marc... 20-23 | Calvaire de Landerneau. 24-31

## Sommaire :


I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché* : Message du maréchal Pétain à Mgr l'Evêque ; Distinction pontificale ; Décorations diocésaines ; Rectificatif au Tableau de l'Adoration perpétuelle ; Nominations ; Decès.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — *Chronique du diocèse :* Avis de services ; Plonévez-Porzay, Châteauneuf-du-Faou, Saint-Pol-de-Léon : Pardons ; Morlaix : Pèlerinage ; Semaine pédagogique ; Treflingat : Décoration pontificale.

IV. — *Annonces et avis divers.*


## PARTIE OFFICIELLE

### Communications de l'Evêché.

**I.** Son Excellence Monseigneur l'Evêque a reçu le message suivant de Monsieur le Maréchal Pétain, Chef de l'Etat :

*Vichy, le* 11 *Août* 1942.

MONSEIGNEUR,

*J'ai eu la grande joie de signer, il y a quelques jours, votre promotion au grade d'Officier de la Légion d'honneur. Comme ancien habitant de Quimper, je me permets de joindre mes très vives félicitations à celles que ne manqueront pas de vous adresser vos fidèles diocésains.* Ph. PÉTAIN.

Archives diocésaines de Quimper et Léon



**II. Distinction Pontificale.** — Son Excellence Monseigneur l'Evêque a remis lui-même à M. le comte Louis Le Gouvello de la Porte la croix de Chevalier de Saint-Grégoire-le-Grand que lui a tout récemment décernée le Souverain Pontife.

**III. Décorations diocésaines.** — Monseigneur l'Evêque a décerné la médaille d'argent du Mérite Diocésain à MM. Jean-Marie Daniel, conseiller paroissial de Treffiagat depuis 36 ans, et à Jean Morvan, sacristain depuis 40 ans ;

A MM. Jean-Marie Jaffrédou, conseiller paroissial de Pencran depuis 35 ans, et Alexis Corbé, chantre, puis sacristain depuis 38 ans.

**IV. Rectificatif au Tableau de l'Adoration perpétuelle.**

Août

20-23. — Carmélites de Saint-Marc.
24-31. — Calvaire de Landerneau.

Septembre

1. — Odet.
2- 3. — Saint-Derrien.
4- 5. — Tréméven.
6- 7. — Hospice de Quimper.
8. — Orphelinat Massé, Quimper.
9-10. — Franciscains de Kermabeuzen, en Penhars.
11-12. — Saint-Vougay.

**V. Nominations.** — Par décision de Monseigneur l'Evêque, ont été nommés :

M. Yves Le Roy, vicaire auxiliaire à Guilvinec, vicaire à Moëlan-sur-Mer ;

M. Jean-Marie Seznec, jeune prêtre de Plonévez-Porzay, vicaire auxiliaire à Guilvinec ;

M. Louis Salinoc, vicaire à Gouesnou, vicaire à Plougar.

**VI. Décès.** — Nous recommandons aux prières du Clergé et des fidèles, M. Claude Herry, recteur de Porspoder, décédé le 16 Août, à l'âge de 64 ans.

## PARTIE NON OFFICIELLE

### CHRONIQUE DU DIOCÈSE

*Evêché :* c/c 3480. Nantes. — *Semaine religieuse :* c/c 9381, Nantes.

### Offices paroissiaux.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — 13e *dimanche après la Pentecôte* (23 *Août*) : messes à 7, 8, 9, 10, 11 h. (grand'messe) et 12 h. 30. — Vêpres à 15 h. 30, bénédiction. — A 20 h. 15, prières pour la paix. Clôture de la neuvaine du pèlerinage national à Lourdes.

*Lundi* et *mardi* : à 7 h. 30, services pour les Trépassés.

*Tous les soirs* : à 20 h. 15, prières pour la paix et bénédiction.

— Eglise de Saint-Mathieu. — 13e *dimanche après la Pentecôte* (23 *Août*) : à 11 heures, première messe du R. P. Michel Le Berre, Oblat de Marie ; sermon de M. le chanoine Le Grand, official. — A 14 h. 30, vêpres, clôture de la neuvaine de prières à Notre-Dame de Lourdes pour la France, bénédiction.

*Lundi, mardi* et *mercredi* : à 8 h. 30, services pour les Trépassés.

*Tous les soirs* : à 20 h. 15, prières pour la paix, bénédiction.



**Avis.** — *En application de la loi sur les congés payés, les Bureaux et Ateliers de l'Imprimerie Cornouaillaise étant fermés du* 24 *Août au* 6 *Septembre, la* Semaine religieuse *ne paraîtra pas les* 28 *Août et* 4 *Septembre.*

---

**Avis de services.** — Plovan : Jeudi 10 Septembre, à 12 heures (h. off.) service anniversaire de M. Maréchal, ancien recteur de Plovan ;

Pouldreuzic : Dimanche 13 Septembre, avant la grand'messe, service pour le même.

---

Plonévez-Porzay. — **Grand Pardon de Sainte Anne la Palud.** — *Samedi* 29 *Août.* — Messes basses de 8 h. 30 à 10 h. 30 ; grand'messe à 11 h. 30 ; vêpres, sermon et procession à 16 heures (h. off.).

*Dimanche* 30 *Août.* — Messes basses de 7 h. 30 à 10 h. 30.

A 11 h. 30, grand'messe sous la présidence de S. Exc. Mgr Le Bellec, évêque de Vannes, assisté de Leurs Excellences Nosseigneurs Duparc et Cogneau. Sermon breton par M. le Vicaire général Messager.

A 16 heures, vêpres ; allocution française de Mgr de Vannes ; procession.

*Mardi* 1er *Septembre.* — Tout comme le samedi.

---

Chateauneuf-du-Faou. — **Grand Pardon de Notre-Dame des Portes** (29 *et* 30 *Août*). — *Samedi* 29 *Août.* — Messes à la chapelle à partir de 7 heures.

A 11 heures (h. all.), grand'messe, instruction.

A 17 heures, procession de l'église à la chapelle, vêpres, allocution, bénédiction du Saint-Sacrement.

*Dimanche* 30 *Août.* — Messes à 6, 7, 8, 9 et 10 heures.

A 11 heures, grand'messe et sermon.

A 15 h. 30, vêpres, allocution, retour de la procession, bénédiction et chant de la Cantate.

Avis. — Des confesseurs seront à la disposition des pèlerins le samedi, dès 15 heures, et le dimanche, dès 6 heures.

---

Saint-Pol de Léon. — **Fête de la Translation des Reliques de Saint Paul Aurélien,** *le dimanche* 6 *Septembre,* sous la présidence de S. Exc. Mgr Cogneau.

*Samedi* 5 *Septembre.* — A 20 h. 30, vêpres, allocution française de M. le chanoine Perrot, secrétaire général de l'Evêché.

*Dimanche* 6 *Septembre.* — A 11 heures, grand'messe chantée par M. le chanoine Perrot. Panégyrique de S. Paul par M. le chanoine Louarn, curé-archiprêtre de Quimperlé. — A 14 h. 30, vénération des Reliques. — A 15 heures, vêpres, procession, allocution de Mgr l'Evêque, Salut solennel.

---

Morlaix (*La Salette*). — **Pèlerinage.** — Dimanche 30 Août, Pèlerinage Marial des Prisonniers de guerre libérés et des Familles de Prisonniers.

11 heures (h. all.), grand'messe et sermon : MM. Calvez, directeur de St-Joseph, Morlaix, et Dantec, vicaire à Landerneau.

Archives diocésaines de Quimper et Léon



14 heures, salle de la Salette, réunion générale des Prisonniers libérés ; conférence par M. Bullier, inspecteur régional pour la Bretagne du Commissariat au reclassement des Prisonniers rapatriés.

15 h. 30, vèpres ; sermon aux familles de Prisonniers : M. Egaret, vicaire à Saint-Pol de Léon.

Prière à MM. les Curés et Recteurs de vouloir bien annoncer en chaire ce pèlerinage.

---

**Semaine Pédagogique.** — Nous rappelons que la Semaine Pédagogique, organisée par l'Union des Religieuses enseignantes du diocèse de Quimper, sous la présidence de Leurs Excellences Nosseigneurs Dupare et Cogneau, aura lieu du 31 Août au 5 Septembre. Le programme et l'horaire ont été publiés par la *Semaine religieuse* du 7 Août.

Le R. P. Jaouen, de Paris, un spécialiste de la pédagogie, traitera en dix conférences de la Collaboration de l'enfant à sa propre éducation. Les cours techniques, qui seront donnés par des religieuses enseignantes d'une expérience reconnue porteront sur l'enseignement du français et du latin de la classe de Sixième à la classe de Première.

Toutes les réunions se tiendront à la Retraite de Quimper, rue Verdelet ; elles seront ouvertes à tous les professeurs de l'enseignement libre féminin. Les Semainières qui n'auraient pas d'autre lieu de séjour en ville pourraient trouver l'hospitalité à la Maison de Retraite moyennant, toutefois, qu'elles aient pris la précaution d'aviser la Mère Econome en temps utile et d'apporter les tickets nécessaires.

---

TREFFIAGAT. — **Décoration Pontificale.** — Le dimanche 16 Août, Son Excellence Monseigneur l'Evêque s'est rendu à Treffiagat pour remettre à M. le comte Louis Le Gouvello de la Porte la croix de Chevalier de Saint-Grégoire-le-Grand. A cette occasion il a prononcé l'allocution suivante :

Je viens aujourd'hui à Treffiagat au nom du Pape.

Nous avons un Pontife qui est heureux de montrer sa paternelle affection aux amis dévoués de l'Eglise et des œuvres catholiques. Nul ici ne s'étonnera qu'Il ait distingué, pour l'élever au rang de Chevalier de Saint-Grégoire, le comte Louis Le Gouvello de la Porte, président du Conseil paroissial et bienfaiteur insigne de cette église.

La générosité du cœur est traditionnelle dans la famille des Gouvello : elle a produit d'illustres soldats, et plus encore de fervents chrétiens, sans peur et sans reproche. Partout, à Nantes, à Crach autant qu'à Treffiagat, la charité rayonne sous leurs pas comme un reflet de la Providence. Y a-t-il, de Pont-l'Abbé à Penmarc'h, un seul malheureux qui ne connaisse pas le chemin du château de Lestrédiagat ? Nous en doutons. A travers les siècles Saint Riagat continue d'y avoir sa cour. Et la supplique de cette multitude est montée jusqu'aux oreilles du Père commun des Pauvres pour Lui recommander le tuteur qu'ils aiment et dont ils sont aimés.

Le Pape sait d'autre part quel magnifique logeur du bon Dieu vous êtes, Monsieur le Comte. Si jamais la voix de la reconnaissance se taisait sur les lèvres des hommes, les pierres de l'édifice où nous sommes rassemblés crieraient leur gratitude à celui qui les a associées plus étroitement à la gloire de l'Architecte suprême de l'Univers. Un jour prochain, nous l'espérons, verra surgir un nouveau centre de culte à Leschiagat. Le mérite initial en sera encore à la famille Le Gouvello, qui, par une nouvelle largesse, en aura facilité la création.

Après le culte, l'école est le premier besoin des paroisses. A quoi serviraient les plus belles églises, si l'école chrétienne ne leur prépare pas des fidèles ? La paroisse de Treffiagat a, depuis soixante ans, l'enviable avantage de posséder deux écoles chrétiennes, une de garçons, une de filles. Jamais elle n'aurait pu jouir d'une telle faveur, si des cœurs généreux, toujours les mêmes, n'avaient mis terrain et maison à la disposition des enfants et des maîtres, et garanti leur existence, autant qu'il est possible humainement. Les anciens ici présents n'ont pas oublié, Monsieur le Comte, votre conduite admirable, quand, au lendemain de certaines lois scélérates, vous avez recueilli sous votre toit les religieuses expulsées, jusqu'au moment où par vos soins elles ont à nouveau réintégré leurs demeures et repris leur saint ministère. Il y avait parmi elles la fervente religieuse pour l'âme de laquelle nous venons de prier tous ensemble.

Est-ce tout ? Non, pas encore. Les vrais disciples du Christ, a dit Saint Luc, doivent porter en mains des flambeaux allumés. A propos de ce texte, le célèbre patron de l'Ordre de Chevalerie où vous entrez, Saint Grégoire Le Grand, fait observer que « nous portons ces flambeaux, quand, par nos bonnes œuvres, nous donnons au prochain des exemples de lumière » ; ce qui revient à dire : « la lumière de nos exemples ». Il trouverait, j'en suis sûr, que son chevalier d'aujourd'hui remplit dignement cette haute mission.

Monsieur le comte Louis Le Gouvello a eu douze enfants. Des neuf qui restent en vie, un fils, actuellement prisonnier de guerre, est novice de la Compagnie de Jésus, et deux filles sont religieuses du Carmel. Le Pape aime les chefs de famille qui maintiennent à leur foyer toutes les traditions catholiques. La gentilhommière de Lestrédiagat a beau se cacher au milieu des arbres, l'écho des prières où se mêlent dans un harmonieux concert les voix du père, de la mère, de l'aïeule, des enfants et de tout le personnel, trouve le moyen de franchir la clôture et de répandre aux alentours la mélodie d'une suave édification. Quel touchant spectacle aussi que l'assiduité de cette famille à la messe et à la communion de chaque jour !

Voilà ce que le Pape admire et bénit, et qui justifie amplement la décoration que j'apporte. Cette croix, Monsieur le Chevalier, s'associera à votre Croix d'honneur pour rappeler vos services religieux et sociaux, et en vous renouvelant la bénédiction du Souverain Pontife, elle vous aidera à sanctifier de plus en plus votre vie et à la remplir de mérites jusqu'à son terme. Nous souhaitons tous que vous la portiez pendant de longues années.



---

# CHRONIQUE GÉNÉRALE

## Message de Sa Sainteté Pie XII à l'occasion de son Jubilé épiscopal

LA VICTOIRE DU MONDE EST DANS NOTRE FOI

Entouré de la foule fidèle et recueillie de la Ville Eternelle, en intime et paternelle union avec les millions de chrétiens du monde entier, Nous monterons demain, jour de l'Ascension de Jésus notre Sauveur, à l'autel papal de la Basilique patriarcale du Vatican pour offrir à Dieu, avec l'émotion de la plus profonde et de la plus humble dévotion, le sacrifice eucharistique. Une immense reconnaissance Nous anime et monte de Notre esprit vers l'Auteur de tout bien ; une joie intérieure, ineffablement douce, remplit Notre âme au souvenir de Notre consécration épiscopale que Nous recevions, voilà déjà vingt-cinq ans, des mains d'un de Nos prédécesseurs de vénérée et impérissable mémoire. Cher souvenir, qui fait jaillir de Notre cœur l'hymne de louange à Dieu et qui Nous pousse à implorer, avec une ardeur véhémente, la bénédiction céleste sur le troupeau du Seigneur confié à nos soins paternels et sur la laborieuse sollicitude de l'Eglise pour le salut du monde.

Archives diocésaines de Quimper et Léon



### Le désarroi de l'heure présente

Ce jour qui devrait resplendir de joie pure et sereine pour tout le monde catholique, tombe en un temps d'angoisses et de souffrances dont la parole du Sauveur semble exprimer au vif l'actuelle réalité : « *Consurget gens contra gentem et regnum adversus regnum et erunt pestilentiæ et fames et terræmotus per loca.* Alors se dressera peuple contre peuple, nation contre nation, alors séviront en divers lieux la peste, la famine, les tremblements de terre. » (Matth., 24, 7.) Au sein de si universelles calamités, quelle place y a-t-il, même dans le domaine religieux, pour des fêtes qui sont le propre des jours de joie et de bonheur ? Bien plutôt que la joie, la tragique violence des événements nous suggère la pénitence et la conversion, elle nous invite à nous examiner et à nous purifier ; elle nous avertit de changer nos voies et de rectifier notre jugement, notre volonté, notre action. Aussi, est-ce pour Nous, fils bien-aimés, une source d'émotion, de satisfaction vive et tranquille que de voir Notre jubilé célébré dans le monde catholique par des prières, par des sacrifices pour le bien de la sainte Eglise, aussi bien que par de généreuses aumônes en faveur de milliers et de milliers de nos frères qui, dans leur indigence, si douloureuse en son infinie variété frappent avec confiance à la porte des chrétiens charitables qui souffrent et qui pâtissent avec eux.

Parmi l'agitation et l'universel désarroi de l'heure présente, les insondables dessins de Dieu sont venus Nous charger du fardeau de la même sollicitude pastorale que portait, il y a vingt-cinq ans de cela, le cœur magnanime de Celui qui, avec imposition des mains à l'autel de la chapelle Sixtine, Nous faisait le don de la plénitude du sacerdoce : saint héritage, mais combien pesant et douloureux ! Et voici que le chemin par lequel l'amoureuse Providence de Dieu nous conduisait, aboutissait de nouveau à la Sixtine, où venait fondre sur Nos faibles épaules la dignité du Souverain Pontificat, auquel Nous Nous sentons profondément inégal et, avec elle, un immense fardeau que l'explosion et l'extension de cette seconde guerre mondiale ont rendu si lourd au point de surpasser ce qu'il était lors de la première, aux jours de Benoît XV.

### Inébranlable confiance

Néanmoins, chers fils, Nous serions passés sans profit par l'école de Léon XIII, à l'intelligence si lumineuse, de Pie X si éminent par sa piété, de Benoît XV, si perspicace dans ses conseils et ses prévisions, de Pie XI, débordant de saint et intrépide courage, si, dans le tourbillon de cette tourmente universelle, Nous acceptions que pût, un seul instant, vaciller en Nous cette certitude fondée sur la foi, confirmée par l'espérance et mûrie dans l'amour, la certitude, disons-nous, que le Seigneur n'est jamais plus vigilant ni plus près de son Eglise qu'aux heures où ses fils, étreints par l'angoisse de la tempête, pourraient en venir à crier : « *O Maître, cela ne vous fait donc rien de nous voir sombrer ? Seigneur, sauvez-nous, nous périssons* ». (Marc, 4, 38 ; Math., 8, 25.)

### Au tombeau de Pierre

Mais, où donc Notre esprit va-t-il réconforter et affermir cette calme sécurité ? Au tombeau de Pierre, le premier évêque de Rome. Quand, prosterné devant ce tombeau, Nous repassons dans Notre méditation l'histoire des débuts de l'Eglise, il Nous semble voir le premier Pape, destiné par le Christ lui-même à en être la pierre fondamentale, lever vers Nous son chef glorieux et Nous dire : « *Obsecro, consenior et testis Christi passionum... pascite qui est in vobis gregem Dei.* J'exhorte les anciens, moi, ancien comme eux et témoin des souffrances du Christ : paissez le troupeau de Dieu qui vous est confié. » (1 Petr., 5, 1.) Alors, Nous contemplons en esprit tous Nos bons fils de l'univers rassemblés autour de Nous, innombrables comme le sable de la mer ; alors, Notre cœur se dilate et Nous sentons intimement, profondément, le besoin d'ouvrir Nos lèvres et de nourrir le cœur de chacun de vous de ce même pain de la ferme confiance qui fortifie le Nôtre.

(*A suivre.*)



## BIBLIOGRAPHIE

GEOGRAPHIE DE BRETAGNE, par M. l'abbé H. Poisson, vicaire-instituteur. — « C'est un Précis de Géographie physique, humaine, commerciale et industrielle considérée surtout dans ses rapports avec l'agriculture et la pêche maritime. C'est également un précis de géographie religieuse, touristique et artistique.

« L'attention de l'écolier est agréablement délassée, sans être distraite de son objet, à l'aide de morceaux tirés des meilleurs crivains reconnus de la matière bretonne. »

Les professeurs trouveront dans cette Géographie quantité de renseignements utiles, renseignements qu'ils ne trouveraient qu'en consultant beaucoup d'ouvrages.

Prix : 15 francs, chez Lafolye de Lamarzelle, Vannes, et dans les principales librairies.

# Le Concours des Bons d'Épargne

## Précisions pour les retardataires

Chacun sait que des Bons d'Epargne — qui présentent par ailleurs tous les avantages des Bons du Trésor et sont comme eux escomptables et acceptables en garantie d'avance — sont remboursables avant leur échéance normale de 4 ans si un événement important surgit dans la vie du souscripteur.

L'Etat, en effet, a parfaitement compris qu'il pouvait survenir, en 4 ans, dans la vie de quiconque, des occasions imprévisibles de dépense... et il n'a pas voulu que le souscripteur qui lui a fait confiance puisse de ce fait se trouver gêné.

6 cas de remboursement anticipé ont donc été prévus... mais il est apparu que d'autres cas étaient souhaitables...

Avant de les déterminer, il a donc été décidé de consulter les épargnants pour tenir compte de leurs suggestions.

C'est le but du Concours des Bons d'Epargne.

Grâce à lui tous les Français peuvent donner leur avis... et, du même coup, gagner l'un quelconque des prix prévus.

600.000 francs de prix seront distribués dont un premier prix de 100.000 francs.

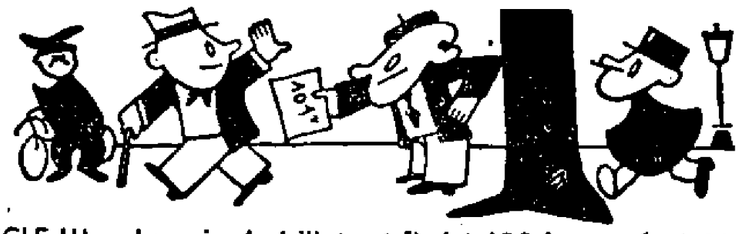
Procurez-vous des feuilles de réponse au Concours des Bons d'Epargne aux guichets de toutes les caisses publiques, banques, postes ; elles vos exposent très clairement tout le règlement de ce concours qui sera clos fin Août.

Hâtez-vous donc, vous n'avez plus que quelques jours pour répondre.

HARMONIUMS
NEUFS ET D'OCCASION DE TOUTES MARQUES
ÉCHANGE • LOCATION • CRÉDIT
LABROUSSE
33, Rue de Rivoli - Paris (4e)
41 bis, Boulevard des Batignolles - Paris (8e)
221, Faubourg Saint-Honoré - Paris (8e)

Archives diocésaines de Quimper et Léon


## *Extrait du Règlement de la* LOTERIE NATIONALE



ARTICLE III — Le prix du billet est fixé à 100 francs. La loi interdit la vente et la revente des billets à un prix supérieur et prévoit, en cas d'infraction, une amende de 100 à 1.000 francs par billet vendu et, s'il y a récidive, une peine de 1 mois à 1 an de prison.

Les billets sont vendus uniquement au comptant. Le prix en est exigible en totalité à la souscription et le billet, sauf le cas de souscription anticipée, doit être remis immédiatement au souscripteur.

**N'oubliez pas que pour 100 francs vous pouvez gagner plus de 5 millions.**

LA CROISADE DE L'AIR PUR

*15 millions* **de journées de vacances ont été offertes l'an dernier aux enfants des villes.**

MAIS L'HIVER A ÉTÉ RUDE. AIDEZ-NOUS A FAIRE MIEUX CETTE ANNÉE. PARTICIPEZ A LA

**CROISADE de l'AIR PUR**

SOUSCRIVEZ DANS TOUS LES BUREAUX DE POSTE, DES

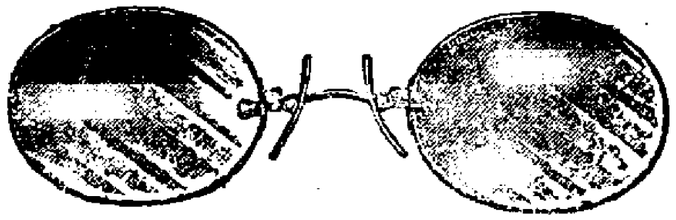
**BONS DE SOLIDARITÉ**

SECOURS NATIONAL

DELBENN DÉPOSÉE

**LUNETTERIE & ORTHOPÉDIE DELBENN**

**16, Rue Kéréon, QUIMPER**



**P. LE GUENNEC**
Opticien diplômé
BANDAGISTE

MAISON DE CONFIANCE, RECOMMANDÉE AUX MEMBRES DU CLERGÉ



*Le Gérant :* D. PLOUZENNEC.

QUIMPER. — IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE



57e Année. N° 34 — *Vendredi 11 Septembre 1942* — P. C. 405


# La Semaine Religieuse

## de Quimper & de Léon


**Administration :** *31, rue Elie-Fréron, Quimper*

Abonnements, payables d'avance, C/C 93.81, Nantes
Prix uniforme, France, **30** francs — Le numéro, **1** franc

Changement d'adresse, **1** fr. **50** — Correspondance, **1** fr. **50**


### Offices de la semaine (Septembre).

13. 16e dim. après la Pentecôte, sd. V.
*V. de l'Exaltation, m. du 16e dim.*
14. Exaltation de la Ste Croix. dm. R.
15. Les Sept Douleurs de la B. V. M. 2e cl. B.
16. *Jeûne.* Les Ss. Corneille et Cyprien. sd. R.
17. Les Stigmates de S. François. d. B.
18. *Jeûne.* S. Joseph de Cupertino. d. B.
19. *Jeûne et vigile de S. Matthieu,* S. Janvier et ses Cs. d. R.
20. 17e dim. après la Pentecôte. sd. V.
*V. de S. Matthieu, m. du 17e dim, des Ss. Eustache et Compagnons.*

Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Locquénolé ..... 13-14 | Landivisiau ..... 15-21

Sommaire :


I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* Nouvelles délimitations de paroisses ; Inspection diocésaine ; Règlement pour le sport féminin ; Compétitions sportives ; Nominations.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — *Chronique du diocèse :* Intentions recommandées ; Avis de services ; Avis liturgique ; Combrit et Morlaix : Pardons ; Lourdes à Brest ; Le Vœu de Crozon à Sainte-Anne la Palud ; Nécrologie : M. Claude Herry, recteur de Porspoder. — Message de S. S. Pie XII, à l'occasion de son Jubilé épiscopal (suite).

III. — *Bibliographie.*

IV. — *Annonces et avis divers.*


## PARTIE OFFICIELLE

### Communications de l'Evêché.

**I. Nouvelles délimitations de paroisses** — Par Ordonnance de Monseigneur l'Evêque, en date du 7 Septembre 1942, ont été détachés de la paroisse de Guipavas pour être annexés à la paroisse de Saint-Marc : le quartier du Rody, le Palaren, le Moulin-Blanc, les villages de Mescalon-Vian et de Mescalon-Vras, et une maison à l'Ouest du cours d'eau « Cosdour » limite du côté du Relecq-Kerhuon, avec les territoires qui

Archives diocésaines de Quimper et Léon



en dépendent et dont les limites constitueront désormais la ligne de séparation entre la paroisse de Guipavas et la paroisse de Saint-Marc.

**II. Inspection diocésaine.** — 1° *Subventions.* — La moitié des subventions accordées au diocèse nous a été versée il y a quelques jours. Le travail de répartition est fini ; plusieurs écoles sont déjà en possession de leur part ; les autres recevront la leur sous quelques jours. Nous ferons parvenir à tous les intéressés une formule de reçu, qui nous sera renvoyée timbrée et signée. (Timbre de 2 fr. 40 pour les sommes comprises entre 1.000 et 10.000 fr. ; 4 fr. 80, de 10.000 à 50.000 ; 7 fr. 20, de 50.000 à 100.000.) Nous espérons que la deuxième moitié des subventions ne se fera pas trop attendre.

2° *Comptes* et *Budgets* pour les subventions de 1942-1943. — Si quelques écoles n'avaient pas reçu les imprimés nécessaires pour établir ces comptes et budgets, que les Directeurs se hâtent d'en faire la demande, ou mieux, qu'ils n'hésitent pas à faire le voyage de Quimper en se munissant des éléments nécessaires pour les rédiger ; à cet effet, ils pourraient se renseigner auprès d'une école voisine.

3° *Fiches médicales.* — L'*Imprimerie Cornouaillaise*, 7, rue des Gentilshommes, Quimper, *Boite postale* 25, est à la disposition des écoles pour leur fournir des fiches médicales dont elles vont avoir besoin.

**III. Règlement pour le sport féminin** — 1° Les locaux, terrains, salles et cours d'entraînement devront être absolument distincts pour les jeunes gens et pour les jeunes filles.

2° Le port du costume fédéral du Rayon Sportif Féminin est obligatoire ; le short est strictement prohibé.

3° Les exhibitions extérieures et spectaculaires sont interdites. Les manifestations du R. S. F. doivent garder un caractère discret et familial et éviter tout esprit de compétition. Seules peuvent être permises les fêtes destinées à faire connaître aux parents les résultats du travail de leurs enfants.

4° Le R. S. F. sera ouvert à toutes les catégories de jeunes filles faisant partie ou non des mouvements spécialisés.

Une ou deux réunions par semaine, par catégorie (adultes et pupilles) et au besoin par mouvement, semblent suffisantes ; la jeune fille a des devoirs propres d'éducation et d'entr'aide en famille, et d'autres devoirs d'apostolat.

5° Les leçons d'éducation physique et les exercices seront dirigés par une monitrice ; là où la présence d'un moniteur est actuellement indispensable, il faut préparer des monitrices.

6° Le prêtre aumônier de la section R. S. F. se chargera de la formation spirituelle des adhérentes, et les réunira tous les mois pour des conférences ou Cercles d'études dont la Direction des Œuvres proposera un programme.

**IV. Compétitions sportives** — Nous rappelons que les Sections sportives de nos Patronages doivent s'abstenir de toute activité les jours de Noël, Pâques, Pentecôte, Assomption, Toussaint, les dimanches du Saint-Sacrement et du Sacré-Cœur, et le jour de la fête paroissiale.

D'autre part, les matches de basket-ball ne peuvent se jouer le dimanche matin.



**V. Nominations.** — Par décision de Monseigneur l'Evêque, ont été nommés :

Aumônier du Pensionnat Sainte-Anne, à Quimper, M. Corentin Grill, chanoine honoraire, inspecteur diocésain des écoles libres ;

Recteur de Porspoder, M. Emile Berthou, professeur au Collège Saint-Yves, à Quimper.

## PARTIE NON OFFICIELLE

## CHRONIQUE DU DIOCÈSE

*Evêché :* c/c 3480. Nantes. — *Semaine religieuse :* c/c 9381, Nantes.

### Offices paroissiaux.

QUIMPER.. — Cathédrale de Saint-Corentin. — 16e *dimanche après la Pentecôte* (13 *Septembre*) : messes à 7, 8, 9, 10, 11 h. (grand'messe) et 12 h. 30. — Vêpres à 15 h. 30. Bénédiction. — A 20 h. 15, prières pour la paix et bénédiction.

*Lundi* et *mardi :* à 7 h. 30, services pour les Trépassés.

Quatre-Temps : pas de jeûne, abstinence le vendredi seulement.

— Eglise de Saint-Mathieu. — 16e *dimanche après la Pentecôte* (13 *Septembre*) : messes à 7, 8, 9, 10, 11 h. (grand'messe) et 12 h. 30. — Vêpres à 14 h. 30, bénédiction.

*Lundi, mardi* et *mercredi :* à 8 h. 30, services pour les Trépassés.

*Tous les soirs :* à 20 h. 15, prières pour la paix et bénédiction.

**Intentions recommandées.** — Cléder : la Mission, du 1er au 18 Octobre.

— Lannilis : l'Adoration, du 27 Septembre au 5 Octobre.

**Avis de service.** — Saint-Thégonnec : Mercredi 23 Septembre, à 11 heures (h. off.), service anniversaire de M. Hamon, ancien recteur de Laz.

**Avis liturgique.** — Un décret de la S. C. des Rites du 9 Janvier 1942 établit pour le Bréviaire et pour le Missel un nouveau Commun, celui des Souverains Pontifes.

La librairie Desclée a édité la nouvelle Messe et le nouvel Office. Mais étant donné les difficultés présentes, le décret ne sera obligatoire qu'après l'impression de l'*Ordo* 1943.

**Avis.** — *Presbytère de Penhars.* — Un manteau imperméable a été échangé l'hiver dernier à Penhars. On serait reconnaissant au distrait de vouloir bien refaire l'échange en sens inverse.

Combrit. — **Grand Pardon de N.-D. de la Clarté.** — *Samedi* 12 *Septembre.* — Premières vêpres à 3 h. 30. Procession.

*Dimanche* 13. — Messes basses à 7, 8, 9, 10 heures, grand' messe à 11 h. 30. Officiants : MM. les chanoines Le Berre et Pencréac'h.

Vêpres à 4 heures ; procession et bénédiction.

Indulgence plénière pendant l'Octave, du 8 au 15.

Archives diocésaines de Quimper et Léon



MORLAIX (*La Salette*). —**Pèlerinage et Pardon.**— Dimanche 13 Septembre, pèlerinage annuel des trois paroisses de Morlaix, sous la présidence de M. Boulic, curé-archiprêtre de St-Mathieu.

A 14 h. 30, Chapelet ; à 15 heures, vêpres, sermon français et Salut du T. S. Sacrement.

*Samedi* 19 *Septembre*, grand pardon. A partir de 5 h. 30, confessions. Messes à 6, 7, et 8 heures. A 11 heures, grand' messe : célébrant M. Galès ; Instruction bretonne par M. Calvez, directeur de Saint-Joseph.

A 14 h. 30, Chapelet ; à 15 heures, vêpres ; sermon français par M. Galès ; Salut du T. S. Sacrement.

La Mère Prieure du Couvent de Saint-François prie les prêtres qui prendront part au pardon de se munir de leurs tickets de pain.

---

**Lourdes à Brest.** — Le dimanche 23 Août, en union avec le Pèlerinage National à Lourdes et la Procession du Vœu de Brest, une cérémonie peu commune a été célébrée dans l'église de Saint-Louis de Brest, en présence d'une foule nombreuse, animée d'une foi ardente. On l'a appelée la *Journée des malades*. Les voitures de la Section Sanitaire ont amené les malades de Brest et des environs ; les Petites Sœurs de l'Assomption s'étaient chargées des infirmes et des invalides. Après les vêpres, présidées par M. Barvet, curé de Saint-Martin, M. le chanoine Courtet, curé de Saint-Louis, magnifia l'efficace de la souffrance, et en fit une belle application au Pèlerinage de Lourdes et au Vœu de Brest si populaire.

Après la procession eut lieu, comme à Lourdes, au milieu de l'émotion générale, la bénédiction des malades, et la fête se termina par la bénédiction du T. Saint-Sacrement.

---

**Le Vœu de Crozon à Sainte-Anne la Palud.**— Le même jour, à Crozon, à l'imitation de ce qui s'est fait à Brest pour se mettre sous la protection de N.-D. du Folgoët, devant une foule évaluée à quatre ou cinq mille personnes, et composée des délégations de toutes les paroisses du canton, après les vêpres et un sermon de M. le chanoine Guillermit, recteur de Sainte-Thérèse, qui explique le sens de la fête, et la confiance qu'il faut avoir en la bonne Mère Sainte Anne, M. le chanoine Grall, curé-doyen, monte en chaire, et d'une voix forte, émue, lit le vœu qu'il adresse à Sainte Anne de la Palud, avec la promesse qu'il lui fait, au nom de toutes les paroisses du canton, Crozon, Camaret, Roscanvel, Lanvéoc, Telgruc, Argol, Landévennec, Trégarvan, une fois la paix rendue, et la contrée préservée, de se rendre en pèlerinage dévot et solennel au sanctuaire de la Palud.

Sept stations, jusqu'au 11 Avril, devront suivre cette première station.

---

**Nécrologie.** — *M. Claude HERRY, Recteur de Porspoder.* — Le lundi 17 Août, M. Claude Herry, recteur de Porspoder, a rendu son âme à Dieu.

Sa force physique présageait une carrière encore longue, mais en deux semaines deux attaques de paralysie l'ont mené au trépas.

M. Herry était né à Cléder en 1878 dans une famille bien en vue devant Dieu et devant les hommes ; il y fut élevé pieusement



presque à l'ombre de l'église. Au Collège de Léon, il fut l'émule souvent heureux d'élèves de haute valeur, dont Mgr Mesguen, Joseph Tanguy, Jean Jacq, François Riou, etc. Il fit de même d'excellentes études au Grand Séminaire et fut ordonné prêtre en 1903.

1903, époque bien sombre pour l'église : c'était la suppression des Congrégations. Dès 1902 les Pères Jésuites avaient dû quitter leur collège de N.-D. de Bon-Secours à Brest. M. Herry fut de la relève qui tint leur poste : il y demeura plus de 20 ans.

Il y enseigna les lettres en 5e, en 4e, en 3e surtout et d'innombrables élèves, dont la mémoire est fidèle, ont profité de son savoir étendu et de sa très grande finesse ; mais pour lui ses meilleures années ont été celles où il fut directeur de la Congrégation de la Sainte-Vierge.

Néanmoins, tout attaché qu'il fût à son collège et à l'enseignement, il désirait vivement le ministère : c'était le rêve de sa vocation. Son désir fut exaucé. Il fut recteur de Saint-Jean-du-Doigt, puis de Porspoder. Sous l'égide de Saint Jean-Baptiste, puis de Saint Budoc, il se dépensa sans compter pour le service des âmes. Il y a gagné une mort peut-être prématurée, mais aussi une naissance plus prompte à la vie éternelle : il a vu en effet venir la mort et l'a acceptée avec une pleine résignation.

Une cinquantaine de prêtres et la paroisse au grand complet ont célébré ses obsèques à Porspoder, le mardi 18 Août, et le lendemain, malgré la tempête et la pluie, une trentaine d'autres ont assisté à son enterrement à Cléder avec l'imposante troupe de sa famille, de ses amis et de ses compatriotes.

Que Dieu lui donne l'éternel repos.

---

## Message de Sa Sainteté Pie XII à l'occasion de son Jubilé épiscopal *(suite)*

### L'EGLISE A EU ET A SON MERVEILLEUX PRINTEMPS

L'Eglise aussi a eu et elle a son printemps, merveilleux comme elle-même. Les trois grandes solennités de Pâques, de l'Ascension, de la Pentecôte, dans la saison même où la nature se réveillant à une nouvelle vie, se pare de verdure et de fleurs et prépare, dans son travail mystérieux, le don des moissons et des fruits, ces solennités ne forment-elles pas aussi un printemps spirituel, qui nous rend plus aimable, plus cher et plus beau le printemps de la nature ? Elles resplendissent au soleil de trois vérités suprêmes, de trois faits historiques sublimes, de trois mystères de tout premier éclat dans l'œuvre de la rédemption ; elles sont les trois piliers fondamentaux et inébranlables du gigantesque édifice de la sainte Eglise. Egalement présentes à tous les siècles de l'histoire de l'Eglise, également manifestées à toutes les générations de fidèles, ces vérités, par leur lumière d'une puissance surnaturelle, illuminent de leur réalité historique le printemps du Christianisme qui verdoie, se déploie luxuriant et fleurit en dépit des vents et des tempêtes. C'est que le Christianisme, dès sa naissance, s'est dressé en géant, le front nimbé des rayons de ces trois vérités, aurore de l'époque justement appelée héroïque : les trois siècles écoulés depuis la fondation de l'Eglise jusqu'à la paix avec l'empire romain, en 312, au temps de Constantin.

### L'EXEMPLE DES PREMIERS CHRÉTIENS

Ces trois mystères fondamentaux, comme autant de rayons éclatants de cette lumière du monde qui est le Christ, éclairent et accompagnent la marche de la jeune Eglise, épouse du Christ, ils guident

Archives diocésaines de Quimper et Léon



ses pas, ils l'encouragent dans sa montée à travers l'obscure forêt du paganisme, dans son ascension vers le sommet de la grandeur à laquelle elle est prédestinée. Vous les voyez, ces premiers chrétiens, l'esprit attaché, avec une opiniâtre constance, à la foi dans le Ressuscité et dans leur propre résurrection, l'œil fixé, avec une sainte envie, sur le Glorifié assis à la droite du Père, et sur la céleste Jérusalem, éternelle et bienheureuse demeure de ceux qui restent fidèles jusqu'au bout, l'âme envahie par la certitude de la présence fortifiante de l'Esprit promis et envoyé par Jésus, vous les voyez grandir par la hauteur de la pensée, par la vigueur de l'action, par le courage aux exploits de l'héroïsme moral, dans l'affirmation de la foi, dans les luttes et dans les souffrances, laissant un exemple dont la force conquérante se manifeste et se propage de siècle en siècle jusqu'à nos jours, et même de nos jours plus que jamais, alors qu'il faut, pour sauvegarder l'honneur du nom chrétien, soutenir de semblables luttes, affronter de semblables combats. Devant de tels athlètes, le front couronné du laurier triomphal de la milice chrétienne et souvent de la palme du martyre, toute hésitation, toute timidité s'évanouissent. Et la leçon que leur vie héroïque nous crie si haut, ne suffirait pas à rasséréner l'esprit, a revigorer le cœur, à relever le front des chrétiens d'aujourd'hui, à leur faire prendre conscience de leur sublime grandeur, de la responsabilité dont les charge la profession chrétienne ?

### Quatre traits indiscutables

De cette chrétienté primitive, à la naissance de laquelle nous reportent les solennités de l'Ascension et de la Pentecôte, le profil spirituel est marqué de quatre traits caractéristiques et indiscutables:

1° Certitude inébranlable de la victoire, appuyée sur une foi profonde :

2° Dédition sereine et sans réserve au sacrifice et à la souffrance ;

3° Ardeur de vie eucharistique et intérieure qui jaillit de l'intime conviction de l'efficacité sociale d'une pensée eucharistique sur toutes les formes de la vie sociale ;

4. Aspiration vers une unité d'esprit et de hiérarchie toujours plus compacte et indivisible.

Ce quadruple caractère de la jeunesse de l'Eglise signifie, en chacun de ses traits dominants, un appel et en même temps une espérance et une promesse pour la chrétienté de nos jours. Mais le vrai christianisme de nos jours n'est pas autre que le christianisme primitif. Parce que l'Eglise ne vieillit pas, la jeunesse de l'Eglise est éternelle. Dans sa marche à l'éternité, elle ne fait que régler son allure suivant les conditions de chaque temps ; les siècles qu'elle laisse derrière elle ne sont pour elle qu'un jour, tout comme ne sont qu'un jour les siècles qu'elle attend. Sa jeunesse au temps des Césars est la même qui nous parle aujourd'hui. (*A suivre.*)

## BIBLIOGRAPHIE

Aux prêtres et aux catéchistes. — Voulez-vous faire de vos leçons de catéchisme quelque chose de vivant, d'attrayant, de pratique ?

Commandez à l'imprimerie du *Nouvelliste*, 31 avenue Janvier, à Rennes, LE CATÉCHISME EN COMPARAISONS, par un curé de campagne. Broché, 250 pages, franco, 25 fr. Compte postal « Le Nouvelliste », n° 4. à Rennes.

*BONNE PRESSE, 5, rue Bayard, Paris* (8e).

*Tour d'horizon littéraire pour refaire la France. Une brochure* in-4° sur 2 colonnes : Responsabilités de la Littérature ; Figures françaises ; Poésie catholique contemporaine ; Livres d'actualité.

Romans : M. E. Guillemot : *L'Amour de Mathilde.*

Roman bijou : Barrère-Appre : *La Koubba des Sultanes.* — Tyl : *Un roseau sous l'orage.*



### HORAIRE DES TRAINS A PARTIR DU 7 SEPTEMBRE 1942

*Rennes-Redon.* — Le train 741 Rennes (départ 9 h. 07), et le train 738 Redon (départ 20 h. 08), seront supprimés

*Nantes-Quimper.* — Le train 737 Nantes (départ 18 h 25, et le train 742 Redon (départ 10 h. 20), seront supprimés.

Le train 4761 M V 1773 Nantes (départ 8 h., et le train 1782 Quimper (départ 12 h. 55), ne circuleront plus les dimanches et fêtes.

## SECOURS NATIONAL

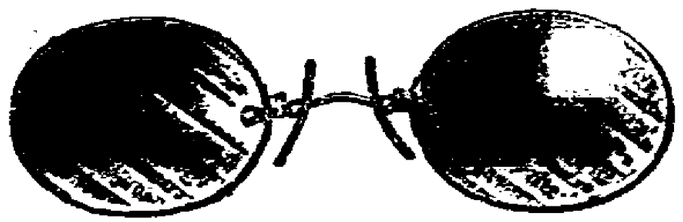
### REGARDEZ ATTENTIVEMENT VOS FEUILLES D'ALIMENTATION !

Lorsque vous touchez vos nouvelles feuilles du mois, vous ne manquez pas de regarder attentivement si elles diffèrent de celles du mois précédent. Mais, n'oubliez jamais de lire aussi le texte qui se trouve au dos de chaque feuille : il est différent d'une feuille à l'autre et d'un mois à l'autre. C'est là que le SECOURS NATIONAL vous parle et vous n'avez pas le droit de lui refuser votre attention. Il ne vous donne là que des chiffres, des faits, des arguments indiscutables : il ne vous dit que la vérité. Mais peut-être ne savez-vous pas au juste ce qu'est le SECOURS NATIONAL, ou peut-être même vous êtes-vous laissé dire du mal de lui. Cette attitude n'est plus permise maintenant : un nouvel hiver s'apprête à tuer des Français et seul, le SECOURS NATIONAL peut les sauver, à condition que vous l'y aidiez. Déjà plus de 35.000 bénévoles lui consacrent leur temps et leurs forces. Répondez, vous aussi, aux appels du SECOURS NATIONAL. Mais, d'abord, apprenez à le connaître. Sachez quels sont ses efforts, ses réalisations, son programme, lisez attentivement les textes qui figurent au dos de vos feuilles d'alimentation.


DELBENN DÉPOSÉE

P. LE GUENNEC
Opticien diplômé
BANDAGISTE

LUNETTERIE & ORTHOPÉDIE
DELBENN
16, Rue Kéréon, QUIMPER



MAISON DE CONFIANCE, RECOMMANDÉE AUX MEMBRES DU CLERGÉ

AP 2



Si un enfant se noyait sous vos yeux ?

Ne feriez-vous pas un geste pour le sauver ?

FAITES LE GESTE QUI SAUVERA LES ENFANTS DES VILLES :

PARTICIPEZ A LA

CROISADE DE L'AIR PUR

Grâce à laquelle ils pourront enfin prendre des vacances.

Souscrivez dans tous les Bureaux de Poste des

BONS DE SOLIDARITÉ


*Le Gérant :* D. Plouzennec.

QUIMPER — IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE

Archives diocésaines de Quimper et Léon

TIREZ DE VOTRE ARGENT
LE MEILLEUR PROFIT
en souscrivant aux
BONS DU TRÉSOR

★ INTÉRÊT PAYÉ D'AVANCE
Un bon de 5.000 frs à 2 ans, par exemple, ne vous coûtera que 4.750 frs. La différence de 250 frs représente l'intérêt à 2,50 pour cent, que vous encaisserez ainsi à l'instant même où vous prendrez votre Bon.

★ EXEMPTION DE TOUT IMPÔT
Les revenus des Bons du Trésor ne subissent : Ni impôt cédulaire sur les valeurs mobilières (25 %) ; ni surtaxe exceptionnelle (5 %) ; ni impôt général sur le revenu ; ni droit de transmission.

★ FACILITÉS DE REMBOURSEMENT
L'argent placé en Bons du Trésor peut être transformé en Billets de banque dès qu'on en a besoin (escompte ou avances par la Banque de France).

★ *VOUS TROUVEREZ DES BONS*
*Dans les Caisses publiques et les Banques ; chez les Agents de change et les Notaires ; auprès des Caisses d'Épargne.*
AC 6

HARMONIUMS
NEUFS ET D'OCCASION DE TOUTES MARQUES
ÉCHANGE • LOCATION • CRÉDIT
LABROUSSE
33, Rue de Rivoli - Paris (4e)
41 bis, Boulevard des Batignolles - Paris (8e)
221, Faubourg Saint-Honoré - Paris (8e)

57e Année. N° 35 — *Vendredi 18 Septembre 1942* — R. C. 405.

# La Semaine Religieuse

## de Quimper & de Léon

**Administration** : *31, rue Elie-Fréron, Quimper*

Abonnements, payables d'avance, C/C 93.81, Nantes
Prix uniforme, France, **30** francs — Le numéro, **1** franc
Changement d'adresse, **1** fr. **50** — Correspondance, **1** fr. **50**

### Offices de la semaine (Septembre).

20. 17e dim. après la Pentecôte. sd. V.
*V. de S. Matthieu, mém. du 17e dim. des SS. Eustache et Cie.*
21. S. Matthieu, Ap. et Ev. 2e cl. R.
22. S. Thomas de Villeneuve, Ev. et C. d. B.
23. S. Lin, P. et M. sd. R.
24. N.-D. de la Merci, dm. B.
25. De la Férie. V.
26. De la B. V. M. B.
27. 18e dim. après la Pentecôte. sd. V.
*A V., m. de S. Wenceslas et des SS. Côme et Damien.*

### Adoration perpétuelle pendant la semaine.

| | | | |
|---|---|---|---|
| Landivisiau | 15-21 | Plougasnou | 27-30 |
| Châteaulin | 22-26 | | |

### Sommaire :

I. Partie officielle. — *Communications de l'Evêché :* Quête pour l'Association diocésaine ; Journée Missionnaire Universelle ; Inspection diocésaine ; Décoration diocésaine ; Nominations ; Décès.
II. Partie non officielle. — *Chronique du diocèse :* Offices paroissiaux ; Semaine pédagogique ; Le Folgoat ; Grand Pardon.
III. *Chronique générale.* — Message de S. S. Pie XII, à l'occasion de son Jubilé épiscopal (suite).
IV. — *Bibliographie.*
V. — *Annonces et avis divers.*

## PARTIE OFFICIELLE

### Communications de l'Evêché.

**I. Quête pour l'Association diocésaine.** — La quête annuelle pour l'Association diocésaine devra être faite dans toutes les églises et chapelles du diocèse le *dimanche 27 Septembre*. Le produit en sera immédiatement adressé à l'Evêché (C./C. 3480 Nantes).

**II. Journée Missionnaire Universelle.** — La Journée Missionnaire Universelle, dont le Saint-Siège a demandé à NN. SS. les Evêques de promouvoir chaque année la célébration l'avant-dernier dimanche d'Octobre, est donc fixée au *dimanche 18 Octobre prochain.*

Archives diocésaines de Quimper et Léon



**III Inspection diocésaine** — 1° *Versement des subventions.* — Toutes les écoles ont dû recevoir le montant de la subvention qui leur a été accordée. Celles qui ont été servies par l'intermédiaire de la Société Générale doivent envoyer à celle-ci un accusé de réception. A celles-là et aux autres, nous allons faire parvenir un modèle de reçu qu'on nous renverra signé et timbré (se reporter au dernier numéro de la *Semaine religieuse*). Si une omission s'était produite dans l'envoi des fonds, qu'on nous prévienne d'urgence.

2° *Maîtres des Cours Complémentaires.* — La plupart des écoles ont déjà fourni les noms des professeurs des Cours Complémentaires. Ce dernier terme a pu induire en erreur quelques Directeurs ou Directrices. Il s'agit bien des Maîtres des Cours Complémentaires, mais aussi ceux des Cours Supérieurs, c'est-à-dire de tous les maîtres non subventionnés, ecclésiastiques, religieux, religieuses, instituteurs libres. Il faut avoir bien soin de mentionner pour chacun le nombre de ses années d'enseignement et de noter sa qualité d'ecclésiastique (E), de religion R), de laïc (L). Y ajouter aussi les noms des moniteurs et des monitrices. Tout ceci concerne uniquement l'année écoulée 1941-1942.

**IV. Décoration diocésaine.** — Monseigneur l'Evêque a décerné la médaille d'argent du Mérite diocésain à Mme Louis Le Saint, au service de l'église de Riec-sur-Bélon depuis 32 ans.

**V. Nominations.** — Par décision de Monseigneur l'Evêque, ont été nommés :

Inspecteur diocésain des écoles : M. E. Rannou, directeur d'école professionnelle, à Guissény ;

Professeur : au *Petit Séminaire de Pont-Croix*, M. R. Gougay, professeur à l'Institution Saint-François de Lesneven, et M. Corvest, jeune prêtre de Pont-Croix ;

— à l'*Institution N.-D. du Creisker, Saint-Pol-de-Léon*, M. Drogou, vicaire à Landerneau, et M. Feutren, jeune prêtre de Gouézec ;

— à l'*Institution Saint-François, Lesneven*, M. M. Dilasser, jeune prêtre de Lesneven, et M. Y. Kermarrec, jeune prêtre de Plabennec ;

— à l'*Ecole Saint-Yves, Quimper*, M. Dolou, diacre du Relecq-Kerhuon ;

— à l'*Ecole Saint-Joseph, Morlaix*, M. A. Martin, instituteur à Rosporden ;

Directeur de l'*Ecole professionnelle de Guissény*, M. Pennec, professeur au dit établissement ;

Directeur : à *Cloharz-Carnoët*, M. Le Bras, instituteur à Pluguffan ;

— à *Plouédern*, M. Bergot, instituteur au Relecq-Kerhuon ;

Instituteur : à *Plouescat*, M. Ségalen, instituteur à Saint-Adrien (Plougastel-Daoulas) ;

— à *Saint-Adrien* (Plougastel-Daoulas), M. Jestin, jeune prêtre de Lambézellec ;

— à *Gouesnou*, M. F. Stéphan, jeune prêtre de Guiclan ;

— au *Grouanec* (Plouguerneau), M. Corfa, jeune prêtre de Plouider ;

— au *Relecq-Kerhuon*, M. Legendre, jeune prêtre de Landéda.

**VI. Décès.** — Nous recommandons aux prières du Clergé et des fidèles, M. Jean Mengant, ancien recteur de Gouesnac'h, décédé le 13 Septembre, à l'âge de 64 ans.



# PARTIE NON OFFICIELLE

## CHRONIQUE DU DIOCÈSE

*Evêché :* c/c 3480. Nantes. — *Semaine religieuse :* c/c 9381, Nantes.

### Offices paroissiaux.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — 17e *dimanche après la Pentecôte* (20 *Septembre*) : messes à 7, 8, 9, 9, 10, 11 h. (grand'messe) et 12 h. 30. — A la messe de 9 heures (pour les familles nombreuses), allocution par Son Excellence Monseigneur Duparc. — A 15 h. 30, vêpres et bénédiction.

*Lundi* et *mardi* : à 7 h. 30, services pour les Trépassés.

*Tous les soirs* : à 20 h. 15, prières pour la paix et bénédiction.

— Eglise de Saint-Mathieu. — 17e *dimanche après la Pentecôte* (20 *Septembre*) : messes à 7, 8, 9, 10, 11 h. (gran'messe) et 12 h. 30. — Vêpres à 14 h. 30, procession du Saint-Sacrement, prières pour la paix et bénédiction.

*Mardi* et *mercredi* : à 8 h. 30, services pour les Trépassés.

*Tous les soirs* : à 20 h. 15, prières pour la paix et bénédiction.

*Dimanche 27 Septembre, solennité de saint Mathieu*, titulaire de l'église paroissiale : la grand'messe sera chantée par M. le vicaire général Jousour ; le panégyrique sera prononcé par M. le vicaire général Moënner.

**Semaine pédagogique.** — Malgré les tracas et soucis qui accablent en ce moment les écoles, la Semaine pédagogique, organisée par les Religieuses enseignantes, a connu un succès inespéré. Cent trente-six enseignantes en ont suivi les travaux, venues de tous les points du diocèse et appartenant à dix Congrégations. Plus encore que de la variété des costumes, était touchante l'harmonie des cœurs dévoués au service d'un commun idéal, et animés d'un égal désir de s'instruire des meilleurs moyens de remplir leur noble mission.

Le R. P. Jaouen, Provincial des Pères de la Salette, théologien érudit et pédagogue averti, Breton en surplus, avait bien voulu se charger des leçons de méthode générale. En les groupant autour d'une idée centrale : la collaboration de l'enfant à sa propre éducation, il sut leur donner un intérêt plus précis. Abstrait au début, son langage devenait progressivement plus concret, à mesure qu'il passait au domaine des applications : en classe, à l'étude, sur la cour de récréation, dans les perspectives de la formation sociale et religieuse. Grâce à lui, la méthode active sera pour notre enseignement plus qu'une formule, une réalité féconde.

Et que dire des cours techniques, confiés à des professionnelles d'une connaissance éprouvée et d'une expérience consommée ? Un véritable charme qui durait parfois jusqu'à près de deux heures, sans la moindre lassitude chez les élèves. L'enseignement du français et du latin, depuis la classe de Sixième jusqu'à celle de Première, semblait n'avoir aucun secret pour ces modestes savantes. Heureuses, les élèves qui sont à l'école de pareilles maîtresses !

Généreusement, l'établissement de la Retraite de Quimper avait mis à la disposition des congressistes sa chapelle, ses vates salles, ses cours, ses jardins et ce geste d'hospitalité large a été universellement apprécié.

LL. Exc. Mgr Duparc et Mgr Cogneau ont daigné honorer de leur présence une des séances : leurs encouragements et leurs bénédictions seront, pour les âmes vaillantes qui les ont

Archives diocésaines de Quimper et Léon



reçus, d'un précieux réconfort dans les tâches à venir. Toutes, en quittant au bout des cinq jours prévus, emportaient d'abondantes moissons. A l'unanimité, avant de se séparer, l'assemblée exprima le vœu de voir se renouveler le même bienfait en 1943. Le Comité directeur a promis d'y penser.

---

LE FOLGOAT. — **Le grand Pardon de Notre-Dame.** — Sous le signe des Prisonniers de guerre... Temps incomparable... 25, 35.000 pèlerins ? Qui les pourra dénombrer ?

Des centaines arrivent aux trains de Landerneau et de Brest. Beaucoup, beaucoup à pied, à bicyclette, surtout des jeunes, des Jacistes...

Ils viennent de loin : Saint-Pol, Morlaix, Plomodiern, Arzano,... coiffes de Kerlouan, Guissény, Santec, Roscoff, Saint-Thégonnec, Guimiliau, Ils-de-Sein, Ouessant.

Moins d'hommes que de femmes : 300.000 prisonniers, le battage en retard.

Et voici le long cortège, du presbytère à la place : Croix et bannières de Lesneven, Ploudaniel, Trégarantec, Saint-Méen, Plouider, Plounéour-Trez, Brignogan, Goulven, Kerlouan, Guissény, Kernilis, Lanarvily, Loc-Brévalaire, Le Drennec, Plouvien, Plabennec, Kersaint, Milizac, Saint-Pabu.

Service d'ordre assuré par MM. Maynier, Séveno et Dantec.

Le pardon est présidé par Mgr Roques, archevêque de Rennes, métropolitain de Bretagne, qu'entourent NN. SS. Duparc et Cogneau, MM. les Vicaires généraux et chanoines Groult de Rennes, Joncour, Messager, Moënner, Perrot, Calvez, Le Goasguen, Boucher, Courtet, Coadou, Guéguen, Le Roux, et de nombreux prêtres.

Derrière les autorités religieuses, MM. Guillou, conseiller national, sous-Préfet de Brest, délégué de M. George, préfet du Finistère ; Hamon, sous-préfet de Morlaix ; Paul Simon, Trémintin ; Fernand Corre et Kerdrel ; Inizan, maire du Folgoat ; Jh. de Dieuleveult ; l'amiral Richard. etc...

La grand'messe est chantée par M. le chanoine Marcel Kerbrat, chevalier de la Légion d'honneur, commandant du 48e R. I., directeur au Grand Séminaire. Diacre et sous-diacre, M. Dilasser et J. Guéguen.

Cérémonies liturgiques impeccables, haut-parleur (Merret), chant (MM. Pennanéac'h, Louarn), orgue (H. Gougay).

Après l'Evangile, M. le chanoine Favé, au verbe ferme et pénétrant, au breton pur et imagé, tient la foule suspendue à ses lèvres par un discours où, ayant dressé le bilan des méfaits causés par l'égoïsme de notre société moderne, il dit son espoir dans la jeunesse, et particulièrement dans cette jeunesse rurale qui de plus en plus nombreuse se groupe dans des cercles fervents et généreux. Il rappelle la nécessité du courage et même de l'héroïsme qui réclament toujours le devoir et quelquefois plus que le devoir. Et il cite l'exemple de son confrère l'abbé Cloche, directeur des Œuvres rurales de Rennes, son compagnon d'armes au 248e R. I., qui prit la place d'un père de famille pour une mission périlleuse où il devait trouver la mort.

Au repas du presbytère, M. le Recteur remercia ses hôtes éminents : Mgr l'Archevêque de Rennes qui, tels autrefois les Ducs de Bretagne sitôt leur couronnement, est venu apporter ses hommages à N.-D. du Folgoat. Il dit l'exemple de la duchesse



Isabelle, laquelle dit la chronique, « tant aima les Bretons, qu'elle voulut finir ses jours parmi eux ». « Fasse aussi Notre-Dame, Monseigneur, que les gens de Bretagne vous témoignent tant d'égards que jamais ne vouliez les quitter. — « C'est juré, de tout cœur, répliqua aussitôt Mgr l'Archevêque.

M. le Recteur salue ensuite notre Evêque vénéré, Mgr Duparc, récemment promu Officier de la Légion d'honneur : « La belle citation, dit-il : Titres exceptionnels, grand Prélat, s'est imposé à tous par sa haute valeur morale ». Léon et Cornouaille, Monseigneur, tous, prêtres et laïques, nous sommes fiers de vous, et heureux de vous offrir aujourd'hui nos plus vives et cordiales félicitations...

Puis il remercia le Sous-Préfet de Brest, le priant de transmettre à M. le Préfet du Finistère la reconnaissance de tout le peuple chrétien du Léon. M. le Préfet avait écrit en réponse à l'invitation de M. le Recteur : « Vous me voyez très touché de votre aimable invitation Je crains cependant de ne pouvoir m'y rendre personnellement : mais je délègue M. le Sous-Préfet de Brest pour me représenter officiellement à cette importante manifestation religieuse ».

Il eut enfin un mot du cœur pour Son Exc. Mgr Cogneau, jadis éminent professeur au Grand Séminaire, aujourd'hui l'honneur et la fierté du diocèse ; — pour MM. les Vicaires généraux, pour MM. les laïques présents, entre autres M. P. Simon, pour M. Kerbrat, glorieux soldat de la guerre 39-40, et M. Favé, l'animateur de la J. A. C...

Mgr Duparc, dans un toast délicat, remercia Mgr de Rennes, MM. les Sous-Préfets de Brest et de Morlaix, priant celui de Brest de transmettre à M. le Maréchal Pétain ses meilleurs vœux et ceux du diocèse de Quimper tout entier, d'heureuse et longue vie pour la prospérité et la rénovation de la France.

M. le Sous-Préfet de Brest, orateur disert et élégant, dit combien il était touché de l'accueil qui lui avait été fait en Bretagne.

Mgr de Rennes enfin, en une brillante improvisation, exprima à Mgr Duparc toute sa vénération et son respect, déclarant combien il était heureux d'être venu au Grand Pardon du Folgoat : « J'y reviendrai, dit-il, afin de jouir plus pleinement encore de ce spectacle incomparable de foi et de piété ».

Après-midi, le Chapelet expliqué par M. Caroff, recteur de Trégarantec.

Et c'est la procession solennelle autour de l'Esplanade, au chant du beau cantique : *Patronez dous ar Folgoat*, accompagné par la musique de M. Jean Guéguen, de Lesneven. Précédant les personnalités, sur un solide brancard, s'avance la statue de granit de la Vierge couronnée, portée sur les épaules des prisonniers libérés du canton de Lesneven : Morand, Le Page, F. Moal, Quéré, Huguen, Maurice, G. Uguen, Manac'h, Conq, Bodennec, Le Got, du Vergier, Le Bras, Le Saint, Habasque, Piriou, Jacq, Mobihan, Lossouarn, Ulvoas, etc, etc..., et leur directeur Jean Baley.

A l'issue des vêpres, l'assistance écoute avec une religieuse attention l'éloquente et ardente allocution de Mgr l'Archevêque de Rennes, un orateur de grande classe, au verbe clair et sonore,

Archives diocésaines de Quimper et Léon



au geste vif et énergique. Les têtes se dressent, les oreilles se tendent pour mieux retenir toutes ces leçons de goût de la pauvreté, du travail et du sacrifice qui se dégagent des mystères de Bethléem, de Nazareth et du Calvaire rappelés par l'éminent Prélat, et que nous donne la Vierge pour ces temps d'épreuve et de rénovation. Magnifique clôture d'une fête qui fut belle et bonne à tous les cœurs chrétiens... Puis ce fut par la bénédiction du Saint-Sacrement donnée à une foule prosternée et recueillie que se termina ce quatrième Pardon de guerre, qui marquera dans les annales du Folgoat, tandis que par trois fois s'élevait vers le ciel la supplication : « *Da pacem, Domine,* Donnez-nous la paix, Seigneur,... « *ar peoc'h, ô Maria* ».

## CHRONIQUE GÉNÉRALE

### Message de Sa Sainteté Pie XII à l'occasion de son Jubilé épiscopal *(suite)*

I. — *Certitude de victoire.*

La certitude de la victoire, l'Eglise primitive en puisait l'aliment, la fermeté, l'intrépidité dans les paroles du Maître : *Ego vici mundum* (Jo. 16, 33) « J'ai vaincu le monde ». Parole qu'on pouvait bien graver sur le bois de sa croix, étendard de ses triomphes. Faites en sorte que la chrétienté d'aujourd'hui soit pénétrée, embrasée du feu ardent et lumineux de cette parole, et vous ressentirez au cœur la tranquille et douce confiance de la victoire qu'elle vous assure : quand achèveront de se dissiper les ténèbres des jours présents, où tant de cœurs vivent dans la terreur et l'abattement, il n'arrivera rien de ce qui épouvante les pusillanimes, — mais on verra briller radieuses et satisfaites, les espérances des cœurs fidèles et magnanimes.

L'Eglise d'aujourd'hui ne peut retourner purement et simplement aux formes rudimentaires du petit troupeau initial. Dans sa maturité qui n'est pas la vieillesse elle garde le front haut ; elle porte dans ses membres l'indéfectible vigueur de sa jeunesse ; elle reste nécessairement ce qu'elle fut dès le premier instant de sa naissance, toujours la même. Elle ne change ni dans son dogme, ni dans sa vigueur; elle est inexpugnable, indestructible, invincible. Elle est immuable, inaltérable, selon la charte de sa fondation scellée par le sang du Fils de Dieu ; et pourtant elle se meut, et pourtant elle revêt de nouvelles formes à mesure qu'elle avance en âge, progressant toujours, sans jamais changer dans sa nature, parce que, dit admirablement Vincent de Lérins, la religion des âmes imite l'évolution des corps : ils se développent et croissent avec le nombre des années, ils demeurent toutefois les mêmes, tels qu'ils ont toujours été.

Elle peut bien, l'Eglise, regarder fièrement et sans crainte son passé et le gigantesque édifice, presque deux fois millénaire, de son magistère et de sa discipline, édifice dressé grâce à l'évolution lumineuse du dépôt de la vérité à elle confiée, grâce à la croissance en force et en perfection de son unité intérieure, grâce au développement de sa liturgie qui gravite tout entière autour du sacrifice de la sainte messe et des sacrements comme autour de leur centre, grâce enfin à ce levain de l'esprit chrétien qui, de plus en plus, marchant toujours avec le temps, vient s'infiltrer dans tous les éléments et toutes les conditions de la vie ; et, néanmoins, en présence de besoins et de tâches plus amples, parvenue désormais à la maturité de sa mission de mère universelle du peuple croyant, elle ne consentirait pas, l'Eglise, sous peine d'être infidèle à elle-même, à retourner en arrière vers les formes de vie et d'action des premiers temps. Le Cénacle est devenu un temple plus grandiose que celui de Salomon. Le petit trou-



T 1202

peau s'est multiplié : il a passé les fleuves et franchi les monts ; il émigre vers tous les pâturages de la terre ; le petit grain de sénevé, suivant la promesse et la volonté du Seigneur, est devenu un arbre immense, et, sous son ombre, les peuples reposent.

Non ! Il ne peut y avoir pour l'Eglise, dont Dieu conduit tous les pas et qu'il accompagne au cours des siècles, il ne peut pas y avoir, pour une âme chrétienne qui contemple l'histoire selon l'esprit du Christ, un recul vers le passé, mais seulement le souci de toujours avancer vers l'avenir, de toujours monter. *(A suivre.)*

**Pour les bicyclettes des Prêtres.** — En réponse à de nombreuses questions qui lui ont été posées au sujet de la répartition des pneus de bicyclettes, l'Œuvre des Campagnes communique le renseignement suivant :

« MM. les Curés sont considérés comme appartenant à un service public au même titre que les médecins, vétérinaires, etc.

« Ils doivent écrire pour demander de nouveaux pneus au Service Pneumatiques de la Préfecture dont ils relèvent. Il leur sera donné satisfaction. Si une réponse dilatoire ou négative leur en parvient, qu'ils écrivent à : M. le Répartiteur Chef de la Section du Caoutchouc, 9, avenue Hoche, Paris (8e). »

## BIBLIOGRAPHIE

*CASTERMANN, rue Bonaparte, 66, Paris (6e).*

AU SECOURS DES AMES. Répertoire de textes choisis des meilleurs auteurs pour prédicateurs, conférenciers, militants, cercles d'études, etc..., par Le Chercheur, lauréat de l'Institut. — Un vol. Grand, in-8°. Prix : 20 francs ; franco, 24 francs.

Après *Les Meilleures Pièces, Les Meilleures Chansons Les Meilleures Histoires* et *Les Meilleurs Livres*, voici *Les Meilleurs Textes*. Cette fois, l'infatigable Chercheur, l'abbé Rosat, ambitionne d'offrir aux semeurs d'idées, aux militants de l'Action Catholique, une sorte de *Somme Religieuse* des plus belles pages et des plus fortes pensées des meilleurs auteurs de tous les temps. Ainsi, dans ce tome premier, consacré aux questions de base, nous voyons Platon, Cicéron, Epictète, saint Augustin, Tertullien, saint Thomas d'Aquin, Bossuet, Fénelon, Pascal, Racine, Chateaubriand, Victor Hugo, Lamartine, Lacordaire, Lamennais, Montalembert, Louis Veuillot, Mgr Freppel, Pasteur, Mgr d'Hulst, etc., puis les papes, les savants, les écrivains modernes, livrer leur témoignage *sur Dieu*, la *Providence*, le *Problème du mal*, la *Trinité*, le *Mystère*, le *besoin de Dieu*, la *déchristianisation*, notre *décadence morale*, l'*Apostolat*, etc. Travail salutaire !

Des centaines de citations.

Joseph Ageorges : UNE HISTOIRE ET UNE EPOPÉE : L'A. C. J. F., de sa fondation à nos jours. — Un vol. in-8°. Prix : 17 francs.

A. Rosat : *Aux futurs communiants* : QUE DEMANDEZ-VOUS RECEVOIR ? — In-8° illustré et en couleurs. Prix : 7 fr. 50

*Editions SPES, 79, rue de Grenelle, Paris (7e).*

Cécile Jéglot : COLLECTION « LA JEUNE FILLE » : *La jeune fille et la famille, La jeune fille et la souffrance, La jeune fille et l'apostolat, La jeune fille et le sentiment national.* — Chaque brochure : 3 fr. 50.

R. P. Sertillanges : DIEU GOUVERNE. Gouverne-t-il seul ou avec d'autres ? Et le hasard ? et la liberté ? les intermédiaires ? la prière, le miracle, la grâce ?

Le P. Sertillanges répond à ces questions avec lucidité et pénétration au point que sa lecture en devient passionnante. — 15 francs.

*Le Gérant :* D. Plouzennec.

QUIMPER. — IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE

Archives diocésaines de Quimper et Léon


# SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

**Agences** — **Bureaux permanents**

BREST, QUIMPER — Châteaulin, Concarneau, Douarnenez, Morlaix, Pont-l'Abbé, Quimperlé, Saint-Pol de Léon.

et nombreux bureaux périodiques

Toutes opérations de banque et de bourse, garde de titres, coffres-forts

***Réalisez votre rêve....***

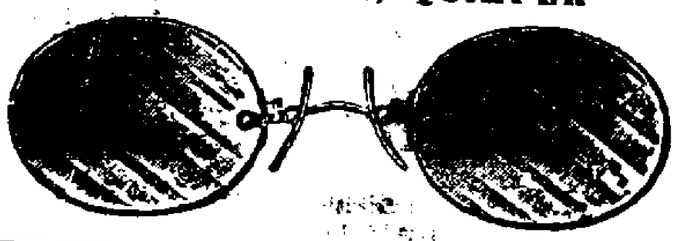



Grâce à la
**LOTERIE NATIONALE**

DELBENN DÉPOSÉE

**LUNETTERIE & ORTHOPÉDIE DELBENN**

16, Rue Kéréon, QUIMPER



P. LE GUENNEC
Opticien diplômé
BANDAGISTE

MAISON DE CONFIANCE, RECOMMANDÉE AUX MEMBRES DU CLERGÉ


57e Année. N° 36 — *Vendredi 25 Septembre 1942* — P. C. 405

# La Semaine Religieuse

## de Quimper & de Léon


**Administration** : *31, rue Elie-Fréron, Quimper*

Abonnements, payables d'avance, C/C 93.81, Nantes
Prix uniforme, France, **30** francs — Le numéro, **1** franc

Changement d'adresse, **1 fr. 50** — Correspondance, **1 fr. 50**


## Offices de la semaine (Septembre-Octobre).

27. 18e dim. après la Pentecôte. sd. V.
*A V., m. de S. Vinceslas et des SS. Côme et Damien.*
28. S. Vinceslas. M. sd. R.
29. Dédicace de S. Michel, Arch. 1re cl. B.
30. S. Jérôme, C. et D. d. B.
1. S. Rémi, Ev. et Conf. dm. B.
2. Les SS. Anges Gardiens. dm. B.
3. Ste Thérèse de l'Enfant-Jésus, V. d. B.
4. 19e dim. après la Pentecôte. sd. V.
*Au chœur, Solennité du T. S. Rosaire.*

Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Plougasnou ..... 27-30 | Lannilis ..... 1-5

Sommaire :


I. Partie officielle. — *Communications de l'Evêché* : Mois du Rosaire ; Action Catholique : J. A. C. ; Nominations.

II. Partie non officielle. — *Chronique du diocèse* : Offices paroissiaux ; Remise de la rosette d'officier de la Légion d'honneur à Mgr Dupare ; Quimper : Pèlerinage et Pardon de Sainte-Thérèse ; Avis de service ; Intentions recommandées ; Plonévez-Porzay : Sainte-Anne la Palud. — Message de S. S. Pie XII, à l'occasion de son Jubilé épiscopal (suite).

III. — *Bibliographie.*


## PARTIE OFFICIELLE

### Communications de l'Evêché.

**I. Mois du Rosaire.** — Les exercices du Mois du Rosaire doivent se faire dans toutes les paroisses du diocèse. Conformément aux prescriptions de S. S. Léon XIII, ils se poursuivront jusqu'au 2 Novembre.

Nous rappelons, à cet effet, les ordonnances qui suivent : elles doivent être publiées au prône avec l'annonce des exercices du Mois du Rosaire et les indulgences qui y sont attachées.

Article 1er. — Le dimanche 4 Octobre, la fête du Saint Rosaire, annoncée la veille au son des cloches, sera célébrée solennellement.

Archives diocésaines de Quimper et Léon



Art. 2. — Chaque jour de ce mois, dans les églises et chapelles du diocèse, le matin à la messe, ou le soir, on récitera, en méditant les mystères du Rosaire, cinq dizaines de chapelet, puis les litanies de la Sainte Vierge et la prière à saint Joseph, ordonnée par le Souverain Pontife.

Art. 3. — Si l'exercice a lieu le soir, ces prières *doivent* être récitées devant le Saint-Sacrement exposé, et suivies de la bénédiction.

Art. 4. — Les fidèles qui ne pourraient assister à ces pieux exercices sont invités à réciter le chapelet, tous les jours, en famille ou dans leur particulier.

Art. 5. — Nous engageons les fidèles et les communautés religieuses à multiplier les communions et à joindre leurs ferventes prières à celles du Souverain Pontife pour obtenir aux nations la paix si désirée.

— Récitation du Rosaire pendant le mois d'Octobre. — Il est accordé à ceux qui pendant le mois d'Octobre réciteront, soit en public soit en particulier, au moins un chapelet en méditant sur les mystères du Rosaire, une indulgence de *7 ans et 7 quarantaines*, chaque jour :

— S'ils le font le jour de la fête de Notre-Dame du Rosaire et pendant toute son octave, *indulgence plénière*, moyennant confession, communion et visite d'une église ou chapelle publique ;

— *Indulgence plénière*, avec mêmes conditions, si, après l'Octave du Rosaire, ils font cette récitation au moins pendant 10 jours.

Pardon ou Portioncule du Rosaire. — Le premier dimanche d'Octobre, solennité du saint Rosaire, *dans toutes les églises où est érigée la Confrérie du Rosaire*, tous les fidèles peuvent gagner une indulgence plénière à *chaque visite* qu'ils feront à la chapelle du Rosaire ou à une statue de la Sainte Vierge exposée dans l'église, depuis samedi midi jusqu'à minuit du dimanche soir, pourvu que, à chaque visite, ils récitent aux intentions du Souverain Pontife, *6 fois le Pater, l'Ave* et *le Gloria Patri*, prières prescrites et qu'on ne peut pas remplacer par d'autres.

La confession et la communion sont requises, mais dans les conditions prévues par le canon 931, savoir : la confession peut se faire le jour même, ou dans les huit jours qui précèdent ou qui suivent ; la communion peut se faire le jour même, la veille ou dans les huit jours qui suivent.

Ceux qui ont l'habitude de se confesser deux fois le mois, ou de communier au moins cinq fois par semaine, ne sont pas astreints à se confesser dans les limites qu'on vient d'indiquer.

*N. B.* — Toutes ces indulgences sont applicables aux âmes du Purgatoire.



**III. Nominations** — Par décision de Monseigneur l'Evêque, sont nommés :

Recteur de Saint-Herbot, M. Olivier Hernot, ancien directeur d'école à Collorec ;

Aumônier du Lycée de Quimper, M. Jean Julien, professeur à l'Ecole Saint-Joseph de Morlaix ;

Aumônier de l'Hôpital départemental de Carhaix, M. Jean Neildé, ancien recteur de Saint-Jean-du-Doigt ;

Chapelain au Pensionnat de Bonne-Nouvelle, Kérinou (Lambézellec), M. Charles Le Bot, vicaire au Conquet.

## PARTIE NON OFFICIELLE

## CHRONIQUE DU DIOCÈSE

*Evêché :* c/c 3480. Nantes. — *Semaine religieuse :* c/c 9381, Nantes.

### Offices paroissiaux.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — 18e *dimanche après la Pentecôte* (27 *Septembre*) : messes à 7, 8, 9, 10, 11 h. (grand'messe) et 12 h. 30. — Vêpres à 15 h. 30. Bénédiction. — Les quêtes pour l'Association diocésaine. — Prières pour la paix, à 20 h. 15. Bénédiction.

*Lundi* et *mardi* : à 7 h. 30, services pour les Trépassés.

*Jeudi* : après-midi, confessions. — A 18 heures, ouverture du mois du Rosaire et prières pour la paix.

*Vendredi* : messe du Sacré Cœur à 8 heures. — Exposition du T. Saint-Sacrement de 8 h. 30 à 18 heures. — A 20 heures, heure d'adoration pour les hommes et les jeunes gens.

*Tous les soirs* : à partir de jeudi, mois du Rosaire et prières pour la paix, à 18 heures.

— Eglise de Saint-Mathieu. — 18e *dimanche après la Pentecôte* (27 *Septembre*), *solennité de saint Mathieu, patron de la paroisse* : messes à 7, 8, 9, 10 et 12 h. 30. A 11 heures, grand'messe solennelle chantée par M. le vicaire général Joncour ; panégyrique de saint Mathieu par M. le vicaire général Moënner, directeur diocésain de l'Enseignement libre. — A 15 h. 30, vêpres solennelles, prières pour la paix, bénédiction du Saint-Sacrement.

*Lundi, mardi* et *mercredi* : à 8 h. 30, services pour les Trépassés.

*Jeudi* : à 9 heures, messe du Saint-Esprit pour l'ouverture des catéchismes et des écoles. La messe sera dite à l'intention des prisonniers. — L'après-midi, confessions. — A 20 h. 15, ouverture du mois du Rosaire.

1er *Vendredi du mois* : le Saint-Sacrement sera exposé de 9 h. 30 à 17 h.

*Tous les soirs* : à 20 h. 15, prières pour la paix, bénédiction.

**Remise de la rosette d'officier de la Légion d'honneur, à Son Excellence Monseigneur Duparc.**— Au cours d'une cérémonie officielle et pourtant intime qui s'est déroulée à l'Evêché le 18 Septembre, le contre-amiral Le Normand, commandant le 2e arrondissement maritime de Brest, a remis à Monseigneur Duparc, au nom du Maréchal Pétain, la rosette d'officier de la Légion d'honneur.

Les parrains étaient : M. le médecin général Mirguet, directeur du Service de Santé ; M. l'ingénieur général Heuzé, directeur des Industries navales, et M. le Commissaire en chef de 1re classe Dujardin, directeur de l'Intendance de la 2e Région maritime.

Autour de Monseigneur étaient réunis Son Excellence Monseigneur Cogneau et toute la famille épiscopale, M. le Préfet du Finistère, M. le Sous-Préfet de Brest, M. le Maire de Quimper et son adjoint M. Tristani, MM. les membres du Chapitre cathédral,

Archives diocésaines Quimper et Léon



MM. les Curés de Saint-Corentin et de Saint-Mathieu de Quimper et de Saint-Louis de Brest, MM. les chanoines Le Goasguen et Le Ster, MM. les capitaines de corvette de Roquefeuil et Michaud, MM. les docteurs Chauvel, Gaumé et Bodolec, MM. de Kerangal, Le Ninivin et Manière.

Une garde composée de gradés et de marins francais venus de Brest rendait les honneurs.

Le contre-amiral Le Normand, face à Monseigneur, prononça l'allocution suivante avant de lui remettre la rosette :

« Monseigneur,

« J'éprouve une grande fierté d'avoir été choisi pour vous remettre l'insigne d'officier de la Légion d'Honneur. Dans la période troublée que nous traversons, alors que tant d'âmes inquiètes peuvent légitimement hésiter, se demander où est le devoir, votre intelligence lucide et votre noble cœur se sont sans hésiter, ralliés au Maréchal. Et la lettre autographe que ce chef vient de vous adresser prouve d'indubitable manière, la très haute et personnelle estime en laquelle il vous tient.

« Si l'investiture officielle vous est, aujourd'hui, donnée par un marin, c'est bien certainement parce que, dans l'esprit du Maréchal, la Marine est l'un des symboles les plus purs du dévouement de la Bretagne à la grande France et à l'Empire.

« Par l'attribution de la croix d'officier de la Légion d'honneur, le Maréchal a voulu reconnaître en vous les vertus spirituelles du prélat. Il a voulu encore saluer en vous le grand Breton et, surtout, le grand Français.

« Monseigneur Adolphe-Yves-Marie Duparc, évêque de Quimper et de Léon, au nom du Maréchal chef de l'Etat, et en vertu des pouvoirs qu'il nous a conférés, nous vous faisons officier de la Légion d'honneur. »

D'un geste énergique, l'amiral touche alors de son épée les épaules du prélat et lui donne ensuite l'accolade.

Très ému, — et cette émotion est partagée par tous les assistants — Monseigneur remercie dans les termes suivants :

« Monsieur l'Amiral,

« C'est une grande faveur que vous me faites en venant me conférer l'insigne d'officier de la Légion d'honneur.

« Vos services dans le grand corps de la Marine aussi bien que votre haute valeur intellectuelle et morale donnent à votre geste un sens et une portée que j'apprécie autant comme évêque que comme serviteur dévoué de la France et de la Bretagne.

« La présence de Monsieur le Préfet, de M. le Sous-Préfet de Brest, de tout le vénérable Chapitre, de Monsieur le Maire, et de tant d'amis distingués, ajoutent encore à ma reconnaissance.

« Mais vous me permettrez, Messieurs, de dire que ma reconnaissance va surtout à mon éminent Auxiliaire et à tout le clergé comme aux hommes et aux femmes d'Action Catholique du diocèse, qui ont eu le principal mérite dans les œuvres pour lesquelles j'ai été décoré, et qui continuent à porter le poids du jour et de la chaleur dans les paroisses, dans l'enseignement, dans toutes les organisations de zèle et de charité où s'épanouit l'apostolat catholique.

« Et combien sont morts, parmi nos fils spirituels qui auraient mérité plus que moi cet insigne !

« Et combien souffrent pour nous dans les camps de prisonniers !

« Et combien, Dieu merci, se dévouent dans tous les genres de service patriotique, au Secours National, au travail incessant pour les prisonniers, et à tous les étages de l'action sociale inspirée de l'Evangile, sous la haute protection d'une autorité préfectorale qui n'a jamais été placée en meilleures mains !



« Monsieur l'Amiral, c'est pour Dieu et pour la Patrie que nous travaillons tous ensemble, et que nous voulons aider Monsieur le Maréchal à sauver la France, avec la grâce d'en-haut, par l'union indissoluble de toutes les provinces, Bretagne en tête, autour du grand Chef qui nous a rendu le sens de l'unité française et la résolution d'en resserrer les liens en proportion même des malheurs qui la menacent. »

Un vin d'honneur a clôturé la cérémonie et tous les assistants ont renouvelé leurs félicitations au vénérable prélat.

---

Quimper. — **Pèlerinage et Pardon de Sainte-Thérèse.** — *Samedi 3 Octobre :* Pèlerinage à l'église Sainte-Thérèse de l'Enfant-Jésus (Quimper). Grand'messe à 10 heures. Vêpres suivies de la procession des reliques de Sainte Thérèse à 2 h. 30.

*Dimanche 4 Octobre*, fête patronale de la paroisse : Grand' messe à 9 h. 30. Vêpres et procession des reliques de Sainte Thérèse, comme la veille, à 2 h. 30.

---

**Avis de service.** — Gouesnac'h : Mercredi 30 Septembre, à 11 heures (h. off.), service pour M. Jean Mengant, ancien recteur de Gouesnac'h.

---

**Intentions recommandées.** — Plouescat : la Mission du 21 Octobre au 8 Novembre.

— Plougasnou : Retraite-Adoration du 27 Septembre au 4 Octobre.

— Tréflaouénan : La Mission, du 8 au 24 Octobre.

---

Plonévez-Porzay. —**Sainte-Anne la Palud.** — Le pardon de Sainte-Anne-la-Palud 1942 marquera dans les annales de Plonévez-Porzay. Les trois journées de fête furent des journées d'ardente supplication pour les prisonniers, mais le dimanche fut de plus une journée d'union. La présence de M. Hollard, sous-préfet de Châteaulin, représentant M le Préfet du Finistère et le Maréchal, renouait, en effet, une tradition abandonnée depuis 78 ans.

Les difficultés de voyage n'avaient pas arrêté les milliers de pèlerins accourus, quelque fois de très loin, pour témoigner à Sainte Anne leur espoir en son secours et leur confiance en sa protection. Les vrais dévots de Sainte Anne, parmi lesquels l'on remarquait un très grand nombre de « Plougastelliz », purent prier dans le recueillement. Aucune musique, aucun manège n'assourdissait, cette année, les personnes agenouillées dans la chapelle.

Le nombre des communions prouva mieux que toute autre chose la ferveur de ceux qui passèrent à la Palud.

Avec Leurs Excellences Mgr Duparc, Mgr Le Bellec, Mgr Cogneau et une cinquantaine de prêtres ou séminaristes, tous les pèlerins supplièrent la Grand' Mère des Bretons de nous donner la paix et de nous rendre nos prisonniers.

M. le chanoine Messager, à la grand'messe, Mgr l'Evêque de Vannes, aux vêpres, évoquèrent, l'un en breton, l'autre en français, le souvenir de nos chers absents. Ils firent comprendre à

Archives diocésaines de Quimper et Léon



leur immense auditoire la nécessité de profiter de la grâce de Pénitence que Dieu nous offre, de changer de vie et d'entreprendre d'un cœur résolu, avec l'aide de Sainte Anne, le travail de relèvement moral de notre pays.

Sainte Anne écoutera la voix des fidèles qui suivirent si dévotement et en si grand nombre la longue procession sur la dune, procession où chacun put admirer les superbes costumes des porteurs et porteuses d'enseignes.

Les Bretons qui attendent derrière les barbelés ont célébré là-bas la fête de Sainte Anne. Puissent leurs prières, celles des pèlerins de Sainte-Anne-d'Auray, celles des pèlerins de la Palud, obtenir la fin de nos malheurs ! Et que, l'an prochain, comme le souhaitait Mgr Le Bellec, tous soient là pour remercier Sainte Anne et la Vierge de les avoir ramenés chez eux !

## Message de Sa Sainteté Pie XII à l'occasion de son Jubilé épiscopal *(suite)*

2. — *Elan dans le sacrifice.*

En un sens toutefois, le retour de l'Eglise à ses débuts est devenu de nos jours une pénible, mais noble réalité. Comme à ses origines et plus qu'à bien des époques, toute imperturbable qu'elle se tienne en face de ses ennemis, la fondation divine du Christ, en maints pays, lutte aujourd'hui pour son existence. L'athéisme sectaire, l'antichristianisme systématique, le froid indifférentisme lui font la guerre et, s'appuyant sur des conceptions et des arguments qui sont loin de cadrer avec les courtoises traditions de la haute controverse, s'abaissent trop souvent aux procédés de la violence. De nouveau, aujourd'hui comme alors, en certains pays, les autorités, oublieuses des obligations morales et portées à confondre le droit avec la force, jettent à la face des chrétiens les mêmes accusations d'infractions aux lois que les Césars des premiers siècles prétendaient constater en Pierre et en Paul, en Sixte et en Laurent, en Cécile, Agnès, Perpétue et dans l'innombrable phalange de ces innocents qui, à présent, resplendissent de l'auréole des martyrs, ici-bas aux yeux de l'Eglise, dans le ciel en présence de l'Agneau. Et quel délit reproche-t-on aux chrétiens, sinon leur indéfectible fidélité au Roi des rois, au Seigneur des seigneurs.

Sans autre raison, aujourd'hui encore, que la foi vive au Fils de Dieu, la soumission à sa loi, l'union spirituelle à son Eglise, l'attachement à ses représentants sur la terre, tout cela, en certains endroits, suffit pour forger à ceux qui en sont coupables une chaîne ininterrompue de soupçons et d'injures, d'évictions et d'ostracismes, de déchéance des droits personnels et des mérites acquis, de tracasseries et de tourments, de pauvreté et de souffrance, de misère et de détriments ou dommages corporels et spirituels. Dans de pareilles conditions, sous la terreur et dans les dangers, que reste-t-il à notre temps, chers fils, sinon de nous reporter à la situation de la primitive Eglise et, animés par les exemples magnanimes des chrétiens d'alors, par le spectacle de leur foi ardente, de leur courage imperturbable, de leur conscience assurée de la victoire, d'y puiser, comme à une source de vaillance et de salut, une nouvelle force, un nouvel élan, une nouvelle constance, convaincus que tout ce qu'ils ont cru, espéré, aimé, demandé, accompli, souffert et glorieusement mérité, est aussi notre vie et notre gloire à nous, le trésor inépuisable de l'Eglise ?

Que cette vision des triomphes remportés par l'Eglise primitive raffermisse et exalte votre espérance et découvre à vos yeux, derrière la tempête qui passe, un horizon de nouveaux triomphes. Tôt ou tard, l'éphémère cortège de troubles funestes ne fera que mettre en plus



éclatante lumière la vérité consolante de cette parole de l'Apôtre bien-aimé : *Haec est victoria, quae vincit mundum, fides nostra.* La victoire qui triomphe du monde, c'est notre foi » (1. Jo., 5, 4.).

Si le sang qui, dans les siècles d'épreuves, de souffrances, de sacrifices, marquait et rehaussait la beauté de l'Eglise en sa jeunesse nous semble à présent le rubis le plus étincelant de son diadème triomphal, pour la chrétienté de notre époque aussi, la grandeur de la future victoire, conquise au feu de la tribulation, se mesurera à la générosité du sacrifice. La volonté virile et résolue de ces héros qui nous ont précédés, marqués du signe de la croix, — *qui nos praecesserunt cum signo fidei*, — a-t-elle donc pu être brisée par la fureur d'un Néron ou d'un Dioclétien, par les manœuvres sournoises d'un Julien l'Apostat ? Outrages sur outrages, blessures sur blessures, violence ou astuce des ennemis du Christ, rien n'était capable de troubler ni de voiler l'inaltérable sérénité de leur vaillance en face de toutes sortes de supplices et de martyres.

Une chrétienté dont le regard est constamment fixé sur l'héroïsme des premiers siècles ne peut pas ne pas rester fidèle à l'esprit de ce mot de saint Pierre au plus fort de la persécution : *Si quid patimini propter iustitiam, beati.* Bienheureux vous qui souffrez pour la justice. » (I Petr., 314.) Elle se montrera digne de l'héritage de ses pères et, à l'heure marquée par Dieu, consciente de la grandeur de sa mission, elle conquerra, dans la peine, mais dans la gloire, une paix qui lui fera crier avec l'Apôtre des Gentils : *Deo autem gratias, qui dedit nobis victoriam.* Dieu soit béni qui nous a donné la victoire. » (I Cor., 15.57.)

*(A suivre.)*

## BIBLIOGRAPHIE

**Nos Lectures.** — L'Union missionnaire du Clergé publie « *Pie XI Pape des missions. Actes et documents missionnaires* ». En deux fascicules sont réunis les textes officiels émanés de S. S. Pie XI sur les missions. Ces textes sont précédés d'une chronologie complète de ses actes missionnaires. Un supplément groupe de la même façon les actes et les documents de LL. SS. Pie XII et Benoît XV. Les traductions des Encycliques sont accompagnées de leur texte latin. Un index analytique précis et très complet rend cet ouvrage particulièrement facile à consulter.




*Le Gérant :* D. PLOUZENNEC.

QUIMPER. — IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE

Archives diocésaines de Quimper et Léon


# LES BONS D'ÉPARGNE

● **INTÉRÊT**

**Les Bons d'Epargne sont à quatre ans d'échéance ; ils rapportent un intérêt de 3 pour cent.**

**La moitié de cet intérêt est payée à la souscription, l'autre à l'échéance des titres : *ainsi un Bon de 5.000 francs est émis à 4.700 francs et remboursé à 5.300.***

● **EXEMPTION FISCALE**

**Les Bons d'Epargne sont exempts de tous impôts, présents ou futurs, frappant les valeurs mobilières.**

● **REMBOURSEMENT ANTICIPÉ**

**Des remboursements peuvent intervenir avant l'échéance dans les cas suivants : mariage, naissance, décès, installation dans une entreprise agricole ou artisanale, achat d'un bien rural, calamités agricoles. Le souscripteur retrouve ainsi ses disponibilités dans les circonstances où elles lui sont le plus nécessaires.**

● **ACQUISITION FACILE**

**Les Bons se trouvent partout : Caisses publiques, Bureaux de poste, Banques, Agents de change, Notaires, Caisses d'Epargne.**

**Coupures de 1.000, 5.000, 10.000 francs et au-dessus.**

**SOUSCRIVEZ !**

B 51



# HARMONIUMS

NEUFS ET D'OCCASION DE TOUTES MARQUES

ÉCHANGE • LOCATION • CRÉDIT

**LABROUSSE**

33, Rue de Rivoli - Paris (4e)

41 bis, Boulevard des Batignolles - Paris (8e)

221, Faubourg Saint-Honoré - Paris (8e)



DELBENN

DÉPOSÉE

**P. LE GUENNEC**

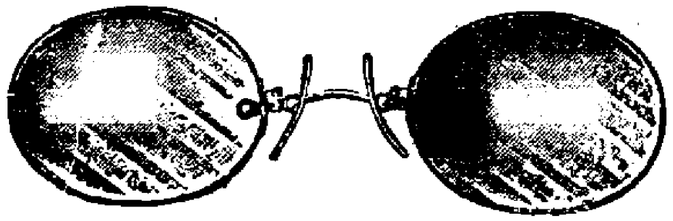
Opticien diplômé

BANDAGISTE

**LUNETTERIE & ORTHOPÉDIE**

**DELBENN**

**16, Rue Kéréon, QUIMPER**



MAISON DE CONFIANCE, RECOMMANDÉE AUX MEMBRES DU CLERGÉ



57e Année. N° 37 — *Vendredi 2 Octobre 1942* — P. C. 405

# La Semaine Religieuse

## de Quimper & de Léon

**Administration : *31, rue Elie-Fréron, Quimper***

Abonnements, payables d'avance, C/C 93.81, Nantes

Prix uniforme, France, **30** francs — Le numéro, **1** franc

Changement d'adresse, **1** fr. **50** — Correspondance, **1** fr. **50**


## Offices de la semaine (Octobre).

4. 19e dim. après la Pentecôte. sd. V.
   *Au chœur, solennité du T. S. Rosaire.*
5. S. Maurice, A. sd. B.
6. S. Bruno, C. d. B.
7. Le T. S. Rosaire. 2e cl. B.
8. Ste Brigitte, Vve. d. B.
9. SS. Denis et Cie, Mm. sd. R.
10. S. François Borgia, sd. B.
11. Maternité de la B. V. M. 2e cl. B.
    *A v., m. de S. Charles de Blois et du 20e dim.*

Adoration perpétuelle pendant la semaine.

| | | | |
|---|---|---|---|
| Lannilis | 1-5 | Plouescat | 9-13 |
| Mellac | 6-8 | | |

Sommaire :


I. Partie officielle. — *Communications de l'Evêché :* Da lenn er c'hadoriou-prezeg deiz sul ar Rozera ; Inspection diocésaine ; Création d'une nouvelle paroisse ; Ordination.

II. Partie non officielle. — *Chronique du diocèse :* Offices paroissiaux ; Avis de service ; Nécrologie : M. l'abbé Jean Mengant ; Discours prononcé le 20 Septembre par Monseigneur dans la Cathédrale, à l'occasion du Congrès des Familles nombreuses.

III. — *Bibliographie.*

IV. — *Annonces et avis divers.*


## PARTIE OFFICIELLE

### Communications de l'Evêché.

**I. Da lenn er c'hadoriou-prezeg deiz sul ar Rozera.** — Eman ar c'hatekiz o tigeri. Souezet ha glac'haret omp o welout kement a vugale, gant ali o c'herent, o klask mont war ar c'hatekiz gallek.

Mall eo d'ar bersouned ha d'an oll veleien stourm ouz eur c'hiz hag a zo ken noazus evit an eneou hag evit buhez kristen ar parreziou.

Ar vugale a zesk ar c'hatekiz gallek ne c'hellont kemerout perz gwirion ebet ken, nag er pedennou, nag en ofisou, na dreist oll er prezegennou a vez graet en ilizou. Douget e vezint d'o dile-

Archives diocésaines de Quimper et Léon



zel. En o zouez ez eus danvez-beleien : penaoz e tisplegint al lezen gristen divezatoc'h ? Daoust ha lod anezo ne vezint ket distroet diouz servich Doue dre jom heb gouzout brezoneg ?

Fazia a reont an dud a zonj d'ezo eman ar brezoneg o vervel. Er bloaz-man e vezo graet skol vrezonek e kement skol gristen a zo en eskopti koulz e kêr ha war ar maez. Skoliou ar c'houarnamant her gra ivez muioc'h-mui. Morse n'eo bet ken bras niver an dud a labour evit ar brezoneg.

An tadou hag ar mammou hag a oar brezoneg a dle o bugale beza oll er c'hatekiz brezonek. Eur gaou bras a reont ouz ar c'hrouadur o chom heb deski d'ezan yez e vro ha yez e iliz-parrez. Nag ar brezonek desket er gêr war barlenn ar vam, nag ar c'hatekiz brezonek n'o deus morse miret ouz bugel ebet, gant m'en dezo spered, da zeski galleg. Kontrol eo.

Ret eo diarbenn ar giziou fall. Eur c'hiz fall eo an hini a venn mouga hor yez brezonek, eur yez hag he deus graet edoug ar c'hantvedou kement a dud vad ha kement a zent.

*Lennet e vezo ar pennad-man en holl oferennou, da zul ar Rozera.*

**II. Inspection diocésaine.** — *Ravitaillement des internats.* — La procédure de délivrance des suppléments de denrées aux élèves des pensionnats est simplifiée.

Les demandes émises en Octobre serviront de base aux distributions ultérieures. Les chefs d'établissement n'auront à produire de nouvelles demandes dans le courant de l'année qu'en raison des variations qui peuvent se produire dans le nombre de leurs internes : 5 élèves en plus ou en moins donnent lieu à régularisation pour le mois suivant.

*Seuls les élèves*, à l'exclusion des professeurs et des domestiques, ont droit à un supplément de denrées. Votre personnel ne doit donc pas figurer dans vos effectifs. De plus, distinguez bien les internes d'une part et les effectifs des cantines d'autre part.

Votre demande d'Octobre, établie *d'après vos effectifs à la date du 5 Octobre*, indiquera le nombre d'élèves par catégorie J 1, J 2, J 3.

Elles devra être adressée, *pour le 10 Octobre, dernier délai*, non pas à M. l'Inspecteur d'Académie, mais à *M. l'Inspecteur primaire de votre circonscription*, qui pourra contrôler sur place la loyauté des déclarations.

*A M. l'Inspecteur d'Académie* vous adresserez directement *15 enveloppes* portant votre adresse, celles-ci seront utilisées pour les envois mensuels, et, s'il y a lieu (pour des distributions supplémentaires.

AVIS IMPORTANTS. — 1° D'accord avec l'Inspection diocésaine, l'Inspection Académique est décidée, dans cette circonstance comme dans toute autre, à ne plus tenir compte des demandes arrivant après le délai fixé.

2° A l'occasion de la rentrée des classes, nous rappelons à tous les chefs d'établissement et à tous les maîtres l'obligation stricte, engageant leur responsabilité personnelle, de se conformer aux prescriptions des autorités occupantes concernant en particulier les *manuels interdits* et la *défense passive*.

3° Pour les livres interdits se rapporter au *Sentier* de Novembre 1941.



**III. Création d'une nouvelle paroisse.** — Par décision de Monseigneur l'Evêque, en date du 21 Septembre 1942, le quartier de Saint-Herbot, en Plonévez-du-Faou, et quelques villages de Loqueffret et de Plouyé ont été détachés de leurs paroisses respectives, et, réunis ensemble, ils ont été érigés en paroisse séparée, sous le vocable de Saint Herbot.

La délimitation de la nouvelle paroisse se trouve indiquée en détail dans l'Ordonnance épiscopale et a été publiée dimanche dernier dans toutes les paroisses intéressées.

**IV. Ordination.** — Le dimanche 27 Septembre, dans la chapelle du Séminaire, à Lesneven, S. Exc. Mgr Cogneau a conféré :

*Le Sous-Diaconat :*

A M. Mathieu Moal, de Lannédern.

*Le Diaconat :*

A MM.

Louis Bernard, Plonév.-du-Faou.
Pierre Bihaneis, St-Louis, Brest.
Joseph Bougaran, Plourin-Ploud.
Jean-Marie Breton, Pluguffan.
Gabriel Cabon, Plouguerneau.
François Calvez, Plouguerneau.
Louis Corvest, Pont-Croix.
André Crocq, Tréboul.
Jn-Ls Guéguen, Locmaria-Plouz.
André Hardouin, St-Cn, Quimper.
René Huitric, Ergué-Gabéric.
Joseph Jézéquel, St-Louis, Brest.
Corentn Le Berre, Plonéour-Lanv.
Anatole Le Borgne, Peumerit.
Jean-Marie Le Bras, Ploudaniel.
Louis Le Goff, Lampaul-Plouarz.
Lucien Le Gléau, Saint-Renan.
Joseph Le Grand, Ploun.-Ménez.
Michel Magadur, Goulien.
François Ménez, Plougonven.
Maur. Menou, St-Melne, Morlaix.
Hervé Moal, Saint-Pol de Léon.
Jean Moalic, Saint-Thonan.
Michel Pavec, Plonéour-Lanv.
Francis Quéméner, Saint-Pol.
Hervé Quillivéré, Lanhouarneau.
Mathieu Rolland, Pl.-Daoulas.
Alexis Roué, Plouider.
Henri Sergent, Beuzec-C.-Sizun.
Jean Sergent, Beuzec-C.-Sizun.
Guillaume Sparfel, Plouider.
Louis Sparfel, Plougourvest.
Jean Suignard, Landeleau.
Roger Urien, Landivisiau.
Dom Abaléa, O. S. B. du Monastère de Kerbénéat.

*La Prêtrise :*

A MM.

André Le Moal, St-Louis, Brest.
Maurice Dolou, Relecq-Kerhuon.

A la même ordination 6 Séminaristes ont reçu l'Acolytat et 14 autres la tousure.

## PARTIE NON OFFICIELLE

## CHRONIQUE DU DIOCÈSE

*Evêché :* c/c 3480. Nantes. — *Semaine religieuse :* c/c 9381, Nantes.

### Offices paroissiaux.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — *Dimanche 4 Octobre, solennité du T. S. Rosaire :* messes à 7, 8, 9, 10, 11 h. (grand'messe) et 12 h. 30. — Vêpres à 15 h. 30, procession, mois du Rosaire, prières pour la paix, bénédiction. — Quêtes pour les cercles et patronages.

*Lundi* et *mardi :* à 7 h. 30, services pour les Trépassés.

*Mardi :* à 8 heures, à la chapelle, messe de la Ligue féminine d'Action Catholique.

*Mercredi :* confession des filles des catéchismes.

*Jeudi :* à 9 heures, messe d'ouverture des catéchismes, allocution et bénédiction.

*Vendredi :* confession des enfants qui n'ont pas encore communié.

*Samedi :* confession des garçons des catéchismes.

*Tous les jours :* à 18 heures, exercice du mois du Rosaire, prières pour la paix et bénédiction.

Archives diocésaines de Quimper et Léon



— Eglise de Saint-Mathieu. — 19e *dimanche après la Pentecôte (4 Octobre), solennité du Rosaire :* Messes à 7, 8, 9, 10, 11 heures (grand'messe) et 12 h. 30. Aux messes, prédication par M. l'abbé Sévellec, sous-directeur des Œuvres diocésaines, et quête pour le Patronage. A 14 h. 30, vêpres, réunion de l'Archiconfrérie, procession du Rosaire, prières pour la paix, bénédiction du Saint-Sacrement.

*Mardi* et *mercredi :* à 8 h. 30, services pour les Trépassés.

*Samedi :* confessions des garçons des écoles communales.

*Tous les soirs :* à 18 h. 15, prières du Rosaire.

---

**Avis de service.** — Guissény : Mardi 13 Octobre, à 11 heures (off.), service anniversaire pour M. le chanoine Simon, ancien recteur.

---

**Nécrologie.** — *M. l'Abbé Jean MENGANT.* — Le lundi 28 Septembre a été célébré, à Porspoder, un service solennel à la mémoire de M. l'abbé Jean Mengant, ancien recteur de Gouesnac'h et enfant de la paroisse. Un grand nombre de fidèles et plusieurs prêtres des environs assistaient à ce service, témoignant ainsi en quelle estime ils tenaient le vénéré défunt.

---

## Discours prononcé le dimanche 20 Septembre, par Son Excellence Monseigneur l'Evêque, à la messe célébrée dans la Cathédrale, à l'occasion du Congrès départemental des Familles nombreuses.

Messieurs,

Je viens rendre hommage à votre zèle. La campagne que vous menez si courageusement en faveur des familles nombreuses se place au rang des plus admirables et des plus opportunes. Admirable, parce qu'elle combat une opinion néfaste encore trop répandue ; opportune, parce qu'elle fixe l'attention sur un besoin primordial de l'heure présente.

De tout temps et en tout pays, la famille est l'assise fondamentale, la pierre angulaire de la Nation. Cette vérité s'impose aujourd'hui à notre esprit avec plus d'évidence que jamais.

Le message, par lequel le Maréchal Pétain annonçait aux Français qu'il venait de demander à l'Allemagne un armistice pour arrêter le massacre de nos troupes, l'exode de nos populations et l'invasion du pays, leur portait cette déclaration : « Trop peu d'enfants, trop peu d'armes, trop peu d'alliés, voilà les causes de notre défaite ». On ne pouvait donner en moins de mots une explication plus parfaite du désastre subi par nos armées.



Cellule fondamentale de la Société, la Famille doit se trouver également à la base de son relèvement. Quand reviendra la paix, la France aura besoin de nombreux enfants pour cultiver son sol, pour reforger son outillage, pour ranimer ses industries, pour développer son commerce, pour exercer les métiers manuels et les professions libérales. Longtemps, je le sais, on a compté sur l'immigration pour combler les vides de la famille française. Il a bien fallu constater que ces étrangers à qui l'on conférait avec tant de facilité la qualité de citoyens français étaient restés, non seulement de cœur et d'âme, mais jusque par l'effet de leurs lois nationales, dévoués uniquement à leur pays d'origine,

Tout le monde en convient à présent : le relèvement de la Patrie n'est pas à chercher dans cette voie, mais bien dans l'accroissement normal de la race authentique.

Beaucoup pensent qu'il suffirait, pour rendre à la famille française sa fécondité, d'édicter en sa faveur quelques mesures d'aide financière et de protection politique. Oui, certes, il faut se montrer reconnaissant aux législateurs qui ont dressé le code de la famille française. Je ne prétends pas qu'il soit parfait en tout point, et l'expérience s'est chargée et se chargera encore de lui imposer plus d'une retouche. Tel quel néanmoins, il comble une lacune essentielle, et comporte des avantages appréciables. Le premier, le plus considérable, sera d'avoir remis en honneur la famille nombreuse, qui en avait bien besoin. Le second tend à établir un plus juste équilibre des charges et des services. En accordant des secours ou des dégrèvements aux familles nombreuses, la collectivité ne fait, pour ainsi dire, que rembourser des avances. Du moment qu'un foyer peuplé donne au pays la plus précieuse de ses richesses, en lui fournissant des hommes, n'est-il pas de toute équité que ce service soit reconnu, encouragé, récompensé ?

Nous aimons à le répéter, l'institution des allocations familiales, garantie par l'Etat avec le concours du patronat français, représente dans l'ordre social une des plus généreuses réalisations qui aient été votées depuis longtemps. Plus heureuses encore sont les dispositions prises en faveur de la mère au foyer. Nous applaudissons à toutes ces réformes, comme nous applaudissons à l'institution décidée, il y a quelques jours seulement, du vote familial dans la corporation paysanne. Le paysan, père de famille, bénéficiant d'autant de voix qu'il a d'enfants. C'est justice, attendu que ses fils et ses filles représentent l'avenir de la paysannerie et de la Nation. Ainsi, l'institution du vote familial corporatif marque une nouvelle étape dans l'accomplissement des grandes réformes de structure qui doivent permettre à la France de retrouver les voies de l'ordre et de la grandeur. — Tout cela est très bon, et rien n'est à négliger de ce qui peut aider la famille dans sa vie matérielle.

Et pourtant, si nécessaires qu'elles soient, les mesures de ce genre ne sont pas les plus importantes. Ce ne sont pas des calculs de primes, des exonérations d'impôts, une représentation plus large dans les assemblées, qui décideront jamais les égoïstes à se sacrifier au bien commun. Aussi longtemps que la conscience ne sera pas intéressée, toutes les dispositions économiques ou politiques, si excellentes qu'elles soient, risquent fort de rester inopérantes. La question ici est avant tout d'ordre moral.

Parlons clairement. Le gouvernement, à qui nous faisons pleine confiance, aura beau multiplier les lois d'assistance, faciliter de mille manières la vie matérielle des grandes familles, on n'obtiendra

Archives diocésaines de Quimper et Léon



de résultats solides que le jour où l'on aura rétabli dans toutes les écoles l'enseignement de la morale religieuse, et dans les lois et les mœurs le respect des convictions et des idées inspirées par le plus haut idéal moral, à savoir l'idéal chrétien. Aussi *l'Osservatore Romano,* rendant compte du vote de notre Code de la Famille, ajoutait-il cette observation : « le vote réparateur par lequel le gouvernement français veut garantir la cellule fondamentale de la Patrie et de la race, doit avoir pour compagne la protection des renouveaux religieux et encourager le retour salutaire aux traditions les plus authentiques de ce pays, qui ne lui ont jamais fait défaut toutes les fois que, aux heures les plus graves de son histoire, il a voulu y puiser, pour retrouver les vertus et les gloires de ses aïeux. »

Déjà, en l'année 1850, du haut de la chaire de Notre-Dame de Paris, Lacordaire disait à ses auditeurs : « Que nous manque-t-il, Messieurs, dans ce grand Empire français ? Sont-ce les hommes d'esprit, les lettres, les arts, les sciences, la fertilité du sol, la beauté des rivages et la puissance des mers ? Non. Le ciel a épuisé pour nous le mystère de ses dons : nul peuple n'a reçu davantage, et nul peuple pourtant n'est moins maître de son sort. Que nous manque-t-il donc ? Une seule chose : la vertu. » L'affirmation du célèbre orateur n'a rien perdu de son actualité. Si donc nous voulons travailler efficacement au redressement de notre patrie humiliée, mais non abattue, non désespérée, commençons par y ramener la vertu, et travaillons à l'infuser dans l'âme des enfants, la France de demain.

Avoir de nombreux enfants est nécessaire. Les bien élever est plus nécessaire encore. Bien élever vos enfants, quelle tâche laborieuse, et quel glorieux tourment ! Ils sont faibles et ils sont menacés. Protégez-les contre les entraînements du dedans, contre les instincts d'indépendance, d'orgueil et de sensualité qui tendent à les dévoyer. Protégez-les contre les dangers d'incrédulité et d'immoralité qui les assiègent du dehors. Ils sont devant vous comme une terre neuve qui attend la culture et l'ensemencement. Cultivez en eux la santé, la science, surtout la foi et la vertu, et jetez à pleines mains dans ces jeunes âmes les germes des fortes croyances et des habitudes saintes.

J'ai lu naguère, rapportées par un vaillant défenseur de la famille, une terrible parole : « S'il y a des enfants qui se perdent, c'est qu'il n'y a plus assez d'amour dans le cœur de leur mère pour les aimer dignement, pas assez de larmes dans les yeux de leur mère pour laver leur âme dans le baptême du repentir ». O mères qui m'entendez, prenez conscience de votre devoir : vous avez charge d'âmes. Je vous adjure de sauver la foi et la vertu de vos enfants. Et vous, pères, je vous adresse la même prière, la même sommation. Vous marchez, vous, dans la voie droite. Ne laissez pas vos enfants s'égarer dans la voie tortueuse. Vous êtes chrétiens, n'élevez pas des impies. Vous aimez vos enfants, vous les voulez justes et corrects, inflexibles sur les principes, intolérants pour les fausses maximes, irréductibles au mal, au vice, aux erreurs les plus accréditées. Façonnez-les par vos paroles et encore plus par vos exemples. Pour rester bons, pour s'affermir dans la foi, pour devenir forts en se conservant purs, qu'ils n'aient qu'à vous entendre et à vous voir, et qu'en vous regardant ils puissent dire : « Il y a un Dieu à prier, un symbole à croire, un Décalogue à pratiquer, des sacrements à recevoir : mon père me l'a dit. Mon père est un honnête homme et un bon chrétien. Je veux être et je serai un honnête homme et un bon chrétien comme lui. »

C'est de cette façon, par l'amour et la vigilance de la mère, par les leçons et les exemples du père, que les enfants sont bien élevés et que s'opère leur formation morale et religieuse. Et telle est la meilleure grâce que je puisse souhaiter à vos familles, et tel est le meilleur vœu que je puisse exprimer pour la Patrie.



## BIBLIOGRAPHIE

ŒUVRE DE LA PROPAGATION DE LA FOI. — CALENDRIER DES MISSIONS CATHOLIQUES, 16 pages illustrées, indulgences et intentions mensuelles. 1 ex., 2 fr. 50 ; 25 ex., 50 fr. ; 50 ex., 88 fr. ; 100 ex., 160 fr.


## Enseignement par correspondance

Le Cours Catholique assure sous la direction du chanoine Osty, professeur à l'Institut Catholique de Paris, les meilleures études par correspondance. Les corrections sont confiées à des professeurs licenciés. Par son expérience, la qualité de ses méthodes, les résultats obtenus, le Cours Catholique mérite toute la confiance des familles. — Renseignements : 32, avenue Duquesne, Paris.


## EMPRUNT DES CHEMINS DE FER DE LA MÉDITERRANÉE AU NIGER

En conformité de la loi du 18 Juillet 1941, de la loi de Finances du 31 Décembre 1941, de la loi du 11 Septembre 1942 et en vertu de l'Arrêté ministériel du 11 Septembre 1942, l'Administration des Chemins de fer de la Méditerranée au Niger procède actuellement à l'émission de 70.000 obligations 3 ½ % de Fr. 5.000 nominal chacune.

Le prix de placement a été fixé à Fr. 4.850, jouissance du 22 Septembre 1942. De ce prix, il convient de déduire les intérêts afférents à la période du 22 Septembre au 1er Décembre 1942, payés d'avance, soit Fr. 33,6. Le montant net à payer par les souscripteurs est donc de Fr. 4.816,4 par titre.

L'intérêt de 175 francs par an est payable par moitié le 1er Juin et le 1er Décembre de chaque année : le premier coupon sera payable le 1er Juin 1943.

L'amortissement s'effectuera dans une période de 30 années au plus commençant le 1er Décembre 1947, conformément au tableau-type figurant au verso des titres, soit par remboursement au pair au moyen de tirages au sort annuels qui auront lieu en Octobre de chaque année, de 1948 à 1977 au plus tard, soit par rachats en bourse.

En outre, l'Administration des Chemins de fer de la Méditerranée au Niger s'est réservé la faculté de procéder, à toute époque, à l'amortissement anticipé total ou partiel de ces obligations, par remboursement au pair augmenté des intérêts courus. En cas de remboursement anticipé partiel, il y sera procédé par tirage au sort, à la date fixée par l'Administration.

Le montant des intérêts et de l'amortissement de cet emprunt, ainsi que celui des frais accessoires y afférents, sera inscrit au budget de l'Administration des Chemins de fer de la Méditerranée au Niger.

Le paiement en est garanti par l'État Français, en vertu de l'article 6 de la loi du 18 Juillet 1941. Mention de cette garantie sera faite sur les titres.

L'emprunt est exempt en France, en Algérie, en Tunisie, au Maroc et en Afrique Occidentale Française, pour toute sa durée, de l'impôt sur le revenu des capitaux mobiliers et de toutes taxes spéciales frappant les valeurs mobilières (Loi du 11 Septembre 1942, décret beylical du 14 Février 1934, Dahir du 19 Février 1935, délibération du Conseil Colonial du 5 Novembre 1938 et arrêté du 22 Mars 1939).

Les obligations seront délivrées sans frais aux guichets ayant recueilli les souscriptions. Elles sont comprises au nombre des valeurs admises pour tous emplois et remplois de fonds en valeurs garanties par l'État.

Le paiement des coupons et le remboursement des obligations seront effectués, tant dans la Métropole qu'en Afrique, aux guichets de l'Administration et à ceux des établissements financiers agréés par l'Administration.

Archives diocésaines de Quimper et Léon


Voulez-vous GAGNER davantage ?




Étudiez chez vous, sans interrompre vos occupations, la plus jeune et la plus passionnante des sciences

L'ÉLECTRICITÉ
ET SES APPLICATIONS

en 6 mois grâce à notre méthode moderne d'enseignement pratique professionnel, vous deviendrez l'expert diplômé recherché dans l'Industrie, le Cinéma, la Télévision, l'Amplification, etc.



INSTITUT DE T/F APPLIQUÉE

DE SUITE retournez-nous ce bon, ou écrivez-nous 6 rue de Téhéran, PARIS (8e), pour recevoir gratuitement notre luxueux programme S.C.1 : L'Électricité et ses applications modernes

Nom et Adresse .....

.....





il paraît...

*que le SECOURS NATIONAL réquisitionne tout ! qu'il « pompe » aux Halles des denrées destinées aux Parisiens ! qu'il saisit les colis agricoles et les paquets en souffrance dans les gares.*

c'est faux.




Le SECOURS NATIONAL n'a aucun pouvoir de réquisition et aucun droit de saisie. Il reçoit du ravitaillement son contingent propre comme tout consommateur. Le surplus provient de la collecte agricole, témoignage de la générosité des paysans

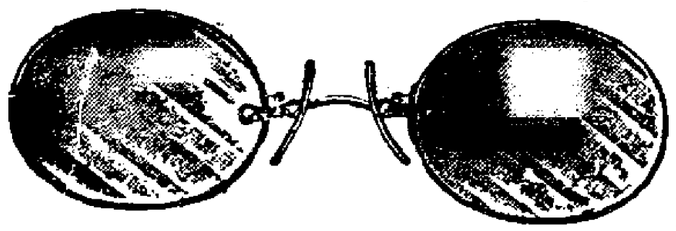
Pourquoi continuez-vous d'écouter
CES MENSONGES QUI VOUS ONT FAIT TANT DE MAL ?



DELBENN
DÉPOSÉE

P. LE GUENNEC
Opticien diplômé
BANDAGISTE

LUNETTERIE & ORTHOPÉDIE
DELBENN
16, Rue Kéréon, QUIMPER



MAISON DE CONFIANCE, RECOMMANDÉE AUX MEMBRES DU CLERGÉ


*Le Gérant :* D. PLOUZENNEC.

QUIMPER. — IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE

57e Année. N° 38 — *Vendredi 9 Octobre 1942* — P. C. 405

# La Semaine Religieuse

## de Quimper & de Léon

**Administration :** *31, rue Elie-Fréron, Quimper*

Abonnements, payables d'avance, C/C 93.81, Nantes
Prix uniforme, France, **30** francs — Le numéro, **1** franc

Changement d'adresse, **1** fr. **50** — Correspondance, **1** fr. **50**

## Offices de la semaine (Octobre).

11. Maternité de la B. V. M. 2e cl. B.
*A V., mém. de S. Charles et du 20e dim.*
12. S. Charles de Blois, C. d. R.
13. S. Edouard, roi. sd. B.
14. S. Calixte, Pape et M. d. R.
15. Ste Thérèse, V. d. B.
16. Apparition de S. Michel. dm. B.
17. Ste Marguerite-Marie. d. B.
18. S. Luc, Evang. 2e cl. R.
*A V., mém. de S. Pierre et du 21e dim.*

Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Guipavas ..... 14-20 | Sizun ..... 21-25

## Sommaire :

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché* : Pour nos prisonniers ; La Journée Missionnaire ; Corrections à l'*Ordo* ; Journée de Presse ; Métaux non ferreux ; Inspection diocésaine ; Nominations ; Décès.
II. PARTIE NON OFFICIELLE. — *Chronique du diocèse* : Offices paroissiaux ; Intentions recommandées ; Riec-sur-Bélon : Retraite de jeunes ; Morlaix : Le Pardon de La Salette.
III. — *Chronique générale.* — Message de S. S. Pie XII, à l'occasion de son Jubilé épiscopal (suite) ; Inconvénients et avantages.
IV. — *Bibliographie.*

## PARTIE OFFICIELLE

### Communications de l'Evêché.

**I. Pour nos Prisonniers.** — Une collecte de sous-vêtements aura lieu dans toute la France, du 11 au 19 Octobre, au profit des prisonniers de guerre. Les sous-vêtements recueillis seront réservés aux prisonniers de la commune qui les aura donnés.

Nous prions MM. les Curés et Recteurs de recommander avec instance cette œuvre de charité.

**II. La Journée Missionnaire** est fixée, cette année, au dimanche 18 Octobre.

Cette journée doit être une journée de prière, de propagande et de générosité en faveur des Missions et des Missionnaires.

Archives diocésaines de Quimper et Léon



En dépit de ses souffrances présentes, la France se doit de ne rien abandonner de sa vocation chrétienne et missionnaire.

Une quête pour la Propagation de la Foi sera faite à toutes les messes et le produit en sera expédié à l'Evêché (C/C 3480 Nantes).

**III. Corrections à l'*Ordo*.** — Afin de nous aider à faire disparaître le plus possible d'erreurs dans la rédaction de l'*Ordo* 1943, ceux qui en auraient remarqué dans celui de 1942 nous rendraient service en nous les signalant.

Nous prions MM. les Supérieurs des maisons d'éducation de bien vouloir nous indiquer, de même, la répartition de leur personnel au début de la nouvelle année scolaire.

Ces divers renseignements devront parvenir au Secrétariat de l'Evêché avant la fin du mois d'Octobre.

**IV. Journée de Presse.** — La journée de la Presse est fixée au dimanche 25 Octobre.

MM. les Curés et Recteurs exhorteront les fidèles à soutenir largement la Bonne Presse par des souscriptions et des abonnements, par des prières et des communions.

Une quête sera faite à toutes les messes et le produit en sera expédié au Secrétariat de l'Evêché (C/C 3480 Nantes).

**V. Métaux non ferreux.** — MM. les Curés et Recteurs voudront bien établir sans retard les feuilles de recensement qui leur ont été expédiées en quatre exemplaires, dont deux seront envoyés à l'Evêché avant le 20 Octobre.

**VI. Inspection diocésaine.** — 1° *Instituteurs et Institutrices.* — Il nous reste à pourvoir quelques postes d'instituteurs et d'institutrices. Nous serions reconnaissant à MM. les Chefs des paroisses et des établissements secondaires et primaires de vouloir bien, à l'occasion, nous signaler des jeunes gens et des jeunes filles, âgés de 18 ans et munis du Brevet ou du Baccalauréat.

2° *Le Breton à l'Ecole.* — Nous rappelons aux Directeurs et Directrices de toutes nos Ecoles libres sans exception l'obligation qu'ils ont d'enseigner la langue bretonne.

L'ordre de Monseigneur, plusieurs fois renouvelé, est formel, tant pour la langue que pour l'Histoire de Bretagne. Il a été généralement suivi pour l'Histoire ; nous ne pouvons pas, malheureusement, en dire autant pour la langue. Or, un ordre ne se discute pas, il s'exécute.

Pour que nul n'en ignore, nous reproduisons à nouveau la circulaire de Monseigneur publiée le 3 Décembre 1935, déjà parue dans le *Sentier* de Février 1941, suivie du Programme breton de Géographie, d'Histoire et de langue :

« Nous, Adolphe-Yves-Marie Duparc, évêque de Quimper et de Léon,

« Convaincu que l'étude de la langue, de l'Histoire et de la Géographie bretonnes est nécessaire pour garder vivant dans Notre diocèse l'esprit breton, Nous rappelons aux instituteurs libres notre circulaire du 24 Janvier 1930, — dont certains semblent n'avoir pas compris l'importance concernant l'enseignement de la langue bretonne, de l'Histoire et de la Géographie de Bretagne. Nous rendons obligatoire dans toutes les Ecoles libres de Notre diocèse le programme ci-joint. (Voir le *Sentier* de Février 1941.)



« Tous les maîtres devront avoir un exemplaire de ce programme et en tenir compte pour établir leur emploi du temps et le plan d'études annuel.

« Et Nous rappelons en outre aux maîtres et aux maîtresses de Nos écoles bretonnantes qu'ils doivent apprendre aux enfants le Catéchisme en breton.

« A l'examen écrit du Certificat d'études, MM. les Inspecteurs diocésains poseront au moins une question sur l'Histoire ou la Géographie de Bretagne.

« Au cours de la tournée pastorale et des visites canoniques, et à toutes autres occasions, MM. les Vicaires généraux s'assureront que l'on a tenu compte de Nos ordres.

« Quimper, le 3 Décembre 1935.

« † ADOLPHE,
« *Evêque de Quimper et de Léon.* »

Dès aujourd'hui, comme l'Histoire de Bretagne, le breton sera enseigné dans toutes nos écoles. Une prochaine circulaire fournira toutes précisions sur les modalités d'application de cette mesure générale, *qui sera sanctionnée dans nos examens de certificats supérieurs par un devoir élémentaire de breton, obligatoire pour tous les candidats.*

3° *Cantines scolaires. Subventions.* — Les Maîtres qui ont la charge d'une cantine scolaire sont priés d'adresser à M. l'Inspecteur Primaire, dès réception de la présente note, une demande de subvention établie dans la forme ci-dessous.

Ils voudront bien résumer brièvement l'activité de leur cantine au cours de l'année écoulée et faire connaître leurs projets pour l'année scolaire qui s'ouvre.

| Désignation | Nombre d'enfants fréquentant la cantine | Nombre d'enfants indigents | Résumé succint de l'activité de la cantine |
|---|---|---|---|
| | | | |

4° *Bourses d'entretien aux enfants éloignés de l'école.* — Des subventions d'entretien aux enfants d'âge scolaire dont le domicile est éloigné de l'école pourront être accordées pour l'année scolaire 1942-43.

Les propositions seront faites conformément au tableau ci-dessous et adressées dès réception de la présente note à M. l'Inspecteur Primaire.

Les enfants qui ont à parcourir un trajet aller inférieur à 3 km. ne devront pas, en principe, être proposés.

| Noms et Prénoms | Age au 1er Octobre | Résidence des Parents | Ecole fréquentée | Distance aller seulement | Situation de la Famille | Y a-t-il une cantine | Subvention accordée en 1941-1942 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | | | | | |

**VII. Nominations.** — Par décision de Monseigneur l'Evêque, ont été nommés :

Vicaire au Conquet, M. Alfred Caudan, vicaire à Berrien ;

Vicaire à Berrien, M. Jean-Marie Cariou, jeune prêtre de Pouldreuzic ;

Instituteur à Crozon, M. André Le Moal, jeune prêtre de Saint-Louis (Brest).

Archives diocésaine de Quimper et Léon



**VIII. Décès.** — Monseigneur recommande aux prières du clergé et des fidèles M. Jean-Marie Laot, recteur de Tréouergat, décédé le 4 Octobre, à l'âge de 44 ans.

## PARTIE NON OFFICIELLE

### CHRONIQUE DU DIOCÈSE

*Evêché :* c/c 3480. Nantes. — *Semaine religieuse :* c/c 9381, Nantes.

### Offices paroissiaux.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — 20e *dimanche après la Pentecôte* (11 *Octobre*), *la Maternité de la T. Sainte Vierge :* messes à 7, 8, 9, 10, 11 h. (grand'messe) et 12 h. 30. — Vêpres à 15 h. 30, procession et prières du Rosaire et pour la paix.

*Lundi* et *mardi :* services pour les Trépassés, à 7 h. 30.

*Mardi :* à 9 h. 30, service recommandé par les religieuses et les élèves de Sainte-Anne pour M. le chanoine Salomon.

*Tous les jours :* à 18 heures, prières du mois du Rosaire et pour la paix.

— Eglise de Saint-Mathieu. — 20e *dimanche après la Pentecôte* (11 *Octobre*) : messes à 7, 8, 9, 10, 11 h. (grand'messe) et 12 h. 30. — Vêpres à 14 h. 30, prières du Rosaire et bénédiction du Saint-Sacrement.

*Lundi, mardi* et *mercredi :* à 8 h. 30, services pour les Trépassés.

*Tous les soirs :* à 18 h. 15, prières du Rosaire et bénédiction.

**Intentions recommandées.** — *Guipavas :* La Retraite-Adoration, du 11 au 20 Octobre.

— Sizun : La Retraite-Adoration, du 18 au 25 Octobre.

— Pont-Croix : La Retraite-Adoration du 25 Octobre au 5 Novembre.

— Saint-Thurien : L'Adoration, du 4 au 8 Novembre.

Riec-sur-Bélon. — **Retraite de jeunes.** — La paroisse de Riec-sur-Bélon vient d'avoir pour la première fois une retraite de jeunes. Une centaine de jeunes gens et deux cent dix-huit jeunes filles ont répondu à l'appel de leur dévoué Pasteur, malgré certains travaux pressants de la campagne. Puissent-ils garder longtemps le fruit de cette retraite prêchée avec tant de zèle par le R. Père Pronost, Oblat de Marie-Immaculée !

Morlaix. — **Le pardon de la Salette,** *samedi* 19 *Septembre.* — Le dimanche précédent, le 13, dans l'après-midi, les trois paroisses de Morlaix avaient fait, comme chaque année, leur pèlerinage traditionnel. Après le Chapelet, récité devant le St-Sacrement exposé, les vêpres furent chantées, suivies d'un sermon de M. Montfort, recteur de Saint-Martin.

Le jour du grand pardon, les pèlerins arrivent au sanctuaire de La Salette, dès 5 heures du matin, et les cinq confessionnaux sont occupés toute la matinée. Aux messes, qui se suivent d'heure en heure, des centaines de fidèles communient, dans cette atmosphère de piété et de foi qui donne au pardon son vrai caractère. Dès l'entrée du sentier abrupt qui monte, avec le Chemin de Croix, jusqu'à la chapelle, on abandonne tout sentiment ou préoccupation profanes, pour se recueillir et venir s'agenouiller aux pieds de la Vierge qui pleure. Chacun veut prier à ses intentions personnelles sans doute, mais aussi pour les prisonniers, pour le pays et pour la paix.



A 11 heures, la foule, réunie devant l'autel extérieur, sur la pelouse, suit la grand'messe et chante le *Credo royal* d'une seule âme. On voit là tout le pays de Morlaix, de Saint-Pol, accouru par tous les moyens de fortune, surtout à pied, de Roscoff, de Plouvorn, de Taulé, de toutes les paroisses plus voisines, et c'est dans le plus grand recueillement que l'on écoute les sermons de la grand'messe et des vêpres : l'un, donné, en breton, par M. Calvez, directeur de l'Ecole Saint-Joseph, ancien prisonnier de guerre ; l'autre, en français, par M. Galès, professeur de Première au Kreisker. Tous deux savent émouvoir leur auditoire en rappelant l'historique de La Salette ou des souvenirs plus personnels ; et, en faisant allusion aux circonstances si difficiles que nous passons, ils tirent les leçons de cette journée réconfortante : foi et courage devant le sacrifice ; espoir en Dieu, confiance en Marie dans nos épreuves.

Au chœur ont pris place MM. les chanoines Affret et Gouchen, aumôniers de Saint-François et du Carmel, avec un nombreux clergé de Morlaix et des environs. M. Raguénès, à l'harmonium, dirige la schola de Saint-Martin, qui soutient le chant liturgique et les cantiques.

Journée, donc, toute de piété chrétienne et bretonne : aux premières stations du Chemin de Croix, des infirmes demandent l'aumône, comme autrefois ; sur l'esplanade du sanctuaire, tous, enfants ou veillards, jeunes gens ou mères de famille, s'unissent dans la même prière : c'est bien le vieux pardon breton, béni de Dieu et de la Vierge.

## CHRONIQUE GÉNÉRALE

**Inconvénients et avantages.** — Le temps que nous vivons n'est pas à louer ! Il restera parmi les périodes les plus douloureuses de l'histoire du monde, qui ne vit jamais guerre aussi générale et moyens de destruction aussi puissants.

Mais pour des chrétiens, ce temps est riche de leçons par les inconvénients qui en résultent et les avantages qu'il offre.

Les restrictions de tous genres à supporter sont la première manifestation des souffrances de notre époque. Elles atteignent tout le monde et dans tous les domaines ! Les restrictions alimentaires sont les plus générales et les plus sensibles ! Les médecins déclarent que si elles ne sont pas trop accentuées, elles sont bienfaisantes. Nous en acceptons le témoignage.

Mais alors, pourquoi faisait-on jadis une opposition, même médicale, si grande aux restrictions, certes plus modestes, que l'Eglise demandait comme pénitence de carême ?

Bien rares étaient devenus les chrétiens qui acceptaient la pratique du jeûne et de l'abstinence. Presque tous réclamaient, au nom même de leur santé et avec l'appui de leur médecin, de la viande tous les jours et des repas complets quotidiens. Les prescriptions de l'Eglise n'étaient cependant que momentanées et moins rigoureuses que les exigences des temps actuels !

Aussi peut-on espérer qu'au retour d'une vie normale, souhaitée prochaine, les fidèles comprendront mieux la pénitence relative, bienfaisante même pour les santés corporelles, que la discipline ecclésiastique exige.

×

Le dimanche était devenu jour de distractions, de sorties joyeuses, de longues randonnées plutôt que jour du Seigneur. L'automobile, l'autobus, ajoutaient à la bicyclette et au chemin de fer de précieux

Archives diocésaines de Quimper et Léon



moyens de transport. On partait loin, négligeant volontiers les exigences légitimes du bon Dieu. Les membres de la famille étaient souvent dispersés par des réunions ou des excursions, qui prenaient ici l'époux, là l'épouse, d'un côté les jeunes gens, d'un autre les jeunes filles. Les intentions pouvaient être bonnes, mais cette vie agitée et cette désorganisation familiale étaient-elles vraiment normales ?

Les conditions actuelles de vie imposent plus de tranquillité familiale, bien qu'il puisse en coûter parfois à quelques-uns ; les moyens de transport sont à peu près supprimés le dimanche et la plupart des réunions de sociétés sont abolies.

N'est-ce pas l'occasion de reprendre une vie de famille plus intime, de revenir à la lecture toujours enrichissante et parfois délaissée ? Les revues, les brochures, les livres d'actualité ne manquent pas, même avec la crise actuelle du papier, et à leur défaut, un retour aux vieux auteurs trop dédaignés resterait bienfaisant.

N'est-ce pas surtout le cas de raviver quelques habitudes de sanctification dominicale qui étaient pour nos aïeux, à la fois plus profonde et plus vivante, un salutaire et surnaturel délassement : telles que la participaiton à la grand'messe paroissiale, plutôt que l'assistance précipitée à une messe de midi — ou la présence aux Vêpres et au Salut du Saint-Sacrement dans la soirée ?

La Providence nous offre ainsi, par les inconvénients qu'Elle permet dans l'ordre temporel, de retirer certains avantages de l'ordre spirituel. Ne les repoussons pas ! Nous y trouverons dans nos malheurs présents, joie intime et réconfort.

Mgr FELTIN.

## Message de Sa Sainteté Pie XII à l'occasion de son Jubilé épiscopal *(suite)*

### 3. — *Ardeur de vie eucharistique et intérieure.*

Ou trouvait-elle donc vie et chaleur, cette foi courageuse des premiers chrétiens ? Dans l'union eucharistique avec le Christ, source d'une conduite morale pure et agréable à Dieu. A la table où l'on mange le pain des forts, ils sentaient s'allumer dans leur cœur une ardeur qui révélait et, tout à la fois, répandait autour d'elle l'énergie et la paix ; ils se sentaient frères et sœurs en Jésus-Christ, nourris du même pain, fortifiés par le même breuvage, unis dans une fraternelle communauté par un même amour, par une même espérance infaillible, étreints par un lien intime et sublime qui, de mille cœurs et de mille âmes, faisait une immense famille vivant d'un seul cœur et d'une seule âme. Sur l'autel, sous le voile de la nourriture et du breuvage, était réellement présent le Dieu des victoires qui allait lever son labarum à la place des aigles romaines pour la conquête du monde, d'un monde dont Rome serait le centre, non du pouvoir, mais de la foi.

Centre de la foi, l'idée eucharistique l'est aujourd'hui comme aux premiers siècles. Son progrès dans l'Eglise, son rayonnement spirituel et vivifiant sur l'humanité que torturent l'égoïsme, l'envie, les conflits, les contradictions, l'abandon du dogme du Cénacle, doit se faire plus vivant, plus puissant, pour attirer les cœurs au banquet divin, pour les dégeler, pour les enflammer et préparer en eux la chaleur printanière de la concorde des cœurs, de l'action fraternelle qui les réunira tous, dans la paix, autour du Dieu du tabernacle.

Dans ce signe sanctifiant de l'Eucharistie, l'Eglise d'aujourd'hui tend, joyeuse et émue, la main à l'Eglise primitive. L'appel de la bonté du Christ, vivant au milieu de nous, ne se taira jamais et si, par l'acte providentiel qu'il a inspiré à l'incomparable Pie X, il a ouvert largement les écluses au fleuve bienfaisant de l'Eucharistie, toutes grandes comme aux premiers siècles, c'est qu'il considérait que le temps où nous vivons ne requiert pas de nous une moindre fermeté dans la foi, une moindre disposition au sacrifice, par où fut si grande et si admirable la prime jeunesse de l'Eglise.



### 4. — *Unité d'esprit et de hiérarchie.*

Non moins admirable, non moins ardent fut alors le zèle de la jeune Epouse du Christ pour la conservation, l'ordre et l'affermissement d'une indivisible unité liant ensemble les fidèles et leurs chefs. Et maintenant que se vérifient les tragiques conséquences de la séparation qui écarte de la Chaire de Pierre tant de nos frères, aux dépens de toute la chrétienté, au détriment de leur propre puissance d'action dans le monde, là où, en revanche, l'union vitale entre le Pasteur et le troupeau dans le monde catholique étend avec une évidence toujours croissante les bienfaits de son action, les cœurs des fidèles du Christ font monter plus véhémente vers le ciel la prière : *Ut unum sint* — qu'ils soient un ! A cette prière, bien d'autres, même de ceux qui vivent hors de l'Eglise visible, se joignent avec une ardente sincérité, parce qu'ils jugent que, dans un monde hostile au Christ, l'existence même du christianisme est en péril.

Mais cette prière pour l'union de tous les croyants, d'où pourrait-elle s'élever avec l'élan d'une plus intime charité vers Celui qui, le premier, la lança vers son Père, éclairant les âmes et touchant les cœurs, que de cette colline sacrée vers laquelle, à l'heure présente, se tendent les esprits et les oreilles de tout le monde catholique tourné vers cette Chaire de Pierre, vers cette Eglise-mère, source de l'unité sacerdotale ? *Ad Petri cathedram atque ad Ecclesiam principalem, unde unitas sacerdotalis exorta est* (Epist. 59, *ad Cornelium Rom.* 14, 2.)

De cette citadelle de vérité et de salut dont nul n'a compris ni exprimé les vues de profondeur, avec plus d'éloquence que Léon-le-Grand, Pape et Docteur, lorsqu'il écrit ces paroles mémorables : *Beatus Petrus, Princeps Apostolici ordinis, ad arcem Romani destinatur imperii, ut lux veritatis quae in omnium revelabatur salutem, efficacius, se ab ipso capite per totum mundi corpus effunderet.* Le bienheureux Pierre, Prince du Collège apostolique, a été placé sur la citadelle de l'Empire romain, afin que la lumière de la vérité, qui était révélée pour le salut de tous, pût, avec plus d'efficacité, se répandre du chef dans tout le corps du monde.

La prière : *Ut unum sint*, quand nous repensons à la primitive église, Mère unique et immaculée de toutes les Eglises, où pourrait-elle résonner d'une voix plus puissante que sur cette rive du Tibre, siège providentiel du premier Pierre, forteresse spirituelle du christianisme, où la grâce du ciel s'est manifestée plus éclatante et plus libérale ; sur cette rive dont les annales peuvent consigner dans leurs pages les plus lumineuses le glorieux martyre du Prince des Apôtres et l'éminent privilège d'avoir donné à ses restes mortels leur dernière demeure ?

*(A suivre.)*

## BIBLIOGRAPHIE

*TOLRA, Editeur, Paris, 28, rue d'Assas.*

J.-M. PRIGENT, curé-doyen : MON CATÉCHISME ILLUSTRÉ. Cours élémentaire.


## Enseignement par correspondance

Le Cours Catholique assure sous la direction du chanoine Osty, professeur à l'Institut Catholique de Paris, les meilleures études par correspondance. Les corrections sont confiées à des professeurs licenciés. Par son expérience, la qualité de ses méthodes, les résultats obtenus, le Cours Catholique mérite toute la confiance des familles. — Renseignements : 32, avenue Duquesne, Paris.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

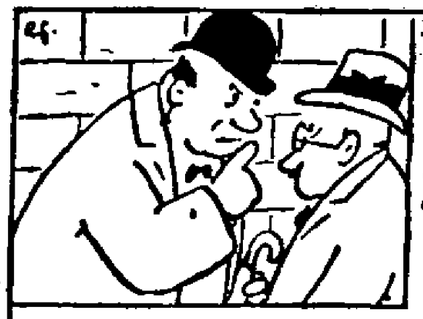

# HARMONIUMS

NEUFS ET D'OCCASION DE TOUTES MARQUES
ÉCHANGE • LOCATION • CRÉDIT

**LABROUSSE**

33, Rue de Rivoli - Paris (4e)
41 bis, Boulevard des Batignolles - Paris (8e)
221, Faubourg Saint-Honoré - Paris (8e)





*il paraît..*

*que le SECOURS NATIONAL est « un scandale national », « la plus grande escroquerie du siècle » : il n'y a aucun contrôle officiel, etc... !*

*c'est faux.*



La gestion financière du SECOURS NATIONAL reçoit trois contrôles officiels : le contrôle INTÉRIEUR d'un directeur général des Finances : le contrôle EXTÉRIEUR d'un délégué spécial du Ministère des Finances : le contrôle SUPÉRIEUR d'une Mission Spéciale de la Cour des Comptes.

FRANÇAIS, LE SECOURS NATIONAL n'a rien à cacher.



# SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

**Agences** — **Bureaux permanents**

BREST — Châteaulin, Morlaix,
QUIMPER — Concarneau, Pont-l'Abbé,
Douarnenez, Quimperlé,
Saint-Pol de Léon.

**et nombreux bureaux périodiques**

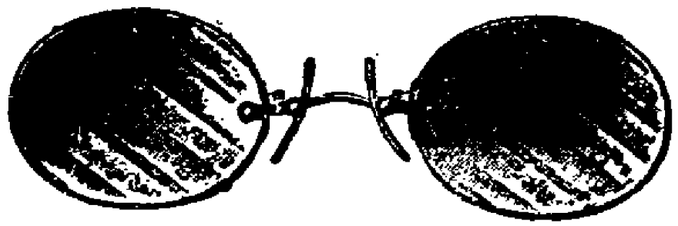
**Toutes opérations de banque et de bourse, garde de titres, coffres-forts**



DELBENN
DÉPOSÉE

**P. LE GUENNEC**
Opticien diplômé
BANDAGISTE

**LUNETTERIE & ORTHOPÉDIE**
**DELBENN**
**16, Rue Kéréon, QUIMPER**



MAISON DE CONFIANCE, RECOMMANDÉE AUX MEMBRES DU CLERGÉ


*Le Gérant :* P. PLOUZENNEC. — Quimper. Imprimerie Générale

57e Année. N° 39 — *Vendredi 16 Octobre 1942* — P. C. 405

# La Semaine Religieuse

## de Quimper & de Léon


**Administration :** *31, rue Elie-Fréron, Quimper*

Abonnements, payables d'avance, C/C 93.81, Nantes
Prix uniforme, France, **30** francs — Le numéro, **1** franc

Changement d'adresse, **1 fr. 50** — Correspondance, **1 fr. 50**


## Offices de la semaine (Octobre).

18. S. Luc, Ev. 2e cl. R.
*A V., m. du suivant et du* 21e *dim.*
19. S. Pierre d'Alcantara, C. d. B.
20. S. Jean de Kenty, C. d. B.
21. S. Conogan, Ev. et C. d. B.
22. Anniv. dédicace Cathédrale. 1re cl. oct. comm. B.
23. S. Mélar, M. sd. R.
24. S. Raphaël, Arch. dm. B.
25. *Fête de S.-C. Roi.* 1re cl. B.
*A V., m. de S. Alor et du* 22e *dim.*

Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Guipavas ..... 14-20 | Sizun ..... 21-25

## Sommaire :


I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* Amidon ; Inspection diocésaine ; Décès.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — *Chronique du diocèse :* Offices paroissiaux ; Intentions recommandées ; Quimper : Retraites, Ecole Saint-Yves ; Cléder : Noces d'or sacerdotales de M. le chanoine Le Roux, recteur. — Angers : La rentrée à l'Université Catholique · Monastère des Trappistines à N.-D. de Bonne-Garde, à Sainte-Anne d'Auray.

III. *Chronique générale.* — Message de S. S. Pie XII, à l'occasion de son Jubilé épiscopat (suite).


## PARTIE OFFICIELLE

### Communications de l'Evêché.

**I. Amidon.** — L'Evêché vient de recevoir une faible quantité d'amidon pour les besoins du Culte et des Congrégations.

Une répartition aussi équitable que possible en a été faite.

La part revenant aux Religieuses du Saint-Esprit sera remise à l'école Sainte-Anne de Quimper ; celle des Religieuses de Kermaria à l'école Sainte-Thérèse ; celle des Religieuses de la Retraite, à la Retraite de Quimper ; celle des Religieuses de l'Adoration à la Providence de Quimper.

Les autres Religieuses devront s'adresser directement à l'Evêché, ainsi que MM. les Curés et Recteurs.

Archives diocésaines de Quimper et Léon



Aucun colis ne sera expédié par l'Evêché. On voudra bien faire prendre par un exprès dûment mandaté.

Pour prévenir toute désillusion, nous rappelons que la quantité d'amidon reçue est extrêmement réduite.

**II. Inspection diocésaine**. — *Programme du Certificat d'Etudes Primaires en* 1943. — Le programme sur lequel porteront les épreuves du Certificat d'Etudes Primaires en 1943 est le programme de 1re année du second cycle tel qu'il est défini par les instructions ministérielles du 5 Mars 1942. La question d'histoire régionale portera sur l'époque qui s'étend des origines à la mort d'Henri IV. Le programme de sciences est celui qui a été prévu pour la 2e année d'études (Bulletin départemental d'Octobre-Novembre 1941, page 343 ; *Sentier* de Déc. 1941, page 6) ; se rapporter en ce qui concerne l'enseignement maritime aux instructions publiées au Bulletin départemental de Décembre 1941, page 384 ; *Sentier* de Février 1942, page 6.

×

Nous recevons du « Secours National » la note suivante :

« Je vous serais bien obligé de vouloir bien me faire connaître si vos établissements d'enseignement possèdent des appareils « Pathé Baby » équipés en muet ou en sonore, qui pourraient être mis éventuellement à la disposition du « Secours National » dans le département (m'indiquer le nombre). »

Prière aux chefs d'établissements intéressés par cette demande de m'en aviser le plus tôt possible.

**III. Décès**.— Monseigneur l'Evêque recommande aux prières du clergé et des fidèles, M. René Quélennec, recteur de Melgven, décédé le 7 Octobre, à l'âge de 66 ans.

## PARTIE NON OFFICIELLE

## CHRONIQUE DU DIOCÈSE

*Evêché :* c/c 3480. Nantes. — *Semaine religieuse :* c/c 9381, Nantes.

### Offices paroissiaux.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — 21e *dimanche après la Pentecôte, fête de saint Luc, évangéliste, Journée missionnaire* (18 *Octobre*) : messes à 7, 8, 9, 10, 11 h. (grand'messe) et 12 h. 30 — Vêpres à 15 h 30, procession, prières du Rosaire et prières pour la paix. Bénédiction. — Les quêtes sont faites pour les œuvres missionnaires

*Lundi* et *mardi :* à 7 h. 30, services pour les Trépassés.

*Tous les jours :* à 18 heures, mois du Rosaire et prières pour la paix. Bénédiction.

— Eglise de Saint-Mathieu. — 21e *dimanche après la Pentecôte, fête de saint Luc, évangéliste, Journée missionnaire* (18 *Octobre*) : messes à 7, 8, 9, 10, 11 h. (grand'messe) et 12 h. 30. — Aux messes, prédication et quête en faveur des Missions. — Vêpres à 14 h. 30. Procession du Saint-Sacrement, prières du Rosaire et bénédiction.

*Lundi, mardi* et *mercredi :* à 8 h. 30, services pour les Trépassés.

*Tous les jours :* à 18 h. 15, prières du Rosaire et bénédiction du Saint-Sacrement.

**Intentions recommandées.** — Pouldreuzic : l'Adoration-Retraite, du 23 Octobre au 2 Novembre.

— Logonna-Daoulas : la Retraite-Adoration, du 15 au 22 Novembre.



Quimper. — **Retraites.** — 1° *Lundi* 26 *Octobre, une Retraite sera prêchée aux Ligueuses d'Action Catholique* par le R. P. de La Chevasnerie. Ouverture à 18 heures.

On trouvera *à la Retraite,* rue Verdelet, des cartes d'admission, et l'horaire des exercices.

2° *Une Retraite fermée pour les jeunes filles* sera donnee par le R. P. de La Chevasnerie, *du* 30 *Octobre, soir, au* 3 *Novembre, matin,* au *Patronage de la Sainte-Famille,* 5, rue Valentin.

Les militantes des Patronages du diocèse et des Groupements Ames Vaillantes, ainsi que les Monitrices des Colonies de Vacances et Monitrices du R. S. F. y sont très particulièrement invitées.

Bien vouloir écrire, 5, rue Valentin, Quimper, pour les renseignements concernant logement et pension.

— **Ecole Saint-Yves.** — Succès aux Examens. — Résultats définitifs du Baccalauréat :

*Philosophie :* 12 reçus sur 12 présentés. — *Math. élém. :* 2 reçus, 1 adm., sur 4. — *Première A :* 16 reçus, 3 adm., sur 23. — *Première A' :* 3 reçus, 1 adm., sur 7. — Total : 33 reçus, 5 adm., sur 46. Une mention *Bien,* 6 mentions *Assez Bien.*

---

Cléder. — **Noces d'or sacerdotales de M. le chanoine Le Roux, recteur.**— Il faut abréger... voyez le format de la *Semaine religieuse !*

29 Septembre, 11 heures, une foule immense, malgré la pluie, attend aux abords du presbytère ; le cortège des prêtres, avec croix et bannières, notamment celle de saint Ké, toute neuve, arrive de l'église. M. le Recteur, tel un jeune prêtre qui va chanter sa première messe, attend agenouillé sur un prie-Dieu, entre M. Branellec, son neveu, et un professeur de Saint-Pol, M. Guirriec, qui vont remplir l'office de diacre et de sous-diacre.

Le jubilaire, 50 ans de prêtrise, entonne le *Veni Creator* et l'on se rend en procession à l'église. Le dais et les enseignes sont portés par les membres du Conseil paroissial et les dirigeants des œuvres de jeunesse.

L'église de Cléder, on le sait, n'est pas un chef-d'œuvre de l'art, mais l'ampleur de l'édifice, la hauteur de la voûte, les longues séries de colonnes, surtout la décoration de ce jour lui donnent un aspect imposant, une allure de cathédrale.

L'officiant s'arrête au pied du maître-autel (c'est lui-même qui l'a fait ériger il ya huit ans), un autel en marbre blanc, légèrement rosé, supporté par deux colonnes en marbre rouge.

Dans les stalles prennent place MM. Moënner, Messager et Louvière, vicaires généraux, les chanoines Sibiril, Kerbaol, Le Goasguen, Méar, Favé, les doyens Colin, Bourlès, Coajou, et une trentaine de prêtres. M. Pennec tient l'harmonium, comme du temps où il était vicaire ; M. Favé, vicaire à Saint-Louis, dirige les cérémonies.

La messe commence : le pasteur prie pour les fidèles, les fidèles pour le pasteur. *Kyrie* et *Gloria* retentissants : tout le monde chante à Cléder.

A l'Evangile, M. Guillermou, premier vicaire, remercie la population de son affluence, de la générosité de ses offrandes, qui a permis d'acheter ou d'ériger de fort belles choses, orné-

Archives diocésaines de Quimper et Léon



ments, bannière, statue, calvaire, etc., et annonce M. Moënner.

Il paraît que le prédicateur de première messe de M. le chanoine Le Roux se trouva si ému qu'il ne put prononcer son discours, où il devait rappeler au jeune prêtre les grandeurs et les obligations du sacerdoce. M. le Vicaire général évoque encore ces grandeurs et ces obligations, mais pour montrer comment le vénéré jubilaire les a comprises et pratiquées, à Esquibien, à Moëlan, comme vicaire, puis comme recteur au Juch, à Guilvinec, à Cléder, toujours sans bruit, sinon sans fatigues : service de Dieu et des âmes.

Monseigneur a bien compris ce zèle et ce dévouement, et il l'a signifié en nommant tout dernièrement M. le Recteur chanoine honoraire.

Ses paroissiens l'ont compris aussi, et c'est leur joie reconnaissante qui se traduit par un *Credo* royal éclatant, et par un cantique breton chanté à l'Offertoire, œuvre de M. Séité, Clédérois, maître d'école à Roscoff.

La messe se poursuit et s'achève dans cette atmosphère de piété et d'allégresse en attendant que l'on sorte de l'église pour jouir des rayons bienfaisant du soleil enfin reparu.

C'est à ce moment que se place la bénédiction de la nouvelle statue de saint Ké, en granit de Kersanton, chef-d'œuvre de M. Guénolé, de Landerneau, destinée à être placée dans une niche de la façade du clocher. M. Moënner y procède.

Un Salut solennel clôt les cérémonies religieuses.

A l'école des filles, le couvert a été dressé pour une soixantaine de convives. Menu soigné, service rapide. A la table principale, une pièce montée, représentant l'église et son clocher, pâtisserie de Roscoff, d'un artiste de Cléder.

Au dessert, M. Guillermou est heureux d'exprimer sa vénération et sa reconnaissance pour ce prêtre zélé, pour ce prêtre si bon, pour ce chef modèle et sa règle de conduite si compréhensive et si confiante à l'égard de ses vicaires, l'habitude qu'il a gardée d'assurer à son tour le service de semaine, secret et gage, explique-t-il, d'une jeunesse conservée et d'une verdeur prolongée...

M. Séité, dans un chant breton, et un autre Clédérois, en latin, célèbrent encore les mérites de M. Le Roux ; le refrain se répète en chœur.

Parlent encore, à la suite, MM. Guillou, de Guilligomarch ; Branellec, le neveu ; Bourlès, ancien vicaire de Cléder ; Favé, directeur des Œuvres.

Il faut répondre. M. le Recteur est debout. On a parlé, dit-il, de l'humilité de toute sa vie. Eh bien, la voici mise à l'épreuve. Il a peine à croire qu'il ait mérité tant d'éloges. Mais il ne doute pas des bons sentiments de ses confrères et de ses paroissiens. Il remercie ceux qui l'entourent, ecclésiastiques et laïques. Il charge les Clédérois présents de dire à la paroisse sa vive reconnaissance, et termine en invitant toute la salle à se réunir de nouveau dans dix ans autour de lui, si Dieu lui prête vie.

C'est le vœu de tous ! Que Dieu vous les accorde, M. le Recteur, ces dix ans et plus ! Pour vous reposer ? La mission qui va s'ouvrir dans deux jours prouve que vous n'en avez pas l'intention. Que ce soient au moins des années paisibles et heureuses, au milieu d'une population fervente et docile, et qu'elles soient le prélude de la joie éternelle !

Une séance au patronage termina la journée. Ce fut l'hom-



mage filial des jeunes et de leur directeur, M. Calvez, au bon pasteur qui leur construisit cet asile. On y répéta avec enthousiasme la chanson de M. Séité, avec son refrain :

*Klederis, kanomp oll enor ha meuleudi*
*Da bastor hor parrez, an Aotrou Chaloni.*

---

ANGERS. — **La rentrée à l'Université Catholique.** — Les cours reprennent dans les Facultés et les Ecoles Supérieures le mardi matin 20 Octobre.

Les étudiants doivent rentrer le lundi 19 Octobre, au plus tard.

L'Université Catholique reprend *tout* son enseignement, dans toutes les sections ; elle peut accueillir les étudiants et étudiantes en aussi grand nombre que l'an dernier, fournir des chambres et des pensions, soit dans ses maisons de famille, soit au dehors, à condition de la prévenir à temps, sans attendre la dernière heure.

Les jeunes gens seront l'objet d'une sollicitude attentive pour leur conduite et leur subsistance.

Les étudiants retenus chez eux peuvent suivre les Cours par correspondance.

Renseignements chez M. le Secrétaire général de l'Université Catholique, place André-Leroy, Angers.

---

**Monastère des Trappistines de Notre-Dame de Bonne-Garde, à Sainte-Anne-d'Auray.** — Avant la Révolution, l'Ordre de Citeaux avait en Bretagne deux monastères de femmes très florissants : au diocèse de Vannes, le monastère de N.-D. de la Joie, fondé en 1260 aux portes d'Hennebont par Blanche de Navarre, épouse de Jean Ier Le Roux, duc de Bretagne ; au diocèse de Quimper, le monastère de Kerlot, en Plomelin, transféré en la ville de Quimper en 1668, 16 ans après sa fondation par Pierre de Jégado, seigneur de Kerollain, de Kerlot et autres lieux. Ces deux saintes maisons se maintinrent longtemps dans leur ferveur primitive et les vocations ne cessèrent d'affluer jusqu'à la Révolution. En 1790, tous les monastères étaient sécularisés et vendus et en 1792 les religieuses furent brutalement chassées.

Ce n'est qu'en 1821 que les Trappistines vinrent de nouveau s'établir en Bretagne, à Sainte-Anne-d'Auray, cette fois, tout près de la Basilique, dans l'ancienne communauté du Refuge. Elles y ont repris la vie de prière et de pénitence des moniales de N.-D. de la Joie et de N.-D. de Kerlot, suivant comme elles, intégralement, la règle de Saint Benoît « sans adoucissement, sans modification, sans adaptation », dans la paix et le bonheur, car selon Saint Bernard « la croix distille toujours l'onction, et la grâce de l'Esprit aidant, la pénitence devient suave et délicieuse ».

Aujourd'hui donc, à N.-D. de Bonne-Garde, des religieuses venues de tous les diocèses bretons offrent chaque jour leurs prières et leurs sacrifices pour l'Eglise et pour leur pays. « La France a besoin d'entretenir toutes ses sources d'idéal, sinon elle périrait », disait un jour à Dom Chautard son ami Clémenceau, lui parlant des monastères. C'est pourquoi, à notre époque, tant de jeunes filles généreuses n'hésitent pas à répondre à l'appel du Maître, acceptant de porter leur croix à sa suite, dans le silence du cloître.

Archives diocésaines de Quimper et Léon



# CHRONIQUE GÉNÉRALE

## Message de Sa Sainteté Pie XII à l'occasion de son Jubilé épiscopal *(suite)*

### L'APPEL DE LA CHRÉTIENTÉ DU PASSÉ A LA CHRÉTIENTÉ DU PRÉSENT

En cette journée, de ce lieu sacré, centre spirituel du monde chrétien et, précisément de nos jours où, en diverses régions, l'Epouse du Christ a de dures luttes à soutenir, où ses fidèles enfants ont à souffrir toutes sortes de tribulations, en raison de leur fière profession de chrétiens, en raison de leur dévouement à l'Eglise, c'est pour Nous, ô fils bien-aimés, une nouvelle et toute particulière joie de pouvoir lancer vers vous et vous faire entendre le cri qui, de l'ombre où repose la tombe de Pierre, jaillit comme un appel de la chrétienté du présent, ajoutant à Notre propre voix, en un parfait accord, l'éclat renouvelé de sa force de persuasion.

L'arène du Vatican a aussi, pouvons-Nous dire, ses catacombes. Bien qu'elles ne soient pas encore amenées à leur terme, les fouilles commencées et poursuivies par Nos ordres dans la cryte de la basilique vaticane et auxquelles déjà Nous avons, il y a plus d'un an, fait allusion à l'occasion de l'ouverture du monument funèbre de Notre inoubliable Prédécesseur, ne manquent pourtant pas de jeter une nouvelle et vive lumière précisément sur ces premiers temps où l'Evangile de la croix, commençait à retentir, où sa puissance spirituelle d'attraction s'enracinait dans le sol romain, où la jeune Eglise s'apprêtait à gravir le sentier âpre et sanglant de cette longue voie douloureuse qui devait, à travers ces premiers siècles, la conduire, sous Constantin, à son pacifique triomphe.

Déjà, les travaux de l'an dernier avaient fait découvrir sous la grande nef de la basilique, en direction de la Confession, avec une évidence que l'on n'avait encore jamais obtenue, l'existence d'un grand cimetière païen dont les monuments caractéristiques, datant du premier siècle, avaient été dressés entre les limites d'une nécropole antérieure, *area perpetuae sepulturae tradita*. Cette nécropole « préchrétienne » a confirmé clairement la tradition romaine, qui avait cherché le sépulcre du Prince des Apôtres justement sur l'emplacement d'un tel cimetière païen.

Et voici que, au cours des travaux se dessinent les lignes fondamentales de la basilique de Constantin, dans toutes ses parties essentielles, avec une clarté toujours plus nette ; graduellement se manifestent aussi les difficultés peu communes que l'architecte impérial eut à surmonter, tant au point de vue technique qu'au point de vue psychologique pour concevoir et exécuter son œuvre grandiose. Quiconque descend dans ces fouilles et s'arrête à examiner et à évaluer les obstacles énormes qu'il a fallu vaincre pour creuser les fondations dans ce terrain accidenté et irrégulier du Vatican, pour niveler une région sépulcrale que ses nombreux et précieux monuments rendaient sacrés aux yeux de Rome païenne et à beaucoup de familles, reconnaît dans ces restes imposants qui se découvrent aujourd'hui à nous la preuve la plus convaincante que l'empereur n'a pu, ni dû suivre dans le choix de l'emplacement de sa basilique, des raisons de commodité, mais que ce lieu lui était imposé par la situation exacte du sépulcre de l'Apôtre.

Grâce à ces considérations et à une étude comparative des sources correspondantes, il n'a pas été malaisé de retrouver l'antique Confession semi-circulaire, qui remonte peut-être au temps de saint Grégoire le Grand et dont les murs de marbre portent, gravé en souvenir par d'innombrables pèlerins depuis le début du moyen âge, le signe de la sainte croix.



De Septembre dernier jusqu'à ce jour, on y a retrouvé plus de 1.500 pièces de monnaies antiques et médiévales, qui prouvent que ces vieux pèlerins venaient nombreux non seulement de Rome et de l'Italie, mais, on peut le dire, de toutes les parties du monde alors connu : de la France avant tout, représentée par les monnaies de ses Archevêques, Evêques et Abbés, de ses rois, ducs, comtes, vicomtes et seigneurs ; puis, de l'Allemagne, des Pays-Bas, de Suisse, d'Espagne, d'Angleterre, de Bohême, de la Livonie, de la Hongrie, de la Slavonie, de l'Orient latin.

Mais, dans la partie centrale de la basilique, où s'élèvent, l'un sur l'autre, trois autels d'époques diverses, le zèle infatigable des archéologues a découvert, simple dans sa forme, un monument auquel, bien avant l'âge de Constantin, la dévotion des fidèles avait donné le caractère d'un vénérable lieu de culte. Témoins les graffiti sur une paroi à l'intérieur du monument, qui ont la même forme que présentent les tombes des martyrs dans les cimetières chrétiens. Ces graffiti, qui nous ramènent aux temps des persécutions, nous fournissent la certitude historique de posséder les restes du *tropaeum*, que mentionnait le prêtre Caïus vers l'an 200 après Jésus-Christ avec l'expression jubilante que nous a transmise Eusèbe : *Ego autem Apostolorum tropaea possum ostendere* (Hist. Eccl. I, II, c. 25, *Migne*, P. g. t. 20, col. 210), paroles qui nous font revoir Caïus, une fois de plus, présent dans les mystiques ténèbres des Grottes vaticanes.

A l'évocation qu'Eusèbe fait des *Petri Paulique nomine insignita monumenta, quae in urbis Romae coemeteriis etiammun visuntur* (ibid, I, c.), ajoutez la fougueuse interpellation du Docteur de l'Eglise Jérôme au prêtre Vigilance : *Male facit ergo Romanus episcopus, qui super mortuarum hominum Petri et Pauli secundum nos ossa venerando, secundum te vilem pulvisculum, offert Domino sacrificia et tumulos eorum Christi arbitratur altaria ?* A-t-il donc tort, l'évêque de Rome de célébrer le sacrifice au Seigneur sur les restes de ces morts, Pierre et Paul, ossements sacrés à nos yeux et aux tiens, vile poussière, et à regarder leurs tombes comme des autels ? (*Contra Vigil.*, cap. 8,, *Migne*, P. L., t. 23, col. 361-62) et vous verrez combien les récentes découvertes apportent de lumière et de valeur à ces témoignages et à d'autres encore.

Tous les témoignages s'accordent dans une harmonieuse unité avec le langage des monuments qu'on va découvrant, où *saxa loquuntur*.

Le cri de certitude et d'assurance indéfectible de l'Eglise primitive, qui a grandi dans les souffrances et la lutte, ne jaillit-il pas puissamment de l'harmonie de toutes ces voix ? Exhortation à la foi et à l'espérance qu'elle adresse, en ces jours troubles, mais précurseurs de grands et décisifs événements, à ceux qui sont appelés à conserver ou rendre à l'humanité errante et assoiffée de paix les bénédictions du Rédempteur et à assurer à la croix du Christ l'autel qui lui est dû — et à elle seule — dans la vallée de cette humanité ?

*(A suivre.)*

---

S. N. C. F.

*Comment expédier les pommes de terre destinées à la constitution du stock familial.*

Le Service du Ravitaillement ayant autorisé la constitution d'un stock familial de pommes de terre, la tâche de la S.N.C.F. apparait considérable. Selon les prévisions pendant le quatrième trimestre de l'année 1942, le chemin de fer devra assurer une dizaine de millions d'expéditions. Dès maintenant, le Réseau National a pris toutes dispositions utiles pour que ces transports aient lieu dans les meilleures conditions. De leur côté, les expéditeurs devront, dans leur propre intérêt, se conformer à diverses prescriptions que la S.N.C.F. tient à faire connaitre au public.

Tout d'abord, il sera interdit de grouper dans une même expédition les pommes de terre de votre stock familial avec d'autres denrées, si ce n'est, mais exceptionnellement, des légumes secs.

Les envois à destination de Paris et des autres localités du département de la Seine et de Versailles seront acceptés uniquement en port payé par l'expéditeur au moment de l'expédition.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

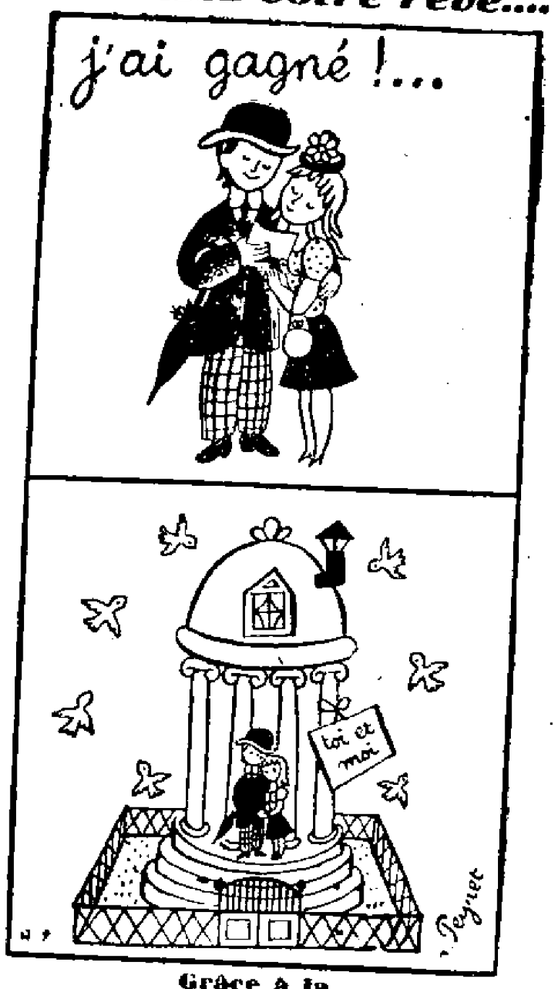
Les mêmes dispositions s'appliquent aux expéditions à destination de Lyon, Saint-Etienne, Marseille, Toulon, Nice, Toulouse et Bordeaux.

En outre, dans les localités ci-dessus où fonctionne un service de camionnage, les expéditions seront obligatoirement adressées à domicile.

Et maintenant, une précaution essentielle et trop souvent négligée : soignez l'étiquetage de vos colis. N'hésitez pas à préparer vous-même, pour chaque sac, deux étiquettes, dont, si possible, une en toile portant à l'encre indélébile l'adresse complète du destinataire et pour Paris le numéro de l'arrondissement ; l'autre en carton, et qui reproduira les mêmes indications à l'intérieur du sac.

Demandez à votre expéditeur de coudre solidement l'étiquette de toile sur les sacs et de placer à l'intérieur l'étiquette en carton.

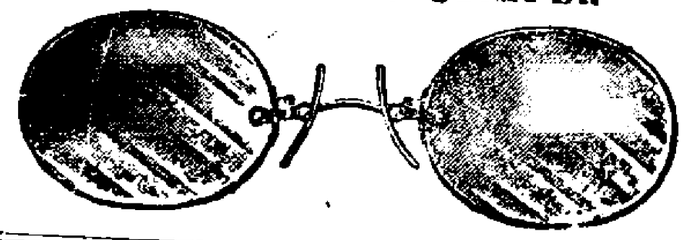

**Réalisez votre rêve....**




Grâce à la
**LOTERIE NATIONALE**

DELBENN
DÉPOSÉE
P. LE GUENNEC
Opticien diplômé
BANDAGISTE

**LUNETTERIE & ORTHOPÉDIE**
**DELBENN**
16, Rue Kéréon, QUIMPER



MAISON DE CONFIANCE, RECOMMANDÉE AUX MEMBRES DU CLERGÉ


*Le Gérant :* D. Plouzennec. Quimper, Imprimerie Cornouaillaise.

57e Année. N° 40 — *Vendredi 23 Octobre 1942* — P. C. 405

# La Semaine Religieuse

## de Quimper & de Léon

**Administration :** *31, rue Elie-Fréron, Quimper*

Abonnements, payables d'avance, C/C 93.81, Nantes
Prix uniforme, France, 30 francs — Le numéro, 1 franc

Changement d'adresse, 1 fr. 50 — Correspondance, 1 fr. 50

## Offices de la semaine (Octobre-Novembre).

25. Fête de N. S. J.-C., Roi, 1re cl. B.
*A V., m. du suivant et du 22e dim.*
26. S. Alor, Ev. et C. d. B.
27. *Vigile des Ss. Simon et Jude.* — S. Magloire, Ev. et C. sm. B.
28. Ss. Simon et Jude, Ap. 2e cl. R.
29. Octave de la Dédicace. dm. B.
30. De la Férie, V.
31. *Jeûne.* Vigile de la Toussaint.
1. Fête de Tous les Saints. 1re cl. Oct. commune. B.
*A V., mém. du 23e dim.*

## Adoration perpétuelle pendant la semaine.

| | | | |
|---|---|---|---|
| Sizun | 21-25 | Pouldreuzic | 29-31 |
| Plovan | 26-28 | | |

## Sommaire :

I. Partie officielle. — *Communications de l'Evêché :* Appel aux campagnes ; Inspection diocésaine ; Nominations.

II. Partie non officielle. — *Chronique du diocèse :* Offices paroissiaux ; Institution N.-D. du Créisker, Saint-Pol de Léon.

III. *Chronique générale.* — Message de S. S. Pie XII à l'occasion de son Jubilé épiscopal (suite et fin) ; Les litanies de la Sainte Vierge ; Nomination d'évêque.

IV. — *Bibliographie.*

V. — *Annonces et avis divers.*

## PARTIE OFFICIELLE

### Communications de l'Evêché.

**I. Appel aux campagnes.** — La guerre en se prolongeant étend et multiplie les privations. Des enfants, des vieillards ont faim, surtout parmi les populations des villes qui n'ont pas les ressources alimentaires que la terre peut procurer aux habitants des campagnes. Jusque dans le malheur, chacun a le devoir de venir en aide à son frère plus malheureux.

Répondant à l'appel du Maréchal, chef de l'Etat, Nous demandons aux fidèles de nos campagnes d'apporter généreusement

Archives diocésaines de Quimper et Léon



leur contribution à la collecte de fruits, légumes, pommes de terre, que le Secours National avec le concours de la Corporation Paysanne du Département a décidé d'organiser, du 1er au 30 Novembre, dans les cantons ruraux au profit des centres urbains.

*La présente note sera lue en chaire à toutes les messes le dimanche qui en suivra la réception.*

† ADOLPHE, *Evêque de Quimper et de Léon.*

**II. Inspection diocésaine.** — 1° *Retraite des anciens Maîtres.* — MM. les Curés et Recteurs, MM. les Directeurs et Mlles les Directrices pourraient-ils signaler à l'Inspection diocésaine les anciens instituteurs et institutrices libres qui se sont retirés après 15 ans ou 25 ans d'enseignement dans le diocèse, ou leur demander de nous fournir eux-mêmes leurs états de service : écoles où ils ont enseigné, nombre d'années d'enseignement ici et là, date de naissance, situation actuelle ? Nous signaler aussi, à l'occasion, les noms et les adresses des veuves d'instituteurs libres décédés après 15 ou 25 ans d'enseignement. Le cas des uns et des autres sera étudié avec bienveillance en vue d'une retraite ou d'un secours passager.

2° L'adresse de M. l'abbé Rannou, inspecteur diocésain, comme celle de M. Le Ster, est, 19, rue Pen-ar-Stéir, Quimper.

3° Nous renouvelons l'appel fait à MM. les Curés et Recteurs il y a 15 jours de nous signaler des jeunes gens et des jeunes filles se trouvant dans les conditions légales pour enseigner : âgés de 18 ans au moins et munis du Brevet ou du Baccalauréat.

**III. Nominations.** — Par décision de Monseigneur l'Evêque, ont été nommés :

Recteur de Melgven, M. Corentin Cleac'h, recteur de Tréméoc ;

Recteur de Tréméoc, M. Henri Cudennec, directeur d'école à Fouesnant.

# PARTIE NON OFFICIELLE

## CHRONIQUE DU DIOCÈSE

*Evêché :* c/c 3480. Nantes. — *Semaine religieuse :* c/c 9381, Nantes.

### Offices paroissiaux.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — 22e *dimanche après la Pentecôte* (25 *Octobre*), *fête du Christ-Roi :* messes à 7, 8, 9, 10, 11 h. (grand'messe) et 12 h. 30. — Vêpres à 15 h. 30, procession et prières du Rosaire, prières pour la paix, bénédiction.

*Lundi* et *mardi :* à 7 h. 30, services pour les Trépassés.

*Samedi :* veille de la Toussaint, confessions toute la journée.

*Tous les jours :* à 18 heures, prières pour la paix et bénédiction.

— EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — 22e *dimanche après la Pentecôte, fête du Christ-Roi* (25 *Octobre*) *:* messes à 7, 8, 9, 10, 11 h. (grand'messe) et 12 h. 30. — Aux messes, quête pour la bonne Presse. — Vêpres à 14 h. 30, prières du Rosaire, consécration au Christ-Roi, bénédiction du Saint-Sacrement.

*Lundi :* à 8 h. 30, service pour M. et Mme Bonnemaison, bienfaiteurs de l'église.

*Mardi* et *mercredi :* à 8 h. 30, services pour les Trépassés.

*Samedi :* veille de la Toussaint, il n'y a ni jeûne ni abstinence. — Confessions de 14 à 20 heures.

*Tous les soirs :* à 18 h. 15, prières du Rosaire et bénédiction du Saint-Sacrement. — Samedi et dimanche, jour de la Toussaint, les prières du Rosaire seront dites à la messe de 7 heures.



**Institution N.-D. du Creisker, Saint-Pol de Léon.** — Résultats du Baccalauréat pour l'année scolaire écoulée :

*1re A.* — 50 candidats : 34 admissibles ; 30 reçus, 5 mentions A. B.

*1re A'.* — 12 candidats : 7 admissibles ; 7 reçus, 2 mentions A. B.

*Philosophie.* — 29 candidats : 23 admissibles ; 23 reçus, 1 mention B, 8 mentions A. B.

*Mathématiques.* — 12 candidats, 12 admissibles ; 12 reçus, 3 mentions A. B.

De plus 2 élèves de Mathématiques, déjà reçus bacheliers en Juillet, ont réussi leur baccalauréat de Philosophie en Octobre. Pour l'ensemble 75% de reçus.

# CHRONIQUE GÉNÉRALE

## Message de Sa Sainteté Pie XII à l'occasion de son Jubilé épiscopal *(suite et fin)*

L'EGLISE ET LE CONFLIT MONDIAL

Comme elle n'a pas de limites d'espace sur la terre, la divine mission de l'Eglise, fondée sur le roc immobile de Pierre, n'a pour limite de son action que le temps de l'humanité ; mais, comme chaque époque, le temps présent lui offre et lui impose des tâches et des devoirs tout particuliers. Les appels de secours qu'on Nous adresse chaque jour Nous diraient si Nous ne le savions déjà ce que l'heure présente demande et exige de l'Eglise : qu'elle mette en action son autorité, pour que le présent conflit prenne fin et que le fleuve de larmes et le sang aille se perdre dans une paix équitable pour tous et durable.

Notre conscience Nous en rend témoignage : dès le moment où un conseil secret de Dieu confia à Nos faibles forces le poids, si lourd, du Souverain Pontificat, Nous avons, soit avant l'explosion des hostilités, soit durant le conflit, dans tout le domaine de Notre ministère apostolique, travaillé de toute Notre âme et de toutes Nos forces pour la paix. Mais les peuples vivent maintenant dans une angoisse douloureuse et attendent de nouvelles opérations imminentes : Nous saisissons l'occasion que Nous offre Notre Jubilé pour prononcer, une fois encore, une parole de paix et Nous la disons conscient que Nous sommes de notre absolue impartialité envers tous les belligérants, avec une égale affection, sans exception aucune, pour tous les peuples.

Nous savons bien que, dans l'état actuel des choses, des propositions concrètes pour une paix juste et équitable n'auraient point de sérieuses probabilités de succès. Au contraire, chaque fois que l'on prononce une parole de paix, on court le risque d'offenser l'une ou l'autre partie ; en effet, tandis que les uns s'attachent aux résultats qu'ils ont déjà obtenus, les autres mettent leur espérance dans les batailles à venir. Si pourtant la confrontation des forces en présence, des gains et des pertes dans le domaine politique et militaire, ne présente pas d'immédiates possibilités pratiques de paix, les destructions d'ordre moral et spirituel que la guerre a opérées parmi les peuples s'accumulent à un point tel que tout doit être mis en œuvre pour hâter la conclusion du conflit. Sans parler des violences et cruautés arbitraires contre lesquelles Nous avons naguère élevé la voix — Nous l'élevons de nouveau avec une plus vive et plus suppliante insistance devant les menaces de procédés plus meurtriers encore — la guerre, par elle-même, avec la technique perfectionnée des armes, cause aux peuples des peines, des sacrifices et des douleurs inouïs.

Notre pensée va aux valeureux combattants, aux multitudes qui vivent dans des zones d'opérations, en territoire occupé ou dans leur propre pays. Nous pensons — et comment ne pas y penser ? — aux

Archives diocésaines de Quimper et Léon



morts, aux millions de prisonniers, aux mères, aux épouses, aux enfants, en proie, même dans leur patrie, à une angoisse mortelle ; Nous pensons à la séparation des époux, à la ruine de la vie de famille, à la disette et à la détresse économique. Chacun de ces noms de maux et de ruine n'évoque-t-il pas un nombre infini de cas navrants, dont la somme forme ce que l'humanité a jamais connu de plus douloureux, de plus accablant, de plus cruel, au point de faire redouter un prochain avenir de graves et sombres périls économiques et sociaux.

Si, des années durant, un gigantesque déploiement d'efforts d'intelligence et de bonne volonté s'est consacré à découvrir et réaliser une solution de la question sociale, les peuples constatent aujourd'hui comment les richesses nationales, dont la sage administration au profit du bien commun constituait un des fondements de cette solution, sont employées, par centaines de milliards, pour détruire des biens et des vies.

### La guerre et la famille

Mais les angoisses et les tourments des familles, auxquelles Nous faisions allusion tout à l'heure, font surgir derrière le front de guerre et s'étendre désormais par tout le monde un autre vaste front: celui des familles angoissées et meurtries. Dès avant le conflit quelques peuples, maintenant sous les armes, n'arrivaient même pas à égaler les berceaux aux tombes, et maintenant, la guerre, loin de remédier au mal, menace de ruiner physiquement, économiquement et moralement, les nouveaux rejetons de la famille.

Aussi voudrions-Nous adresser un paternel avertissement aux gouvernants.

La famille est sacrée ; elle est le berceau non seulement des enfants, mais encore de la nation, de sa force et de sa gloire. Qu'on n'écarte et qu'on ne détourne point la famille de la haute mission que Dieu lui a assignée !

Que l'époux et l'épouse accomplissent fidèlement leurs devoirs conjugaux et familiaux et transmettent au foyer domestique le flambeau de la vie du corps, et aussi de la vie spirituelle et morale, de la vie chrétienne, aux nouvelles générations : telle est la volonté de Dieu.

Que, dans la famille, sous la vigilance des parents, croissent des hommes de caractère et de valeur qui soient un jour des membres précieux et intègres de la société, virils dans les conjonctures joyeuses ou tristes, soumis aux autorités et à Dieu : telle est la volonté du Créateur.

Qu'on ne fasse pas du foyer, et avec lui de l'école, le vestibule seulement d'un champ de lutte : qu'on ne détache pas l'un de l'autre, d'une manière permanente, les époux ; qu'on ne soustraie point les enfants, pour leur corps et pour leur âme, à la vigilante sollicitude des parents ; qu'on ne tarisse pas entièrement les revenus et la fortune des familles.

Unanime est le cri qui monte à nous du front des familles : rendez-nous à nos occupations du temps de paix ! Si l'avenir de l'humanité vous tient à cœur, si votre conscience, devant Dieu, considère ce que valent pour l'homme les noms de père et de mère et ce qui fait le vrai bonheur de vos enfants, rendez la famille à son œuvre de paix !

### Exhortation a la paix

Comme défenseur de ce front de la famille, Dieu veuille la préserver de troubles et de malheurs ! Nous adressons un chaud et paternel appel aux hommes d'Etat pour qu'ils ne laissent échapper aucune occasion qui puisse ouvrir aux peuples la voie d'une honnête paix de justice et de modération, d'une paix issue d'une entente libre et féconde, même si elle ne devait point correspondre en tous points à leurs attentes. Le front universel de la famille, qui, sur le front de guerre, compte tant de cœurs de pères, d'époux, de fils, battant parmi



les périls et les tourments, les espoirs et les désirs, du double amour de la patrie et du foyer, s'apaisera à la vue d'un horizon nouveau.

La reconnaissance de l'humanité et le consentement de leur propre nation ne manqueront point aux nobles et généreux gouvernants qui, par sentiment de responsabilité, et non pas faiblesse, choisiront la voie et le terrain de la modération et de la sagesse, lorsqu'ils rencontreront l'autre partie, dominée, elle aussi, par les mêmes sentiments.

Avec cet espoir, il ne Nous reste plus, chefs fils, qu'à élever vers le Père des miséricordes et des lumières de la sagesse d'ardentes prières pour qu'il hâte l'aurore d'un jour si désiré. « Demandez et vous recevrez », nous enseigna le divin Rédempteur, Prince de la paix qui, doux et humble de cœur, nous invite à chercher en lui le réconfort dans nos peines et nos lassitudes. Ranimons en nous l'esprit d'amour. Tenons-nous prêts, avec notre foi et notre bras, à coopérer, après le carnage le plus vaste, le plus désolant et le plus sanglant de l'histoire, au formidable et immense travail de réédification et d'assainissement, pour reconstruire, sur les ruines matérielles et morales, un monde que la charité fraternelle unisse et pacifie, un monde où, avec l'aide de Dieu, *nova sint omnia, corda voces et opera.* (Hymn. *ad Matut., in Festo Sacritissimi corp. Christi.*)

---

**Les Litanies de la Sainte Vierge.**— D'où viennent les litanies ?

Les invocations à Marie remontent à l'origine du christianisme. Ce n'est cependant qu'au XVI^e^ siècle qu'on les trouve groupées.

Au mois de Novembre 1531, jour où l'on bénit la première pierre du somptueux revêtement de marbre de la sainte chapelle de Lorette, on chanta les litanies de la Sainte Vierge.

En 1547, un chanoine de Lorette laissa par testament une somme de cent florins d'or, à la condition de célébrer tous les samedis la messe de la Sainte Vierge et d'y ajouter les litanies.

Le premier document qui nous présente avec certitude une forme déterminée des litanies nous vient d'une source à laquelle ont eût pensé moins qu'à toute autre : les compositions musicales.

La fécondité des musiciens des écoles flamandes et italiennes aux XV^e^ et XVI^e^ siècles est stupéfiante. Les auteurs, en ce temps-là, mettaient tout en musique, jusqu'aux *Oremus* de la messe.

Le premier qui mit les litanies en musique fut Constanzo Porta, de Crémone, un des plus célèbres compositeurs de l'école palestrinienne. Maître de chapelle de Notre-Dame de Lorette, il publia à Venise, en 1575, les litanies de la Vierge à huit voix.

Ces litanies contiennent de nombreuses invocations que nous ne trouvons plus dans les litanies liturgiques actuelles. En voici quelques-unes : « Mère des vivants, Cité du bel Amour ; Désir des collines éternelles, Cité du refuge, Gloire de Jérusalem, Autel des parfums, Echelle de Jacob, Lis au milieu des épines, Source d'eau vive », etc.

C'est en 1578 que nous trouvons à Lorette pour la première fois les litanies que nous récitons aujourd'hui. Elles furent approuvées en 1587 par le pape Sixte-Quint.

Des invocations à Marie, il y en avait en Irlande, il y a en avait à Vérone, à Mayence ; c'était une flore extraordinaire. Pour mettre un frein à cette production excessive et empêcher toute nouveauté, le pape Clément VIII, en 1601, publia un décret maintenant les litanies contenues dans les livres liturgiques et interdisant d'en publier de nouvelles, ce qui contraria beaucoup le duc de Bavière. Pour sauver son « *fasciculus* », il recourut à Rome, se déclarant prêt à faire toutes les corrections qu'on lui indiquerait. Le Saint-Ordre fit une revision du recueil des 32 litanies : il en approuva 27.

Un bon religieux, le Père de Sailly, fut moins heureux. Son « *thesaurus* » fut mis à l'index et il s'y trouve encore.

Au début du XVII^e^ siècle, les litanies sont définitivement fixées. Dès l'an 1613, tous les samedis, on chantait en musique, à deux voix,

Archives diocésaines de Quimper et Léon



les « litanies de Lorette » en la basilique de Sainte-Marie-Majeure à Rome.

Quelques invocations furent ajoutées par les Papes au cours des siècles : Pie IX, « Reine conçue sans tache » ; Léon XIII, « Reine du très saint Rosaire », « Mère du Bon Conseil » ; Benoît XV, en pleine guerre, « Reine de la paix ».

Aimons les litanies, elles sont un poème ; plus encore, un cantique ; plus encore, une prière substantielle et pieuse.

Ch. CHALMETTE.

---

**Nomination d'Evêque.** — *L'Observatore Romano* vient de publier la nomination de Mgr Georges Jacquin, vicaire général à Dijon, comme Evêque de Moulins, en remplacement de Mgr Gonon, décédé.

## BIBLIOGRAPHIE

*BONNE PRESSE, 5, rue Bayard, Paris (8e).*

MOISSONS : Variétés, in-4° illustré, 5 francs.

Romans in-16 : 1. *Le Tourment de Claude*, par Jean EDO ; 2. *La Clé du chiffre*, par Pierre GOURDON.

In-8° : 1. *L'Homme de l'Offrande*, par Yves ETIENNE ; 2. *Catastrophe et Papillon*, par M.-A. DE MIOLLIS.

« POUR SUIVRE LA MESSE ». — Un degré manquait jusqu'ici dans l'initiation au Missel : le premier, celui qui offre aux fidèles, avec un texte aussi proche que possible de l'Ordinaire, des points de repère pour suivre la grande Action en union étroite avec le Prêtre et y participer d'une manière vraiment vivante.

Les Editions « Laudamus », 19, rue de Varenne, Paris (7e), nous presentent ce tout premier degré en une petite plaquette simple, illustrée avec goût, capable de guider aussi bien l'enfant qui sait lire que l'aoulte désireux de vivre sa Messe et d'acquérir la pratique du Missel complet.

Le petit Missel, l'exemplaire : 5 fr., port en plus.

Remise d'usage aux librairies et procures.

C. C. postal Mayer Paris 1195-22 ou mandat à Mlles Dubois ou Seguier, 19, rue de Varenne, Paris (7e).

---

# LES RÉSULTATS DU CONCOURS DES BONS D'ÉPARGNE

Ce concours qui demandait aux Concurrents de classer dans l'ordre où ils aimeraient les voir adopter 4 nouveaux cas de remboursement anticipé des Bons d'Epargne, a comme on le sait, vu arriver en tête la combinaison : 2 — 1 — 3 — 4

et, deuxième, la combinaison : 2 — 1 — 4 — 3

Or, le cas de remboursement anticipé portant le N° 2 était : Maladie ou intervention chirurgicale et N° 1 : Invalidité permanente.

La « voix populaire » est donc très nette. Les épargnants sont tous décidés à faire confiance à l'Etat mais 44% des concurrents, en classant en tête ces deux cas ont mis en évidence leur préoccupation d'être un jour empêchés d'accomplir — même temporairement — le métier qui les fait vivre...

Et tout naturellement ils sont désireux dans ce cas de pouvoir librement disposer de leurs économies, fussent-elles investies en Bons d'Epargne.

Et cela est bien normal... Très probablement ces deux nouveaux cas de remboursement anticipé des Bons d'Epargne seront ajoutés, entre autres, à ceux déjà existants.


*Ce qu'il faut savoir*

*des*

**BONS D'ÉPARGNE**

★ Ils rapportent **3 pour cent.**
★ Ils sont à **quatre ans d'échéance.**
★ Mais ils sont **remboursables par anticipation,** sur demande, dans l'un des cas suivants :
*Mariage, naissance ou décès ;*
*Etablissement dans une entreprise agricole ou artisanale ;*
*Acquisition d'un bien rural ;*
*Calamités agricoles.*
★ Les **coupures** sont de 1.000 francs, 5.000 francs, 10.000 francs et au-dessus.
★ Deux ans d'intérêts sont **payés d'avance** au moment de la souscription, deux ans sont payés lors du remboursement. Exemple : *un Bon de 5.000 francs est émis à 4.700 francs et remboursé à 5.300 francs.*
★ Les Bons d'Epargne sont **exempts de tous les impôts frappant les valeurs mobilières.**
★ On trouve des Bons d'Epargne : dans les Caisses publiques, les Bureaux de Poste et les Banques, chez les Agents de Change et les Notaires ; auprès des Caisses d'Epargne.

BE 2

**HARMONIUMS**
NEUFS ET D'OCCASION DE TOUTES MARQUES
ÉCHANGE • LOCATION • CRÉDIT
**LABROUSSE**
33, Rue de Rivoli - Paris (4e)
41 bis, Boulevard des Batignolles - Paris (8e)
221, Faubourg Saint-Honoré - Paris (8e)


*Le Gérant :* D. PLOUZENNEC.

QUIMPER. — IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE

Archives diocésaines de Quimper et Léon


**Réalisez votre rêve....**

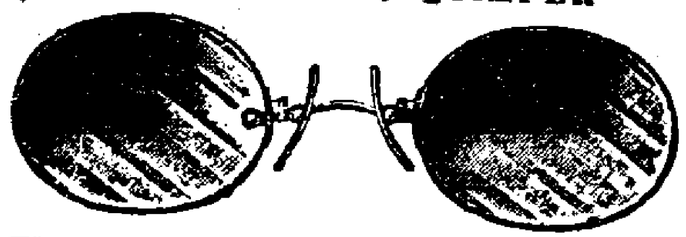



Grâce à la
**LOTERIE NATIONALE**



DELBENN
DÉPOSÉE

**LUNETTERIE & ORTHOPÉDIE**
**DELBENN**
**16, Rue Kéréon, QUIMPER**



**P. LE GUENNEC**
Opticien diplômé
BANDAGISTE

MAISON DE CONFIANCE, RECOMMANDÉE AUX MEMBRES DU CLERGÉ



57e Année. N° 41 — *Vendredi 30 Octobre 1942* — P. C. 405

# La Semaine Religieuse

## de Quimper & de Léon

**Administration :** *31, rue Elie-Fréron, Quimper*

Abonnements, payables d'avance, C/C 93.81, Nantes
Prix uniforme, France, **30** francs — Le numéro, **1** franc

Changement d'adresse, **1** fr. **50** — Correspondance, **1** fr. **50**


## Offices de la semaine (Novembre).

1. TOUSSAINT. 1re cl. Oct. com. B.
   *A V., mém. du 23e dim.*
2. *Comm. des Fidèles défunts.* d. N.
3. S. Guinal, Ab. sd. B.
4. Ste Françoise, Vv. d. B.
5. Les Ss. Reliques. dm. R.
6. S. Iltut, ab. sd. B.
7. De l'Octave. sd. B.
8. 24e dim. apr. Pent. sd. V. *V., du suivant, dédic. du S. Sauveur, mém. du 24e dim. et de l'Oct.*

## Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Pont-Croix ..... 1-5 | Saint-Thurien ..... 6-8

## Sommaire :


I. Partie officielle. — *Communications de l'Evêché*. Indulgence de la Portioncule pour la fête des Morts ; Messe annuelle de *Requiem* instituée par Pie X ; Indulgences, pouvoirs nouveaux accordés aux Evêques ; Inspection diocésaine ; Nominations.

II. Partie non officielle. — *Chronique du diocèse :* Offices paroissiaux ; Intentions recommandées ; Brest : Croisade Eucharistique ; Inspection médicale scolaire ; Petit Séminaire de Pont-Croix ; Guipavas : Adoration ; Cléder : La grande Mission. — Angers : La messe de rentrée à l'Université Catholique.

III. *Chronique générale.* — L'heure du soleil.

IV. — *Annonces et avis divers.*


## PARTIE OFFICIELLE

### Communications de l'Evêché.

**I. Indulgence de la Portioncule pour la fête des Morts.** — Les fidèles qui se sont confessés et ont fait la sainte communion, le jour de la fête des Morts, peuvent gagner une indulgence plénière applicable aux âmes du Purgatoire, chaque fois qu'ils visitent une église, un oratoire public ou semi-public, à la condition de réciter six *Pater, Ave* et *Gloria,* aux intentions du Souverain Pontife.

Ces visites, comme celle de la Portioncule, peuvent se faire dès la veille, 1er Novembre, à midi, jusqu'au 2 Novembre, à minuit.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

**II. Messe annuelle de *Requiem* instituée par Pie X.** — Nous fixons, pour cette année, au dimanche 8 Novembre, le service annuel institué par le Souverain Pontife Pie X (Bref du 6 Juillet 1910) pour les défunts privés du bienfait des fondations dont une loi inique les a dépouillés.

Ce service sera chanté dans toutes les églises du diocèse et suivi d'une messe solennelle de *Requiem*, remplaçant la messe *pro populo*, si elle est chantée par le Curé, et de l'absoute. Mais on ne pourra célébrer qu'une messe de *Requiem* dans chaque église.

Nous engageons tous nos prêtres à dire de préférence ce même jour, la messe annuelle qui leur a été demandée par le Saint-Père à la même intention.

Les fidèles auront à cœur d'unir leurs prières à celles de leurs prêtres en faisant la sainte communion pour les âmes privées des pieux suffrages auxquels elles avaient droit, et en gagnant à leur profit l'indulgence plénière accordée par le Souverain Pontife. Ils contribueront ainsi à réparer, dans une certaine mesure, le détriment dont souffrent les chers défunts par suite de spoliations que nous ne devons pas laisser tomber dans l'oubli.

Au prône du 8 Novembre, dans les paroisses où les fondations pieuses n'ont pas encore été restituées, on pourra en publier de nouveau la liste. Mais dans les paroisses où les fondations ont été restituées par les soins de la commune, ou du Bureau de Bienfaisance, on se fera un devoir de faire connaître cet acte de justice envers les morts et l'on ajoutera que le service et la messe de *Requiem* seront célébrés dans cette paroisse pour l'ensemble des fondations pieuses du diocèse et de la France qui n'ont pas été encore l'objet d'aucune restitution.

La messe de *Requiem* autorisée pour le 8 Novembre est la première du 8 Novembre, avec la seule oraison *Deus veniæ largitor* (de la messe quotidienne), la secrète et la postcommunion correspondantes. Le chant de la prose *Dies iræ* est obligatoire.

**III. Indulgences, pouvoirs nouveaux accordés aux Evêques.** — Très touché des innombrables témoignages de vénération et d'affection filiale que lui ont manifestés, à l'occasion de son Jubilé épiscopal, tant les Pasteurs que les fidèles du monde entier, Notre Saint-Père le Pape Pie XII — par décret de la S. Pénitencerie du 20 Juillet 1942 — a daigné accorder des pouvoirs plus étendus concernant la concession des indulgences.

I. — La *bénédiction papale* avec indulgence plénière — dont il est question au canon 914 du Code de Droit canonique — pourra être donnée *trois* fois par an (au lieu de deux) par les Evêques ; deux fois (au lieu d'une) par les Abbés, Prélats *nullius*, Vicaires et Préfets apostoliques. *S. Exc. Monseigneur l'Evêque donnera cette bénédiction les jours de Pâques, de la Toussaint et de Noël.*

II. — Les Evêques, Abbés, Prélats *nullius*, Vicaires et Préfets apostoliques pourront donner 100 jours d'indulgences (au lieu de 50) ; les Archevêques, 200 (au lieu de 100 ; les Cardinaux, 300 (au lieu de 200).



**IV. Inspection diocésaine.** — 1° Conférences. — Les conférences pédagogiques auront lieu aux dates suivantes :

*Le jeudi 5 Novembre, à Quimper* (la Retraite, rue Verdelet).

*Le vendredi 6, à Quimperlé* (la Retraite), et *à Landerneau* (école Saint-Julien).

*Le lundi 9 à Châteaulin* (école des filles).

*Le mercredi 11, à Brest* (école Sainte-Anne).

*Le jeudi 12, à Pont-Croix* (école des garçons), et *à Lesneven* (école N.-D. de Lourdes).

*Le samedi 14, à Morlaix* (Saint-Martin).

Les conférences commenceront à 10 h. 30 ; on y traitera spécialement de la comptabilité des écoles ; elles sont donc destinées surtout aux Directeurs et Directrices (ou Supérieures), qui, eux, ont l'obligation d'y assister. Les instituteurs et institutrices n'en sont pas exclus.

2° Assurances des Maîtres. — C'est avant la fin d'Octobre que doit être effectué le règlement des assurances des maîtres contre les accidents. Pour les écoles tenues par les prêtres, les versements doivent être faits directement à M. LEMOINE, Agent général de la NATIONALE, 34, quai de l'Odet, Quimper, CC. 8063 Nantes. La cotisation est fixée à 23 francs pour l'année scolaire 1942-1943. Ajouter 1,50 pour l'envoi du reçu.

**V. Nominations.** — Par décision de Monseigneur l'Evêque, ont été nommés :

Recteur de La Martyre, en remplacement de M. le chanoine Kérouanton, démissionnaire pour raison de santé, M. Toussaint Caroff, recteur de Trégarantec ;

Professeur à l'école du Sacré-Cœur de Guissény, M. François Joly, jeune prêtre de Plougar.

## PARTIE NON OFFICIELLE

## CHRONIQUE DU DIOCÈSE

*Evêché :* c/c 3480. Nantes. — *Semaine religieuse :* c/c 9381, Nantes.

### Offices paroissiaux.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — *Dimanche 1er Novembre, Toussaint :* messes à 7, 8, 9, 10, 11 h. (grand'messe pontificale, bénédiction papale) et 12 h. 30. — Vêpres à 15 heures, sermon de la Toussaint, bénédiction, vêpres des morts. — A 18 heures, vêpres des morts, sermon breton.

*Lundi, fête des morts :* messes toutes les demi-heures ; grand'messe paroissiale à 9 heures ; messe canoniale à 11 heures.

*Mercredi :* confession des filles des catéchismes.

*Vendredi : 1er vendredi du mois :* messe du Sacré-Cœur à 8 heures ; exposition du Saint-Sacrement de 8 h. 30 à 18 heures. — A 18 heures, chapelet, prières pour la paix, bénédiction. — A 20 heures, adoration pour les hommes.

*Samedi :* confession des garçons du catéchisme.

— Eglise de Saint-Mathieu. — *23e dimanche après la Pentecôte, fête de tous les Saints (1er Novembre) :* messes à 7, 8, 9, 10, 11 h. (grand'messe) et 12 h. 30. — Vêpres à 14 h. 30. Sermon pour M. l'abbé Kerbiriou, directeur de l'école Saint-Charles ; vêpres des morts.

*Lundi, fête des morts :* messes basses de 7 à 9 heures ; à 10 heures, office chanté et procession au cimetière.

*Mercredi :* confession des filles des catéchismes.

*Vendredi, 1er vendredi du mois :* à 6 heures, messe à l'autel du Sacré-Cœur. — Après la messe de 7 heures, bénédiction. — Le Saint-Sacrement

Archives diocésaines de Quimper et Léon



sera exposé de 8 h. 30 à 17 h. — A 17 h., prière pour la paix et bénédiction.

*Samedi :* confession des garçons des écoles communales.

*Tous les soirs :* à 18 h. 15, prières pour la paix et bénédiction du Saint-Sacrement.

A partir du 3 Novembre, les messes auront lieu en semaine à 6, 7 et 8 heures, et le dimanche à 6, 7, 8, 9, 10 h. (grand'messe) et 11 h. 30.

---

**Intentions recommandées.** — Rosporden : L'Adoration, du 9 au 13 Novembre.

— Plouvorn : La Retraite-Adoration, du 12 au 22 Novembre.

---

BREST. — **Croisade Eucharistique.** — Une réunion pour les zélatrices de la C. E. se tiendra au Secrétariat, 3, rue d'Aiguillon, Brest, le jeudi 5 Novembre, à 10 h. 30, sous la présidence de M. le chanoine Cardaliaguet.

Prière aux Groupes de faire connaître au Secrétariat le nombre des zélatrices qui doivent prendre part à cette réunion.

---

**Inspection médicale scolaire.** — Le Conseil Supérieur de l'Ordre des Médecins vient de remettre aux Ministères intéressés des propositions en vue d'un projet de loi tendant à réglementer la surveillance médicale de l'enfance et de la jeunesse.

Aux termes de ces propositions, tous les enfants et tous les adolescents des deux sexes seront obligatoirement placés sous une surveillance médicale jusqu'à l'âge de 18 ans.

Cette surveillance doit être exercée soit par des médecins exclusivement affectés à cette fonction, soit par des médecins praticiens habilités à cet effet. Les uns et les autres seront nommés par l'Administration, après entente avec le Conseil départemental de l'Ordre.

Celui-ci nous demande de l'aider dans sa tâche, en lui procurant les noms des professionnels qui auraient nos préférences. Le médecin ordinaire de l'établissement peut être désigné.

Nous prions en conséquence MM. les Directeurs et Directrices d'écoles de tout degré de vouloir bien adresser dès à présent le renseignement désiré à M. le docteur Philippon, président du Conseil départemental de l'Ordre des Médecins, rue de la Mairie, 6, Brest.

---

**Petit Séminaire de Pont-Croix.** — *Résultat des examens de l'année scolaire écoulée :*

SECTION A. — Première : 33 élèves présentés, 18 reçus, 4 admissibles ; 1 mention Très Bien, 2 Bien, 4 Assez-Bien.

*Philosophie :* 16 élèves présentés, 14 reçus, 1 admissible ; 1 mention Assez-Bien.

---

GUIPAVAS. — **Adoration** (*11-21 Octobre*). — L'on avait dit aux paroissiens de Guipavas : « L'heure reste grave. Nos prisonniers ne sont pas rentrés et nos ouvriers, de plus en plus nombreux, doivent s'expatrier. Le moment est venu de rentrer en nous-mêmes, de penser sérieusement à notre âme, de faire appel au secours d'en-haut ». La recommandation a été comprise.

*2.250* grandes personnes ont suivi fidèlement les exercices de l'Adoration, prêchés par les Missionnaires du Frout-wenn : les Pères Rozec, Cadom et Trébaol. Plus donc qu'avant la guerre et cela malgré le nombre assez considérable des absents : prisonniers, ouvriers, soldats et marins. Presque tous ont tenu à faire au moins 3 communions.

*600* enfants environ, en comptant les tout-petits de la communion privée, ont uni leurs prières, leurs chants, leurs hommages et leurs adorations à ceux des grandes personnes.



Exercices très consolants pour le cœur du Pasteur de la paroisse, qui, avec ses vicaires et avec M. le Directeur de l'école libre des garçons, a bien voulu aider les missionnaires pour entendre les confessions.

Cette réussite est due sans conteste à Notre Dame du Reun que l'on avait descendue de son trône de la chapelle du Reun et que l'on avait placée dans le chœur de l'église paroissiale afin d'y présider aux cérémonies de l'Adoration.

Comment après cela la « Procession du Vœu », le dimanche 28 Octobre, n'eût-elle pas été « triomphale » ? Nous avions tant de « bennoz-Doue » à clamer à Notre Dame ! tant de soucis à lui confier encore.

Portée sur les épaules vigoureuses d'un groupe de pères de famille nombreuse, Notre Dame du Reun, au chant sans cesse répété des cantiques, accompagnée d'une foule innombrable d'hommes et de femmes, d'enfants costumés en serviteurs et servantes de Marie, en croisés, dans un cortège digne d'une Reine, fit le tour de son fief, le bourg de Guipavas (1).

L'instant surtout fut émouvant qui vit l'entrée de Notre Dame à l'église, après la procession, cependant que les fidèles, les larmes aux yeux et tournés vers la statue vénérée, répondaient aux vibrantes acclamations de M. Chapalain, curé de Lambézellec.

Ce n'est pas non plus sans émotion que M. le Curé de Guipavas lut, au nom de ses paroissiens, la promesse solennelle d'aller, la paix revenue, remercier Notre Dame de sa protection, en son sanctuaire du Folgoët.

M. le Curé-Doyen de Landerneau, venu tout exprès pour présider cette inoubliable cérémonie, laissa parler son cœur dans une improvisation par laquelle il entendait associer tout le canton de Landerneau aux hommages à Notre Dame du Reun.

L'on n'est pas près, à Guipavas, d'oublier cette exceptionnelle manifestation en l'honneur de Notre Dame, non plus que les cérémonies de la Réparation par les croisés et de l'offrande des couronnes par les serviteurs et les servantes de Marie.

Vienne maintenant, et bientôt, le jour tant désiré de la paix pour que nous accomplissions notre promesse et allions au Folgoët chanter notre *Magnificat* à Marie, que nous serons si heureux d'invoquer sous le vocable si justifié de « Reine de la Paix ».

---

CLÉDER. — **La grande Mission** — En Décembre 1941, M. le Recteur de Cléder sollicitait l'autorisation de donner une grande mission. Non content de l'approuver, Mgr l'Evêque exprimait publiquement, au début de cette année, le vœu que reprissent les retraites et missions paroissiales. Il semble donc que revienne à M. le chanoine Le Roux le mérite d'avoir rouvert la série des missions paroissiales pendant et malgré la guerre.

Il n'aura pas eu à regretter une initiative que d'aucuns auraient jugée téméraire et hasardeuse. Malgré les difficultés du temps, grâce aux générosités si abondantes et si variées des paroissiens, les missionnaires ont trouvé vivre et couvert, en rapport avec les fatigues de ces journées. Malgré l'absence de

---

(1) Signalons un détail, omis sans le vouloir par notre correspondant : les femmes sont devant, toutes, et puis tous les enfants... Les hommes sont derrière en un groupe compact, précédés du Conseil paroissial et du Conseil communal, avec M. le Maire. — Pas de spectateurs, rien que des participants.

Archives diocésaines de Quimper et Léon



250 prisonniers, la population a répondu en masse à l'appel de son zélé pasteur. Bien garnie dès les premières réunions, l'église paroissiale se révélait insuffisante bien avant la fin des exercices. Chœur principal et chœurs secondaires durent s'ouvrir à l'afflux croissant des auditeurs. Bien avant l'heure des prédications, chaises et bancs étaient pris d'assaut, très pacifiquement d'ailleurs. Jamais, semble-t-il, l'on n'y vit foule plus silencieuse et plus recueillie.

Cet empressement, témoignage de la foi chrétienne enracinée dans les cœurs, n'en est pas moins un signe indubitable du succès des missionnaires les Oblats de Marie-Immaculée : le R. P. Pronost, supérieur, « tableauteur » de haute classe, sachant tour à tour dérider et émouvoir jusqu'aux larmes son auditoire, aussi maître de sa doctrine que de notre belle langue bretonne ; le P. Jaffrès, « conférencier » de valeur, à l'enseignement clair et nuancé, forçant l'attention et l'adhésion ; le P. Richard, aux sermons de facture impeccable, enfin le P. Marc'hadour, qui nous donna les prémices de son apostolat breton. Le chant fut successivement dirigé par M. Lagadec, vicaire à Plouguerneau, à la voix grave et prenante, et M. Tanguy, vicaire à Saint-Pol de Léon, à la voix de ténor si nuancée.

MM. Berthou, recteur de Kerlouan, Guyard, recteur de Santec, Guéguen, vicaire à Plouénan, Calvez, vicaire à Lesneven, et Morvan, vicaire à Saint-Renan, aidèrent la première semaine pour les confessions ; MM. Saliou, recteur de Landéda, Le Goff, aumônier de l'Hospice à Saint-Pol de Léon, Riou, vicaire à Landerneau, Calvez, vicaire à Trégunc, Guéguen, vicaire à Plougastel-Daoulas, et Pennanéac'h, vicaire à Ploudaniel, pour la deuxième semaine.

De belles fêtes marquèrent chacun des dimanches de la Mission. Pour la clôture de la Mission des enfants l'offrande des Couronnes ; le dimanche suivant la consécration de la paroisse à la Sainte Vierge, et elles furent unanimement goûtées. Mais leur éclat pâlit devant la magnifique procession de clôture. Qu'on se représente, s'étirant sur près d'un kilomètre, le cortège comprenant d'abord, rangés deux à deux, les enfants et les femmes encadrant les enseignes, puis les croisées en costume, portant devises et bannière, un fort groupe de fillettes, tout de blanc vêtues, portant et encadrant les insignes de la Passion. Vient ensuite, devant le clergé, le groupe des 32 hommes qui forment la garde d'honneur et portent par groupes de huit le nouveau Christ taillé dans un bloc de kersanton, qui sera tantôt érigé à Lezradennec, à 2 kilomètres 500 du bourg, en souvenir de la Mission. Suivent enfin plusieurs centaines d'hommes par rangs de six ; et toute cette foule chante et prie sous la direction des prêtres, tout le long du parcours. Le spectacle est unique et ne s'effacera pas des mémoires de tous ceux qui y ont participé, pas plus d'ailleurs que les paroles des RR. PP. Pronost et Jaffrès au pied du Calvaire si heureusement restauré.

L'on compta à l'église paroissiale 1.381 communions d'hommes, 1.640 de femmes, et 48 malades furent communiés à domicile.

En renouvelant nos remerciements à nos dévoués missionnaires, à tous leurs aides, nous souhaitons que persévère le fruit de la Mission aussi longtemp que le souvenir de ces jours bénis.



Angers. — **La messe de rentrée à l'Université Catholique.** — Mardi 20 Octobre, reprise des cours à l'Université Catholique. A peine fait-il jour, que l'église Saint-Thomas, au couvent des Dominicains, s'emplit de tout un peuple d'étudiants. Leur foule est si dense qu'elle déborde les rangs de chaises, envahit les allées et monte jusque dans le chœur.

MM. les Doyens des quatre Facultés, MM. les Directeurs et Directrices des Ecoles Supérieures annexes, MM. les Professeurs, en grande tenue d'apparat, occupent les premiers rangs de la nef. Le Recteur, Mgr Francis Vincent, et Son Excellence Mgr Costes, évêque d'Angers, Chancelier de l'Université Catholique, prennent place au chœur.

Après le *Veni Creator*, majestueusement chanté par les élèves du Séminaire universitaire, la Messe du Saint-Esprit est célébrée, par Mgr Le Helloco, vice-recteur. Deux étudiants le servent à l'autel.

A l'Evangile, Mgr Vincent prend la parole. Après avoir salué Mgr le Chancelier et souhaité la bienvenue aux nouveaux étudiants venus, plus nombreux que jamais, de tous les coins de la France occidentale, il explique à l'auditoire attentif et charmé, dans un discours aussi net de pensée que délicat de forme, comment trouver dans l'Evangile, le plus passionnant des chefs, le Christ-Jésus, et les consignes toujours actuelles qui feront des étudiants d'aujourd'hui les chefs chrétiens si nécessaires à notre pays.

Le *Credo* s'élève, unanime, de l'assistance, comme une réponse résolue à la magnifique exhortation du Recteur. La Messe se poursuit dans une atmosphère d'intense recueillement. En venant communier nombreux, les étudiants montrent qu'ils savent déjà la source où s'alimentera leur vitalité.

Quelques instants plus tard, une joyeuse animation régnait autour des salles de cours, des « amphis » et des « labos ». La ruche se reprenait à bourdonner et à travailler, pour les plus beaux espoirs de la France chrétienne.

**L'heure du soleil.** — J'ai revu l'horloge des Sorbiers, dans sa gaine de bois bruni, avec son cadran empoussiéré. Elle a, je sais, bien plus de cent ans, et n'en marche pas plus mal. Elle fait son tic tac très doux, un peu étouffé, comme le battement d'un cœur qui se ménage. On ne l'entendrait peut-être pas dans une ville, mais, aux champs, cette discrétion s'accorde avec le silence des choses.

Comme je remarquais qu'elle retardait d'une heure, ce qui n'avait rien de surprenant, vu son grand âge, le maître de céans me dit :

— C'est la vieille heure, l'heure du soleil.

J'avais oublié, en effet, que nous avons une heure officielle, qui n'est pas celle du calendrier, qui ne se rapporte pas au lever et au coucher du soleil.

L'heure du soleil. J'ai trouvé cette expression forte et succulente. Les horloges paysannes ne ressemblent pas aux pendules citadines. Elles ne se dérangent pas parce que cinq cents députés ont décidé, à tort ou à raison, que la France se lèverait et se coucherait plus tôt. A travers les formidables événements qui viennent de se succéder, elles continuent à marquer et à sonner l'heure de toujours, celle qui est écrite au cadran du ciel par le bon Dieu. Des événements, celle-ci en avait vu déjà beaucoup, et de considérables ; elle avait vu tomber Napoléon, elle avait vu revenir et passer la Royauté, et revenir la République, et renaître l'Empire, et recommencer une autre République. Qu'importe ? Il y a une chose que ne change pas, et qui, aux champs, a plus d'importance que les variations des régimes, c'est la loi qui fait naître les feuilles, qui mûrit des froments et les vignes et rouvre les trésors de la neige.

Comme la vieille horloge marquait midi, dehors tout se mettait d'accord avec son heure. Midi, dans le grand soleil, s'inscrivait sur le sol avec l'ombre courte des arbres ; midi sonnait à toutes les clochettes exaspérées des grillons, midi vibrait dans le cri des cigales et jusque dans le coassement des grenouilles qui, au bord des « creux » et des « servès », adorent ou injurient (on ne sait au juste)

Archives diocésaines de Quimper et Léon



le soleil. Parce qu'il est midi, les vaches rentrent seules du pâquis, et la fumée monte au-dessus des toits des maisons. Midi. L'heure solennelle où l'on ne voit plus personne dans les cultures, l'heure où, restée seule avec le soleil, la terre s'abîme en lui dans une extase de lumière.

Et ainsi de toute la journée. Les heures se succéderont, sur la vieille horloge, dans leur unisson traditionnel avec l'allongement de l'ombre, le déclin de la lumière, l'apaisement de la chaleur et la gravité du paysage aux approches du mystère nocturne.

... Vieille horloge des Sorbiers, je salue en toi un beau symbole de l'âme paysanne, pacifique et sage. Va, suis ainsi, toujours, l'heure du soleil, père des moissons, régulateur des travaux, prince des jours et de la vie. Laisse les horloges de la ville se troubler aux émotions momentanées, aux fièvres soudaines, aux passions qui grondent comme un orage de grêle. Continue à proférer des heures de paix, de concorde et de travail. Ah ! ce n'est pas toi qui sonneras jamais ce qu'ils appellent l'heure du « Grand Soir »...

Louis MERCIER.





PREPAREZ ECONOMIQUEMENT des plats Succulents !

Notre bouillon concentré, à base de légumes et d'aromates, vous aidera à préparer facilement des plats succulents, digestibles, parfaits !

OFFRE SPÉCIALE
réservée aux communautés religieuses

Afin de vous permettre d'essayer notre bouillon nous vous adresserons un colis-échantillon de 10 kgs avec une liste d'excellentes recettes contre remboursement de 620 frs, port dû, Paris (pour la Z. O.) ou Marseille (pour la Z. N. O.).

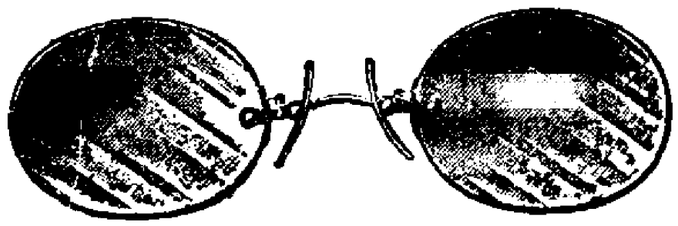
Conditions intéressantes suivant quantités

R. DE SEDOUY & Cie
AGENTS GÉNÉRAUX
LA PARISIENNE D'IMPORTATION ET D'EXPORTATION

Z. O. : 6, Square de l'Opéra - PARIS-9e - Tél. : OPE. 54-31 à 83
Z. N. O. : 27, Rue Saint-Jacques - MARSEILLE - Tél. : DRAGON 55-72

DELBENN
DÉPOSÉE

LUNETTERIE & ORTHOPÉDIE
DELBENN
16, Rue Kéréon, QUIMPER



P. LE GUENNEC
Opticien diplômé
BANDAGISTE

MAISON DE CONFIANCE, RECOMMANDÉE AUX MEMBRES DU CLERGÉ


57e Année. N° 42 — Vendredi 6 Novembre 1942 — P. C. 405

# La Semaine Religieuse

## de Quimper & de Léon

Administration : *31, rue Elie-Fréron, Quimper*

Abonnements, payables d'avance, C/C 93.81, Nantes
Prix uniforme, France, **30** francs — Le numéro, **1** franc

Changement d'adresse, **1** fr. **50** — Correspondance, **1** fr. **50**

## Offices de la semaine (Novembre).

8. 24e dim. après la Pentecôte. sd. V.
   *Vêp. du suivant, mém. du 24e dim. et du jour octave de la Toussaint.*
9. Dédicace de la Basilique du S. Sauveur. 2e cl. B.
10. S. André Avellin, C. d. B.
11. S. Martin, Ev. et C. dm. B.
12. S. Martin Ier, P. et M. sd. R.
13. S. Didace, Conf. sd. *Ou* Octave de la Dédicace. dm. B.
14. S. Josaphat, Ev. et M. d. R.
15. 25e dim. après la Pentecôte. sd. V.
    *A vêp., mém. de Ste Gertrude et de S. Albert Le Grand.*

## Adoration perpétuelle pendant la semaine.

| | | | |
|---|---|---|---|
| Saint-Thurien ..... | 6- 8 | Plouvorn ..... | 14-18 |
| Rosporden ..... | 9-13 | | |

## Sommaire :

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* Nomination ; Décès.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — *Chronique du diocèse :* Offices paroissiaux ; Intentions recommandées ; Avis de services ; Tréflaouénan : La Mission.

III. *Chronique générale.* — Le mois des Trépassés (à suivre) ; Le Message éternel du Christ ; De l'influence du chant en commun ; Les enfants de chœur, etc.

IV. — *Annonces et avis divers.*

## PARTIE OFFICIELLE

### Communications de l'Evêché.

**I. Nomination.** — Par décision de Monseigneur l'Evêque, a été nommé :

Recteur de Trégarantec, M. Y. Le Goff, chapelain de l'Hospice de Saint-Pol de Léon.

**II. Décès.** — Monseigneur l'Evêque recommande aux prières du clergé et des fidèles M. Guénolé Belbéoc'h, ancien recteur de Saint-Hernin, décédé le 1er Novembre, à l'âge de 72 ans.

Archives diocésaines de Quimper et Léon



# PARTIE NON OFFICIELLE

## CHRONIQUE DU DIOCÈSE

*Evêché :* c/c 3480. Nantes. — *Semaine religieuse :* c/c 9381, Nantes.

### Offices paroissiaux.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — 24e *dimanche après la Pentecôte*, 5e *après l'Epiphanie* (8 *Novembre*) : messes à 6, 7, 8, 9, 10 h. (grand'messe) et 11 h. 30. La grand'messe est une messe de *Requiem* pour les victimes de la confiscation des fondations. — Vêpres à 14 h. 30, prières pour la paix, bénédiction. — Après vêpres, réunion bretonne, prières, sermon et bénédiction.

*Lundi :* à 6 h. 30, service pour Mlle Crenn, confrérie des Trépassés. — A 8 heures, à la chapelle, messe mensuelle des mères chrétiennes. — A 15 heures, conférence et bénédiction.

*Mardi* et *mercredi :* à 6 h. 30, services pour les Trépassés.

*Jeudi :* à 8 h., messe mensuelle des prisonniers, à l'autel du Sacré-Cœur.

*Vendredi :* confession des enfants qui n'ont pas encore communié.

— EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — 24e *dimanche après la Pentecôte*, 5e *après l'Epiphanie* (8 *Novembre*) : messes à 6, 7, 8, 9, 10 h. (grand'messe) et 11 h. 30. — A 9 h. 45, office des morts, suivi de la messe de *Requiem* pour les défunts frustrés de leurs pieuses fondations. — Vêpres à 14 h. 30, prières pour la paix et bénédiction.

*Lundi, mardi* et *mercredi :* à 7 h. 30, services pour les Trépassés.

*Tous les soirs :* à 18 h. 15, prières pour la paix.

---

**Intention recommandée.** — Plouguerneau : la Mission, du 15 au 30 Novembre.

---

**Avis de services.** — Saint-Hernin : dimanche 15 Novembre, à 11 heures, service pour M. l'abbé Belbéoc'h, ancien recteur ; — Douarnenez : mercredi 11 Novembre, à 10 heures, service de huitaine pour le même.

---

TRÉFLAOUÉNAN. — **La Mission** (9-25 *Octobre*). — M. le Recteur de Tréflaouénan a voulu procurer à ses paroissiens le bienfait d'une Mission, malgré les difficultés actuelles, auxquelles d'ailleurs la générosité de la population a su donner une solution en se chargeant de faire vivre les ouvriers du Seigneur.

Les prédicateurs, les Pères Le Provost et Vigouroux, étaient aidés pour les confessions et le chant, la première semaine, par M. Jézéquel, vicaire à Plouvorn, et la seconde semaine par M. Ménez, vicaire à Guiclan.

Tous les fidèles de Tréflaouénan ont répondu à l'appel de leur zélé Pasteur et des Missionnaires, et ont suivi chaque semaine tous les exercices avec assiduité et une piété édifiante.

Plusieurs personnes des paroisses environnantes ont voulu aussi avoir quelque part aux grâces de la Mission. On a en effet compté une centaine de communions d'enfants, et 530 communions de grandes personnes (230 hommes et 300 femmes) : chiffres qu'on n'aurait pu atteindre s'il n'y avait eu que les personnes de la paroisse qui n'a que 660 habitants.

La Mission s'est terminée le dimanche 25 Octobre par une



procession en l'honneur du Christ-Roi, et la consécration des familles de la paroisse au Sacré-Cœur : par ce geste les fidèles de Tréflaouénan ont montré leur désir de faire régner Notre Seigneur toujours de plus en plus dans leurs foyers.

L. J.-C.

## CHRONIQUE GÉNÉRALE

### Le mois des Trépassés

Le mois de Novembre, dit aussi le mois des Trépassés, est favorable à toute considération ou méditation sur le sort des fidèles qui nous ont quittés.

Nous commençons aujourd'hui une série de petits articles sur la Liturgie des morts et de leurs funérailles.

LES FUNÉRAILLES. — Le *Rituel* romain nous avertit que les cérémonies des funérailles sont une manifestation de la piété chrétienne, un précieux secours apporté à l'âme des défunts, et « de véritables mystères religieux ». Le mot *mystère* a ici un sens analogue à celui des *mystères* qui, au moyen âge, étaient parfois célébrés dans nos églises : on y donnait des *représentations* de quelqu'un des mystères de la religion, par des actions, des paroles et des chants appropriés.

Pour bien comprendre les cérémonies des obsèques religieuses et les prières qui les accompagnent, il faut y voir comme un *mystère* de cette sorte. Il se joue, pour l'âme qui quitte ce monde, un drame *mystérieux* et redoutable : elle va trouver son Juge, elle comparaît devant lui, son procès se plaide, la sentence est prononcée et l'âme va rejoindre le lieu qui lui est assigné comme demeure. En réalité, tout cela se fait en un instant. Mais on peut logiquement décomposer cet instant unique en actes successifs.

C'est ce drame qui est *représenté*, c'est-à-dire *rendu présent* à nos yeux, dans la cérémonie des funérailles. L'âme est partie, mais le corps reste : l'Eglise l'adopte comme le symbole de l'âme qui l'habitait, et elle le conduit, en l'accompagnant de ses prières, devant son Juge : c'est le *transport* de la maison mortuaire à l'église. — Là, elle le met en présence du Juge souverain, elle plaide sa cause tandis que le procès se déroule, et la sentence est prononcée... la sentence que souhaite l'Eglise, c'est-à-dire l'absolution, l'*absoute*. — Et alors les anges prennent l'âme pour la conduire au paradis : *in paradisum deducant te angeli*... tandis que sur la terre, pour représenter ce voyage céleste, l'Eglise conduit le corps à la demeure qui sera son lieu de repos sur la terre, comme le ciel sera le lieu du repos pour l'âme.

2° Nous rappellerons cette assimilation, ce *mystère*, au cours des pages qui vont suivre, quand ce sera utile pour l'intelligence des cérémonies et des prières de l'Eglise. Mais dès maintenant, nous recommandons de ne pas la perdre de vue au cours des obsèques : c'est le moyen d'en saisir toute la beauté, d'en comprendre toute la signification, d'en recueillir toute l'utilité.

3° Le drame religieux qui va se jouer comporte trois actes :
De la maison mortuaire à l'église ;
A l'église ;
De l'église au cimetière.

Archives diocésaines d Quimper et Léon



§ Ier. — De la maison mortuaire a l'église. — Le départ du corps de la maison mortuaire symbolise le départ de l'âme quittant le corps. De même que la Très Sainte Vierge, les anges et les saints assistaient l'âme à ce moment suprême, de même l'Eglise préside à la levée du corps.

*Régulièrement, le clergé se rend à la maison mortuaire, précédé de la croix entourée de flambeaux. Le célébrant porte le surplis et l'étole noire. Arrivé à la maison, il se place aux pieds du corps, l'asperge d'eau bénite, et récite avec les assistants le psaume* De profundis.

Psaume CXXIX

(Composé pendant la captivité de Babylone, il traduit la plainte des Juifs, qui demandent à Dieu de les délivrer. L'âme, sortant du corps, comprend mieux la lourdeur des chaînes du péché, et demande à Dieu d'en être délivrée, elle aussi. Ce psaume est, par excellence, le psaume pour les défunts.)

*Antienne.* Si vous n'oubliez pas les iniquités....

Du fond de l'abîme je crie vers vous, Seigneur ; Seigneur, écoutez-moi, et que vos oreilles soient attentives à la voix de ma prière !

Si vous n'oubliez pas les iniquités, Seigneur, Seigneur, qui pourra soutenir vos jugements ?

Mais c'est la miséricorde qu'on trouve en vous, Seigneur ; aussi j'espère en vous, confiant dans vos promesses ; mon âme attend l'effet des paroles du Seigneur, mon âme a mis en lui toute sa confiance.

Que, du matin jusqu'au soir, Israël espère dans le Seigneur ! Car en lui se trouve la miséricorde et une abondante rédemption : c'est lui qui rachètera Israël de toutes ses iniquités.

Seigneur, donnez-lui le repos éternel, et qu'à ses yeux brille l'éternelle lumière.

*Antienne.* Si vous n'oubliez pas les iniquités, Seigneur, Seigneur, qui pourra soutenir vos jugements ? (1)

Après cette antienne, on se met en marche vers l'église, le clergé précédant le corps, et les parents et amis le suivant. Image de l'âme qui monte vers le tribunal de Dieu pour y chercher son Juge : en ce moment, elle a besoin d'être entourée des prières de ceux qui l'aiment, et l'on récite le psaume de la pénitence *Miserere*.

(*A suivre.*)

---

**Le Message éternel du Christ.**— Le Christ doit être un ami pour nous, voici comment Mauriac dans une conférence qu'il faisait il y a quelques années, montrait aux jeunes ce que doit être cette amitié.

« Vous devez penser au Christ comme à quelqu'un de vivant — d'actuellement vivant — qui est dans le monde, et qui, entre des millions d'autres vous a choisis : car c'est déjà être choisi par lui que de le connaître.

Vous devez penser au Christ comme au seul ami dont le regard pénètre votre vie la plus secrète et jusqu'à cette part, en vous inaccessible à toute créature et peut-être ignorée de vous-même.

Il a ses vues sur vous, tel que vous êtes : il connaît le saint, différent de tous les autres saints, dont vous portez le germe, et qu'il exercerait avec le meilleur et avec le pire de vous-même, si vous ne résistiez pas à son amour.

Le drame de votre vie tiendra dans cette résistance que vous opposerez au travail quotidien du Christ sur votre destinée.

Nous détruisons sans cesse en nous, cette œuvre qu'il recommence éternellement.



Vous vivez dans un temps où ce n'est pas difficile de trouver le Christ : sa solitude le désigne à votre amour.

Son exigence n'est pas petite. Il prendra ce que vous lui donnerez mais il demande tout.

Tel est cet amour qu'il suffit d'une pensée, d'un regard, d'un soupir, pour que nous le trahissions. Car il n'exige pas seulement de nous une attitude extérieure, des formules, des rites, mais un cœur pur.

Nous savons exactement ce qu'Il attend de nous, notre point faible, la faille secrète qu'il faut combler. Il y a une certaine exigence qui nous concerne seuls ; lourde ou légère, votre croix est à votre mesure, et différente de toutes les autres.

Dans les moindres circonstances de votre vie, son amitié fixera votre attitude. Ne comptez pas résoudre, en dehors de Lui, aucune question, même futile. D'ailleurs, il n'est plus rien de futile pour le chrétien, tout engage l'éternité.

Il vous donnera la claire conscience de ce que vous êtes, une âme immortelle, non pas isolée, mais que beaucoup d'autres âmes entourent, sur lesquelles vous avez pouvoir, pour le mal ou pour le bien. Quand la grâce diminue en vous, elle diminue en beaucoup d'autres qui s'appuient sur vous.

Si vous êtes amis du Christ, plusieurs se réchaufferont à ce feu, prendront leur part à cette lumière ; les ténèbres du péché en vous aveugleraient ceux que vous éclairez maintenant. Et le jour où vous ne brûlerez plus d'amour, beaucoup d'autres mourront par le froid.

Ne craignez pas que le Christ vous condamne au sommeil, il fait de vous entre tous les jeunes de votre âge, des éveillés, des vigilants. Il vous oblige à tenir votre cœur bien en main, et vos passions ne vous mènent pas, vous les menez, ces beaux chevaux piaffants et maîtrisés.

C'est le péché qui est la routine : c'est le péché qui « mécanise » la vie ; l'amitié du Christ rompt le morne enchaînement du mal.

Ce qui frappe dans un vice, c'est sa monotonie.

Comme la route paraît longue, lorsque nous avançons dans les ténèbres !

Vous, vous marchez en plein lumière, non déjà sans peine, ni peut-être, plus tard, sans déchirement, car aimer le Christ c'est le préférer. Et qui dit « Préférence » laisse entendre des hésitations, un dur débat, parfois un arrachement.

Le Christ lui-même vous avertit, qu'Il est venu séparer.

Non, vous ne demandez pas le repos, vous à qui je m'adresse : l'Amour n'est jamais le repos.

Car la religion du Christ ne se ramène pas à un système de limitation, de préservation, de défense. Si elle n'était que cela, un jeune cœur vivant n'y trouverait pas sa nourriture et prendrait le large.

Il faut vous le dire : elle vous invite à l'amour essentiel et comporte donc aux yeux du monde, le plus grand risque : celui du don total.

Ce que le Christ demande et obtient de la créature humaine, qui donc en dehors de Lui, l'a jamais obtenu ?

Je pense à ces vicaires de banlieue, à cette Clarisse, à cette Petite Sœur des Pauvres...

Il obtint davantage des jeunes. J'ai vu, à la Trappe, des silencieux de dix-huit ans. Mais le vieillard paraissait aussi jeune qu'eux.

A la fausse sagesse du monde : « Il faut que la jeunesse se passe », le Christ semble répondre : « Il faut que la jeunesse ne se passe pas ».

Nous avons l'âge de nos péchés. Notre usure est d'ordre spirituel.

Amis du Christ, il dépend de vous que votre jeunesse soit éternelle.

Il vous appartient encore de n'être pas ce vieillard qui rapporte au Christ un cœur dont le monde ne veut plus, les débris qu'ont laissés les bêtes. »

---

Archives diocésaines de Quimper et Léon



**De l'influence du chant en commun.** — On ne saurait exagérer l'influence du chant sur les masses populaires. La chanson, de tout temps, a vulgarisé les idées. Elle fut, aux âges d'instruction rudimentaire, le véhicule des nouvelles, de l'histoire, du patriotisme ou de la philosophie.

Dans le domaine de la liturgie, le chant n'a pas eu moins d'influence ; il a popularisé la liturgie, il a véhiculé les vérités religieuses et fait la fortune des offices de l'Eglise en y attirant les foules.

...Heureuses les paroisses où des curés artistes et zélés sont arrivés à faire chanter « la nef ». Ce n'est pas sans peine qu'ils ont créé cette tradition ou qu'ils l'ont maintenue. Ils se sentent vite récompensés de leurs efforts.

*Le chant en commun donne un charme tout particulier aux offices.* — Ils n'apparaissent plus à l'assistant comme revêtant un intérêt général, mais chaque fidèle y trouve un goût personnel, car il prend une part active à la cérémonie. Le *Kyrie* est « son » *Kyrie ;* le *Gloria* et le *Sanctus* sont de « son » exécution. Chacun a fait passer son âme dans l'expression du chant, et la grande voix qui s'élève de la foule devient par moments tellement impressionnante que chaque exécutant sent toute la puissance de son intercession auprès de Dieu.

Par une conséquence logique, *le chant en commun est un enseigement de la liturgie.* — Naturellement, chacun se demande ce qu'il chante, pourquoi il le chante, ce que signifie ce qu'il chante. L'attention est attirée sur les paroles prononcées, sur le geste dont le célébrant les accompagne à l'autel, sur le sentiment avec lequel elles sont lancées au ciel par la foule... Chaque exécutant étant obligé, par nécessité, d'avoir son paroissien en mains, suit parfaitement la cérémonie, car ils se sent forcé de recourir à son livre à tout instant. De ce fait sont supprimées ces assistances vagues, distraites, négligentes, qui sont aujourd'hui celles de tant de chrétiens toujours muets à l'église.

*En leur donnant le goût de l'office religieux, le chant en multiplie les participants.* — Volontiers, les fidèles accourent à l'église ; ils savent que la cérémonie ne leur paraîtra pas longue, qu'ils ne s'y ennuieront pas. C'est ainsi que certains curés ont repeuplé leurs offices, vêpres par exemple, en y vulgarisant le chant. Dans les paroisses bien organisées, on peut dire que la liturgie produit son plein effet qui est de restaurer la vie chrétienne.

---

**Les Enfants de Chœur.** — Quel beau spectacle, autour de l'autel, que des enfants de chœur convenablement costumés et surtout attentifs et pieux. Si le prêtre, par la dignité de sa tenue et de ses mouvements durant le Saint Sacrifice, donne à ses paroissiens l'impression la plus favorable, elle se trouve complétée par la vue d'enfants de chœur bien stylés.

Mais il n'est pas toujours facile de trouver des enfants de chœur, moins encore peut-être d'obtenir d'eux la piété désirable. C'est vrai, en tout nous rencontrons des difficultés. Le monde est ainsi fait qu'on n'arrive à rien sans peine.

Cependant, rares sont les paroisses où, de parti pris, les parents interdisent à leurs enfants l'accès de l'autel, surtout quand un certain avantage matériel est en perspective. Généralement, les parents laissent à leurs enfants la liberté sur ce point, comme sur tant d'autres. Il s'agit donc de déterminer l'enfant. S'il y a difficulté réelle — je prend le cas le plus épineux — voyons, parmi nos enfants du catéchisme, celui qui serait le plus accessible à cette idée. Son acceptation en déterminera plus facilement un second. Et notre bonté accueillante, chaque matin, les attachera à nous et à leurs fonctions.

Ce premier succès obtenu, montrons-leur la grandeur et la beauté de l'action à laquelle ils vont participer. Personne, après le prêtre, n'a une part plus grande au Saint Sacrifice que le servant. Ayons la patience de les exercer, — livres et cartons y aideront, — car on leur permettra de lire les prières qu'ils ont à réciter, s'efforçant d'obtenir,



avec patience toujours, une lecture assez correcte qui leur deviendra bientôt facile.

Le secret qui semble assurer le succès, c'est de s'occuper de ces enfants, de les prendre au sérieux et de leur faire apprécier l'importance du rôle qu'ils ont à remplir. Dans une paroisse où j'ai vu tout un groupe d'enfants de chœur non seulement de tenue irréprochable, mais fonctionnant avec autant de piété que d'aisance, j'ai appris qu'un vicaire les prenait chaque mercredi, après la classe du soir, pour leur faire un petit cours de liturgie. Même sans aller jusque-là, on peut au moins exiger, avec une douce fermeté, qu'ils ne se retournent pas pendant la Messe et qu'ils soient attentifs aux cérémonies. On leur redira que toute l'assistance a les yeux sur eux et que leur piété édifiera les paroissiens. A ces conditions bien remplies, on arrivera au résultat qui se confirmera peut-être sans tarder par des désirs exprimés de la part d'autres enfants.

Ne négligeons pas non plus le côté matériel. Il est difficile de s'habituer à voir à l'autel des enfants mal vêtus. Il y a là un contraste fâcheux entre la dignité suprême de l'acte qui s'y accomplit et le négligé des accessoires. Il arrive si souvent que l'on voie des soutanes ne descendant pas au-dessous des genoux, laissant apercevoir des jambes, des bas, des souliers qui n'ont rien d'élégant. Un décorum très désirable ferait souhaiter qu'on destinât à cet objet, plutôt qu'à beaucoup d'autres, une somme dont pourrait à l'occasion disposer un curé.

Un dernier souhait, dont la réalisation doit être une préoccupation constante serait que les enfants de chœur communient aussi souvent que possible à la Messe qu'ils servent ; ils y participeraient de la manière la plus fructueuse pour eux et la plus édifiante pour les assistants.

L. L.

---

**Publications de la Propagation de la Foi.** — Le Secrétariat de la Propagation de la Foi nous prie de faire savoir que la brochure illustrée *Les Missions Catholiques de l'Empire Français,* avec calendrier 1943, est déjà épuisée.

Les commandes accompagnées de leur montant qui n'ont pu être satisfaites seront remboursées. Prière de ne plus adresser de nouvelles commandes.

---

MODIFICATIONS AUX HORAIRES DE TRAIN

Depuis lundi 2 Novembre 1942, des modifications d'horaires ont été apportées à certains trains de voyageurs sur l'ensemble de la S.N.C.F.
Prière se renseigner dans les gares.

HARMONIUMS
NEUFS ET D'OCCASION DE TOUTES MARQUES
ÉCHANGE • LOCATION • CRÉDIT
LABROUSSE
33, Rue de Rivoli - Paris (4e)
41 bis, Boulevard des Batignolles - Paris (8e)
221, Faubourg Saint-Honoré - Paris (8e)

SLOG 15.04



PREPAREZ ÉCONOMIQUEMENT des plats Succulents!

Notre bouillon concentré, à base de légumes et d'aromates, vous aidera à préparer facilement des plats succulents, digestibles, parfaits !

OFFRE SPÉCIALE
réservée aux communautés religieuses

Afin de vous permettre d'essayer notre bouillon nous vous adresserons un colis-échantillon de 10 kgs avec une liste d'excellentes recettes contre remboursement de 620 frs, port dû, Paris (pour la Z. O.) ou Marseille (pour la Z. N. O.).

Conditions intéressantes suivant quantités

R. DE SEDOUY & Cie
AGENTS GÉNÉRAUX
LA PARISIENNE D'IMPORTATION ET D'EXPORTATION

Z. O. : 6, Square de l'Opéra - PARIS-9e - Tél. : OPE. 54-81 à 83
Z. N. O. : 27, Rue Saint-Jacques - MARSEILLE - Tél. : DRAGON 55-72

ORNEMENTS D'ÉGLISE — BRONZE ET ORFÈVRERIE

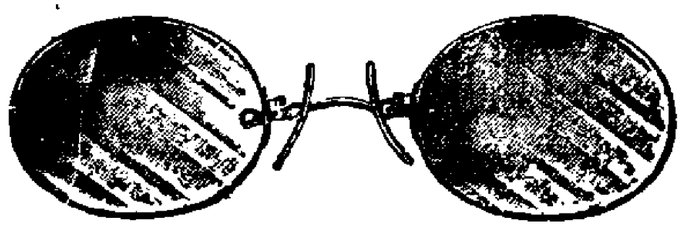
Crèches de Noël, Statues, Chemins de Croix.
Croix de procession métal doré ou argenté

G. LE POULLOUIN, 12, rue de la Trinité, GUINGAMP

Toutes les réparations, la dorure, l'argenture, le vernis or, le bronzage sont exécutés dans mon atelier et livrés rapidement. Articles de luminaires, encens, bougies, braise, rats de cave, etc. *Lampes électriques 2 bougies pour sanctuaires.*

DELBENN DÉPOSÉE

LUNETTERIE & ORTHOPÉDIE
DELBENN
16, Rue Kéréon, QUIMPER



P. LE GUENNEC
Opticien diplômé
BANDAGISTE

MAISON DE CONFIANCE, RECOMMANDÉE AUX MEMBRES DU CLERGÉ

*Le Gérant :* D. PLOUZENNEC.

QUIMPER. — IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE




# La Semaine Religieuse

## de Quimper & de Léon

Administration : *31, rue Elie-Fréron, Quimper*

Abonnements, payables d'avance, C/C 93.81, Nantes
Prix uniforme, France, **30** francs — Le numéro, **1** franc

Changement d'adresse, **1** fr. **50** — Correspondance, **1** fr. **50**


### Offices de la semaine (Novembre).

15. 25e dim. après la Pentecôte. sd. V.
*A vêp., Mm. de Ste Gertrude et de S. Albert.*
16. Ste Gertrude, V. d. B.
17. S. Grégoire Thaumaturge, Ev. et Conf. sd. B.
18. Dédic. des Eglises SS. Pierre et Paul. dm. B.
19. Ste Elisabeth, Vve. d. B.
20. S. Félix de Valois, C. d. B.
21. Présentation de la B. V. M. dm. B.
22. Dern. dim. après la Pencôte. sd. V.
*A V., Mm. de S. Clément, de Ste Cécile et de Ste Félicité, Mart.*

### Adoration perpétuelle pendant la semaine.

| | | | |
|---|---|---|---|
| Plouvorn ..... | 14-18 | Le Conquet ..... | 23-24 |
| Logonna-Daoulas ..... | 19-22 | | |

### Sommaire :

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* Message des Cardinaux et Evêques de France aux Prisonniers ; Journée nationale de prières pour les Prisonniers ; Allocations familiales ; Avis aux Directeurs de Patronages ; Vacances scolaires ; Nominations.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — *Chronique du diocèse :* Offices paroissiaux ; Avis ; Avis de service ; Intention recommandée. — Université Catholique d'Angers ; Souscriptions pour le tombeau du duc Jean V, dans la cathédrale de Tréguier.

III. — *Chronique générale.* — L'archibasilique du Saint-Sauveur ; Le mois des Trépassés.

## PARTIE OFFICIELLE

### Communications de l'Evêché.

### I. Message des Cardinaux et Évêques de France aux Prisonniers

CHERS PRISONNIERS,

Au seuil du troisième hiver de votre captivité, les Cardinaux, Archevêques et Evêques de France, vous adressent à tous, quelles que soient vos appartenances spirituelles, un message d'affection. Ils voudraient que vous y trouviez l'écho de la sympathie profonde qu'ils n'ont cessé de vous porter et qu'accroît encore la prolongation de votre épreuve.

Archives diocésaines de Quimper et Léon



La force d'âme que vous manifestez provoque l'admiration de la France entière et entretient en elle une grande espérance. Au cours des deux longues années que vous venez de vivre, loin de vous abandonner au découragement qu'aurait pu provoquer dans vos cœurs l'image de vos foyers désolés et du pays meurtri, vous avez virilement réfléchi, médité loyalement sur les causes de notre malheur. Vous avez senti alors la nécessité primordiale de ces valeurs essentielles que sont : la Famille, le Travail, la Patrie, la Religion. Au contact brutal de la défaite et de ses conséquences, le sens des réalités s'est fait plus aigu en vous.

C'est cette expérience précieuse entre toutes, parce que progressivement forgée au creuset de la douleur, qu'au jour de votre libération vous apporterez à la communauté française. Mûris par une épreuve énergiquement supportée, vous serez les meilleurs instruments de son redressement. Par vous, la France prendra dans un monde nouveau, où les peuples connaîtront mieux qu'hier leur mutuelle dépendance, la place que réclament vos traditions de gloire et de générosité.

Votre retour, que nous appelons ardemment, signifiera l'avènement de la Paix, d'une paix dont nous souhaitons qu'elle soit marquée du sceau de la justice et qu'elle apporte à toutes les nations un apaisement durable. Le monde ravagé, les familles disloquées, la civilisation mise en péril, tant de larmes et de ruines clament l'urgence de la paix : dans les Oflags, les Stalags, les Kommandos, implorez-la sans cesse du Dieu Tout-Puissant. Priez avec vos prêtres, compagnons de vos souffrances, nos fils très aimés, à qui nous sommes si reconnaissants de savoir prendre en vrais disciples du Sauveur une large part du fardeau qui pèse sur les épaules de leurs frères.

Nous-mêmes, le 29 Novembre prochain, premier dimanche de l'Avent, dans toutes les églises de France, nous convoquerons vos familles à une Journée Nationale de prières pour demander au Ciel votre retour et la paix. Ce jour-là, leurs âmes et les vôtres communieront dans un même appel, tous nos cœurs dans une même espérance.

Vos familles, objet de toutes vos pensées et de toutes vos affections, vos foyers, lieu béni où doit s'épanouir votre vie, sont aussi le souci constant de l'Eglise. Vos femmes et vos enfants, vos fiancées, vos parents, toutes nos paroisses et nos œuvre chrétiennes s'efforcent de les entourer d'une chaude sollicitude. Nous cherchons à leur donner le réconfort de la foi. Nous entretenons dans le cœur des êtres que vous chérissez la flamme de l'amour et le souvenir des absents. Nos paroisses ont à cœur de participer aux Comités d'Entr'aide.

Puisse, Chers Prisonniers, l'assurance de notre fidélité être un aliment à la force de vos âmes ! Puissent vos sacrifices aider au succès des efforts généreux que fait le Chef de l'Etat pour rebâtir la France ! Et puisse notre grande prière collective du 29 Novembre hâter l'heure où vous retrouverez les vôtres, l'heure où par toute la terre les hommes, fermant les oreilles à la guerre et à la haine, ouvriront leur cœur à l'Evangile et entendront l'appel du Fils de Dieu, Prince de l'amour et de la paix.

† Achille, Cardinal LIÉNART,
*Evêque de Lille.*

† Emmanuel, Cardinal SUHARD,
*Archevêque de Paris.*

† Pierre, Cardinal GERLIER,



**II. Journée nationale de prières pour les Prisonniers.** — *Le dimanche* 29 *Novembre,* premier dimanche de l'Avent, sera organisée, dans tous les diocèses de la zone occupée, une journée solennelle de prières en faveur des prisonniers de guerre. Elle comportera notamment la lecture d'une lettre collective de l'Episcopat et une quête destinée à offrir à chaque prisonnier, au nom des catholiques de France, un exemplaire de l'Evangile.

Les catholiques de Notre diocèse, qui ont concouru avec tant de piété et de générosité au succès de la journée organisée en faveur des prisonniers le jour de la fête de Sainte Anne dans toutes nos paroisses, auront à cœur de répondre avec le même empressement à l'appel qui leur est adressé aujourd'hui par les Cardinaux et les Evêques de France. « Il faut que par nos prières et par nos actes nous prouvions à nos captifs que nous sommes tout proches d'eux » (Card. Suhard).

En conséquence, le dimanche 29 Novembre, dans toutes les paroisses et chapelles du diocèse :

1° Il sera donné lecture à toutes les messes du Message des Cardinaux et Evêques de France aux prisonniers.

2° On récitera à toutes les messes une dizaine de chapelet à l'intention des prisonniers avec les invocations suivantes :

Notre-Dame de la Merci, priez pour eux ;
Saint-Jean-Baptiste, priez pour eux ;
Saint Pierre, priez pour eux ;
Saint Paul, priez pour eux ;
Saint Louis, priez pour eux ;
Saint Vincent de Paul, priez pour eux.

3° Une quête sera faite à toutes les messes et transmise sans retard à l'Evêché, qui les transmettra à l'Aumônerie générale des Prisonniers à Paris, chargée de l'organisation de cette journée nationale.

4° En plus de la journée du 29 Novembre, il est désirable qu'on organise dans chaque paroisse une journée de prières pour les enfants le jeudi 26 Novembre.

Nous demandons à tous nos fidèles de faire la Sainte Communion le 29 Novembre à l'intention des prisonniers.

**III. Allocations familiales.** — Un certain nombre de paroisses n'ayant pas encore versé le 10% du 3e trimestre, nous prions MM. les Curés et Recteurs intéressés de se mettre en règle.

**IV. Avis aux Directeurs de Patronages.** — M. l'Abbé Sévellec, sous-directeur des Œuvres, désire rencontrer ses confrères chargés de patronages,

Soit à *Quimper,* le lundi 23 Novembre, à 14 heures, à la Direction des Œuvres, rue Feunteunik-al-Lez ;

Soit à *Brest,* le mardi 24, à 14 heures, au Patronage des Carmes ;

Soit à *Morlaix,* le mercredi 25, à 14 heures, au Patronage Saint-Martin-des-Champs.

**V. Vacances scolaires.** — Les vacances des écoles secondaires et primaires ont été fixées :

A Noël et au Nouvel An : du mercredi 23 Décembre au lundi 4 Janvier inclus ;

Archives diocésaines de Quimper et Léon



A Pâques : du samedi 17 Avril au lundi 3 Mai inclus (ou du mardi 13 Avril au lundi 3 Mai en cas de non-usage du congé des Gras) ;

Les grandes vacances auront lieu du mardi 13 Juillet au jeudi 30 Septembre.

**VI. Nominations.** — Par décision de Monseigneur l'Evêques, ont été nommés :

Recteur d'Argol, M. Jean-François Blons, vicaire à Crozon, en remplacement de M. Hervé Mao.

Recteur de Tréouergat, M. Henri Pellé, vicaire auxiliaire à Guilvinec.

Vicaire à Crozon, M. Marcel Le Goff, vicaire à Telgruc.

Vicaire à Telgruc, M. Jean-Marie Le Bars, auxiliaire.

## PARTIE NON OFFICIELLE

### CHRONIQUE DU DIOCÈSE

*Evêché :* c/c 3480. Nantes. — *Semaine religieuse :* c/c 9381, Nantes.

### Offices paroissiaux.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — 25e *dimanche après la Pentecôte*, 6e *après l'Epiphanie* (15 *Novembre*) : messes à 6, 7, 8, 9, 10 h. (grand'messe) et 11 h. 30. — A 9 heures, messe des anciens combattants allocution par M. le Curé. — Vêpres à 14 h. 30, prières pour la paix, procession des Confréries du Saint-Sacrement, du Sacré-Cœur et de l'Adoration perpétuelle. Bénédiction.

*Lundi* et *mardi* : à 7 h. 30, services pour les Trépassés.

*Tous les jours* : à 18 heures, prières pour la paix et bénédiction.

— Eglise de Saint-Mathieu. — 25e *dimanche après la Pentecôte*, 6e *après l'Epiphanie* (15 *Novembre*) : messes à 6, 7, 8, 9, 10 h. (grand'messe) et 11 h. 30. — Vêpres à 14 heures ; procession du Saint-Sacrement, prières pour la paix, bénédiction.

*Mercredi* : à 7 h. 30, services pour les Trépassés.

*Tous les soirs* : à 18 h. 15, prières pour la paix.

**AVIS.** — *A la suite de l'Imprimerie, obligée d'augmenter considérablement ses prix par la hausse du papier et de la main-d'œuvre, la* Semaine religieuse *se voit aussi contrainte d'élever les siens : elle le fera seulement à partir du mois de Janvier.*

**Avis de service.** — Loc-Eguiner-Saint-Thégonnec : Mardi 24 Novembre, service anniversaire pour M. l'abbé Corentin Le Moan, ancien recteur.

**Intention recommandée.** — Le Conquet : l'Adoration du 22 au 24 Novembre.

Angers. — **Université Catholique.** — Le service solennel célébré, chaque année, pour les membres défunts (Amis et Bienfaiteurs) est fixé au *mardi* 17 *Novembre*, à 8 h. 30. Il aura lieu dans l'église Saint-Thomas, 44, rue Rabelais.

M. le chanoine Pasquier, vicaire général, directeur diocésain de l'Enseignement, donnera l'allocution. La messe sera chantée par le R. P. Guillou, directeur de l'Ecole Supérieure d'Agri-



culture, plus particulièrement pour le repos de l'âme de M. Louis Roche, professeur à la Faculté libre des Sciences.

En raison des circonstances, l'assemblée générale annuelle est remise au jeudi 3 Décembre, à 15 heures, et la séance solennelle de rentrée est supprimée.

**Souscriptions pour le tombeau du Duc Jean V dans la Cathédrale de Tréguier.** — LL. EE. Mgr Roques, archevêque de Rennes, Dol et Saint-Malo, 1.000 fr. ; Mgr Serrand, évêque de Saint-Brieuc et Tréguier, 2.000 ; Mgr Duparc, évêque de Quimper et de Léon, 500 ; Mgr Cogneau, évêque auxiliaire de Mgr Duparc, 300 ; Mgr Le Bellec, évêque de Vannes, 500 ; Mgr Villepelet, évêque de Nantes, 500 ; Mgr Harscouët, évêque de Chartres, 500 ; Mgr Courcoux, évêque d'Orléans, 500 ; Mgr Mesguen, évêque de Poitiers, 500 ; Révérendissime Dom G. Cozien, abbé de Solesmes, 500 ; Révérendissime Dom Dominique, abbé de Thymadeuc, 500 ; Mgr Le Marec, supérieur du Séminaire Saint-Jacques de Haïti, 200 ; Mgr Le Helloco, vicaire-recteur de l'Université d'Angers, 300 ; Mgr Even, supérieur des Chapelains de Pontmain, 300 ; Mgr Holtz, vicaire général de Chartres, 50 ; MM. les chanoines Pouët, Groult, Coupel, vicaires généraux de Chartres, 150 ; M. le chanoine Brochen, vicaire général de Saint-Brieuc, 500 ; MM. les chanoines Moisan et Le Baron, vicaires généraux de Vannes, 100 ; MM. les Secrétaires et Directeurs de l'Evêché de Vannes, 200 ; M. le chanoine Coëtmeur, directeur de la *Semaine religieuse* de Vannes, 100 ; M. le Doyen et MM. les Chanoines du Chapitre de la Cathédrale de Saint-Brieuc, 800 ; M. le chanoine Pichon, curé-archiprêtre de la Cathédrale de Quimper, et ses quatre Vicaires, 500 ; M. le chanoine Lainé, curé-archiprêtre de Tréguier, 1.000 ; MM. les chanoines Joncour, Messager, Moënner, vicaires généraux de Quimper, 150 ; MM. les Secrétaires de l'Evêché de Quimper, 100. — Les inscriptions peuvent être envoyées à M. le chanoine Lainé, curé-archiprêtre de Tréguier.

## CHRONIQUE GÉNÉRALE

**L'archibasilique du Saint-Sauveur.** — Les rites que l'Eglise romaine observe dans la Consécration des temples et des autels ont été institués par le Pape Saint Sylvestre Ier. Depuis le temps des Apôtres, il existait déjà des lieux dédiés à Dieu et appelés tantôt Oratoires, tantôt Eglises ; le dimanche s'y tenaient les assemblées, et le peuple chrétien avait coutume d'y prier, d'entendre la parole de Dieu et de recevoir l'Eucharistie. Toutefois ces lieux n'étaient pas consacrés avec tant de solennité, et il ne s'y trouvait pas encore d'autel érigé en titre et oint du Saint-Chrême, pour représenter Notre Seigneur Jésus-Christ, qui est notre autel, notre hostie et notre Pontife.

Quand l'empereur Constantin eut obtenu la santé et le salut par le sacrement du Baptême, il autorisa pour la première fois les chrétiens, par une loi, à bâtir partout des Eglises ; et il les encouragea à construire des édifices sacrés, non seulement par son édit, mais encore par son exemple. Il dédia, en effet, dans son palais de Latran, une Eglise au Sauveur, et édifia aussi tout à côté une Basilique sous le nom de Saint Jean-Baptiste, au lieu même où il avait été baptisé par Saint Sylvestre, et guéri de la lèpre de l'infidélité. Ce Pape consacra l'Eglise du Sauveur le 9 Novembre. C'est de cette consécration qu'on célèbre la mémoire, en ce jour où la première Dédicace publique d'une Eglise

Archives diocésaines de Quimper et Léon



a été faite à Rome et que l'Image du Sauveur apparut au peuple romain, peinte sur la muraille.

Le bienheureux Sylvestre décréta dans la suite, en consacrant l'autel du Prince des Apôtres, que l'on n'édifierait plus désormais d'autels qu'en pierre. Cependant, celui de la Basilique de Latran est en bois. Il n'y a pas lieu de s'en étonner, car, depuis Saint Pierre jusqu'à Sylvestre, les Papes ne pouvaient, à cause des persécutions, résider en un lieu fixe. Partout où la nécessité les poussait, soit dans les cryptes, soit dans les cimetières, soit dans les maisons des fidèles, ils offraient le Sacrifice sur un autel de bois, qui avait la forme d'un coffre creux. Or, quand la paix fut rendue à l'Eglise, Saint Sylvestre plaça cet autel dans la première Eglise, qui fut celle de Latran. Et en l'honneur du Prince des Apôtres, qui offrit, dit-on, le Saint Sacrifice sur cet autel, et des autres Pontifes qui, jusque-là, s'en étaient servis pour la célébration des Mystères, il ordonna qu'aucun autre que le Pape n'y célébrerait désormais la Messe. La Basilique du Saint-Sauveur, successivement endommagée par des incendies, dévastée, renversée par des tremblements de terre, fut restaurée avec grand soin, puis reconstruite par les Papes. Les 28 Avril 1726, le Souverain Pontife Benoît XIII, de l'Ordre des Frères Prêcheurs, l'a consacrée solennellement et a décidé qu'on célébrerait en ce jour la mémoire de cette solennelle Dédicace. Selon les projets de Pie IX, Léon XIII fit exécuter de grands travaux pour allonger et élargir le chœur du maître-autel, qui allait s'affaissant de vétusté ; il donna l'ordre de restaurer, selon les dessins antiques, les vieilles mosaïques déjà réparées en beaucoup d'endroits, et de les transporter dans la nouvelle abside, magnifiquement construite et ornée ; il pourvut aussi à l'achèvement de l'ornementation du transept et à la réparation des caissons du plafond ; en 1884 il ajouta la sacristie, la demeure des chanoines et une galerie contiguë menant au Baptistère de Constantin.

*Du Bréviaire Romain : 2e Nocturne.*

---

## Le mois des Trépassés

PSAUME L *Miserere*

(Composé par David repentant, après son double crime d'adultère et d'homicide, c'est le plus parfait des actes de contrition.)

*Antienne.* Ils frémiront d'allégresse à la voix du Seigneur...

AYEZ pitié de moi, Seigneur, dans votre grande miséricorde, et, dans votre infinie bonté, daignez effacer mon iniquité. Lavez-moi de plus en plus de mon crime, purifiez-moi de mon péché.

Car j'ai conscience d'avoir été coupable, et sans cesse mon péché se dresse devant moi. C'est envers vous seul que j'ai péché, c'est devant vous que j'ai fait le mal : aussi votre sentence est-elle pleine de justice, et votre jugement est-il irréprochable.

C'est que, dès ma conception, j'étais dans l'iniquité ; dès que ma mère m'a donné l'être, j'étais dans le péché ; tandis que vous, vous aimez l'âme sincère, et qu'à moi vous avez révélé les secrets et les mystères de votre sagesse.

Vous m'aspergerez avec l'hysope, et je serai purifié ; vous me laverez, et je deviendrai plus blanc que la neige ; vous me direz la parole qui me donnera joie et bonheur, et mes os brisés et humiliés tressailliront d'allégresse.



Ne regardez plus ces fautes, et effacez toutes mes iniquités. Créez en moi, mon Dieu, un cœur nouveau, et mettez au plus profond de mon être un esprit nouveau et rempli de droiture. Ne me rejetez pas loin de vous, ne me retirez pas votre Esprit-Saint, rendez-moi la joie de votre secours, et confirmez-moi dans un esprit de force.

J'enseignerai vos voies aux méchants, et les impies reviendront à vous, ô mon Dieu ! O Dieu de mon salut, délivrez-moi du sang que j'ai versé, et ma langue exaltera votre justice. Seigneur, vous ouvrirez mes lèvres, et ma bouche publiera vos louanges !

Si vous aviez voulu un sacrifice, je vous l'aurais offert ; mais ce n'est pas aux holocaustes que vous prenez plaisir : le sacrifice digne de Dieu, c'est une âme remplie de douleur : mon Dieu, vous ne mépriserez pas un cœur contrit et humilié. Seigneur, soyez bon et bienveillant pour Sion ; que les murs de Jérusalem se construisent, et alors vous agréerez les sacrifices de justice, les oblations et les holocaustes ; alors, les jeunes taureaux seront sacrifiés sur vos autels.

Seigneur, donnez-lui le repos éternel, et qu'à ses yeux brille l'éternelle lumière !

Si la longueur du chemin le permet, on dit encore d'autres psaumes tirés de l'office des Morts. Ce n'est qu'en entrant à l'église qu'on répète et achève l'antienne :

*Antienne.* Ils frémiront d'allégresse à la voix du Seigneur, les ossements retombés en poussière.

*(A suivre.)*

**Devant l'hiver**

Il y a des Français riches,

Il y a des Français pauvres,

Il ne doit pas y avoir de Français abandonnés !

**RÉPONDEZ AUX APPELS**

**DU**

**SECOURS NATIONAL**

SLOG 1504



PRÉPAREZ ÉCONOMIQUEMENT des plats Succulents !

Notre bouillon concentré, à base de légumes et d'aromates, vous aidera à préparer facilement des plats succulents, digestibles, parfaits !

OFFRE SPÉCIALE
réservée aux communautés religieuses

Afin de vous permettre d'essayer notre bouillon nous vous adresserons un colis-échantillon de 10 kgs avec une liste d'excellentes recettes contre remboursement de 620 frs, port dû, Paris (pour la Z. O.) ou Marseille (pour la Z. N. O.).
Conditions intéressantes suivant quantités

R. DE SEDOUY & Cie
AGENTS GÉNÉRAUX
LA PARISIENNE D'IMPORTATION ET D'EXPORTATION
Z. O. : 6, Square de l'Opéra - PARIS-9e - Tél. : OPE. 54-81 à 83
Z. N. O. : 27, Rue Saint-Jacques - MARSEILLE - Tél. : DRAGON 55-72

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Agences
BREST
QUIMPER

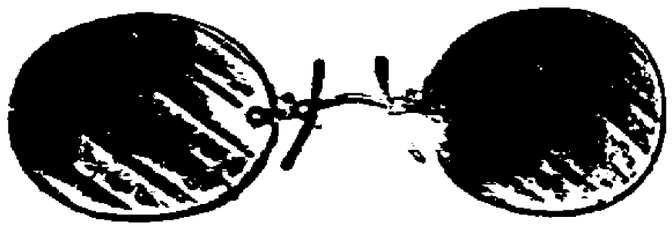
Bureaux permanents
Châteaulin, Concarneau, Douarnenez, Morlaix, Pont-l'Abbé, Quimperlé, Saint-Pol de Léon.

et nombreux bureaux périodiques

Toutes opérations de banque et de bourse, garde de titres, coffres-forts

DELBENN DÉPOSÉE
P. LE GUENNEC
BANDAGISTE

LUNETTERIE & ORTHOPÉDIE
DELBENN
16, Rue Kéréon, QUIMPER



MAISON DE CONFIANCE RECOMMANDÉE AUX MEMBRES DU CLERGÉ

*Le Gérant :* D. PLOUZENNEC.

QUIMPER. — IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE



# La Semaine Religieuse

## de Quimper & de Léon

Administration : 31, rue Elie-Fréron, Quimper

Abonnements, payables d'avance, C.C. 83.31, Nantes
Prix ordinaire, France, 30 francs — Le numéro, 1 franc

Changement d'adresse, 1 fr. 50. — Correspondance, 1 fr. 50

### Offices de la semaine (Novembre).

22. Dernier dim. de la Pentecôte, sd. V.
*A v., mém. de S. Clément, de Ste Cécile et de Ste Félicité.*
23. S. Clément Ier, P. et M. d. R.
24. S. Jean de la Croix, C. et D. d. B.
25. Ste Catherine, V. et M. d. R.
26. S. Sylvestre, Ab. d. B.
27. De la Férie, V.
28. *Vigile* de S. André, Ap.
29. 1re dim. de l'Avent, sd. V.
*Vêpres de S. André, Mm. du président et de S. Houardon.*

### Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Le Conquet ..... 22-24 | Le Cloître-St-Thégonnec . 28-30
Tourc'h ..... 25-27

### Sommaire :

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* Métaux non ferreux ; Neuvaine préparatoire à la fête de l'Immaculée-Conception ; Inspection diocésaine.
II. PARTIE NON OFFICIELLE. — *Chronique du diocèse :* Offices paroissiaux ; Avis de service : Nécrologie : M. Guénolé Delbiec'h, ancien recteur de Saint-Herbin - Plouescat : La Mission ; Rosporden : L'Adoration. — Le mois des Trépassés (à suivre).
III. — *Bibliographie.*
IV. — *Annonces et avis divers.*

## PARTIE OFFICIELLE

### Communications de l'Evêché.

**I. Métaux non ferreux.** — Le Commissaire à la mobilisation des métaux non ferreux nous informe qu'il sera procédé très prochainement par les soins du Délégué régional à l'enlèvement des objets des catégories A et B dans les églises du diocèse.

**II. Neuvaine préparatoire à la fête de l'Immaculée-Conception (30 Novembre-8 Décembre).** — Messieurs les chefs de paroisse, les Aumôniers, les Directeurs d'établissements sont instamment priés d'organiser, chacun dans

Archives diocésaines de Quimper et Léon



sa sphère d'action, une neuvaine préparatoire à la fête de l'Immaculée-Conception. On pourra assigner comme intentions à ces supplications le salut du pays, le retour des prisonniers, la paix du monde. Les pratiques recommandées sont la récitation quotidienne d'au moins une dizaine de chapelet avec l'invocation : « O Marie, conçue sans péché, priez pour nous qui avons recours à vous », la confession et la communion au jour de la fête ou pendant l'Octave.

**III. Inspection diocésaine.** — 1° PRÉCISIONS SUR LE PROGRAMME DU C. E. P. — *Histoire :* Antiquité. Moyen-Age. Temps modernes jusqu'à Henri IV inclusivement. — *Géographie :* Le monde moins la France et moins la France d'outre-mer.

2° SECOURS NATIONAL. — *Cueillette de la poignée de laine et du couvert.* — Le Secours National nous communique : « Le S. N. organise, du 20 Novembre au 25 Décembre, la collecte de la poignée de laine et du couvert (assiettes, verres, cuillers et fourchettes). Dans les villes (Brest, Quimper, Landerneau, Quimperlé, Châteaulin), cette collecte sera faite par les membres de la jeunesse. Ailleurs, elle sera effectuée par les enfants des écoles, qui remettront à la mairie ce qu'ils auront recueilli. »

Nous recommandons instamment cet appel à la charité de nos écoliers.

3° Un grand nombre d'écoles nous ont fait connaître leur numéro de chèque postal, mais beaucoup ont omis de signaler le bureau de chèques, Rennes ou Nantes.

## PARTIE NON OFFICIELLE

## CHRONIQUE DU DIOCÈSE

*Evêché :* c/c 3480. Nantes. — *Semaine religieuse :* c/c 9381, Nantes.

### Offices paroissiaux.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — *Dernier dimanche après la Pentecôte (22 Novembre) :* messes à 6, 7, 8, 9, 10 h. (grand'messe) et 11 h. 30. — A la messe de 8 heures, pour le Souvenir Français, allocution de M. l'abbé Pichon, vicaire. — Vêpres à 14 h. 30. prières pour la paix, bénédiction. — A 16 heures, réunion des Tertiaires à la chapelle. — A 18 heures, sermon breton, vêpres des morts.

*Lundi* et *mardi :* à 7 h. 30, services pour les Trépassés.

*Mardi :* à 8 heures, messe pour l'Œuvre des Campagnes.

*Chaque soir :* à 18 heures, prières pour la paix, bénédiction.

— EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — *Dernier dimanche après la Pentecôte* (22 *Novembre*) : messes à 6, 7, 8, 9, 10 h. (grand'messe) et 11 h. 30. — Vêpres à 14 heures. Prières pour la paix, bénédiction.

*Lundi, mardi* et *mercredi :* à 7 h. 30, services pour les Trépassés.

*Mercredi :* confessions des enfants des écoles crétiennes et des filles des écoles communales.

*Jeudi :* journée de prières des enfants pour les prisonniers : messe de communion à 8 h. 30 ; prières et bénédiction du Saint-Sacrement à 17 heures.

*Samedi :* à 17 heures, confessions des garçons des écoles communales.

*Tous les soirs :* à 18 h. 15, sauf jeudi, prières pour la paix.

**Avis de service.** — Loc-Eguiner-Saint-Tégonnec : Mardi 24 Novembre, à 11 heures (heure allemande actuelle), service anniversaire pour M. l'abbé Corentin Le Moan, ancien recteur.



**Nécrologie.** — *M. Guénolé BELBÉOC'H, ancien Recteur de Saint-Hernin.* — Le dimanche 1er Novembre, mourait à Douarnenez, M. Guénolé Belbéoc'h, ancien recteur de Saint-Hernin, retiré depuis un an dans sa famille. Le mardi suivant, un nombreux cortège de prêtres, de parents et d'amis conduisait sa dépouille mortelle au cimetière. Un service de huitaine fut célébré le mercredi 11 Novembre, à Douarnenez, et le dimanche 15, un grand service fut chanté à Saint-Hernin : M. le chanoine Bossennec, curé de Carhaix, présida la cérémonie, et les paroissiens, sur l'appel ému de M. le Recteur, y assistèrent nombreux.

M. Belbéoc'h appartenait à une de ces familles où les traditions de foi et de probité sont en honneur. Comme presque tous les enfants de sa condition, après l'école primaire, il accompagna son père en mer. Pour sa première sortie, il alla jusqu'aux Sables-d'Olonne où le bateau fut pris dans une effroyable tempête. Le pauvre mousse eut tellement peur, qu'à son retour il déclara qu'il renonçait à la mer et désirait être prêtre.

M. Tanguy, vicaire, accepta de donner des leçons au jeune Guénolé qui, au bout d'un an, entra à Pont-Croix. A la fin de ses études, le collégien fut un des premiers à subir la loi de 1889 qui imposait aux clercs « le sac au dos ».

Après son service, il entra au séminaire, seul abbé de Douarnenez ; l'année suivante, huit autres de la paroisse l'accompagnaient, pleins de respect pour leur aîné.

Ordonné prêtre en 1896, M. Belbéoc'h fut aussitôt nommé à l'île de Sein, où il recevait souvent la visite des pêcheurs de Douarnenez. Au bout de trois ans, M. Bernard, son oncle, recteur de Leuhan, le demanda comme vicaire. Pendant la guerre, le caporal infirmier Belbéoc'h fut mobilisé à Auray et à Pont-Croix et, aussitôt après l'armistice, il fut nommé recteur de Guiler où, respecté et écouté, il travailla pendant dix ans. Il eut la satisfaction de donner à ses paroissiens une mission et de couronner la tour de son église d'une élégante flèche.

En Octobre 1928, M. Belbéoc'h fut nommé à Saint-Hernin. Il lui fallait quitter le voisinage de la mer pour aller, au pied des Montagnes Noires, administrer une paroisse très étendue, mais qui avait eu, quelques mois auparavant, le bénéfice d'une grande mission. Le nouveau recteur s'y attacha et s'y dépensa, aidé pendant longtemps par un vicaire. Ses successeurs lui sauront gré d'avoir remplacé une habitation sombre et malsaine par une autre claire et confortable. Malheureusement, le bon recteur n'en jouit pas comme il le méritait. Sans doute, dans l'humidité du vieux presbytère, avait-il contracté le mal qui l'emporta et qui le fit souffrir au point de le tenir haletant des nuits entières et cependant il ne se plaignait jamais et recevait ses confrères avec le sourire, car il aimait la compagnie et pour tous, jeunes et vieux, il était le « bon Nôle » qui ne faisait peur à personne, pas même quand il fronçait ses sourcils broussailleux.

Ce fut avec le plus grand chagrin que M. Belbéoc'h donna sa démission. En se retirant chez lui, il pensait bien guérir et être encore utile. Hélas ! le repos et le dévouement de ses deux sœurs ne purent vaincre le mal. Vers la mi-Octobre son état empira ; il répétait ces mots : « Je suis résigné, priez pour moi ». Le 1er Novembre, il dit : « C'est aujourd'hui la fête de tous les saints, quel beau jour ! » et le soir, à 7 h. 30, en pleine connaissance, il rendait à Dieu son âme purifiée par la souffrance et consolée par cette suprême évocation.

Archives diocésaines de Quimper et Léon



PLOUESCAT. — **La Mission** (22 *Octobre*-8 *Novembre*) *retardée de* 1940. — Après avoir repris haleine, les Pères Oblats sont arrivés de Cléder à Plouescat, où ils auront le même succès. Originaires du pays, ils en connaissent bien la langue, les mœurs, les qualités et les défauts qu'ils fustigent sans pitié.

A cor et à cri, le laïcisme maçonnique a proclamé les droits de l'homme ; mais, en supprimant le nom de Dieu, il a supprimé aussi les devoirs de l'homme, et fait naître l'esprit d'indépendance, de révolte, l'égoïsme et la haine. Pour remédier à ces maux, il faut proclamer les droits de Dieu et les devoirs de l'homme, c'est ce que fait la Mission... Le décalogue avec les devoirs envers Dieu et le prochain a été proclamé par le Père Jaffrès d'une voix énergique, et aussi, on peut le dire, avec accompagnement d'éclairs et de tonnerre.

Le R. Père Pronost, supérieur, expose clairement la doctrine chrétienne, et par ses instructions si claires et ses avis si pratiques, il s'applique surtout à graver profondément dans les cœurs le commandement nouveau de Jésus-Christ : Aimez Dieu comme un Père et vos semblables comme des frères ; soyez bons et justes à leur égard.

Les enfants ont répondu les premiers à l'appel de leur pasteur, et sont arrivés à l'église le jeudi matin. Au nombre de 713 ils se sont approchés de la sainte Table le dimanche, et après une procession, ils ont offert leurs couronnes et leur cœur à la Sainte Vierge en priant pour le succès de la Mission.

Les parents ont marché sur leurs traces. Malgré le mauvais temps ils sont venus en grand nombre dès le commencement et ont suivi tous les exercices. Les instructions françaises données le soir ont attiré aussi beaucoup de monde.

Le chant a été dirigé par des maîtres : M. Tanguy, vicaire à Saint-Pol, et M. Balcon, vicaire à Saint-Mathieu de Quimper. Le nouveau recueil de cantiques a été unanimement apprécié.

MM. Bervas, recteur de Bodilis ; Uguen, vicaire à Plabennec ; Roué, vicaire à Saint-Mathieu de Quimper, la première semaine ; MM. Le Bot, vicaire à Plougoulm ; Guéguen, vicaire à Saint-Martin de Morlaix ; Morvan, vicaire à Saint-Renan, et Guillerm, vicaire à Plouguerneau, la deuxième semaine, ont aidé aux confessions.

A l'église on a compté 1.074 communions d'hommes, 1.425 communions de femmes ; 45 malades ont communié à domicile. Les prisonniers sont au nombre de 125. Tous les pécheurs ne se sont pas convertis ; mais il y a eu plusieurs retours.

La Mission a eu plusieurs belles fêtes : l'offrande des couronnes par les enfants, la consécration de la paroisse à Marie, la réparation et la consécration au Sacré-Cœur. Mais la clôture surtout, le 8 Novembre, a été une fête inoubliable et une grandiose manifestation de foi.

Après les vêpres, une procession de toute la paroisse va ériger, à un bon kilomètre, à la place d'une croix de bois brisée par la tempête, une belle croix en granit de Kersanton, qui doit perpétuer le souvenir de la grande Mission.

Après les enfants et les femmes, encadrant les insignes, viennent les Croisées en costume, avec devises et bannière, et un groupe de fillettes, tout de blanc vêtues, portant et encadrant les insignes de la Passion.

Après le clergé un cortège de 24 hommes, âgés de 33 ans, forme la garde d'honneur et porte le nouveau Christ par sections de huit.



La masse des hommes suit, Conseil municipal en tête. Tout le long de la procession le chant des cantiques alterne avec des dizaines de chapelet : pas de simples spectateurs.

La croix érigée à Saint Antoine, sur une hauteur au centre de la paroisse, représente le Christ mourant. La cérémonie de la bénédiction est des plus émouvantes. Le R. P. Pronost adresse à l'immense auditoire une vibrante allocution : le Christ triomphe, le Christ règne, le Christ a l'empire. Après avoir adoré Jésus et sa croix, et demandé pardon à genoux, la foule chante : *Da feiz hon tadou koz,* et, les larmes aux yeux, tous ensemble lèvent la main pour affirmer leur foi et leur fidélité à Jésus.

Sur le socle de la croix, une inscription attire les regards :

*Ar bed a dro,*
*Ar groaz a jom divrall.*

« Il est possible, dit le Père, que des impies, quelque jour, essaient encore d'abattre cette croix, alors il faudra vous grouper de nouveau autour d'elle pour la défendre, même au péril de votre vie. »

La procession retourne alors à l'église, vidée de ses chaises. On s'y entasse de son mieux ; tous les chœurs sont occupés. Le R. P. Pronost monte en chaire, fait ses adieux à la population et la conjure de persévérer dans la grâce, l'amour de Dieu et du prochain. La foule, entraînée, clame sa foi et sa fidélité au Christ, en chantant de tout cœur : *Da feiz hon Tadou koz.* La Mission se termine par la bénédiction du Très Saint-Sacrement.

Dans notre pays, quand le cultivateur a fini de semer son blé, il trace avec la pelle une croix sur le champ pour attirer les bénédictions du ciel sur son travail. Pour clore la Mission, un enfant de Plouescat, M. Cadiou, curé-doyen de Plabennec, prend le Très Saint-Sacrement et trace un grand signe de croix avec l'ostensoir sur les semences spirituelles des missionnaires. Puissent-elles, avec la bénédiction de Dieu, produire des fruits abondants et durables !

---

ROSPORDEN. — **L'Adoration.** — La vénérée Madone de Rosporden, du 8 au 15 Novembre, s'est de nouveau révélée à ses enfants comme la Mère *pleine de grâce.* Par l'intermédiaire du zélé recteur, elle leur a prodigué les bienfaits d'une adoration prêchée. Enfants des écoles au grand complet, jeunes filles et femmes en masse compacte, jeunes gens et hommes en nombre imposant, sont accourus payer leur tribut d'hommages au Dieu de l'Eucharistie, écouter la parole claire et chaude du Père Le Jollec. Si les circonstances n'ont pas permis de donner aux exercices l'éclat habituel, l'action sur les âmes a été profonde : les intelligences ont été éclairées, les cœurs touchés, les volontés fortifiées.

L. J.-C.

---

## Le mois des Trépassés

§ 2. — A L'ÉGLISE. — Le corps, entrant à l'église, symbolise l'âme comparaissant devant son juge ; aussi porte-t-on le corps non loin de l'entrée du sanctuaire, et on le couche les pieds en avant, comme pour regarder l'autel et la croix qui le surmonte. Pendant ce temps, on fait appel aux anges et aux saints, pour qu'ils prennent en mains cette âme et la présentent eux-mêmes à Jésus-Christ :

Archives diocésaines de Quimper et Léon

℟. Venez, saints de Dieu ! accourez, anges du Seigneur !

℣. Recevez cette âme et mettez-la en présence du Très-Haut.

℣. Que le Christ vous reçoive, lui qui vous a appelé, que les anges vous conduisent dans le sein d'Abraham !

℟. Qu'ils reçoivent cette âme et qu'ils la mettent en présence du Très-Haut.

℣. Seigneur, donnez-lui le repos éternel, et qu'à ses yeux brille l'éternelle lumière !

℟. Que les anges la mettent en présence du Seigneur !

Pour observer complètement les règles liturgiques, on devrait ici dire l'office des Morts : *L'Invitatoire*, un *Nocturne*, sinon les trois, et les *Laudes*, et ce n'est qu'après l'office que l'on devrait célébrer la *Messe*. Les circonstances empêchent souvent la récitation de tout l'office, mais il faut faire le possible pour que les funérailles aient lieu à une heure qui permette la célébration de la sainte Messe.

L'office et la Messe symbolisent le procès de l'âme devant le juge suprême, qui descend lui-même sur l'autel au cours du Saint Sacrifice. Les prières de la Messe s'inspirent de ce symbolisme : on y voit l'Eglise prier pour le trépassé, et parfois même se substituer à lui pour implorer la divine miséricorde.

La Messe est suivie de l'imposante cérémonie appelée *absoute :* tout jugement se termine par une sentence, la sentence de cette âme va être prononcée, et l'Eglise fait tout pour que cette sentence soit une *absolution*, une « *absoute* ». Ses ministres viennent auprès du corps et l'entourent, comme pour faire à l'âme un bouclier de prières ; le célébrant prononce une prière, *non intres in judicium*, qui est la plaidoirie de l'avocat d'office ; l'âme elle-même dit un dernier mot pour sa défense, *libera me ;* le *Pater* récité rappelle à Dieu ses promesses de pardon, et enfin le prêtre interprète l'absolution divine par l'oraison qui termine l'absoute. Et joyeux, tous invitent les anges à venir prendre cette âme sauvée pour l'emporter vers le ciel : *in paradisum.*

Tel est le sens des prières qui vont suivre.

*Le Célébrant.* Seigneur, n'entrez pas en jugement avec votre serviteur, car nul homme ne sera justifié devant vous, si vous ne lui accordez vous-même la rémission de tous ses péchés. Nous vous en conjurons, n'accablez pas du poids de votre sentence cette âme, que vous recommande une prière sincère, animée par la foi chrétienne. Au contraire, que votre grâce vienne à son secours, et qu'elle mérite d'échapper au jugement vengeur, elle qui fut, sur terre, marquée du signe de la Sainte Trinité ! Nous vous en supplions, vous qui vivez et régnez dans les siecles des siècles. ℟. Ainsi soit-il.

## BIBLIOGRAPHIE

MANUALE MARIOLOGIÆ DOGMATICÆ, par le R. P. Armand Plessis, S. M. M., professeur au Séminaire des Missions, Montfort-sur-Meu. Librairie Mariale, Calvaire Montfort, Pontchâteau (Loire-Inférieure). Beau volume in-8° coquille, 303 pages. Prix : 45 francs ; franco, 49 francs.

Ce livre, dit M. le chanoine Hervé, supérieur du Grand Séminaire de Saint-Brieuc, a été écrit en latin, parce que le latin est la langue officielle de l'enseignement dans les Séminaires, et la langue véritablement internationale de l'Eglise Romaine. Du reste, qu'on ne s'effraie pas ! Ce latin n'est pas difficile, et l'ouvrage se lit sans effort.



L'auteur a eu un double but : condenser en un seul volume toute la doctrine mariale, et par conséquent éviter les longueurs de bien d'autres travaux sur le même sujet. Mais aussi ne pas s'en tenir aux seules questions fondamentales, comme le fait, obligatoirement, le manuel latin en usage au Séminaire.

Son livre n'est pas trop long, puisqu'il contient tout au plus la matière normale, réservée par trimestre à l'enseignement de la Théologie Dogmatique. Pourtant il ne laisse dans l'ombre aucun des problèmes concernant l'Immaculée Mère de Dieu.

Nous croyons donc pouvoir affirmer que les Séminaristes et les Prêtres qui voudront bien le lire et le méditer, ne regretteront ni leur temps ni leur peine. A son contact, leur amour pour Marie ne pourra que s'affermir, leur piété s'alimenter, et leur zèle pour Dieu et les âmes se réchauffer et s'exalter.

En refusant d'aider

LE

SECOURS NATIONAL

Vous condamnez à mort

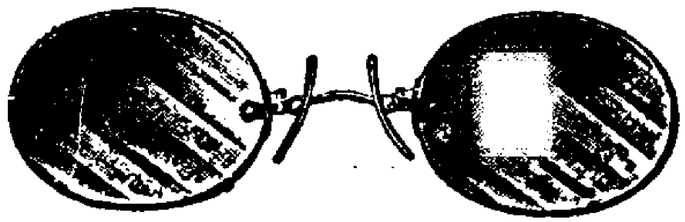
des Français malheureux !

DELBENN

DÉPOSÉE

P. LE GUENNEC
Opticien diplômé
BANDAGISTE

LUNETTERIE & ORTHOPÉDIE
DELBENN
16, Rue Kéréon, QUIMPER



MAISON DE CONFIANCE, RECOMMANDÉE AUX MEMBRES DU CLERGÉ

Archives diocésaines de Quimper et Léon





PREPAREZ ECONOMIQUEMENT des plats Succulents!

Notre bouillon concentré, à base de légumes et d'aromates, vous aidera à préparer facilement des plats succulents, digestibles, parfaits !

OFFRE SPÉCIALE
réservée aux communautés religieuses

Afin de vous permettre d'essayer notre bouillon nous vous adresserons un colis-échantillon de 10 kgs avec une liste d'excellentes recettes contre remboursement de 620 frs, port dû, Paris (pour la Z. O.) ou Marseille (pour la Z. N. O.).

Conditions intéressantes suivant quantités

R. DE SEDOUY & Cie
AGENTS GÉNÉRAUX
LA PARISIENNE D'IMPORTATION ET D'EXPORTATION

Z. O. : 6, Square de l'Opéra - PARIS-9e - Tél. : OPE. 54-81 à 83
Z. N. O. : 27, Rue Saint-Jacques - MARSEILLE - Tél. : DRAGON 55-72






LOTERIE NATIONALE
au secours de
L'INFORTUNE


*Le Gérant :* D. PLOUZENNEC.

QUIMPER. — IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE

57e Année. No 45 — *Vendredi 27 Novembre 1942* — P. C. 405

# La Semaine Religieuse

## de Quimper & de Léon

**Administration :** *31, rue Elie-Fréron, Quimper*

Abonnements, payables d'avance, C/C 93.81, Nantes
Prix uniforme, France, **30** francs — Le numéro, **1** franc

Changement d'adresse, **1** fr. **50** — Correspondance, **1** fr. **50**

## Offices de la semaine (Novembre-Décembre).

29. 1er dim. de l'Avent. sd, v.
Vêpres de S. André, *Mm. du précédent et de S. Houardon.*
30. S. André, Ap. 2e cl. R.
1 *Décemb.* S. Tugdual, Ev. et C. dm. B.
2. Ste Vivienne, V, M. sd. R.
3. S. François Xavier, C. dm. B.
4. S. Pierre Chrysologue, Ev., C. et D. d. B.
5. De la Férie. v.
6. 2e dim. de l'Avent. sd. V.
*A vêpres, Mm. de S. Ambroise et de S. Nicolas.*

Adoration perpétuelle pendant la semaine.

| | | | |
|---|---|---|---|
| Le Cloître-St-Thégonnec.. | 29-30 | Landévennec ..... | 4-5 |
| Ploumoguer ..... | 1-3 | Saint-Corentin, Quimper.. | 6-12 |

## Sommaire :

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* Appel du Secours National ; Nomination.
II. PARTIE NON OFFICIELLE. — *Chronique du diocèse :* Offices paroissiaux ; Intentions recommandées ; Avis de service ; Nécrologie : M. l'abbé Jean-Marie Laot, recteur de Tréouergat.
III. *Chronique générale.* — Le mois des Trépassés (à suivre) ; Apostolat de la Prière ; La vie spirituelle de nos Prisonniers.
IV. — *Bibliographie.*

## PARTIE OFFICIELLE

### Communications de l'Evêché.

**I Appel du Secours National** — Le *Secours National* vient d'ouvrir sa nouvelle campagne de Secours d'hiver et me demande de la recommander à votre charité.

Je n'hésite pas à donner ma pleine approbation à cette institution admirable qui, sans couleur politique et en dehors de tout esprit de parti, n'a jamais eu d'autre but que de venir en aide à toutes les détresses et à toutes les misères.

Une fois de plus, il fait appel à votre générosité. L'hiver où nous entrons — le quatrième hiver de guerre — menace d'être

Archives diocésaines de Q mper et Léon

particulièrement dur. Dans une population de moins en moins armée pour résister, les privations et restrictions de tout genre, ajoutées aux rigueurs de la saison, s'apprêtent à faire de nouveaux ravages. Il en résulte pour tous les hommes de cœur un devoir impérieux, celui de proportionner les secours aux besoins.

La France, at-on dit, a toujours su trouver de l'or pour ses malheureux. Ce métal précieux n'a plus cours en notre pays aujourd'hui. Mais les cœurs ont gardé la même trempe. Ceux qui ont plus donneront plus, ceux qui ont moins donneront moins. Retenez seulement que, dans les conjonctures présentes, le devoir ne s'arrête qu'à la limite du possible. Que chacun fasse un geste, et tous seront sauvés, à proclamé le Maréchal, Chef de l'Etat.

Chrétiens, vous avez de surcroit pour vous y inciter les encouragements de votre foi. C'est le divin Sauveur lui-même qui vous jugera par ses déclarations : « J'ai eu faim et vous m'avez donné à manger ; j'ai eu soif et vous m'avez donné à boire ; j'étais sans asile et vous m'avez accueilli, nu et vous m'avez vêtu, malade et vous m'avez visité, en prison et vous êtes venu jusqu'à moi ».

Déjà des appels, multipliés sous toutes les formes, ont été adressés à votre cœur et à votre bourse. Vous n'avez jamais omis d'y répondre. Votre charité pourtant ne doit ni se lasser ni se rétrécir. Malgré la gêne trop réelle que les conséquences de la guerre font peser sur toutes les existences, nous serions de ingrats, indignes de la protection divine, si nous demeurions insensibles au sort de nos frères plus déshérités.

Faites donc bon accueil aux collecteurs du *Secours National*. Qui donne au pauvre prête à Dieu.

Et sera la présente note lue en chaire dans toutes les églises et chapelles de Notre diocèse le dimanche qui en suivra la réception.

Quimper, le 23 Novembre 1942.

† ADOLPHE, *Evêque de Quimper et de Léon.*

**II. Nomination.** — Monseigneur l'Evêque a autorisé M. Roué, recteur de Kersaint-Plabennec, a porter la mozette de doyen, à l'occasion de ses 25 ans de Rectorat.

## PARTIE NON OFFICIELLE

## CHRONIQUE DU DIOCÈSE

*Evêché :* c/c 3480. Nantes. — *Semaine religieuse :* c/c 9381, Nantes.

### Offices paroissiaux.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — *Premier dimanche de l'Avent* (29 *Novembre*) : journée de prières pour les prisonniers de guerre ; quêtes pour offrir à chaque prisonnier un exemplaire de l'Evangile. — Messes à 6, 7, 8, 9, 10 h. (grand'messe) et 11 h. 30. — Vêpres à 14 h. 30, prières pour la paix et bénédiction.

*Lundi* et *mardi :* à 7 h. 30, services pour les Trépassés.

*Mercredi :* confession des filles des catéchismes.

*Jeudi :* après-midi, confessions en vue du 1er vendredi du mois.

*Vendredi :* à 7 heures, messe du Sacré-Cœur au grand chœur et communion générale réparatrice. — Exposition du T. Saint-Sacrement de 7 h. 30 à 18 heures. A 18 heures, chapelet, bénédiction. — A 20 heures, adoration pour les hommes et jeunes gens.

*Samedi :* confession des garçons des catéchismes.

*Tous les jours :* à 18 heures, prières pour la paix et bénédiction.



— EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — 1er *dimanche de l'Avent* (29 *Novembre*) : messes à 6, 7, 8, 9, 10 h. (grand'messe) et 11 h. 30. — A 9 heures, messe dialoguée pour les prisonniers de guerre. — A 14 heures, vêpres, prières pour la paix et bénédiction.

*Lundi, mardi* et *mercredi :* à 7 h. 30, services pour les Trépassés.

*Jeudi :* à partir de 14 heures, confessions.

*Vendredi,* 1er *vendredi du mois :* messe à 6 h. 30 à l'autel du Sacré-Cœur ; après la messe de 7 h. 30, bénédiction. — Exposition du Saint-Sacrement de 8 h. 30 à 17 heures. A 17 heures, bénédiction.

*Tous les soirs :* à 18 h. 15, sauf vendredi, prières pour la paix.

**Intentions recommandées.** — Lampaul-Guimiliau : l'Adoration-Retraite, du 13 au 20 Décembre.

— Plonéis : l'Adoration, du 20-28 Décembre.

— Ploumoguer : l'Adoration, du 29 Novembre au 6 Décembre.

— Guilers-Brest : la Mission, du 10 au 25 Décembre.

— Brennilis : l'Adoration, du 3 au 10 Janvier 1943.

**Avis de service.** — Tréglonou : lundi 7 Décembre, à 11 heures, service anniversaire pour M. l'abbé J. Calvarin, ancien recteur.

**Nécrologie.** — *M. l'Abbé Jean-Marie LAOT, Recteur de Tréouergat.* — Le matin du 4 Octobre, dimanche du Rosaire, s'éteignait brusquement, emporté par une congestion, le jeune et tout sympathique recteur de Tréouergat. Il avait quarante-quatre ans.

M. l'abbé Jean-Marie Laot était né le 7 Septembre 1898, à Plouider, une paroisse où germent abondamment les vocations sacerdotales et religieuses. N'est-elle pas en tête aujourd'hui de toutes les paroisses du diocèse pour le nombre des grands séminaristes ?

Ceci prouve en faveur du clergé qui y a travaillé et y travaille et aussi des familles qui y sont profondément religieuses. C'est là que naquit Jean-Marie. Il était le second fleuron de cette fleur familiale qui devait en compter huit.

D'une douceur et d'une sérénité imperturbables (a-t-il jamais blessé quelqu'un ?), appliqué et pieux, il fut vite discerné par le clergé paroissial et dirigé sur le Collège de Lesneven. Il s'y trouva en compagnie de celui qui devait devenir Monseigneur Person, évêque des Cayes, emporté lui aussi, hélas ! en pleine jeunesse avant que d'avoir pu se montrer en pontife, en sa chère paroisse natale de Plouider. Le futur évêque et le futur recteur de Tréouergat devaient rester unis jusqu'au bout par une amitié sans éclipse et une affection toute fraternelle. Ils se ressemblaient tant et réflétaient tellement la même douceur !

Ordonné prêtre le 25 Juillet 1923, l'abbé Laot fut nommé maître d'études au Petit Séminaire de Pont-Croix.

Il y resta jusqu'au 1er Avril 1924, époque où il fut nommé vicaire à Saint-Evarzec. Son séjour en cette paroisse fut de courte durée puisque, en Décembre 1925, il était envoyé prêter main-forte au vénérable recteur de Lanhouarneau.

Les trois années de vicariat en cette dernière paroisse procurèrent au jeune prêtre l'occasion de maintenir la ferveur chez ces bons Léonards, l'occasion aussi de visiter plus souvent sa famille et le presbytère voisin de Plouider. Jours trop vite écoulés !

De nouveau il fallut déménager. De ses missionnaires le

 Archives diocésaines de Quimper et Léon

Christ a dit : « *Posui vos ut eatis* », cela vaut aussi, en moindre mesure peut-être, des prêtres séculiers.

Cette fois ce fut à Melgven que l'on demanda à M. Laot de faire valoir ses éminentes qualités. Cependant cela ne devait pas être encore la stabilité. En Mai 1931, nouvelle nomination, pour Plonévez-du-Faou. Dans cette paroisse très étendue et au ministère très dur il semblait qu'il dût enfin séjourner jusqu'au rectorat. Hélas ! la maladie le guettait. En Mars 1938, au sortir de la grande mission, il fut frappé d'une paratyphoïde qui le cloua sur le lit pendant six semaines.

C'en fut fait de la juvénile ardeur, de la mine fleurie. Les signes d'une vieillesse prématurée apparurent. Mobilisé en 1939, puis réformé, hébergé par de charitables confrères avant d'être désigné comme remplaçant de l'aumônier de l'Hôpital civil de Brest retenu aux armées, M. Laot fut enfin appelé à régir la délicieuse petite paroisse de Tréouergat. Le sourire, qui n'avait jamais disparu et qui transfigurait la figure aux traits tirés, rayonna. Le rêve devenait réalité ! Un poste où il pourrait dépenser ses dernières énergies au service des âmes, avec la perspective d'un « chez soi » et d'une halte durable.

Les paroissiens ravis de posséder un Pasteur « au cœur d'or » ne pouvaient toutefois s'empêcher de soupirer : « Pauvre M. le Recteur ! Il ne restera pas longtemps avec nous ! »

La voix, en effet, était si faible, qu'elle n'arrivait pas aux quatre coins de l'église pourtant de proportion modeste.

Subitement, le samedi 3 Octobre, dans la soirée, un malaise persistant, puis une douleur aiguë, annoncèrent une crise. Elle devait se dénouer tragiquement le lendemain matin.

Ainsi disparait, après deux ans de rectorat — 17 Septembre 1940. 4 Octobre 1942 — un des plus jeunes recteurs du diocèse. Il ne fut pas l'un des moins sympathiques ni des moins hospitaliers. Il ne sut jamais compter ni avec son cœur ni avec sa bourse. Il n'avait rien en propre, tout était à ses amis... et aux autres.

A quoi bon alors tenir des comptes méticuleux et observer un ordre inflexible ?

Ceux qui l'on connu et aimé, les bénéficiaires de sa charité, voudront lui réserver un souvenir dans leurs prières et leurs sacrifices afin que — si besoin en est — Dieu en tienne compte pour lui octroyer la récompense du « bon et fidèle serviteur ».

Daigne Marie, la Reine du clergé, nous donner beaucoup de prêtres de sa trempe en suscitant dans nos chrétiennes paroisses de nombreuses vocations sacerdotales et religieuses.

## CHRONIQUE GÉNÉRALE

### Le mois des Trépassés

On chante ensuite le *Répons* suivant :

℣. Délivrez-moi, Seigneur, de la mort éternelle, au jour redoutable

℟. Où les cieux et la terre seront ébranlés, où vous viendrez juger le monde par le feu.

℣. Je tremble et je frémis, sous le coup du jugement à venir. de la colère qui me menace,

℟. Quand les cieux et la terre seront ébranlés.



℣. O jour, jour de colère, jour de misère et de calamité, jour solennel et rempli d'amertume,

℟. Où vous viendrez juger le monde par le feu !

℣. Seigneur, donnez-leur le repos éternel, et qu'à leurs yeux brille l'éternelle lumière !

℟. Délivrez-moi, Seigneur, de la mort éternelle, au jour redoutable où les cieux et la terre seront ébranlés, où vous viendrez juger le monde par le feu !

Vers la fin de ce répons, le célébrant a mis de l'encens dans l'encensoir et l'a bénit.

*Le chœur.* Seigneur, ayez pitié de nous.
Christ, ayez pitié de nous.
Seigneur, ayez pitié de nous.

*Le célébrant.* Notre Père.....

On continue à voix basse. Pendant ce temps, le célébrant asperge d'abord le corps d'eau bénite, puis il l'encense, car il est promis à la résurrection et appelé à demeurer au ciel. Ensuite :

℣. Et ne nous laissez pas succomber à la tentation,
℟. Mais délivrez-nous du mal.
℣. Des puissances de l'enfer,
℟. Seigneur, préservez son âme.
℣. Qu'il repose en paix.
℟. Ainsi soit-il.
℣. Seigneur, écoutez ma prière,
℟. Et que mon cri s'élève jusqu'à vous.
℣. Le Seigneur soit avec vous,
℟. Et avec votre esprit.

PRIONS. Seigneur, dont un des attributs est de pardonner et de faire miséricorde, nous vous implorons humblement pour l'âme de votre serviteur N..., qu'aujourd'hui vous avez retirée de ce monde. Ne la livrez pas au pouvoir de l'ennemi ! ne l'oubliez pas à jamais ! Commandez, au contraire, à vos saints Anges de la recevoir et de l'introduire dans la céleste patrie ! Elle a cru et espéré en vous : qu'elle n'ait pas à subir les peines de l'enfer, mais au contraire à goûter les joies éternelles. Par Jésus-Christ Notre Seigneur. ℟. Amen.

On dit alors l'antienne suivante, tandis qu'on prend le corps pour l'emporter de l'église :

Que les Anges vous conduisent au paradis ! Qu'à votre arrivée les Martyrs vous reçoivent, et vous introduisent dans la cité sainte, dans la céleste Jérusalem ! Que le chœur des Anges vous accueille ! Et puissiez-vous, avec le pauvre Lazare jouir du repos éternel !

§ 3. — DE L'ÉGLISE AU CIMETIÈRE. — Le symbolisme continue. La sentence a été portée : *in paradisum,* « au paradis ! » Et le cortège se remet en marche ; sur terre, c'est le convoi funèbre qui s'achemine vers le cimetière ; mystiquement, c'est le cortège des anges qui porte l'âme à la cité sainte où elle entrera dans l'éternel repos.

Lorsque le cortège arrive au cimetière, le prêtre bénit en ces termes la tombe, si elle n'a pas été bénite précédemment :

PRIONS. Seigneur, qui, dans votre miséricorde, accordez le repos aux âmes de vos fidèles, daignez bénir cette tombe et envoyer votre saint ange pour en être le gardien. Délivrez des

Archives diocésaines de Quimper et Léon



liens de ses péchés l'âme de celui dont le corps va être ici enseveli, afin que toujours et sans cesse elle se réjouisse en vous dans la compagnie de vos saints. Par Jésus-Christ Notre-Seigneur. ℟ Ainsi soit-il.

Le prêtre asperge et encense le corps et la tombe, puis il récite, avec ses assistants, le cantique *Benedictus*.

*(A suivre.)*

---

**Apostolat de la Prière.** — INTENTION MISSIONNAIRE : *Prier pour que l'art indigène soit utilisé dans l'interprétation de la religion catholique.* — Une exposition d'art sacré indigène au Vatican avait été annoncée pour 1940. Les événements qui, en Extrême-Orient, ont mis aux prises la Chine et le Japon, ont amené à la remettre à plus tard. Mais l'idée reste. La constitution et le développement de l'art religieux dans les missions n'est pas de ces superfluités qu'on ait le droit de dédaigner. La chose est plus importante qu'on ne serait tenté de croire.

Que les missions aient à s'emparer de l'art chinois, annamite, indien, pour s'en faire un moyen d'approcher plus facilement les âmes chinoises, annamites, indiennes ; qu'on s'efforce de hâter l'éclosion d'arts à la fois nettement chrétiens et nettement indigènes où la race ait chance de se reconnaître ; qu'on prenne ce moyen pour atténuer le préjugé qui s'obstine à voir dans le christianisme une importation essentiellement étrangère, et renforcer les arguments en faveur de son supernationalisme ; que l'on fasse de cette adoption des arts d'un pays une manière d'hommage sympathique à la culture des peuples qu'on veut gagner à Jésus-Christ ; ces considérations, d'autres encore qu'on pourrait faire, méritent réflexion.

Il y a autre chose qu'une manière de dilettantisme à l'usage des missionnaires qui seraient, par surcroit, des artistes. Il est certain que, si l'on venait à provoquer dans un pays l'éclosion d'un art chrétien autochtone vivant, qui fût autre chose que le pastiche du passé, il y aurait là une preuve que le Christianisme a vraiment pris racine dans le pays et les âmes.

Le mouvement est lancé dans plusieurs pays, dans ceux-là surtout : Chine, Japon, Inde, qui ont une longue tradition artistique, et il a provoqué des œuvres intéressantes et originales. Elles aussi contribuent au développement de la pensée chrétienne chez les indigènes. Nous pouvons, nous devons prier le Sacré-Cœur de susciter dans les pays de missions, ces apôtres d'un genre spécial, mais dont l'action peut n'être pas sans puissance, qui aideront les peuples jeunes dans la foi à prier, comme disait le Pape Pie X, « dans la beauté ».

---

**La vie spirituelle de nos Prisonniers.** — Plus de deux mille prêtres sont actuellement dans les Oflag, les Stalag ou les Kommandos ; un certain nombre d'entre eux sont restés là-bas volontairement, sachant que leur présence y était nécessaire et faisait du bien à leurs camarades. Ces consolateurs par excellence que sont les prêtres n'ont pas qu'à soutenir et à encourager, au cours de leurs longues journées de souffrances, les malades des hôpitaux ; les bien portants dans les camps réclament aussi les secours fréquents et renouvelés de leur présence. Chacun sait les magnifiques cérémonies qui se déroulent dans certains camps à l'occasion des grandes fêtes chrétiennes : la Toussaint, Noël, Pâques, le 15 Août... Souvent d'impressionnantes processions terminent les grandes manifestations de foi, apportant avec elles un réconfort puissant et un courage renouvelé pour supporter la dure captivité.

On sait moins le réconfort invisible et silencieux et permanent qu'apporte à des centaines de kommandos la présence du prêtre partageant intégralement tous les détails de la vie quotidienne du prisonnier... La véritable Aumônerie des Prisonniers, elle est là-bas, le



long de ces routes prussiennes, au fond de ces forêts de Silésie, au milieu de ces usines de tout le Reich (1).

Un organisme central, reconnu et autorisé, coordonne toutes ces activités. C'est l'Aumônerie des Prisonniers de Guerre, dont la direction a été confiée à M. l'abbé Rodhain, aumônier de la 3e Division Cuirassée. Il faut aux prêtres des approvisionnements réguliers en hosties et en vin de messe, en linge d'autel et en ornements, des autels portatifs, des livres liturgiques, en un mot tout ce qui est nécessaire au culte. Il faut aux prisonniers qui en sont dépourvus des livres de messe et de prières, les Evangiles, la Bible, des lectures stimulantes. L'Aumônerie y pourvoit.

Elle fonctionne depuis Juillet 1940. Par ses soins, 2.400 autels et plus de 57.000 colis liturgiques ont été expédiés pour satisfaire aux besoins. Son Manuel « Prières du Prisonnier » a été déjà remis à 650.000 prisonniers.

Chaque semaine, elle dirige sur les hôpitaux des envois destinés à apporter quelques douceurs aux malades. Leur contenu est, la plupart du temps, constitué par des dons généreux et méritoires des enfants. Grâce à l'Aumônerie des Prisonniers, s'établit ainsi un immense courant de charité fraternelle particulièrement touchant, puisque les donateurs ne connaissent pas ceux auxquels seront remis leurs envois.

Elle a fait mieux encore. Par elle, s'est établi entre la France et les camps un intense courant de prières. Elle a fait adopter par chacun des diocèses de France un Stalag qui est pris en charge par eux. Son aumônier entre en relations avec son diocèse adoptif. Des cérémonies sont organisées de part et d'autre à une date déterminée, où l'on prie avec ferveur les uns pour les autres. Au cours de ces journées, des quêtes sont faites en faveur des chers adoptés afin de subvenir à tous leurs besoins spirituels. « C'est une liaison silencieuse des paroisses de France avec de multiples paroisses captives ». C'est pour chaque prisonnier un réconfort d'en percevoir l'écho.

Voilà en bref la grande œuvre de l'Aumônerie des Prisonniers de Guerre. Intéressez-vous à elle, aidez-la, vous contribuerez, à votre manière, à l'immense effort spirituel accompli par les prêtres prisonniers qui là-bas, derrière les barbelés, maintiennent haut le moral et donnent un sens à la souffrance de nos chers captifs.

L'Aumônerie des Prisonniers de Guerre a son siège à Paris, 2, rue Leneveux (14e).

---

(1) Les autorités allemandes ont autorisé actuellement environ un peu plus du tiers de ces prêtres (soit un millier sur 2.546) à desservir plusieurs Kommandos aux alentours. Cette mesure marque une nette amélioration dans l'exercice du culte, si désiré.

---

## BIBLIOGRAPHIE

*BONNE PRESSE, 5, rue Bayard, Paris (8e).*

*La Messe, ou notre vie offerte par Lui, avec Lui, en Lui.* Petite brochure 12 pages.

*Les questions actuelles. — La Vie sociale de l'Eglise,* in-4°, 128 pages sur deux colonnes. — Documents et actes officiels (1940-1942).

Albert FLEURY. — *J.-H. Fabre, Collection des grandes figures chrétiennes.* in-12, 94 pages.

Romans : 1. Guy WIRTA : *Le merveilleux matin ;* 2. Marcelle DUTHEIL : *Le chemin qui s'éclaire ;* 3. Charles MONTVARRON : *L'Institutrice de Bérantré.*

Archives diocésaines de Quimper et Léon

SLOG 1504



PREPAREZ ECONOMIQUEMENT des plats Succulents!

Notre bouillon concentré, à base de légumes et d'aromates, vous aidera à préparer facilement des plats succulents, digestibles, parfaits !

OFFRE SPÉCIALE
réservée aux communautés religieuses

Afin de vous permettre d'essayer notre bouillon nous vous adresserons un colis-échantillon de 10 kgs avec une liste d'excellentes recettes contre remboursement de 620 frs, port dû, Paris (pour la Z. O.) ou Marseille (pour la Z. N. O.).

Conditions intéressantes suivant quantités

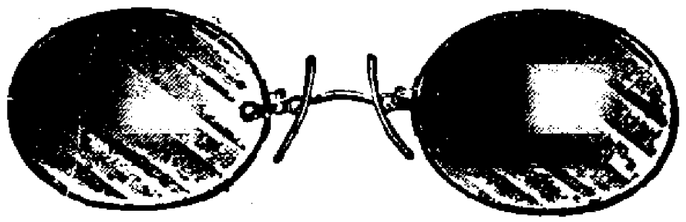
R. DE SEDOUY & Cie
AGENTS GÉNÉRAUX
LA PARISIENNE D'IMPORTATION ET D'EXPORTATION

Z. O. : 6, Square de l'Opéra - PARIS-9e - Tél. : OPE. 54-81 à 83
Z. N. O. : 27, Rue Saint-Jacques - MARSEILLE - Tél. : DRAGON 55-72

HARMONIUMS
NEUFS ET D'OCCASION DE TOUTES MARQUES
ÉCHANGE • LOCATION • CRÉDIT
LABROUSSE
33, Rue de Rivoli - Paris (4e)
41 bis, Boulevard des Batignolles - Paris (8e)
221, Faubourg Saint-Honoré - Paris (8e)

DELBENN DÉPOSÉE
P. LE GUENNEC
Opticien diplômé
BANDAGISTE

LUNETTERIE & ORTHOPÉDIE
DELBENN
16, Rue Kéréon, QUIMPER



MAISON DE CONFIANCE, RECOMMANDÉE AUX MEMBRES DU CLERGÉ

*Le Gérant :* D. PLOUZENNEC.

QUIMPER. — IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE

57e Année. No 46 — *Vendredi 4 Décembre 1942* — P. C. 405

# La Semaine Religieuse

## de Quimper & de Léon

Administration : *31, rue Elie-Fréron, Quimper*

Abonnements, payables d'avance, C/C 93.81, Nantes
Prix uniforme, France, **30** francs — Le numéro, **1** franc

Changement d'adresse, **1** fr. **50** — Correspondance, **1** fr. **50**

## Offices de la semaine (Décembre).

6. 2e dim. de l'Avent. sd. v.
*A vêp., Mm. de S. Ambroise et S. Nicolas.*
7. *Vigile de l'Immaculée-Conception.* — S. Ambroise, E., C., D. d. B.
8. L'immaculée-Conception de la B. V. M. 1re cl., Oct. com. B.
*A vêp., Mm. de la Férie.*
9. De l'Octave de l'Immaculée-Conception, sd. B.
10. De l'Octave. sd. B.
11. S. Damase Ier, Pp. et C. sd. B.
12. S. Corentin, Ev. et C., Titulaire de la Cathédrale, 1er patron du diocèse. 1re cl., Oct. comm. B.
13. 3e dim. de l'Avent. sd. v.
*Au chœur, Solennité de Saint Corentin.*

Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Saint-Corentin ..... 6-12 | Brélès ..... 13-15

Sommaire :

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* Action Catholique ; Nomination.
II. PARTIE NON OFFICIELLE. — *Chronique du diocèse :* Offices paroissiaux ; Intentions recommandées ; Avis de service ; Pont-Croix : l'Adoration ; Lesneven : Fête du Grand Séminaire ; Informations scolaires ; Pratiques pour la grande neuvaine de l'Immaculée Conception ; Œuvre pontificale de Saint-Pierre-Apôtre.
III. *Chronique générale.* — Le mois des Trépassés (suite et fin) ; Jusqu'à la mort.
IV. — *Bibliographie.*

## PARTIE OFFICIELLE

### Communications de l'Evêché.

**I. Action Catholique.** — Un prochain règlement officiel aura pour objet l'organisation de la lecture publique, règlement qui atteindra toutes les bibliothèques ouvertes au public, par exemple nos bibliothèques paroissiales.

Contrôle et inspections auront sans doute pour compensation la possibilité d'obtenir des subsides.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

En conséquence et afin d'assurer une action commune, toutes les bibliothèques catholiques feront connaître à la Direction des Œuvres, dans le plus bref délai, leur adresse, le nom du Directeur, le nombre de volumes et prêts effectués au cours du dernier exercice, l'indication de l'association à laquelle elles ont adhéré. Tous ces renseignements seront aussitôt transmis à l'Action Catholique Française, à toutes fins utiles.

**II. Nomination.** — Monseigneur l'Evêque a autorisé M. Abgrall, recteur de Plounévez-Lochrist, à porter la mozette de doyen.

## PARTIE NON OFFICIELLE

## CHRONIQUE DU DIOCÈSE

*Evêché :* c/c 3480. Nantes. — *Semaine religieuse :* c/c 9381, Nantes.

### Offices paroissiaux.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — 2e *dimanche de l'Avent* (6 *Décembre*) : messes à 6, 7, 8, 9, 10 h. (grand'messe) et 11 h. 30. — Vêpres à 14 h. 30. Pas de procession du Rosaire. Bénédiction — Exposition du T. Saint-Sacrement de 7 h. 30 à 18 heures. — A 18 heures, sermon d'ouverture de l'Adoration. Bénédiction.

*Tous les jours de la semaine :* exposition du Saint-Sacrement avant la messe de 7 heures, dite au grand chœur. Explication de la messe par M. l'abbé Suignard, recteur de Tréboul, prédicateur de l'Adoration. — Instructions à 14 h. 30 et à 18 heures. Bénédiction.

*Mardi, fête de l'Immaculée Conception :* messes et vêpres comme le dimanche.

*Mercredi :* confession des enfants, filles le matin, garçons le soir.

*Jeudi :* journée d'adoration pour les enfants.

— Eglise de Saint-Mathieu. — 2e *dimanche de l'Avent* (6 *Décembre*) : messes à 6, 7, 8, 9, 10 h. (grand'messe) et 11 h. 30. — Vêpres à 14 heures ; procession, prières pour la paix et bénédiction.

*Lundi* et *mercredi :* à 7 h. 30, services pour les Trépassés.

*Mardi, fête de l'Immaculée Conception :* à 8 heures. messe chantée ; à 18 heures, complies, sermon, procession, prières pour la France et bénédiction.

*Tous les soirs :* à 18 h. 15, sauf mardi, prières pour la paix. bénédiction.

**Intentions recommandées.** — Brélès : La Retraite-Adoration du 12 au 16 Décembre 1942.

— Guilers-Brest : Mission ajournée, remplacée par des Retraites, du 9 au 11 Décembre, et du 14 au 16 Décembre.

**Avis de service.** — Plougoulm : Dimanche 6 Décembre, avant la grand'messe, service anniversaire pour M. l'abbé Colloc.

Pont-Croix. — **L'Adoration.** — Raviver la flamme de notre amour pour Dieu et notre prochain, remercier Dieu de toutes les grâces qu'au long des journées il nous dispense, nous prosterner à ses pieds avec une profonde humilité voilà le but de l'Adoration. Le RR. Pères Péron, Rannou et Richard, missionnaires au cœur ardent et à la parole enflammée, étaient chargés de transformer l'étincelle qui couvait en une longue flamme éclairante et réchauffante.

Pendant une semaine, les paroissiens de Pont-Croix, grands et petits, ont monté la garde d'honneur aux pieds du Seigneur,



et les 1.500 communions qui ont été distribuées prouvent bien qu'ils ont compris qu'il fallait aller puiser cette chaleur à sa source même : le cœur de leur Dieu, qu'ils ont placé à côté du leur.

Comment ne pas remercier M. le Curé de nous avoir procuré ce grand bonheur. Notre reconnaissance se porte aussi tout naturellement vers ces missionnaires qui ont mis tout leur cœur à nous faire connaître sous son véritable jour notre religion chrétienne qui est si belle quand on la comprend bien, parce qu'elle est toute imprégnée d'amour. Daigne Notre-Dame de Roscudon ancrer bien fort en nous cette charité.

Lesneven. — **Fête du Grand Séminaire.** — Cette année encore, le 21 Novembre a trouvé le Grand Séminaire loin de sa chapelle de Kerfeunteun.

La présentation de la Vierge a cependant été célébrée dans l'allégresse. il ne pouvait en être autrement. Le mystère de la Présentation est par lui-même source de joie ; car il nous fait participer à l'oblation généreuse et enthousiaste de Marie, qui « se hâte vers le Temple et court d'un pas fermé dans les bras de son Dieu ». Et de plus la rénovation des promesses cléricales, que M. Olier a instituée pour ce jour, ravive dans l'âme des clercs les douces émotions de leur première offrande.

Dès la veille, dans la chapelle de la Retraite, revêtue de ses décors des grands jours, le chant des premières vêpres prélude à la fête. La chorale du Séminaire y exécute avec art plusieurs « faux-bourdons » de Perruchot.

Le jour même de la fête, peu avant 10 heures, le carillon annonce l'arrivée de S. Exc. Mgr Duparc, notre évêque vénéré, qui témoigne de l'intérêt qu'il porte au Séminaire en venant chaque année présider sa fête. Il est accompagné de S. Exc. Mgr Cogneau, de M. le vicaire général Joncour et de M. Le chanoine Le Goasguen, directeur des Œuvres, qui chantera la messe.

Au chœur ont pris place avec M. le Supérieur et MM. les Directeurs du Grand Séminaire, M. le Curé de Lesneven, M. le Recteur du Folgoët, M. le Supérieur du collège Saint-François, MM. les Recteurs de Plougar, Kernouès et Kernilis, M. l'abbé Paul, aumônier de l'Hospice de Lesneven, M. l'abbé Le Goff, économe du Collège.

Tandis que se déroulent les rites liturgiques, la schola et le chœur chantent de toute leur âme la Messe de la Présentation. L'organiste nous fait goûter quelques beaux morceaux de son répertoire : de Boëllmann le *Choral de la suite gothique* et la *Prière à Notre-Dame*, la *Pastorale* de Vierne à l'offertoire, l'*Angelus* de Ropartz à la communion, et tout à l'heure à la sortie l'*Allegro en* la *mineur* de J.-S. Bach.

A la fin de la messe, Monseigneur l'Evêque prononce une allocution.

Après avoir indiqué les points de ressemblance entre la vocation du prêtre et la vocation de Marie et rappelé le rôle maternel de la Vierge dans la vie de tout prêtre, Monseigneur propose comme modèle à son auditoire de futurs prêtres les deux grands Apôtres de la Bretagne au xvii^e^ siècle, Dom Michel Le Nobletz et le P. Maunoir.

Michel Le Nobletz a été l'enfant chéri de Marie qui souvent intervient miraculeusement en sa faveur.

Archives diocésaines de Quimper et Léon



Dans les difficultés qui surgissent à chaque pas sur sa route, celle qu'il appelle sa Reine et Maîtresse le console et l'encourage.

C'est elle qui le soutient dans les persécutions qu'il subit sa vie durant de la part de ses parents, de ses compatriotes, de certains prêtres qui le jalousent, des mondains qu'il fustige et qui en veulent à sa vie. C'est la bénédiction de la Vierge qui féconde ses travaux apostoliques à Plouguerneau, au Conquet, à l'Ile de Sein, à Douarnenez ; aussi transforme-t-il les paroisses ; il ranime partout la piété des fidèles et le zèle des pasteurs.

Dom Michel transmet son esprit et ses méthodes au P. Maunoir, qui poursuit l'œuvre de rechristianisation si bien lancée. En trois ans il évangélise plus de 150.000 âmes et convertit, assure-t-on, 6.000 pécheurs. La Sainte Vierge assiste le disciple comme elle a assisté le Maître.

Monseigneur souligne les leçons pratiques qui se dégagent de la vie de ces deux Apôtres. La Vierge Marie avait obtenu de son divin Fils pour Michel Le Nobletz la triple couronne de la virginité, de la sainte doctrine et du mépris du monde. Aujourd'hui comme jadis, le prêtre doit prêcher d'abord par l'exemple d'une vie chaste ; par l'étude constante des sciences sacrées il doit se mettre en mesure de donner aux âmes la nourriture substantielle qu'elles réclament ; pour se livrer avec succès à son ministère de salut, il doit être dégagé de toute compromission avec le monde corrupteur des âmes.

Dom Michel Le Nobletz et le P. Maunoir ont été surtout des catéchistes. Par les « tableaux » des Missions et les cantiques spirituels, ils ont mis à la portée du peuple les vérités religieuses. Aujourd'hui encore le prêtre doit se préoccuper d'adapter toujours mieux son enseignement aux besoins actuels des fidèles.

En terminant son allocution, Monseigneur exhorte vivement les candidats au sacerdoce à imiter les vertus des deux saints missionnaires du pays breton afin qu'à leur suite ils fassent œuvre de salut dans ce diocèse sanctifié par les labeurs de ces admirables ouvriers.

Aussitôt après l'allocution, devant le tabernacle ouvert, Mgr Duparc et Mgr Cogneau redisent le serment de leur première tonsure. Puis, tous les clercs présents, les plus âgés d'abord, les plus jeunes ensuite, viennent s'agenouiller deux à deux aux pieds de leur Evêque et renouvellent leurs promesses cléricales.

Pendant le Salut du Saint-Sacrement, la Chorale, qui s'est surpassée aujourd'hui, interprète avec goût divers chants polyphoniques : l'*Ave Maria*, à trois voix, de Marcello, le *Tantum ergo*, à quatre voix, de Doss. et enfin, pour clôre la cérémonie, le *Chant de triomphe*, de J. Noyon, à quatre voix.

Puisse cette belle fête avoir avivé en tous ceux qui y ont pris part le désir ardent de se vouer avec une générosité croissante au service des autels à l'imitation et avec le secours de la Vierge Marie. « *Dux est Virgo sacerdos ; fas sit quo properat sequi.* »

---

**Informations scolaires.**— *M. l'Inspecteur d'Académie du Finistère nous écrit :*

« Avant l'établissement des dossiers de bourse de l'examen de 1943, je vous serais très obligé de vouloir bien rappeler aux chefs d'établissements d'enseignement qu'en application de l'article 12 du décret du 15 Août 1941 les bourses sont accordées seulement pour la classe qui correspond à l'examen subi.



« D'autre part, les chefs d'établissement voudront bien faire connaître aux parents que les candidats doivent subir les épreuves d'après le programme de la classe suivie. C'est ainsi que les élèves en classe de 6e, par exemple, doivent composer en 2e série pour entrer en 5e, ceux de la classe de 3e en 5e série pour entrer en seconde.

« En cas de non observation des instructions ministérielles en vigueur, je me verrais dans l'obligation de proposer à M. le Ministre la supppression de bourses aux élèves qui ne suivraient pas la classe déterminée. »

---

**Pratiques pour la grande neuvaine de l'Immaculée-Conception** (30 *Novembre*-8 *Décembre*). — Une dizaine de chapelet chaque jour suivie de 3 fois l'invocation : « O Marie, conçue sans péché, priez pour nous qui avons recours à vous ». Une communion le jour de la fête ou un des jours de l'Octave.

PRIÈRE

Vierge Immaculée, qui avez reçu de Dieu la mission de secourir toutes nos détresses et de porter remède à tous nos maux, d'être notre vie, notre douceur et notre espérance, abaissez vos regards sur la terre désolée !

Voyez toutes ces ruines, tous ces cœurs brisés, l'immense souffrance de l'univers entier ; prenez-nous en pitié !

Venez au secours de la France, le pays que vous aimez tant !

Relevez son courage ; rendez-lui sa foi chrétienne, son honneur et sa liberté !

Hâtez le retour de ses prisonniers !

Prenez au ciel, à vos côtés, ceux que la mort nous a enlevés !

Mettez fin à la grande épreuve qui pèse sur le monde, et faites que bientôt nous retrouvions tous la paix, le bonheur et la sécurité. (*Ainsi soit-il.*)

---

**Œuvre Pontificale de Saint-Pierre Apôtre.** — *Calendrier pour* 1943. — L'Œuvre Pontificale de Saint-Pierre Apôtre pour les Séminaires indigènes en pays de mission, vient d'éditer, comme tous les ans, un petit calendrier de poche, à l'intention de ses bienfaiteurs. Le calendrier de 1943 est orné d'une photographie de S. Exc. Mgr Ngo-Dinh-Thuo, vicaire apostolique de Vinh-Long (Cochinchine française). Il est offert gracieusement, sur demande, à MM. les Curés, pour la propagande en faveur de l'Œuvre ; s'adresser au Secrétariat des Œuvres Pontificales Missionnaires, 5, rue Monsieur, Paris (7e), en indiquant la quantité demandée.

---

## CHRONIQUE GÉNÉRALE

### Le mois des Trépassés

CANTIQUE DE ZACHARIE

(Chanté par Zacharie après la naissance de son fils Jean-Baptiste, le précurseur du Messie. Il y est question de « la lumière promise à ceux qui habitent dans les ténèbres et à l'ombre de la mort ». C'est cette parole qui a fait choisir ce cantique comme l'adieu de l'Eglise au corps qu'elle apporte aux ténèbres du tombeau, mais aussi à l'âme qui entre dans le repos éternel.)

*Antienne.* Je suis...

Archives diocésaines de Quimper et Léon



*Antienne.* Je suis la résurrection et la vie : celui qui croit en moi vivra, quand même il sera mort ; et celui qui vit et croit en moi ne mourra pas pour toujours.

℣. Seigneur, ayez pitié de nous.

℟. Christ, ayez pitié de nous.

℣. Seigneur, ayez pitié de nous. Notre Père...

Le prêtre continue cette prière tout bas, tout en aspergeant le corps.

℣. Et ne nous laissez pas succomber à la tentation.

℟. Mais délivrez-nous du mal.

℣. Des puissances de l'enfer,

℟. Seigneur, délivrez son âme.

℣. Qu'il repose en paix.

℟. Ainsi soit-il.

℣. Seigneur, écoutez ma prière,

℟. Et que mon cri s'élève jusqu'à vous.

℣. Le Seigneur soit avec vous.

℟. Et avec votre esprit.

PRIONS. Seigneur, nous vous supplions de traiter votre défunt serviteur avec miséricorde ; qu'il ne subisse pas la peine due à ses péchés, car il s'est efforcé de soumettre sa volonté à la vôtre ; et puisque la vraie foi l'a uni ici-bas à la société des fidèles, qu'ainsi votre miséricorde l'associe là-haut aux chœurs de vos anges. Par Jésus-Christ Notre-Seigneur.

℟. Ainsi soit-il.

℣. Donnez-lui, Seigneur, le repos éternel,

℟. Et qu'à ses yeux brille l'éternelle lumière.

℣. Qu'il repose en paix.

℟. Ainsi soi-il.

℣. Que par la miséricorde de Dieu l'âme de ce défunt et celles de tous les fidèles trépassés reposent en paix.

℟. Ainsi soit-il.

En retournant à l'église, on dit le *De Profundis* (p. 10).

*(Fin.)*



**Jusqu'à la mort...** — Un vieux curé se mourait : cloué sur son lit, il attendait l'heure de s'en aller et l'heure n'était pas loin. On lui apprit qu'un de ses paroissiens, qui depuis longtemps avait rompu avec Dieu et l'église, se mourait comme lui. Il y envoya son vicaire. Le vicaire vit le malade, mais fut bientôt éconduit.

— O cher ami, s'écria le vieux prêtre, retournez-y, je vous en supplie, et rappelez-lui qu'il m'avait promis de ne pas mourir sans se réconcilier avec Dieu.

Le vicaire obéit.

— C'est au curé que j'avais promis cela, dit le malade en ricanant d'un air sinistre.

Et, une seconde fois, il éconduisit le vicaire.

Le vieux curé leva les bras au ciel, puis sous le coup d'une inspiration subite :

— Qu'on apporte ma civière !

On obéit en pleurant. Il y fit mettre un matelas ; il se fit poser dessus ; on l'entoura de couvertures. Allons ! dit-il.

Et dans la nuit qui était profonde, éclairé par une lanterne qui vacillait, le curé mourant fut porté par de durs et longs chemins, à travers la bise qui sifflait glaçante.

Quant l'impénitent vit entrer dans sa chambre cette civière, ce vieillard pâle qui venait à lui.

— Oh ! s'écria-t-il, que venez-vous faire ici ?

— Vous sauver ! répondit le prêtre.

On glissa la civière près du lit et les deux mourants furent laissés seuls... Quand on entra, tous deux pleuraient. Le vieux curé, une dernière fois, bénit le malade.

— A bientôt, lui dit-il, au ciel !

Le cortège reprit sa marche dans la nuit, silencieux comme un convoi funèbre. On n'entendait que les pas des porteurs sur les cailloux de la route et, dans les taillis, le vent qui faisait frissonner les feuilles. Au retour, quand on découvrit la civière, le corps plus pâle du prêtre était immobile : l'âme était partie !

## BIBLIOGRAPHIE

*Ernest FLAMMARION, Editeur, 26, rue Racine, Paris.*

M. S. GILLET, O. P., Maître général des Frères Prêcheurs : RÉVEIL DE L'AME FRANÇAISE. — Le Père Gillet a voulu, dans un nouvel ouvrage conçu aux heures douloureuses où notre pays cherche à reconnaître son destin, étudier les causes profondes de notre chute, en même temps que les conditions d'un redressement national.

Les causes de notre chute, il les aperçoit et les dénonce éloquemment dans les doctrines matérialistes à la base du système social qui nous régissait avant la défaite.

L'indestructibilité de la famille, la réhabilitation du travail, le relèvement de l'idée de patrie, doivent être placés au premier plan de la reforme morale sans laquelle la France ne pourrait espérer de relèvement. Le maréchal Pétain, en les inscrivant dans son programme, a marqué le retour aux saines et vraies traditions françaises. Le Père Gillet, avec une vigueur d'expression et une chaleur d'âme tout apostoliques, en fait le commentaire le plus approfondi et le plus opportun.

*Réveil de l'âme française*, un volume in-18 jésus. Prix : 30 francs.

*Librairie P. TÉQUI, 82, rue Bonaparte, Paris.*

Abbé Charles GRIMAUD : LE DEVOIR CONJUGAL. 16 pages 4 francs.

*Le Gérant :* D. PLOUZENNEC.

QUIMPER. — IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Pour que l'hiver ne tue pas de Français

AIDEZ LE

SECOURS NATIONAL

A LES SAUVER

ORNEMENTS D'ÉGLISE — BRONZE ET ORFÈVRERIE

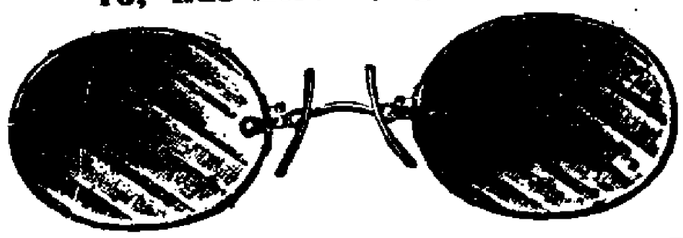
Crèches de Noël, Statues, Chemins de Croix.
Croix de procession métal doré ou argenté

G. LE POULLOUIN, 12, rue de la Trinité, GUINGAMP

Toutes les réparations, la dorure, l'argenture, le vernis or, le bronzage sont exécutés dans mon atelier et livrés rapidement. Articles de luminaires, encens, bougies, braise, rats de cave, etc. *Lampes électriques 2 bougies pour sanctuaires.*

DELBENN DÉPOSÉE

LUNETTERIE & ORTHOPÉDIE
DELBENN
16, Rue Kéréon, QUIMPER



P. LE GUENNEC
Opticien diplômé
BANDAGISTE

MAISON DE CONFIANCE, RECOMMANDÉE AUX MEMBRES DU CLERGÉ

57e Année. N° 47 — *Vendredi 11 Décembre 1942* — P. C. 405

# La Semaine Religieuse

## de Quimper & de Léon

**Administration** : *31, rue Elie-Fréron, Quimper*

Abonnements, payables d'avance, C/C 93.81, Nantes
Prix uniforme, France, **30** francs — Le numéro, **1** franc

Changement d'adresse, **1** fr. **50** — Correspondance, **1** fr. **50**

## Offices de la semaine (Décembre).

13. 3e dim. Avent. sd. v.
*Solennité de S. Corentin.*
14. De l'Oct. de l'Imm.-Concep. sd. B.
15. De l'Oct. de l'Imm.-Concep. sd. B.
16. *Jeûne.* S. Judicaël, Roi, Conf. sd. B.
17. De la Férie. v.
18. *Jeûne.* De la Férie, v.
19. *Jeûne. Vigile de S. Thomas.* De la Férie.
20. 4e dim. Avent. sd. v.
*Vêp. de S. Thomas, Mm. du dimanche.*

## Adoration perpétuelle pendant la semaine.

| | | | |
|---|---|---|---|
| Brélès ..... | 13-15 | Saint-Louis de Brest .... | 19-25 |
| Lampaul-Guimiliau ..... | 16-18 | | |

## Sommaire :

I. Partie officielle. — *Communications de l'Evêché :* Propagande familiale ; Inspection diocésaine ; Nomination ; Décès.
II. Partie non officielle. — *Chronique du diocèse :* Offices paroissiaux ; Avis de service ; Avis ; Citation ; Logonna-Daoulas : Retraite-Adoration ; Le Conquet : Adoration. Adoration ; Le Conquet : Adoration ; « La Poignée de laine ». — Saint Corentin, évêque.
III. — *Annonces et avis divers.*

## PARTIE OFFICIELLE

### Communications de l'Evêché.

**I. Propagande familiale.** — Le Gouvernement français a entrepris de mener à travers le pays et par régions une campagne de propagande familiale. Dans le Finistère cette campagne se déroulera du 4 au 17 Janvier 1943. L'organisation en est confiée entièrement au Centre départemental de Coordination et d'Action des mouvements familiaux. Des réunions d'information, agrémentées d'une partie attractive, auront lieu dans un certain nombre de localités importantes, et une grande exposition sera ménagée à Quimper, du 10 au 17 Janvier.

Archives diocésaines de Quimper et Léon



L'initiative est des plus opportunes et mérite à double titre notre sollicitude. Cellule organique de toute association humaine, la famille sert de fondement à la société religieuse et aux sociétés civiles ; c'est à elle, comme à une souche commune, que l'Eglise et l'Etat vont demander tour à tour, l'une de vrais fidèles, l'autre de bons citoyens.

Le besoin d'une campagne en sa faveur ne s'est pas fait sentir, tant que les consciences ont été régies par les principes et les pratiques de la religion. Pendant des siècles, animée de cet esprit, la famille française a passé pour être en Europe un modèle universellement admiré : les secousses diverses et les changements de régime n'avaient pas réussi à l'ébranler.

Hélas ! d'infâmes révolutionnaires sont venus : débauchés autant qu'impies, ils ont déchaîné sur notre pays un fléau mortel, et mille fois plus redoutable que l'épée de l'ange exterminateur, leurs détestables théories menacent d'éteindre au sein des familles ce qui les fait croître et durer, l'esprit de dévouement et de sacrifice.

Notre Bretagne elle-même, privilégiée à beaucoup d'égards, n'a pas échappé à la contagion. Les berceaux l'emportent encore sur les cercueils. Mais il s'en faut de peu, et l'étude des réalités oblige à relever que, même chez nous, le nombre des familles fortes et fécondes diminue et tend à devenir l'exception.

Si nous voulons nous redresser et vivre, il est urgent de revenir aux traditions de la famille française et à la conception du foyer chrétien. Le salut, en dernière analyse, se trouve là par dessus tout le reste. Que l'esprit de sacrifice et d'abnégation triomphe de l'égoïsme et de l'amour immodéré des jouissances matérielles, que la sainteté du sacrement du Mariage, mieux appréciée, en fasse comprendre davantage les obligations ; en un mot, que le Décalogue et l'Evangile redeviennent partout la règle souveraine de la vie domestique, et notre pays aimé reprendra le cours de ses destinées, en dépit des plus sombres prévisions. Partout où la foi refleurira avec les bonnes mœurs, la religion et la patrie pourront s'applaudir du même résultat.

A maintes reprises, Nous avons dénoncé le mal et signalé le remède, et le plus récemment en Notre Lettre Pastorale du Carême de l'année en cours. Aujourd'hui, Nous demandons à Notre Clergé de prêter son appui moral au succès de la propagande engagée, en annonçant les conférences, en favorisant les diffusions de tracts, en fournissant tous renseignements utiles aux correspondants régionaux.

Et sera la présente note lue en chaire dans toutes les églises et chapelles de Notre diocèse le dimanche qui en suivra la réception.

Quimper, le 7 Décembre 1942.

† ADOLPHE,

*Evêque de Quimper et de Léon.*

**II Inspection diocésaine.** — 1° *Compte-Courant.* — Le Compte-Courant de l'Inspection diocésaine est le suivant : « Rennes, C./C. 528.80 », avec l'adresse ainsi libellée : « M. Le Ster Fr., Inspecteur Ecoles privées, 19, rue Pen-ar-Stéir, Quimper ».

2° Le registre des Recettes et Dépenses, le registre de salaire, le carnet de paye, en même temps qu'une feuille d'Avis et une



feuille de statistique viennent d'être adressés à toutes les Ecoles. Prière à celles qui ne les auraient pas reçus de nous prévenir. Qu'on attende l'arrivée de ces Avis, avant de nous faire parvenir le montant du « Sou de l'Ecole » et du « Sou du Prisonnier ».

3° *L'adresse personnelle de M. Rannou,* Inspecteur diocésain, est : 63, rue de Douarnenez, Quimper. S'adresser à lui pour tout ce qui regarde les enseignements technique, agricole et ménager.

4° *Organisation de l'enseignement agricole et ménager.* — Instituteurs et Institutrices connaissent déjà le programme agricole et ménager prévu pour la classe du C. E. P. Vu l'étendue et le caractère spécial de ce programme, nous avons organisé avec l'Office Central de Landerneau, un enseignement par correspondance, à l'usage des maitres et des élèves.

Outre cet enseignement intra-scolaire, la loi prévoit un enseignement post-scolaire obligatoire pour les jeunes gens et les jeunes filles de 14 à 17 ans.

Pour cet enseignement post-scolaire, qui devra être donné par les maîtres et maîtresses dans les écoles, l'Office Central met à leur disposition un organisme spécial qui facilitera sensiblement leur tâche.

Nous demandons donc aux Directeurs et Directrices de s'inscrire d'urgence à l'Office Central de Landerneau, qui fournira immédiatement toutes les précisions nécessaires.

5° *Secours National.* — En vue d'intensifier la campagne de « La Poignée de Laine », le Secours National nous prie de communiquer aux écoles le texte d'une dictée que l'on trouvera plus loin dans la partie non officielle. Nous recommandons très volontiers cet appel. Maitres et maîtresses se feront un devoir de faire cette propagande spéciale en faveur d'une œuvre de charité si intéressante. Ils adapteront le texte proposé aux différentes forces des élèves des Cours Supérieur, Moyen et Elémentaire et en profiteront pour ranimer le zèle de leurs élèves dans la lutte contre l'égoïsme envahissant.

**III. Nomination.** — M. Kérouanton, recteur de Saint-Yvi, est autorisé à porter la mosette de Doyen, à l'occasion de sa cinquantaine de prêtrise.

**IV. Décès.** — Monseigneur l'Evêque recommande aux prières du clergé et des fidèles, M. Pierre Morvan, recteur de Ploneour-Lanvern, décédé le 9 Décembre, à l'âge de 60 ans.

## PARTIE NON OFFICIELLE

### CHRONIQUE DU DIOCÈSE

***Evêché :*** **c/c 3480. Nantes. —** ***Semaine religieuse :*** **c/c 9381, Nantes.**

### Offices paroissiaux.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — *Dimanche 13 Décembre, solennité de saint Corentin :* messes à 6, 7, 8, 9, 10 h. (grand'messe pontificale) et 11 h. 30. — A 7 heures, panégyrique breton de saint Corentin, par M. le Curé. — Vêpres pontificales à 14 h. 30. Panégyrique de saint Corentin, par M. le chanoine Courtet, curé-archiprêtre de Saint-Louis de Brest ; procession des Reliques ; salut solennel.

*Lundi :* à 8 heures, à la chapelle, messe mensuelle des Mères chrétiennes ; à 15 heures, conférence et bénédiction.

*Lundi* et *mardi :* à 7 h. 30, services pour les Trépassés.

*Tous les soirs :* à 18 heures, prières pour la paix. Bénédiction.

Archives diocésaines de Quimper et Léon



— Eglise de Saint-Mathieu. — *3e dimanche de l'Avent, solennité de saint Corentin, patron principal du diocèse* (13 *Décembre*) : messes à 6, 7, 8, 9, 10 h. (grand'messe) et 11 h. 30. — Il n'y a pas de vêpres.
*Lundi, mardi* et *mercredi* : à 7 h. 30, services pour les Trépassés.
*Tous les soirs* : à 18 h. 15, prières pour la paix.
Il n'y a pas d'obligation de jeûner pour les Quatre-Temps. Abstinence vendredi seulement.

**Avis de service.** — Le service anniversaire de Mgr Person, évêque des Cayes (Haïti), aura lieu à Plouider, le 15 Décembre, à 11 heures (h. al.).

**AVIS.** — *Une fois encore, nous prions nos correspondants d'inscrire dans leurs adresses* leur numéro d'ordre *avant leur propre nom, et d'adresser à l'Evêché et à l'Imprimerie ce qui revient à l'Evêché ou à l'Imprimerie. La plupart du temps, la* Semaine religieuse *n'a pas dans sa caisse de quoi reverser à leur destination les sommes qu'on lui envoie. Il faut refaire le mandat et le renvoyer à Nantes. C/C de M. Perrot* 3480.

**Citation.** — M. l'abbé Lescop, professeur de Seconde à l'Ecole Saint-Yves — pendant la guerre sergent-chef à la 3e Compagnie du 48e Régiment d'Infanterie — vient de recevoir la Croix de guerre avec la belle citation suivante à l'ordre de la Division :

« Sous-officier d'un remarquable courage, sachant, par son exemple, maintenir élevé le moral de sa troupe. Le 27 Mai 1940, a assuré sous un violent bombardement le ravitaillement des sections en munitions. Le 1er Juin, isolé avec sa section, est demeuré à son poste de combat en dépit du feu ennemi. Malgré de nombreuses pertes, a résisté à la pression de l'adversaire et a maintenu l'intégrité de sa position. » Signé : Huntziger. »

Logonna-Daoulas. — **Retraite-Adoration** (15-22 *Novembre*). — Cette retraite devait être comme un Retour de Mission en même temps qu'une préparation des âmes à l'accomplissement du devoir d'adoration qui s'impose à chaque paroisse tous les quatre ans. Elle groupa un peu moins de fidèles que la grande Mission de 1939, quelques cultivateurs ayant fait défaut par manque de confiance en la Providence ; mais elle fut aussi fervente.

En 1939, les RR. Pères Jésuites eurent la joie d'enregistrer quelques conversions. Il y a tout lieu de croire que la prédication des Pères Brieuc et Aymé, Capucins de Roscoff, n'a pas été moins heureuse. Tous les retraitants d'ailleurs ont manifesté leur regret de voir si rapidement passer les deux jours réservés à chaque groupe.

La journée de clôture fut particulièrement émouvante : on en gardera longtemps le souvenir. En plus de la centaine de marins-pêcheurs qui firent la communion ce jour-là, plus de trois cents autres fidèles s'approchèrent une seconde fois de la Sainte-Table. Et le soir, après les vêpres, une cérémonie spéciale de réparation, accompagnée de prières solennelles en faveur des prisonniers, remua jusqu'aux entrailles tous les assistants dont la plupart pleuraient de repentir pour leurs fautes, de pitié pour nos chers captifs. Par des prières, des chants, des acclamations, de brûlantes exhortations, le P. Brieuc avait fait couler ces larmes en même temps qu'il faisait prendre à tous la résolution d'établir le Christ roi des foyers de Logonna.



Le Conquet. — **Adoration,** *du 22 au 26 Novembre.* — Le Conquet vient de vivre de belles journées eucharistiques. Elles furent préparées avec zèle et une entente sûre des conditions de la réussite par M. le Recteur, M. le Directeur de l'école libre, M. le Vicaire, les religieuses et leurs auxiliaires.

Elles eurent pour animateur M. l'abbé Hall, curé de Saint-Michel, assisté par M. le Recteur de Trébabu, MM. Guennégan et Scao. Assurément un travail discret et de fond, un bien intime et durable se sont accomplis au Saint Tribunal, à la Table Sainte où se pressèrent presque tous les membres de la paroisse, durant les visites silencieuses au T. Saint-Sacrement. Mais ce qui demeurera plus vivant dans les mémoires, ce sont les échos des prédications enflammées et limpides du Président et des sermons substantiels de MM. les Vicaires de Plongonvelin et de Saint-Renan, et des exhortations, des chants, des acclamations qui, repris par le peuple, ont retenti sous les voûtes sonores ; ce sont également les images de ces foules tassées, de cette église illuminée, de ces autels étincelants, fleuris de chrysanthèmes de toutes nuances. Le soir surtout, durant l'heure sainte, c'était poignant, exaltant : les âmes vibraient, conquises, en la célébration de la blanche vierge de Lourdes, en la cérémonie expiatoire de la réparation, en la commémoration des douleurs de la France, pâtissante, mais soulevée par l'espérance. Le Cœur de Jésus, la Reine de la Paix, la Vierge de Lisieux, le Vénérable Dom Michel dont l'effigie dominait la foule, ont dû être satisfaits de leurs fidèles et garantir la permanente bienfaisance de ces fêtes émouvantes. Et les témoins garderont longtemps en eux la vision de la nef paisible, aux verrières luisant au sein des ténèbres, ancrée au port du salut, au seuil de l'immense océan.

**« La Poignée de Laine ».** — *Projet d'un texte de dictée pour les enfants des écoles :* « La Poignée de Laine », *dont il est fait allusion dans la partie officielle :*

L'homme, pour vivre, doit échapper aux écarts de température. Dès l'automne, à travers les brouillards de l'aube, il écoute venir l'hiver et s'effraie obscurément. C'est qu'il garde au fond des moëlles, les appréhensions d'une très vieille peur : l'instinct des cavernes que terrorisaient les fauves et que le froid engourdissait.

S'habiller, sous nos climats, est une nécessité impérieuse. En France, manquer de laine est presque aussi grave que manquer de pain. La laine est souple, légère, solide ; elle conserve indéfiniment la chaleur. C'est, par excellence, le vêtement du nouveau-né. Un petit enfant qu'on ne peut envelopper de lainage est perdu.

Or, depuis longtemps, la laine dont l'Europe a besoin, vient d'ailleurs. La France en produisait, il y a trois ans, 25.000 tonnes ; elle en achetait 320.000 à l'Australie, à l'Argentine, aux Etats-Unis.

Faute de laine, les petits enfants qui naîtront chez nous cet hiver vont-ils mourir ? On vous a parlé quelquefois de solidarité, de charité. Ce sont de belles vertus. On les pratique, lorsqu'on procure aux autres le moyen de posséder ce qu'on a soi-même ou ce qu'on a eu. Saint Martin a donné son manteau au pauvre pour que le pauvre ait chaud.

Vous avez eu chaud quand vous étiez petits. Imitez Saint Martin. Ces bébés que guette la mort, offrez-leur une layette. C'est très simple. Il y a des matelas chez vous. Demandez à vos parents de démonter chacun d'eux et d'en tirer une poignée de laine. Le matelas n'en souffrira point. Et s'il y a du crin avec la laine, ne vous inquiétez pas ; on saura faire le tri. Apportez en classe votre récolte. Ce geste

Archives diocésaines de Quimper et Léon



répété par tous les écoliers de France, fournira aux machines à tricoter, aux machines à tisser la nourriture qui leur manque.

Et les bébés seront vêtus. Ils auront chaud. Vous aurez accompli, sous des apparences très humbles, une belle et noble chose dont vous connaîtrez, en grandissant, la portée. L'expérience vous apprendra qu'être charitable c'est, d'abord et dans tous les domaines, vêtir ceux qui sont nus.

## Saint Corentin Evêque

*Dans Albert Le Grand : « Vie des Saints ».*

Saint Corentin, considérant que cette nouvelle dignité requéroit de luy une nouvelle sollicitude, commença, à bon escient, à cultiver son Diocèse ; il conféra les saints Ordres à bon nombre de vertueux Personnages, lesquels il instruisoit pour les faire Recteurs de son Diocèse, lequel il visita et distribua par Paroisses et Trèves, preschant partout d'une ardeur et zèle admirables, non moins d'exemple que de vive voix (1), n'ayant relaschè en rien de ses austéritez ordinaires. Ayant saintement gouverné son troupeau quelques années, Dieu le voulut récompenser de ses travaux et luy envoya une maladie, qui l'affoiblit tellement, que, prévoyant l'heure tant désirée (2) s'approcher, il fit venir tous ses Chanoines et Réguliers, et, les ayant exhortez à l'amour de Dieu et persévérance en leur vocation, il receut, en leur présence, ses Sacrements ; puis, leur ayant donné sa bénédiction, il rendit son Ame béniste ès mains de son Créateur, le 12 Décembre de l'an 401. Son corps lavé fut revestu de ses Ornements Pontificaux et porté dans son Eglise Cathédrale ; et son décès étant sceu par le Pays circonvoisin, il se rendit une si grande affluence de peuple à Kemper-Odetz, pour voir son saint Corps et le baiser, qu'on ne le put ci-tost enterrer qu'on s'était proposé : les malades y allaient et étaient guéris ; les Muets, Sourds, Boiteux, Aveugles y receurent l'usage de leurs membres ; des Démoniacles y furent délivrez, et plusieurs autres miracles s'y firent en témoignage de sa sainteté. Le Roy Grallon, qui s'estoit rendu à Kemper-Odetz, quand il eut avis de sa maladie, assista, avec sa Cour, à son enterrement, qu'il fit faire avec autant de pompe et magnificence, que si c'eust été pour luy-mesme, et défraya le tout : il fut enseveli dans le chœur de sa Cathédrale, devant le grand Autel, où Dieu a fait plusieurs

(1) « Encore en bas-breton, s'écrie le P. Maunoir : « Car ça esté à la faveur de cette langue armorique, ô grand apostre, que vous avez planté la foy dans la Cornouaille, avec des bénédictions du ciel très-spéciales, et qui donnent une vénération particulière pour l'idiosme dont vous vous estes servy. Le soleil n'a jamais éclairé de canton, où ayt paru une plus constante et invariable fidélité dans la vraye foy, depuis que vous en avez banny l'idolastrie, Dieu vous a mis comme un Chérubin à la porte de ce Paradis terrestre pour empêcher le retour du serpent infernal. Il y a treize siècles (l'auteur écrivait en 1859) qu'aucune infidélité n'a souillé la langue qui vous a servy d'organe pour prescher Jésus-Christ, et il est à naistre qui ayt vu un Breton Bretonnant prescher une autre religion que la catholique. Les Eveschez, qui ont tenu fidèlement à l'idiosme que vous avez honoré de votre bouche sacrée, ont les mêmes avantages et faveurs, auxquels aucune autre nation ne peut prétendre. Dans votre Evesché, après qu'on a franchi le Cap Sizun, se void une isle, nommée l'isle de Sein, où ne se trouve aucune bête venimeuse, où aucun serpent ne peut subsister. C'est l'image de votre terre sainte, arrosée de vos meurs, terre qui, depuis qu'elle a été cultivée par vos soins charitables, ne produit aucun venin contraire au sentiment de nostre Mère la Sainte Eglise. » K.

(2) Adieux du Saint à ses disciples (*note ajournée*).



miracles par son intercession, dont aucuns rapportés ici, à la gloire de Dieu et de son Saint, duquel la mémoire fut si douce à ses Citoyens, qu'ils donnèrent son Nom à leur Ville, l'appellans Kemper-Corentin, et non plus Kemper-Odetz.

### S. N. C. F.

*Nouvelles relations Rennes-Brest et Rennes-Quimper.*

ALLER : Rennes, 5 h. 32 ; Brest, 10 h. 22. — RETOUR : Brest. 13 h. 11 ; Rennes, 17 h. 50. — Arrêts à Landerneau, Morlaix, Plouaret, Guingamp, Châtelaudren, Saint-Brieuc, Lamballe.

ALLER : Rennes, 6 h. ; Quimper, 10 h. 59. — RETOUR : Quimper, 11 h. 40 ; Rennes, 17 h. 30. — Arrêts à Rosporden, Quimperlé, Lorient, Auray, Vannes, Redon.

*Ces trains peuvent être supprimés sans préavis.*

*Châteaulin-Camaret.* — Les trains qui partaient de Châteaulin à 18 h. 45 et de Camaret à 15 h. 15 sont supprimés. — Le train de Camaret, 5 h. 15, est avancé de 15 minutes entre Camaret et Plomodiern.

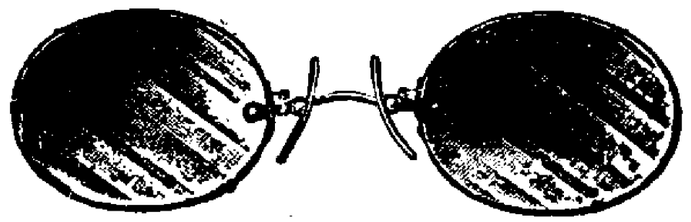




LOTERIE NATIONALE
au secours de
L'INFORTUNE

DELBENN
DÉPOSÉE
P. LE GUENNEC
Opticien diplômé
BANDAGISTE

LUNETTERIE & ORTHOPÉDIE
DELBENN
16, Rue Kéréon, QUIMPER



MAISON DE CONFIANCE, RECOMMANDÉE AUX MEMBRES DU CLERGÉ

Archives diocésaines de Quimper et Léon



# BONS DU TRÉSOR

Chaque saison requiert ses labeurs.
Chaque saison apporte ses richesses.
Souscrire, c'est faire confiance
à la générosité de la terre française.

*Le Gérant :* D. PLOUZENNEC.

QUIMPER. — IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE

57e Année. N° 48 *Vendredi 18 Décembre 1942* P. C. 405

# La Semaine Religieuse

## de Quimper & de Léon

**Administration :** *31, rue Elie-Fréron, Quimper*

Abonnements, payables d'avance, C/C 93.81, Nantes
Prix uniforme, France, **30** francs — Le numéro, **1** franc

Changement d'adresse, **1** fr. **50** — Correspondance, **1** fr. **50**

## Offices de la semaine (Décembre).

20. 4e dim. de l'Avent, sd. v. *Vêp. de S. Thomas, Mm. du dim.* O Clavis.
21. S. Thomas, Ap., 2e cl. R.
22. De la Férie. v.
23. De la Férie. v.
24. *Jeûne.* Vigile de la Nativité. v.
25. *Pas d'abstinence.* Nativité de N. S. J.-C. 1re cl., Oct. priv. *A vêp., Mém. du suivant.*
26. S. Etienne. 1er M. 2e cl. Oct. simple. R. *Mém. de S. Jean et de l'Oct.*
27. S. Jean, Ap. et Ev. 2e cl. Oct. s. B. *A vêp., Mém. des SS. Inn. et de l'Oct.*

Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Saint-Louis de Brest .... 19-25 | Ploneis ..... 26-28

Sommaire :

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* Farine et vin de messe ; Réception du jour de l'An ; Messe de minuit ; Semaine de Noël du Secours National ; Nominations.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — *Chronique du diocèse :* Offices paroissiaux ; Avis ; Avis de services ; « Fleurs de Lys » ; Pardon de Saint Corentin (à suivre) ; Succès universitaires.

## PARTIE OFFICIELLE

### Communications de l'Evêché.

**I. Farine et vin de messe.** — Les négociations relatives à l'attribution au diocèse des quantités de farine et de vin de messe nécessaires pour l'année 1943 sont en cours.

La *Semaine religieuse* donnera, dès qu'il sera possible, toutes indications utiles sur la procédure à suivre en vue de l'approvisionnement des paroisses et communautés.

En attendant ces avis, il est inutile de solliciter les fournisseurs.

Archives diocésaines de Quimper et Léon



**II. Réception du Jour de l'An** — En raison des circonstances, la réception habituelle des délégués des Communautés et des Œuvres diocésaines à l'Evêché sera supprimée.

Mais Son Excellence Monseigneur l'Evêque tient à recevoir MM. les Chanoines et les membres du clergé de la ville et des environs.

Cette réception aura lieu le jeudi 31 Décembre, à 10 heures.

**III. Messe de minuit.** — En raison des prescriptions relatives à la défense passive, il n'y aura pas, cette année, dans le diocèse, de messe de minuit.

Il n'est pas possible non plus de profiter de la faveur accordée par le Saint-Père de célébrer une messe dans l'après-midi du 24 Décembre, ce temps étant réservé à l'audition des confessions.

**IV. Semaine de Noël du « Secours National ».** — Nous rappelons que pour faire face aux charges qui lui incombent, le Secours National organise une Semaine de Quêtes, du 27 Décembre au 3 Janvier. Ces quêtes se feront le 27 Décembre dans les églises du diocèse, sur la voie publique et à domicile.

**V. Nominations.** — Par décision de Monseigneur l'Evêque ont été nommés :

Directeur intérimaire de l'école de Portsall (Ploudalmézeau), M. Quéméneur, instituteur à Plounéour-Trez ;

Instituteur à Plounéour-Trez, M. Monot, instituteur à Portsall.

## PARTIE NON OFFICIELLE

## CHRONIQUE DU DIOCÈSE

*Evêché :* c/c 3480. Nantes. — *Semaine religieuse :* c/c 9381, Nantes.

### Offices paroissiaux.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — 4e *dimanche de l'Avent* (20 *Décembre*) : messes à 6, 7, 8, 9, 10 h. (grand'messe) et 11 h. 30. — A 9 heures, quête pour la Conférence de Saint-Vincent de Paul des dames. — Vêpres à 14 h. 30, procession du Saint-Sacrement, prières pour la paix. Salut.

*Lundi* et *mardi* : à 7 h. 30, services pour les Trépassés.

*Jeudi* : confessions toute la journée.

*Vendredi, fête de Noël* : pas d'abstinence. — Messes à 6, 7 8, 9, 10 h. (grand'messe pontificale) et 11 h. 30. — A 14 h. 30, vêpres pontificales, prières pour la paix, Salut.

*Samedi, S. Etienne*, 1er *martyr* : messes à 6, 7, 8 h. ; grand'messe à 9 h. — Vêpres à 14 h. 30. Salut.

*Chaque jour* : à 18 heures, prières pour la paix. Bénédiction.

— Eglise de Saint-Mathieu. — 4e *dimanche de l'Avent* (20 *Décembre*) : messes à 6, 7, 8, 9, 10 h. (grand'messe) et 11 h. 30. — Vêpres à 14 heures. Procession du Saint-Sacrement, prières pour la paix.

*Lundi, mardi* et *mercredi* : à 7 h. 30, services pour les Trépassés.

*Mercredi* : confessions des enfants des catéchismes. Messe de communion, jeudi, à 8 heures.

*Jeudi* : confessions toute la matinée, et l'après-midi de 14 à 20 heures. Pas d'abstinence le jour de vigile de Noël, ni le jour de la fête.

*Vendredi, fête de Noël* : messes aux mêmes heures que le dimanche. — Vêpres à 14 heures ; sermon par M. le chanoine Gaéguen, doyen du Chapitre.

*Samedi, fête de S. Etienne* : messe chantée à 8 heures — Complies à 18 h.



**Avis.** — *En raison de la fête de Noël, la* Semaine religieuse *paraîtra un jour plus tôt. Nous prions nos correspondants d'en tenir compte pour l'envoi de leurs communications.*

---

**Avis de services.** — Ploujean : lundi 28 Décembre, à 10 h. 30, service de huitaine pour M. l'abbé Morvan, recteur de Plonéour-Lanvern.

— Esquibien : Mardi 29 Décembre, à 11 heures (heure officielle), service anniversaire pour M. l'abbé Roger Coquet, clerc minoré.

---

*Retraite de Quimper :* « **Fleurs de Lys** ». — *Rectification.* — La Retraite annoncée par Fleurs de Lys pour être prêchée par le P. de la Chevasnerie, du 27 au 31 Décembre, *aura lieu du 26 au 30 Décembre.* — Nous prions MM. les Curés de rectifier en chaire à l'église et dans les chapelles.

---

**Pardon de Saint Corentin.** — Nous avons le satisfaction de vous offrir, *in extenso,* le sermon de M. le Curé de Saint-Louis, simple, court et clair :

Dans la chaîne ininterrompue qui relie d'âge en âge les générations la Providence a ménagé des anneaux d'or : ce sont les Saints, qui à l'heure marquée par Dieu sont venus apporter au monde un message lumineux de Foi et d'Amour.

Nous disons bien : A l'heure marquée par Dieu, car l'histoire d'un Saint c'est l'histoire d'un homme, mais c'est aussi l'histoire de l'époque qui l'a vu naître, du milieu dont il a subi l'influence et sur lequel il a exercé son action, du milieu où Dieu l'a placé ; et c'est dans ce cadre qu'il importe de le remettre, pour donner à sa physionomie tout son relief, à son rôle religieux et social toute son importance, et à notre piété une base concrète.

Le Saint nous apparaît alors non plus sous des couleurs irréelles qui en font un être à part, mais sous son vrai jour, dans une lumière qui le rapproche de nous, mêlé à la vie de ses contemporains, aux prises avec des difficultés semblables aux nôtres, préoccupé par les questions vitales qui ont tourmenté sa génération, mais un humain qui a su apporter à ces questions et à ces difficultés la solution chrétienne de l'Evangile.

Saint Corentin, l'apôtre et la gloire de la Cornouaille, est l'un de ces hommes qui dominent leur temps et dont la vie — qu'un mot résume : le don de soi — renferme des enseignements particulièrements précieux, en nos sombres jours. Son adolescence consacrée à Dieu doit servir de modèle pour l'éducation de notre jeunesse, éducation qui est un problème capital aujourd'hui. Dans son âge mûr, en se donnant aux âmes, il a affermi les assises religieuses et sociales de la petite patrie. Dans son rôle de saint Patron, au Ciel, il continue de veiller, comme intercesseur, sur le peuple qu'il a tant aimé aux jours de sa vie terrestre.

I. Education. — Une vie, pour être féconde, doit être à base de sacrifice : c'est une loi générale.

La graine se dépouille, se vide de sa substance, pour faire jaillir de son sein le germe qui deviendra une tige, voire même un arbre qui sera capable de porter des fleurs et des fruits.

Nisi granum frumenti cadens in terram mortuum fuerit, ipsum solum manet. Si vero mortuum fuerit, multum fructum affert. (Si le grain de froment ne tombe dans la terre et ne meurt, il demeure seul; mais s'il meurt, il apporte beaucoup de fruit.)

Le Saint dont nous célébrons la fête, séduit dès son jeune âge par l'Idéal de perfection que le Christ est venu proposer aux hommes, est

Archives diocésaines de Quimper et Léon



entré résolument à la suite du Divin Maître dans la voie du renoncement et de l'immolation, qui n'est autre que la voie royale de l'Amour.

Il ne se doutait pas, en gagnant la solitude, pour faire un don de soi plus total à Dieu, que la Providence le préparait au magnifique apostolat qu'il devait faire un jour dans le monde.

Saint Corentin naquit en Cornouaille vers la fin du IVe siècle. Ses parents, connus pour leur noblesse, étaient chrétiens. Ils avaient, selon toute vraisemblance, fui la Grande-Bretagne, leur pays d'origine, pour chercher refuge en Armorique avec une des vagues de l'émigration qui suivit l'invasion anglo-saxonne.

L'histoire se répète, hélas ! et aussi la misère des hommes qui ont connu le déchirement de fuir le pays natal.

Nul doute que Corentin n'ait reçu de ses parents le goût des choses divines et cette docilité aux inspirations de l'Esprit-Saint, qui l'amène jeune encore à recevoir le sacerdoce.

Appelé vers une perfection plus grande, un détachement plus complet, il décide de quitter le monde, se retire dans une forêt, aux lieux où se trouve aujourd'hui Plomodiern et il se bâtit un ermitage au pied du Ménez-Hom.

Regardons-le : Vêtu d'une longue tunique et d'un habit grossier, il se livre aux rigueurs de la pénitence et demande sa pauvre subsistance au poisson miraculeux.

Les joies de cette vie, qui paraît si étrange aux yeux des profanes, il les trouve dans l'union perpétuelle à Dieu, à qui il offre son silence, son travail, ses veilles, ses jeûnes, ses macérations, pour satisfaire d'abord à l'amour qui embrasait son cœur, mais aussi pour la conversion des païens si nombreux encore dans sa chère Armorique.

La réputation de sa sainteté attire près de lui une jeunesse ardente désireuse de suivre ses exemples et de partager son existence. A l'permitage succède un monastère, foyer de pénitence, d'étude, de travail manuel et de prière, où l'on accourt pour acquérir le savoir et la vertu.

Tous les jeunes, M. F., ne sont pas appelés à une vie si austère.

Quel contraste néanmoins entre cette jeunesse d'alors et celle de notre temps, entre les richesses du renoncement et la pauvreté de la maxime qu'il faut « vivre sa vie », entre la puissance de vie spirituelle qui jaillissait alors des cœurs et la médiocrité des aspirations où se complaisait la jeunesse d'hier... et peut-être encore d'aujourd'hui. Or, si notre jeunesse n'alimente son âme à la source des forces spirituelles — c'est-à-dire des forces religieuses — comment sera-t-elle capable de répondre aux espoirs fondés sur elle et d'accomplir la tâche qui lui incombe de rendre sa vigueur et sa beauté morale au pays ?

Ecoutez la parole d'un homme autorisé, du chanoine Polimann : « Redonner à la jeunesse le respect de l'autorité, le sens de la discipline, l'amour de la vertu, le goût du dévouement, le désir du sacrifice, c'est orienter les nouvelles générations dans le chemin du redressement national ».

Aussi, en ces jours, l'Eglise et la France unissent-elles leur voix pour supplier les jeunes de sortir de l'ornière où tant d'entre eux se sont lamentablement traînés ; pour les exhorter à mener un vie plus pure et plus généreuse, pénétrée d'abnégation et de dévouement ; pour les entraîner, en un mot, à cet idéal chrétien de perfection qui a forgé l'âme des plus grands serviteurs de Dieu et du pays.

II. Apostolat. — Parmi les hommes qui se sont ainsi distingués au service de Dieu et qui ont bien mérité de la Patrie, ne convient-il pas d'attribuer une place d'honneur à Saint Corentin ?

Le bruit de ses miracles et le renom de ses vertus avaient franchi les limites de son ermitage : ils lui avaient valu l'estime du roi Gradlon.

Le roi et son peuple unirent leurs supplications pour en faire leur Pasteur.



Saint Corentin cède à leurs instances. Le voici à Tours en compagnie de Gwenole et de Tudy. Il reçoit d'un successeur de Saint Martin la plénitude du sacerdoce et retourne à Quimper, où, au dire d'un vieux chroniqueur, « le clergé et les fidèles de Bretagne vinrent de toute part à sa rencontre et avec toutes les marques d'une joie et d'une vénération extraordinaires ».

Evêque ! Ah ! mes Frères, que de grandeur dans ce titre ! Par le double effet de la consécration et de la juridiction conférée l'Evêque devient le Chef et le Père de son peuple : *Te Patrem, le episcopum.*

Ce peuple, il doit l'instruire et le sanctifier. N'a-t-il pas reçu du Sauveur la mission d'être le sel de la terre et la lumière du monde ? Sans cesse il doit dispenser aux âmes le pain de la vérité, les préserver de l'erreur et de la corruption, stimuler leur zèle et les pousser plus avant dans la pratique des vertus, les entraîner à sa suite par sa parole et son exemple dans le chemin du ciel.

Une si haute charge, une si lourde responsabilité justifie les craintes inspirées à Saint Corentin par la perspective de l'épiscopat. Nul cependant n'y était mieux préparé que lui ; nul ne pouvait apporter à cette tâche une âme plus ornée de science et de vertu, plus riche en trésors de sainteté.

Comme il s'était donné à Dieu sans réserve dans la solitude, il se donne maintenant sans réserve à ses ouailles. Voyez-le instruisant et formant ses clercs, organisant paroisses et trèves, prêchant avec flamme l'amour du Christ, portant chaque jour le fardeau de l'autorité mis sur ses épaules. Quel rude labeur, dont nous mesurons la difficulté en songeant à la lutte qu'il dut mener dans cette société du Ve siècle finissant, où subsistaient encore paganisme et barbarie, sans parler de tous les vices que la brutalité des mœurs rendait plus insolents. Et cependant c'est au milieu de ces ténèbres que surgit la figure lumineuse de Saint Corentin. C'est cette société qu'il transforme en se faisant tout à tous, pour les gagner tous au Christ.

Le vaillant apôtre en effet ne se contente pas d'enseigner et de gouverner. Un évêque n'est-il pas aussi et tout autant le Père de son peuple ? L'amour qu'il porte à son troupeau ne le rend-il pas compatissant à toutes les souffrances, secourable à toutes les détresses, prêt à se sacrifier, s'il le faut, pour préserver ses ouailles des dangers qui les menacent ?

Saint Corentin a excellé dans cette mission de charité. Au dire d'un vieil auteur du IXe siècle, il fut « le père des orphelins, le patron « des opprimés, l'appui des malheureux ».

Nous pouvons ajouter qu'il sut tout aussi bien donner de bons conseils à son prince et résister aux puissants en se faisant le défenseur de ceux qui gémissaient sous le joug de l'oppression.

Aujourd'hui, M. F., il nous est facile de concevoir ce que devait être en ce Ve siècle, siècle de guerres, de luttes intestines, la condition de ce peuple mêlé à tant de combats, exposé aux troubles de l'invasion, soumis aux vexations de la force brutale.

Pour protéger les malheureux des défenseurs intrépides se trouvèrent, les Pasteurs du troupeau. Auréolés d'un prestige qui en impose même aux plus puissants, ils osent leur tenir ce fier langage d'un Basile au préfet Modestus : « Si personne ne t'a jamais parlé « ainsi, c'est qu'apparemment tu n'as pas encore rencontré un « évêque ».

Quoi d'étonnant alors que les populations de ces vaillants gardiens de la cité, émerveillés par tant de courage et de noblesse, touchées par un dévouement si pur et une si ardente charité, aient accueilli avec ferveur la parole de ces hérauts de l'Evangile et qu'en Bretagne, comme dans les autres régions du monde alors en fusion, elles aient définitivement abandonné leurs idoles et leurs superstitions, pour tomber à genoux devant la croix de Jésus-Christ.

C'est la gloire de Saint Corentin d'avoir fait triompher cette croix dans notre Cornouaille et de lui avoir assuré, jusque dans l'avenir le plus lointain, un règne solide et durable.

*(A suivre.)*

Archives diocésaines de Quimper et Léon



**Succès universitaires** (*Session de Novembre*). — M. *Le Berre*, professeur à l'Institution Saint-Vincent, Pont-Croix, a obtenu devant la Faculté de Rennes, avec mention *Assez Bien*, son quatrième et dernier certificat de la licence ès-lettres ;

M. *Y. Le Bihan*, professeur à l'Institution N.-D. du Creisker, Saint-Pol de Léon, un certificat de Philologie anglaise, avec mention *Assez Bien*, devant la Faculté de Poitiers ;

M. *Troadec*, professeur à l'Institution Saint-François, Lesneven, un certificat d'Histoire du Moyen-Age, devant la Faculté de Paris ;

M. *Ruppe*, professeur à l'Institution N.-D. du Creisker, Saint-Pol de Léon, un certificat d'Etudes littéraires classiques, devant la Faculté de Paris ;

M. *Lescop*, professeur à l'Ecole Saint-Yves, Quimper, un certificat de Français, devant la Faculté de Paris ;

M. *Le Corre*, professeur à l'Ecole Saint-Yves, Quimper, un certificat de Latin, avec mention *Assez Bien*, devant la Faculté de Paris.


**SOUSCRIVEZ**

**AUX**

**BONS**

**D'ÉPARGNE**

BE 6


*Le Gérant :* D. PLOUZENNEC.

QUIMPER. — IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE


**SOCIÉTÉ GÉNÉRALE**

**Agences**

BREST
QUIMPER

**Bureaux permanents**

Châteaulin, Concarneau, Douarnenez, Morlaix, Pont-l'Abbé, Quimperlé, Saint-Pol de Léon.

**et nombreux bureaux périodiques**

**Toutes opérations de banque et de bourse, garde de titres, coffres-forts**

SN 1

" SEMAINE DE NOEL " DU SECOURS NATIONAL
" SEMAINE DE NOEL " DU SECOURS NATIONAL
" SEMAINE DE NOEL " DU SECOURS NATIONAL
" SEMAINE DE NOEL " DU SECOURS NATIONAL
" SEMAINE DE NOEL " DU SECOURS NATIONAL
" SEMAINE DE NOEL " DU SECOURS NATIONAL
" SEMAINE DE NOEL " DU SECOURS NATIONAL
" SEMAINE DE NOEL " DU SECOURS NATIONAL
" SEMAINE DE NOEL " DU SECOURS NATIONAL
" SEMAINE DE NOEL " DU SECOURS NATIONAL
" SEMAINE DE NOEL " DU SECOURS NATIONAL
" SEMAINE DE NOEL " DU SECOURS NATIONAL
" SEMAINE DE NOEL " DU SECOURS NATIONAL

*Vous donnerez aux jeunes aux libérés aux infirmières*

SN 1

**HARMONIUMS**

NEUFS ET D'OCCASION DE TOUTES MARQUES
ÉCHANGE • LOCATION • CRÉDIT

**LABROUSSE**

33, Rue de Rivoli - Paris (4e)
41 bis, Boulevard des Batignolles - Paris (8e)
221, Faubourg Saint-Honoré - Paris (8e)

Archives diocésaines de Quimper et Léon

# S. N. C. F.

## CONVERSION D'OBLIGATIONS DES GRANDS RESEAUX DE CHEMINS DE FER

A partir du 7 décembre 1942, la S.N.C.F. procède, en exécution de la loi du 1er décembre 1942 et de l'arrêté du 2 décembre 1942 (J. O. du 4 décembre 1942) à la conversion des obligations 6 % anciennes des Grands Réseaux de Chemins de fer et 6 % type 1921, tranche A, de la Compagnie P. L. M.

Les titres de ces emprunts seront échangés, nominal pour nominal, contre des obligations S.N.C.F 3 ½ % 1943, nettes de l'impôt sur le revenu des valeurs mobilières, coupons janvier-juillet, amortissables jusqu'au 1er janvier 1983.

Ces obligations sont émises au prix de 910 frs par 1.000 frs nominal, jouissance du 1er janvier 1943.

La soulte égale à la différence entre le prix net de remboursement des titres convertis, majoré des intérêts courus au 1er janvier 1943, et le prix d'émission des nouveaux titres, sera payée aux porteurs.

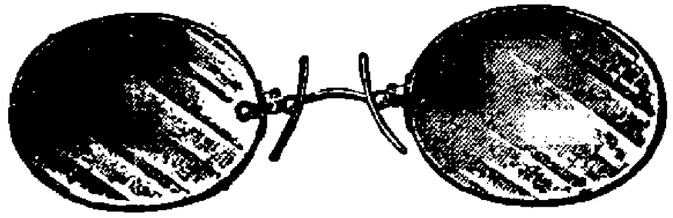
Les opérations de conversion sont reçues aux guichets de la S.N.C.F., domiciliés à cet effet 18, rue de Dunkerque, à Paris, aux guichets des Comptables du Trésor et des principaux Etablissements de crédit.

Les obligataires qui désireraient obtenir le remboursement de leurs titres devraient déposer leur demande, accompagnée des titres eux-mêmes, entre le 7 et le 19 décembre inclus, aux guichets de la S. N. C. F. (pour Paris, 18, rue de Dunkerque). Les titres ainsi déposés seront remboursés à partir du 1er janvier 1943.

*Notice publiée au B. A. L. O. du 7 décembre 1942.* S.N.C.F. 2


DELBENN
DÉPOSÉE

LUNETTERIE & ORTHOPÉDIE
DELBENN
16, Rue Kéréon, QUIMPER



P. LE GUENNEC
Opticien diplômé
BANDAGISTE

MAISON DE CONFIANCE, RECOMMANDÉE AUX MEMBRES DU CLERGÉ



57e Année. N° 49 — *Vendredi 25 Décembre 1942* — P. C. 405

# La Semaine Religieuse

de Quimper & de Léon

Administration : *31, rue Elie-Fréron, Quimper*

Abonnements, payables d'avance, C/C 93.81, Nantes
Prix uniforme, France, **30** francs — Le numéro, **1** franc

Changement d'adresse, **1** fr. **50** — Correspondance, **1** fr. **50**


## Offices de la semaine (Décembre-Janvier).

27. S. Jean, Ap. et Ev. 2e cl. Oct. s. B.
*Vêp., Mm. des Ss. Innocents et de l'Oct.*
28. Les Ss. Innocents, Mm. 2e cl. Oct. s. v.
29. S. Thomas, Ev. et M. d. R.
30. Office du dim. dans l'Oct. sd. B.
31. S. Sylvestre, Pp. et C. d. B.
1 *Janvier* 1943. — Circoncision. 2e cl. B.
2. Oct. de S. Etienne. s. R.
3. Le Saint Nom de Jésus, 2e cl. B.
*A vêp., Mm. de Ste Geneviève.*

## Adoration perpétuelle pendant la semaine.

| | | | |
|---|---|---|---|
| Plonéis ..... | 26-28 | La Forêt-Fouesnant.. | 1-3 Janv. |
| Lampaul-Plouarzel ..... | 29-31 | | |

## Sommaire :


I. Partie officielle. — *Communications de l'Evêché :* Vœux de Nouvel An ; Inspection diocésaine ; Œuvre de Saint-François de Sales ; Nominations.
II. Partie non officielle. — *Chronique du diocèse :* Offices paroissiaux ; Intention recommandée ; Avis de service ; Avis importants ; Information scolaire ; Le Pardon de Saint Corentin (suite et fin).
III. *Chronique générale.* — Consécration au Cœur Immaculé de Marie ; Ordination de séminaristes prisonniers à Reims.
IV. — *Annonces et avis divers.*


# PARTIE OFFICIELLE

## Communications de l'Evêché.

**I. Vœux de Nouvel An.** — Ainsi que nous l'avons déjà publié, toutes les réceptions habituelles du jour de l'an sont supprimées.

Son Excellence Monseigneur l'Evêque recevra cependant le 31 Décembre, à 10 heures, MM. les Membres du Chapitre et tous les prêtres qui pourront venir à l'Evêché.

Monseigneur Duparc et Monseigneur Cogneau offrent à toutes les Communautés et à tous les fidèles du diocèse leurs souhaits affectueux, pour eux et pour leurs prisonniers.

Archives diocésaines de Quimper et Léon



Ils demandent à tous, fidèles, prêtres et religieux, de vouloir bien s'abstenir de toute lettre ou visite personnelle à leur adresse ou à l'adresse de MM. les Vicaires généraux et les Secrétaires.

**II. Inspection diocésaine.** — 1° *Subventions.* — Tous les envois ont été faits ; les derniers doivent, régulièrement, parvenir à destination avant le 29 Décembre. Les écoles qui, à cette date, n'auraient pas été servies, devront en aviser aussitôt l'Inspection diocésaine. Directeur et directrices, religieux ou non, ont l'obligation de faire connaître à MM. les Curés et Recteurs le montant des subventions reçues et leur emploi.

Nous rappelons que les registres que nous avons expédiés concernent seulement les comptes de 1942-1943 des externats, à l'exclusion des pensionnats. Le prix de ces registres, frais d'envoi compris, est de 28 francs. Les régler à l'Inspection diocésaine.

2° *Statistiques.* — La plupart des statistiques, demandées pour le 10, nous sont parvenues. Quelques Directeurs et Directrices se sont excusés, croyant bien faire en attendant le premier jour scolaire de Janvier. Ils vont nous mettre dans l'embarras : nous avons besoin de connaître, avant le 31 Décembre, les effectifs des écoles. Toutes les écoles de garçons, primaires et techniques, ainsi que les écoles secondaires relevant de l'Inspection diocésaine, toutes les écoles de filles, primaires, secondaires, cours ménagers, doivent remplir les imprimés reçus et nous les adresser d'urgence.

3° *Bourses nationales.* — La clôture du registre d'inscription pour le concours des Bourses nationales est fixée au 31 Janvier. Préparez au plus tôt les dossiers des candidats. Voici la liste des pièces à fournir : 1° Une demande sur papier timbré avec indication, dans l'ordre de préférence, des établissements pour lesquels la bourse est sollicitée ; 2° L'acte de naissance sur papier timbré ; 3° Un certificat scolaire ; 4° Un extrait du rôle des contributions ; 5° Une feuille de renseignements, modèle fourni par l'Inspection Académique.

4° *Vaccination.* — Le Médecin-Inspecteur départemental de la Santé nous communique la note suivante :

« Au moment où nous enregistrons dans tout le Finistère une recrudescence de diphtérie, il nous a semblé opportun de vous signaler que le licenciement des écoles est inutile, sauf pendant la période nécessaire à la désinfection. Par contre les vaccinations peuvent être poursuivies et doivent même être intensifiées. Il faut profiter de l'état d'esprit des parents, qui acceptent plus facilement la vaccination en période épidémique, pour les amener à faire vacciner leurs enfants. »

— Les Inspecteurs diocésains seront absents les 28, 29 et 30 Décembre.

**III. Œuvre de Saint François de Sales.** — L'Œuvre de Saint-François de Sales a le regret de ne pas pouvoir, cette année, offrir à ses Associés ses almanachs et calendriers. Son Bulletin également, depuis le mois de Septembre, n'a pas été autorisé à paraître. Elle s'excuse de cette interruption de ses traditions que lui imposent les circonstances. Mais elle continue, comme par le passé, à fonctionner et à accorder ses subventions aux écoles et Missions paroissiales. Elle prie MM. les Curés de vouloir bien rappeler aux Zélatrices et Associés de leur paroisse que la collecte des cotisations doit être faite et transmise à la Direction diocésaine avant la fin de Janvier.



**IV. Ordination.** — Le 19 Décembre, samedi des Quatre-Temps d'Avent, dans la chapelle du Séminaire, à la Retraite de Lesneven, S. Exc. Mgr Cogneau a conféré,

*Le Diaconat :* à MM. François Caër, de Plougourvest ; Julien Creff, de Brignogan ; Louis Kerboul, de Ploudalmézeau.

*Le Sous-Diaconat :* à MM. Jean Bélec, de Roscoff ; René Fertil, de Gourlizon ; au Fr. Vénérand, de Louviers, O. M. Cap., du couvent de Nantes.

Il a ordonné, en outre, 1 acolyte, 38 minorés et 34 tonsurés.

**V. Nominations.** — Par décision de Monseigneur l'Evêque, ont été nommés :

Recteur de Plonéour-Lanvern, M. François Saccadas, recteur de Pont-de-Buis ;

Recteur de Pont-de-Buis, M. Joseph Queinnec, vicaire à St-Michel de Brest.

## PARTIE NON OFFICIELLE

## CHRONIQUE DU DIOCÈSE

***Evêché :* c/c 3480. Nantes. — *Semaine religieuse :* c/c 9381, Nantes.**

### Offices paroissiaux.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — *Dimanche de l'octave de la Nativité, fête de saint Jean, apôtre et évangéliste* (27 *Décembre*) : messes à 6, 7, 8, 9, 10 h. (grand'messe) et 11 h. 30. — Vêpres à 14 h. 30. — A 16 heures, réunion des Tertiaires à la chapelle. — A 18 heures, Confrérie des Trépassés, sermon breton et vêpres des morts.

*Lundi et mardi :* à 7 h. 30, services pour les Trépassés.

*Jeudi :* de 18 à 19 heures, heure d'adoration prêchée par M. le Curé pour clôturer l'année.

*Vendredi 1er Janvier, fête de la Circoncision de Notre Seigneur :* messes à 6, 7, 8 et 9 heures ; à 10 heures, grand'messe. Pas de messe à 11 h. 30. — Vêpres à 14 h. 30.

*Tous les soirs :* à 18 heures, prières pour la paix.

— Eglise de Saint-Mathieu. — *Dimanche de l'octave de la Nativité, fête de saint Jean, apôtre et évangéliste* (27 *Décembre*) : messes à 6, 7, 8, 9, 10 h. (grand'messe) et 11 h. 30. — Vêpres à 14 heures ; prières pour la paix et bénédiction.

*Lundi, mardi et mercredi :* à 7 h. 30, services pour les Trépassés.

*Jeudi :* à 18 h. 15, cérémonie de clôture de l'année, chant du *Miserere* et bénédiction.

*Vendredi, premier jour de l'an et premier vendredi du mois, fête de la Circoncision de N. S. :* messes de 6 h. 30 à l'autel du Sacré-Cœur. Bénédiction du Saint-Sacrement après la messe de 7 heures ; messe à 8 heures ; grand'messe à 9 heures. — Exposition du Saint-Sacrement de 9 h. 30 à 17 heures. — Vêpres, prières pour la paix à 17 heures.

*Tous les soirs :* à 18 h. 15, prières pour la paix.

**Intention recommandée.** — Saint-Urbain : l'Adoration, du 18 au 24 Janvier 1943.

**Avis de service.** — Gouézec : Jeudi 31 Décembre, à 10 heures, service anniversaire pour M. l'abbé Joseph Tanguy, vicaire à Gouézec, mort à la guerre.

Archives diocésaines de Quimper et Léon



**Avis importants.** — *Le Groupement Corporatif de la Presse de Province fait savoir que les hebdomadaires, bi-hebdomadaires, et tri-hebdomadaires devront réduire d'une unité le nombre des numéros qu'ils auraient normalement imprimés dans la période comprise entre le 20 Décembre et le 4 Janvier.* **En conséquence, la "Semaine Religieuse" ne pourra paraître la semaine prochaine.**

×

*A partir du 1er Janvier 1943, l'abonnement est porté à 35 fr., même pour les retardataires. — Le numéro sera de 1 fr. 50.*

*Voir d'autre part le tarif des annonces remanié.*

×

*A plusieurs reprises, nous avons demandé à MM. les Curés et Recteurs de bien vouloir faire connaître à l'Imprimerie Cornouaillaise, avant fin Juillet, les modifications à apporter dans la composition de leurs registres. Beaucoup n'ont pas daigné répondre. D'autres ont répondu trop tardivement. En conséquence, il leur sera expédié des registres de même volume que les années précédentes.*

*Nous nous permettons de rappeler une fois de plus que la crise du papier commande une économie de plus en plus stricte et qu'il est nécessaire d'utiliser entièrement les registres : pas de feuilles blanches.*

*La rareté des emballages et de la ficelle nous oblige d'autre part à grouper les envois ; nous comptons sur l'obligeance de MM. les Curés et Recteurs qui recevront les groupages pour faire parvenir* Ordos *et registres aux paroisses respectives.*

*Les expéditions aux archiprêtrés de Brest, Morlaix et Quimperlé sont terminées. Une formule de chèque postal est jointe à chaque envoi.*

---

**Information scolaire.** — Le Conseil départemental du Finistère de l'Ordre National des Médecins a bien reçu de MM. les Directeurs et de Mmes les Directrices des écoles libres du diocèse, les réponses à la note parue dans la *Semaine religieuse* du 30 Octobre.

Actuellement il est dans l'impossibilité de répondre individuellement à chacun, mais il le fera dès que l'organisation générale de l'Inspection Médicale Scolaire dans le Département sera chose faite. Il tiendra le plus grand compte du désir de chacun.

---

**Le Pardon de Saint Corentin** (*suite et fin*). — III. Intercession. — Certes depuis sa mort la foi, qu'il avait implantée dans notre Basse-Bretagne avec les Pôl de Léon, les Tugdual, les Paterne et tant d'autres grands apôtres, devait connaître bien des vicissitudes, de même que le peuple auquel il avait prodigué les marques de son dévouement devait passer par d'innombrables tribulations.

Mais, tandis que d'autres contrées, converties elles aussi en ces premiers siècles de notre ère chrétienne, ont succombé aux assauts de l'hérésie, que des nations entières ont quitté le sein de l'Eglise, et que d'autres ont sombré dans l'irréligion, notre Bretagne est demeurée fidèle à son Dieu.

Ne le devons-nous pas pour une grande part à la puissante intercession des Saints qui furent nos Pères dans la foi et qui du haut du ciel veillent sur l'œuvre qu'ils ont fondée ?



Ah ! M. F., il nous semble que dans la gloire éternelle où ils sont entrés, chaque fois qu'un danger menace leur diocèse, nos Saints Patrons se réunissent autour de Saint Corentin et tiennent conseil dans la céleste demeure, pour aviser aux moyens de conjurer le péril et de sauver la foi. N'est-ce pas eux qui ont préservé leur peuple des hérésies du Moyen-Age, du néo-paganisme de la Renaissance, en lui envoyant dom Michel Le Nobletz et le P. Maunoir, puis de la froideur mortelle du jansénisme ? N'est-ce pas eux qui ont fortifié les cœurs aux jours de la grande tourmente révolutionnaire, et inspiré d'héroïques dévouements chez d'innombrables martyrs — prêtres et fidèles — qu'ils ont rendus inébranlables dans la foi ?

Plus près de nous encore, n'est-ce pas eux qui ont fait surgir de notre sol, pour combattre la virulence du laïcisme qui a déchristianisé d'autres régions de la France, la magnifique floraison de nos écoles chrétiennes ?

Et aujourd'hui, à cette heure crucifiante pour le pays, la confiance que nous avons placée en eux demeure tout aussi ferme et filiale que celle de nos pères.

Nous sommes bien assurés que, Là-Haut, Saint Corentin accueille nos prières et qu'il présente à Dieu nos supplications incessantes pour la France et nos chers prisonniers.

Nous sommes assurés que, du haut du Ciel, il assiste avec joie, entouré de ses saints compagnons, aux grandioses manifestations de foi qui se déroulent dans nos sanctuaires, au Folgoat, à Rumengol, à Sainte-Anne-d'Auray, lieux sacrés où la prière s'élève plus fervente, où vibre de toute sa force l'âme bretonne, vigoureuse et tenace.

Nous sommes assurés enfin qu'il écoutera l'immense imploration qui, de son peuple, monte vers lui en ces jours d'épreuves, et qu'il hâtera par son intercession auprès de Dieu l'heure tant désirée de la paix, d'une paix qui soit en même temps une ère de concorde pour le monde et une ère de paix religieuse, de paix dans l'union avec Dieu.

Péroraison. — *Confessor Domini, Corentine, adstantem plebem corrobora.* O Corentin, confesseur du Seigneur, fortifiez votre peuple; recevez nos louanges et daignez exaucer nos vœux.

Par votre exemple, apprenez à notre jeunesse à sanctifier sa vie, à marcher dans la voie de l'abnégation et du don total de soi, pour qu'elle réponde aux espoirs que fondent sur elle et l'Eglise et la France.

Soutenez de votre bras le Pasteur vénéré, qui en ces temps douloureux illustre votre Eglise de Quimper ; avec lui, soyez notre guide sur le chemin du Ciel.

Fortifiez le peuple ici présent, afin qu'il ne défaille pas sous le poids de ses croix.

Faites, ô Saint Corentin, que notre souffrance, unie à celle du Christ, élève les âmes fidèles vers une plus haute perfection, qu'elle ramène au bercail les brebis égarées, et que, bientôt, dans un monde pacifié, votre beau diocèse surpasse, dans la pratique des vertus divines, toutes les splendeurs des vieux âges. Ainsi soit-il.

Nous n'ajouterons qu'un mot : l'assistance a été nombreuse et pieuse.

---

## CHRONIQUE GÉNÉRALE

**Consécration au Cœur Immaculé de Marie.** (*Prière composée par Sa Sainteté le Pape Pie XII*).

*Dans le but de donner à tous les fidèles la possibilité de répéter, en même temps que la prière continuelle du Souverain Pontife, la Consécration de l'Eglise et du genre humain au Cœur Immaculé de Marie, composée par Lui à l'occasion de son radio-message adressé au Portugal le 31 Octobre pour le 25e anniversaire de l'apparition de N.-D.*

Archives diocésaines de Quimper et Léon



*du Rosaire à Fatima. Nous transcrivons ci-dessous le texte d'une si fervente inspiration.*

Reine du Très Saint-Rosaire, secours des chrétiens, refuge du genre humain, triomphatrice de tous les combats de Dieu, nous nous prosternons en suppliants devant votre trône, assurés d'obtenir miséricorde et de recevoir les grâces, l'appui et la défense opportune dans les présentes calamités, non en vertu de nos propres mérites dont nous ne saurions présumer, mais uniquement à cause de l'immense bonté de votre Cœur maternel.

A vous, à Votre Cœur Immaculé, en cette heure tragique de l'histoire de l'humanité, nous nous confions et nous nous consacrons, non seulement en union avec la Sainte Eglise, Corps mystique de votre cher Jésus, qui souffre et saigne dans les tribulations qu'elle endure de tant de manières et en tant de lieux, mais aussi avec le monde entier, déchiré par de féroces discordes, embrasé d'un incendie de haines, victime de sa propre iniquité.

Puissent vous toucher tant de ruines matérielles et morales, tant de douleurs et d'angoisses de pères et de mères, d'époux, de frères, d'enfants innocents ; tant de vies tranchées dans leur fleur, tant de corps lacérés dans l'affreuse boucherie ; tant d'âmes torturées et agonisantes, et tant d'autres en péril de se perdre pour l'éternité !

O Mère de miséricorde, obtenez-nous de Dieu la paix ! et surtout ces grâces qui peuvent en un instant convertir les cœurs humains, ces grâces qui préparent, aménagent et assurent la paix ! Reine de la paix, priez pour nous et donnez au monde en guerre la paix à quoi les peuples aspirent, la paix dans la vérité, dans la justice, dans la charité du Christ ! Donnez-lui la paix des armes et la paix des âmes, afin que dans la tranquillité de l'ordre se dilate le règne de Dieu !

Accordez votre protection aux infidèles et à tous ceux qui gisent encore à l'ombre de la mort ; accordez-leur la paix ; faites que luise pour eux le Soleil de la Vérité et qu'ils puissent avec nous répéter devant l'unique Sauveur du Monde : « Gloire à Dieu au plus haut des cieux et paix sur terre aux hommes de bonne volonté ! » (Luc 2, 14).

Aux peuples séparés par l'erreur ou par la discorde, et surtout à ceux qui professent pour Vous une dévotion singulière et chez lesquels il n'y avait point de demeure où ne fût en honneur votre icône vénérée (peut-être aujourd'hui cachée et réservée pour des jours meilleurs), donnez la paix, et ramenez-les à l'unique bercail du Christ, sous le Pasteur unique et véritable.

Obtenez à la Sainte Eglise de Dieu paix et liberté complète ; arrêtez le déluge envahissant du néopaganisme, fomentez chez les fidèles l'amour de la pureté, la pratique de la vie chrétienne et le zèle apostolique, afin que le peuple de ceux qui servent Dieu s'accroisse en nombre comme en mérites.

Enfin, de même qu'au Cœur de votre cher Jésus furent consacrés l'Eglise et le genre humain tout entier, afin que, tout espoir étant placé sur Lui, Il leur fût un signe et un gage de victoire et de salut, ainsi pareillement nous nous consacrons aussi à perpétuité à Vous, à votre Cœur Immaculé, ô notre Mère, reine du monde ! afin que votre amour et votre patronage hâtent le triomphe du Règne de Dieu, et que toutes les nations remises en paix entre elles et avec Dieu, Vous proclament bienheureuse et entonnent avec Vous, d'un bout à l'autre de la terre, un éternel *Magnificat* de gloire, amour et reconnaissance au Cœur de Jésus, en qui seul elles peuvent trouver la Vérité, la Vie et la Paix. Ainsi soit-il !

*Sa Sainteté a daigné accorder une indulgence partielle de 3 ans aux fidèles qui réciteront dévotement cette prière, et une indulgence pleinière, à gagner une fois par mois aux conditions ordinaires, à ceux qui l'auront récitée chaque jour.* 17 *Novembre* 1942.

(*L'Osservatore Romano*, 20 Novembre 1942.)



**Ordination de Séminaristes Prisonniers à Reims.**— Pour la première fois depuis 30 mois de captivité quatorze prisonniers arrivés en France n'y restent que 10 jours et repartent aussitôt vers leurs camarades de captivité.

En effet, l'Aumônerie Générale des Prisonniers de guerre ayant obtenu des autorités allemandes l'autorisation de faire ordonner des Séminaristes prisonniers, une première ordination a eu lieu à la Cathédrale de Reims dimanche dernier : quatorze diacres provenant des Stalags II D, III A, IV D, IV G, XII A, XII B, XIII A, des Oflags VI A et XVIII A, et du camp de Rawa-Ruska, ont reçu le sacerdoce.

A la fin de la cérémonie, l'abbé Rodhain, aumônier général des Prisonniers leur a remis leurs insignes d'aumônier, car ces nouveaux prêtres vont repartir immédiatement en Allemagne comme aumôniers volontaires dans les kommandos.


**Nouveau tarif de Publicité de la « Semaine Religieuse »**

| | 1/4 de page | 1/2 page | 1 page entière |
|---|---|---|---|
| 1 insertion ..... | 60 fr. | 100 fr. | 150 fr. |
| 4 — ..... | 200 | 350 | 550 |
| 12 — ..... | 540 | 1.000 | 1.600 |
| 26 — ..... | 1.200 | 2.200 | 3.400 |
| 52 — ..... | 2.400 | 3.400 | 6.500 |

Une insertion dans le texte, sans objet religieux, même de quelques lignes seulement, paiera un minimum de 50 francs.

Maisons de confiance : six lignes sur une colonne ou moitié de page : 12 insertions de rigueur, 25 fr. × 12 = 300 francs.

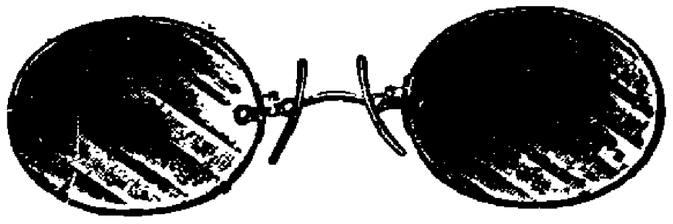
*Pour les insertions étrangères au diocèse, s'adresser à la Société anonyme de Publicité, 27, rue de Rome, Paris (8e).*



Archives diocésaines de Quimper et Léon




HARMONIUMS
NEUFS ET D'OCCASION DE TOUTES MARQUES
ÉCHANGE • LOCATION • CRÉDIT
LABROUSSE
33, Rue de Rivoli - Paris (4e)
41 bis, Boulevard des Batignolles - Paris (8e)
221, Faubourg Saint-Honoré - Paris (8e)

DELBENN
DÉPOSÉE
P. LE GUENNEC
Opticien diplômé
BANDAGISTE
LUNETTERIE & ORTHOPÉDIE
DELBENN
16, Rue Kéréon, QUIMPER

MAISON DE CONFIANCE, RECOMMANDÉE AUX MEMBRES DU CLERGÉ

*Le Gérant :* D. PLOUZENNEC.

QUIMPER. — IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE

# Semaine Religieuse du Diocèse de Quimper et de Léon

## TABLE DES MATIÈRES POUR L'ANNÉE 1942

### I. — PARTIE OFFICIELLE

### A. Allocutions et Lettres de Monseigneur.

54, 62, 78, 80, Mandement du Carême ; 142, Lettre circulaire à l'occasion du 25e anniversaire épiscopal de S. S. Pie XII ; 277, Monseigneur annonce la mort de M. le chanoine Salomon ; 319, Remise de décoration à Monseigneur et discours ; 334, Reproduction d'une lettre de Monseigneur sur le breton à l'école ; 389, Pour répondre à l'appel du Secours National ; 405, Pour la propagande familiale.

*Suppléments.* — 4, Le nouvel An : discours de Monseigneur ; 67, Allocution de Monseigneur pour la Station du Vœu à Brest ; 191, Lettre à M. Cardaliaguet : Consécration des familles au S. C. ; 296, Allocution pour la remise de décoration à M. Le Gouvello de la Porte ; 328, Discours pour le Congrès des familles nombreuses.

### B. Actes et Documents épiscopaux.

2, Bourses nationales ; 14, Demandes de Bréviaires ; 38, Subventions aux Ecoles ; 46, Quête Œuvres Sociales Maritimes ; Recensement des prisonniers de guerre ; 47, Tableau de la Visite pastorale ; 48, Avis aux Pensionnats scolaires ; 181, Prix Vulpian ; 54, Cinéma ; Attributions à l'Association diocésaine ; Mandement du Carême ; 65, Dispense du jeûne ; 66, 94, 182, 318, 397, Action Catholique et Sociale ; 66, 91, 101, 109, Prédicateurs du Carême ; 85, Bulletins paroissiaux ; Cierges de Communion ; 86, Centrale du Cinéma ; 93, 157, Le devoir présent ; 101, Vin de Messe ; 117, Initiative heureuse ; 118, Prescriptions pour la Confirmation ; 125, Conseils paroissiaux ; 141, Réunion de l'Association diocésaine ; 165, 375, Allocations familiales ; 177, Fête de Sainte Jeanne d'Arc ; Université Catholique de l'Ouest ; Neuvaine de la Pentecôte ; Propagation de la Foi : Recette de 1941 ; 178, Communication de l'Inspection Académique ; 182, Avis aux Patronages ; 189, Fête des Mères ; 197, Quête pour les écoles ; 205, La fête du S. C. ; Journée de prières du Stalag II D ; 213, Bulletins paroissiaux ; Vacances scolaires ; 221, Retraites sacerdotales ; Examens de rectorat ; 329, Secours pour les écoles ; 245, 254, Neuvaine à Sainte Anne ; 247, Publication de bans ; 247, Avis aux séminaristes ; 253, Grand Séminaire ; Examen de jeunes prêtres ; 254, Décret du Saint-Office sur la radiesthésie ; Une faveur du Souverain Pontife ; 254, Denier du Culte et Vocations ; 255, Traitement des maîtres des écoles chrétiennes ; 261, Propagation de la Foi ; 262, Erection de Cure (Saint-Mathieu) ; 270, Travail du dimanche : abstinence ; 270, Pèlerinage à N.-D. du Puy ; Neuvaine à N.-D. de Lourdes ; 271, Prêtres étrangers ; 279, 302, 310, 326, 334, 342, 350, 359, 382, 406, Inspection diocésaine ; 278, Honoraires de Messes ; Nouvelles délimitations de paroisse ; 279, Création d'une paroisse à Saint-Guénolé ; 286, Manifestation d'unité française ; La langue bretonne ; 287, Monitrices pour sport féminin ; 293, Lettre du maréchal Pétain à Monseigneur ; 294, Tableau d'adoration perpétuelle rectifié ; 301, Nouvelles délimitations de paroisses (Guipavas et Saint-Marc) ; 302, Règlement sport féminin ; Compétitions sportives ; 309, Quête Association diocésaine ; 333, Journée Missionnaire ; 317, Mois du Rosaire ; 325, Da lenn er c'hadoriou, sur le catéchisme breton ; 327, Création de paroisse (Saint-Herbot) ; 333, Pour nos prisonniers ; 334, Journée de Presse ; 381, Métaux non ferreux ; 341, Amidon ; 350, Appel aux campagnes ; 358, Portioncule des Morts ; 358, Messe annuelle de Pie X ; 358, Pouvoirs nouveaux aux Evêques ;

Archives diocésaines de Quimper et Léon

375, Journée de prières pour les prisonniers ; 375, Aux directeurs de patronages ; Vacances scolaires ; 381, Neuvaine de l'Immaculée Conception ; 413, Farine et Vin de Messe ; 414, Réception du jour de l'An ; Messe de minuit ; Service de Noël du Secours National ; 405, Les Vœux du nouvel An ; 422, Inspection diocésaine ; 422, Œuvre de Saint-Franois de Sales.

### C. Nominations.

*Chanoines.* — 152, MM. Cabioc'h et Marc ; 247, M. Abguillerm, M. Le Roux.

*Curés et Recteurs.* — 48, Ploujean, Guipronvel ; 66, Tréogat ; 109, Saint-Méen ; 140, Trégarvan ; 279, M. Derven ; 319, M. Hernot ; 359, M. T. Caroff ; 365, M. Y. Le Goff ; 423, M. Saccadas ; M. J. Quéinnec.

*Doyens honoraires.* — 3, M. Guégan ; MM. Kerautret et Sévellec ; 66, MM. Férec et Lagathu ; 125, M. Simon ; 214, M. Cadiou ; M. Lespagnol ; 222, M. J.-F. Le Goff ; 247, Secrétaire de l'Evêché : M. Jean Louarn ; M. Pasteur ; 310, M. Rannou, inspecteur ; 350, M. Corentin Cléac'h ; M. H. Cudennec ; 376, M. J.-F. Blons ; M. H. Pellé ; 390, M. Roué ; 398, M. Y. Abgrall ; M. P. Kérouanton.

*Aumôniers et Professeurs.* — 303, M. Corentin Grill ; M. Emile Berthou ; 310, M. R. Gougay ; M. Drogou ; M. Feutren ; M. Dilasser ; M. Y. Kermarrec ; M. Dolou ; M. A. Martin ; M. Pennec ; M. Le Bras ; M. Bergot ; M. Ségalen ; M. Gestin ; M. F. Stéphan ; M. Corfa ; M. Legendre ; 319, M. J. Julien ; M. J. Neildé ; M. Ch. Le Bot ; M. André Le Moal ; 359, M. F. Joly ; 414, M. Quéméner ; M. Monot.

*Vicaires.* — 3. F. Le Jouis ; 214, B. Guillou ; Le Com ; 255, Joseph Squiban ; F. Trétout ; P. Guéguen ; J. Le Saout ; Ed. Cloâtre ; P. Guyomar ; Guy Guéguen ; R. Stéphan ; Joseph Olier ; 262, Marcel Gorrec ; Jean-Louis Péron ; 287, Michel Le Guellec ; Joseph Kérébel ; Jean-M[le] Morvan ; H. Autret ; Y. Morvan ; Paul Caroff ; 294, M. Y. Le Roy; Joseph Seznec; L. Salinoc; 335, M. A. Caudan; M. Jean Cadiou; 376, M. Marcel Le Goff ; M. J.-M. Le Bars.

*Ordinations.* — 119, 222, 248, 327, 423.

*Décorations et distinctions.* — 3. P. Guéguen ; 166, Y. Pigueller ; Louis Le Gall ; 178, Jean-Louis Le Guern ; Charles Dantec ; Vincent Le Bras ; M[le]-Y. Le Bris ; 190, P. Coudour ; Christ ; Stum ; Y. Henry ; Y. Rannou ; Jos. Gourvès ; Marie Nédélec ; Jean Guillou ; F. Morvan ; Y. Gourmelon ; 206, L. Chipon ; J.-M. Doaré ; Victorine Le Goff ; J[s] Grall ; 247, Mlle Braouézec ; 272, 294, Louis Le Gouvello de la Porte, chevalier de S. Grégoire le Grand ; 235, Monseigneur promu officier de la Légion d'honneur ; 294, J.-M. Daniel ; Jean Morvan ; J.-M. Jaffrédou ; Alexis Corbé ; 310, L. Le Saint.

## II. — ACTES ET DOCUMENTS PONTIFICAUX

14, Don du Souverain Pontife ; 94, Cause de Canonisation du P. Grignion de Monfort ; 173, Lettre collective des Evêques etc. de France pour annoncer le Jubilé épiscopal de Pie XII ; 269, Lettre du Vatican à Mgr l'Archevêque de Rennes ; 373, Messages de Cardinaux, etc., aux prisonniers.

*Supplément.* — 18, Le Message de Noël du Saint-Père ; 27, Motu proprio : Vocations sacerdotales ; 104, Jubilé épiscopal de Pie XII ; 152, Don du Souverain Pontife ; Etat actuel du Sacré-Collège ; 207, 305, 314, 322, 338, 346, 351, Message de Pie XII à l'occasion de son Jubilé ; 424, Consécration au Cœur Immaculé de Marie (Pie XII).

## III. — CHRONIQUE DIOCÉSAINE

### A. Œuvres.

115, Œuvre Pontificale de la Propagation de la Foi ; 198, La Joliverie ; 281, Service d'approvisionnement des Œuvres. — (*Voir aussi Actes et documents épiscopaux, partie officielle B.*)

### B. Décès et Notices nécrologiques.

6. M. Calvarin ; 7. Monseigneur Person (discours de Mgr Le Marrec) ; 24, M. Tanguy ; 58, M. Gaudiche ; 70, M. P. Pichon ; M. J. Guyader ; 102, M. Roger Coquet ; 111, R. P. G. Henry ; 148, M. Dantec ; M. Tournellec et M. Falc'hun ; 161, M. O. Caër ; 162, M. Le Sann ; 214, M. Al. Pouliquen ; 215, Le cardinal Baudrillart ; 231, M. J.-L. Roudaut ; 273, Chanoine Le Jollec ; 304, M. Claude Herry ; 328, M. J. Mingant ; 383, M. G. Belbéoc'h ; 391, M. J.-M. Laot.

*Décès.* — 10, Nécrologe 1940-1941 ; 230, P. Philippot Ernest ; 288, Chanoine Thubé.

### C. Missions, Adorations, etc.

5, Primelin ; 23, Châteauneuf ; Cloches Tréméoc ; 50, Esquibien ; 72, Penmarc'h, Saint-Evarzec, Loperhet ; 97, Trégunc, Loc-Eguiner-Pl., Loqueffret, Quimperlé ; 121, Trégarvan ; 127, Gouézec, Plouyé ; 135, Carême et Pâques à Saint-Corentin ; 150, Saint-Jean-du-Doigt ; 151, Hanvec ; 192, Kersaint-Plabennec ; 273, Ploéven ; 336, Riec ; 360, Guipavas ; 361, Cléder ; 384, Plouescat ; 385, Rosporden ; 398, Pont-Croix ; 408, Logonna-Daoulas, Le Conquet.

*Pardons et Pèlerinages.* — 192, Le Folgoat : prisonniers de guerre ; 207-28, Rumengol : Trinité ; 209, Procession du Vœu à Plougastel-Daoulas ; 238, N.-D. de Bon-Voyage ; 203, Installation du nouveau Curé de Saint-Matthieu ; 280, Logonna-Quimerc'h ; 282, A Sainte-Anne d'Auray ; 304, La Salette ; 312, Le Folgoët : le Grand Pardon ; 321, Sainte-Anne la Palud ; 336, La Salette ; 399, Fête du Grand Séminaire.

*Centenaires, Noces d'or.* — 120, Le centenaire de M. le chanoine Peyron ; 343, Chanoine Le Roux, recteur de Cléder.

## IV. — LITURGIE, PIÉTÉ

25, R. P. Grignion de Monfort ; 29, Souffrances et joies du Purgatoire ; 42, S. François de Sales ; 98, S. Joseph ; 103 L'hiver spirituel, N. D. de Lourdes, protectrice des prisonniers ; 113, La meilleure Retraite pascale ; 119, Stabat Mater ; 122, L'esprit paroissial ; 128, La Semaine Sainte ; 133, Lamentations de Jérémie, 147, 159, 179 ; 137, La victoire du Christ ; 153, Peut-on vivre plus de grandeur ; 163, S. Jean Eudes, Enfance spirituelle ; 167, Au seuil du Mois de Mai ; 170, Le *Regina cœli* ; 171, La Méditation de l'Eternité ; 182, Marie au Cénacle ; 190, La Pentecôte ; 210, La Grand'Messe paroissiale ; 223, L'hostie de salut ; 275, Autel privilégié : précisions ; 303, Avis liturgique ; 353, Les litanies de la Ste Vierge ; 367, Le mois des Trépassés, 385, 378, 392, 401 ; 377, L'archibasilique du Saint-Sauveur ; 394, Apostolat de la Prière ; 401, Neuvaine de l'Imm.-Concept. ; 410, S. Corentin, évêque ; 415, Pardon de S. Corentin (M. Courtet), 424 ; 425, Consécration au Cœur Immaculé de Marie (Pie XII).

## V. — VARIÉTÉS

17, Le Maire de Lyon à Brest et Quimper ; 28, Rome et la France ; 29, Nos prisonniers ; 31, Servante de Cure ; 39, La Présentation ; 41, Directives de conscience ; 51, Avis pour la restriction du papier ; 73, Réponse de M. Pétain aux Evêques, Veillée de prières à Montmartre ; 86, Guy de Fontgalland ; 86, La grande amie ; 88, La tradition chrétienne de la France (Mgr Grente) ; 112, Service à N.-D. pour les victimse du bombardement ; 137, La rénovation de la France, Le Christ dans les barbelés ; 152, Retraites à Manrèse ; 153, Geste du Gouvernement pour les Missionnaires ; 167, Pèlerinage à la Mère de Dieu ; 171, Compte-Courant postal ; 184, Loi des Congrégations modifiée, L'honneur du travail ; 186, L'âme et la vie des cloches ; 193, La

Archives diocésaines de Quimper et Léon

base de l'éducation ; 194, De quel esprit nous sommes ; 200, Une mère ; 209, Procession de la Fête-Dieu en 1793 ; 216, Le roi Gradlon ; 224, Isabelle Romée, 232 ; 233, Les témoignages de Dieu dans la nature, 250, 257, 264, 282, 341 ; 232, Pour la vie paroissiale ; 234, Chantres et organistes ; 230, *Verbum salutis* ; 240, Cause de béatification de Léon Harmel ; 256, Croisade eucharistique ; 256, Exposition de peinture S. Ronan ; 258, Le prêtre captif ; 265, Comment s'est répandue la dévotion à Ste Anne, 288 ; 304, Lourdes à Brest, Le Vœu de Crozon à Sainte-Anne-la-Palud ; 315, Pour les bicyclettes ; 332, Inconvénients et avantages ; 345, Les Trappistines de Sainte-Anne-d'Auray ; 363, L'heure du soleil ; 368, Le Message éternel du Christ ; 370, Du chant en commun, Les enfants de chœur ; 377, Le tombeau de Jean V ; 394, La vie spirituelle de nos prisonniers ; 401, Calendrier de l'Œuvre S. Pierre Apôtre ; 409, La poignée de laine ; 427, Ordination à Reims de Séminaristes prisonniers.

## VI. — ECOLES, ENSEIGNEMENT

16, Caisse des écoles privées ; 49, Documents, 134 ; 179, Directeur des Statistiques médicales ; 198, Informations, 400, 424 ; 238, Angers, Concours et Prix 1942 ; 280, Semaine pédagogique ; 281, 296, 311, Stage d'éducation physique ; 345, Angers, la Rentrée, 363, 376 ; 351, St-Pol-de-Léon : Baccalauréat ; 360, Inspection médicale.

*Voir aussi Actes et documents épiscopaux. (Partie officielle B).*

## VII. — BREVETS, Etc.

238, Prix d'Académie à M. Cardaliaguet, Succès universitaires : Troadec, Nouy, Guirriec, Sibiril, Boucher, Le Berre, Brenaut ; 360, Pont-Croix : Baccalauréat ; 418, MM. Le Berre, Le Bihan, Troadec, Ruppe, Lescop, Le Corre.

## VIII. — DISTINCTIONS MILITAIRES ET AUTRES

15, M. Batany ; 408, M. Lescop.

## IX. — BIBLIOGRAPHIE

*(Rappel de quelques publications seulement.)*

11, Le devoir civique. — Vérités de base ; 42, 89, S. François de Sales ; 74, Mgr Grente : Français et chrétiens. — P. L'Ermite ; Mieux que le Mariage. — A Flory : Albert de Mun ; 90, Conférences de N.-D., 98, 106, 123, 180, 291 ; 91. S. Dominique (P. Gillet) ; 99, Pensées et Méditations, S. Goyau ; 107, S. Joseph, Garnier. — P. Janvier, J. Ageorges ; 110, Avis : Petite histoire de Bretagne ; 123, Ch. Mallet : Comment faire le Catéchisme ; 154, Flammarion : Pour obtenir des prêtres, Rénovation française, L'âme de Talleyrand ; 164, S. François le Crucifié, — Message de Bossuet, — Message de Joseph Le Maistre ; 172, Le Curé et la paroisse, — le général de Sonis ; 188, Le don de Dieu : Leroy ; 195, Quimper tragique, — Retraite de Communion, — Actes de Pie XI, t. 13e, — L'Amiral Courbet ; 203, Futures religieuses : Grimaud ; 211, Le pardon de S. Yves à Tréguier ; 218, Vers le Mariage, — L'Amour dans le Mariage, — Ste Eglise, ma Mère ; 227, Pour les Mères ; 231, H. Pérennès : Ste Anne chez nous ; 234, Edouard Branly ; 251, Santik Du ; 256, 266, Les livres du chrétien ; 285, Les caractères de l'enfant, Eveil de la personnalité ; 290, La paix du Christ, S. Jean-François Régis, — Le Christ à l'œuvre ; 299, Géographie de Bretagne ; 315, Au secours des âmes, — Dieu gouverne ; 323, Pie XI, Pape des Missions ; 386, Manuale Mariologiæ ; 395, J.-H. Fabre ; 403, Réveil de l'âme française, Le devoir conjugal.